This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Bibliotheca Lindesiana.

115
C.

Vet. Fr. III B. 982

BOUND BY H. WOOD.

01

3vols

NAPOLÉON,

RECUEIL PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

DE SES

LETTRES, PROCLAMATIONS, BULLETINS, DISCOURS SUR LES MATIÈRES CIVILES ET POLITIQUES, ETC.

FORMANT

UNE HISTOIRE DE SON RÈGNE,

ÉCRITE PAR LUI-MÊME

ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES HISTORIQUES;

PAR M. KERMOYSAN.

TOME PREMIER.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

NAPOLÉON.

Paris — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

NAPOLÉON,

RECUEIL PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

DE SES

LETTRES, PROCLAMATIONS, BULLETINS, DISCOURS SUR LES MATIÈRES CIVILES ET POLITIQUES, ETC.

FORMANT

UNE HISTOIRE DE SON RÈGNE,

ÉCRITE PAR LUI-MÊME,

ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES HISTORIQUES ;

PAR M. KERMOYSAN.

TOME PREMIER.

PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

1853.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
28 JUL 1965
OF OXFORD
LIBRARY

PRÉFACE.

La plus grande partie des pièces qui composent ces deux volumes sont connues, ou du moins elles ont été imprimées ; quelques-unes seulement sont inédites. Le reste a été publié dans le *Moniteur*, dans les recueils officiels, dans les mémoires et les histoires de l'Empereur qui ont paru depuis vingt-cinq ans.

Ces documents étaient dispersés. On a cru qu'il pouvait être intéressant de les réunir, de les classer par ordre de dates, et surtout par ordre de faits, de manière à former une histoire de l'Empereur écrite par l'Empereur lui-même.

Le peu qu'on s'est permis d'ajouter consiste en notes et éclaircissements qu'on a crus indispensables.

Ce travail, tel est du moins le but qu'on s'est proposé, formera le complément nécessaire de tous les mémoires, de tous les ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur l'Empereur. Les historiens ont substitué leurs récits aux documents originaux ; on ne donne ici que les documents originaux destinés soit à confirmer ces récits, soit à les contredire s'il y a lieu.

Chacun a apprécié à son point de vue le caractère et la politique de l'Empereur ; chacun a interprété à sa manière les événements qui ont marqué son règne, et les a racontés suivant ses impressions ; chacun a donné son opinion.

Peut-être n'est-il pas sans intérêt de connaître aussi celle de l'Empereur, de savoir par lui-même quelles ont été ses impressions, de le laisser parler enfin au milieu de tant de récits et de jugements si divers.

C'est ce qu'il a été assez difficile de faire jusqu'à ce jour, faute de documents présentés avec ensemble et fournissant par là des éléments d'appréciation suffisants.

En même temps qu'on lira les ouvrages de nos historiens, on aura sous les yeux, et pour chaque fait, le témoignage même de l'Empereur. On pourra suivre pas à pas et comparer. C'est dans cette vue qu'ont été disposés ces documents, d'après l'ordre des histoires, pour rendre la comparaison facile en ce qui touche les événements politiques et militaires, ou les faits qui se rapportent à l'administration civile et au gouvernement.

On a dit des Commentaires de César qu'ils étaient le manuel de l'homme de guerre. Ces pièces, dans leur ensemble, peuvent être considérées comme le manuel de l'homme d'État, du capitaine, de l'administrateur, du chef de gouvernement. La pensée de l'Empereur a tout compris, tout embrassé, tout deviné; elle s'est appliquée à tout; aussi étonnant par le langage dont il a su la revêtir que par l'étendue et la fécondité de ses conceptions; écrivant comme Homère, en un mot, après avoir agi comme Alexandre.

Ce travail n'exigeait aucune des qualités du littérateur ou de l'historien ; il n'exigeait qu'un peu d'ordre et de méthode. C'est à cela que peut se rapporter le seul éloge auquel on ait dû aspirer. Cet éloge, on sera satisfait si l'on se trouve l'avoir mérité.

NAPOLÉON

ŒUVRES CHOISIES

GUERRE, — POLITIQUE, — ADMINISTRATION.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

CAMPAGNES D'ITALIE.

DEPUIS LE 26 MARS 1796 JUSQU'AU TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO, LE 17 OCTOBRE 1797.

Ordres, proclamations, rapports, correspondance.

« La campagne d'Italie, dit M. de Las Cases dans son *Mémorial*, « montre tout ce que le génie et les conceptions militaires peuvent en- « fanter de plus brillant et de plus positif. Les vues diplomatiques, les « talents administratifs, les mesures législatives y sont constamment en « harmonie avec les prodiges de la guerre. Ce qui frappe encore et com- « plète le tableau, c'est l'ascendant subit et irrésistible du jeune géné- « ral. Dès qu'il se montre à l'armée d'Italie, on voit aussitôt l'homme « fait pour commander aux autres; il remplit dès cet instant la grande « scène du monde; il occupe toute l'Europe; c'est un météore qui en- « vahit le firmament. Il concentre dès lors tous les regards, toutes les « pensées. A compter de cet instant, toutes les gazettes, tous les ou- « vrages, tous les monuments, sont toujours lui. On rencontre son nom « à toutes les pages, à toutes les lignes, dans toutes les bouches, partout.

« A l'armée, l'anarchie de l'égalité, la jalousie républicaine, tout « disparaît devant lui : il n'est pas jusqu'à la ridicule souveraineté du « Directoire qui ne semble aussitôt suspendue. Le Directoire ne de-

« mande pas de comptes au général en chef de l'armée d'Italie; il les « attend : il ne lui prescrit point de plan, ne lui ordonne point de sys- « tème; mais il reçoit de lui des relations de victoires, des conclusions « d'armistices, des renversements d'États anciens, des créations d'États « nouveaux, etc. »

Après avoir vaincu les sections au 13 vendémiaire, le général Bonaparte avait été nommé général de l'armée de l'Intérieur. « Mais, a-t-il « dit dans ses *Mémoires*, un jeune général de vingt-cinq ans ne pouvait « rester plus longtemps dans cette situation. » Depuis 93, la Convention avait envoyé une armée sur les frontières de l'Italie pour combattre le roi de Piémont, qui s'était déclaré contre la France. Mais ce n'était qu'une guerre défensive; on n'avait pas le projet de s'avancer en Italie; on ne voulait que fermer le passage aux Piémontais, et les empêcher de pénétrer dans les provinces du Midi. Tout consistait en escarmouches. Aussi faisait-on peu d'attention à cette guerre obscure et sans éclat; tous les regards étaient tournés sur le Rhin, où se décidaient les destinées de la France et de la révolution. Plusieurs généraux, aussi inconnus les uns que les autres, s'étaient succédé à l'armée d'Italie sans qu'on s'en fût aperçu. Schérer était le seul dont le nom fût sorti un instant. Il avait gagné la bataille de Loano; mais on l'accusait de n'avoir pas su profiter de son avantage. Le Directoire cependant songeait à peine à l'armée d'Italie; ce n'était pas de ce côté qu'on attendait les grands résultats. Le général Bonaparte fit voir qu'on se trompait. La Prusse s'était retirée de la coalition. On n'avait plus devant soi que les armées de l'Autriche sur le continent. Le général Bonaparte prouva que le seul moyen de la frapper au cœur, c'était de l'attaquer dans ses possessions d'Italie. Ce projet était trop simple pour être admis sans difficulté. Toutefois on finit par l'accueillir, et Bonaparte fut nommé général de l'armée d'Italie. Il fut remplacé à Paris dans le commandement de l'armée de l'intérieur par le général Hatry, qui n'avait pas moins de soixante ans, et à qui cet emploi convenait mieux en raison de son âge.

La campagne d'Italie se divise elle-même en plusieurs campagnes. On croit devoir les indiquer pour l'intelligence des faits.

Première campagne. — Un mois : depuis le 26 mars 1796 jusqu'au 28 avril suivant. — Destruction de l'armée piémontaise et de l'armée autrichienne, commandées par Colli et Beaulieu.

Deuxième campagne. — En Lombardie, contre Beaulieu, 28 jours : depuis le 7 mai jusqu'au 5 juin. — Destruction de l'armée de Beaulieu, terminée par la bataille de Lodi. — Épisode ; Révolte et soumission de Pavie.

Troisième campagne. — 29 jours : depuis le 19 juin jusqu'au 18 juillet. — Terminée à Castiglione. — Destruction de la première armée commandée par Wurmser.

Quatrième campagne. — 18 jours : depuis le 4 septembre jusqu'au 22. — Terminée par la bataille de Saint-Georges. — Destruction de la seconde armée commandée par Wurmser.

Cinquième campagne. — 13 jours : depuis le 5 novembre jusqu'au 18. — Terminée à la bataille d'Arcole. — Destruction de l'armée d'Alvinzy.

Sixième campagne, dite de Rivoli. — 4 jours : du 12 au 16 janvier 1797. — Terminée par la bataille de la Favorite et la reddition de Mantoue quelques jours plus tard. — Destruction de la seconde armée, commandée par Alvinzy.

Épisode : Marche sur Rome. — Traité de Tolentino, après la reddition de Mantoue.

Septième campagne. — 22 jours. Depuis le 17 mars 1797 jusqu'au 8 avril suivant. — Terminée par la bataille du Tagliamento. — Destruction de l'armée du prince Charles. — Épisode : Gênes. — Affaire de Venise.

PREMIÈRE CAMPAGNE.

Un mois : depuis le 26 mars 1796 jusqu'au 28 avril suivant. — Destruction de l'armée piémontaise commandée par Colli.

Proclamation du général en chef, à l'ouverture de la campagne, au quartier général à Nice, 28 mars 1796.

Soldats, vous êtes nus, mal nourris ; le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien vous donner. Votre patience, le courage que vous montrez au milieu de ces rochers, sont admirables ; mais ils ne vous procurent aucune gloire ; aucun éclat ne rejaillit sur vous. Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. De riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir ; vous y trouverez, honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manquerez-vous de courage ou de constance ?

Au quartier général à Nice, le 8 germinal an 4 (28 mars 1796).

Bonaparte, général en chef, au Directoire exécutif.

Je suis, depuis plusieurs jours, au milieu de l'armée dont j'ai pris depuis hier le commandement.

Je dois vous rendre compte de trois choses essentielles : 1° des départements de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Basses-Alpes ; 2° de la situation de l'armée, de ce que j'ai fait et de ce que j'espère ; 3° de notre position politique avec Gênes.

Les quatre départements de l'arrondissement de l'armée n'ont payé ni emprunt forcé, ni contributions en grains, ni effectué le versement des fourrages exigé par la loi du 7 vendémiaire, ni commencé à fournir le troisième cheval. Il y a beaucoup de lenteur dans la marche de ces administrations. Je leur ai écrit, je les ai vues, et l'on m'a fait espérer quelque activité sur des objets aussi essentiels à l'armée.

La situation administrative de l'armée est fâcheuse, mais elle n'est pas désespérante. L'armée mangera dorénavant de bon pain et aura de la viande ; déjà elle a touché quelques avances sur son prêt arriéré.

Les étapes pour la route du Rhône et du Var sont approvisionnées, et, depuis cinq jours, ma cavalerie, mes charrois et mon artillerie sont en mouvement. Je marcherai sous peu de temps. Un bataillon s'est mutiné ; il n'a pas voulu partir de Nice, sous prétexte qu'il n'avait ni souliers, ni argent. J'ai fait arrêter tous les grenadiers ; j'ai fait partir le bataillon, et, quand il a été au milieu de Nice, je lui ai envoyé contre-ordre et je l'ai fait passer sur les derrières. Mon intention est de congédier ce corps, et d'incorporer les soldats dans les autres bataillons, les officiers n'ayant pas montré assez de zèle. Ce bataillon n'est que de deux cents hommes ; il est connu par son esprit de mutinerie.

J'ai été reçu à cette armée avec confiance. J'ai particulièrement été satisfait de l'accueil du général Schérer : il a acquis, par sa conduite loyale et son empressement à me donner tous les renseignements qui peuvent m'être utiles des droits à ma reconnais-

sance. Sa santé paraît effectivement un peu délabrée. Il joint à une grande facilité de parler des connaissances morales et militaires qui peut-être le rendront utile dans quelque emploi essentiel.

Notre position avec Gênes est très-critique ; on se conduit très-mal. On a trop fait ou pas assez; mais heureusement cela n'aura pas d'autre suite.

Le gouvernement de Gênes a plus de génie et plus de force que l'on ne croit. Il n'y a que deux partis avec lui ; prendre Gênes par un coup de main prompt ; mais cela est contraire à vos intentions et au droit des gens ; ou bien vivre en bonne amitié, et ne pas chercher à leur tirer leur argent, qui est la seule chose qu'ils estiment. BONAPARTE.

BATAILLE DE MILLESIMO.

Au quartier général de Lascar, le 26 germinal an 4 (15 avril) 1796.

Au Directoire exécutif.

Je vous ai rendu compte que la campagne avait été ouverte le 20 mars, et de la victoire signalée que l'armée d'Italie a remportée aux champs de Montenotte [1] : j'ai aujourd'hui à vous rendre compte de la bataille de Millesimo.

Après la bataille de Montenotte, je transportai mon quartier général à Lascar. J'ordonnai au général divisionnaire de se porter sur Santa-Zello, pour menacer d'enlever les huit bataillons que l'ennemi avait dans cette ville, et de se porter le lendemain, par une marche cachée et rapide, dans la ville de Cairo. Le général Masséna se porta, avec sa division, sur les hauteurs de Dego. Le général divisionnaire Augereau, qui était en marche depuis deux jours, attaqua, avec les soixante-neuvième et trente-neuvième demi-brigades, dans la plaine de Lascar; le général de brigade Ménard occupa les hauteurs de Biestros ; le général de brigade Joubert, avec la première brigade d'infanterie légère, occupa la position intéressante de Sainte-Marguerite.

[1] Cette lettre, où le Général rendait compte de la bataille de Montenotte, ne s'est pas retrouvée. On ne trouve pas non plus le rapport sur les batailles de Dego et de Mondovi.

Le 21, à la pointe du jour, le général Augereau, avec sa division, force les gorges de Millesimo, tandis que les généraux Ménard et Joubert chassent l'ennemi de toutes les positions environnantes, enveloppent, par une manœuvre prompte et hardie, un corps de quinze cents grenadiers autrichiens, à la tête desquels se trouvait le général Provera, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, qui, loin de poser les armes et de se rendre prisonnier de guerre, se retira sur le sommet de la montagne de Cossaria, et se retrancha dans les ruines d'un vieux château extrêmement fort par sa position.

Le général Augereau fit avancer son artillerie; on se canonna pendant plusieurs heures. A onze heures du matin, ennuyé de voir ma marche arrêtée par une poignée d'hommes, je fis sommer le général Provera de se rendre. Le général Provera demanda à me parler; mais une canonnade vive qui s'engageait vers ma droite m'engagea à m'y transporter. Il parlementa avec le général Augereau pendant plusieurs heures; mais, les conditions qu'il voulait n'étant pas raisonnables, le général Augereau fit former quatre colonnes, et marcha sur le château de Cossaria. Déjà l'intrépide général Joubert, grenadier par le courage, et bon général par ses connaissances et ses talents militaires, avait passé avec sept hommes dans les retranchements ennemis; mais, blessé à la tête, il fut renversé par terre. Ses soldats le crurent mort, et le mouvement de sa colonne se ralentit. Sa blessure n'est pas dangereuse.

La seconde colonne, commandée par le général Bonel, marchait avec un silence morne et l'arme au bras, lorsque ce brave général fut tué au pied des retranchements ennemis.

La troisième colonne, commandée par l'adjudant général Guérin, fut également déconcertée dans sa marche, une balle ayant tué cet officier général. Toute l'armée a vivement regretté la perte de ces deux braves officiers.

La nuit, qui arriva sur ces entrefaites, me fit craindre que l'ennemi ne cherchât à se faire jour l'épée à la main. Je fis réunir tous les bataillons, et je fis faire des épaulements en tonneaux, et des barrures d'obusiers, à demi-portée de fusil.

Le 25, à la pointe du jour, l'armée sarde et autrichienne et

l'armée française se trouvèrent en présence. Ma gauche, commandée par le général Augereau, tenait bloqué le général Provera. Plusieurs régiments ennemis, où se trouvait entre autres le régiment Beljioso, essayèrent de percer mon centre. Le général de brigade Ménard les repoussa vivement. Je lui ordonnai aussitôt de se replier sur ma droite; et, avant une heure après midi, le général Masséna déborda la gauche de l'ennemi, qui occupait, avec de forts retranchements et de vigoureuses batteries, le village de Dego. Nous poussâmes nos troupes légères jusqu'au chemin de Dego à Spino. Le général Laharpe marcha avec sa division sur trois colonnes serrées en masse. Celle de gauche, commandée par le général Causse, passa la Bormida sous le feu de l'ennemi, ayant de l'eau jusqu'au milieu du corps, et attaqua l'aile gauche de l'ennemi, par la droite. Le général Servoni, à la tête de la deuxième colonne, traversa aussi la Bormida sous la protection d'une de nos batteries, et marcha droit à l'ennemi. La troisième colonne, commandée par l'adjudant général Boyer, tourna un ravin, et coupa la retraite à l'ennemi.

Tous ces travaux, secondés par l'intrépidité des troupes et les talents des différents généraux, remplirent le but qu'on en attendait. Le sang-froid est le résultat du courage, et le courage est l'apanage des Français.

L'ennemi, enveloppé de tous les côtés, n'eut pas le temps de capituler; nos colonnes y semèrent la mort, l'épouvante et la fuite.

Pendant que, sur notre droite, nous faisions les dispositions pour l'attaque de la gauche de l'ennemi, le général Provera, avec le corps de troupes qu'il commandait à Cossaria, se rendit prisonnier de guerre.

Nos troupes s'acharnèrent de tous les côtés à la poursuite de l'ennemi. Le général Laharpe se mit à la tête de quatre escadrons de cavalerie, et le poursuivit vivement.

Nous avons, dans cette journée, fait de sept à neuf mille prisonniers, parmi lesquels un lieutenant général, vingt ou trente colonels ou lieutenants-colonels, et, presque entiers, les régiments suivants :

Corps francs : trois compagnies de Croates; les bataillons de Peregrine, Stein, Vilhelm, Schrœder, Teutesch;

Quatre compagnies d'artillerie; plusieurs officiers supérieurs du génie au service de l'empereur; les régiments de Montferrat, de la Marine, de Suze, et quatre compagnies de grenadiers au service du roi de Sardaigne.

Vingt-deux pièces de canon, avec les caissons et tous les attelages, et quinze drapeaux.

L'ennemi a eu de deux mille à deux mille cinq cents hommes tués, parmi lesquels un colonel, aide de camp du roi de Sardaigne.

Le citoyen Riez, aide de camp du général Masséna, a eu son cheval tué sous lui; le fils du général Laharpe a eu son cheval blessé.

Je vous ferai part, le plus tôt qu'il me sera possible, et lorsque j'aurai reçu les rapports, des détails de cette affaire glorieuse, et des hommes qui s'y sont particulièrement distingués.

Je vous demande le grade de général de brigade pour le citoyen Rampon, chef de la vingt et unième demi-brigade.

Le chef de la vingt-neuvième ayant été tué, j'ai nommé pour le remplacer le citoyen Lannes, chef de brigade à la suite.

BONAPARTE.

Aussitôt après la bataille de Millesimo, le roi de Sardaigne fit demander la paix. Le général Bonaparte n'avait pas de pouvoirs pour la conclure. Il consentit à un armistice, à la condition qu'on lui céderait les trois places fortes de Ceva, Coni et Alexandrie. Dès que ces places lui eurent été remises, il écrivit les deux lettres suivantes au Directoire. Elles font connaître ses vues au sujet de la Sardaigne, et son plan d'opérations dans le cas où la paix serait faite avec le roi de Piémont.

Au quartier général de Cherasco, le 9 floréal an 4 (28 avril 1796).

Bonaparte, général en chef, au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs, Ceva, Coni et Alexandrie sont au pouvoir de votre armée, ainsi que tous les postes du Piémont au delà de la Stura et du Tanaro.

Si vous ne vous accordez pas avec le roi de Sardaigne, je gar-

derai ces places, et je marcherai sur Turin. Mon équipage de siége va filer sur Coni, pour se rendre à Cherasco.

En attendant, je marche demain sur Beaulieu ; je l'oblige à repasser le Pô; je le passe immédiatement après; je m'empare de toute la Lombardie, et, avant un mois, j'espère être sur les montagnes du Tyrol, trouver l'armée du Rhin, et porter de concert la guerre dans la Bavière. Ce projet est digne de vous, de l'armée et des destinées de la France.

Si vous n'accordez pas la paix au roi de Sardaigne, vous m'en préviendrez d'avance, afin que, si je suis dans la Lombardie, je puisse me replier et prendre des mesures.

Quant aux conditions de la paix avec la Sardaigne, vous pouvez dicter ce qui vous convient, puisque j'ai en mon pouvoir les principales places.

Ordonnez que quinze mille hommes de l'armée des Alpes soient à mes ordres et viennent me joindre; cela me fera une armée de quarante-cinq mille hommes, dont il sera possible que j'envoie une partie à Rome. Si vous me continuez votre confiance, et que vous approuviez ces projets, je suis sûr de la réussite; l'Italie est à vous.

Vous ne devez pas compter sur une révolution en Piémont : cela viendra; mais il s'en faut que l'esprit de ces peuples soit mûr à cet effet.

J'ai justifié votre confiance et l'opinion avantageuse que vous avez conçue de moi; je chercherai constamment à vous donner des preuves du zèle et de la bonne volonté où je suis de mériter votre estime et celle de la patrie.

Envoyez-moi, 1° douze compagnies d'artillerie légère; je n'en ai pas une; 2° de la cavalerie et un commissaire ordonnateur en chef, habile, distingué et de génie. Je n'ai que des pygmées qui me font mourir de faim dans l'abondance, car je suis dans le pays le plus riche de l'univers.

BONAPARTE.

Au quartier général de Cherasco, le 10 floréal an 4 (29 avril 1796).

Au Directoire exécutif.

La ville de Coni vient d'être occupée par nos troupes : il y avait dedans cinq mille hommes de garnison.

Je ne puis pas mettre en doute que vous n'approuviez ma conduite, puisque c'est une aile d'une armée qui accorde une suspension d'armes, pour me donner le temps de battre l'autre ; c'est un roi qui se met absolument à ma discrétion, en me donnant trois de ses plus fortes places et la moitié la plus riche de ses États.

Vous pouvez dicter en maîtres la paix au roi de Sardaigne. Je vous prie de ne pas oublier la petite île de Saint-Pierre, qui nous sera plus utile, par la suite, que la Corse et la Sardaigne réunies.

Si vous lui accordez la portion du Milanais que je vais conquérir, il faut que ce soit à condition qu'il enverra quinze mille hommes pour nous seconder et garder ce pays après que nous nous en serons rendus maîtres. Pendant ce temps-là, avec votre armée, je passerai l'Adige, et j'entrerai en Allemagne par le Tyrol. Dans cette hypothèse, il faut que nous gardions en dépôt, jusqu'à la paix générale, les places et les pays que nous occupons ; il faut y joindre que, le jour où quinze mille hommes piémontais passeront le Pô, il nous remettra la ville de Valence.

Mes colonnes sont en marche. Beaulieu fuit, j'espère l'attraper ; j'imposerai quelques millions de contributions au duc de Parme. Il vous fera faire des propositions de paix ; ne vous pressez pas, afin que j'aie le temps de lui faire payer les frais de la campagne, approvisionner nos magasins, et remonter nos chariots à ses dépens.

Si vous n'acceptez pas la paix avec le roi de Sardaigne, si votre projet est de le détrôner, il faut que vous l'amusiez quelques décades, et que vous me préveniez de suite ; je m'empare de Valence et je marche sur Turin.

J'enverrai douze mille hommes sur Rome lorsque j'aurai

battu Beaulieu, et l'aurai obligé de repasser l'Adige; lorsque je serai sûr que vous accorderez la paix au roi de Sardaigne, et que vous m'enverrez une partie de l'armée des Alpes.

Quant à Gênes, 1° je crois que vous devez lui demander quinze millions en indemnités des frégates et bâtiments pris dans ses ports; 2° demander que ceux qui ont fait brûler *la Modeste*, et appelé les Autrichiens, soient jugés comme traîtres à la patrie.

Si vous me chargez de ces objets, que vous gardiez surtout le plus grand secret, je parviendrai à faire tout ce que vous voudrez.

Si j'ai quelques chances à courir en Lombardie, c'est à cause de la cavalerie ennemie. Il m'arrive quarante artilleurs à cheval, qui n'ont pas fait la guerre, et qui sont démontés. Envoyez-m'en donc douze compagnies, et ne confiez pas l'exécution de cette mesure aux hommes des bureaux, car il leur faut dix jours pour expédier un ordre, et ils auront l'ineptie d'en tirer peut-être de la Hollande, afin que cela arrive au mois d'octobre.

Nos troupes viennent à l'instant d'entrer dans la citadelle de Ceva, et je viens de recevoir du roi de Sardaigne l'ordre de nous livrer la ville et la citadelle de Tortone.

BONAPARTE.

Le roi de Sardaigne était vaincu. Le Général annonça la fin de cette campagne par la proclamation suivante adressée à l'armée :

Soldats, vous avez remporté en quinze jours six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes, et conquis la partie la plus riche du Piémont; vous avez fait 15,000 prisonniers, tué ou blessé plus de 10,000 hommes. Vous vous étiez jusques ici battus pour des rochers stériles, illustrés par votre courage, mais inutiles à la patrie; vous égalez, aujourd'hui, par vos services, l'armée de Hollande et du Rhin. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout. Vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines,

les soldats de la liberté étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert. Grâces vous en soient rendues, soldats! La patrie reconnaissante vous devra sa prospérité, et si, vainqueurs de Toulon, vous présageâtes l'immortelle campagne de 1793, vos victoires actuelles en présagent une plus belle encore. Les deux armées qui naguère vous attaquaient avec audace fuient épouvantées devant vous; les hommes pervers qui riaient de votre misère, et se réjouissaient dans leur pensée des triomphes de vos ennemis, sont confondus et tremblants. Mais, soldats, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste à faire. Ni Turin, ni Milan, ne sont à vous; les cendres des vainqueurs de Tarquin sont encore foulées par les assassins de Basseville! On dit qu'il en est parmi vous dont le courage mollit, qui préféreraient retourner sur les sommets de l'Apennin et des Alpes? Non, je ne puis le croire. Les vainqueurs de Montenotte, de Millesimo, de Dégo, de Mondovi, brûlent de porter au loin la gloire du peuple français!

DEUXIÈME CAMPAGNE.

En Lombardie contre Beaulieu. Vingt-huit jours : depuis le 7 mai jusqu'au 5 juin 1796. — Terminée à la bataille de Lodi. — Destruction de l'armée commandée par Beaulieu. — Épisode : révolte et soumission de Pavie.

L'armée piémontaise venait de poser les armes. Il y avait encore l'armée autrichienne. A la nouvelle de l'armistice, Beaulieu était rentré en Lombardie; il se retirait précipitamment. Le Général ne lui laissa pas le temps de respirer. Il se mit à sa poursuite, aussitôt l'armistice signé. Trompant les Autrichiens qui voulaient défendre le passage du Pô, il descendit plus bas et passa à Plaisance. Il rencontra la première division autrichienne à Pizzighetone et la détruisit. Beaulieu, arrivé à la fin du combat, pour soutenir son lieutenant, fut battu à son tour. Il se mit de nouveau en retraite. Bonaparte l'atteignit comme il venait de passer l'Adda. Les Autrichiens avaient eu le temps de fortifier le pont, qui ne fut pas moins enlevé. C'est la bataille de Lodi. Le Général rend compte de ces diverses opérations, ainsi que des conditions qu'il a faites aux ducs de Parme et de Modène pour une suspension d'armes.

Au quartier général à Plaisance, le 20 floréal an 4 (9 mai 1796).

Au citoyen Carnot.

Nous avons enfin passé le Pô. La seconde campagne est commencée. Beaulieu est déconcerté; il calcule assez mal et donne constamment dans les piéges qu'on lui tend : peut-être voudra-t-il donner une bataille, car cet homme-là a l'audace de la fureur, et non celle du génie; mais les six mille hommes que l'on a obligés hier de passer l'Adda, et qui ont été défaits, l'affaiblissent beaucoup. Encore une victoire, et nous sommes maîtres de l'Italie.

J'ai accordé une suspension d'armes au duc de Parme; le duc de Modène m'envoie des plénipotentiaires.

Si nous avions un ordonnateur habile, nous serions aussi bien qu'il est possible de l'imaginer. Nous allons faire établir des magasins considérables de blé, des parcs de six cents bœufs sur le derrière. Dès l'instant que nous arrêterons nos mouvements, nous ferons habiller l'armée à neuf. Elle est toujours à faire peur; mais tout engraisse; le soldat ne mange que du pain de Gonesse, bonne viande et en quantité, bon vin, etc. La discipline se rétablit tous les jours; mais il faut souvent fusiller; car il est des hommes intraitables qui ne peuvent se commander.

Ce que nous avons pris à l'ennemi est incalculable. Nous avons des effets d'hôpitaux pour quinze mille malades, plusieurs magasins de blé, farine, etc. Plus vous m'enverrez d'hommes, plus je les nourrirai facilement.

Je vous fais passer vingt tableaux des premiers maîtres, du Corrége et de Michel-Ange.

Je vous dois des remercîments particuliers pour les attentions que vous voulez bien avoir pour ma femme. Je vous la recommande; elle est patriote sincère, et je l'aime à la folie.

J'espère que les choses vont bien, pouvant vous envoyer une douzaine de millions à Paris; cela ne vous fera pas de mal pour l'armée du Rhin.

Envoyez-moi quatre mille cavaliers démontés, je chercherai ici à les remonter.

Je ne vous cache pas que, depuis la mort de Stengel, je n'ai

plus un officier supérieur de cavalerie qui se batte. Je désirerais que vous me pussiez envoyer deux ou trois adjudants généraux sortant de la cavalerie, qui aient du feu, et une ferme résolution de ne jamais faire de savantes retraites.

BONAPARTE.

Au quartier général de Plaisance, le 20 floréal an 4 (9 mai 1796).

Au Directoire exécutif.

Citoyen président, le brave Stengel est mort de la suite de ses blessures. J'ai envoyé à sa famille la lettre que vous lui aviez adressée.

Vous recevrez incessamment les articles de la suspension d'armes que j'ai accordée au duc de Parme. Je vous enverrai le plus tôt possible les plus beaux tableaux du Corrége, entre autres un *Saint Jérôme*, que l'on dit être son chef-d'œuvre. J'avoue que ce saint prend un mauvais temps pour arriver à Paris : j'espère que vous lui accorderez les honneurs du Muséum. Je vous réitère la demande de quelques artistes connus, qui se chargeront du choix et des détails du transport pour des choses rares que nous jugerons devoir envoyer à Paris.

Tous les arrangements sont pris pour les renforts qui doivent venir de l'armée des Alpes ; il n'y aura aucune difficulté pour les passages. BONAPARTE.

Au quartier général à Lodi, le 22 floréal an 4 (11 mai 1796).

Au citoyen Carnot.

La bataille de Lodi, mon cher directeur, donne à la république toute la Lombardie. Les ennemis ont laissé deux mille hommes dans le château de Milan, que je vais nécessairement investir. Vous pouvez compter dans vos calculs comme si j'étais à Milan. Je n'y vais pas demain, parce que je veux poursuivre Beaulieu et chercher à profiter de son délire pour le battre encore une fois.

Bientôt il est possible que j'attaque Mantoue. Si j'enlève cette place, rien ne m'arrête plus pour pénétrer dans la Bavière :

dans deux décades je puis être au cœur de l'Allemagne. Ne pourriez-vous pas combiner mes mouvements avec l'opération de ces deux armées? Je m'imagine qu'à l'heure qu'il est, on se bat sur le Rhin ; si l'armistice continuait, l'armée d'Italie serait écrasée. Si les deux armées du Rhin entrent en campagne, je vous prie de me faire part de leur position et ce que vous espérez qu'elles puissent faire, afin que cela puisse me servir de règle pour entrer dans le Tyrol, ou me borner à l'Adige. Il serait digne de la république d'aller signer le traité de paix, les trois armées réunies, dans le cœur de la Bavière, ou de l'Autriche étonnée. Quant à moi, s'il entre dans vos projets que les deux armées du Rhin fassent des mouvements en avant, je franchirai le Tyrol avant que l'empereur s'en soit sérieusement douté.

S'il était possible d'avoir un bon commissaire ordonnateur ; celui qui est ici serait bon en second ; mais il n'a pas assez de feu et de tête pour être en chef. BONAPARTE.

Beaulieu était allé se réfugier à Mantoue. Le général Bonaparte voulait l'y poursuivre en laissant derrière lui les petits États italiens ; mais la politique du Directoire ne s'accordait pas avec ce plan. On en voulait surtout au Pape et à la cour de Naples, et l'on était disposé, ainsi qu'il arrive souvent, à sacrifier par passion le plus grand intérêt au plus petit. Carnot écrivit à Bonaparte. Il lui faisait connaître le projet du gouvernement, qui était de diviser l'armée. Une partie, sous les ordres du général Bonaparte, marcherait sur Rome et Naples, tandis que l'autre, commandée par Kellermann, ferait face aux Autrichiens dans la Lombardie. Le Général n'accepta pas ce plan, qui perdait tout. Il aima mieux offrir sa démission. Le Directoire n'avait pas compris qu'après les succès qui venaient d'être remportés, il n'y avait plus d'ordres à donner à un général, ni de plan à lui imposer.

Au quartier général à Lodi, le 25 floréal an 4 (14 mai 1796).

Au Directoire exécutif.

Je reçois à l'instant le courrier parti, le 18, de Paris. Vos espérances sont réalisées, puisqu'à l'heure qu'il est, toute la Lombardie est à la République. Hier, j'ai fait partir une divisionpour cerner le château de Milan. Beaulieu est à Mantoue avec son

armée. Il a inondé tout le pays environnant; il y trouvera la mort, car c'est le plus malsain d'Italie.

Beaulieu a encore une armée nombreuse. Il a commencé la campagne avec des forces supérieures; l'empereur lui envoie dix mille hommes de renfort, qui sont en marche. Je crois très-impolitique de diviser en deux l'armée d'Italie; il est également contraire aux intérêts de la République d'y mettre deux généraux différents.

L'expédition sur Livourne, Rome et Naples est très-peu de chose : elle doit être faite par des divisions en échelons, de sorte que l'on puisse, par une marche rétrograde, se trouver en force contre les Autrichiens, et menacer de les envelopper au moindre mouvement qu'ils feraient. Il faudra pour cela non-seulement un seul général, mais encore que rien ne le gêne dans sa marche et dans ses opérations. J'ai fait la campagne sans consulter personne, je n'eusse rien fait de bon s'il eût fallu me concilier avec la manière de voir d'un autre. J'ai remporté quelques avantages sur des forces supérieures, et dans un dénûment absolu de tout, parce que, persuadé que votre confiance se reposait sur moi, ma marche a été aussi prompte que ma pensée.

Si vous m'imposez des entraves de toutes espèces; s'il faut que je réfère de tous mes pas aux commissaires du gouvernement; s'ils ont droit de changer mes mouvements, de m'ôter ou de m'envoyer des troupes, n'attendez plus rien de bon. Si vous affaiblissez vos moyens en partageant vos forces; si vous rompez en Italie l'unité de la pensée militaire, je vous le dis avec douleur, vous aurez perdu la plus belle occasion d'imposer des lois à l'Italie.

Dans la position des affaires de la république en Italie, il est indispensable que vous ayez un général qui ait entièrement votre confiance. Si ce n'était pas moi, je ne m'en plaindrais pas; mais je m'emploierais à redoubler de zèle pour mériter votre estime dans le poste que vous me confieriez. Chacun a sa manière de faire la guerre. Le général Kellermann a plus d'expérience et la fera mieux que moi; mais tous les deux ensemble nous la ferons fort mal.

Je ne puis rendre à la patrie des services essentiels qu'investi entièrement et absolument de votre confiance. Je sens qu'il faut beaucoup de courage pour vous écrire cette lettre ; il serait si facile de m'accuser d'ambition et d'orgueil ! Mais je vous dois l'expression de tous mes sentiments, à vous qui m'avez donné dans tous les temps des témoignages d'estime que je ne dois pas oublier.

Le Général s'était déjà expliqué à ce sujet dans une lettre au directeur Carnot. Cette lettre, qui n'avait pas un caractère officiel, lui permettait d'exprimer son opinion avec moins de ménagement sur le collègue qu'on voulait lui adjoindre. On peut considérer le passage suivant comme traduisant plus fidèlement sa pensée.

« Kellermann commandera l'armée aussi bien que moi ; car personne n'est plus convaincu que je ne le suis que les victoires sont dues au courage et à l'audace de l'armée ; mais je crois que réunir Kellermann et moi en Italie, c'est vouloir tout perdre. Je ne puis pas servir volontiers avec un homme qui se croit le premier général de l'Europe, et d'ailleurs je crois qu'il faut plutôt un mauvais général que deux bons. La guerre est comme le gouvernement ; c'est une affaire de tact.

« Je ne puis vous être utile qu'investi de la même estime que vous me témoigniez à Paris. Que je fasse la guerre ici ou ailleurs, cela m'est indifférent. Servir la patrie, mériter de la postérité une feuille de notre histoire, donner au gouvernement des preuves de mon attachement et de mon dévouement, voilà toute mon ambition. Mais j'ai fort à cœur de ne pas perdre dans huit jours deux mois de fatigues, de peines et de dangers, et de ne pas me trouver entravé. J'ai commencé avec quelque gloire ; je désire continuer d'être digne de vous. »

(*Lettre du* 14 *mai* 1796, *au directeur Carnot.*)

Sans attendre la réponse du directeur, le Général marcha sur l'Adige, du côté de Mantoue. A peine était-il parti, qu'une révolte éclata à Milan et à Pavie. On sait quel en fut le résultat pour cette dernière ville : elle fut prise et pillée. Le Général était revenu sur ses pas à la première nouvelle des événements. Il se préparait à faire un exemple à Milan ;

mais on avait eu peur, et l'ordre était rétabli lorsqu'il y rentra. Il y resta quelques jours, s'occupant du gouvernement. La position que lui avaient déjà faite ses victoires était presque celle d'un roi dans cette partie de l'Italie. Il ordonnait et réglait tout. Le Directoire n'existait pas pour les Italiens. Ils n'apercevaient la République française que dans la personne du général Bonaparte. La lettre suivante, étrangère aux opérations de la guerre, prouve jusqu'où s'étendaient ses soins. Il voulait réveiller les sciences et les arts en Italie. Il en avait compris l'importance dans un État, et savait combien il est nécessaire de les honorer.

Au quartier général à Milan, le 5 prairial an 4 (24 mai 1796).

Au citoyen Oriani.

Les sciences qui honorent l'esprit humain, les arts qui embellissent la vie et transmettent les grandes actions à la postérité, doivent être spécialement honorés dans les gouvernements libres. Tous les hommes de génie, et tous ceux qui ont obtenu un rang dans la république des lettres, sont frères, quel que soit le pays qui les ait vus naître.

Les savants dans Milan ne jouissaient pas de la considération qu'ils devaient avoir. Retirés dans le fond de leurs laboratoires, ils s'estimaient heureux que les rois et les prêtres voulussent bien ne pas leur faire de mal. Il n'en est pas ainsi aujourd'hui; la pensée est devenue libre en Italie : il n'y a plus ni inquisition, ni intolérance, ni despotes. J'invite les savants à se réunir et à me proposer leurs vues sur les moyens qu'il y aurait à prendre, ou les besoins qu'ils auraient pour donner aux sciences et aux beaux-arts une nouvelle vie et une nouvelle existence. Tous ceux qui voudront aller en France seront accueillis avec distinction par le gouvernement. Le peuple français ajoute plus de prix à l'acquisition d'un savant mathématicien, d'un peintre en réputation, d'un homme distingué, quel que soit l'état qu'il professe, que de la ville la plus riche et la plus abondante.

Soyez donc, citoyen, l'organe de ses sentiments auprès des savants distingués qui se trouvent dans le Milanais.

BONAPARTE.

Le Général, obligé de pénétrer sur le territoire de Venise, avertit le sénat pour détourner toute pensée d'hostilité.

Brescia, le 10 prairial an 4 (29 mai 1796).

A la république de Venise.

C'est pour délivrer la plus belle contrée de l'Europe du joug de fer de l'orgueilleuse maison d'Autriche, que l'armée française a bravé les obstacles les plus difficiles à surmonter.

La victoire, d'accord avec la justice, a couronné ses efforts. Les débris de l'armée ennemie se sont rétirés au delà du Mincio. L'armée française passe, pour les poursuivre, sur le territoire de la république de Venise; mais elle n'oubliera pas qu'une longue amitié unit les deux républiques.

La religion, le gouvernement, les usages seront respectés; la plus sévère discipline sera maintenue; tout ce qui sera fourni à l'armée sera exactement payé en argent.

Le général en chef engage les officiers de la république de Venise, les magistrats et les prêtres à faire connaître ses sentiments au peuple, afin que la confiance cimente l'amitié qui depuis longtemps unit les deux nations.

Fidèle dans le chemin de l'honneur comme dans celui de la victoire, le soldat français n'est terrible que pour les ennemis de la liberté et de son gouvernement. BONAPARTE.

Les choses réglées à Milan, le Général reprit son mouvement sur Mantoue, poursuivant les Autrichiens qui fuyaient devant lui. Il les atteignit, près le Mincio, à Borghetto. Beaulieu, ayant essayé de faire résistance, fut battu une dernière fois. Ce combat de Borghetto achevait la ruine de son armée.

Au quartier général de Peschiera, le 13 prairial an 4 (1er juin 1796).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs,

Après la bataille de Lodi, Beaulieu passa l'Adige et le Mincio. Il appuya sa droite au lac Garda, sa gauche sur la ville de Mantoue, et plaça des batteries sur tous les points de cette ligne, afin de défendre le passage du Mincio.

Le quartier général arriva, le 9, à Brescia. J'ordonnai au général de division Kilmaine de se rendre, avec quinze cents hommes de cavalerie et huit bataillons de grenadiers, à Dezinzano. J'ordonnai au général Rusca de se rendre, avec une demi-brigade d'infanterie légère, à Salo. Il s'agissait de faire croire au général Beaulieu que je voulais le tourner par le haut du lac, pour lui couper le chemin du Tyrol, en passant par Riva. Je tins toutes les divisions de l'armée en arrière, en sorte que la droite, par laquelle je voulais effectivement attaquer, se trouvait à une journée et demie de marche de l'ennemi. Je la plaçai derrière la rivière de Chenisa, où elle avait l'air d'être sur la défensive, tandis que le général Kilmaine allait aux portes de Peschiera, et avait tous les jours des escarmouches avec les avant-postes ennemis, dans une desquelles fut tué le général autrichien Liptay.

Le 10, la division du général Augereau remplaça à Dezenzano celle du général Kilmaine, qui rétrograda à Lonado, et arriva, la nuit, à Castiglione. Le général Masséna se trouvait à Monte-Chiaro, et le général Serrurier à Montze. A deux heures après minuit, toutes les divisions se mirent en mouvement, toutes dirigeant leur marche sur Borghetto, où j'avais résolu de passer le Mincio.

L'avant-garde ennemie, forte de trois à quatre mille hommes et de dix-huit cents chevaux, défendait l'approche de Borghetto. Notre cavalerie, flanquée par nos carabiniers et nos grenadiers, qui, rangés en bataille, la suivaient au petit trot, chargea avec beaucoup de bravoure, mit en déroute la cavalerie ennemie, et lui enleva une pièce de canon. L'ennemi s'empressa de passer le pont et d'en couper une arche : l'artillerie légère engagea aussitôt la canonnade. L'on raccommodait avec peine le pont sous le feu de l'ennemi, lorsqu'une cinquantaine de grenadiers, impatients, se jettent à l'eau, tenant leurs fusils sur leur tête, ayant de l'eau jusqu'au menton : le général Gardanne, grenadier par la taille et le courage, était à la tête. Les soldats ennemis croient revoir la fameuse colonne du pont de Lodi : les plus avancés lâchent pied ; on raccommode alors le pont avec facilité, et nos grenadiers, en un instant, passent le Mincio, et

s'emparent de Valeggio, quartier général de Beaulieu, qui venait seulement d'en sortir.

Cependant les ennemis, la plus grande partie en déroute, étaient rangés en bataille entre Valeggio et Villa-Franca. Nous nous gardons bien de les suivre; ils paraissent se rallier et prendre confiance, et déjà leurs batteries se multiplient et se rapprochent de nous. C'était justement ce que je voulais. J'avais peine à contenir l'impatience ou, pour mieux dire, la fureur des grenadiers.

Le général Augereau passa, sur ses entrefaites, avec sa division. Il avait ordre de se porter, en suivant le Mincio, droit sur Peschiera, d'envelopper cette place, et de couper les gorges du Tyrol : Beaulieu et les débris de son armée se seraient trouvés sans retraite.

Pour empêcher les ennemis de s'apercevoir du mouvement du général Augereau, je les fis vivement canonner du village de Valeggio; mais l'ennemi, instruit par ses patrouilles de cavalerie du mouvement du général Augereau, se mit aussitôt en route pour gagner le chemin de Castel-Nuovo : un renfort de cavalerie qui leur arriva les mit à même de protéger leur retraite. Notre cavalerie, commandée par le général Murat, fit des prodiges de valeur. Le général dégagea lui-même plusieurs chasseurs que l'ennemi était sur le point de faire prisonniers. Le chef de brigade du dixième régiment de chasseurs, Leclerc, s'est également distingué. Le général Augereau, arrivé à Peschiera, trouva la place évacuée par l'ennemi.

Le 12, à la pointe du jour, nous nous portâmes à Rivoli; mais déjà l'ennemi avait passé l'Adige et enlevé presque tous les ponts, dont nous ne pûmes prendre qu'une partie. On évalue sa perte, dans cette journée, à quinze cents hommes et cinq cents chevaux, tant tués que prisonniers. Parmi les prisonniers se trouve le prince de Couffla, lieutenant général des armées du roi de Naples, commandant en chef la cavalerie napolitaine. Nous avons pris également cinq pièces de canon, dont deux de 12 et trois de 6, avec sept ou huit caissons chargés de munitions de guerre. Nous avons trouvé à Castel-Nuovo des magasins, dont une partie était déjà consumée par

les flammes. Le général de division Kilmaine a eu son cheval blessé sous lui.

Voilà donc les Autrichiens entièrement expulsés de l'Italie. Nos avant-postes sont sur les montagnes de l'Allemagne. Je ne vous citerai pas tous les hommes qui se sont signalés par des traits de bravoure; il faudrait nommer tous les grenadiers et carabiniers de l'avant-garde. Ils jouent et rient avec la mort. Ils sont aujourd'hui parfaitement accoutumés avec la cavalerie, dont ils se moquent. Rien n'égale leur intrépidité, si ce n'est la gaieté avec laquelle ils font les marches les plus forcées. Ils servent tour à tour la patrie et l'amour.

Vous croiriez qu'arrivés au bivouac ils doivent au moins dormir? Point du tout : chacun fait son conte ou son plan d'opérations du lendemain, et souvent on en voit qui rencontrent très-juste. L'autre jour, je voyais défiler une demi-brigade, un chasseur s'approcha de mon cheval : « Général, me dit-il, il faut faire cela! Malheureux! lui dis-je, veux-tu bien te taire. » Il disparaît à l'instant. Je l'ai fait en vain chercher; c'était justement ce que j'avais ordonné que l'on fît. BONAPARTE.

La république de Gênes, gouvernée comme celle de Venise par une aristocratie, n'avait pu cacher ses mauvaises dispositions contre la France depuis le commencement de la guerre. On ne s'était pas encore déclaré ouvertement; mais le sénat armait et se tenait prêt pour le cas où l'armée française éprouverait des revers. Le projet était de se soulever, et de fermer le passage à nos soldats. En attendant, on faisait assassiner ceux qu'on rencontrait isolément; on interceptait les convois; on outrageait les Français qui se trouvaient sur le territoire de la république. Le Général, ayant écrit plusieurs fois, n'avait reçu que des explications vagues. Il termina par cette menace, qui pour un moment mit fin aux insultes et aux assassinats.

Au quartier général à Tortone, le 26 prairial an 4 (14 juin 1796).

Au sénat de la république de Gênes.

La ville de Gênes est le foyer d'où partent les scélérats qui infestent les grandes routes, assassinant les Français et interceptent nos convois, autant qu'il est en eux.

C'est de Gênes que l'on a soufflé l'esprit de rébellion dans les fiefs impériaux. M. Girola, qui demeure dans cette ville, leur a publiquement envoyé des munitions de guerre; il accueille tous les jours les chefs des assassins, encore dégouttants du sang français.

C'est sur le territoire de la république de Gênes que se commettent une partie de ces horreurs, sans que le gouvernement prenne aucune mesure; il paraît, au contraire, par son silence et l'asile qu'il accorde, sourire aux assassins.

Malheur aux communes qui voient avec joie et même avec indifférence ces crimes qui se commettent sur leur territoire, et le sang français répandu par des assassins?

Il est indispensable que ce mal ait un terme, et que les hommes qui, par leur conduite, protégent les brigands, soient très-sévèrement punis.

Le gouvernement de Novi les protége; je demande que le gouvernement en fasse un exemple sévère.

M. Girola, qui a fait de Gênes une place d'armes contre les Français, doit être arrêté, ou au moins chassé de la ville de Gênes.

Ces satisfactions préalables sont dues aux mânes de mes frères d'armes, égorgés sur votre territoire.

Pour l'avenir, je vous demande une explication catégorique. Pouvez-vous ou non purger le territoire de la république des assassins qui le remplissent? Si vous ne prenez pas des mesures, j'en prendrai : je ferai brûler les villes et les villages sur lesquels sera commis l'assassinat d'un seul Français.

Je ferai brûler les maisons qui donneront refuge aux assassins. Je punirai les magistrats négligents qui auraient transgressé le premier principe de la neutralité, en accordant asile aux brigands.

L'assassinat d'un Français doit porter malheur aux communes entières qui ne l'auraient pas protégé.

La république française sera inviolablement attachée aux principes de la neutralité; mais que la république de Gênes ne soit pas le refuge de tous les brigands. BONAPARTE.

TAYLOR INST. OXFORD

Au quartier-général à Tortone, le 28 prairial an 4 (16 juin 1796).

Au gouverneur de Novi.

Vous donnez refuge aux brigands ; les assassins sont protégés sur votre territoire ; il y en a aujourd'hui dans tous les villages. Je vous requiers de faire arrêter tous les habitants des fiefs impériaux qui se trouvent aujourd'hui sur votre territoire. Vous me répondrez de l'exécution de la présente réquisition. Je ferai brûler les villes et les maisons qui donneront refuge aux assassins ou qui ne les arrêteront pas. BONAPARTE.

L'armée de Beaulieu ne pouvait plus couvrir Mantoue. Le Général fit investir la ville. Il profita d'un moment d'intervalle, pendant le blocus, pour marcher sur les États du Pape. Il s'empara d'abord du duché de Modène, le duc s'étant déclaré contre la France. Pendant ce temps, un corps, sous les ordres d'Augereau, s'était porté sur Bologne, l'une des principales villes des États pontificaux. Elle était déjà rendue, lorsque le Général y arriva. On entra aussi dans la Toscane et l'on se saisit de Livourne pour garantir la neutralité du duc. Ce dernier succès mit fin à la seconde campagne : on verra par les pièces citées plus bas quelle conduite politique le Général se proposait de suivre avec la Toscane.

Au quartier général à Bologne, le 3 messidor an 4 (21 juin 1796).

Au Directoire exécutif.

La division du général Augereau, citoyens directeurs, a passé le Pô à Borgoforte, le 28 prairial ; il est arrivé à Bologne le 1er messidor ; il y a trouvé quatre cents soldats, qui y ont été faits prisonniers.

Je suis parti de Tortone le 29 prairial ; je suis arrivé le 1er messidor à Modène, d'où j'ai envoyé l'ordre, par l'adjudant général Vegnat, à la garnison du château d'Urbin d'ouvrir ses portes, de poser les armes, et de se rendre prisonnière de guerre. J'ai continué ma route pour Bologne ; je suis arrivé à minuit. Nous avons trouvé, dans le fort Urbin, cinquante pièces de canon bien approvisionnées, cinq cents fusils de calibre, de très-beau modèle, et des munitions de bouche pour nourrir six

mille hommes pendant deux mois. Le fort Urbin est dans un bon état de défense; il a une enceinte bastionnée, revêtue et entourée de fossés pleins d'eau, avec un chemin couvert nouvellement réparé. Il était commandé par un chevalier de Malte, et trois cents hommes que nous avons faits prisonniers.

Nous avons fait prisonniers, à Bologne, le cardinal légat, avec tous les officiers de l'état-major, et pris quatre drapeaux. Nous avons également fait prisonniers le cardinal légat de Ferrare avec le commandant de ce fort, qui est un chevalier de Malte. Il y a dans le château de Ferrare cent quatorze pièces de canon.

L'artillerie que nous avons trouvée à Modène, au fort Urbin et au château de Ferrare, forme un équipage de siége qui nous mettra à même d'assiéger Mantoue.

Les vingt tableaux que doit nous fournir Parme sont partis. Le célèbre tableau de *Saint Jérôme* est tellement estimé dans ce pays, qu'on offrait 1,000,000 pour le racheter.

Les tableaux de Modène sont également partis. Le citoyen Barthélemy s'occupe en ce moment à choisir les tableaux de Bologne. Il compte en prendre une cinquantaine, parmi lesquels se trouve la sainte Cécile, qu'on dit être le chef-d'œuvre de Michel-Ange.

Monge, Berthollet, Thouin, naturaliste, sont à Pavie, où ils s'occupent à enrichir notre jardin des Plantes et notre cabinet d'histoire naturelle. J'imagine qu'ils n'oublieront pas une collection complète de serpents, qui m'a paru bien mériter la peine de faire le voyage. Je pense qu'ils seront après-demain à Bologne, où ils auront aussi une abondante récolte à faire.

J'ai vu, à Milan, le célèbre Oriani. La première fois qu'il vint me voir, il se trouva interdit, et ne pouvait pas répondre aux questions que je lui faisais. Il revint enfin de son étonnement : « Pardonnez, me dit-il, mais c'est la première fois que j'entre dans ces superbes appartements; mes yeux ne sont pas accoutumés. . . . . » Il ne se doutait pas qu'il faisait, par ce peu de paroles, une critique bien amère du gouvernement de l'archiduc. Je me suis empressé de lui faire payer ses appointements et de lui donner tous les encouragements nécessaires.

Au premier courrier, je vous enverrai une copie des lettres que

je lui ai écrites, dès l'instant que j'ai reçu la recommandation que vous m'avez envoyée pour lui. BONAPARTE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

29 jours : depuis le 19 juin jusqu'au 18 juillet. — Terminée à Castiglione. — Destruction de la première armée commandée par Wurmser.

Beaulieu n'avait pas été assez heureux pour qu'on lui conservât son commandement. L'Autriche, malgré ses défaites, n'entendait pas encore céder l'Italie; elle fit de nouveaux efforts. Elle avait une armée considérable sur le Rhin; elle crut que cette armée pouvait être réduite sans inconvénient. On en détacha trente mille hommes qui reçurent l'ordre de marcher immédiatement sur l'Italie : on y joignit les débris de l'armée de Beaulieu; des renforts furent envoyés de Vienne. Ces troupes réunies ne formaient pas moins de soixante mille hommes, dont le commandement fut confié à Wurmser, vieux général qui passait pour fort habile, et sur les talents duquel on fondait de grandes espérances. L'armée française ne comptait que quarante-cinq mille hommes. La campagne s'annonça sous des auspices défavorables pour elle. Le général autrichien, étant parvenu à la surprendre sur presque tous les points, l'avait fait reculer; plusieurs divisions, attaquées à l'improviste, avaient été battues. Le général Bonaparte, instruit de ces nouvelles, comprit qu'il ne pouvait rester devant Mantoue. Son parti fut pris aussitôt. Il fit lever le siége, et, réunissant toutes ses forces, il courut au-devant de Wurmser, qui, surpris à son tour, et foudroyé par la rapidité de son adversaire, vit en six jours son armée battue et refoulée jusque dans les gorges du Tyrol, deux fois vaincue à Salo, la veille à Dézenzano, le lendemain à Lonato et enfin à Castiglione, ayant perdu plus de vingt mille hommes, dont douze mille tués, et laissant aux Français presque toute son artillerie et ses bagages.

Instructions au général Vaubois.

Au quartier général à Livourne, le 11 messidor an 4 (29 juin 1796).

Le général Vaubois tiendra garnison à Livourne avec la soixante-quinzième demi-brigade, une compagnie d'artillerie et un escadron du premier régiment de hussards. Il fera mettre les batteries qui défendent l'entrée du port dans un bon état de défense, les fera arranger de manière qu'il n'y ait que des pièces d'un ou au plus deux calibres à chaque batterie. Il

fera monter des grils à boulets rouges, et aura soin que les pièces soient approvisionnées à cent coups. Il choisira un fort de la ville, celui le plus dans le cas de se défendre, et qui a des communications avec l'intérieur; il fera mettre ce fort en état de défense; fera, à cet effet, les déplacements d'artillerie qu'il jugera nécessaires; établira un magasin où il y ait de quoi nourrir deux mille hommes pendant quarante jours, avec tous les accessoires pour soutenir le siége.

Il n'épargnera aucun moyen pour maintenir Livourne dans une parfaite tranquillité. Il fera en sorte de s'attacher les troupes du grand-duc de Toscane, sur lesquelles il aura toujours l'œil. Il se maintiendra en bonne harmonie avec le gouverneur; il lui renverra toutes les affaires de détail; lui montrera de grands égards, surtout en particulier, mais conservera sur lui, surtout en public, une grande supériorité. S'il y avait à Livourne des complots ou toute autre chose qui intéressât l'existence des troupes françaises, il prendra toutes les mesures nécessaires pour rétablir le calme et punir les malintentionnés. Il n'épargnera ni les personnes, ni les propriétés, ni les maisons.

Dans toutes les affaires difficiles qui pourraient lui survenir, il consultera le citoyen Miot, ministre de la république française à Florence, qui sera à même de lui donner de bons renseignements.

Il protégera le consul dans l'opération intéressante dont il est chargé. Se trouvant le premier agent de la République à Livourne, il surveillera tous les intérêts de la République, et me rendra compte de tous les abus qu'il ne dépendrait pas de lui de réprimer.

Il vivra d'une manière convenable. Il aura souvent à sa table les officiers du grand-duc et les consuls des puissances étrangères. Il lui sera accordé à cet effet des dépenses extraordinaires.

Il nommera un officier pour surveiller le port; il nommera un commandant de chaque fort; il maintiendra les corsaires dans une sévère discipline, et veillera à ce qu'ils respectent le pavillon neutre, et spécialement le pavillon espagnol. Il se fera, tous les jours, rendre compte des rapports des vigies. Il me tiendra informé de tout ce qui se passe dans le pays où il se

trouve, et m'enverra le rapport de toutes les nouvelles de Corse qui lui arriveront. Il écrira aux fiefs impériaux qui environnent la ville, afin qu'ils reconnaissent la République, et il me fera part du nombre de ces fiefs, et de leur population, de leur richesse, et de l'esprit qui les anime. Il maintiendra une sévère discipline vis-à-vis ses troupes; il tiendra la main à ce que tous les soldats soient casernés, et que personne, depuis le général jusqu'au dernier employé, ne soit logé chez l'habitant.

Il aura avec lui un adjudant général, un commissaire des guerres, un employé de chaque partie de l'administration.

BONAPARTE.

Au quartier général à Castiglione, le 2 thermidor an 4,(20 juillet 1796).

Au citoyen Garrau, commissaire du gouvernement.

La réquisition que vous avez faite, citoyen commissaire, au général Vaubois, est contraire à l'instruction que m'a donnée le gouvernement. Je vous prie de vous restreindre désormais dans les bornes des fonctions qui vous sont prescrites par le gouvernement du Directoire exécutif; sans quoi, je me trouverais obligé de défendre, à l'ordre de l'armée, d'obtempérer à vos réquisitions. Nous ne sommes tous que par la loi : celui qui veut commander et usurper des fonctions qu'elle ne lui accorde pas, n'est pas républicain.

Quand vous étiez représentant du peuple, vous aviez des pouvoirs illimités ; tout le monde se faisait un devoir de vous obéir. Aujourd'hui vous êtes commissaire du gouvernement, investi d'un très-grand caractère; une instruction positive a réglé vos fonctions, tenez-vous-y. Je sais bien que vous répéterez le propos que je ferai comme Dumouriez. Il est clair qu'un général qui a la présomption de commander l'armée que le gouvernement lui a confiée, et de donner des ordres sans un arrêté des commissaires, ne peut être qu'un conspirateur.

BONAPARTE.

Au quartier général à Castiglione, le 2 thermidor an 4 (20 juillet 1796).

Au général Vaubois.

Je suis très-peu satisfait, général, de votre proclamation. Le commissaire du gouvernement n'a pas le droit de vous requérir, et, dans la place importante que vous commandez, l'on est aussi coupable d'obéir à ceux qui n'ont pas le droit de commander, que de désobéir à ses chefs légitimes. Par l'esprit de l'instruction que je vous avais donnée, et par tout ce que je vous avais dit de vive voix pendant mon séjour à Livourne, il devait vous être facile de sentir que cette proclamation n'aurait pas mon approbation.

Le citoyen Belleville a été uniquement chargé des opérations relatives au séquestre des biens appartenant dans Livourne à nos ennemis. J'ai appris avec étonnement le gaspillage et le désordre qui y existent.

Vous devez accorder au citoyen Belleville toute la force dont il peut avoir besoin, et vous devez le revêtir et lui donner toute la confiance nécessaire pour qu'il dénonce les abus et fasse tourner au profit de la République les marchandises que nous avons séquestrées à nos ennemis.

Pressez l'armement et l'équipement de la soixante-quinzième demi-brigade, parce que, dès l'instant que ces braves gens seront reposés, mon intention est de les rappeler à l'armée.

L'intention du gouvernement n'est pas qu'on fasse aucun tort aux négociants livournais, ni aux sujets du grand-duc de Toscane. Tout en cherchant les intérêts de la nation, on doit être généreux et juste. J'ai été aussi affligé qu'étonné des vexations que l'on commet contre le commerce de Livourne.

Vous voudrez bien me rendre un compte détaillé de tout ce qui a été fait à ce sujet. Vous aurez soin surtout de m'instruire par quelle autorité le citoyen Lachaise a quitté son consulat de Gênes pour s'ingérer dans les affaires de Livourne. Une grande quantité de réfugiés corses se rendent à Livourne, pour passer de là dans cette île. Tenez quatre mille fusils de chasse, un millier de paires de pistolets, six milliers de poudre et des

balles en proportion à la disposition du citoyen Sapey, qui sera chargé de les faire passer aux patriotes insurgés de ce département.

BONAPARTE.

Au quartier général à Castiglione, le 2 thermidor an 4 (31 juillet 1796).

Au Directoire exécutif.

J'ai à vous parler, citoyens directeurs, de notre position militaire, administrative et politique à Livourne.

Les batteries contre la mer sont en bon état; nous avons réparé une citadelle où la garnison peut se mettre à l'abri contre une insurrection. Nous y avons deux mille huit cents hommes de garnison de très-bonnes troupes, deux compagnies d'artillerie, et un bon officier de génie. Si l'armée était obligée d'abandonner le nord de l'Italie, cette garnison se retirerait par Massa et la rivière de Gênes. Le général Vaubois, qui y commande, est un homme sage, ferme, et bon militaire.

Lors de notre entrée à Livourne, j'ai chargé le citoyen Belleville, consul de la République dans cette place, de mettre les scellés sur tous les magasins appartenant aux Anglais, Portugais, Russes, et à toutes les autres puissances avec qui nous sommes en guerre, ainsi qu'aux négociants de ces différentes nations. Je préviens le citoyen Belleville qu'il serait personnellement responsable des dilapidations qui pourraient avoir lieu. Cet homme est généralement estimé pour sa probité. Après mon départ, une nuée d'agioteurs génois est venue pour s'emparer de ces richesses. Toutes les mesures que j'avais prises ont été dérangées, et l'on a substitué à un seul responsable, des commissions où tout le monde dilapide en amusant son voisin. Vous trouverez ci-joint l'extrait de deux lettres du général Vaubois. On se conduit d'une manière dure envers les négociants livournais; on les traite avec plus de rigueur que vous n'avez intention que l'on se conduise envers les négociants anglais mêmes. Cela alarme le commerce de toute l'Italie, et nous fait passer à ses yeux pour des Vandales, et cela a entièrement indisposé les négociants de la ville de Gênes. La masse du peuple de cette ville, qui nous a toujours été favorable, est actuellement très-prononcée contre nous.

Si notre conduite administrative à Livourne est détestable, notre conduite politique envers la Toscane n'est pas meilleure. Je me suis toujours gardé de faire aucune espèce de proclamation, et j'ai expressément ordonné qu'on ne fît en apparence aucun acte de gouvernement. La proclamation qui a été publiée vous prouvera combien l'on fait peu de cas de ma manière de voir et des ordres que j'ai donnés. La mesure de chasser les émigrés de Livourne et de vingt lieues à la ronde, par une proclamation, est aussi inutile qu'impolitique. Il y a très-peu d'émigrés dans Livourne; le grand-duc même a donné des ordres pour les chasser. Il était bien plus simple d'en faire arrêter trois ou quatre par les autorités mêmes du pays; le peu qui reste se serait bientôt sauvé. Cette proclamation, où l'on s'attribue une juridiction sur vingt lieues de pays, est d'un très-mauvais effet, à moins (ce qui est extrêmement contraire à vos instructions), que nous ne voulions prendre le ton et la politique de l'ancienne Rome.

Les Anglais se sont emparés de Porto-Ferrajo. Maîtres de la mer comme ils le sont, il était difficile de s'opposer à cette entreprise. Quand nous serons maîtres de la Corse, ce qui ne doit pas tarder, il nous deviendra possible de les chasser de cette île.

Je vous envoie copie de la lettre que m'a écrite le grand-duc de Toscane, de celle de notre ministre à Florence, et la copie de la réponse.

Dans la position actuelle de l'Italie, il ne faut nous faire aucun nouvel ennemi, et attendre la décision de la campagne pour prendre un parti conforme aux vrais intérêts de la République. Vous sentirez sans doute alors qu'il ne nous convient pas de laisser le duché de Toscane au frère de l'empereur. Je désirerais que jusque-là on ne se permît aucune menace, ni aucun propos à Livourne, contre la cour de Toscane. Les moindres de mes paroles et de celles de vos commissaires sont épiées et rapprochées avec une grande importance; on croit toujours être ici dans les couloirs de la Convention.

BONAPARTE.

Au quartier général à Castiglione, le 19 thermidor an 4 (6 août 1796).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs,

Les événements militaires se sont succédé avec une telle rapidité depuis le 11, qu'il m'a été impossible de vous en rendre compte plus tôt.

Depuis plusieurs jours, les vingt mille hommes de renfort que l'armée autrichienne du Rhin avait envoyés à l'armée d'Italie étaient arrivés; ce qui, joint à un nombre considérable de recrues et à un grand nombre de bataillons venus de l'intérieur de l'Autriche, rendait cette armée extrêmement redoutable. L'opinion générale était que bientôt les Autrichiens seraient dans Milan.

Le 11, à trois heures du matin, la division du général Masséna est attaquée par des forces nombreuses; elle est obligée de céder l'intéressant poste de la Corona. Au même instant une division de quinze mille Autrichiens surprend la division du général Soret à Salo, et s'empare de ce poste important.

Le général de brigade Guieux, avec six cents hommes de la quinzième demi-brigade d'infanterie légère, se renferme dans une grande maison de Salo, et là brave tous les efforts de l'ennemi qui le cernait de tous côtés. Le général de brigade Rusca a été blessé.

Tandis qu'une partie de cette division cernait le général Guieux à Salo, une autre partie descendit sur Brescia, surprit les factionnaires qui s'y trouvaient, fit prisonnières quatre compagnies que j'y avais laissées; quatre-vingts hommes du vingt-cinquième régiment de chasseurs; deux généraux et quelques officiers supérieurs qui étaient restés malades.

La division du général Soret, qui aurait dû couvrir Brescia, fit sa retraite sur Dezenzano. Dans cette circonstance difficile, pressé par une armée nombreuse que ses avantages devaient nécessairement enhardir, je sentis qu'il fallait adopter un plan vaste.

L'ennemi, en descendant du Tyrol par Brescia et l'Adige, me mettait au milieu. Si l'armée républicaine était trop faible

pour faire face aux divisions de l'ennemi, elle pouvait battre chacune d'elles séparément, et par ma position je me trouvais entre elles. Il m'était donc possible, en rétrogradant rapidement, d'envelopper la division ennemie descendue de Brescia, la prendre prisonnière et la battre complétement, et de là revenir sur le Mincio attaquer Wurmser et l'obliger à repasser dans le Tyrol. Mais, pour exécuter ce projet, il fallait dans vingt-quatre heures lever le siége de Mantoue, qui était sur le point d'être pris, car il n'y avait pas moyen de retarder six heures. Il fallait repasser sur-le-champ le Mincio, et ne pas donner le temps aux divisions ennemies de m'envelopper. La fortune a souri à ce projet, et le combat de Dezenzano, les deux combats de Salo, la bataille de Lonado, celle de Castiglione, en sont les résultats.

Le 12 au soir, toutes les divisions se mirent en marche sur Brescia. Cependant la division autrichienne qui s'était emparée de Brescia était déjà arrivée à Lonado.

Le 13, j'ordonnai au général Soret de se rendre à Salo pour délivrer le général Guieux, et au général Dallemagne d'attaquer et de reprendre Lonado, à quelque prix que ce fût. Soret réussit complétement à délivrer le général Guieux, à Salo, après avoir battu l'ennemi, lui avoir pris deux drapeaux, deux pièces de canon et deux cents prisonniers.

Le général Guieux et les troupes sous ses ordres sont restés quarante-huit heures sans pain et se battant toujours contre les ennemis.

Le général Dallemagne n'eut pas le temps d'attaquer les ennemis; il fut attaqué lui-même. Un combat opiniâtre, longtemps indécis, s'engagea; mais j'étais tranquille, la brave trente-deuxième demi-brigade était là. En effet, l'ennemi fut complétement battu; il laissa six cents morts sur le champ de bataille et six cents prisonniers.

Le 14, à midi, Augereau entra dans Brescia : nous y trouvâmes tous nos magasins, que l'ennemi n'avait pas encore eu le temps de prendre, et les malades qu'il n'avait pas eu le temps d'évacuer.

Le 15, la division du général Augereau retourna à Monte-Chiaro : Masséna prit position à Lonado et à Ponte-San-Marco.

J'avais laissé à Castiglione le général Valette avec dix-huit cents hommes. Il devait défendre cette position importante, et par là tenir toujours la division du général Wurmser loin de moi. Cependant, le 15 au soir, le général Valette abandonna ce village avec la moitié de ses troupes, et vint à Monte-Chiaro porter l'alarme, en annonçant que le reste de sa troupe était prisonnière. Mais, abandonnés par leur général, ces braves gens trouvèrent des ressources dans leur courage, et opérèrent leur retraite sur Ponte-San-Marco. J'ai sur-le-champ, et devant sa troupe, suspendu de ses fonctions ce général, qui déjà avait montré très-peu de courage à l'attaque de la Corona.

Le général Soret avait abandonné Salo; j'ordonnai au brave général Guieux d'aller reprendre ce poste essentiel.

Le 16, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes en présence. Le général Guieux, qui était à notre gauche, devait attaquer Salo; le général Masséna était au centre et devait attaquer Lonado; le général Augereau, qui était à la droite, devait attaquer par Castiglione. L'ennemi, au lieu d'être attaqué, attaqua l'avant-garde de Masséna, qui était à Lonado. Déjà elle était enveloppée, et le général Pigeon prisonnier: l'ennemi nous avait enlevé trois pièces d'artillerie à cheval. Je fis aussitôt former la dix-huitième demi-brigade et la trente-deuxième en colonnes serrées, par bataillon; et tandis qu'au pas de charge, nous cherchions à percer l'ennemi, celui-ci s'étendait davantage pour chercher à nous envelopper. Sa manœuvre me parut un sûr garant de la victoire. Masséna envoya seulement quelques tirailleurs sur les ailes des ennemis, pour retarder leur marche; la première colonne arrivée à Lonado força les ennemis. Le quinzième régiment de dragons chargea les houlans et reprit nos pièces.

Dans un instant l'ennemi se trouva éparpillé et disséminé. Il voulait opérer sa retraite sur le Mincio. J'ordonnai à mon aide de camp, chef de brigade, Junot, de se mettre à la tête de ma compagnie des guides, de poursuivre l'ennemi, de le gagner de vitesse à Dezenzano, et de l'obliger par là de se retirer sur Salo. Arrivé à Dezenzano, il rencontra le colonel Bender avec une partie de son régiment de houlans, qu'il chargea. Mais Junot,

ne voulant pas s'amuser à charger la queue, fit un détour par la droite, prit en front le régiment, blessa le colonel, qu'il voulait prendre prisonnier, lorsqu'il fut lui-même entouré; et, après en avoir tué six de sa propre main, il fut culbuté, renversé dans un fossé, et blessé de six coups de sabre, dont on me fait espérer qu'aucun ne sera mortel.

L'ennemi opérait sa retraite sur Salo. Salo se trouvant à nous, cette division errante dans les montagnes a été presque toute prisonnière. Pendant ce temps Augereau marchait sur Castiglione, s'emparait de ce village. Toute la journée il livra et soutint des combats opiniâtres contre des forces doubles des siennes. Artillerie, infanterie, cavalerie, tout a fait parfaitement son devoir, et l'ennemi, dans cette journée mémorable, a été complétement battu de tous les côtés.

Il a perdu dans cette journée vingt pièces de canon, deux à trois mille hommes tués ou blessés et quatre mille prisonniers, parmi lesquels trois généraux.

Nous avons perdu le général Beyrand. Cette perte, très-sensible à l'armée, l'a été plus particulièrement pour moi. Je faisais le plus grand cas des qualités guerrières et morales de ce brave homme.

Le chef de la quatrième demi-brigade, Pourailler; le chef de brigade du premier régiment de hussards, Bourgon; le chef de brigade du vingt-deuxième régiment de chasseurs, Marmet, ont également été tués.

La quatrième demi-brigade, à la tête de laquelle a chargé l'adjudant général Verdier, s'est comblée de gloire.

Le général Dommartin, commandant l'artillerie, a montré autant de courage que de talent.

Le 17, j'avais ordonné au général Despinois de pénétrer dans le Tyrol par le chemin de Chieso; il devait auparavant culbuter cinq à six mille ennemis qui se trouvaient à Gavardo. L'adjudant général Herbin eut de grands succès, culbuta les ennemis, en fit un grand nombre prisonniers; mais, n'ayant pas été soutenu par le reste de la division, il fut entouré, et ne put opérer sa retraite qu'en se faisant jour au travers des ennemis.

J'envoyai le général Saint-Hilaire à Salo pour se concerter avec le général Guieux, et attaquer la colonne ennemie qui était à Gavardo, pour avoir le chemin du Tyrol libre. Après une fusillade assez vive, nous défîmes les ennemis, et nous leur fîmes dix-huit cents prisonniers.

Pendant toute la journée du 17, Wurmser s'occupa à rassembler les débris de son armée, à faire arriver sa réserve, à tirer de Mantoue tout ce qui était possible, à les ranger en bataille dans la plaine, entre le village de Scanello, où il appuya sa droite, et la Chiesa, où il appuya sa gauche.

Le sort de l'Italie n'était pas encore décidé. Il réunit un corps de vingt-cinq mille hommes, une cavalerie nombreuse, et sentit pouvoir encore balancer le destin. De mon côté, je donnai des ordres pour réunir toutes les colonnes de l'armée.

Je me rendis moi-même à Lonado, pour voir les troupes que je pouvais en tirer. Mais quelle fut ma surprise, en entrant dans cette place, d'y recevoir un parlementaire, qui sommait le commandant de Lonado de se rendre, parce que, disait-il, il était cerné de tous côtés. Effectivement, les différentes vedettes de cavalerie m'annonçaient que plusieurs colonnes touchaient nos grand'gardes, et que déjà la route de Brescia à Lonado était interceptée au pont San-Marco. Je sentis alors que ce ne pouvait être que les débris de la division coupée qui, après avoir erré, et s'être réunis, cherchaient à se faire passage.

La circonstance était assez embarrassante. Je n'avais à Lonado qu'à peu près douze cents hommes. Je fis venir le parlementaire, je lui fis débander les yeux; je lui dis que si son général avait la présomption de prendre le général en chef de l'armée d'Italie, il n'avait qu'à avancer; qu'il devait savoir que j'étais à Lonado, puisque tout le monde savait que l'armée républicaine y était; que tous les officiers généraux et officiers supérieurs de la division seraient responsables de l'insulte personnelle qui m'était faite. Je lui déclarai que si sous huit minutes, toute sa division n'avait pas posé les armes, je ne ferais grâce à aucun.

Le parlementaire parut fort étonné de me voir là, et un instant après toute cette colonne posa les armes. Elle était forte de

quatre mille hommes, deux pièces de canons, et cinquante hommes de cavalerie. Elle venait de Gavardo, et cherchait une issue pour se sauver. N'ayant pas pu se faire jour le matin par Salo, elle cherchait à le faire par Lonado.

Le 18, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes en présence. Cependant il était six heures du matin et rien ne bougeait encore. Je fis faire un mouvement rétrograde à toute l'armée pour attirer l'ennemi à nous, tandis que le général Serrurier, que j'attendais à chaque instant, venait de Marcario, et dès lors tournait toute la gauche de Wurmser. Ce mouvement eut en partie l'effet qu'on en attendait. Wurmser se prolongeait sur sa droite pour observer nos derrières.

Dès l'instant que nous aperçûmes la division du général Serrurier, commandée par le général Fiorella, qui attaquait la gauche, j'ordonnai à l'adjudant général Verdier d'attaquer une redoute qu'avaient faite les ennemis dans le milieu de la plaine pour soutenir leur gauche. Je chargeai mon aide de camp, chef de bataillon, Marmont, de diriger vingt pièces d'artillerie légère, et d'obliger par ce seul feu l'ennemi à nous abandonner ce poste intéressant. Après une vive canonnade, la gauche de l'ennemi se mit en pleine retraite.

Augereau attaqua le centre de l'ennemi, appuyé à la tour de Solferino. Masséna attaqua la droite : l'adjudant général Leclerc, à la tête de la cinquième demi-brigade, marcha au secours de la quatrième demi-brigade.

Toute la cavalerie aux ordres du général Beaumont marcha sur la droite, pour soutenir l'artillerie légère et l'infanterie. Nous fûmes partout victorieux ; partout nous obtînmes les succès les plus complets.

Nous avons pris à l'ennemi dix-huit pièces de canons, cent vingt caissons de munitions. Sa perte va à deux mille hommes, tant tués que prisonniers. Il a été dans une déroute complète; mais nos troupes, harassées de fatigues, n'ont pu les poursuivre que l'espace de trois lieues. L'adjudant général Frontin a été tué : ce brave homme est mort en face de l'ennemi.

Voilà donc en cinq jours une autre campagne finie. Wurmser

a perdu dans ces cinq jours soixante-dix pièces de canons de campagne, tous ses caissons d'infanterie, douze à quinze mille prisonniers, six mille hommes tués ou blessés, et presque toutes les troupes venant du Rhin. Indépendamment de cela, une grande partie est encore éparpillée, et nous les ramassons en poursuivant l'ennemi. Tous les officiers, soldats et généraux ont déployé dans cette circonstance difficile un grand caractère de bravoure. Je vous demande le grade de général de brigade pour les adjudants Verdier et Vignolles. Le premier a contribué aux succès d'une manière distinguée; le second, qui est le plus ancien adjudant général de toute l'armée, joint à un courage sûr des talents et une activité rares. Je vous demande le grade de chef de bataillon pour l'adjoint Ballet, celui de général de division pour le général de brigade Dallemagne; celui de chef de brigade d'artillerie pour le citoyen Songis, chef de bataillon.

BONAPARTE.

Au quartier général à Brescia, le 26 thermidor an 4 (15 août 1796).

Au Directoire exécutif.

Je crois utile, citoyens directeurs, de vous donner mon opinion sur les généraux employés à cette armée. Vous verrez qu'il en est fort peu qui peuvent me servir.

BERTHIER : Talents, activité, courage, caractère, tout pour lui.

AUGEREAU : Beaucoup de caractère, de courage, de fermeté, d'activité; a l'habitude de la guerre, est aimé du soldat; heureux dans ses opérations.

MASSÉNA : Actif, infatigable, a de l'audace, du coup d'œil et de la promptitude à se décider.

SERRURIER : Se bat en soldat, ne prend rien sur lui, ferme, n'a pas assez bonne opinion de ses troupes; est malade.

DESPINOIS : Mou, sans activité, sans audace, n'a pas l'état de la guerre, n'est pas aimé du soldat, ne se bat pas à sa tête; a d'ailleurs de la hauteur, de l'esprit et des principes politiques sains : bon à commander dans l'intérieur.

SAURET : Bon, très-bon soldat, pas assez éclairé pour être général, peu heureux.

ABATTUCCI [1] : Pas bon à commander cinquante hommes.

GARNIER, MEUNIER, CASABIANCA : Incapables; pas bons à commander un bataillon dans une guerre aussi active et aussi sérieuse que celle-ci.

MACQUART : Brave homme, pas de talent, vif.

GAUTHIER : Bon pour un bureau; n'a jamais fait la guerre.

Vaubois et Sahuguet étaient employés dans les places; je viens de les faire venir à l'armée : j'apprendrai à les apprécier. Ils se sont très-bien acquittés de ce que je leur ai confié jusqu'ici; mais l'exemple du général Despinois, qui était très-bien à Milan et très-mal à la tête de sa division, m'ordonne de juger les hommes d'après leurs actions. BONAPARTE.

On a vu quelles étaient les dispositions du sénat de Gênes. Les cours de Rome et de Naples n'étaient pas moins hostiles : il en était de même de Venise. Tous ces gouvernements étaient animés par la haine de la la révolution. Trop faibles pour se déclarer, ils affectaient la neutralité lorsque l'armée française était victorieuse ou à peu de distance; on sollicitait même des armistices; on les signait. Mais, lorsqu'on espérait qu'elle serait vaincue, et qu'on la voyait engagée au loin contre des forces supérieures, on recommençait à se coaliser, à armer. On suivait l'exemple des Génois; on refusait les subsides qu'on avait promis; on insultait les Français établis dans le pays; on ameutait contre eux le bas peuple et les campagnes. C'est ce qu'avait fait le gouvernement napolitain pendant les dernières opérations. Le général Bonaparte annonça l'intention où il était de le châtier, s'il persistait dans ce système de malveillance et de perfidie.

Au quartier général à Milan, le 9 fructidor an 4 (26 août 1796).

Au Directoire exécutif.

Le roi de Naples, à la tête de vingt-quatre mille hommes (ce qui pourrait bien n'aller qu'à quinze mille), s'est avancé sur les terres du Pape, menaçant de se porter sur Rome, et de là ve-

[1] Vieux général de division, oncle du brave général Abattucci, mort au siége d'Huningue, en 1797.

nir se joindre à Wurmser, ou se porter sur Livourne pour nous chasser de cette place, de concert avec les Anglais. L'alarme était dans Rome, et le cabinet de Sa Sainteté était dans la plus grande consternation.

J'ai écrit au citoyen Cacault de rassurer la cour de Rome, et de signifier à celle de Naples que, si le roi des Deux-Siciles s'avançait sur les terres de Rome, je regarderais l'armistice comme nul, et que je ferais marcher une division de mon armée pour couvrir Rome. Le citoyen Cacault m'assure, sans en être certain, que le roi de Naples s'est désisté de son entreprise, et qu'il est retourné de sa personne à Naples. Cette cour est perfide et bête. Je crois, si M. Pignatelli n'est pas encore arrivé à Paris, qu'il convient de séquestrer les deux mille hommes de cavalerie que nous avons en dépôt; d'arrêter toutes les marchandises qui sont à Livourne; de faire un manifeste bien frappé, pour faire sentir la mauvaise foi de la cour de Naples, principalement d'Acton. Dès l'instant qu'elle sera menacée, elle deviendra humble et soumise. Les Anglais ont fait croire au roi de Naples qu'il était quelque chose; je lui montrerai qu'il n'est rien. J'ai écrit à M. d'Azarra, à Rome. Je lui ai dit que si la cour de Naples, au mépris de l'armistice, cherche encore à se mettre sur les rangs, je prends l'engagement, à la face de l'Europe, de marcher contre ses prétendus soixante-dix mille hommes avec six mille grenadiers, quatre mille hommes de cavalerie et cinquante pièces de canon. La bonne saison s'avance : d'ici à six semaines, j'espère que la plus grande partie de nos malades seront guéris. Les secours que vous m'annoncez arrivés, je pourrai à la fois faire le siége de Mantoue, et tenir en respect Naples et les Autrichiens.

La cour de Rome, pendant le temps de nos désastres, ne s'est pas mieux conduite que les autres. Elle avait envoyé un légat à Ferrare. Je l'ai fait arrêter, et je le tiens en otage à Brescia : c'est le cardinal Mattei. Le vice-légat, nommé Grena, s'était sauvé, et n'était plus qu'à deux heures de Rome. Je lui ai envoyé l'ordre de venir à Milan; il est venu. Comme il est moins coupable, je le renverrai après l'avoir retenu quelques jours ici.

On fait courir beaucoup de bruits sur le roi de Sardaigne; mais je crois que tout cela est dénué de fondement. Il a vendu son équipage d'artillerie, licencié ses régiments provinciaux; et s'il cherche à recruter, c'est qu'il aime mieux avoir des troupes étrangères que des régiments nationaux, dont il est peu sûr. Il serait bon que les journalistes voulussent bien ne pas publier sur son compte des absurdités comme celles qu'on publie tous les jours. Il est des coups de plume écrits sur des ouï-dire, et sans mauvaise intention, qui nous font plus de mal, plus d'ennemis, qu'une contribution dont nous tirerions avantage. Peut-être serait-il utile qu'un journal officiel insérât un article qui démentît ces bruits absurdes et ridicules. BONAPARTE.

QUATRIÈME CAMPAGNE.

Dix-huit jours : depuis le 4 septembre jusqu'au 22. — Terminée par la bataille de Saint-George. — Destruction de la deuxième armée commandée par Wurmser.

La troisième campagne avait été terminée dans les premiers jours du mois d'août. La quatrième ne commença qu'un mois après. L'Autriche, toujours plus animée et plus opiniâtre, avait remis sur pied une nouvelle armée. Il ne lui avait fallu qu'un mois pour combler les vides opérés dans les rangs de ses soldats par le feu de nos bataillons. Wurmser se représentait en ligne avec cinquante mille hommes. Il tenait les gorges du Tyrol. C'est le passage pour entrer en Autriche. Son plan était de laisser une partie de son armée à la garde de ce passage, tandis qu'il descendrait avec l'autre pour disputer la ligne de l'Adige aux Français. Bonaparte ne l'attendit pas. Dès le 1er septembre, l'armée se mit en marche. En dix jours, l'ennemi battu à Roveredo, à Bassano, à Saint-Georges, avait perdu toutes ses positions. Les deux divisions de son armée étaient détruites; les défilés du Tyrol franchis. Vingt mille Autrichiens avaient été tués. Il ne restait plus à Wurmser que quatorze mille hommes, avec lesquels il s'enferma dans Mantoue. Rien ne s'opposait plus à la marche des Français sur Venise. Il fallait d'abord s'emparer de la ville de Mantoue. Le général l'investit de nouveau. Dès le commencement de la campagne, l'Autriche avait appelé les Tyroliens aux armes contre les Français. On sait que de tous temps le Tyrol a été très-attaché à la maison d'Autriche.

On pouvait craindre un soulèvement. Le Général chercha à le

prévenir par la proclamation suivante, qui commence la série des pièces relatives à cette campagne.

Au quartier général à Brescia, le 13 fructidor an 4 (30 août 1796).

Aux habitants du Tyrol.

Vous sollicitez la protection de l'armée française ; il faut vous en rendre dignes. Puisque la majorité d'entre vous est bien intentionnée, contraignez ce petit nombre d'hommes opiniâtres à se soumettre; leur conduite insensée tend à attirer sur leur patrie les fureurs de la guerre.

La supériorité des armes françaises est aujourd'hui constatée : les ministres de l'empereur, achetés par l'or des Anglais, le trahissent; ce malheureux prince ne fait pas un pas qui ne soit une faute.

Vous voulez la paix; les Français combattent pour elle. Nous ne passons sur votre territoire que pour obliger la cour de Vienne à se rendre au vœu de l'Europe désolée, et entendre le cri de ses peuples. Nous ne venons pas ici pour nous agrandir; la nature a tracé nos limites au Rhin et aux Alpes, dans le même temps qu'elle a posé au Tyrol les limites de la maison d'Autriche.

Tyroliens, quelle qu'ait été votre conduite, rentrez dans vos foyers; quittez des drapeaux tant de fois battus, et impuissants pour vous défendre. Ce n'est pas quelques ennemis de plus que peuvent redouter les vainqueurs des Alpes et d'Italie; mais c'est quelques victimes de moins que la générosité de ma nation m'ordonne de chercher à épargner.

Nous nous sommes montrés redoutables dans les combats, mais nous sommes les amis de ceux qui nous reçoivent avec hospitalité.

La religion, les habitudes, les propriétés des communes qui se soumettront, seront respectées.

Les communes dont les compagnies de Tyroliens ne seraient pas rentrées à notre arrivée seront incendiées, les habitants seront pris en otages et envoyés en France.

Lorsqu'une commune sera soumise, les syndics seront tenus de donner à l'heure même la note des habitants qui seraient à la solde de l'empereur, et, s'ils font partie des compagnies tyroliennes, on incendiera sur-le-champ leurs maisons et on arrêtera leurs parents jusqu'au dernier degré, lesquels seront envoyés en otages en France.

Tout Tyrolien faisant partie des compagnies franches, pris les armes à la main, sera sur-le-champ fusillé.

Les généraux de division seront chargés de la stricte exécution du présent arrêté. BONAPARTE.

Au quartier général de Duc-Castelli, le 13 fructidor an 4 (30 août 1796).

Au Directoire exécutif.

Je vous ai rendu compte, citoyens directeurs, dans ma dernière dépêche, que le général Wurmser, obligé d'abandonner Bassano, s'était porté de sa personne avec les débris de deux bataillons de grenadiers à Montebello, entre Vicence et Vérone, où il avait rejoint la division qu'il avait fait marcher sur Vérone, forte de quatre mille cinq cents hommes de cavalerie et cinq mille d'infanterie, au premier instant qu'il avait su que je me portais sur Trente.

Le 23, la division du général Augereau se porta sur Padoue; elle ramassa les débris de l'armée autrichienne et quatre cents hommes qui les escortaient : celle de Masséna se rendit à Vicence. Wurmser se trouvait entre l'Adige et la Brenta : il lui était impossible de franchir la Brenta, puisque deux divisions de l'armée lui en fermaient le passage; il ne lui restait d'autre ressource que de se jeter dans Mantoue. Mais ayant prévu, à mon départ pour Trente, le mouvement que ferait le général Wurmser, j'avais laissé dans Vérone le général de division Kilmaine, et fait garnir d'artillerie les remparts de cette place. Le général Kilmaine, avec sa sagacité ordinaire, a su imposer à l'ennemi et le tenir pendant quarante-huit heures en respect, le repoussant par le feu de son artillerie toutes les fois qu'il a essayé de pénétrer. Je n'avais pu lui laisser que des forces trop

peu considérables pour contenir une ville très-populeuse, et pour repousser un corps d'armée qui avait tant de raisons de ne rien épargner pour se rendre maître de cette place importante. Il se loue beaucoup du chef de bataillon Muirond, qui y commandait l'artillerie.

Le 23 au soir, le général Wurmser apprit l'arrivée du général Masséna à Vicence ; il sentit qu'il n'avait plus un moment à perdre ; il fila toute la nuit le long de l'Adige, qu'il passa à Porto-Legnago.

Le 24 au soir, la division du général Masséna passa l'Adige à Ronco, dans le temps que la division du général Augereau marchait de Padoue sur Porto-Legnago, ayant bien soin d'éclairer sa gauche pour que l'ennemi ne cherchât pas à se sauver par Castel-Basilo.

Le 25, à la pointe du jour, je donnai ordre à la division du général Masséna de se porter à Sanguinetto, afin de barrer le passage à Wurmser. Le général Sahuguet, avec une brigade, se porta à Castellaro, et eut ordre de couper tous les ponts sur la Molinella.

COMBAT DE CEREA.

Pour se rendre de Ronco à Sanguinetto, il y a deux chemins : l'un, qui part de Ronco, passe par la gauche, en suivant l'Adige, et rencontre le chemin de Porto-Legnago à Mantoue ; le second conduit directement de Ronco à Sanguinetto ; c'était celui qu'il fallait prendre ; au contraire on prit le premier. Le général Murat, à la tête de quelques centaines de chasseurs, arrivé à Cerea, rencontra la tête de la division de Wurmser ; il culbuta plusieurs escadrons de cavalerie. Le général Pigeon, commandant l'avant-garde du général Masséna, sentant la cavalerie engagée, se précipite avec son infanterie légère pour la soutenir. Il passe le village et s'empare du pont sur lequel l'ennemi devait passer. La division du général Masséna était encore éloignée. Après un moment d'étonnement et d'alarme donnée à la division du général Wurmser, ce général fit ses dispositions, culbuta notre avant-garde, reprit le pont et le village de Cerea. Je m'y étais porté au premier coup de canon

que j'avais entendu; il n'était plus temps. Il faut faire à l'ennemi un pont d'or ou lui opposer une barrière d'acier. Il fallut se résoudre à laisser échapper l'ennemi, qui, selon tous les calculs et toutes les probabilités, devait être, ce jour-là, obligé de poser les armes et de se rendre prisonnier. Nous nous contentâmes de rallier notre avant-garde et de retourner à demi-chemin de Ronco à Cerea. Nous avons trouvé le lendemain sur le champ de bataille plus de cent hommes tués à l'ennemi, et nous lui avons fait deux cent cinquante prisonniers. Nous sommes redevables au courage du huitième bataillon de grenadiers et au sang-froid du général de brigade Victor, d'être sortis à si bon marché d'une lutte aussi inégale.

COMBAT DE CASTELLARO.

Wurmser fila toute la nuit du 25 au 26 sur Mantoue avec une telle rapidité, qu'il arriva le lendemain de bonne heure à Nogara. Il apprit que les ponts de la Molinella étaient coupés, et qu'une division française l'attendait à Castellaro. Il sentit qu'il ne fallait pas essayer de forcer Castellaro, puisque, dès la pointe du jour, nous nous étions mis à sa poursuite. J'esperais encore le trouver se battant avec le général Sahuguet; mais malheureusement celui-ci n'avait pas coupé le pont de Villa-Impenta sur la Molinella, à une lieue de sa droite. Wurmser avait filé par là. Dès l'instant que le général Sahuguet avait su son passage, il avait envoyé quelques chasseurs pour le harceler et retarder sa marche; mais il avait trop peu de monde pour pouvoir y réussir. Le général Charton, avec trois cents hommes, fut enveloppé par un régiment de cuirassiers. Au lieu de se poster dans les fossés, ces braves soldats voulurent payer d'audace et charger les cuirassiers; mais, après une vigoureuse résistance, ils furent enveloppés. Le général Charton a été tué dans ce combat, et trois cents hommes ont été faits prisonniers, parmi lesquels le chef de brigade Dugoulot, chef de la douzième demi-brigade d'infanterie légère.

PRISE DE PORTO-LEGNAGO.

Le général Augereau, arrivé le 21 devant Porto-Legnago, investit la place. Le général Masséna y envoya la brigade du général Victor pour l'investir du côté de l'Adige. Après quelques pourparlers, la garnison, forte de seize cent soixante-treize hommes, se rendit prisonnière de guerre le 27. Nous y trouvâmes vingt-deux pièces de canons de campagne, tout attelées, ainsi que leurs caissons et les cinq cents hommes que Wurmser nous avait fait prisonniers au combat de Cerea, et qui, par ce moyen, furent délivrés.

COMBAT DE DUE-CASTELLI.

Le 28, la division du général Masséna partit à la pointe du jour de Castellero, se porta sur Mantoue par la route de Due-Castelli, afin d'engager l'ennemi à rentrer dans la place, en s'emparant du faubourg Saint-George. Le combat s'engagea à midi : il fut encore engagé trop promptement; la cinquième demi-brigade se trompa de chemin et n'arriva pas à temps. La nombreuse cavalerie ennemie étonna notre infanterie légère; mais la brave trente-deuxième soutint le combat jusqu'au soir, et nous restâmes maîtres du champ de bataille, éloigné de deux milles du faubourg Saint-George. Le général Sahuguet, après avoir investi la citadelle, s'est porté sur la Favorite. Déjà il avait obtenu les plus grands succès; il avait pris à l'ennemi trois pièces de canons; mais il fut obligé de prendre une position en arrière, et d'abandonner l'artillerie qu'il venait de prendre.

BATAILLE DE SAINT-GEORGE.

Cependant les hulans, les hussards et les cuirassiers ennemis, fiers de ces petits succès, inondaient la campagne. Le général Masséna leur fit tendre des embuscades, qui obtinrent un succès d'autant plus heureux, qu'elles mirent aux prises notre infanterie légère avec eux. Nous en tuâmes ou prîmes environ cent cinquante. Les cuirassiers ne sont pas à l'abri de nos coups de fusil. L'ennemi a eu au moins trois cents blessés.

C'est dans ces petits chocs que le général Masséna a montré beaucoup de fermeté à rallier sa troupe et à la conduire au combat. Le général Kilmaine, à la tête du vingtième de dragons, a contenu l'ennemi, et a par là rendu un grand service. Ces combats, qui n'étaient dans la réalité que des échauffourées, donnèrent beaucoup de confiance à nos ennemis. Il fallait l'accroître par tous les moyens possibles, car nous ne pouvions pas avoir de plus grand bonheur que de porter l'ennemi à engager une affaire sérieuse hors de ses remparts.

Le général Masséna prit, la nuit du 28 au 29, une position en arrière. Le lendemain, à la pointe du jour, nous apprîmes que les ennemis avaient fait sortir presque toute leur garnison pour défendre la Favorite et Saint-George, et par là se conserver les moyens d'avoir des fourrages pour nourrir leur nombreuse cavalerie.

A deux heures après midi, le général Bon, commandant provisoirement la division du général Augereau, qui est malade, arriva de Governolo, longeant le Mincio, et attaqua l'ennemi placé en avant de Saint-George, sur notre gauche. Le général la Salcette se porta pour couper les communications de la Favorite à la citadelle. Le général Pigeon, passant par Villa-Nova, alla pour tourner une plaine où la cavalerie ennemie pouvait manœuvrer, et pour couper les communications de la Favorite à Saint-George.

Lorsque ces différentes attaques furent commencées, le général Victor, avec la dix-huitième demi-brigade de bataille, en colonnes serrées par bataillon, et à la hauteur de division, marcha droit à l'ennemi. La trente-deuxième demi-brigade, soutenue par le général Kilmaine à la tête de deux régiments de cavalerie, marcha par la droite pour acculer les ennemis, et les pousser du côté où était le général Pigeon. Le combat s'engagea de tous côtés avec beaucoup de vivacité : le huitième bataillon de grenadiers, placé à l'avant-garde, et conduit par l'adjudant général Leclerc et mon aide de camp Marmont, fit des prodiges de valeur.

La quatrième demi-brigade de bataille, qui avait sur la gauche commencé le combat, avait attiré la principale attention de l'ennemi, qui se trouvait percé par le centre. Nous enlevâmes

Saint-George. Un escadron de cuirassiers chargea un bataillon de la dix-huitième, qui le reçut baïonnette en avant, et fit prisonniers tous ceux qui survécurent à cette charge.

Nous avons fait dans cette bataille deux mille prisonniers, parmi lesquels un régiment entier de cuirassiers et une division de hulans. L'ennemi doit avoir au moins deux mille cinq cents hommes tués ou blessés. Nous avons pris vingt-cinq pièces de canons avec leurs caissons tout attelés.

Parmi nos blessés dans les journées du 28 et du 29, sont : le général Victor, le général Bertin, le général Saint-Hilaire, le général Mayer, blessé en allant au secours d'un soldat chargé par un cuirassier ennemi ; le général Murat, blessé légèrement ; le chef de brigade Lannes ; le chef de bataillon Rolland ; le chef de brigade du dixième régiment de chasseurs à cheval. Leclerc a été blessé en chargeant à la tête de son régiment. A l'affaire du 28, le chef de brigade de la dix-huitième, qui a eu son cheval tué sous lui à l'affaire de Bassano, s'est particulièrement distingué. Suchet, chef de bataillon de la dix-huitième, a été blessé à la journée du 25, en combattant courageusement à la tête de son bataillon. Aucun des officiers généraux n'est blessé grièvement, et j'espère que nous ne serons pas longtemps privés de leurs services.

L'adjudant général Belliard, officier de distinction, qui a eu un cheval tué sous lui dans l'une des précédentes affaires, s'est parfaitement bien conduit. Les adjoints aux adjudants généraux, Charles et Sulkowski, se sont parfaitement conduits.

Je vous demande le grade de général de brigade pour le citoyen Leclerc, chef de brigade du dixième régiment de chasseurs à cheval, et de l'avancement pour les adjoints d'Amour et Ducos, qui ont été blessés.

Je demande le grade de chef d'escadron d'artillerie légère pour les citoyens Rozet et Coindet, tous deux capitaines d'artillerie légère.

J'ai nommé adjudant général l'ex-adjudant provisoire Roche, officier très-distingué, qui s'est conduit parfaitement dans différentes affaires. J'ai nommé chef de brigade au premier régiment de hussards l'adjudant général Picard, officier de la plus

grande distinction. Le chef de brigade du septième régiment de hussards, le citoyen Paym, a été blessé à la tête de son régiment. Le quinzième de dragons s'est conduit, dans toutes ces circonstances, avec le plus grand courage.

Ainsi, si la garnison de Mantoue a été renforcée à peu près par cinq mille hommes d'infanterie, je calcule que la bataille de Saint-George doit à peu près les lui avoir fait perdre. Quant à la cavalerie, c'est un surcroît d'embarras et de consommation. Je ne doute plus que Wurmser ne tente toute espèce de moyens pour sortir de Mantoue avec elle.

Depuis le 16 de ce mois nous sommes toujours nous battant, et toujours les mêmes hommes contre des troupes nouvelles. L'armée que nous venons presque de détruire était encore formidable; aussi il paraît qu'elle avait des projets hostiles. Nous l'avons surprise et prévenue dans le temps qu'elle faisait son mouvement.

Je vous envoie mon aide de camp Marmont, porteur de vingt-deux drapeaux pris sur les Autrichiens. BONAPARTE.

Au quartier général, à Trente, le 20 fructidor an 4 (6 septembre 1796).

Au Directoire exécutif.

Nous n'avons pas d'autre chose à faire, citoyens directeurs, si nous voulons profiter de notre position actuelle, que de marcher sur Trieste. Nous serons à Botzen dès l'instant que l'armée du Rhin se sera avancée sur Inspruck; mais ce plan que nous adoptons, et qui était bon au mois de juin, ne vaut plus rien à la fin de septembre. Les neiges vont bientôt rétablir les barrières de la nature; le froid commence déjà à être vif. L'ennemi, qui l'a senti, s'est jeté sur la Brenta pour couvrir Trieste. Je marche aujourd'hui le long de la Brenta, pour attaquer l'ennemi à Bassano, ou pour couper ses derrières s'il fait un mouvement sur Vérone. Vous sentez qu'il est impossible que je m'engage dans les montagnes du Tyrol, lorsque toute l'armée ennemie est à Bassano et menace mon flanc et mes derrières. Arrivé à Bassano, je bats l'ennemi. Comment voulez-vous qu'alors je le pousse par

devant et que je cherche à lui enlever Trieste ? Le jour où j'aurais battu l'ennemi à Bassano, et où l'armée du Rhin serait à Inspruck, les quatre mille hommes, débris de la division qui gardait Trente, se retireraient, par Brixen et Lientz, sur le Frioul. Alors la communication sera vraiment établie avec l'armée du Rhin, et j'aurai acculé l'ennemi au delà de Trieste, point essentiel où se nourrit l'armée ennemie. Ensuite, selon la nature des circonstances, je me tiendrai à Trieste ou je retournerai sur l'Adige. Après avoir détruit ce port, et selon la nature des événements, je dicterai aux Vénitiens les lois que vous m'avez envoyées par vos instructions ultérieures. De là encore il sera facile, si les renforts du général Châteauneuf-Randon arrivent, et si vous me faites fournir dix mille hommes de l'armée des Alpes, d'envoyer une bonne armée jusqu'à Naples. Enfin, citoyens directeurs, voulez-vous cet hiver ne pas avoir la guerre au cœur de l'Italie ? Portons-la dans le Frioul.

L'armée du Rhin, occupant Inspruck, garde mon flanc gauche. D'ici à un mois, les neiges et les glaces le feront pour elle, et elle pourra retourner sur le Danube. Vous sentez mieux que moi, sans doute, l'effet que fera la prise de Trieste sur Constantinople, sur la Hongrie et sur toute l'Italie. Au reste, citoyens directeurs, le 22 je serai à Bassano. Si l'ennemi m'y attend, il y aura une bataille qui décidera du sort de tout ce pays-ci. Si l'ennemi se recule encore sur Trieste, je ferai ce que les circonstances militaires me feront paraître le plus convenable. Mais j'attendrai vos ordres pour savoir si je dois, ou non, me transporter sur Trieste.

Je crois qu'il serait nécessaire de former à Milan trois bataillons de Milanais, qui serviraient à renforcer l'armée qui bloque Mantoue. Si vous adoptez le projet de se porter sur Trieste, je vous prie de me faire connaître de quelle manière vous entendez que je me conduise avec cette ville, dans le cas où l'on jugerait à propos de l'évacuer quelque temps après.

BONAPARTE.

Au quartier général de Trente, le 20 fructidor an 4 (6 septembre 1796).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs,

La division du général Masséna passa l'Adige, le 26, au pont de Golo, suivant le grand chemin du Tyrol. Elle est arrivée à Ala, le 17. Le même jour, à deux heures après midi, notre cavalerie a sabré les avant-postes ennemis, et leur a pris six chevaux.

La division du général Augereau est partie de Vérone dans le même temps, et s'est portée sur les hauteurs qui séparent les États de Venise du Tyrol.

La division du général Vaubois est partie en même temps de Storo, à la gauche du lac de Garda. Son avant-garde est arrivée à Torbole, où elle a été jointe par la brigade du général Guieux, qui s'était embarquée à Salo sur le lac de Garda. Son avant-garde, commandée par le général de brigade Saint-Hilaire, a culbuté l'ennemi, qu'il a rencontré au pont de la Sarca, et lui a fait cinquante prisonniers.

Le 17, au soir, le général Pigeon, commandant l'infanterie légère de la division du général Masséna, me donne avis que l'ennemi tient en force le village de Serravalle. Il reçoit et exécute l'ordre d'attaquer; il force l'ennemi, et lui fait trois cents prisonniers.

Le 18, à la pointe du jour, nous nous trouvons en présence. Une division de l'ennemi gardait les défilés inexpugnables de Marco, une autre division au delà de l'Adige gardait le camp retranché de Mori. Le général Pigeon, avec une partie de l'infanterie légère, gagne les hauteurs à la gauche de Marco: l'adjudant Sornet, à la tête de la dix-huitième demi-brigade d'infanterie légère, attaque l'ennemi en tirailleurs; le général de brigade Victor, à la tête de la dix-huitième demi-brigade d'infanterie de bataille en colonnes serrées par bataillon, perce par le grand chemin; la résistance de l'ennemi est longtemps opiniâtre : au même instant, le général Vaubois attaque le camp retranché de

Mori. Après deux heures de combat très-vif, l'ennemi plie partout. Le citoyen Marois, mon aide de camp, capitaine, porte l'ordre au général Dubois de faire avancer le premier régiment de hussards, et de poursuivre vivement l'ennemi. Ce général se met lui-même à la tête, et décide de l'affaire; mais il reçoit trois balles, qui le blessent mortellement. Un de ses aides de camp venait d'être tué à ses côtés. Je trouve un instant après le général expirant. « Je meurs pour la république, faites que j'aie le temps de savoir si la victoire est complète. » Il est mort.

L'ennemi se retire à Roveredo. J'ordonne au général de brigade Rampon de passer avec la trente-deuxième entre cette ville et l'Adige. Le général Victor, pendant ce temps-là, entre au pas de charge dans la grande rue. L'ennemi se replie encore en laissant une grande quantité de morts et de prisonniers. Pendant ce temps-là, le général Vaubois a forcé le camp retranché de Mori, et poursuivi l'ennemi sur l'autre rive de l'Adige; il était une heure après-midi. L'ennemi, battu partout, profitait des difficultés du pays, nous tenait tête à tous les défilés, et exécutait sa retraite sur Trente. Nous n'avions encore pris que trois pièces de canon et fait mille prisonniers.

Le général Masséna fait rallier toutes les demi-brigades, et donne un moment de repos à sa division : pendant ce temps, nous allons, avec deux escadrons de cavalerie, reconnaître les mouvements de retraite de l'ennemi ; il s'est rallié en avant de Caliano, pour couvrir Trente, et donner le temps à son quartier général d'évacuer cette ville. S'il a été battu pendant toute la journée devant Caliano, nulle position n'est inexpugnable. L'Adige touche presque à des montagnes à pic, et forme une gorge qui n'a pas quarante toises de largeur, fermée par un village, un château élevé, une bonne muraille qui joint l'Adige à la montagne, et où il a placé toute son artillerie. Il faut de nouvelles dispositions. Le général Dommartin fait avancer huit pièces d'artillerie légère pour commencer la canonnade. Il trouve une bonne position, d'où il prend la gorge en écharpe.

Le général Pigeon passe avec l'infanterie légère sur la droite ; trois cents tirailleurs se jettent sur les bords de l'Adige pour commencer la fusillade, et trois demi-brigades en colonnes serrées

et par bataillon, l'arme au bras, passent le défilé. L'ennemi, ébranlé par le feu de l'artillerie, par la hardiesse des tirailleurs, ne résiste pas à la masse de nos colonnes; il abandonne l'entrée de la gorge; la terreur se communique dans toute sa ligne; notre cavalerie le poursuit.

Le citoyen Marois, mon aide de camp, capitaine, suivi de cinquante hussards, veut gagner la tête et arrêter toute la colonne ennemie. Il la traverse, et est lui-même jeté par terre et blessé de plusieurs coups; une partie de l'armée ennemie lui a marché sur le corps; il a plusieurs blessures dont aucune n'est mortelle. Le chef de brigade du premier régiment de hussards est tué. Le citoyen Bessières, capitaine de ma compagnie des guides, voit deux pièces de canon sur le point de s'échapper, il s'élance avec cinq ou six guides, et, malgré les efforts des ennemis, arrête les pièces.

Six ou sept mille prisonniers, vingt-cinq pièces de canon, cinquante caissons, sept drapeaux, tel est le fruit de la bataille de Roveredo, une des plus heureuses de la campagne. La perte de l'ennemi doit avoir été considérable.

Le 19, à huit heures du matin, le général Masséna est entré dans Trente. Wurmser a quitté cette ville la veille, pour se réfugier du côté de Bassano.

Le général Vaubois, avec sa division, marcha aussitôt à la poursuite des ennemis. Son arrière-garde s'était retranchée à Lavis, derrière la rivière de Laviso, et gardait le débouché du pont, qu'il fallait cependant passer. Le général Dallemagne, à la tête de la vingt-cinquième demi-brigade, passe, non sans beaucoup de peine, sous le feu de l'ennemi, retranché dans le village, et le général Murat passe au gué à la tête d'un détachement du dixième de chasseurs, portant un nombre égal de fantassins pour poursuivre l'ennemi. L'adjudant général Leclerc, avec trois chasseurs et le citoyen Desaix, chef de brigade des Allobroges, accompagné de douze carabiniers ou grenadiers, étaient parvenus à tourner l'ennemi, et s'étaient embusqués à une demi-lieue en avant; la cavalerie, se sauvant au galop, se trouve tout d'un coup arrêtée; l'adjudant général Leclerc est légèrement blessé de quelques coups de sabre; les ennemis cherchent à

s'ouvrir un passage ; mais les douze carabiniers, secondés des trois chasseurs, croisent leurs baïonnettes et forment un rempart inexpugnable.

La nuit était déjà obscure : cent hussards ennemis sont pris, ainsi qu'un étendard du régiment de Wurmser.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Cismone, le 22 fructidor an 4 (8 septembre 1796).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs,

Je vous ai rendu compte du combat de Serravalle, de la bataille de Roveredo : j'ai à vous rendre compte du passage des gorges de la Brenta.

La division du général Augereau s'est rendue le 20 à Borgo du val de Lugana par Martillo et Val-Laiva ; la division du général Masséna s'y est également rendue par Trente et Levico.

Le 21 au matin, l'infanterie légère faisant l'avant-garde du général Augereau, commandée par le général Lannes, rencontra l'ennemi, qui s'est retranché dans le village de Primolo, la gauche appuyée à la Brenta, et la droite à des gorges à pic. Le général Augereau fait sur-le-champ ses dispositions ; la brave cinquième demi-brigade d'infanterie légère attaque l'ennemi en tirailleurs ; la quatrième demi-brigade d'infanterie de bataille, en colonnes serrées et par bataillon, marche droit à l'ennemi, protégée par le feu de l'artillerie légère : le village est emporté.

Mais l'ennemi se rallie dans le petit fort de Cavivo, qui barrait le chemin, et au milieu duquel il fallait passer. La cinquième demi-brigade légère gagne la gauche du fort et établit une vive fusillade dans le temps où deux ou trois cents hommes passent la Brenta, gagnent les hauteurs de droite, et menacent de tomber sur les derrières de la colonne. Après une résistance assez vive, l'ennemi évacue ce poste. Le cinquième régiment de dragons, auquel j'ai fait restituer ses fusils, soutenu par un détachement du dixième régiment de chasseurs, se met à sa poursuite, atteint la tête de la colonne, qui, par ce moyen, se trouve toute prisonnière.

Nous avons pris dix pièces de canons, quinze caissons, huit drapeaux et fait quatre mille prisonniers. La nuit et les fatigues des marches forcées et des combats continuels que nos troupes ont soutenus, m'ont décidé à passer la nuit à Cismone. Demain matin, nous traverserons le reste des gorges de la Brenta.

Les citoyens Stock, capitaine au premier bataillon de la cinquième demi-brigade d'infanterie légère; Milhaud, chef de brigade du cinquième régiment de dragons; Lauvin, adjudant, sous-lieutenant du même régiment; Duroc, capitaine d'artillerie, qui a eu son cheval tué sous lui; Julien, aide de camp du général Saint-Hilaire; le frère du général Augereau et son aide de camp, se sont particulièrement distingués. L'ardeur du soldat est égale à celle des généraux et des officiers. Il est cependant des traits de courage qui méritent d'être recueillis par l'historien, et que je vous ferai connaître.

Au quartier général à Bassano, le 22 fructidor an 4 (8 septembre 1796).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs,

Je vous ai rendu compte de la marche de l'armée d'Italie sur Trente et du passage des gorges de la Brenta. Cette marche rapide et inattendue de vingt lieues en deux jours a déconcerté entièrement l'ennemi, qui croyait que nous nous rendrions droit sur Inspruck, et avait en conséquence envoyé une colonne sur Vérone pour menacer cette place, et nous faire craindre pour nos derrières. Wurmser voulait nous couper, et il l'était lui-même.

Je vous ai rendu compte de notre marche et des événements qui l'ont accompagnée jusqu'au 21 au soir, où nous avons couché au village de Cismone, près du débouché des gorges de la Brenta. Il ne me reste plus qu'à vous rendre compte de la bataille de Bassano.

Le 22, à deux heures du matin, nous nous mîmes en marche. Arrivés aux débouchés des gorges, près du village de Salaqua, nous rencontrâmes l'ennemi. Le général Augereau se

porta avec sa division sur la gauche, et envoya à sa droite la quatrième demi-brigade; j'y fis passer également toute la division du général Masséna. Il était à peine sept heures du matin, et le combat avait commencé. Forts de leur bonne position, et encouragés par la présence de leurs généraux, les ennemis tinrent quelque temps; mais, grâce à l'impétuosité de nos soldats, à la bravoure de la cinquième demi-brigade légère, de la quatrième demi-brigade de ligne, ils furent partout mis en déroute. Le général Murat envoya des détachements de cavalerie à leur poursuite. Nous marchâmes aussitôt sur Bassano : Wurmser et son quartier général y étaient encore. Le général Augereau y entrait par sa gauche, dans le même temps que le général Masséna y entrait par sa droite, à la tête de la quatrième demi-brigade, dont une partie à la course, une partie en colonnes serrées, fond sur les pièces qui défendent le pont de la Brenta, enlève ces pièces, passe le pont et pénètre dans la ville malgré les efforts des grenadiers, élite de l'armée autrichienne, chargés de protéger la retraite du quartier général.

Nous avons, dans cette journée, fait cinq mille prisonniers, pris trente-cinq pièces de canons tout attelées, avec leurs caissons; deux équipages de pont de trente-deux bateaux, tout attelés; plus de deux cents fourgons également tout attelés, portant une partie des bagages de l'armée. Nous avons pris cinq drapeaux; le chef de brigade Lannes en a pris deux de sa main. Le général Wurmser et le trésor de l'armée n'ont été manqués que d'un instant. Une escouade de ma compagnie des guides, qui était à ses trousses, l'ayant poursuivi vivement, a eu deux hommes tués, et le citoyen Guérin, lieutenant de la compagnie, blessé.

Le général Verdier, le général Saint-Hilaire; le chef de bataillon de la quatrième demi-brigade, Frère, qui a été blessé; les citoyens Cassau et Gros, capitaines des grenadiers de la même brigade; le citoyen Stock, capitaine de la cinquième demi-brigade d'infanterie légère; le citoyen Pelard, carabinier de la cinquième demi-brigade (ce brave homme traversa trois pelotons ennemis, et arrêta l'officier général qui les com-

mandait ; il lui a seul tué treize hommes), se sont couverts de gloire.

Nous sommes en ce moment à la poursuite d'une division de huit mille hommes que Wurmser avait fait marcher sur Vicence, et qui est le seul reste de cette armée formidable qui menaçait, il y a un mois, de nous enlever l'Italie.

En six jours, nous avons livré deux batailles et quatre combats; nous avons pris à l'ennemi vingt-un drapeaux ; nous lui avons fait seize mille prisonniers, parmi lesquels plusieurs généraux; le reste a été tué, blessé ou éparpillé.

Nous avons, dans les six jours, toujours nous battant dans des gorges inexpugnables, fait quarante-cinq lieues, pris soixante-dix pièces de canons avec leurs caissons, leurs attelages, une grande partie du grand parc de l'armée, et des magasins considérables répandus sur toute la ligne que nous avons parcourue.

Je vous prie d'accorder le grade de général de brigade au chef de brigade Lannes : il est le premier qui ait mis l'ennemi en déroute à Dego, qui ait passé le Pô, le pont de Lodi, et qui soit entré dans Bassano; à l'adjudant général Chabran, qui s'est particulièrement distingué à la bataille de Roveredo, comme il l'avait précédemment fait à celle de Lonado et à la retraite de Rivoli.

Je vous demande de nommer à la place de chef de brigade de la quatrième demi-brigade le chef de bataillon Frère, et de l'avancement pour les officiers qui se sont distingués dans les affaires différentes dont je vous ai rendu compte.

BONAPARTE.

Tandis que le Général poursuivait les Autrichiens dans les gorges de la Brenta, on faisait en Sardaigne, malgré l'armistice, ce qu'on avait fait à Rome et à Gênes. Le Général, revenu à Milan, écrivit au roi de Sardaigne et à son ministre pour se plaindre et les avertir.

Au quartier général à Milan, le cinquième jour complémentaire an 4 (21 septembre 1796).

A Sa Majesté le roi de Sardaigne.

Les officiers préposés par Votre Majesté pour commander dans la partie de ses États qui lui a été restituée par le traité de paix, voient, sinon avec plaisir, au moins avec indifférence, les assassinats et les brigandages qui se commettent contre les Français.

Par le traité de paix conclu entre Votre Majesté et la république française, la République devait continuer à occuper la partie de ces États qui avait été laissée à l'armée par le traité d'armistice. Croyant faire quelque chose d'agréable à votre majesté, je lui ai rendu non-seulement le gouvernement civil, mais encore le gouvernement militaire, avec la clause spéciale que les routes seraient gardées, et même que nos convois seraient escortés par ses troupes.

Je prie donc Votre Majesté de vouloir bien ordonner que l'on tienne un corps de troupes respectable aux villages de Limon et de Limonais, lequel ferait des patrouilles jusqu'à Lacas, escortant les convois, et prenant toutes les mesures nécessaires pour maintenir cette route sûre, ainsi que Vadier, et généralement dans tous les pays voisins de Demont, formant la communication de Coni à Barcelonnette.

Je demande également à Votre Majesté que les cinq individus qui ont été arrêtés à Borgo-San-Dalmazzo par les Français soient remis entre les mains du commandant militaire à Coni.

Je la prie également de donner les ordres à ses différents gouverneurs, pour qu'ils s'emploient avec loyauté à faire arrêter les brigands, dans quelques endroits qu'ils soient trouvés.

Indépendamment de l'intérêt de l'humanité et de la justice, Votre Majesté donnera, par cette conduite, une preuve de sa loyauté, et contribuera à éteindre ces germes de discorde qui finiraient par se propager dans l'intérieur de ses États.

BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le cinquième jour complémentaire an 4 (21 septembre 1796).

Au ministre des affaires étrangères du roi de Sardaigne.

Je ne suis point diplomate, Monsieur, je suis militaire : vous pardonnerez ma franchise. Sur différents points des États de Sa Majesté, les Français sont assassinés, volés. Par le traité de paix, le roi, qui est tenu de nous accorder le passage sur ses États, doit nous le donner sûr, et ce n'est même que pour cet effet que, contre la teneur du traité de paix, j'ai pris sur moi de restituer à Sa Majesté non-seulement le gouvernement civil, mais même le gouvernement militaire dans la partie de ses États qui lui a été restituée par la République. A Viné, à Limon, sous les yeux de la garnison de Demont, sous ceux des corps de troupes que M. Franchar commande à Borgo-San-Dalmazzo, l'on se porte tous les jours à des excès qui paraissent non-seulement tolérés, mais même encouragés par le gouvernement.

Je vous demanderai donc une explication simple :

1° Le roi ne doit-il pas être tenu d'indemniser et de réparer les pertes faites en conséquence des délits qui se commettent sur son territoire contre les Français, lorsque ces délits se commettent en plein jour et par des corps soldés de deux ou trois cents personnes?

2° Le roi a-t-il, avec vingt-cinq mille hommes qu'il a sous les armes, assez de forces pour contenir dans Ses États des brigands, et faire respecter les lois de la justice, de l'humanité et des traités ?

On ne juge les hommes, Monsieur, que par leurs actions : la loyauté du roi est généralement connue; cependant on se trouve bien forcé de penser qu'il est des raisons de politique qui portent à encourager, ou du moins à tolérer des atrocités aussi révoltantes.

J'ai écrit à Sa Majesté elle-même; je vous prie de lui présenter ma lettre. Le gouvernement français ne fera rien ouverte-

ment ni secrètement qui tendrait à détruire ou à affaiblir l'effet du gouvernement du roi sur ses peuples ; vous n'ignorez pas cependant combien cela serait facile. Le jour où vous voudrez sincèrement détruire les brigands qui infestent notre communication de Coni à Barcelonnette, ils n'existeront plus.

Je vous prie de me croire, etc. BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 4 vendémiaire an 5 (2 octobre 1796).

A Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, roi de Hongrie et de Bohême, archiduc d'Autriche.

Sire, l'Europe veut la paix. Cette guerre désastreuse dure depuis trop longtemps.

J'ai l'honneur de prévenir Votre Majesté que, si elle n'envoie pas des plénipotentiaires à Paris pour entamer la négociation de paix, le Directoire exécutif m'ordonne de combler le port de Trieste, et de ruiner tous les établissements de Votre Majesté sur l'Adriatique. J'ai été retenu jusqu'ici dans l'exécution de ce plan, par l'espérance de ne pas accroître le nombre des victimes innocentes de cette guerre.

Je désire que Votre Majesté soit sensible aux malheurs qui menacent ses sujets, et rende le repos et la tranquillité au monde.

Je suis avec respect, de Votre Majesté, etc.

BONAPARTE.

Au quartier général à Vérone, le 4 brumaire an 5 (25 octobre 1796).

Au Directoire exécutif.

Il paraît, citoyens directeurs, par votre lettre de vendémiaire, que les savants et artistes se sont plaints d'avoir manqué de quelque chose. Il serait très-ingrat de notre part de ne pas leur donner tout ce qui leur est nécessaire, car ils servent la République avec autant de zèle que de succès, et je vous prie de croire que, de mon côté, j'apprécie plus que personne les se-

cours réels que rendent à l'état les arts et les sciences, et que je serai toujours empressé de seconder de tout mon zèle vos intentions sur cet objet.

BONAPARTE.

CINQUIÈME CAMPAGNE.

Treize jours : depuis le 5 jusqu'au 18 octobre 1796. — Terminée à la bataille d'Arcole. — Destruction de la première armée commandée par Alvinzy.

Il semblait que l'Autriche fût inépuisable. Une armée à peine détruite une autre se reformait aussitôt. La bataille de Saint George, qui avait terminé la campagne précédente, avait été livrée le 19 septembre : à la fin d'octobre l'armée française était menacée de nouveau par soixante mille hommes sous les ordres d'Alvinzy. Ce dernier avait remplacé Wurmser, comme Wurmser avait remplacé Baulieu. On crut cette fois l'Italie perdue. Bonaparte ne comptait pas plus de trente-trois mille hommes, dont quinze mille employés au siége de Mantoue. Les victoires mêmes de l'armée française l'avaient affaiblie. Le Général était découragé. Il écrivait au Directoire ; il envoyait courriers sur courriers pour demander des renforts qui n'arrivaient pas. On eût dit que le gouvernement aimait mieux perdre l'Italie que de fournir à son général de nouvelles occasions de gloire. Les Autrichiens cependant s'avançaient. On n'avait personne à leur opposer. L'armée elle-même avait perdu toute confiance. Une division entière, attaquée par l'ennemi, s'était enfuie presque sans combattre. La situation était désespérée ; on était enveloppé de toutes parts. Bonaparte essaya de percer la ligne ennemie sur les hauteurs de Caldiero : l'attaque ne réussit pas ; on avait trop peu de monde ; il fallut se replier sur Vérone.

Tout ce qui restait de l'armée française se trouvait là, attendant que les Autrichiens vinssent l'entourer et lui faire déposer les armes. C'est alors que par une de ces inspirations qui confondent, le Général conçut le plan inouï de la bataille d'Arcole. Pendant trois jours dix-huit mille hommes purent tenir tête à soixante mille, et les forcer à la retraite. L'Autriche, vaincue encore une fois, dut recommencer ses immenses et inutiles efforts.

Au quartier général à Vérone, le 24 brumaire an 5 (14 novembre 1796).

Au Directoire exécutif.

Je vous dois compte des opérations qui se sont passées depuis le 21 de ce mois. S'il n'est pas satisfaisant, vous n'en attribuerez pas la faute à l'armée. Son infériorité, et l'épuisement où elle est des hommes les plus braves, me font tout craindre pour elle. Peut-être sommes-nous à la veille de perdre l'Italie. Aucun des secours attendus n'est arrivé. La quatre-vingt-troisième demi-brigade ne part pas; tous les secours venant des départements sont arrêtés à Lyon et surtout à Marseille. On croit qu'il est indifférent de les arrêter huit ou dix jours; on ne songe pas que les destinées de l'Italie et de l'Europe se décident ici pendant ce temps-là. Tout l'empire a été en mouvement et y est encore. L'activité de notre gouvernement, au commencement de la guerre, peut seule donner une idée de la manière dont on se conduit à Vienne. Il n'est pas de jour où il n'arrive cinq mille hommes; et, depuis deux mois qu'il est évident qu'il faut des secours ici, il n'est encore arrivé qu'un bataillon de la quarantième, mauvaise troupe et non accoutumée au feu, tandis que toutes nos vieilles milices de l'armée d'Italie languissent en repos dans la huitième division. Je fais mon devoir, l'armée fait le sien; mon âme est déchirée, mais ma conscience est en repos. Des secours, envoyez-moi des secours; il ne faut plus s'en faire un jeu : il faut, non de l'effectif, mais du présent sous les armes. Annoncez-vous six mille hommes, le ministre de la guerre annonce six mille hommes effectifs et trois mille hommes présents sous les armes : arrivés à Milan, ils sont réduits à quinze cents hommes : ce n'est donc que quinze cents hommes que reçoit l'armée.

Je fus informé, le 10, qu'un corps de deux mille cinq cents Autrichiens s'avançait de la Goricie, et déjà était campé sur la Piave. J'envoyai aussitôt le général Masséna, avec un corps d'observation, à Bassano sur la Brenta, avec ordre de se retirer à Vicence du moment que l'ennemi aurait passé la Piave. J'ordonnai au général Vaubois d'attaquer les postes ennemis

dans le Trentin, et surtout de le chasser de ses positions entre le Lawis et la Brenta. L'attaque eut lieu le 12; la résistance fut vive. Le général Guieux emporta Saint-Michel et brûla les ponts des ennemis; mais ceux-ci rendirent notre attaque nulle sur Segonzano, et la quatre-vingt-cinquième demi-brigade y fut maltraitée malgré sa valeur. Nous avons eu trois cents blessés, cent hommes tués et deux cent cinquante prisonniers. Nous avons fait cinq cents prisonniers, et tué beaucoup de monde à l'ennemi.

Le 13, j'ordonnai que l'on recommençât l'attaque sur Segonzano, qu'il fallait avoir. En même temps, instruit que l'ennemi a passé la Piave, je pars avec la division du général Augereau. Nous nous joignons à Vicence avec la division Masséna, et nous marchons, le 15, au-devant de l'ennemi, qui avait passé la Brenta. Il fallait étonner comme la foudre, et balayer, dès son premier pas, l'ennemi. La journée fut vive, chaude et sanglante : l'avantage fut à nous. L'ennemi repassa la Brenta, et le champ de bataille nous resta. Nous fîmes cinq cent dix-huit prisonniers, et tuâmes considérablement de monde; nous enlevâmes une pièce de canon. Le général Lanusse a été blessé d'un coup de sabre. Toutes les troupes se sont couvertes de gloire.

Cependant le 13, l'ennemi avait attaqué le général Vaubois sur plusieurs points et menaçait de le tourner, ce qui obligea ce général à faire sa retraite sur la Pietra, sa droite adossée à des montagnes, sa gauche à Mori. Le 16, l'ennemi ne se présenta point; mais, le 17, le combat fut des plus opiniâtres. Déjà nous avions enlevé deux pièces de canon et fait treize cents prisonniers, lorsque, à l'entrée de la nuit, une terreur panique s'empara de nos troupes; la déroute devint complète : nous abandonnâmes six pièces de canon.

La division prit, le 18, sa position à Rivoli et à la Corona par un pont que j'avais fait jeter exprès. Nous avons perdu, dans cette retraite, outre six pièces de canon, trois mille hommes tués, blessés ou prisonniers. La perte de l'ennemi doit avoir été considérable.

Ayant appris une partie de ce qui se passait dans le Tyrol, je m'empressai de partir le 17, à la pointe du jour, et nous arrivâmes le 18, à la pointe du jour, à Vérone.

Le 21, à trois heures après midi, ayant appris que l'ennemi était parti de Montebello et avait campé à Villa-Nova, nous partîmes de Vérone. Nous rencontrâmes son avant-garde à Saint-Martin. Augereau l'attaqua, la mit en déroute, et la poursuivit trois milles : la nuit la sauva.

Le 22, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes en présence. Il fallait battre l'ennemi de suite; nous l'attaquâmes avec intelligence et bravoure. La division Masséna attaqua la gauche, le général Augereau la droite. Le succès était complet; le général Augereau s'était emparé du village de Caldiero, et avait fait deux cents prisonniers; Masséna s'était emparé de la hauteur qui tournait l'ennemi, et avait pris cinq pièces de canons; mais la pluie, qui tombait à seaux, se change brusquement en une petite grelasse froide, qu'un vent violent portait au visage de nos soldats, et favorise l'ennemi; ce qui, joint à un corps de réserve qui ne s'était pas encore battu, lui fait reprendre la hauteur. J'envoie la soixante-quinzième demi-brigade, qui était restée en réserve, et tout se maintint jusqu'à la nuit; mais l'ennemi reste maître de la position. Nous avons eu six cents blessés, deux cents morts et cent cinquante prisonniers, parmi lesquels le général de brigade Launai, le chef de brigade Dupuis, qui a été blessé pour la seconde fois. L'ennemi doit avoir perdu davantage.

Le temps continue à être mauvais. Toute l'armée est excédée de fatigue et sans souliers : je l'ai reconduite à Vérone, où elle vient d'arriver.

Une colonne ennemie, commandée par Laudon, s'avance sur Brescia, une autre sur Chiuza, pour faire sa jonction avec le corps d'armée. Pour résister à tout cela, je n'ai que dix-huit mille hommes.

L'ennemi a au moins cinquante mille hommes, composés : 1° d'un corps autrichien venant du Rhin; 2° de toutes les garnisons de la Pologne et des frontières de la Turquie; 3° du reste de son armée d'Italie, recrutée de dix mille hommes.

Aujourd'hui, 24 brumaire, repos aux troupes; demain, selon les mouvements de l'ennemi, nous agirons. Je désespère d'empêcher la levée du blocus de Mantoue, qui dans huit jours était

à nous. Si ce malheur arrive, nous serons bientôt derrière l'Adda, et plus loin s'il n'arrive pas de troupes.

Les blessés sont l'élite de l'armée : tous nos officiers supérieurs, tous nos généraux d'élite sont hors de combat. Tout ce qui m'arrive est si inepte ! et ils n'ont pas la confiance du soldat. L'armée d'Italie, réduite à une poignée de monde, est épuisée. Les héros de Lodi, de Millesimo, de Castiglione et de Bassano sont morts pour leur patrie ou sont à l'hôpital. Il ne reste plus aux corps que leur réputation et leur orgueil. Joubert, Lannes, Lanusse, Victor, Murat, Charlot, Dupuis, Rampon, Pigeon, Menard, Chabran, sont blessés; nous sommes abandonnés au fond de l'Italie. La présomption de mes forces nous était utile ; on publie à Paris, dans des discours officiels, que nous ne sommes que trente mille hommes.

J'ai perdu dans cette guerre peu de monde, mais tous des hommes d'élite qu'il est impossible de remplacer. Ce qui me reste de braves voit la mort infaillible, au milieu de chances si continuelles et avec des forces si inférieures. Peut-être l'heure du brave Augereau, de l'intrépide Masséna, de Berthier, est près de sonner ! Alors ! alors ! que deviendront ces braves gens ? Cette idée me rend réservé ; je n'ose plus affronter la mort, qui serait un sujet de découragement et de malheur pour qui est l'objet de mes sollicitudes.

Sous peu de jours, nous essayerons un dernier effort. Si la fortune nous sourit, Mantoue sera pris, et avec lui l'Italie. Renforcé par mon armée de siége, il n'est rien que je ne puisse tenter. Si j'avais reçu la quatre-vingt-troisième, forte de trois mille cinq cents hommes connus à l'armée, j'eusse répondu de tout ! Peut-être, sous peu de jours, ne sera-ce pas assez de quarante mille hommes. BONAPARTE.

Au quartier général à Vérone, le 29 brumaire an 5 (19 novembre 1796).

Au Directoire exécutif.

Je suis si harassé de fatigue, citoyens directeurs, qu'il ne m'est pas possible de vous faire connaître tous les mouvements

militaires qui ont précédé la bataille d'Arcole, qui vient de décider du sort de l'Italie.

Informé que le feld-maréchal Alvinzy, commandant l'armée de l'empereur, s'approchait de Vérone, afin d'opérer sa jonction avec les divisions de son armée qui sont dans le Tyrol, je filai le long de l'Adige avec les divisions Augereau et Masséna. Je fis jeter, dans la nuit du 24 au 25, un pont de bateaux à Ronco, où nous passâmes cette rivière. J'espérais arriver dans la matinée à Villa-Nova, et par là enlever les parcs d'artillerie de l'ennemi, ses bagages, et attaquer l'armée ennemie par le flanc et ses derrières. Le quartier général du général Alvinzy était à Caldiero. Cependant l'ennemi, qui avait eu avis de quelques mouvements, avait envoyé un régiment de Croates et quelques régiments hongrois dans le village d'Arcole, extrêmement fort par sa position, au milieu de marais et de canaux.

Ce village arrêta l'avant-garde de l'armée pendant toute la journée. Ce fut en vain que les généraux, sentant toute l'importance du temps, se jetèrent à la tête pour obliger nos colonnes de passer le petit pont d'Arcole. Trop de courage nuisit; ils furent presque tous blessés : les généraux Verdier, Bon, Verne, Lannes furent mis hors de combat. Augereau, saisissant un drapeau, le porta au delà du pont. Il resta là plusieurs minutes sans produire aucun effet. Cependant il fallait passer ce pont, ou faire un détour de plusieurs lieues, qui nous aurait fait manquer toute notre opération. Je m'y portai moi-même; je demandai aux soldats s'ils étaient encore les vainqueurs de Lodi. Ma présence produisit sur les troupes un mouvement qui me décida encore à tenter le passage. Le général Lannes, blessé déjà de deux coups de feu, retourna et reçut une troisième blessure plus dangereuse; le général Vignolle fut également blessé. Il fallut renoncer à forcer de front ce village, et attendre qu'une colonne commandée par le général Guieux, que j'avais envoyée par Albaretto, fût arrivée. Elle n'arriva qu'à la nuit, s'empara du village, prit quatre pièces de canons et fit quelques centaines de prisonniers. Pendant ce temps-là, le général Masséna attaquait une division que l'ennemi faisait filer sur notre gauche; il la culbuta et la mit dans une déroute complète.

On avait jugé à propos d'évacuer le village d'Arcole, et nous nous attendions, à la pointe du jour, à être attaqués par toute l'armée ennemie, qui se trouvait avoir eu le temps de faire filer ses bagages et ses parcs d'artillerie, et de se porter en arrière pour nous recevoir.

A la petite pointe du jour, le combat s'engagea partout avec la plus grande vivacité. Masséna, qui était sur la gauche, mit en déroute l'ennemi et le poursuivit jusqu'aux postes de Caldiero. Le général Robert, qui était sur la chaussée du centre, avec la soixante-cinquième, culbuta l'ennemi à la baïonnette et couvrit le champ de bataille de cadavres. J'ordonnai à l'adjudant Vial de longer l'Adige avec une demi-brigade, pour tourner toute la gauche de l'ennemi; mais ce pays offre des obstacles invincibles. C'est en vain que ce brave adjudant général se précipite dans l'eau jusqu'au cou; il ne peut pas faire une diversion suffisante. Je fis pendant la nuit du 26 au 27, jeter des ponts sur les canaux et les marais; le général Augereau y passa avec sa division. A dix heures du matin, nous fûmes en présence : le général Masséna à la gauche, le général Robert au centre, le général Augereau à la droite. L'ennemi attaqua vigoureusement le centre, qu'il fit plier. Je retirai alors la trente-deuxième de la gauche; je la plaçai en embuscade dans les bois, et, au moment où l'ennemi, poussant vigoureusement le centre, était sur le point de tourner notre droite, le général Gardanne, sorti de son embuscade, prit l'ennemi en flanc et en fit un carnage horrible. La gauche de l'ennemi était appuyée à des marais, et par la supériorité du nombre imposait à notre droite. J'ordonnai au citoyen Hercule, officier de mes guides, de choisir vingt-cinq hommes dans sa compagnie, de longer l'Adige d'une demi-lieue, de tourner tous les marais qui appuyaient la gauche des ennemis, et de tomber ensuite au grand galop sur le dos de l'ennemi en faisant sonner plusieurs trompettes. Cette manœuvre réussit parfaitement : l'infanterie ennemie se trouva ébranlée; le général Augereau sut profiter du moment. Cependant elle résiste encore, quoiqu'en battant en retraite, lorsqu'une petite colonne de huit à neuf cents hommes, avec quatre pièces de canons que j'avais fait

filer par Porto-Legnago pour prendre position en arrière de l'ennemi et lui tomber sur le dos, acheva de la mettre en déroute. Le général Masséna, qui s'était reporté au centre, marcha droit au village d'Arcole, dont il s'empara, et poursuivit l'ennemi jusqu'au village de San-Bonifacio. Mais la nuit nous empêcha d'aller plus avant.

Le fruit de la bataille d'Arcole est : quatre à cinq mille prisonniers, quatre drapeaux, dix-huit pièces de canons. L'ennemi a perdu au moins quatre mille morts et autant de blessés. Outre les généraux que j'ai nommés, les généraux Robert et Gardanne ont été blessés. L'adjudant général Vaudelin a été tué. J'ai eu deux de mes aides de camp tués, les citoyens Elliot et Muiron, officiers de la plus grande distinction. Jeunes encore, ils promettaient d'arriver un jour avec gloire aux premiers postes militaires. Notre perte, quoique très-peu considérable, a été très-sensible, en ce que ce sont presque tous nos officiers de distinction.

Cependant le général Vaubois a été attaqué et forcé à Rivoli, position importante qui mettait à découvert le blocus de Mantoue. Nous partîmes, à la pointe du jour, d'Arcole. J'envoyai la cavalerie sur Vicence à la poursuite des ennemis, et je me rendis à Vérone, où j'avais laissé le général Kilmaine avec trois mille hommes.

Dans ce moment-ci, j'ai rallié la division Vaubois; je l'ai renforcée; et elle est à Castel-Novo. Augereau est à Vérone; Masséna sur Villa-Nova.

Demain j'attaque la division qui a battu Vaubois; je la poursuis jusque dans le Tyrol, et j'attendrai alors la reddition de Mantoue, qui ne doit pas tarder quinze jours. L'artillerie s'est comblée de gloire.

Les généraux et officiers de l'état-major ont montré une activité et une bravoure sans exemple; douze ou quinze ont été tués; c'était véritablement un combat à mort : pas un d'eux qui n'ait ses habits criblés de balles.

Je vous enverrai les drapeaux pris sur l'ennemi.

BONAPARTE.

Au quartier général à Vérone, le 29 brumaire an 5 (19 novembre 1796).

Au citoyen Carnot, membre du Directoire.

Les destinées de l'Italie commencent à s'éclaircir. Encore une victoire demain, qui ne me semble pas douteuse, et j'espère, avant dix jours, vous écrire du quartier général de Mantoue. Jamais champ de bataille n'a été aussi disputé que celui d'Arcole, Je n'ai presque plus de généraux; leur dévouement et leur courage sont sans exemple. Le général de brigade Lannes est venu au champ de bataille, n'étant pas encore guéri de la blessure qu'il a reçue à Governolo. Il fut blessé deux fois pendant la première journée de la bataille. Il était, à trois heures après midi, étendu sur son lit, souffrant, lorsqu'il apprend que je me porte moi-même à la tête de la colonne. Il se jette à bas de son lit, monte à cheval et revient me trouver. Comme il ne pouvait pas être à pied, il fut obligé de rester. Il reçut, à la tête du pont d'Arcole, un coup qui l'étendit sans connaissance. Je vous assure qu'il fallait tout cela pour vaincre; les ennemis étaient nombreux et acharnés, les généraux à leur tête. Nous en avons tué plusieurs. BONAPARTE.

Au quartier général à Vérone, le 29 brumaire an 5 (19 novembre 1796).

Au général Clarke.

Votre neveu Elliot a été tué sur le champ de bataille d'Arcole. Ce jeune homme s'était familiarisé avec les armes; il a plusieurs fois marché à la tête des colonnes; il aurait été un officier estimable; il est mort avec gloire et en face de l'ennemi; il n'a pas souffert un instant. Quel est l'homme raisonnable qui n'envierait une telle mort? Quel est celui qui, dans les vicissitudes de la vie, ne s'estimerait point heureux de sortir de cette manière d'un monde si souvent méprisable? Quel est celui d'entre nous qui n'a pas regretté cent fois de ne pas être ainsi soustrait aux effets puissants de la calomnie, de l'envie,

et de toutes les passions haineuses qui semblent presque exclusivement diriger la conduite des hommes ? BONAPARTE.

Au quartier général à Vérone, le 3 brumaire an 5 (24 novembre 1796).

A monsieur Paul Greppi.

On voit par cette lettre avec quelle sévérité le général savait imposer le respect des personnes et de la propriété dans les pays conquis.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire de Milan, en date du 6 brumaire dernier. J'y ai vu avec indignation le détail de la scène anarchique et licencieuse dont vous avez failli être la victime. Tant que les armées françaises seront à Milan, je ne souffrirai jamais que les propriétés soient insultées, non plus que les personnes. Je désire qu'après avoir fait votre tournée en Toscane, vous retourniez dans votre patrie à Milan ; et soyez sûr qu'on réprimera cette poignée de brigands, presque tous étrangers à Milan, qui croient que la liberté est le droit d'assassiner, qui ne pensent pas à imiter le peuple français dans ses moments de courage et dans les élans de vertu qui ont étonné l'Europe, mais qui chercheraient à renouveler ces scènes horribles produites par le crime, et dont les auteurs seront l'objet éternel de la haine et du mépris du peuple français, de l'Europe et de la postérité. Soyez donc sans inquiétude, et persuadez-vous que le peuple français et l'armée que je commande ne laisseront jamais asseoir sur les ruines de la liberté la hideuse et dégoûtante anarchie. Nous avons des baïounettes pour exterminer les tyrans, mais avant tout le crime.

BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 8 nivose an 5 (28 décembre 1796).

Au Directoire exécutif.

L'armée du général Alvinzy est sur la Brenta et dans le Tyrol ; l'armée de la République est le long de l'Adige, et occupe la

ligne de Montebaldo, Corona, Rivoli. Nous avons une avant-garde en avant de Porto-Legnago.

Mantoue est cerné avec le plus grand soin. Le 2 de ce mois, le général Dumas surprit un espion qui entrait dans la ville : c'est un cadet autrichien qui avait été expédié de Trente par Alvinzy. Après de grandes façons, il avoua qu'il était porteur de dépêches; et effectivement il rendit, vingt-quatre heures après (allant à la garde-robe), un petit cylindre où était renfermée la lettre de l'empereur, que je vous ferai passer. Si cet usage de faire avaler les dépêches n'était pas parfaitement connu, je vous enverrais les détails, afin que cela soit envoyé à nos généraux, parce que les Autrichiens se servent souvent de cette méthode. Ordinairement les espions gardent cela dans le corps pendant plusieurs jours. S'ils ont l'estomac dérangé, ils ont soin de reprendre le petit cylindre, de le tremper dans l'élixir et de le réavaler. Ce cylindre est trempé dans de la cire d'Espagne, délayée dans du vinaigre.

Vous verrez, par la lettre de l'empereur, que Würmser doit effectivement être à toute extrémité; la garnison ne se nourrit que de *polenta* et de viande de cheval; cependant il est possible que sa réduction tarde encore. Les Autrichiens mettent tant d'espérance dans cette place, qu'il n'est pas étonnant qu'ils souffrent toutes les extrémités avant de la rendre.

Le parti qu'ordonne l'empereur n'est pas bien dangereux.

Le corps franc des volontaires de Vienne, fort de quatre mille hommes, est arrivé à Trente; il y a un caporal qui est chambellan : c'est une garde nationale. Trois mille hommes sont déjà arrivés à Trente, venant du Rhin, et quatre mille recrues de Hongrie. Les chemins sont chargés de troupes. Nous, au contraire, nous en sommes toujours au premier des renforts annoncés au commencement de la campagne, qui n'arrivent pas encore.

L'état de situation que vous m'avez envoyé est plein de doubles emplois et de fautes. Je suis entré en campagne avec un corps d'armée de vingt-quatre mille hommes d'infanterie, une division du col de Tende et de Fenestre, et les garnisons des Alpes-Maritimes de huit mille hommes, dont six mille m'ont rejoint après la bataille de Mondovi, en descendant le col de Tende.

J'ai donc eu trente mille hommes de la ci-devant armée d'Italie dans les plaines du Piémont.

L'armée des Alpes m'a fourni huit mille cinq cents hommes, qui ne doivent pas être considérés comme renfort, puisque l'armée des Alpes défendait les frontières d'Italie.

On peut donc considérer l'armée d'Italie proprement dite comme ayant été primitivement de trente-huit mille cinq cents hommes d'infanterie.

Le gouvernement l'a renforcée de deux mille six cents hommes venant du général Châteauneuf-Randon, et des trente-troisième, sixième, quarantième et cinquante-huitième demi-brigades, venant de la Vendée, et de la quatorzième, venant de Paris, faisant en tout dix mille hommes.

Si donc l'armée n'avait perdu personne, elle aurait cinquante-un mille cent hommes d'infanterie, mais sur lesquels quatre mille hommes ont été tués sur le champ de bataille, comme vous le verrez par l'état que je vous ferai passer; mille blessés hors de service; deux mille morts aux hôpitaux : en tout sept mille.

On a donc perdu sept mille hommes, dont mille cavaliers, pionniers ou artilleurs : reste ainsi quarante-cinq mille cent hommes d'infanterie, dont elle est composée.

Vous voyez donc, citoyens directeurs, que votre armée a reçu, non pas cinquante-sept mille hommes de renfort, mais seulement douze mille six cents hommes, dans une campagne où il y a eu tant de batailles, et où les mêmes hommes ont détruit l'armée sarde et l'armée de Beaulieu, fortes de soixante-treize mille hommes : l'armée de Beaulieu, renforcée de vingt mille hommes du Rhin, commandés par Wurmser; l'armée de Wurmser, renforcée de dix-huit mille hommes tirés de la Pologne, six mille du Rhin et douze mille recrues, commandés par Alvinzy; et nous sommes à la veille d'avoir affaire aux débris de toutes ces armées, renforcés par quatre mille volontaires de Vienne, trois mille hommes du Rhin, trois mille recrues déjà arrivées, quinze cents que l'on m'assure que les ennemis attendent dans le courant de janvier, plus, les recrues qui arrivent de tous les côtés.

Il a fallu du bonheur et du bien joué pour vaincre Alvinzy. Comment espérer vaincre, avec les mêmes troupes, Alvinzy, renforcé de trente à trente-cinq mille hommes, tandis que nous n'avons encore reçu que trois mille hommes?

La guérison de nos malades est sûrement un avantage; mais les malades de Wurmser se guérissent aussi dans Mantoue.

Vous m'annoncez dix mille hommes de l'Océan et dix mille du Rhin, mais rien de cela n'arrive; il y a cependant six décades de votre annonce. On dit même que la tête de cette colonne de l'Océan a rétrogradé.

Il paraît, d'après la lettre de l'empereur, qu'une lutte se prépare pour janvier. Faites au moins que les secours qui devaient arriver contre Alvinzy, et dont la victoire d'Arcole nous a mis à même de nous passer, arrivent actuellement, sans quoi vous sacrifiez l'armée la plus attachée à la constitution, et qui, quels que soient les mouvements que se donnent les ennemis de la patrie, sera attachée au gouvernement et à la liberté avec le même zèle et la même intrépidité qu'elle a mis à conserver l'Italie à la République.

Je le dis avec une vraie satisfaction, il n'est point d'armée qui désire davantage la conservation de la constitution sacrée, seul refuge de la liberté et du peuple français. L'on hait ici et l'on est prêt à combattre les nouveaux révolutionnaires, quel que soit leur but. Plus de révolution, c'est l'espoir le plus cher du soldat. Il ne demande pas la paix, qu'il désire intérieurement, parce qu'il sait que c'est le seul moyen de ne la pas obtenir, et que ceux qui ne la désirent pas l'appellent bien haut pour qu'elle n'arrive pas. Le soldat se prépare à de nouvelles batailles; et, s'il jette quelquefois un coup d'œil sur l'esprit qui anime plusieurs villes dans l'intérieur, son regret est de voir les déserteurs accueillis, protégés, et les lois sans force dans un moment où il s'agit de décider du sort du peuple français.

Enfin, citoyens directeurs, l'ennemi retire ses troupes du Rhin pour les envoyer en Italie; faites de même, secourez-nous. Il n'y aura jamais que la disproportion trop marquée des ennemis, qui pourra nous vaincre. Nous ne vous demandons

que des hommes; nous nous procurerons le reste avec d'autant plus de facilité que nous serons plus nombreux.

BONAPARTE.

SIXIÈME CAMPAGNE.

Dite de Rivoli. — 4 Jours. — Du 12 au 16 janvier 1797. — Terminée par la bataille de la Favorite et la reddition de Mantoue — Destruction de la seconde armée commandée par Alvinzy.

Il s'écoula encore un intervallè de près d'un mois. Alvinzy, battu à Arcole, s'était retiré, attendant de nouveaux renforts, qui lui arrivèrent bientôt. Le gouvernement autrichien déployait une activité extraordinaire; les soldats étaient envoyés en poste. Alvinzy se représenta en ligne avec soixante mille hommes, comme la première fois; le général Bonaparte en avait quarante-cinq mille. La campagne recommença au mois de janvier 1797. Alvinzy avait marché sur Rivoli; Bonaparte l'y suivit. Les deux armées s'y rencontrèrent. Alvinzy, écrasé, s'enfuit presque seul. Pendant ce temps son lieutenant Provéra éprouvait le même sort à la Favorite. Sachant l'armée française engagée à la poursuite d'Alvinzy, il s'était porté sur Mantoue dans l'espoir de dégager la place. Il fut reçu par Miollis et Serrurier: on combattit tout le jour. Il se soutenait avec peine depuis le matin, lorsque Bonaparte, accourant de Rivoli avec une partie de l'armée, tomba sur ses derrières et acheva la destruction des Autrichiens. Mantoue, ne pouvant plus tenir, se rendit le 2 février.

BATAILLE DE LA FAVORITE.

Au quartier général à Roverbello, le 28 nivôse an 5 (17 janvier 1797).

Au Directoire exécutif.

Il s'est passé depuis le 23 des opérations d'une importance telle, et qui ont si fort multiplié les actions militaires, qu'il m'est impossible, avant demain, de vous en faire un détail circonstancié. Je me contente aujourd'hui de vous les annoncer.

Le 23 nivôse, l'ennemi est venu attaquer la division du général Masséna devant Vérone, ce qui a donné lieu au combat de

Saint-Michel, où nous l'avons battu complétement. Nous lui avons fait six cents prisonniers et pris trois pièces de canon. Le même jour, il attaqua la tête de notre ligne de Montebello, et donna lieu au combat de la Corona, où il a été repoussé. Nous lui avons fait cent dix prisonniers.

Le 24, à minuit, la division de l'armée ennemie, qui depuis le 19 était établie à Bevilaqua, où elle avait fait replier l'avant-garde du général Augereau, jeta rapidement un pont sur l'Adige, à une lieue de Porto-Legnago, vis-à-vis Anghiari.

Le 24, au matin, l'ennemi fit filer une colonne très-forte par Montagna et Caprino, et par là obligea la division du général Joubert à évacuer la Corona et à se concentrer à Rivoli. J'avais prévu le mouvement. Je m'y portai dans la nuit, et cela donna lieu à la bataille de Rivoli, que nous avons gagnée le 25 et le 26, après une résistance opiniâtre, et où nous avons fait à l'ennemi treize mille prisonniers, pris plusieurs drapeaux et plusieurs pièces de canons. Le général Alvinzy, presque seul, a eu beaucoup de peine à se sauver.

Le 25, le général Guieux attaqua l'ennemi à Anghiari, pour chercher à le culbuter avant qu'il eût entièrement effectué son passage. Il ne réussit pas dans son objet, mais il fit trois cents prisonniers.

Le 26, le général Augereau attaqua l'ennemi à Anghiari, ce qui donna lieu au second combat d'Anghiari. Il lui fit deux mille prisonniers, s'empara de seize pièces de canons, et brûla tous les ponts sur l'Adige. Mais l'ennemi, profitant de la nuit, défila sur Mantoue. Il était déjà arrivé à une portée de canon de cette place. Il attaqua Saint-George, faubourg que nous avions retranché avec soin, et ne put l'emporter. J'arrivai dans la nuit avec des renforts, ce qui donna lieu à la bataille de la Favorite, sur le champ de bataille de laquelle je vous écris. Le fruit de cette bataille est sept mille prisonniers, des drapeaux, des canons, tous les bagages de l'armée, un régiment de hussards, et un convoi considérable de grains et de bœufs que l'ennemi prétendait faire entrer dans Mantoue. Wurmser a voulu faire une sortie pour attaquer l'aile gauche de notre armée; mais il a été reçu comme d'ordinaire et obligé de rentrer. Voilà donc, en

trois ou quatre jours, la cinquième armée de l'empereur entièrement détruite.

Nous avons fait vingt-trois mille prisonniers, parmi lesquels un lieutenant général, deux généraux, six mille hommes tués ou blessés, soixante pièces de canons, et environ vingt-quatre drapeaux. Tous les bataillons de volontaires de Vienne ont été faits prisonniers : leurs drapeaux sont brodés des mains de l'impératrice.

L'armée du général Alvinzy était de près de cinquante mille hommes, dont une partie était arrivée en poste de l'intérieur de l'Autriche.

Du moment que je serai de retour au quartier général, je vous ferai passer une relation détaillée, pour vous faire connaître les mouvements militaires qui ont eu lieu, ainsi que les corps et les individus qui se sont distingués. Nous n'avons eu dans toutes ces affaires que sept cents hommes tués et environ douze cents blessés. L'armée est animée du meilleur esprit et dans les meilleures dispositions.

Vous m'avez annoncé, depuis plus de trois mois, dix mille hommes venant de l'Océan : il n'est encore arrivé que la soixante-quatrième demi-brigade, forte de dix-huit cents hommes.

L'empereur aura réorganisé une nouvelle armée en Italie, avant que j'aie reçu ces dix mille hommes.

BONAPARTE.

Au quartier général à Faenza, le 15 pluviôse an 5 (3 février 1797).

Au Directoire exécutif.

Je me suis attaché à montrer la générosité française vis-à-vis de Wurmser, général âgé de soixante-dix ans, envers qui la fortune a été, cette campagne-ci, très-cruelle, mais qui n'a pas cessé de montrer une connaissance et un courage que l'histoire remarquera. Enveloppé de tous côtés après la bataille de Bassano, perdant d'un seul coup une partie du Tyrol et son armée, il ose espérer de pouvoir se réfugier dans Mantoue, dont il est éloigné de quatre à cinq journées, passe l'Adige, culbute une de nos

avant-gardes à Cerea, traverse la Molinella et arrive dans Mantoue. Enfermé dans cette ville, il a fait deux ou trois sorties; toutes lui ont été malheureuses, et à toutes il était à la tête. Mais, outre les obstacles très-considérables que lui présentaient nos lignes de circonvallation, hérissées de pièces de campagne, qu'il était obligé de surmonter, il ne pouvait agir qu'avec des soldats découragés par tant de défaites, et affaiblis par les maladies pestilentielles de Mantoue. Ce grand nombre d'hommes qui s'attachent toujours à calomnier le malheur ne manqueront pas de chercher à persécuter Wurmser.

Le général Serrurier et le général Wurmser ont dû avoir hier une conférence pour fixer le jour de l'exécution de la capitulation, et s'accorder sur les différends qu'il y a entre l'accordé et le proposé.

Au quartier général à Bassano, le 20 ventose an 5 (10 mars 1797).

Aux soldats de l'armée d'Italie.

La prise de Mantoue vient de finir une campagne qui vous a donné des titres éternels à la reconnaissance de la patrie.

Vous avez remporté la victoire dans quatorze batailles rangées et soixante-dix combats. Vous avez fait plus de cent mille prisonniers, pris à l'ennemi cinq cents pièces de canons de campagne, deux mille de gros calibre, quatre équipages de pont.

Les contributions mises sur les pays que vous avez conquis ont nourri, entretenu, soldé l'armée pendant toute la campagne. Vous avez en outre envoyé trente millions au ministre des finances pour le soulagement du trésor public.

Vous avez enrichi le Muséum de Paris de plus de trois cents objets, chefs-d'œuvre de l'ancienne et nouvelle Italie, et qu'il a fallu trente siècles pour produire.

Vous avez conquis à la République les plus belles contrées de l'Europe; les républiques Lombarde et Cispadane vous doivent leur liberté; les couleurs françaises flottent pour la première fois sur les bords de l'Adriatique, en face et à vingt-quatre heures de navigation de l'ancienne Macédoine; les rois de Sar-

daigne, de Naples, le pape, le duc de Parme se sont détachés de la coalition de nos ennemis, et ont brigué notre amitié. Vous avez chassé les Anglais de Livourne, de Gênes, de la Corse....: mais vous n'avez pas encore tout achevé; une grande destinée vous est réservée; c'est en vous que la patrie met ses plus chères espérances; vous continuerez à en être dignes.

De tant d'ennemis qui se coalisèrent pour étouffer la République à sa naissance, l'empereur seul reste devant nous. Se dégradant lui-même du rang d'une grande puissance, ce prince s'est mis à la solde des marchands de Londres. Il n'a plus de politique, de volonté que celle de ces insulaires perfides, qui, étrangers aux malheurs de la guerre, sourient avec plaisir aux maux du continent.

Le Directoire exécutif n'a rien épargné pour donner la paix à l'Europe. La modération de ses propositions ne se ressentait pas de la force de ses armées. Il n'avait pas consulté votre courage, mais l'humanité et l'envie de vous faire rentrer dans vos familles. Il n'a pas été écouté à Vienne. Il n'est donc plus d'espérances pour la paix, qu'en allant la chercher dans le cœur des États héréditaires de la maison d'Autriche. Vous y trouverez un brave peuple accablé par la guerre qu'il a eue contre les Turcs, et par la guerre actuelle. Les habitants de Vienne et des États de l'Autriche gémissent sur l'aveuglement et l'arbitraire de leur gouvernement. Il n'en est pas un qui ne soit convaincu que l'or de l'Angleterre a corrompu les ministres de l'empereur. Vous respecterez leur religion et leurs mœurs, vous protégerez leurs propriétés; c'est la liberté que vous apporterez à la brave nation hongroise.

La maison d'Autriche qui, depuis trois siècles, va perdant à chaque guerre une partie de sa puissance, qui mécontente ses peuples en les dépouillant de leurs priviléges, se trouvera réduite, à la fin de cette nouvelle campagne (puisqu'elle nous contraint à la faire) à accepter la paix que nous lui accorderons, et à descendre, dans la réalité, au rang des puissances secondaires, où elle s'est déjà placée en se mettant aux gages et à la disposition de l'Angleterre.

BONAPARTE.

SEPTIÈME CAMPAGNE.

22 jours. — Terminée par la bataille du Tagliamento. — Destruction de l'armée du prince Charles. — Léoben, Venise, Gênes.

Depuis le 17 mars 1797 jusqu'au 8 avril suivant.

L'Italie était conquise. Rien ne s'opposait plus à la marche des Français sur Vienne. L'Autriche leva une dernière armée, destinée à combattre cette fois, non pour la possession de l'Italie, mais pour le salut de la monarchie elle-même. Le commandement fut confié à l'archiduc Charles, frère de l'empereur, et que Napoléon devait rencontrer plus tard à Wagram; le plus habile des généraux, d'ailleurs, qui lui aient été opposés dans le cours de sa carrière militaire. Son armée était considérable. Toutefois les forces étaient plus égales que dans les campagnes précédentes; le général Bonaparte avait soixante mille hommes sous ses ordres. Ses succès avaient vaincu l'indifférence et peut-être la mauvaise volonté du Directoire. Il insistait toujours sur le projet qu'il avait eu dès le commencement et qui était de marcher à Vienne; mais il demandait des troupes. On détacha de l'armée du Rhin trente mille hommes qu'on lui envoya: ils étaient commandés par Bernadotte. Aussitôt la campagne commença. Cette campagne ne fut à proprement parler qu'une poursuite; l'armée autrichienne fuyant toujours, toujours atteinte et toujours battue. En vingt jours on avait fait vingt mille prisonniers. L'ennemi avait été détruit à Feltre, à Bellune, à Cadore. Il avait essayé en vain de se maintenir sur les rives du Tagliamento. Renversé et poursuivi jusque sur la cime des Alpes, au col de Tarwis, il avait été encore rejeté au delà de la montagne. C'était le dernier passage pour pénétrer en Allemagne. Bonaparte, descendu dans la Carinthie, n'était plus qu'à quarante lieues environ de Vienne. C'est de là qu'il écrivit à l'archiduc Charles cette lettre célèbre qui a été lue de toute l'Europe. Bien que postérieure à d'autres pièces, nous la plaçons la première pour ne pas interrompre l'ordre du récit tel qu'il est présenté dans les bulletins du Général.

Lettre adressée par le général en chef de l'armée d'Italie, à Son Altesse Royale M. le prince Charles.

Du 11 germinal an 5 (31 mars 1797).

Monsieur le général en chef,

Les braves militaires font la guerre et désirent la paix : celle-ci ne dure-t-elle pas depuis six ans! Avons-nous assez tué de monde et causé assez de maux à la triste humanité? Elle réclame de tous côtés. L'Europe, qui avait pris les armes contre la république française, les a posées; votre nation reste seule, et cependant le sang va couler encore plus que jamais. Cette campagne s'annonce par des présages sinistres. Quelle qu'en soit l'issue, nous tuerons de part et d'autre quelques milliers d'hommes de plus, et il faudra bien que l'on finisse par s'entendre, puisque tout a un terme, même les passions haineuses.

Le Directoire exécutif de la république française avait fait connaître à Sa Majesté l'empereur le dessein de mettre fin à la guerre qui désole les deux peuples; l'intervention de la cour de Londres s'y est opposée : n'y a-t-il donc aucun espoir de nous entendre? Et faut-il, pour les intérêts ou les passions d'une nation étrangère aux maux de la guerre, que nous continuions à nous entr'égorger? Vous, monsieur le général en chef, qui, par votre naissance, approchez si près du trône et êtes au-dessus de toutes les petites passions qui animent souvent les ministres et les gouvernements, êtes-vous décidé à mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité entière, et de vrai sauveur de l'Allemagne? Ne croyez pas, monsieur le général en chef, que j'entende par là qu'il ne soit pas possible de la sauver par la force des armes; mais, dans la supposition que les chances de la guerre vous deviennent favorables, l'Allemagne n'en sera pas moins ravagée. Quant à moi, monsieur le général en chef, si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire peut sauver la vie à un seul homme, je m'estimerai plus fier de la couronne civique que je me trouverai avoir méritée, que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires.

Je vous prie de croire, monsieur le général en chef, aux sentiments d'estime et de considération distingués avec lesquels je suis, etc. BONAPARTE.

Au quartier général à Valdasone, le 27 ventôse an 5 (17 mars 1797).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs,

Depuis la bataille de Rivoli, l'armée d'Italie occupait les bords de la Piave et du Lawis. L'armée de l'empereur, commandée par le prince Charles, occupait l'autre rive de la Piave, avait son centre placé derrière le Cordevole, et appuyait sa droite à l'Adige du côté de Bellune.

Le 20, au matin, la division du général Masséna se rend à Feltre : l'ennemi, à son approche, évacue la ligne de Cordevole et se porte sur Bellune.

La division du général Serrurier se porte à Asolo, elle est assaillie par un temps horrible; mais le vent et la pluie, à la veille d'une bataille, ont toujours été pour l'armée d'Italie un présage de bonheur.

Le 23, à la pointe du jour, la division passe la Piave vis-à-vis le village de Vidor. Malgré la rapidité et la profondeur de l'eau, nous ne perdons qu'un jeune tambour. Le chef d'escadron Lasalle, à la tête d'un détachement de cavalerie, et l'adjudant général Leclerc, à la tête de la vingt-unième demi-brigade d'infanterie légère, culbutent le corps ennemi, qui voulait s'opposer à notre passage, et se portent rapidement à San-Salvador. Mais l'ennemi, au premier avis du passage, a craint d'être cerné, et a évacué son camp de la Capanna.

Le général Guieux, à deux heures après midi, passe la Piave à Ospedalleto, et arrive le soir à Conegliano. Un soldat entraîné par le courant est sur le point de se noyer : une femme, attachée à la cinquante-unième, se jette à la nage et le sauve. Je lui ai fait présent d'un collier d'or, auquel sera suspendue une couronne civique avec le nom du soldat qu'elle a sauvé.

Notre cavalerie, dans cette journée, rencontre plusieurs fois

celle de l'ennemi, et a toujours l'avantage; nous prenons quatre-vingts hussards.

Le 23, le général Guieux, avec sa division, arrive à Sacile, tombe sur l'arrière-garde ennemie, et, malgré l'obscurité de la nuit, lui fait cent prisonniers. Un corps de hulans demande à capituler; le citoyen Sciebeck, chef d'escadron, s'avance et reste mort; le général Dugua, commandant la réserve, est légèrement blessé.

Cependant la division du général Masséna arrive à Bellune, poursuit l'ennemi qui s'est retiré du côté de Cadore, enveloppe son arrière-garde, fait sept cents prisonniers, parmi lesquels cent hussards, un colonel, et le général Lusignan, qui commandait tout le centre. Le dixième de chasseurs se distingue comme à son ordinaire. M. de Lusignan s'est couvert d'opprobre par la conduite qu'il tint à Brescia envers nos malades. J'ordonne qu'il soit conduit en France, sanspouvoir être échangé.

Le 26, la division du général Guieux part de Pardenone, à cinq heures du matin; celle du général Bernadotte part de Sacile, à trois heures du matin; celle du général Serrurier part de Sassiano, à quatre heures du matin : tous se dirigent sur Valdasone.

La division du général Guieux dépasse Valdasone et arrive sur le bord du Tagliamento, à onze heures du matin. L'armée ennemie est retranchée de l'autre côté de la rivière, dont elle prétend nous disputer le passage. Mon aide de camp, chef d'escadron Croisier, va, à la tête de vingt-cinq guides, à la reconnaissance jusqu'aux retranchements; il est accueilli par la mitraille.

La division du général Bernadotte arrive à midi. J'ordonne sur-le-champ au général Guieux de se porter sur la gauche pour passer la rivière à la droite des retranchements ennemis, sous la protection de douze pièces d'artillerie. Le général Bernadotte doit la passer sur la droite. L'une et l'autre de ces divisions forment leurs bataillons de grenadiers, se rangent en bataille, ayant chacune une demi-brigade d'infanterie légère en avant, soutenue par deux bataillons de grenadiers, et flanquée par la cavalerie. L'infanterie légère se met en tirailleurs. Le

général Dommartin à la gauche, et le général Lespinasse à la droite, font avancer leur artillerie, et la canonnade s'engage avec la plus grande vivacité. J'ordonne que chaque demi-brigade déploie, en colonnes serrées sur les ailes de son second bataillon, ses premier et troisième bataillons.

Le général Duphot, à la tête de la vingt-septième d'infanterie légère, se jette dans la rivière; il est bientôt de l'autre côté. Le général Bon le soutient avec les grenadiers de la division du général Guieux. Le général Murat fait le même mouvement sur la droite, et est également soutenu par les grenadiers de la division Bernadotte. Toute la ligne se met en mouvement, chaque demi-brigade par échelon, des escadrons de cavalerie en arrière des intervalles. La cavalerie ennemie veut plusieurs fois charger notre infanterie, mais sans succès : la rivière est passée et l'ennemi est partout en déroute. Il cherche à déborder notre droite avec sa cavalerie, et notre gauche avec son infanterie. J'envoie le général Dugua et l'adjudant général Kellermann à la tête de la cavalerie de réserve. Aidés par notre infanterie, commandée par l'adjudant général Mireur, ils culbutent la cavalerie ennemie, et font prisonnier le général qui la commande.

Le général Guieux fait attaquer le village de Gradisca, et, malgré les ombres de la nuit, s'en empare, et met l'ennemi dans une déroute complète : le prince Charles n'a que le temps de se sauver.

La division du général Serrurier, à mesure qu'elle arrive, passe la rivière, et se met en bataille pour servir de réserve.

Nous avons pris à l'ennemi, dans cette journée, six pièces de canon, un général, plusieurs officiers supérieurs, et fait quatre ou cinq cents prisonniers.

La promptitude de notre déploiement et de notre manœuvre, la supériorité de notre artillerie, épouvantèrent tellement l'armée ennemie, qu'elle ne tint pas et profita de la nuit pour fuir.

L'adjudant général Kellermann a reçu plusieurs coups de sabre en chargeant, à la tête de la cavalerie, avec son courage ordinaire.

Je vais m'occuper de récompenser les officiers qui se sont distingués dans ces différentes affaires.

BONAPARTE.

Au quartier général à Gradisca, le 30 ventôse an 5 (20 mars 1797).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs,

Je vous ai rendu compte du passage de la Piave, des combats de Longara, de Sacile, et de la journée du Tagliamento.

Le 28, la division du général Bernadotte part à trois heures du matin, dépasse Palma-Nova, et prend position sur le torrent de la Torre, où les hussards se rencontrent.

La division du général Serrurier prend position sur la droite, celle du général Guieux sur la gauche. J'envoie le citoyen Lasalle, avec le vingt-quatrième de chasseurs, à Voine.

L'ennemi, à notre approche, évacue Palma-Nova, où nous trouvons trente mille rations de pain et mille quintaux de farine en magasin. Il y avait dix jours que le prince Charles s'était emparé de cette place, appartenant aux Vénitiens; il voulait l'occuper, mais il n'avait pas eu le temps de s'y établir.

Le général Masséna arrive à Saint-Daniel, à Osopo, à Gemona, et pousse son avant-garde dans les gorges.

Le 29, le général Bernadotte s'avance et bloque Gradisca; le général Serrurier se porte vis-à-vis San-Pietro pour passer l'Isonzo; l'ennemi a plusieurs pièces de canons et quelques bataillons de l'autre côté pour défendre le passage.

J'ordonne différentes manœuvres, qui épouvantent l'ennemi, et le passage s'exécute sans opposition. Je ne dois pas oublier le trait de courage du citoyen Andréossy, chef de brigade d'artillerie, que je charge de reconnaître si la rivière est guéable; il se précipite lui-même dans l'eau, et la passe et la repasse à pied. Cet officier est d'ailleurs distingué par ses talents et ses connaissances étendues.

PASSAGE DE L'ISONZO ET PRISE DE GRADISCA.

Le général Serrurier se porte sur Gradisca en suivant les crêtes supérieures qui dominent cette ville.

Pour amuser pendant ce temps-là l'ennemi et l'empêcher de s'apercevoir de sa manœuvre, le général Bernadotte fait attaquer par des tirailleurs les retranchements ennemis; mais nos soldats, emportés par leur ardeur naturelle, s'avancent, la baïonnette en avant, jusque sous les murs de Gradisca. Ils sont reçus par une forte fusillade et de la mitraille. Le général Bernadotte, obligé de les soutenir, fait avancer quatre pièces de canon pour enfoncer les portes; mais elles sont couvertes par une flèche bien retranchée.

Cependant le général Serrurier, arrivant sur les hauteurs qui maîtrisent Gradisca, rend toute retraite impossible à la garnison. L'ennemi n'a donc plus ni probabilité de se défendre, ni espoir de s'échapper. Le général Bernadotte lui fait la sommation que je vous envoie, et il capitule.

Trois mille prisonniers, l'élite de l'armée du prince Charles, dix pièces de canons, huit drapeaux, sont le fruit de cette manœuvre. Nous avons en même temps passé l'Isonzo et pris Gradisca.

La division du général Bernadotte s'est conduite avec un courage qui nous est un garant de nos succès à venir. Le général Bernadotte, ses aides de camp, ses généraux, ont bravé tous les dangers. Je vous demande le grade de général de brigade pour l'adjudant général Mireur.

Le général Bernadotte se loue beaucoup du général Murat, commandant son avant-garde, du général Friant, de l'adjudant général Mireur, du citoyen Campredon, commandant du génie; du citoyen Zaillot, commandant l'artillerie; du citoyen Lahure, chef de la quinzième demi-brigade d'infanterie légère; du citoyen Marin, et des deux frères Conroux. Le citoyen Duroc, mon aide de camp, capitaine, s'est conduit avec la bravoure qui caractérise l'état-major de l'armée d'Italie.

Le citoyen Miquet, chef de la quatre-vingt-huitième demi-brigade, a été blessé.

COMBAT DE CASASOLA.

La division du général Masséna s'empare du fort de la Chiusa, rencontre l'ennemi, qui veut lui disputer le passage du pont de Casasola. Ses tirailleurs font replier ceux de l'ennemi, et un instant après les grenadiers des trente-deuxième et cinquante-septième demi-brigades, en colonnes serrées, forcent ce pont, culbutent l'ennemi malgré ses retranchements et ses chevaux de frise, le poursuivent jusqu'à la Ponteba, et lui font six cents prisonniers, tous des régiments nouvellement venus du Rhin. Tous les magasins que l'ennemi avait de ce côté tombent en notre pouvoir.

Les chasseurs du dixième régiment, le sabre à la main, foncent dans les retranchements ennemis, et acquièrent un nouveau titre à l'estime de l'armée. BONAPARTE.

Au quartier général à Goritz, le 2 germinal an 5 (22 mars 1797).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs,

Nous sommes entrés hier dans Goritz. L'armée ennemie a effectué sa retraite avec tant de précipitation, qu'elle a laissé dans nos mains quatre hôpitaux contenant quinze cents malades, et tous les magasins de vivres et de munitions de guerre, dont je vous ferai passer l'état par le premier courrier.

La division du général Bernadotte s'est rendue hier à Camiza. Son avant-garde et l'arrière-garde ennemie se sont rencontrées à Caminia. Le dix-neuvième régiment de chasseurs à cheval a chargé l'ennemi avec une telle impétuosité, qu'il lui a fait cinquante hussards prisonniers, avec leurs chevaux. Le général Masséna a poursuivi l'ennemi jusqu'à la Ponteba.

BONAPARTE.

Au quartier général à Goritz, le 4 germinal an 5 (24 mars 1797).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs.

Je vous fais passer l'état des objets que nous avons trouvés à Goritz. Je vous enverrai par le prochain courrier l'état de ce que nous avons trouvé à Trieste.

Nous sommes maîtres des célèbres mines d'Idria. Nous y avons trouvé des matières préparées pour deux millions; on va s'occuper à les charroyer. Si cette opération se fait sans accident, elle sera fort utile à nos finances. BONAPARTE.

Au quartier général à Goritz, le 4 germinal an 5 (24 mars 1797).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs,

Le général Guieux, avec sa division, se rendit, le 2, de Cividal à Caporeto. Il rencontra l'ennemi retranché à Pufero, l'attaqua, lui prit deux pièces de canon, lui fit une centaine de prisonniers, et le poursuivit dans les gorges de Caporeto à la Chiusa autrichienne, en laissant le champ de bataille couvert d'Autrichiens.

Cependant le général Masséna, avec sa division, est à Tarwis. J'ai donc lieu d'espérer que les deux mille hommes que le général Guieux a poussés devant lui tomberont dans les mains de la division Masséna. Le général de division Dugua est entré hier soir dans Trieste. BONAPARTE.

Au quartier général à Goritz, le 5 germinal an 5 (25 mars 1797).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs,

Je vous ai rendu compte, par mon dernier courrier, qu'une colonne de l'armée du prince Charles était cernée entre la division du général Masséna, qui était à Tarwis, et celle du général

Guieux, qui, arrivé à Caporeto, le poussait devant lui dans les gorges.

COMBAT DE TARWIS.

Le général Masséna, arrivé à Tarwis, fut attaqué par une division ennemie, partie de Clagenfurth, et qui venait au secours de la division qui était cernée. Après un combat extrêmement opiniâtre, il la mit en déroute, lui fit une grande quantité de prisonniers, parmi lesquels trois généraux. Les cuirassiers de l'empereur, arrivant du Rhin, ont extrêmement souffert.

AFFAIRE DE LA CHIUSA. — PRISE DE CE POSTE.

Cependant le général Guieux poussa la colonne qu'il avait battue à Pufero, jusqu'à la Chiusa autrichienne, poste extrêmement retranché, mais qui fut enlevé de vive force, après un combat très-opiniâtre, où se sont particulièrement distingués les généraux Bon, Verdier, et la quatrième demi-brigade, ainsi que la quarante-troisième. Le général Kablès défendait lui-même la Chiusa avec cinq cents grenadiers. Par le droit de la guerre, les cinq cents hommes devaient être passés au fil de l'epée ; mais ce droit barbare a toujours été méconnu et jamais pratiqué par l'armée française.

La colonne ennemie, voyant la Chiusa prise, activa sa marche, et tomba au milieu de la division du général Masséna, qui, après un léger combat, la fit toute prisonnière. Trente pièces de canons, quatre cents chariots portant les bagages de l'armée, cinq mille hommes, quatre généraux, sont tombés en notre pouvoir.

Je m'empresse de vous faire part de cet événement, parce que, dans les circonstances actuelles, il est indispensable que vous soyez prévenu de tout sans retard. Je me réserve de vous rendre un compte plus détaillé de tous ces événements, dès que j'aurai recueilli tous les rapports, et que les moments seront moins pressants.

La chaîne des Alpes qui sépare la France et la Suisse de l'Ita-

lie, sépare le Tyrol italien du Tyrol allemand, les États de Venise des États de l'empereur, et la Carinthie du comté de Goritz et de Gradisca. La division Masséna a traversé les Alpes Italiques, et est venue occuper le débouché des Alpes Noriques. Nos ennemis ont eu la maladresse d'engager par les Alpes Noriques tous leurs bagages et une partie de leur armée, qui dès lors se sont trouvés pris.

Le combat de Tarwis s'est donné au-dessus des nuages, sur une sommité qui domine l'Allemagne et la Dalmatie. Dans plusieurs endroits où notre ligne s'étendait, il y avait trois pieds de neige, et la cavalerie, chargeant sur la glace, a essuyé des accidents dont les résultats ont été extrêmement funestes à la cavalerie ennemie. BONAPARTE.

Au quartier général à Clagenfurth, le 12 germinal an 5 (1er avril 1797).

Au Directoire exécutif.

Je vous ai rendu compte, dans ma dernière dépêche, des combats de Trévise et de Chiusa. Le 8, trois divisions de l'armée se trouvaient avoir traversé les gorges qui, de l'État vénitien, conduisent en Allemagne, et campaient à Villach, sur les bords de la Drave.

Le 9, le général Masséna se mit en marche avec sa division. Il rencontra, à une lieue de Clagenfurth, l'armée ennemie, et il s'engagea un combat où l'ennemi perdit deux pièces de canon et deux cents prisonniers. Nous entrâmes le même soir à Clagenfurth, qui est la capitale de la Haute et Basse-Carinthie. Le prince Charles, avec les débris de son armée extrêmement découragée, fuit devant nous.

Notre avant-garde est aujourd'hui entre Saint-Veit et Freisach. La division du général Bernadotte est à Laubach, capitale de la Carniole. J'ai envoyé le général polonais Zajonseck, à la tête d'un corps de cavalerie, pour suivre la vallée de la Drave, arriver à Lintz et opérer ma jonction avec le général Joubert, qui est à Brixen : elle doit être faite à l'heure qu'il est.

Depuis le commencement de cette campagne, le prince Charles a perdu près de vingt mille hommes de ses troupes, qui sont

nos prisonniers. Les habitants de la Carniole et de la Carinthie ont pour le ministère de Vienne et d'Angleterre un mépris qui ne se conçoit pas. La nation anglaise accapare tellement la haine et l'exécration du continent, que je crois que, si la guerre dure encore quelque temps, les Anglais seront tellement exécrés qu'ils ne seront plus reçus nulle part.

Voilà donc les ennemis entièrement chassés des États de Venise; la Haute et Basse-Carniole, la Carinthie, le district de Trieste, et tout le Tyrol, soumis aux armes de la République.

Nous avons trouvé, près de Villach, un magasin de fer coulé, de cartouches et de poudre, de mine de plomb, d'acier, de fer et de cuivre. Nous avons trouvé, près de Clagenfurth, des manufactures d'armes et de drap. BONAPARTE.

Au quartier général à Clagenfurth, le 12 germinal an 5 (1er avril 1797).

Au Directoire exécutif.

COMBAT DU LAWIS.

Les divisions des généraux Joubert, Baraguey-d'Hilliers et Delmas se sont mises en mouvement le 30 ventôse. Elles ont enveloppé les corps ennemis qui se trouvaient sur le Lawis. Après un combat extrêmement opiniâtre, nous avons fait quatre mille prisonniers, pris trois pièces de canons, deux drapeaux, et tué près de deux mille hommes, dont une grande partie de chasseurs tyroliens.

COMBAT DE TRAMIN.

Cependant l'ennemi s'était retiré sur la rive droite de l'Adige, et paraissait vouloir tenir encore. Le 2 germinal, le général Joubert, commandant les trois divisions, se porta à Salurn. Le général Vial s'empara du pont de Neumark, et passa la rivière pour empêcher l'ennemi de se retirer sur Botzen. La fusillade s'engagea avec la plus grande force. Le combat paraissait incertain, lorsque le général de division Dumas, commandant la cavalerie, se précipita dans le village de Tramin, fit six cents pri-

sonniers, et prit deux pièces de canons. Par ce moyen, les débris de la colonne ennemie, commandée par le général Laudon, n'ont pas pu arriver à Botzen, et errent dans les montagnes.

COMBAT DE CLAUSEN.

Nous sommes entrés dans la ville de Botzen. Le général Joubert ne s'y arrêta pas; il y laissa une force suffisante pour suivre le général Laudon, et marcha droit à Clausen. L'ennemi, profitant de la défense qu'offrait le pays, avait fait les meilleures dispositions. L'attaque fut vive et bien concertée, et le succès longtemps incertain. L'infanterie légère grimpa des rochers inaccessibles : les onzième et trente-troisième demi-brigades d'infanterie de bataille, en colonne serrée, et commandées par le général Joubert en personne, surmontèrent tous les obstacles. L'ennemi, percé par le centre, a été obligé de céder, et la déroute est devenue générale. Nous avons fait à l'ennemi quinze cents prisonniers.

Le général Joubert arriva à Brixen, toujours poursuivant l'ennemi. Le général Dumas, à la tête de la cavalerie, a tué, de sa propre main, plusieurs cavaliers ennemis; il a été blessé légèrement de deux coups de sabre; son aide de camp Dermoncourt a été blessé dangereusement. Ce général a, pendant plusieurs minutes, arrêté seul, sur un pont, un escadron de cavalerie ennemie qui voulait passer, et a donné le temps aux siens de le rejoindre.

Nous avons trouvé à Brixen, Botzen et dans divers autres endroits, des magasins de toutes espèces, entre autres trente mille quintaux de farine.

Partout l'ennemi, tant dans le Tyrol que dans la Carinthie et la Carniole, nous a laissé des hôpitaux. Je laisse au chef de l'état-major et au commissaire ordonnateur en chef le soin d'envoyer au ministre de la guerre les états des effets qu'on y a trouvés.

BONAPARTE.

Au quartier général à Clagenfurth, le 12 germinal an 5 (1er avril 1797.)

Au peuple de la Carinthie.

L'armée française ne vient pas dans votre pays pour le conquérir, ni pour porter aucun changement à votre religion, à vos mœurs, à vos coutumes. Elle est l'amie de toutes les nations, et particulièrement des braves peuples de Germanie.

Le Directoire exécutif de la république française n'a rien épargné pour terminer les calamités qui désolent le continent. Il s'était décidé à faire le premier pas et à envoyer le général Clarke à Vienne, comme plénipotentiaire, pour entamer des négociations de paix. Mais la cour de Vienne a refusé de l'entendre. Elle a même déclaré à Vicence, par l'organe de M. de Saint-Vincent, qu'elle ne reconnaissait pas de république française. Le général Clarke a demandé un passe-port pour aller lui-même parler à l'empereur. Mais les ministres de la cour de Vienne ont craint, avec raison, que la modération des propositions qu'il était chargé de faire ne décidât l'empereur à la paix. Ces ministres, corrompus par l'or de l'Angleterre, trahissent l'Allemagne et leur prince, et n'ont plus de volonté que celle de ces insulaires perfides, l'horreur de l'Europe entière.

Habitants de la Carinthie, je le sais, vous détestez autant que nous, et les Anglais, qui seuls gagnent à la guerre actuelle, et votre ministère, qui leur est vendu. Si nous sommes en guerre depuis six ans, c'est contre le vœu des braves Hongrois et des citoyens éclairés de Vienne, et des simples et bons habitants de la Carinthie.

Au quartier général à Scheifling, le 16 germinal an 5 (5 avril 1797).

Au Directoire exéculif.

COMBAT DE BURK.

Citoyens directeurs,

Le général Joubert a attaqué, le 8, la gorge d'Inspruck. Les bataillons fraîchement arrivés du Rhin voulaient la défendre.

Après une canonnade de quelques instants, le général Joubert a décidé l'affaire en marchant droit à la tête de la quatre-vingt-cinquième demi-brigade, en colonnes serrées par bataillon. L'ennemi a été culbuté en laissant cent morts, six cents prisonniers, deux pièces de canons, tous les équipages et vingt dragons.

Le général Dumas, qui a chargé, à la tête de la cavalerie, dès l'instant que l'infanterie eut percé, a eu son cheval tué sous lui. Le général de brigade Belliard, qui commandait la quatre-vingt-cinquième; le brave Gaspard Lavisé, chef de cette demi-brigade, et l'aide de camp Lambert, se sont particulièrement distingués. Je vous demande, pour le général Dumas, qui, avec son cheval, a perdu une paire de pistolets, une paire de pistolets de la manufacture de Versailles. BONAPARTE.

Au quartier général à Scheifling, le 16 germinal an 5 (5 avril 1797).

Au Directoire exécutif.

COMBAT DES GORGES DE NEUMARCK.

Citoyens directeurs,

L'armée s'est mise en marche le 12. La division du général Masséna, formant l'avant-garde, a rencontré l'ennemi dans les gorges qui se trouvent entre Freisack et Neumarck. L'arrière-garde ennemie a été culbutée dans toutes les positions qu'elle a voulu disputer, et nos troupes s'acharnèrent à la poursuivre avec une telle vitesse, que le prince Charles fut obligé de faire revenir de son corps de bataille les huit bataillons de grenadiers, les mêmes qui ont pris Kelh et qui sont en ce moment l'espoir de l'armée autrichienne. Mais la deuxième d'infanterie légère, qui s'est distinguée depuis son arrivée par son courage, ne ralentit pas sa course un seul instant, se jeta sur les flancs de droite et de gauche, dans le temps que le général Masséna, pour fouler la gorge, faisait mettre en colonnes les grenadiers de la dix-huitième et de la trente-deuxième. Le combat s'engagea avec fureur : c'était l'élite de l'armée autrichienne qui venait lutter contre nos vieux soldats d'Italie. L'ennemi avait une position superbe,

qu'il avait hérissée de canons; mais elle ne fit que retarder de peu de temps la défaite de l'arrière-garde ennemie. Les grenadiers-ennemis furent mis dans une complète déroute, laissèrent le champ de bataille couvert de morts, et cinq à six cents prisonniers.

L'ennemi profita de toute la nuit pour filer. A la pointe du jour, nous entrâmes dans Neumarck. Le quartier général fut, ce jour-là, à Freisack.

Nous avons trouvé à Freisack quatre mille quintaux de farine, une grande quantité d'eau-de-vie et d'avoine. Ce n'était qu'une faible partie des magasins qui y existaient; l'ennemi avait brûlé le reste : nous en avons trouvé autant à Neumarck.

COMBAT DE HUNDELMARCK.

Le 14, le quartier général se porta à Scheifling. L'avant-garde, sur le point d'arriver à Hundelmarck; rencontra l'arrière-garde de l'ennemi, qui voulait lui disputer sa couchée. La deuxième d'infanterie légère était encore d'avant-garde. Après une heure de combat, l'arrière-garde ennemie, qui ce jour-là était composée de quatre régiments venant du Rhin, fut encore mise en déroute, et nous laissa six cents prisonniers, et au moins trois cents morts sur le champ de bataille. Notre avant-garde mangea encore, ce jour-là, le pain et but l'eau-de-vie préparés pour l'armée autrichienne.

Notre perte, dans ces deux combats, a été de fort peu de chose. Le chef de brigade Carère, officier du plus grand courage, et qui nous a rendu, dans la campagne les plus grands services, a été tué d'un boulet. C'est le seul officier que nous ayons perdu : il est vivement regretté.

Aujourd'hui nous occupons Kintenfeld, Murau et Jundenburg. L'ennemi paraît s'être décidé à une retraite plus précipitée, et à ne plus engager de combat partiel.

J'ai fait poursuivre, par la division du général Guieux, la division du général autrichien Spork, qui voulait faire sa jonction par la vallée de la Marche, et dont l'avant-garde était déjà arrivée à Murau. Notre arrivée prompte à Scheifling a rendu

cette jonction impossible : désormais elle ne peut plus se faire qu'au delà des montagnes qui avoisinent Vienne.

Je vous envoie la réponse que m'a faite le prince Charles à ma lettre du 10, avant le combat du 13. Deux heures après avoir envoyé cette réponse, comme nous marchions sur Freisack, il a fait demander, par un de ses aides de camp, une suspension de quatre heures, proposition entièrement inadmissible. Il voulait, en gagnant quatre heures, gagner la journée, et par là avoir le temps de faire sa jonction avec le général Spork. C'était précisément la raison qui me faisait marcher jour et nuit.

Depuis le commencement de la campagne, le citoyen Ordonner, chef de brigade du dixième régiment de chasseurs, montre un courage qui lui mérite l'estime de l'armée.

BONAPARTE.

La lettre écrite à l'Archiduc, était datée, comme on l'a vu, de Klagenfurth. Le Général n'avait pas ralenti son mouvement : c'était en poursuivant les Autrichiens qu'il attendait la réponse. Elle vint quelques jours après. L'Archiduc annonçait qu'il n'avait pas les pouvoirs pour traiter. Cette réponse, qui n'était qu'un prétexte, montrait que l'ennemi n'avait pas encore perdu toute espérance. On continua à se battre. Les combats de Newmarck et de Unzmarck portèrent le dernier coup à l'armée autrichienne. L'Archiduc à son tour demanda une suspension d'armes que le Général lui accorda. Les hostilités devaient cesser pendant cinq jours jusqu'au moment où l'état-major autrichien aurait reçu des instructions de la cour de Vienne. Les cinq jours étaient passés, et l'armée française allait se remettre en mouvement, lorsque l'Archiduc fit annoncer que son gouvernement demandait la paix. Les négociations commencèrent aussitôt, à Léoben, pour s'entendre sur les préliminaires.

Au quartier général de Léoben, le 27 germinal an 5 (16 avril 1797).

Au Directoire exécutif.

Le général Meerweldt est venu me trouver à Léoben, le 24, à neuf heures du matin. Après avoir pris connaissance de son plein pouvoir pour traiter de la paix, nous sommes convenus d'une prolongation de suspension d'armes jusqu'au 20 avril soir

(8 floréal prochain). Ces pleins pouvoirs étaient pour lui et pour M. le marquis de Gallo, ministre de Naples à Vienne. J'ai refusé d'abord de l'admettre comme plénipotentaire de l'empereur, étant, à mes yeux, revêtu de la qualité d'ambassadeur d'une puissance amie, qui se trouve incompatible avec l'autre. M. Gallo est arrivé lui-même le 25. Je n'ai pas cru devoir insister dans cette opposition, parce que cela aurait apporté beaucoup de lenteurs, et parce qu'il paraît revêtu d'une grande confiance de l'empereur; enfin, parce que les Autrichiens et les Hongrois sont très-irrités de voir les étrangers jouer le principal rôle dans une affaire aussi importante, et que, si nous rompons, ce sera un moyen très-considérable d'exciter le mécontentement contre le gouvernement de Vienne. La première opération dont il a été question a été une promesse réciproque de ne rien divulguer de ce qui serait dit. On l'avait rédigée, mais ces messieurs tiennent beaucoup à l'étiquette; ils voulaient toujours mettre l'empereur avant la République, et j'ai refusé net.

Nous sommes à l'article de la reconnaissance. Je leur ai dit que la république française ne voulait point être reconnue. Elle est en Europe ce qu'est le soleil sur l'horizon : tant pis pour qui ne veut pas la voir et n'en veut pas profiter.

Ils m'ont dit que, quand même les négociations se rompraient, l'empereur, dès aujourd'hui, reconnaissait la république française, à condition que celle-ci conserverait avec S. M. l'empereur la même étiquette que ci-devant le roi de France. Je leur ai répondu que, comme nous étions fort indifférents sur tout ce qui est étiquette, nous ne serions pas éloignés d'adopter cet article. Nous avons, après cela, beaucoup parlé dans tous les sens et de toutes les manières.

Le 26, M. Gallo est venu chez moi à huit heures du matin. Il m'a dit qu'il désirait neutraliser un endroit où nous pussions continuer nos conférences en règle. On a choisi un jardin, au milieu duquel est un pavillon : nous l'avons déclaré neutre; farce à laquelle j'ai bien voulu me prêter pour ménager la puérile vanité de ces gens-ci. Ce prétendu point neutre est environné de tous côtés par l'armée française, et au milieu des bivouacs de nos divisions : cela eût été fort juste et fort bon s'il se fût

trouvé au milieu de deux armées. Arrivés dans la campagne neutre, l'on a entamé les négociations. Voici ce qui en est résulté :

1° La cession de la Belgique, et la reconnaissance des limites de la république française conformément au décret de la Convention ; mais ils demandent des compensations qu'ils veulent nécessairement en Italie.

2° Ils demandent la restitution du Milanez ; de sorte qu'ils auraient voulu, en conséquence de ce premier article, le Milanez et une portion quelconque des États de Venise ou des légations. Si j'eusse voulu consentir à cette proposition, ils avaient le pouvoir de signer sur-le-champ. Cet arrangement ne m'a pas paru possible.

S. M. l'empereur a déclaré ne vouloir aucune compensation en Allemagne. Je leur ai offert, pour le premier article, la restitution du Milanez et de la Lombardie. Ils n'ont pas voulu, de sorte que nous avons fini par trois projets qu'ils ont expédiés, par un courrier extraordinaire, à Vienne, et dont ils auront la réponse dans deux ou trois jours.

Premier projet.

Art. 1^er^. La cession de la Belgique, les limites constitutionnelles de la France.

2. A la paix avec l'empire, l'on fixera tout ce qui est relatif au pays qu'occupe la France jusqu'au Rhin.

3. Les deux puissances s'arrangeront ensemble pour donner à l'empereur tous les pays du territoire vénitien compris entre le Mincio, le Pô et les États d'Autriche.

4. On donnera au duc de Modène les pays de Brescia compris entre l'Oglio et le Mincio.

5. Le Bergamasque et tous les pays des États de Venise compris entre l'Oglio et le Milanez, ainsi que le Milanez, formeraient une république ; Modène, Bologne, Ferrare, la Romagne formeraient une république.

6. La ville de Venise continuerait à rester indépendante, ainsi que l'Archipel.

Deuxième projet.

Les articles 1 et 2 sont les mêmes que les précédents.

3. L'évacuation du Milanez et de la Lombardie.

Troisième projet.

Les deux premiers articles comme dans les précédents.

3. La renonciation par S. M. l'empereur de tous ses droits au Milanez et à la Lombardie.

4. La France s'engagerait à donner à S. M. l'empereur des compensations proportionnées au Milanez et au duché de Modène, qui seront l'objet d'une négociation, et dont il devrait être en possession au plus tard dans trois mois.

Si l'un de ces trois projets est accepté à Vienne, les préliminaires de la paix se trouveraient signés le 20 avril (8 floréal), sans quoi, les armées du Rhin n'ayant fait encore aucun mouvement, je leur proposerais un armistice pur et simple pour les trois armées, et pour trois mois, pendant lesquels on ouvrira des négociations de paix. Pendant ce temps, on fortifierait Clagenfurth et Gratz; on ferait venir toutes les munitions de guerre de ce côté-ci; l'armée s'organiserait parfaitement, et vous auriez le temps d'y faire passer quarante mille hommes de l'armée du Rhin : moyennant quoi vous auriez une armée extrêmement considérable, dont la seule vue obligerait l'empereur à faire de plus grands sacrifices.

Si rien de tout cela n'est accepté, nous nous battrons, et si l'armée de Sambre et Meuse s'est mise en marche le 20, elle pourrait, dans les premiers jours du mois prochain, avoir frappé de grands coups et se trouver sur la Reidnitz. Les meilleurs généraux et les meilleures troupes sont devant moi. Quand on a bonne volonté d'entrer en campagne, il n'y a rien qui arrête, et jamais, depuis que l'histoire nous retrace des opérations militaires, une rivière n'a pu être un obstacle réel. Si Moreau veut passer le Rhin, il le passera; et s'il l'avait déjà passé, nous serions dans un état à pouvoir dicter les conditions

de la paix d'une manière impérieuse et sans courir aucune chance. Mais qui craint de perdre sa gloire est sûr de la perdre. J'ai passé les Alpes Juliennes et les Alpes Noriques sur trois pieds de glace ; j'ai fait passer mon artillerie par des chemins où jamais chariots n'avaient passé, et tout le monde croyait la chose impossible. Si je n'eusse vu que la tranquillité de l'armée et mon intérêt particulier, je me serais arrêté au delà de l'Isonzo. Je me suis précipité dans l'Allemagne pour dégager les armées du Rhin et empêcher l'ennemi d'y prendre l'offensive. Je suis aux portes de Vienne, et cette cour insolente et orgueilleuse a ses plénipotentiaires à mon quartier général. Il faut que les armées du Rhin n'aient point de sang dans les veines si elles me laissent seul. Alors je m'en retournerai en Italie. L'Europe entière jugera la différence de conduite des deux armées : elles auront ensuite sur le corps toutes les forces de l'empereur ; elles en seront accablées, et ce sera leur faute. BONAPARTE.

On reprochait au Général d'avoir cédé à des propositions de paix, lorsqu'il pouvait marcher sur Vienne. Il explique sa conduite.

Au quartier général à Léoben, le 30 germinal an 5 (19 avril 1797).

Au Directoire exécutif.

Je vous ai envoyé, par l'adjudant général Leclerc, plusieurs projets d'arrangement qui avaient été envoyés à Vienne, et sur lesquels les plénipotentiaires attendaient des instructions. M. de Vincent, aide de camp de S. M. l'empereur, est arrivé sur ces entrefaites ; les plénipotentiaires sont revenus chez moi pour reprendre le cours de la négociation ; après deux jours nous sommes convenus et nous avons signé les préliminaires de la paix, dont je vous envoie les articles.

Tout ce qui a été déclaré département par la loi de la Convention restera à la république.

La République lombarde se trouve non-seulement confirmée, mais encore accrue de tout le Bergamasque et de tout le Crémasque, qui lui sont déjà réunis dans ce moment par l'insur-

rection de ces deux pays. La partie du Mantouan qui est sur le rive droite de l'Oglio et du Pô s'y trouve également incorporée. Le duché de Modène et de Reggio, qui, par la principauté de Massa et de Carrara, touche à la Méditerranée, et par la partie du Mantouan touche au Pô et au Milanez, s'y trouve également compris. Nous aurons donc dans le cœur de l'Italie une république avec laquelle nous communiquerons par les États de Gênes et par la mer; ce qui nous donnera, dans toutes les guerres futures en Italie, une correspondance assurée. Le roi de Sardaigne se trouve désormais être entièrement à notre disposition.

La place de Pizzighetone, qui est aujourd'hui véritablement plus forte que Mantoue, la place de Bergame et celle de Crema, que l'on rétablira, garantiront la nouvelle république contre les incursions de l'empereur, et nous donneront toujours le temps d'y arriver. Du côté de Modène, il y a également plusieurs positions faciles à fortifier, et pour lesquelles on emploiera une partie de l'immense artillerie que nous avons dans ce moment en Italie. Quant à la renonciation de nos droits sur les provinces de Bologne, Ferrare et sur la Romagne, en échange des États de Venise, elles restent toujours en notre pouvoir. Lorsque l'empereur et nous, de concert, nous aurons réussi à faire consentir le sénat à cet échange, il est évident que la République de Venise se trouvera influencée par la République lombarde et à notre disposition. Si cet échange ne s'effectue pas, et que l'empereur entre en possession d'une partie des États de Venise sans que le sénat veuille reprendre une compensation qui est inconvenante et insuffisante, les trois légations restent toujours en notre pouvoir, et nous réunirons Bologne et Ferrare à la République lombarde. Le gouvernement de Venise est le plus absurde et le plus tyrannique des gouvernements. Il est d'ailleurs hors de doute qu'il voulait profiter du moment où nous étions dans le cœur de l'Allemagne pour nous assassiner. Notre république n'a pas d'ennemi plus acharné. Son influence se trouve considérablement diminuée, et cela est tout à notre avantage. Cela d'ailleurs lie l'empereur et la France, et obligera ce prince, pendant les premiers temps de notre paix,

à faire tout ce qui pourra nous être agréable. Cet intérêt commun que nous avons avec l'empereur nous remet la balance dans la main. Nous nous trouvons par là placés entre la Prusse et la maison d'Autriche, ayant des intérêts majeurs à arranger avec l'une et l'autre. D'ailleurs nous ne devons pas nous dissimuler que, quoique notre position militaire soit brillante, nous n'avons point dicté les conditions. La cour avait évacué Vienne; le prince Charles et son armée se repliaient sur celle du Rhin; le peuple de la Hongrie et de toutes les parties des États héréditaires se levait en masse, et même, dans ce moment-ci, leur tête est déjà sur nos flancs. Le Rhin n'était pas passé, l'empereur n'attendait que ce moment pour quitter Vienne et se porter à la tête de son armée. S'ils eussent fait la bêtise de m'attendre, je les aurais battus; mais ils se seraient toujours repliés devant nous, se seraient réunis à une partie de leurs forces du Rhin et m'auraient accablé. Alors la retraite devenait difficile, et la perte de l'armée d'Italie pouvait entraîner celle de la république. Aussi étais-je bien résolu à essayer de lever une contribution dans les faubourgs de Vienne et à ne plus faire un pas. Je me trouve ne pas avoir quatre mille hommes de cavalerie, et, au lieu de quarante mille hommes que je vous avais demandés, il n'en est pas arrivé vingt mille.

Si je me fusse, au commencement de la campagne, obstiné à aller à Turin, je n'aurais jamais passé le Pô; si je m'étais obstiné à aller à Rome, j'aurais perdu Milan; si je m'étais obstiné à aller à Vienne, peut-être aurais-je perdu la République. Le vrai plan de campagne pour détruire l'empereur était celui que j'ai fait, mais avec six mille hommes de cavalerie et vingt mille hommes de plus d'infanterie, ou encore si, avec les forces que j'avais, on eût passé le Rhin dans le temps que je passais le Tagliamento, comme je l'avais pensé, puisque deux courriers de suite m'ont ordonné d'ouvrir la campagne. Dès l'instant où j'ai prévu que les négociations s'ouvraient sérieusement, j'ai expédié un courrier au général Clarke, qui, chargé plus spécialement de vos instructions dans un objet aussi essentiel, s'en serait mieux acquitté que moi. Mais lorsque, après dix jours, j'ai vu qu'il n'était pas arrivé, et que le moment commençait à

presser, j'ai dû laisser tout scrupule et j'ai signé. Vous m'avez donné plein pouvoir sur toutes les opérations diplomatiques; et, dans la position des choses, les préliminaires de la paix, même avec l'empereur, sont devenus une opération militaire. Cela sera un monument de la gloire de la République française, et un présage infaillible qu'elle peut, en deux campagnes, soumettre le continent de l'Europe, si elle organise ses armées avec force, et surtout l'arme de la cavalerie.

Je n'ai pas, en Allemagne, levé une seule contribution; il n'y a pas eu une seule plainte contre nous. J'agirai de même en évacuant; et, sans être prophète, je sens que le temps viendra où nous tirerons parti de cette sage conduite. Elle germera dans toute la Hongrie, et sera plus fatale au trône de Vienne que les victoires qui ont illustré la guerre de la liberté.

D'ici à trois jours, je vous enverrai la ratification de l'empereur. Je placerai alors mon armée dans tout le pays vénitien, où je la nourrirai et entretiendrai jusqu'à ce que vous m'ayez fait passer vos ordres. Quant à moi, je vous demande du repos. J'ai justifié la confiance dont vous m'avez investi. Je ne me suis jamais considéré pour rien dans toutes mes opérations, et je me suis lancé aujourd'hui sur Vienne, ayant acquis plus de gloire qu'il n'en faut pour être heureux, et ayant derrière moi les superbes plaines de l'Italie, comme j'avais fait au commencement de la campagne dernière, en cherchant du pain pour l'armée que la République ne pouvait plus nourrir.

La calomnie s'efforcera en vain de me prêter des intentions perfides ; ma carrière civile sera comme ma carrière militaire, une et simple. Cependant vous devez sentir que je dois sortir de l'Italie, et je vous demande avec instance de renvoyer, avec la ratification des préliminaires de paix, des ordres sur la première direction à donner aux affaires d'Italie, et un congé pour me rendre en France.

BONAPARTE.

Au quartier général à Montebello, le 15 prairial an 5 (3 juin 1797).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs,

Je vous envoie, par le général de division Serrurier, vingt-deux drapeaux pris dans les dernières affaires qui ont eu lieu en Allemagne, ou sur les Vénitiens.

Le général Serrurier a, dans les deux dernières campagnes, déployé autant de talents que de bravoure et de civisme. C'est sa division qui a remporté la bataille de Mondovi, qui a si puissamment contribué à celle de Castiglione; a pris Mantoue, et s'est distinguée au passage du Tagliamento, de l'Isonzo, et spécialement à la prise de Gradisca.

Le général Serrurier est extrêmement sévère pour lui-même; il l'est quelquefois pour les autres. Ami rigide de la discipline, de l'ordre et des vertus les plus nécessaires au maintien de la société, il dédaigne l'intrigue et les intrigants; ce qui lui a quelquefois fait des ennemis parmi ces hommes qui sont toujours prêts à accuser d'incivisme ceux qui veulent que l'on soit soumis aux lois et aux ordres de ses supérieurs.

Je crois qu'il serait très-propre à commander les troupes de la république cisalpine; je vous prie donc de le renvoyer le plus tôt possible à son poste. BONAPARTE.

Au quartier général à Montebello, le 18 prairial an 5 (6 juin 1797).

Au ministre de l'intérieur.

On m'assure que le célèbre manuscrit de Josèphe de la Bibliothèque ambroisienne, qui a été envoyé de Milan à Paris, n'y est pas parvenu. Comme ce manuscrit est peut être le seul sur papier papyrus, et qu'il est très-intéressant qu'il ne se perde pas, je vous prie de m'apprendre s'il est arrivé à la Bibliothèque nationale. BONAPARTE.

Au quartier général à Montebello, le 18 messidor an 5 (6 juillet 1797).

Au citoyen Antonio Garruchio, astronome à Vérone.

J'ai donné l'ordre, citoyen, au citoyen Haller de vous faire rembourser la somme de 4,000 francs, pour vous indemniser des pertes que vous avez faites pendant les malheureux événements de Vérone. Je lui ai ordonné de prendre des mesures pour faire augmenter de 10,000 liv. le fonds de la Société italienne de Vérone, légué par le célèbre Loerga. Nous sommes redevables à cette Société de plusieurs mémoires utiles sur les sciences exactes.

Vous ne devez avoir aucune espèce d'inquiétude pour la société italienne, et je vous prie de me faire connaître tout ce qu'il y aurait moyen de faire pour améliorer son organisation.

BONAPARTE.

La proclamation suivante, adressée en apparence à l'armée à l'occasion du 14 juillet, n'était au fond qu'un manifeste contre les factions qui s'agitaient à l'intérieur. Le Directoire ne pouvait plus lutter contre elles. Les élections avaient envoyé dans les Conseils une majorité composée presque entièrement de royalistes. Il fallait succomber ou s'en délivrer. Ce parti était menaçant; il parlait haut, et ne cachait pas ses projets. Le Directoire s'adressa aux généraux; il leur demanda s'il pouvait compter sur eux. Tous promirent leur appui. On fit circuler parmi les soldats des adresses qui furent couvertes de signatures, et dans lesquelles on annonçait qu'on était prêt à marcher et à écraser les royalistes. Les généraux firent des proclamations. Celle-ci en est une. En assurant au Directoire le concours du général Bonaparte, elle lui permit de prendre des mesures, et de préparer la journée du 18 fructidor.

Au quartier général à Milan, le 25 messidor an 5 (13 juillet 1797).

Proclamation à l'armée d'Italie.

Soldats !

C'est aujourd'hui l'anniversaire du 14 juillet. Vous voyez devant vous les noms de nos compagnons d'armes morts au

champ d'honneur pour la liberté de la patrie. Ils vous ont donné l'exemple : vous vous devez tout entiers à la République ; vous vous devez tout entiers au bonheur de trente millions de Français ; vous vous devez tout entiers à la gloire de ce nom qui a reçu un nouvel éclat par vos victoires.

Soldats ! je sais que vous êtes profondément affectés des malheurs qui menacent la patrie ; mais la patrie ne peut courir de dangers réels. Les mêmes hommes qui l'ont fait triompher de l'Europe coalisée, sont là. Des montagnes nous séparent de la France ; vous les franchiriez avec la rapidité de l'aigle, s'il le fallait, pour maintenir la constitution, défendre la liberté, protéger le gouvernement et les républicains.

Soldats ! le gouvernement veille sur le dépôt des lois qui lui est confié. Les royalistes, dès l'instant qu'ils se montreront, auront vécu. Soyez sans inquiétude, et jurons, par les mânes des héros qui sont morts à côté de nous pour la liberté, jurons sur nos nouveaux drapeaux guerre implacable aux ennemis de la République et de la constitution de l'an III.

BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 27 messidor an 5 (15 juillet 1797).

Au Directoire exécutif.

Je vous envoie la copie d'une lettre que je reçois du général Clarke : vous y verrez que l'on allonge toujours. Il est hors de doute que l'empereur veut voir la tournure que prendront les affaires en France, et que l'étranger est pour plus que l'on ne croit dans toutes ces machinations.

L'armée reçoit une grande partie des journaux qu'on imprime à Paris, surtout les plus mauvais ; mais cela produit un effet tout contraire à celui qu'ils se promettent. L'indignation est à son comble. Le soldat demande à grands cris si, pour prix de ses fatigues et de six ans de guerre, il doit être, à son retour dans ses foyers, assassiné comme sont menacés de l'être tous les patriotes. Les circonstances s'aggravent tous les jours,

et je crois, citoyens directeurs, qu'il est imminent que vous preniez un parti.

Je vous fais passer la proclamation que j'ai faite à l'armée, le 25 de ce mois : elle a produit le meilleur effet.

Il n'y a pas un seul homme ici qui n'aime mieux périr les armes à la main, que de se faire assassiner dans un cul-de-sac de Paris.

Quant à moi, je suis accoutumé à une abnégation totale de mes intérêts. Cependant je ne puis être insensible aux outrages, aux calomnies que quatre-vingts journaux répandent tous les jours et à toute occasion, sans qu'il y en ait un seul qui les démente. Je ne puis être insensible à la perfidie et au tas d'atrocités contenues dans cette motion d'ordre imprimée par l'ordre du conseil des Cinq-Cents. Je vois que le club de Clichy veut marcher sur mon cadavre pour arriver à la destruction de la République. N'est-il donc plus en France de républicains? Et, après avoir vaincu l'Europe, serons-nous donc réduits à chercher quelque angle de la terre pour y terminer nos tristes jours?

Vous pouvez d'un seul coup sauver la République, deux cent milles têtes peut-être qui sont attachées à son sort, et conclure la paix en vingt-quatre heures. Faites arrêter les émigrés; détruisez l'influence des étrangers. Si vous avez besoin de force, appelez les armées; faites briser les presses des journaux vendus à l'Angleterre, plus sanguinaires que ne le fut jamais Marat.

Quant à moi, citoyens directeurs, il est impossible que je puisse vivre au milieu des affections les plus opposées. S'il n'y a point de remède pour faire finir les maux de la patrie, pour mettre un terme aux assassinats, et à l'influence des royalistes, je demande ma démission.

Je vous envoie un stylet pris sur les assassins de Vérone.

Mais, dans toutes les circonstances, le souvenir des marques constantes que vous m'avez données de la confiance la plus illimitée ne sortira jamais de ma mémoire.

BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 29 messidor an 5 (17 juillet 1797).

Au Directoire exécutif.

. . . . . .

Voulez-vous épargner cinquante mille hommes de l'élite de la nation qui vont périr dans cette nouvelle campagne? Faites briser avec quelque appareil les presses du *Thé*, du *Mémorial*, de la *Quotidienne*[1]; faites fermer le club de Clichy, et faites faire cinq ou six bons journaux constitutionnels.

Cette crise, qui, en réalité, sera extrêmement légère, suffira pour faire voir à l'étranger qu'il n'a encore rien à espérer : elle rétablira l'opinion et ôtera aux soldats cette vive inquiétude qui anime toutes les têtes, et qui finira par des explosions dont les conséquences ne peuvent pas se prévoir.

Il est bien malheureux que, lorsque nous commandons à l'Europe, nous ne puissions pas commander à un journal de la faction royale qui lui est évidemment vendu!

A quoi sert que nous remportions des victoires à chaque instant du jour? Les menées dans l'intérieur annulent tout, et rendent inutile le sang que nous versons pour la patrie.

Le gouvernement de ce pays-ci se consolide.

A Gênes, l'esprit public est comme en 1789 en France.

BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 8 thermidor an 5 (22 juillet 1797).

Aux inspecteurs du Conservatoire de musique, à Paris.

J'ai reçu, citoyens, votre lettre du 16 messidor, avec le mémoire qui y était joint. On s'occupe, en ce moment, dans les différentes villes d'Italie, à faire copier et mettre en état toute la musique que vous demandez.

Croyez, je vous prie, que je mettrai le plus grand soin à ce

[1] Le *Thé*, le *Mémorial* et la *Quotidienne* étaient trois journaux royalistes qui paraissaient à cette époque.

que vos intentions soient remplies, et à enrichir le Conservatoire de ce qui pourrait lui manquer.

De tous les beaux arts, la musique est celui qui a le plus d'influence sur les passions, celui que le législateur doit le plus encourager. Un morceau de musique morale, et fait de main de maître, touche immanquablement le sentiment, et a beaucoup plus d'influence qu'un bon ouvrage de morale, qui convainc la raison sans influer sur nos habitudes.

BONAPARTE.

Au quartier général à Passeriano, le 26 fructidor an 5 (12 septembre 1797).

Au ministre des relations extérieures.

. . . . . .

Je vous le répète, que la République ne soit pas chancelante; que cette nuée de journaux qui corrompent l'esprit public et font avoir de nous une très-mauvaise opinion à l'étranger, soit étouffée; que le Corps législatif soit pur et ne soit pas ambitieux; que l'on chasse hors de la France les émigrés, et que l'on ôte de toutes les administrations les partisans de la royauté que solde l'or de l'Angleterre, et la grande nation aura la paix comme elle voudra. Tant que tout cela n'existera pas, ne comptez sur rien. Tous les étrangers nous menacent de l'opinion de la France. Que l'on ait de l'énergie sans fanatisme, des principes sans démagogie, et de la sévérité sans cruauté; que l'on cesse d'être faible, tremblant; que l'on n'ait pas honte, pour ainsi dire, d'être républicain; que l'on balaye de la France cette horde d'esclaves conjurés contre nous, et le sort de l'Europe est décidé.

Que le gouvernement, les ministres, les premiers agents de la République, n'écoutent que la voix de la postérité.

BONAPARTE.

On verra par cette lettre qu'au milieu même de l'Italie, le Général pensait déjà à la conquête de l'Égypte.

Au quartier général à Passeriano, le 27 fructidor an 5 (13 septembre 1797).

Au ministre des relations extérieures.

Je vous envoie la lettre que j'écris au citoyen Canclaux, ministre à Naples, en réponse aux ouvertures qui lui ont été faites par M. Acton, et dont il vous aura sûrement rendu compte.

La cour de Naples ne rêve plus qu'accroissement et grandeur. Elle voudrait, d'un côté, Corfou, Zante, Céphalonie, etc.; de l'autre, la moitié des États du pape, et spécialement Ancône. Ces prétentions sont trop plaisantes. Je crois qu'elle veut en échange nous céder l'île d'Elbe. Je pense que désormais la grande maxime de la République doit être de ne jamais abandonner Corfou, Zante, etc.: nous devons, au contraire, nous y établir solidement. Nous y trouverons des ressources pour notre commerce; elles seront d'un grand intérêt pour nous et les événements futurs de l'Europe.

Pourquoi ne nous emparerions-nous pas de l'île de Malte? L'amiral Brueys pourrait très-bien mouiller là et s'en emparer. Quatre cents chevaliers, et au plus un régiment de cinq cents hommes, sont la seule garde qu'ait la ville de la Valette. Les habitants, qui montent à plus de cent mille, sont très-portés pour nous, et fort dégoûtés de leurs chevaliers, qui ne peuvent plus vivre et meurent de faim. Je leur ai fait exprès confisquer tous leurs biens en Italie. Avec l'île de Saint-Pierre, que nous a cédée le roi de Sardaigne, Malte, Corfou, nous serons maîtres de toute la Méditerranée.

S'il arrivait qu'à notre paix avec l'Angleterre nous fussions obligés de céder le cap de Bonne-Espérance, il faudrait alors nous emparer de l'Égypte. Ce pays n'a jamais appartenu à une nation européenne; les Vénitiens seuls y ont une prépondérance précaire. On pourrait partir d'ici avec vingt-cinq mille hommes escortés par huit ou dix bâtiments de ligne ou frégates vénitiennes, et s'en emparer.

L'Égypte n'appartient pas au Grand Seigneur.

Je désirerais, citoyen ministre, que vous prissiez à Paris quelques renseignements, et me fissiez connaître quelle réaction aurait sur la Porte notre expédition d'Égypte.

Avec des armées comme les nôtres, pour qui toutes religions sont égales, mahométane, cophte, arabe, etc., tout cela nous est indifférent : nous respecterons les unes comme les autres. BONAPARTE.

Au quartier général à Passeriano, le troisième jour complémentaire an 5 (19 septembre 1797.)

Au ministre des relations extérieures.

Les plénipotentiaires de l'empereur ont reçu un courrier de Vienne. Ils sont venus nous trouver et voulaient insérer, au protocole, des observations sur le congrès qui doit se tenir à Rastadt pour la paix avec l'Empire. Ils voulaient que ce congrès se tînt sur-le-champ, et allât de pair avec les négociations d'Udine. La mauvaise foi de Thugut est égale à la bêtise de ses négociateurs.

Je leur ai fait sentir que c'était représenter le congrès de Berne sous un autre nom. Je leur ai fait voir la réponse que nous ferions à leur note, et j'ai fini par leur dire que le Directoire exécutif était indigné des menées ridicules du cabinet de Vienne; qu'il fallait enfin qu'ils se souvinssent que cette paix avait été accordée par le vainqueur aux vaincus; et que s'ils avaient trouvé à Léoben un refuge dans notre modération, il était temps de les faire souvenir de la posture humble et suppliante qu'ils avaient alors; qu'à force de vouloir analyser sur des choses de forme, et en elles-mêmes étrangères au grand résultat de la négociation, ils m'obligeraient de leur dire que la fortune s'était prononcée, que désormais non-seulement le ton de la supériorité était ridicule, mais même le ton de l'égalité inconvenant; que s'ils n'avaient pas voulu reconnaître la république française à Léoben, ils avaient été obligés de reconnaître la république italienne. *Prenez garde,* leur ai-je dit, *que l'Europe ne voie la république de Vienne.* Tout cela les a portés à

ne pas faire leur déclaration pour le congrès de Rastadt. Vous sentez facilement quel piége grossier Thugut prétendait nous tendre, en voulant nous conduire à un congrès, tandis que nos arrangements ne sont pas faits avec l'empereur, et nous mettre par là dans une position délicate avec plusieurs princes germains avec lesquels nous sommes en paix.

Nous leur avons déclaré que si l'empereur convoquait le congrès de l'Empire avant que nous fussions d'accord, il nous obligerait à déclarer, par une contre-note, à plusieurs princes que cela est sans notre consentement, et que par là S. M. impériale se trouverait avoir fait une école. BONAPARTE.

Au quartier général à Passeriano, le troisième jour complémentaire an 5 (19 septembre 1797).

On voulait envoyer Sieyès en Italie pour rédiger les constitutions qui devaient servir de loi aux républiques italiennes. On demanda l'avis du Général. Nous citons sa réponse :

Au ministre des relations extérieures.

J'ai reçu, citoyen ministre, votre lettre confidentielle, du 22 fructidor, relativement à la mission que vous désirez donner à Sieyès en Italie. Je crois effectivement, comme vous, que sa présence serait aussi nécessaire à Milan qu'elle aurait pu l'être en Hollande, et qu'elle l'est à Paris.

Malgré notre orgueil, nos mille et une brochures, nos harangues à perte de vue et très-bavardes, nous sommes très-ignorants dans la science politique morale. Nous n'avons pas encore défini ce que l'on entend par pouvoir exécutif, législatif et judiciaire. Montesquieu nous a donné de fausses définitions ; non pas que cet homme célèbre n'eût été véritablement à même de le faire ; mais son ouvrage, comme il le dit lui-même, n'est qu'une espèce d'analyse de ce qui a existé ou existait : c'est un résumé de notes faites dans ses voyages ou dans ses lectures.

Il a fixé les yeux sur le gouvernement d'Angleterre ; il a défini, en général, le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire.

Pourquoi effectivement regarderait-on comme une attribution du pouvoir législatif le droit de guerre et de paix, le droit de fixer la quantité et la nature des impositions?

La constitution anglaise a confié avec raison une de ces attributions à la chambre des communes, et elle a très-bien fait, parce que la constitution anglaise n'est qu'une charte de priviléges : *c'est un plafond tout en noir, mais bordé en or.*

Comme la chambre des communes est la seule qui, tant bien que mal, représente la nation, seule elle a dû avoir le droit de l'imposer. C'est l'unique digue que l'on a pu trouver pour modérer le despotisme et l'insolence des courtisans.

Mais dans un gouvernement où toutes les autorités émanent de la nation, où le souverain est le peuple, pourquoi classer dans les attributions du pouvoir législatif des choses qui lui sont étrangères?

Depuis cinquante ans je ne vois qu'une chose que nous avons bien définie, c'est la souveraineté du peuple; mais nous n'avons pas été plus heureux dans la fixation de ce qui est constitutionnel, que dans l'attribution des différents pouvoirs.

L'organisation du peuple français n'est donc véritablement encore qu'ébauchée.

Le pouvoir du gouvernement, dans toute la latitude que je lui donne, devrait être considéré comme le vrai représentant de la nation, lequel devrait gouverner en conséquence de la charte constitutionnelle et des lois organiques. Il se divise, il me semble, naturellement en deux magistratures bien distinctes :

1° Dans une qui surveille et n'agit pas, à laquelle ce que nous appelons aujourd'hui pouvoir exécutif serait obligé de soumettre les grandes mesures, si je puis parler ainsi, la législation de l'exécution. Cette grande magistrature serait véritablement le grand conseil de la nation. Il aurait toute la partie de l'administration ou de l'exécution, qui est, par notre constitution, confiée au pouvoir législatif.

Par ce moyen le pouvoir du gouvernement consisterait dans deux magistratures, nommées par le peuple, dont une très-nombreuse, où ne pourraient être admis que des hommes qui auraient déjà rempli quelques-unes des fonctions qui donnent

aux hommes de la maturité, sur les objets du gouvernement.

Le pouvoir législatif ferait d'abord toutes les lois organiques, les changerait, mais pas en deux ou trois jours, comme l'on fait; car, une fois qu'une loi organique serait en exécution, je ne crois pas qu'on pût la changer avant quatre ou cinq mois de discussion.

Ce pouvoir législatif, sans rang dans la République, impassible, sans yeux et sans oreilles pour ce qui l'entoure, n'aurait pas d'ambition et ne nous inonderait plus de mille lois de circonstances qui s'annulent toutes seules par leur absurdité, et qui nous constituent une nation sans lois avec trois cents in-folio de lois.

Voilà, je crois, un code complet de politique, que les circonstances dans lesquelles nous nous sommes trouvés rendent pardonnable. C'est un si grand malheur pour une nation de trente millions d'habitants, et au dix-huitième siècle, d'être obligée d'avoir recours aux baïonnettes pour sauver la patrie ! Les remèdes violents accusent le législateur; car une constitution qui est donnée aux hommes doit être calculée pour des hommes.

Si vous voyez Sieyès, communiquez-lui, je vous prie, cette lettre. Je l'engage à m'écrire que j'ai tort; et croyez que vous me ferez un sensible plaisir si vous pouvez contribuer à faire venir en Italie un homme dont j'estime les talents, et pour qui j'ai une amitié tout à fait particulière. Je le seconderai de tous mes moyens, et je désire que, réunissant nos efforts, nous puissions donner à l'Italie une constitution plus analogue aux mœurs de ses habitants, aux circonstances locales, et peut-être même aux vrais principes, que celle que nous lui avons donnée. Pour ne pas faire une nouveauté, au milieu du tracas de la guerre et des passions, il a été difficile de faire autrement.

Je me résume :

Non-seulement je vous réponds confidentiellement que je désire que Sieyès vienne en Italie; mais je pense même, et cela très-officiellement, que si nous ne donnons pas à Gênes et à la république cisalpine une constitution qui leur convienne, la France n'en tirera aucun avantage. Leurs corps législatifs, achetés par l'or de l'étranger, seront tout entiers à la disposition de

la maison d'Autriche et de Rome. Il en sera, en dernière analyse, comme de la Hollande.

Comme la présente lettre n'est pas un objet de tactique, ni un plan de campagne, je vous prie de la garder pour vous et pour Sieyès, et de ne faire usage, si vous le jugez à propos, que de ce que je viens de vous dire sur l'inconvenance des constitutions que nous avons données en Italie.

Vous verrez, citoyen ministre, dans cette lettre, la confiance entière que j'ai en vous, et une réponse à votre dernière.

Je vous salue. BONAPARTE.

On avait envoyé Clarke pour surveiller le Général, et Clarke, au lieu de le surveiller, s'était attaché à lui. On n'osa rien dire d'abord; mais on profita d'une occasion pour le mettre en disponibilité.

Au quartier général à Passeriano, le 5 vendémiaire an 6 (26 septembre 1797).

Au ministre des relations extérieures.

J'attendais, citoyen ministre, pour vous parler du général Clarke, que vous-même m'en eussiez écrit. Je ne cherche pas s'il est vrai que ce général ait été envoyé dans l'origine pour me servir d'espion. Si cela était, moi seul aurais le droit de m'en offenser, et je déclare que je lui pardonne.

Je l'ai vu, dans sa conduite passée, gémir le premier sur la malheureuse réaction qui menaçait d'engloutir la liberté avec la France. Sa conduite dans la négociation a été bonne et loyale : il n'y a pas déployé de grands talents, mais il y a mis beaucoup de volonté, de zèle et même une sorte de caractère. On l'ôte de la négociation, peut-être fait-on bien; mais, sous peine de commettre la plus grande injustice, on ne doit pas le perdre. Il a été porté principalement par Carnot. Auprès d'un homme raisonnable, lorsqu'on sait qu'il est depuis près d'un an à trois cents lieues de lui, cela ne peut pas être une cause de proscription. Je vous demande donc avec instance pour lui une place diplomatique du second ordre, et je garantis que le gouvernement n'aura jamais à s'en repentir. Il est chargé d'une très-grande

mission ; il connaît tous les secrets comme toutes les relations de la République ; il ne convient pas à notre dignité qu'il tombe dans la misère et se trouve proscrit et disgracié.

J'entends dire qu'on lui reproche d'avoir écrit ce qu'il pensait des généraux de l'armée d'Italie. Si cela est vrai, je n'y vois aucun crime. Depuis quand un agent du gouvernement serait-il accusé d'avoir fait connaître à son gouvernement ce qu'il pensait des généraux auprès desquels il se trouvait ?

On dit qu'il a écrit beaucoup de mal de moi. Si cela est vrai, il l'a également écrit au gouvernement. Dès lors il avait droit de le faire; cela pouvait même être nécessaire, et je ne pense pas que ce puisse être un sujet de proscription.

La morale publique est fondée sur la justice, qui, bien loin d'exclure l'énergie, n'en est, au contraire, que le résultat.

Je vous prie donc de vouloir bien ne pas oublier le général Clarke auprès du gouvernement : on pourrait lui donner une place de ministre auprès de quelque cour secondaire.

BONAPARTE.

Au quartier général à Passeriano, le 16 vendémiaire an 6 (7 octobre 1779).

Au ministre des relations extérieures.

Je vous envoie, citoyen Ministre, le projet confidentiel que m'a remis M. le comte de Cobentzel. Je lui ai témoigné toute l'indignation que vous sentirez en le lisant. Je lui répondrai par la note ci-jointe. Sous trois ou quatre jours, tout sera terminé, la paix ou la guerre. Je vous avoue que je ferai tout pour la paix, vu la saison très-avancée et le peu d'espérance de faire de grandes choses.

Vous connaissez peu ces peuples-ci ; ils ne méritent pas que l'on fasse tuer 40,000 Français pour eux.

Je vois par vos lettres que vous partez toujours d'une fausse hypothèse. Vous vous imaginez que la liberté fait faire de grandes choses à un peuple mou, superstitieux, pantalon et lâche.

Ce que vous désireriez que je fisse sont des miracles : je n'en sais pas faire.

Je n'ai pas à mon armée un seul Italien, excepté 1500 polissons ramassés dans les rues des différentes villes de l'Italie, qui pillent et ne sont bons à rien.

Ne vous laissez pas inspirer par quelque aventurier italien, peut-être par quelque ministre même, qui vous diront qu'il y a 80,000 hommes italiens sous les armes; car, depuis quelque temps, je n'aperçois pas les journaux, et ce qui me revient de l'opinion publique en France s'égare étrangement sur les Italiens.

Un peu d'adresse, un ascendant que j'ai pris, des exemples sévères, donnent seuls à ces peuples un grand respect pour la nation, et un intérêt, quoique extrêmement faible, pour la cause que nous défendons.

Je désire que vous appeliez chez vous les différents ministres cisalpins qui se trouvent à Paris, que vous leur demandiez d'un ton sévère qu'ils vous déclarent sur-le-champ, par écrit, le nombre de troupes qu'a la République cisalpine à l'armée; et, s'ils vous disent que j'ai plus de 1,500 hommes cisalpins et à peu près 2,000 à Milan, employés à la police de leur pays, ils vous en imposeront, et réprimandez-les comme ils le méritent; car telle chose est bonne à dire dans un café ou dans un discours, mais non au gouvernement, puisque ces fausses idées peuvent le mettre dans le cas de prendre un parti différent de celui qui convient, et produire des malheurs incalculables.

J'ai l'honneur de vous le répéter; peu à peu le peuple de la république cisalpine s'enthousiasmera pour la liberté; peu à peu cette république s'organisera, et peut-être dans quatre ou cinq ans pourra-t-elle avoir 30,000 hommes de troupes passables, surtout s'ils prennent quelques Suisses; car il faudrait être un législateur habile pour leur faire venir le goût des armes : c'est une nation bien énervée et bien lâche.

Si les négociations ne prennent pas une bonne tournure, la France se repentira à jamais du parti qu'elle a pris avec le roi de Sardaigne. Ce prince, avec un de ses bataillons et un de ses escadrons de cavalerie, est plus fort que toute la Cisalpine réunie. Si je n'ai jamais écrit au gouvernement avec cette précision, c'est que je ne pensais pas qu'on pût se former des Ita-

liens l'idée que je vois, par vos dernières lettres, que vous en avez. J'emploie tout mon talent à les échauffer et à les aguerrir, et je ne réussis tout juste qu'à contenir et à disposer ces peuples dans de bonnes intentions.

Je n'ai point eu, depuis que je suis en Italie, pour auxiliaire, l'amour des peuples pour la liberté et l'égalité, ou du moins cela a été un auxiliaire très-faible. Mais la bonne discipline de l'armée, le grand respect que nous avons tous eu pour la République, que nous avons porté jusqu'à la cajolerie pour les ministres de la justice, surtout une grande activité et une grande promptitude à réprimer les malintentionnés et à punir ceux qui se déclaraient contre nous, tel a été le véritable auxiliaire de l'armée d'Italie : voilà l'historique. Tout ce qui n'est bon qu'à dire dans des proclamations, des discours imprimés, sont des romans.

Comme j'espère que les négociations iront bien, je n'entrerai pas dans de plus grands détails pour vous déclarer beaucoup de choses qu'il me paraît qu'on saisit mal. Ce n'est qu'avec de la prudence, de la sagesse, beaucoup de dextérité, que l'on parvient à de grands buts, et que l'on surmonte tous les obstacles : autrement on ne réussit en rien. Du triomphe à la chute il n'est qu'un pas. J'ai vu, dans les plus grandes circonstances, qu'un rien a toujours décidé des plus grands événements.

S'il arrivait que nous adoptassions la politique extérieure que nous avions en 1793, nous aurions d'autant plus tort, que nous nous sommes bien trouvés de la politique contraire, et que nous n'avons plus ces grandes masses, ces moyens de recrutement, et ce premier élan d'enthousiasme qui n'a qu'un temps.

Le caractère distinctif de notre nation est d'être beaucoup trop vif dans la prospérité. Si l'on prend pour base de toutes les opérations la vraie politique, qui n'est que le résultat du calcul, des combinaisons et des chances, nous serons pour longtemps la grande nation et l'arbitre de l'Europe ; je dis plus, nous tenons la balance ; nous la ferons pencher comme nous voudrons, et même, si tel est l'ordre du destin, je ne vois pas d'impossibilité à ce que l'on arrive en peu d'années à ces grands

résultats que l'imagination échauffée et enthousiaste entrevoit, et que l'homme extrêmement froid, constant et raisonné, atteindra seul. Ne voyez, citoyen ministre, je vous prie, dans la présente lettre, que le désir de contribuer autant qu'il est en moi au succès de la patrie.

Je vous écris comme je pense, c'est la plus grande marque d'estime que je puisse vous donner. BONAPARTE.

Au quartier général à Passeriano, le 19 vendémiaire an 6 (10 octobre 1797).

Au Directoire exécutif.

Les négociations de paix sont enfin sur le point de se terminer. La paix définitive sera signée cette nuit, ou la négociation rompue.

En voici les conditions principales :

1° Nous aurons sur le Rhin la limite tracée sur la carte que je vous envoie, c'est-à-dire la Nèthe jusqu'à Kerpen, et passe de là à Juliers, à Venloo;

2° Mayence et ses fortifications en entier et tel qu'il est;

3° Les îles de Corfou, Zante, et Céphalonie, etc., et l'Albanie vénitienne;

4° La Cisalpine sera composée de la Lombardie, du Bergamasque, du Crémasque, du Brescian, de Mantoue, de Peschiera, avec les fortifications, jusqu'à la rive droite de l'Adige et du Pô; du Modenais, du Ferrarais, du Bolonais, de la Romagne :

Cela fait à peu près trois millions cinq à six cent mille habitants.

5° Gênes aura les fiefs impériaux.

6° L'Empereur aura la Dalmatie et l'Istrie, les États de Venise jusqu'à l'Adige et le Pô, la ville de Venise.

7° Le prince d'Orange, conformément au traité secret avec la Prusse, obtiendra une indemnité. Le duc de Modène sera indemnisé par le Brisgaw, et en place l'Autriche prendra Salzburg et une partie de la Bavière comprise entre la rivière d'Inn,

la rivière de Salza, l'évêché de Salzburg, faisant cinquante mille habitants.

8° Nous ne céderons les pays que doit occuper l'Empereur que trois semaines après l'échange des ratifications et lorsqu'il aura évacué Manheim, Ingolstadt, Ulm, Ehrenbreistein et tout l'Empire.

9° La France aura ce que la république de Venise avait de meilleur, etc., et les limites du Rhin, auxquelles ils ne manquera que deux cent mille habitants que l'on pourra avoir à la paix de l'Empire. Elle gagnera de ce côté quatre millions de population.

10° La république cisalpine aura de très-belles limites militaires, puisqu'elle aura Mantoue, Peschiera, Ferrare.

11° La République gagne donc : république cisalpine, trois millions cinq cent mille habitants : nouvelles limites de la France, quatre millions : en tout sept millions cinq cent mille habitants.

12° La maison d'Autriche gagnera un million neuf cent mille habitants :

Elle en perdra, en Lombardie, un million cinq cent mille; à Modène, trois cent mille; en Belgique, deux millions cinq cent mille : en tout quatre millions trois cent mille habitants; sa perte sera donc encore assez sensible.

J'ai profité des pouvoirs que vous m'avez donnés et de la confiance dont vous m'avez revêtu pour conclure ladite paix; j'y ai été conduit :

1° Par la saison avancée, contraire à la guerre offensive, surtout de ce côté-ci, où il faut repasser les Alpes et entrer dans des pays très-froids;

2° La faiblesse de mon armée, qui cependant a toutes les forces de l'Empereur contre elle;

3° La mort de Hoche, et le mauvais plan d'opérations adopté;

4° L'éloignement des armées du Rhin des États héréditaires de la maison d'Autriche;

5° La nullité des Italiens : je n'ai avec moi au plus que quinze cents Italiens, qui sont les ramassis des polissons dans les grandes villes;

6° La rupture qui vient d'éclater avec l'Angleterre;

7° L'impossibilité où je me trouve, par la non-ratification du traité d'alliance avec le roi de Sardaigne, de me servir des troupes sardes, et la nécessité d'augmenter de six mille hommes de troupes françaises les garnisons du Piémont et de la Lombardie;

8° L'envie de la paix qu'a toute la République, envie qui se manifeste même dans les soldats, qui se battraient, mais qui verront avec plus de plaisir encore leurs foyers, dont ils sont absents depuis bien des années, et dont l'éloignement ne serait bon que pour établir le gouvernement militaire;

9° L'inconvenance d'exposer des avantages certains et le sang français pour des peuples peu dignes et peu amants de la liberté, qui, par caractère, habitude et religion, nous haïssent profondément. La ville de Venise renferme, il est vrai, trois cents patriotes : leurs intérêts seront stipulés dans le traité, et ils seront accueillis dans la Cisalpine. Le désir de quelques centaines d'hommes ne vaut pas la mort de vingt mille Français.

10° Enfin, la guerre avec l'Angleterre nous ouvrira un champ plus vaste, plus essentiel et plus beau d'activité. Le peuple anglais vaut mieux que le peuple vénitien, et sa libération consolidera à jamais la liberté et le bonheur de la France; ou, si nous obligeons ce gouvernement à la paix, notre commerce, les avantages que nous lui procurerons dans les deux mondes, seront un grand pas vers la consolidation de la liberté et le bonheur public.

Si, dans tous ces calculs, je me suis trompé, mon cœur est pur, mes intentions sont droites. J'ai fait taire l'intérêt de ma gloire, de ma vanité, de mon ambition; je n'ai vu que la patrie et le gouvernement; j'ai répondu d'une manière digne de moi à la confiance illimitée que le Directoire a bien voulu m'accorder depuis deux ans.

Je crois avoir fait ce que chaque membre du Directoire eût fait en ma place.

J'ai mérité par mes services l'approbation du Gouvernement et de la nation; j'ai reçu des marques réitérées de son estime. Il ne me reste plus qu'à rentrer dans la foule, reprendre le

soc de Cincinnatus, et donner l'exemple du respect pour les magistrats et de l'aversion pour le régime militaire, qui a détruit tant de républiques et perdu plusieurs États.

Croyez à mon dévouement et à mon désir de tout faire pour la liberté de la patrie. BONAPARTE.

Au quartier général à Passeriano, le 19 vendémiaire an 6 (10 octobre 1797).

Au Directoire exécutif.

Le citoyen Botot m'a remis votre lettre du premier jour complémentaire. Il m'a dit, en conséquence, de votre part, de révolutionner l'Italie : je lui ai demandé comment cela se devait entendre ; si le duc de Parme, par exemple, était compris dans cet ordre. Il n'a pu me donner aucune explication. Je vous prie de me faire connaître vos ordres plus clairement.

J'ai retenu quelques jours ici le citoyen Botot, pour qu'il pût s'assurer par lui-même de l'esprit qui anime mon état-major et tout ce qui m'environne. Je serais bien aise qu'il en fît autant dans les différentes divisions de l'armée; il y trouverait un esprit de patriotisme qui distingue ces braves soldats.

Ma santé considérablement affaiblie, mon moral non moins affecté, ont besoin de repos et me rendent incapable de remplir les grandes choses qui restent à faire. Je vous ai déjà demandé un successeur : si vous n'avez pas obtempéré à ma demande, je vous prie, citoyens directeurs, de le faire. Je ne suis plus en état de commander. Il ne me reste qu'un vif intérêt qui ne m'abandonnera jamais, pour la prospérité de la République et la liberté de la patrie. BONAPARTE.

Au quartier général à Passeriano, le 27 vendémiaire an 6 (18 octobre 1797).

Au Directoire exécutif.

Le général Berthier et le citoyen Monge vous portent le traité de paix définitif qui vient d'être signé entre l'empereur et nous.

Le général Berthier, dont les talents distingués égalent le courage et le patriotisme, est une des colonnes de la République,

comme un des plus zélés défenseurs de la liberté. Il n'est pas une victoire de l'armée d'Italie à laquelle il n'ait contribué. Je ne craindrai pas que l'amitié me rende partial en retraçant ici les services que ce brave général a rendus à la patrie; mais l'histoire prendra ce soin, et l'opinion de toute l'armée fondera le témoignage de l'histoire.

Le citoyen Monge, un des membres de la commission des sciences et arts, est célèbre par ses connaissances et son patriotisme. Il a fait estimer les Français par sa conduite en Italie. Il a acquis une part distinguée dans mon amitié. Les sciences, qui nous ont révélé tant de secrets, détruit tant de préjugés, sont appelées à nous rendre de plus grands services encore. De nouvelles vérités, de nouvelles découvertes nous révéleront des secrets plus essentiels encore au bonheur des hommes; mais il faut que nous aimions les savants et que nous protégions les sciences.

Accueillez, je vous prie, avec une égale distinction, le général distingué et le savant physicien: tous les deux illustrent la patrie et rendent célèbre le nom français. Il m'est impossible de vous envoyer le traité de paix par deux hommes plus distingués dans un genre différent. BONAPARTE.

Au quartier général à Passeriano, le 27 vendémiaire an 6 (18 octobre 1797).

Au ministre des relations extérieures.

La paix a été signée hier après minuit. J'ai fait partir, à deux heures, le général Berthier et le citoyen Monge pour vous porter le traité en original. Je me suis référé à vous en écrire ce matin, et je vous expédie, à cet effet, un courrier extraordinaire qui vous arrivera en même temps, et peut-être avant le général Berthier: c'est pourquoi j'y inclus une copie collationnée de ce traité.

1° Je ne doute pas que la critique ne s'attache vivement à déprécier le traité que je viens de signer. Tous ceux cependant qui connaissent l'Europe et qui ont le tact des affaires seront bien convaincus qu'il était impossible d'arriver à un meilleur

traité sans commencer par se battre, et sans conquérir encore deux ou trois provinces de la maison d'Autriche. Cela était-il possible ? oui. Préférable ? non.

En effet, l'empereur avait placé toutes ses troupes contre l'armée d'Italie, et, nous, nous avons laissé toute la force de nos troupes sur le Rhin. Il aurait fallu trente jours de marche à l'armée d'Allemagne pour pouvoir arriver sur les lisières des États héréditaires de la maison d'Autriche, et pendant ce temps-là j'aurais eu contre moi les trois quarts de ses forces. Je ne devais pas avoir les probabilités de les vaincre, et, les eussé-je vaincues, j'aurais perdu une grande partie des braves soldats qui ont à eux seuls vaincu toute la maison d'Autriche et changé le destin de l'Europe. Vous avez cent cinquante mille hommes sur le Rhin, j'en ai cinquante mille en Italie.

2° L'empereur, au contraire, a cent cinquante mille hommes contre moi, quarante mille en réserve, et au plus quarante mille au-delà du Rhin.

3° Le refus de ratifier le traité du roi de Sardaigne me privait de dix mille hommes et me donnait des inquiétudes réelles sur mes derrières, qui s'affaiblissaient par les armements extraordinaires de Naples.

4° Les cimes des montagnes sont déjà couvertes de neige. Je ne pouvais pas, avant un mois, commencer les opérations militaires, puisque, par une lettre que je reçois du général qui commande l'armée d'Allemagne, il m'instruit du mauvais état de son armée, et me fait part que l'armistice de quinze jours qui existait entre les armées n'est pas encore rompu. Il faut dix jours pour qu'un courrier se rende d'Udine à l'armée d'Allemagne annoncer la rupture. Les hostilités ne pouvaient donc en réalité commencer que vingt-cinq jours après la rupture, et alors nous nous trouvions dans les grandes neiges.

5° Il y aurait eu le parti d'attendre au mois d'avril et de passer tout l'hiver à organiser les armées et à concerter un plan de campagne, qui était, pour le dire entre nous, on ne peut pas plus mal combiné; mais ce parti ne convenait pas à la situation intérieure de la République, de nos finances et de l'armée d'Allemagne.

6° Nous avons la guerre avec l'Angleterre : cet ennemi est assez considérable.

Si l'empereur répare ses pertes dans quelques années de paix, la république cisalpine s'organisera de son côté, et l'occupation de Mayence et la destruction de l'Angleterre nous récompenseront de reste, et empêcheront bien ce prince de penser à se mesurer avec nous.

7° Jamais, depuis plusieurs siècles, on n'a fait une paix plus brillante que celle que nous faisons. Nous acquérons la partie de la république de Venise la plus précieuse pour nous. Une autre partie du territoire de cette république est acquise à la Cisalpine, et le reste à l'empereur.

8° L'Angleterre allait renouveler une autre coalition. La guerre, qui a été nationale et populaire lorsque l'ennemi était sur nos frontières, semble aujourd'hui étrangère au peuple, et n'est devenue qu'une guerre de gouvernement. Dans l'ordre naturel des choses, nous aurions fini par y succomber.

9° Lorsque la Cisalpine a les frontières les plus militaires de l'Europe, que la France a Mayence et le Rhin, qu'elle a dans le Levant Corfou, place extraordinairement fortifiée, et les autres îles, que veut-on davantage ? Diviser nos forces, pour que l'Angleterre continue à enlever à nous, à l'Espagne, à la Hollande, leurs colonies, et éloigner encore pour longtemps le rétablissement de notre commerce et de notre marine ?

10° Les Autrichiens sont lourds et avares : aucun peuple moins intrigant et moins dangereux pour nos affaires militaires qu'eux. L'Anglais, au contraire, est généreux, intrigant, entreprenant. Il faut que notre gouvernement détruise la monarchie anglicane, ou il doit s'attendre lui-même à être détruit par la corruption et l'intrigue de ces actifs insulaires. Le moment actuel nous offre un beau jeu. Concentrons toute notre activité du côté de la marine, et détruisons l'Angleterre. Cela fait, l'Europe est à nos pieds.

BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 26 brumaire an 6 (16 novembre 1797).

Au Directoire exécutif.

Je vous envoie le drapeau dont la Convention fit présent à l'armée d'Italie par un des généraux qui ont le plus contribué aux différents succès des dernières campagnes, et par un des officiers d'artillerie les plus instruits de deux corps savants qui jouissent d'une réputation distinguée dans l'Europe.

Le général Joubert, qui a commandé à la bataille de Rivoli, a reçu de la nature les qualités qui distinguent les guerriers. Grenadier par le courage, il est général par le sang-froid et les talents militaires. Il s'est trouvé souvent dans ces circonstances où les connaissances et les talents d'un homme influent tant sur le succès. C'est de lui qu'on a dit avant le 18 fructidor : « Cet homme vit encore. » Malgré plusieurs blessures et mille dangers, il a échappé aux périls de la guerre. Il vivra longtemps, j'espère, pour la gloire de nos armes, le triomphe de la constitution de l'an III et le bonheur de ses amis !

Le chef de brigade d'artillerie Andréossy a dirigé dans les deux campagnes la partie la plus essentielle comme la plus difficile en Italie. Il a eu la direction des ponts ; il nous a rendu de grands services à tous les passages. A celui de l'Isonzo, il trouva plus expéditif, pour répondre à la demande qu'on lui fit si la rivière était guéable, de s'y jeter le premier devant l'ennemi pour la sonder.

Un État n'acquiert des officiers comme le citoyen Andréossy qu'en soignant l'éducation et en protégeant les sciences dont le résultat s'applique à la marine, à la guerre comme aux arts, à la culture des terres, à la conservation des hommes et des êtres vivants.

BONAPARTE.

Le Général, arrivé à Paris, fut présenté au Directoire en séance solennelle. Il prononça le discours suivant.

Paris, 21 frimaire an 6 (12 décembre 1797).

Discours de Bonaparte en présentant au Directoire la ratification du traité de Campo-Formio.

Citoyens directeurs,

Le peuple français, pour être libre, avait des rois à combattre.

Pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre.

La constitution de l'an III, et vous, vous avez triomphé de tous ces obstacles.

La religion, la féodalité et le royalisme ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe; mais de la paix que vous venez de conclure, date l'ère des gouvernements représentatifs.

Vous êtes parvenus à organiser la grande nation dont le vaste territoire n'est circonscrit que parce que la nature en a posé elle-même les limites.

Vous avez fait plus.

Les deux plus belles parties de l'Europe, jadis si célèbres par les arts, les sciences et les grands hommes dont elles furent le berceau, voient avec les plus grandes espérances le génie de la liberté sortir des tombeaux de leurs ancêtres.

Ce sont deux piédestaux sur lesquels les destinées vont placer deux puissantes nations.

J'ai l'honneur de vous remettre le traité signé à Campo-Formio, et ratifié par S. M. l'Empereur.

La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de la République.

Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre.

Le Directoire avait décidé qu'un des drapeaux pris sur les Autrichiens serait offert au Général à titre de récompense nationale ; le Général le donna à Lannes.

Paris, le 18 nivôse an 6 (7 février 1789).

Au ministre de la guerre.

Je reçois, citoyen ministre, avec reconnaissance, le drapeau et le sabre que vous m'avez envoyés.

C'est l'armée d'Italie que le gouvernement honore dans son général. Agréez en particulier mes remercîments pour la belle lettre qui accompagne votre envoi.

BONAPARTE.

Paris, le 18 nivôse an 6 (7 février 1798).

Au général de brigade Lannes.

Le Corps législatif, citoyen général, me donne un drapeau en mémoire de la bataille d'Arcole. Il a voulu honorer l'armée d'Italie dans son général. Il fut, aux champs d'Arcole, un instant où la victoire incertaine eut besoin de l'audace des chefs. Plein de sang et couvert de trois blessures, vous quittâtes l'ambulance, résolu de mourir ou de vaincre. Je vous vis constamment, dans cette journée, au premier rang des braves. C'est vous également qui, à la tête de la colonne infernale, arrivâtes le premier à Dego, passâtes le Pô et l'Adda. C'est à vous à être le dépositaire de cet honorable drapeau, qui couvre de gloire les grenadiers que vous avez constamment commandés. Vous ne le déploierez désormais que lorsque tout mouvement en arrière sera inutile, et que la victoire consistera à rester maître du champ de bataille.

BONAPARTE.

Le commandement de l'armée laissée en Italie fut confié à Brune. Le Général lui donne des instructions.

Paris, le 13 germinal an 6 (2 avril 1798).

Au général Brune.

Je profite du départ de Suchet pour vous écrire deux mots. J'ai expédié à Rome un courrier extraordinaire il y a trois heures : il était chargé d'une lettre pour Berthier ou vous.

J'imagine que Berthier, en vous remettant le commandement de l'armée, vous communiquera les renseignements sur les embarquements qui se font à Civita-Vecchia et à Gênes. Comme il est extrêmement essentiel que ces embarquements n'éprouvent aucun retard, je vous les recommande spécialement. Il paraît que celui de Gênes va assez bien, mais celui de Civita-Vecchia est bien arriéré.

Aidez Desaix, à qui le Directoire a confié le commandement des troupes qui s'embarquent à Civita-Vecchia.

Vous avez beaucoup à faire dans le pays où vous êtes. J'espère que ce sera le passage d'où vous viendrez me rejoindre pour donner le dernier coup de main à la plus grande entreprise qui ait encore été exécutée parmi les hommes.

Entourez-vous d'hommes à talents et forts.

Je vous recommande de protéger l'observatoire de Milan, et, entre autres, Oriani, qui se plaint de la conduite que l'on tient à son égard. C'est le meilleur géomètre qu'il y ait eu.

BONAPARTE.

AFFAIRES DE ROME. — VENISE. — GÊNES.

On a cru devoir, pour plus de clarté, détacher les pièces relatives à ces événements, et les présenter à part.

ROME.

On a fait connaître dans une note précédente quelle avait été l'attitude de la cour de Rome, du sénat de Venise et de celui de Gênes.

Pendant les opérations de la campagne d'Italie, tous trois prétendaient rester neutres, parce que tous trois craignaient et se sentaient trop faibles pour lever le masque et seconder ouvertement les Autrichiens. Toutefois la passion l'emportait, et, malgré les déclarations de neutralité et les armistices signés à cet effet, dès que l'armée française paraissait en péril, de véritables hostilités commençaient. On a vu de quelle nature étaient ces hostilités : c'étaient des insultes, des outrages, des assassinats, des corps de troupes enrégimentés et prêts à fondre sur nos soldats en cas de défaite. Quand le Général demandait des explications, on répondait par des prétextes; mais les armements, les insultes, les assassinats ne continuaient pas moins. Quand il revenait victorieux, on se défendait d'avoir rien fait; le gouvernement n'avait pas donné d'ordres; on désavouait les agents; on proposait des armistices. Telle fut la conduite de la cour de Rome depuis le commencement de la campagne. Le plan du Général, ainsi qu'on l'a dit, était de vaincre d'abord l'Autriche, sans s'occuper des petits États d'Italie, sûr d'en venir aisément à bout dès qu'il aurait été délivré de l'ennemi infiniment plus redoutable qu'il avait devant lui. Aussi paraissait-il se contenter des explications qu'on lui donnait. Il temporisait; il acceptait les armistices, qui avaient au moins cet avantage de lui procurer de l'argent et des vivres. C'est dans cet esprit qu'il s'était toujours montré disposé à traiter avec la cour de Rome, malgré les sujets de plainte qu'il avait contre elle. Des conditions avaient été arrêtées; la paix même était signée. Tout à coup le Général apprend que le Pape avait refusé de ratifier le traité. C'était au moment où Avinzy, s'avançant avec soixante mille hommes, quelques jours avant la bataille d'Arcole, menaçait d'écraser les Français. Il n'était personne qui ne fût convaincu que l'Italie était perdue pour eux. Le Général, irrité, avant de partir pour cette lutte suprême qui allait décider de la gloire et du destin de son armée, écrivit cette lettre à la cour de Rome :

Au quartier général à Ferrare, le 30 vendémiaire an 5 (21 octobre 1796).

A Monsieur le cardinal Mattei.

La cour de Rome a refusé d'adopter les conditions de paix que lui a offertes le Directoire; elle a rompu l'armistice, et, en suspendant l'exécution des conditions, elle arme. Elle veut la guerre, elle l'aura. Mais, avant de pouvoir de sang-froid prévoir la ruine et la mort des insensés qui voudront faire obs-

tacle aux phalanges républicaines, je dois à ma nation, à l'humanité, à moi-même, de tenter un dernier effort pour ramener le Pape à des sentiments plus modérés, conformes à ses vrais intérêts, à son caractère et à la raison. Vous connaissez, monsieur le cardinal, les forces et la puissance de l'armée que je commande. Pour détruire la puissance temporelle du Pape, il ne me faudrait que le vouloir. Allez à Rome; voyez le Saint-Père; éclairez-le sur ses vrais intérêts; arrachez-le aux intrigants qui l'environnent, qui veulent sa perte et celle de la cour de Rome. Le gouvernement français permet encore que j'écoute des négociations de paix; tout pourrait s'arranger. La guerre, si cruelle pour les peuples, a des résultats terribles pour les vaincus. Évitez de grands malheurs au Pape. Vous savez combien je désire finir par la paix une lutte que la guerre terminerait pour moi sans gloire comme sans périls.

Je vous souhaite, monsieur le cardinal, dans votre mission, le succès que mérite la pureté de vos intentions.

BONAPARTE.

Cette lettre n'avait fait aucun effet sur la cour de Rome. Elle continuait ses préparatifs. La victoire d'Arcole même ne les arrêta pas. Les Français, en revenant à Vérone, étaient trop peu nombreux pour qu'elle eût rien à craindre de leur vengeance. Alvinzy d'ailleurs revenait avec une nouvelle armée aussi considérable que la première. On s'opiniâtrait dans ses illusions. On ne pouvait pas croire que les Français ne fussent pas vaincus. Le Général, avant de partir pour aller détruire Alvinzy, à Rivoli, crut devoir donner encore cet avertissement :

Lettre au cardinal Mattei.

22 janvier 1797 (3 pluviôse an 5).

Les étrangers qui influencent la cour de Rome ont voulu et veulent encore perdre ce beau pays. Les paroles de paix que je vous avais chargé de porter au Saint-Père ont été étouffées par ces hommes pour qui la gloire de Rome n'est rien, mais qui sont entièrement vendus aux cours qui les emploient. Nous touchons au dénoûment de cette ridicule comédie. Vous êtes

témoin du prix que j'attachais à la paix, et du désir que j'avais de vous épargner les horreurs de la guerre. Les lettres que je vous fais passer, et dont j'ai les originaux entre les mains, vous convaincront de la perfidie, de l'aveuglement et de l'étourderie de ceux qui dirigent actuellement la cour de Rome. Quelque chose qui puisse arriver, je vous prie, monsieur le cardinal, d'assurer Sa Sainteté qu'elle peut rester à Rome sans aucune espèce d'inquiétude. Premier ministre de la religion, il trouvera, à ce titre, protection pour lui et pour l'Église. Assurez également tous les habitants de Rome qu'ils trouveront dans l'armée française des amis qui ne se féliciteront de la victoire qu'autant qu'elle pourra améliorer le sort du peuple, et affranchir l'Italie de la domination des étrangers. Mon soin particulier sera de ne point souffrir qu'on apporte aucun changement à la religion de nos pères.

Je vous prie, monsieur le cardinal, d'être assuré qu'en mon particulier, je me ferai un devoir de vous donner, dans toutes les circonstances, la marque de l'estime et de l'attachement avec lesquels je suis, etc. BONAPARTE.

Alvinzy battu; il était temps de se venger enfin de la cour de Rome. Le Général revint avec son armée. Une division fut envoyée dans les États pontificaux, qui furent envahis en un instant. Le Pape effrayé demanda la paix. Cette fois elle devait être sérieuse. Elle fut signée à Tolentino. Elle coûta cher au Pape. Le Général n'exigea pas moins de trente millions de subsides; l'abandon des droits de saint-siége sur le comtat Venaissin; la cession, en faveur de la république cispadane, des légations de Bologne et de Ferrare, plus la Romagne tout entière; l'abandon à la France de la citadelle d'Ancône, et huit cents chevaux de cavalerie, autant de chevaux de trait, des buffles pour les charrois, enfin des manuscrits, des tableaux; parmi ceux-ci la communion de *Saint Jérôme*, du Dominicain. Le Pape offrit de le racheter au prix d'un million; le Général refusa: « Un million serait bientôt dépensé, « dit-il: un chef-d'œuvre est éternel, et ornera notre patrie. »

Le Général rend compte de cette expédition dans la pièce qu'on va lire.

OXFORD-TAYLOR INST.

Au quartier général à Ancône, le 22 pluviôse an 5 (10 février 1797)

Au Directoire exécutif.

Citoyens Directeurs,

Nous avons conquis en peu de jours de Romagne, le duché d'Urbin et la marche d'Ancône. Nous avons fait à Ancône douze cents prisonniers de l'armée du Pape. Ils s'étaient postés habilement sur des hauteurs en avant d'Ancône. Le général Victor les a enveloppés, et les a tous pris sans tirer un coup de fusil. L'Empereur venait d'envoyer au Pape trois mille beaux fusils, que nous avons trouvés dans la forteresse d'Ancône, avec près de cent vingt pièces de canon de gros calibre. Une cinquantaine d'officiers que nous avons faits prisonniers ont été renvoyés, avec le serment de ne plus servir le Pape. La ville d'Ancône est le seul port qui existe, depuis Venise, sur l'Adriatique. Il est, sous tous les points de vue, très-essentiel pour notre correspondance de Constantinople. En vingt-quatre heures on va d'ici en Macédoine. Aucun gouvernement n'était aussi méprisé par les peuples mêmes qui lui obéissent, que celui-ci. Au premier sentiment de frayeur que cause l'entrée d'une armée ennemie, a succédé la joie d'être délivré du plus ridicule des gouvernements.

Le 22, à six heures du soir.

P. S. Nous sommes maîtres de Notre-Dame de Lorette.

BONAPARTE.

Au quartier général à Ancône, le 25 pluviôse an 5 (13 février 1797).

A monsieur le cardinal Mattei.

J'ai reconnu, dans la lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire, monsieur le cardinal, cette simplicité de mœurs qui vous caractérise. Vous verrez, par l'imprimé que je vous envoie, les raisons qui m'ont engagé à rompre l'armistice conclu entre la république française et Sa Sainteté.

Personne n'est plus convaincu du désir que la République française avait de faire la paix, que le cardinal Rusca, comme il l'avoue dans sa lettre à M. Albani, qui a été imprimée et dont j'ai l'original dans les mains.

On s'est rallié aux ennemis de la France lorsque les premières puissances de l'Europe s'empressaient de reconnaître la République et de désirer la paix avec elle : on s'est longtemps bercé de vaines chimères, et on n'a rien oublié pour consommer la destruction de ce beau pays. Je n'entendrai jamais à aucune proposition qui tendrait à terminer les hostilités entre la République française et Sa Sainteté, qu'au préalable on n'ait ordonné le licenciement des régiments créés après l'armistice ; secondement, que l'on n'ait ôté par notification publique le commandement de l'armée de Sa Sainteté aux officiers généraux envoyés par l'Empereur. Ces clauses remplies, il reste encore à Sa Sainteté un espoir de sauver ses États en prenant plus de confiance dans la générosité de la république française, et en se livrant tout entière et promptement à des négociations pacifiques.

Je sais que Sa Sainteté a été trompée. Je veux bien encore prouver à l'Europe entière la modération du Directoire exécutif de la république française, en lui accordant cinq jours pour envoyer un négociateur muni de pleins pouvoirs, qui se rendra à Foligno, où je me trouverai, et où je désire pouvoir contribuer en mon particulier à donner une preuve éclatante de la considération que j'ai pour le Saint-Siége.

Quelque chose qui arrive, monsieur le cardinal, je vous prie d'être persuadé de l'estime distinguée avec laquelle je suis, etc. BONAPARTE.

Au quartier général à Bologne, le 18 pluviôse an 5 (6 février 1797).

Proclamation.

L'armée française va entrer sur le territoire du pape ; elle protégera la religion et le peuple.

Le soldat français porte d'une main la baïonnette, sûr garant

de la victoire, et offre, de l'autre, aux différentes villes et villages paix, protection et sûreté..... Malheur à ceux qui la dédaigneraient, et qui, de gaieté de cœur, séduits par des hommes profondément hypocrites et scélérats, attireraient dans leurs maisons la guerre et ses horreurs, et la vengeance d'une armée qui a, dans six mois, fait cent mille prisonniers des meilleures troupes de l'empereur, pris quatre cents pièces de canons, cent dix drapeaux, et détruit cinq armées.

ART. Ier. Tout village ou ville où, à l'approche de l'armée française, on sonnera le tocsin, sera sur-le-champ brûlé, et les municipaux seront fusillés.

II. La commune sur le territoire de laquelle sera assassiné un Français sera sur-le-champ déclarée en état de guerre. Une colonne mobile y sera envoyée; il y sera pris des ôtages, et il y sera levé une contribution extraordinaire.

III. Tous les prêtres, religieux et ministres de la religion, sous quelque nom que ce soit, seront protégés et maintenus dans leur état actuel, s'ils se conduisent selon les principes de l'Évangile. S'ils sont les premiers à les transgresser, ils seront traités militairement, et plus sévèrement que les autres citoyens.

BONAPARTE.

Au quartier général à Pezaro, le 19 pluviôse an 5 (7 février 1797).

La division du général Victor a couché le 13 à Imola, première ville de l'État papal. L'armée de Sa Sainteté avait coupé les ponts et s'était retranchée avec le plus grand soin sur la rivière de Senio, qu'elle avait bordée de canons. Le général Lannes, commandant l'avant-garde, aperçut les ennemis qui commençaient à le canonner. Il ordonna aussitôt aux éclaireurs de la légion lombarde d'attaquer les tirailleurs papistes. Le chef de brigade Lahoz, commandant cette légion, réunit ses grenadiers, qu'il fit former en colonne serrée, pour enlever, la baïonnette au bout du fusil, les batteries ennemies. Cette légion, qui voit le feu pour la première fois, s'est couverte de gloire. Elle a enlevé quatorze pièces de canons sous le feu de trois à quatre mille hommes retranchés. Pendant que le feu durait, plusieurs

prêtres, un crucifix à la main, prêchaient ces malheureuses troupes. Nous avons pris à l'ennemi quatorze pièces de canons, huit drapeaux, quatre mille prisonniers, et tué quatre ou cinq cents hommes. Le chef de brigade Lahoz a été légèrement blessé. Nous avons eu quarante hommes tués ou blessés.

Nos troupes se portèrent aussitôt sur Faënza. Elles en trouvèrent les portes fermées : toutes les cloches sonnaient le tocsin, et une populace égarée prétendait en défendre l'issue. Tous les chefs, notamment l'évêque, s'étaient sauvés. Deux ou trois coups de canon enfoncèrent les portes, et nos gens entrèrent au pas de charge. Les lois de la guerre m'autorisaient à mettre cette ville infortunée au pillage, mais comment se résoudre à punir aussi sévèrement toute une ville pour le crime de quelques prêtres? J'ai envoyé chez eux cinquante officiers que j'avais faits prisonniers, pour qu'ils allassent éclairer leurs compatriotes, et leur faire sentir les dangers d'une pareille extravagance. J'ai fait, ce matin, venir tous les moines, tous les prêtres. Je les ai rappelés aux principes de l'Évangile, et j'ai employé toute l'influence que peuvent avoir la raison et la nécessité, pour les engager à se bien conduire. Ils m'ont paru animés de bons principes. J'ai envoyé à Ravennes le général des camaldules, pour éclairer cette ville, et éviter les malheurs qu'un plus long aveuglement pourrait produire. J'ai envoyé à Cézène, patrie du pape actuel, le P. don Ignacio, prieur des bénédictins.

Le général Victor continua hier sa route, et se rendit maître de Forli. Je lui ai donné l'ordre de se porter aujourd'hui à Cézène. Je vous ai envoyé différentes pièces qui convaincront l'Europe entière de la folie de ceux qui conduisent la cour de Rome. Je vous enverrai aussi deux autres affiches, qui vous convaincront de la démence de ces gens-ci. Il est déplorable de penser que cet aveuglement coûte le sang des pauvres peuples, innocents instruments et de tout temps victimes des théologiens. Plusieurs prêtres, et entre autres un capucin, qui prêchaient l'armée des catholiques, ont été tués sur le champ de bataille.

BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 17 floréal an 5 (6 mai 1797).

A M. l'évêque de Côme.

J'ai reçu, monsieur l'Évêque, la lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire, avec les deux imprimés. J'ai vu avec déplaisir la devise qu'un zèle malentendu de patriotisme a fait mettre au-dessus d'un de vos imprimés. Les ministres de la religion ne doivent, comme vous l'observez fort bien, jamais s'émanciper dans les affaires civiles. Ils doivent porter la teinte de leur caractère, qui, selon l'esprit de l'Évangile, doit être pacifique, tolérant et conciliant. Vous pouvez être persuadé qu'en continuant à professer ces principes, la république française ne souffrira pas qu'il soit porté aucun trouble au culte de la religion et à la paix de ses ministres.

Jetez de l'eau et jamais de l'huile sur les passions des hommes. Dissipez les préjugés et combattez avec ardeur les faux prêtres, qui ont dégradé la religion en en faisant l'instrument de l'ambition des puissants et des rois. La morale de l'Évangile est celle de l'égalité, et dès lors elle est la plus favorable au gouvernement républicain, que va désormais avoir votre patrie.

Je vous prie, monsieur l'évêque, de croire aux sentiments, etc.

BONAPARTE.

VENISE.

Le sénat de Venise s'était montré plus animé encore, s'il est possible, que les cours de Rome et de Naples. Il avait tous les vices et la faiblesse de ces gouvernements vieillis à qui il ne reste plus, avec leurs préjugés et leurs passions, que le souvenir d'une puissance qu'ils sont incapables de soutenir sans vouloir l'abandonner. Il avait encore une certaine consistance cependant, et les moyens de défense ne lui manquaient pas. Il était dans une position moins défavorable que Rome et Naples, ne fût-ce que par la difficulté de s'emparer de la ville, que sa situation au milieu des lagunes rendait presque inexpugnable.

La république possédait en Italie des États considérables. C'est ce qu'on appelait les États de terre ferme, Brescia, Véronc, Bergame, et tous les pays environnants.

Il est vrai que ces provinces, les villes du moins, supportaient impatiemment le joug. Les principes de la révolution s'y étaient répandus; et la présence de l'armée française en Italie augmentait encore la fermentation. L'on devait s'attendre d'heure en heure à un soulèvement : une armée de cinquante mille Esclavons, à la solde du sénat, avait pu seule l'empêcher jusqu'ici. Ces Esclavons étaient des espèces de barbares, étrangers à l'Italie, prêts à piller et égorger tout sur un signe du sénat, qui ne les payait que dans cette vue; c'était le seul moyen de puissance qui lui restât. Mais cette armée, quelle qu'elle fût, pouvait être tournée contre nous en un instant, et prendre à revers l'armée française au moment où elle serait engagée contre les Autrichiens.

Il y avait encore la populace des campagnes, fanatisée par les agents du sénat, regardant les Français comme les destructeurs de la religion, et n'attendant qu'un mot pour se lever et faire contre nous une sorte de Vendée en Italie.

Le Général avait apprécié ces difficultés : aussi s'appliqua-t-il dès le commencement à ménager le sénat. On a vu quel était son plan. Courir droit à l'Autriche, et la vaincre, persuadé que de son succès dépendait la soumission de l'Italie. Éviter surtout d'être pris entre deux feux, et pour cela négocier, temporiser avec les États qu'il laissait derrière lui, obtenir d'eux au moyen d'armistices tout ce qu'il en pouvait tirer en vivres et en argent, et s'assurer, sinon de leurs dispositions, au moins de leur inaction, sauf à revenir ensuite contre ceux dont il aurait à se plaindre.

Il y parvint en menaçant, en sollicitant, en usant tour à tour de vigueur et de souplesse. Quant à la république de Venise, il n'avait aucun sentiment d'hostilité contre elle. C'était l'ancienne alliée de la France, et l'on n'avait point d'intérêt à la détruire ou à la diminuer. Le Général était d'avis seulement que les maximes de gouvernement du sénat devaient être modifiées. Au commencement de la guerre, il eut une entrevue avec l'un des magistrats vénitiens. Il lui donna des conseils qui étaient plus dans l'intérêt de Venise, peut-être, que dans celui de la France. Quelles que fussent les mesures prises par le sénat, il devait s'attendre à la révolte des provinces de terre ferme. On parviendrait à les comprimer sans doute, dans le premier moment : il y aurait du sang répandu ; mais on ne devait pas croire qu'on exercerait jamais sur elles la même autorité qu'auparavant. La France d'ailleurs serait peut-être obligée d'intervenir. La communauté de principes, les regards de ces peuples tournés vers elle, le besoin de se créer des amis en Italie, lui en feraient une loi. Le sénat pouvait prévenir ces événements par sa sagesse. Il suffisait d'adoucir un peu le joug; d'ouvrir les rangs de la

noblesse à quelques-uns des principaux habitants de la terre ferme; de leur donner part au gouvernement; d'inscrire leur nom au Livre d'or; d'accorder certaines libertés; de céder enfin à l'esprit du temps pour n'en être pas écrasé. A ce prix le Général promettait l'amitié de la France et son appui. Tout prouve que son langage, lors de ces premières ouvertures, était sincère.

L'orgueil du sénat fut révolté de ces propositions. Sans repousser ouvertement l'alliance, il déclara qu'il entendait rester neutre.

Cette neutralité consista, pendant toute la durée de la guerre, à ne pas joindre ses troupes à celles de l'Autriche, tandis qu'on la secondait sous main, qu'on fournissait des vivres à ses soldats, et qu'on se préparait à accabler les nôtres, en rassemblant des troupes et en armant les paysans, sous prétexte de réprimer les insurrections qui pouvaient éclater.

Des deux côtés on s'observait; on tâchait de rester dans les limites de la prudence. La haine toutefois était si forte du côté du sénat, qu'elle éclatait et se traduisait par des actes qu'on se hâtait de désavouer ensuite. Mais ces désaveux ne trompaient pas le Général. L'hostilité du sénat se manifesta dès la première campagne. Beaulieu était poursuivi. Il arrive avec les débris de son armée devant Peschiera. Cette ville appartenait aux Vénitiens. Il était acculé aux murailles; nul moyen d'échapper. Il supplie le provéditeur vénitien de le laisser entrer dans la ville. Le provéditeur lui ouvre les portes, malgré la neutralité, et les ferme sur les Français. On fut obligé d'assiéger la place, qui fut emportée au bout de deux jours. La neutralité n'avait pas moins été violée. Le Général furieux fait venir le provéditeur : il l'intimide : il lui déclare qu'il a donné ordre à Masséna de s'emparer de Vérone. On envoie aussitôt deux ambassadeurs au quartier général. Il est convenu que les Français occuperont la citadelle de Vérone, et les villes de Brescia et de Bergame, en garantie de la neutralité, et que Venise fournira des vivres à l'armée.

Les manœuvres, cependant, employées contre les Français, et la guerre sourde qui leur était faite, ne laissaient pas de continuer. Le Général avait soin d'écrire au sénat pour montrer qu'il en était instruit. Enfin, lorsqu'on vit l'archiduc Charles arriver, et qu'on se crut certain de la perte des Français, on ne déguisa plus rien. Tout se prépara ouvertement pour leur massacre en cas de défaite. On refusa de fournir des vivres, alors qu'on en fournissait aux Autrichiens. Au moment de partir; le Général fit venir Ottolini, podestat de terre ferme, et Pesaro procurateur vénitien, le chef du parti aristocratique exalté. « Je vous « observe; je vous devine, leur dit-il; je sais ce que vous me préparez,

« mais prenez-y garde! Si, pendant que je serai engagé dans une entre-
« prise lointaine, vous assassiniez mes malades, vous attaquiez mes dé-
« pôts, vous menaciez ma retraite, vous auriez décidé votre ruine!
« Ce que je pourrais pardonner pendant que je suis en Italie, serait un
« crime irrémissible quand je serai engagé en Autriche. Si vous
« prenez les armes, vous décidez ou ma perte ou la vôtre. Songez-y
« donc! N'exposez pas le Lion valétudinaire de Saint-Marc contre la
« fortune d'une armée qui trouverait dans ses dépôts et ses hôpitaux de
« quoi franchir vos lagunes et vous détruire. »

Ce n'étaient là que des avertissements inutiles pour un gouvernement aveuglé qui courait à sa perte. A peine l'armée éloignée, on répand le bruit que Bonaparte a été vaincu par l'archiduc, qu'il reste à peine un seul homme de l'armée française. Les paysans se lèvent : on marche à leur tête; on les lance contre nos malheureux compatriotes établis dans les villes ou restés dans les dépôts. Quatre cents sont égorgés en une seule journée à Vérone. Les hôpitaux mêmes ne sont pas épargnés : c'est ce qu'on a appelé les *Pâques véronnaises*. Le feu seul de la citadelle occupée par les Français, et foudroyant la ville pendant trois jours, arrête le carnage.

Pendant ce temps le sénat fait mitrailler par les batteries des lagunes une frégate française entrant dans le port sur la foi de la neutralité.

Le commandant Laugier est tué sur son bord, comme il demandait à parlementer. Tous les habitants soupçonnés de favoriser les Français sont arrêtés et jetés sous les plombs.

Tout à coup on apprend que le Général est vainqueur, qu'il revient. Il arrive, en effet. Le sénat épouvanté envoie deux ambassadeurs pour se justifier. « Où sont mes prisonniers, s'écrie le Général? Sont-ils délivrés? Les assassins sont-ils poursuivis? Les paysans sont-ils désarmés? Je ne veux plus de vaines paroles; mes soldats ont été massacrés; « il me faut une vengeance éclatante. » On lui dit qu'on ne connaît pas les instigateurs de ces assassinats. « Un gouvernement aussi bien servi « par ses espions que le vôtre devrait les connaître, dit-il. Au reste, « je sais qu'il est aussi méprisé que méprisable, qu'il ne peut plus désarmer ceux qu'il a armés : je les désarmerai pour lui. J'ai fait la « paix; j'ai quatre-vingt mille hommes; j'irai briser vos plombs; je « serai un second Attila pour Venise. Je ne veux plus ni inquisition « ni Livre d'or. Ce sont des institutions des siècles de barbarie. Votre « gouvernement est trop vieux; il faut qu'il s'écroule. Quand j'étais à « Goritz j'offris à M. Pesaro mon alliance; il me refusa. Vous m'attendiez à mon retour pour me couper la retraite. Eh bien, me voilà!

« Je ne veux plus traiter; je veux faire la loi. Si vous n'avez pas « autre chose à me dire, je vous déclare que vous pouvez vous retirer. »

Il n'y avait plus à discuter; on essaya de la corruption, ce dernier argument si souvent employé avec succès par la politique vénitienne. On fit offrir de l'argent au Général. C'était encore une erreur. « Non, « répondit-il, quand les Vénitiens couvriraient toute cette plage d'or, « tous leurs trésors, tous ceux du Pérou, ne pourraient compenser « le sang d'un seul de mes soldats. »

En même temps le Général déclarait par un manifeste les hostilités ouvertes contre la république de Venise, et faisait abattre le Lion de Saint-Marc dans tous les États de terre-ferme.

Il demandait la tête du commandant du Lido qui avait tiré sur le capitaine Laugier; celle de l'amiral, et des trois inquisiteurs d'État qui avaient donné les premiers ordres.

Les ambassadeurs consternés retournèrent à Venise pour en référer au sénat. Le trouble était extrême parmi les sénateurs. On ne voyait aucun moyen de détourner l'orage : il fallait obéir. Le commandant du Lido, l'amiral et les inquisiteurs d'État furent arrêtés ; une procédure fut commencée contre eux. On décida, en outre, que des modifications seraient faites à la constitution. On renvoya les ambassadeurs auprès du Général pour l'informer de ces résolutions. Il était déjà devant les lagunes. A peine les députés eurent-ils été admis en sa présence, que sans leur permettre de prendre la parole. « Et les trois inquisi- « teurs d'État, s'écria-t-il, et le commandant du Lido sont-ils arrêtés ? « Il me faut leur tête. Point de traité jusqu'à ce que le sang français « soit vengé. Vos lagunes ne m'effrayent pas. Je les trouve telles que je « l'avais prévu. Dans quinze jours je serai à Venise. Vos nobles ne se « déroberont à la mort qu'en allant comme les émigrés français porter « leur misère par toute la terre. »

Cependant il accorda une suspension d'armes de cinq jours. La révolution s'accomplit d'elle-même, pendant ces cinq jours, à Venise. Toute la classe moyenne et une partie du peuple se soulèvèrent contre le sénat, qui fut obligé de se dissoudre. Les Esclavons, ne sachant plus par qui ils seraient payés, menaçaient de piller la ville. Il fallut recourir à l'armée française pour sauver les propriétés, et supplier le général de vouloir bien envoyer ses soldats. Le général Baraguay d'Hilliers entra à la tête de quatre mille hommes.

On sait le reste. Venise s'était perdue pour l'Autriche ; celle ci ne fit aucune difficulté, à la paix, de l'accepter en compensation des pertes qu'elle avait subies.

suite.

Au quartier général à Milan, le 19 prairial an 5 (7 juin 1796).

Au Directoire exécutif.

Lorsque M. Beaulieu sut que nous marchions pour passer le Mincio, il s'empara de la forteresse de Peschiera, qui appartient aux Vénitiens. Cette forteresse, située sur le lac de Garda, à la naissance du Mincio, a une enceinte bastionnée en très-bon état, et quatre-vingts pièces de canons, qui, à la vérité, n'étaient pas montées.

M. le provéditeur général, qui était à Vérone avec deux mille hommes, aurait donc bien pu faire en sorte que cette place ne fût pas occupée par les Autrichiens, qui y sont entrés sans aucune espèce de résistance, lorsque j'étais arrivé à Brescia, c'est-à-dire à une journée de-là.

Dès que j'appris que les Autrichiens étaient à Peschiera, je sentis qu'il ne fallait pas perdre un instant pour investir cette place, afin d'ôter à l'ennemi les moyens de l'approvisionner. Quelques jours de retard m'auraient obligé à un siége de trois mois.

Le combat de Borghetto et le passage du Mincio nous rendirent cette place deux jours après. Le provéditeur vint à grande hâte se justifier; je le reçus fort mal. Je lui déclarai que je marchais sur Venise porter moi-même plainte au sénat d'une trahison aussi manifeste. Pendant le temps que nous nous entretenions, Masséna avait ordre d'entrer à Vérone, à quelque prix que ce fût. L'alarme à Venise a été extrême. L'archiduc de Milan, qui y était, s'est sauvé sur-le-champ en Allemagne.

Le sénat de Venise vient de m'envoyer deux sages du conseil, pour s'assurer définitivement où en étaient les choses. Je leur ai renouvelé mes griefs, je leur ai parlé aussi de l'accueil fait à Monsieur [1]; je leur ai dit que, du reste, je vous avais rendu compte de tout, et que j'ignorais la manière dont vous prendriez cela : que, lorsque je suis parti de Paris, vous croyiez trouver dans la république de Venise une alliée fidèle

[1] Louis XVIII, alors réfugié à Venise.

aux principes ; que ce n'était qu'avec regret que leur conduite à l'égard de Peschiera m'avait obligé de penser autrement ; que, du reste, je croyais que ce serait un orage qu'il serait possible à l'envoyé du sénat de conjurer. En attendant, ils se prêtent de la meilleure façon à nous fournir ce qui peut être nécessaire à l'armée.

Si votre projet est de tirer cinq ou six millions de Venise, je vous ai ménagé exprès cette espèce de rupture. Vous pourriez les demander en indemnité du combat de Borghetto, que j'ai été obligé de livrer pour prendre cette place. Si vous avez des intentions plus prononcées, je crois qu'il faudrait continuer ce sujet de brouillerie, m'instruire de ce que vous voulez faire, et attendre le moment favorable, que je saisirai suivant les circonstances, car il ne faut pas avoir affaire à tout le monde à la fois.

La vérité de l'affaire de Peschiera est que Beaulieu les a lâchement trompés. Il leur a demandé le passage pour cinquante hommes, et s'est emparé de la ville. Je fais dans ce moment-ci mettre Peschiera en état de défense, et, avant quinze jours, il faudra de l'artillerie de siége et un siége en règle pour la prendre. BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 11 vendémiaire an 5 (2 octobre 1796).

Au Directoire exécutif.

La république de Venise a peur : elle trame avec le roi de Naples et le pape ; elle se fortifie et se retranche dans Venise. De tous les peuples de l'Italie, le Vénitien est celui qui nous hait le plus. Ils sont tous armés, et il est des cantons dont les habitants sont braves. Leur ministre à Paris leur écrit que l'on s'arme, sans quoi tout est perdu. On ne fera rien de tous ces gens-là, si Mantoue n'est pas pris.

Le roi de Naples a soixante mille hommes sur pied. Il ne peut être attaqué et détrôné que par dix-huit mille hommes d'infanterie et trois mille de cavalerie. Il serait possible que, de concert avec l'Autriche et Rome, il portât un corps sur

Rome et ensuite sur Bologne et Livourne. Ce corps pourrait être de quinze mille hommes, et inquiéterait beaucoup l'armée française.

Le grand-duc de Toscane est absolument nul sous tous les rapports.

Le duc de Parme se conduit assez bien ; il est nul aussi sous tous les rapports.

Rome est forte par son fanatisme. Si elle se montre contre nous, elle peut accroître de beaucoup la force du roi de Naples, m'obliger à tenir trois mille hommes de plus sur mes derrières, par l'inquiétude qu'elle mettrait dans l'esprit de ces peuples. Seule, sans Naples, il faudrait deux mille hommes d'infanterie et quinze cents de cavalerie pour la soumettre. Si elle arme, le fanatisme lui donne quelque force ; il y aurait du sang de répandu. Réunie avec Naples, l'on ne peut marcher à Rome avec moins de vingt mille hommes d'infanterie et deux mille hommes de cavalerie ; et si l'on voulait aller à Naples après avoir été à Rome, il faudrait une armée de vingt-quatre mille hommes d'infanterie et de trois mille cinq cents de cavalerie. Je pense que six mille hommes d'infanterie et cinq cents de cavalerie suffiraient pour tenir les États du pape en respect, en s'y conduisant avec adresse et caractère, une fois que l'on s'en serait rendu maître.

Le roi de Sardaigne fomente la rébellion des Barbets. Si Naples et Rome agissent contre nous, il faudra trois mille hommes de plus dans les places du Piémont.

Gênes. Le 16 de ce mois, le ministre Faypoult présentera une note au sénat, et nous ferons notre opération, conformément à vos ordres. Si elle réussit, nous pourrons compter sur le gouvernement.

Si vous persistez à faire la guerre à Rome et à Naples, il faut vingt-cinq mille hommes de renfort, qui, joints aux vingt mille nécessaires pour tenir tête à l'empereur, font un renfort de quarante-cinq mille hommes qu'il faudrait. Si vous faites la paix avec Naples, et qu'il n'y ait que Rome, il serait possible, avec les seules forces destinées à tenir tête à l'Empereur, de profiter d'un moment favorable pour l'écraser. Il faudrait

compter cependant sur un surcroît de trois mille hommes.

Je crois que vous ne pouvez faire à la fois, dans la position actuelle de la République, la guerre à Naples et à l'Empereur. La paix avec Naples est de toute nécessité. Restez avec Rome en état de négociations ou d'armistice jusqu'au moment de marcher sur cette ville superbe.

Rome deviendrait très-forte de sa réunion avec Naples. Si nous sommes battus sur le Rhin, il nous convient de faire la paix avec Rome et avec Naples.

Il est une autre négociation qui devient indispensable, c'est un traité d'alliance avec le Piémont et Gênes. Je voudrais donner Massa et Carrara, les fiefs impériaux à Gênes, et la faire déclarer contre la coalition.

Si vous continuez la guerre avec Naples, il me paraît nécessaire de prendre Lucques et d'y mettre garnison. Cette place est forte et bien armée; elle couvre les États de Gênes et offre une retraite à la garnison de Livourne.

Par cette lettre et celles que je vous enverrai incessamment, vous connaîtrez parfaitement notre position. Je n'avais jamais compté qu'après avoir détruit en une campagne deux armées à l'empereur, il en aurait une plus puissante, et que les deux armées de la République hiverneraient bien loin du Danube. Le projet de Trieste et de Naples était fondé sur des suppositions.

J'ai écrit à Vienne, et ce soir le courrier part dans le même temps que l'armée se porte sur la Brenta.

Je fais fortifier l'Adda; mais c'est une faible barrière. Je vous le répète, des secours prompts; car l'empereur fait déjà filer ses troupes.

La négociation avec Rome a été mal conduite. Il fallait, avant de l'entamer, qu'elle eût rempli les conditions de l'armistice. L'on pouvait au moins attendre quelques jours, et l'on aurait facilement eu les cinq millions du second payement, dont une partie était déjà arrivée à Rimini. On a montré au pape tout le traité à la fois. Il fallait, au contraire, préalablement l'obliger à se prononcer sur le premier article; mais surtout on ne devait pas choisir l'instant où l'armée était dans le Tyrol, et

l'on devait avoir à l'appui un corps de troupes à Bologne, qui se serait accru par la renommée. Cela nous coûte dix millions, cinq de denrées, et tous les chefs-d'œuvre d'Italie, qu'un retard de quelques jours nous aurait donnés.

Tous ces pays-ci sont si peuplés, la situation de nos forces est si connue, tout cela est tellement travaillé par l'Empereur et par l'Angleterre, que la scène change tous les quinze jours.

Si nous ne réussissons pas dans tout ce que nous entreprendrons, je vous prie de croire que ce ne sera pas faute de zèle et d'assiduité. BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 18 frimaire an 5 (8 décembre 1796.

Le sénat de Venise, pour autoriser ses armements, prétendait toujours avoir des sujets de plainte contre l'armée française.

Au provéditeur général de la république de Venise.

Je n'ai pas reconnu, Monsieur, dans la note que vous m'avez fait passer, la conduite des troupes françaises sur le territoire de la république de Venise, mais bien celle des troupes de Sa Majesté l'Empereur, qui, partout où elles ont passé, se sont portées à des horreurs qui font frémir.

Le style de cinq pages, sur les six que contient la note qu'on vous a envoyée de Vérone, est d'un mauvais écolier de rhétorique, auquel on a donné pour thèse de faire une amplification. Eh! bon Dieu, monsieur le provéditeur, les maux inséparables d'un pays qui est le théâtre de la guerre, produits par le choc des passions et des intérêts, sont déjà si grands et si affligeants pour l'humanité, que ce n'est pas, je vous assure, la peine de les augmenter au centuple, et d'y broder des contes de fées, sinon rédigés avec motifs, au moins extrêmement ridicules.

Je donne un démenti formel à celui qui oserait dire qu'il y a eu dans les États de Venise une seule femme violée par les troupes françaises. Ne dirait-on pas, à la lecture de la note ri-

dicule qui m'a été envoyée, que toutes les propriétés sont perdues, qu'il n'existe plus une église et une femme respectées dans le Véronais et le Brescian? La ville de Vérone, celle de Brescia, celles de Vicence, de Bassano, en un mot toute la terre-ferme de l'État de Venise, souffrent beaucoup de cette longue lutte; mais à qui la faute? C'est celle d'un gouvernement égoïste, qui concentre dans les îles de Venise toute sa sollicitude et ses soins, sacrifie ses intérêts à ses préjugés et à sa passion, et le bien de la nation vénitienne entière à quelques caquetages de coteries. Certes, si le sénat eût été mû par l'intérêt du bien public, il eût senti que le moment était venu de fermer à jamais son territoire aux armées indisciplinées de l'Autriche, et par là de protéger ses sujets et de les garantir à jamais du théâtre de la guerre.

On me menace de faire naître des troubles et de faire soulever les villes contre l'armée française. Les peuples de Vicenzia et de Bassano savent à qui ils doivent s'en prendre des malheurs de la guerre, et savent distinguer notre conduite de celle des armées autrichiennes.

Il me paraît qu'on nous jette le gant. Êtes-vous, dans cette démarche, autorisé par votre gouvernement? La république de Venise veut-elle aussi se déclarer contre nous? Déjà je sais que la plus tendre sollicitude l'a animée pour l'armée du général Alvinzy : vivres, secours, argent, tout lui a été prodigué. Mais, grâce au courage de mes soldats et à la prévoyance du gouvernement français, je suis en mesure et contre la perfidie, et contre les ennemis déclarés de la république française.

L'armée française respectera les propriétés, les mœurs et la religion. Mais malheur aux hommes perfides qui voudraient lui susciter de nouveaux ennemis! C'est sans doute par leur influence qu'on assassine tous les jours sur le territoire de Bergame et de Brescia. Mais, puisqu'il est des hommes que les malheurs que leur inconduite pourrait attirer sur la terre ferme ne touchent pas, qu'ils apprennent que nous avons des escadres. Certes ce ne sera pas au moment où le gouvernement français a généreusement accordé la paix au roi de Naples, où il vient de

resserrer les liens qui l'unissaient à la république de Gênes et au roi sarde, qu'on pourra l'accuser de chercher de nouveaux ennemis. Mais ceux qui voudraient méconnaître sa puissance, assassiner ses citoyens et menacer ses armées, seront dupes de leurs perfidies et confondus par la même armée qui, jusqu'à cette heure, et non encore renforcée, a triomphé de ses plus grands ennemis.

Je vous prie, du reste, monsieur le provéditeur, de croire, pour ce qui vous concerne personnellement, aux sentiments d'estime, etc.

BONAPARTE,

Au quartier général à Milan, le 12 nivôse an 5 (1er janvier 1797).

A. M. Battaglia, provéditeur de la République de Venise à Brescia.

Je reçois à l'instant, Monsieur, la lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire. Les troupes françaises ont occupé Bergame pour prévenir l'ennemi, qui avait l'intention d'occuper ce poste essentiel. Je vous avouerai franchement que j'ai été bien aise de saisir cette circonstance pour chasser de cette ville la grande quantité d'émigrés qui s'y étaient réfugiés, et châtier un peu les libellistes, qui y sont en grand nombre, et qui, depuis le commencement de la campagne, ne cessent de prêcher l'assassinat contre les troupes françaises, et qui ont, jusqu'à un certain point, produit cet effet, puisqu'il est constant que les Bergamasques ont plus assassiné de Français que le reste de l'Italie ensemble.

La conduite de M. le provéditeur de Bergame a toujours été très-partiale en faveur des Autrichiens, et il ne s'est jamais donné la peine de dissimuler, tant par sa correspondance que par ses propos et par ses actions, la haine qui l'anime contre l'armée française. Je ne suis point son juge, ni celui d'aucun sujet de la sérénissime république de Venise. Cependant, lorsque, contre les intentions bien connues de leur gouvernement, il est

des personnes qui transgressent les principes de la neutralité et se conduisent en ennemis, le droit naturel m'autoriserait aussi à user de représailles.

Engagez, je vous prie, monsieur le provéditeur de Bergame, qui est votre subordonné, à être un peu plus modeste, plus réservé et un peu moins fanfaron lorsque les troupes françaises sont éloignées de lui. Engagez-le à être un peu moins pusillanime, à se laisser moins dominer par la peur à la vue des premiers pelotons français. Si ce sentiment, qui est celui peut-être d'un châtiment qu'il savait avoir mérité par sa conduite passée à l'égard des Français, ne l'avait dominé, le château de Bergame n'aurait point été évacué par les troupes vénitiennes, mais on s'y serait conduit comme à Brescia et Vérone.

Immédiatement après le reçu de votre lettre, j'ai pris en considération la position de la ville de Bergame, que j'ai fait évacuer par une partie des troupes qui y étaient. J'ai donné l'ordre au général Baraguay-d'Hilliers de restituer le château à la garnison vénitienne et de faire le service ensemble. Quant à la tranquillité de Bergame, vos intentions, celle du gouvernement de Venise et la bonté de ce peuple m'en sont un sûr garant. Je connais le petit nombre d'hommes malintentionnés qui, depuis six mois, ne cessent de prêcher la croisade contre les Français. Malheur à eux, s'ils s'écartent des sentiments de modération et d'amitié qui unissent les deux gouvernements!

C'est avec plaisir que je saisis cette occasion, Monsieur, pour rendre justice au désir de la tranquillité publique que montrent M. l'évêque de Bergame et son respectable clergé. Je me convains tous les jours d'une vérité bien démontrée à mes yeux; c'est que, si le clergé de France eût été aussi sage, aussi modéré, aussi attaché aux principes de l'Évangile, la religion romaine n'aurait subi aucun changement en France. Mais la corruption de la monarchie avait infecté jusqu'à la classe des ministres de la religion. L'on n'y voyait plus des hommes d'une vie exemplaire et d'une morale pure, tels que le cardinal Mattei, le cardinal archevêque de Bologne, l'évêque de Modène, l'évêque Pavie, l'archevêque de Pise, et il m'a paru quelquefois, demeu-

rant avec ces personnages respectables, me retrouver aux premiers siècles de l'Église.

Agréez, etc.

BONAPARTE.

Au quartier général à Goritz, le 4 germinal an 5 (24 mars 1797).

Au Directoire exécutif.

M. Pezaro, sage grand de la république de Venise, a été envoyé ici, accompagné d'un sage de terre ferme; il est venu relativement aux événements de Brescia et de Bergame. Les peuples de ces deux villes ont désarmé la garnison vénitienne, et chassé les provéditeurs de la république de Venise. Un germe d'insurrection gagne toutes les têtes de cette république. Je vous envoie une lettre que m'avait écrite précédemment M. Battaglia, provéditeur de la république de Venise, et la réponse que je lui ai faite. Ma conduite avec M. Pezaro était assez délicate. Ce n'est pas dans un moment où Palma-Nova n'est pas encore approvisionné et armé, où nous avons besoin de tous les secours du Frioul, et de toute la bonne volonté des gouvernements vénitiens pour nous approvisionner dans les défilés de l'Allemagne, qu'il fallait nous brouiller. Il ne fallait pas non plus qu'ils pussent envoyer quatre ou cinq mille hommes, et écraser les personnes qui, à Brescia et à Bergame, nous sont attachées, quoique je n'approuve pas leur conduite, et que je croie que leur insurrection nous est, dans le moment, très-nuisible. Mais le parti ennemi de la France est, dans ces différentes villes, si acharné contre nous, que, s'il prenait le dessus, il faudrait être en guerre ouverte avec toute la population. J'ai dit à M. Pezaro que le Directoire exécutif n'oubliait pas que la république de Venise était l'ancienne alliée de la France; que nous avions un désir bien formé de la protéger de tout notre pouvoir. J'ai demandé seulement d'épargner l'effusion du sang, et de ne pas faire un crime aux citoyens vénitiens qui avaient plus d'inclination pour l'armée française que pour l'armée impériale; que nous ne soutenions

pas les insurgés, qu'au contraire je favoriserais les démarches que ferait le gouvernement ; mais que je croyais que, comme ils avaient envoyé un courrier au Directoire exécutif, il serait bon peut-être d'en attendre le retour, parce que je croyais que la seule intervention de la France dans ces affaires pourrait ramener les esprits sans avoir besoin de recourir aux armes. Nous nous sommes quittés bons amis ; il m'a paru fort content. Le grand point, dans tout ceci, est de gagner du temps. Je vous prie, pour ma règle, de me donner une instruction détaillée.

Les villes d'Ancône, du duché d'Urbin, de la province de Macerata, m'accablent de députations pour me demander à ne pas retourner sous l'autorité papale. La révolution gagne véritablement toutes les têtes en Italie ; mais il faudrait encore bien du temps pour que les peuples de ces pays pussent devenir guerriers et offrir un spectacle sérieux.

Je vous envoie un exemplaire de la constitution de la république cispadane.

Les Lombards sont très-impatients ; ils voudraient qu'on déclarât leur liberté, et qu'on leur permît également de se faire une constitution. Ils soudoient, en ce moment, quinze cents Polonais, et deux mille hommes de la légion Lombarde. L'un et l'autre de ces corps commencent à s'organiser assez bien.

BONAPARTE.

A la nouvelle des premiers soulèvements, et avant l'affaire même de Vérone, le général envoya Junot à Venise avec cette lettre, que celui-ci devait remettre au sénat.

Au quartier général à Indenburg, le 20 germinal an 5 (9 avril 1797).

Au sérénissime doge de la république de Venise.

Toute la terre ferme de la sérénissime république de Venise est en armes. De tous les côtés, le cri de ralliement des paysans que vous avez armés est : *Mort aux Français :* plusieurs centaines de soldats de l'armée d'Italie en ont déjà été les victi-

mes. Vous désavouez vainement des rassemblements que vous avez organisés. Croiriez-vous que, dans un moment où je suis au cœur de l'Allemagne, je sois impuissant pour faire respecter le premier peuple de l'univers? Croyez-vous que les légions d'Italie souffriront le massacre que vous excitez? Le sang de mes frères d'armes sera vengé, et il n'est aucun des bataillons français qui, chargé d'une si noble tâche, ne sente redoubler son courage et tripler ses moyens. Le sénat de Venise a répondu par la perfidie la plus noire aux procédés généreux que nous avons toujours eus avec lui. Je vous envoie mon premier aide de camp, pour être porteur de la présente lettre. La guerre ou la paix. Si vous ne prenez pas sur-le-champ les moyens de dissiper les rassemblements; si vous ne faites pas arrêter et livrer en mes mains les auteurs des assassinats qui viennent de se commettre, la guerre est déclarée. Le Turc n'est pas sur vos frontières; aucun ennemi ne vous menace. Vous avez fait à dessein naître des prétextes pour avoir l'air de justifier un rassemblement dirigé contre l'armée; il sera dissous dans vingt-quatre heures. Nous ne sommes plus au temps de Charles VIII. Si, contre le vœu bien manifeste du gouvernement français, vous me réduisez au parti de faire la guerre, ne pensez pas qu'à l'exemple des soldats que vous avez armés, les soldats français ravagent les campagnes du peuple innocent et infortuné de la terre ferme. Je le protégerai, et il bénira un jour jusqu'aux crimes qui auront obligé l'armée française à le soustraire à votre gouvernement tyrannique. BONAPARTE.

Au quartier général à Indenburg, le 20 germinal an 5 (9 avril 1797).

Au citoyen Lallemant, ministre de la république française à Venise.

Enfin nous n'en pouvons plus douter, citoyen ministre, le but de l'armement des Vénitiens est de couper les derrières de l'armée française. Certes il m'était difficile de concevoir comment Bergame, qui, de toutes les villes de l'État de Venise, est celle qui était le plus aveuglément dévouée au sénat, eût

été la première à s'ameuter contre lui. Il est encore plus difficile de concevoir comment, pour apaiser cette légère émeute, on a besoin de vingt-cinq mille hommes, et pourquoi M. Pezaro, lors de notre conférence à Goritzia, a refusé l'offre que je lui faisais de la médiation de la République pour faire rentrer ces places dans l'ordre.

Tous les procès-verbaux qui ont été faits par les différents provéditeurs de Brescia, de Bergame et de Crema, où ils attribuent l'insurrection de ces pays aux Français, sont une série d'impostures dont le but serait inexplicable, si ce n'était de justifier aux yeux de l'Europe la perfidie du sénat de Venise.

On a habilement profité du temps où l'on pensait que j'étais embarrassé dans les gorges de la Carinthie, ayant en tête l'armée du prince Charles, pour faire cette perfidie sans exemple, si l'histoire ne nous avait transmis celle contre Charles VIII et les Vêpres siciliennes. On a été plus habile que Rome en saisissant un moment où l'armée était plus occupée; mais sera-t-on plus heureux? Le génie de la république française, qui a lutté avec l'Europe entière, serait-il venu échouer dans les lagunes de Venise?

1° Un vaisseau de guerre vénitien a attaqué et maltraité la frégate *la Brune*, en prenant sous sa protection un convoi autrichien.

2° La maison du consul de Zante a été brûlée; le gouvernement a vu avec plaisir insulter l'agent de la république française.

3° Dix mille paysans armés et soudoyés par le sénat ont assassiné plus de cinquante Français sur la route de Milan à Bergame.

4° La ville de Vérone, celles de Venise et de Padoue sont pleines de troupes : on s'arme de tous côtés, contre ce que m'avait promis M. Pezaro, sage grand de la république de Venise.

5° Tout homme qui a prêté assistance à la France est arrêté et emprisonné. Les agents de l'empereur sont fêtés et sont à la tête des assassinats.

6° Le cri de ralliement de tous côtés est : *Mort aux Fran-*

çais. De tous côtés, les prédicateurs, qui ne prêchent que ce que, le sénat veut font retentir des cris de fureur contre la république française.

7° Nous sommes donc par le fait en état de guerre avec la république de Venise, qui le sait si bien, qu'elle n'a trouvé d'autre moyen pour masquer son mouvement, que de désavouer en apparence des paysans qu'elle arme et solde réellement.

En conséquence, vous demanderez au sénat de Venise :

1° Une explication catégorique, sous douze heures, savoir : si nous sommes en paix ou en guerre. Dans le dernier cas, vous quitterez sur-le-champ Venise; dans le second, vous exigerez :

1° Que tous les hommes arrêtés pour opinions, et qui ne sont nullement coupables que d'avoir montré de l'attachement pour la France, soient sur-le-champ mis en liberté;

2° Que toutes les troupes, hormis les garnisons ordinaires qui existaient il y a cinq mois dans les places de la terre ferme, évacuent la terre ferme;

3° Que tous les paysans soient désarmés comme ils l'étaient il y a un mois;

4° Que le sénat prenne des mesures pour maintenir la tranquillité dans la terre-ferme, et ne pas concentrer toute sa sollicitude dans les lagunes;

5° Quant aux troubles de Bergame et de Brescia, j'offre, comme je l'ai déjà fait à M. Pezaro, la médiation de la république française, pour tout faire rentrer dans l'état habituel;

6° Que les auteurs de l'incendie de la maison du consul de Zante soient punis, et sa maison rétablie aux frais de la République;

7° Que le capitaine de vaisseau qui a tiré sur la frégate *la Brune* soit puni, et que la valeur du convoi que, contre la neutralité, il a protégé, soit remboursée. BONAPARTE.

Les massacres de Vérone et l'assassinat du commandant Laugier étaient connus. Cependant le ministre de France était resté à Venise. Le Général le lui reproche avec amertume.

Au quartier général à Palma-Nova, le 11 floréal an 5 (30 avril 1797).

Au citoyen Lallemant, ministre de la république française à Venise.

Le sang français a coulé dans Venise, et vous y êtes encore! Attendez-vous donc qu'on vous en chasse? Les Français ne peuvent plus se promener dans les rues; ils sont accablés d'injures et de mauvais traitements, et vous restez simple spectateur! Depuis que l'armée est en Allemagne, on a, en terre ferme, assassiné plus de quatre cents Français; on a assiégé la forteresse de Vérone, qui n'a été dégagée qu'après un combat sanglant, et, malgré tout cela, vous restez à Venise! Quant à moi, j'ai refusé d'entendre les députés du sénat, parce qu'ils sont tout dégouttants du sang de Laugier, et je ne les verrai jamais qu'au préalable ils n'aient fait arrêter l'amiral et les inquisiteurs qui ont ordonné ce massacre, et ne les aient remis entre mes mains. Je sais bien qu'ils chercheront à faire tomber la vengeance de la République sur quelques misérables exécuteurs de leurs atrocités; mais nous ne prendrons pas le change.

Faites une note concise et digne de la grandeur de la nation que vous représentez, et des outrages qu'elle a reçus : après quoi, partez de Venise, et venez me joindre à Mantoue.

Ils n'ont rien exécuté de ce que je leur ai demandé. Ce sont tous les prisonniers qu'ils ont faits depuis que l'armée française est en Italie qu'ils devaient relâcher, et non pas un seulement, ainsi qu'ils l'ont fait. BONAPARTE.

Au quartier général à Palma-Nova, le 11 floréal an 5 (30 avril 1797).

A messieurs les envoyés du sénat de Venise.

Je n'ai lu qu'avec indignation, Messieurs, la lettre que vous m'avez écrite relativement à l'assassinat de Laugier. Vous avez

aggravé l'atrocité de cet événement sans exemple dans les annales des nations modernes, par le tissu de mensonges que votre gouvernement a fabriqués pour chercher à se justifier.

Je ne puis point, messieurs, vous recevoir. Vous et votre sénat, vous êtes dégouttants du sang français. Lorsque vous aurez fait remettre entre mes mains l'amiral qui a donné l'ordre de faire feu, le commandant de la tour, et les inquisiteurs qui dirigent la police de Venise, j'écouterai vos justifications. Vous voudrez bien évacuer dans le plus court délai le continent de l'Italie.

BONAPARTE.

Au quartier général à Trieste, le 11 floréal an 5 (30 avril 1797).

Au Directoire exécutif.

Les Vénitiens se conduisent tous les jours de plus mal en plus mal. La guerre est ici déclarée de fait : le massacre qu'ils viennent de faire du citoyen Laugier, commandant l'aviso *le Libérateur de l'Italie*, est la chose la plus atroce du siècle.

Le citoyen Laugier sortait de Trieste. Il fut rencontré par la flottille de l'empereur, composée de huit à dix chaloupes canonnières. Il se battit une partie de la journée avec elles, après quoi il chercha à se refugier sous le canon de Venise. Il y fut reçu par la mitraille du fort. Il ordonna à son équipage de se mettre à fond de cale, et lui, avec sa troupe, demanda pourquoi on le traitait en ennemi; mais au même instant il reçoit une balle qui le jette sur le tillac, roide mort. Un matelot qui se sauvait à la nage fut poursuivi par les Esclavons, et tué à coups de rames. Cet événement n'est qu'un échantillon de tout ce qui se passe tous les jours dans la terre ferme. Lorsque vous lirez cette lettre, la terre ferme sera à nous, et j'y ferai des exemples dont on se souviendra. Quant à Venise, j'ai ordonné que tous les bâtiments de Venise qui se trouvent à Trieste et à Ancône soient sur-le-champ séquestrés. Il y en a ici plusieurs frétés pour l'Amérique, qu'on évalue fort haut, indépendamment d'une cinquantaine d'ordinaires. Je ne crois pas que Lallemant trouve de sa dignité de rester à Venise, tout comme M. Quirini à Paris.

Si le nom français doit être respecté en Europe; si vous voulez qu'on ne s'en joue pas, il faut que l'exemple sur Venise soit terrible. Il nous faut du sang; il faut que le noble amiral vénitien qui a présidé à cet assassinat soit publiquement justicié.

M. Quirini cherchera à intriguer à Paris; mais les faits et la trahison infâme des Vénitiens, qui voulaient assassiner les derrières de l'armée pendant que nous étions en Allemagne, sont trop notoires.

Je compte qu'ils ont en ce moment-ci assassiné plus de quatre cents de nos soldats; et cependant il n'y a jamais eu en terre ferme plus de troupes vénitiennes; ils l'ont inondée de leurs Esclavons. Ils ont essayé de s'emparer de la citadelle de Vérone, qui encore dans ce moment-ci se canonne avec la ville.

Le sénat m'a envoyé à Gratz une députation; je l'ai traitée comme elle le méritait. Ils m'ont demandé ce que je voulais; je leur ai dit de mettre en liberté tous ceux qu'ils avaient arrêtés : ce sont les plus riches de la terre ferme, qu'ils suspectent être nos amis, parce qu'ils nous ont bien accueillis; de désarmer tous les paysans, de congédier une partie de leurs Esclavons, puisqu'un armement extraordinaire est inutile; de chasser le ministre de l'Angleterre, qui a fomenté tous les troubles, et qui est le premier à se promener, le Lion de Saint-Marc sur sa gondole, et la cocarde vénitienne qu'il porte depuis qu'ils nous assassinent; de remettre dans nos mains la succession de Thiéry, qui est évaluée à vingt millions; de nous remettre toutes les marchandises appartenant aux Anglais : leur port en est plein; de faire arrêter ceux qui ont assassiné les Français, ou du moins les plus marquants des nobles vénitiens.

Tout à l'heure je pars pour Palma-Nova, de là pour Trévise, et de là pour Padoue. J'aurai tous les renseignements de tout ce qui a été commis pendant que nous étions en Allemagne; je recevrai également les rapports de Lallemant sur l'assassinat de Laugier.

Je prendrai des mesures générales pour toute la terre ferme,

et je ferai punir d'une manière si éclatante, qu'on s'en souviendra une autre fois. BONAPARTE.

Au quartier général à Palma-Nova, le 13 floréal an 5 (2 mai 1797).

Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie.

MANIFESTE.

Pendant que l'armée française est engagée dans les gorges de la Styrie et laisse loin derrière elle l'Italie et les principaux établissements de l'armée, où il ne reste qu'un petit nombre de bataillons, voici la conduite que tient le gouvernement de Venise :

1° Il profite de la semaine sainte pour armer quarante mille paysans ; y il joint dix régiments d'Esclavons, les organise en différents corps d'armée, et les poste aux différents points pour intercepter toute communication entre l'armée et ses derrières.

2° Des commissaires extraordinaires, des fusils, des munitions de toute espèce, une grande quantité de canons sortent de Venise même pour achever l'organisation des différents corps d'armée.

3° On fait arrêter en terre ferme ceux qui nous ont accueillis : on comble de bienfaits et de toute la confiance du gouvernement tous ceux en qui on connaît une haine furibonde contre le nom français, et spécialement les quatorze conspirateurs de Vérone que le provéditeur Prioli avait fait arrêter il y a trois mois, comme ayant médité l'égorgement des Français.

4° Sur les places, dans les cafés et autres lieux publics de Venise, on insulte et on accable de mauvais traitements tous les Français, les dénommant du nom injurieux de jacobins, de régicides, d'athées : les Français doivent sortir de Venise, et peu après il leur est même défendu d'y entrer.

5° On ordonne au peuple de Padoue, de Vicence, de Vérone, de courir aux armes, de seconder les différents corps

d'armée et de commencer enfin ces nouvelles Vêpres siciliennes. Il appartient au Lion de Saint-Marc, disent les officiers vénitiens, de vérifier le proverbe que *l'Italie est le tombeau des Français*.

6° Les prêtres en chaire prêchent la croisade, et les prêtres, dans l'État de Venise, ne disent jamais que ce que veut le gouvernement. Des pamphlets, des proclamations perfides, des lettres anonymes sont imprimés dans les différentes villes, et commencent à faire fermenter toutes les têtes; et dans un État où la liberté de la presse n'est pas permise, dans un gouvernement aussi craint qu'il est secrètement abhorré, les imprimeurs n'impriment, les auteurs ne composent que ce que veut le sénat.

7° Tout sourit d'abord aux projets perfides du gouvernement; le sang français coule de toutes parts; sur toutes les routes on intercepte nos convois, nos courriers et tout ce qui tient à l'armée.

8° A Padoue, un chef de bataillon et deux autres Français sont assassinés. A Castiglione de Mori, nos soldats sont désarmés et assassinés. Sur toutes les grandes routes de Mantoue à Legnago, de Cassano à Vérone, nous avons plus de deux cents hommes assassinés.

9° Deux bataillons français, voulant rejoindre l'armée, rencontrent à Chiari une division de l'armée vénitienne, qui veut s'opposer à leur passage : un combat s'engage, et nos braves soldats se font passage en mettant en déroute ces perfides ennemis.

10° A Valeggio il y a un autre combat; à Dezenzano, il faut encore se battre. Les Français sont partout peu nombreux; mais ils savent bien qu'on ne compte pas le nombre des bataillons ennemis lorsqu'ils ne sont composés que d'assassins.

11° La seconde fête de Pâques, au son de la cloche, tous les Français sont assassinés dans Vérone. On ne respecte ni les malades dans les hôpitaux, ni ceux qui, en convalescence, se promènent dans les rues, et qui sont jetés dans l'Adige, ou meurent percés de mille coups de stylet. Plus de quatre cents Français sont assassinés.

12° Pendant huit jours, l'armée vénitienne assiége les trois châteaux de Vérone. Les canons qu'elle met en batterie lui sont enlevés à la baïonnette; le feu est mis dans la ville, et la colonne mobile qui arrive sur ces entrefaites met ces lâches dans une déroute complète, en faisant trois mille hommes de troupe de ligne prisonniers, parmi lesquels plusieurs généraux vénitiens.

13° La maison du consul français de Zante est brûlée dans la Dalmatie.

14° Un vaisseau de guerre vénitien prend sous sa protection un convoi autrichien, et tire plusieurs boulets contre la corvette *la Brune.*

15° *Le Libérateur de l'Italie,* bâtiment de la République, ne portant que trois à quatre petites pièces de canons, et n'ayant que quarante hommes d'équipage, est coulé à fond dans le port même de Venise, et par les ordres du sénat. Le jeune et intéressant Laugier, lieutenant de vaisseau, commandant ce bâtiment, dès qu'il se voit attaqué par le feu du fort et de la galère amirale, n'étant éloigné de l'un et de l'autre que d'une portée de pistolet, ordonne à son équipage de se mettre à fond de cale. Lui seul, il monte sur le tillac au milieu d'une grêle de mitraille, et cherche, par ses discours, à désarmer la fureur de ces assassins; mais il tombe roide mort. Son équipage se jette à la nage et est poursuivi par six chaloupes montées par des troupes soldées par la république de Venise, qui tuent à coups de hache plusieurs de ceux qui cherchaient leur salut dans la haute mer. Un contre-maître, blessé de plusieurs coups, affaibli, faisant du sang de tous côtés, a le bonheur de prendre terre à un morceau de bois touchant au château du port; mais le commandant lui-même lui coupe le poignet d'un coup de hache.

Vu les griefs ci-dessus, et autorisé par le titre 12, art. 328 de la constitution de la République, et vu l'urgence des circonstances :

Le général en chef requiert le ministre de France près la république de Venise de sortir de la dite ville; ordonne aux différents agents de la république de Venise dans la Lombardie et

dans la terre ferme vénitienne de l'évacuer sous vingt-quatre heures;

Ordonne aux différents généraux de division de traiter en ennemi les troupes de la république de Venise, de faire abattre dans toutes les villes de la terre ferme le Lion de Saint-Marc. Chacun recevra, à l'ordre du jour de demain, une instruction particulière pour les opérations militaires ultérieures.

BONAPARTE.

Au quartier général à Palma-Nova, le 14 floréal an 5 (3 mai 1797).

Au Directoire exécutif.

Je reçois dans l'instant des nouvelles de Vérone. Je vous envoie les rapports du général de division Balland, du général Kilmaine et du chef de brigade Beaupoil. Dès l'instant que j'eus passé les gorges de la Carinthie, les Vénitiens crurent que j'étais enfourné en Allemagne, et ce lâche gouvernement médita des Vêpres siciliennes. Dans la ville de Venise et dans toute la terre ferme, on courut aux armes. Le sénat exhorta les prédicateurs, déjà assez portés par eux-mêmes, à prêcher la croisade contre nous. Une nuée d'Esclavons, une grande quantité de canons, et plus de cent cinquante mille fusils furent envoyés dans la terre ferme; des commissaires extraordinaires, avec de l'argent, furent envoyés de tous côtés pour enrégimenter les paysans. Cependant M. Pezaro, sage grand, me fut envoyé à Goritzia, afin de chercher à me donner le change sur tous ces armements. J'avais des raisons de me méfier de leur atroce politique, que j'avais assez appris à connaître. Je déclarai que si cet armement n'avait pour but que de faire rentrer des villes dans l'ordre, il pouvait cesser, parce que je m'en chargerais, moyennant qu'ils me demanderaient la médiation de la République. Il me promit tout, et ne tint rien. Il resta à Goritzia et à Udine assez de temps pour être persuadé par lui-même que j'étais passé en Allemagne, et que les marches rapides que je faisais tous les jours donneraient le temps d'exécuter les projets qu'on avaient en vue.

Le 30 germinal, des corps de troupes vénitiennes considé-

rables, augmentés par une grande quantité de paysans, interceptèrent les communications de Vérone à Porto-Legnago. Plusieurs de mes courriers furent sur-le-champ égorgés et les dépêches portées à Venise. Plus de deux mille hommes furent arrêtés dans différentes villes de la terre ferme et précipités sous les plombs de Saint-Marc. C'étaient tous ceux que la farouche jalousie des inquisiteurs soupçonnait de nous être favorables. Ils défendirent à Venise que le canal où ils ont coutume de noyer les criminels fût nettoyé. Eh! qui peut calculer le nombre de Vénitiens que ces monstres ont sacrifiés?

Cependant, au premier vent que j'eus de ce qui se tramait, j'en sentis la conséquence. Je donnai au général Kilmaine le commandement de toute l'Italie. J'ordonnai au général Victor de se porter avec sa division, à marches forcées, dans le pays vénitien. Les divisions du Tyrol s'étant portées sur l'armée active, cette partie devenait plus découverte. J'y envoyai sur-le-champ le général Baraguay d'Hilliers. Cependant le général Kilmaine réunit des colonnes mobiles de Polonais, de Lombards et de Français qu'il avait à ses ordres, et qu'il avait remis sous ceux des généraux Chabran et Lahoz. A Padoue, à Vicence et sur toute la route, les Français étaient impitoyablement assassinés. J'ai plus de cent procès-verbaux qui tous démontrent la scélératesse du gouvernement vénitien.

J'ai envoyé à Venise mon aide de camp Junot, et j'ai écrit au sénat la lettre dont je vous ai envoyé copie.

Pendant ce temps, ils étaient parvenus à rassembler à Vérone quarante mille Esclavons, paysans, ou compagnies de citadins, qu'ils avaient armés. Au signal de plusieurs coups de la grosse cloche de Vérone et de sifflets, on court sur tous les Français, qu'on assassine. Les uns furent jetés dans l'Adige; les autres, blessés et tout sanglants, se sauvèrent dans les forteresses, que j'avais depuis longtemps eu soin de réparer et de munir d'une nombreuse artillerie.

Je vous envoie le rapport du général Balland. Vous y verrez que les soldats de l'armée d'Italie, toujours dignes d'eux, se sont, dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, couverts de gloire. Enfin, après six jours de siége, ils furent

dégagés par les mesures que prit le général Kilmaine après les combats de Dezenzano, de Valeggio et de Vérone. Nous avons fait trois mille cinq cents prisonniers et enlevé tous leurs canons. A Venise, pendant ce temps, on assassinait Laugier, on maltraitait tous les Français, et on les obligeait à quitter la ville. Tant d'outrages, tant d'assassinats ne resteront pas impunis. Mais c'est à vous surtout et au Corps législatif qu'il appartient de venger le nom français d'une manière éclatante. Après une trahison aussi horrible, je ne vois plus d'autre parti que celui d'effacer le nom vénitien de dessus la surface du globe. Il faut le sang de tous les nobles vénitiens pour apaiser les mânes des Français qu'ils ont fait égorger.

J'ai écrit à des députés que m'a envoyés le sénat la lettre que je vous fais passer. J'ai écrit au citoyen Lallemant la lettre que je vous envoie également. Dès l'instant où je serai arrivé à Trévise, j'empêcherai qu'aucun Vénitien ne vienne en terre ferme, et je ferai travailler à des radeaux, afin de pouvoir forcer les lagunes, et chasser de Venise même ces nobles, nos ennemis irréconciliables et les plus vils de tous les hommes. Je vous écris à la hâte; mais, dès l'instant que j'aurai recueilli tous les matériaux, je ne manquerai pas de vous faire passer dans le plus grand détail l'histoire de ces conspirations aussi perfides que les Vêpres siciliennes.

L'évêque de Vérone a prêché, la semaine sainte et le jour de Pâques, que c'était une chose méritoire et agréable à Dieu que de tuer les Français. Si je l'attrape, je le punirai exemplairement.

BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 19 floréal an 5 (8 mai 1797).

Au Directoire exécutif.

Je suis parti, le 12 floréal, de Palma-Nova, et je me suis rendu à Mestre. J'ai fait occuper par les divisions des généraux Victor et Baraguay-d'Hilliers toutes les extrémités des lagunes. Je ne suis éloigné actuellement que d'une petite lieue de Venise, et je fais les préparatifs pour pouvoir y entrer de force,

si les choses ne s'arrangent pas. J'ai chassé de la terre ferme tous les Vénitiens, et nous en sommes en ce moment exclusivement les maîtres. Le peuple montre une grande joie d'être délivré de l'aristocratie vénitienne. Il n'existe plus de Lion de Saint-Marc.

Comme j'étais sur les bords des lagunes, sont arrivés trois députés du grand conseil, qui me croyaient encore en Allemagne, et qui venaient avec des pleins pouvoirs du même conseil pour finir tous les différends. Ils m'ont remis la note que je vous envoie. En conséquence, je leur ai fait répondre par le général Berthier la lettre que je vous fais tenir. Je viens de recevoir une nouvelle députation qui m'a remis la note que je vous envoie.

Les inquisiteurs sont arrêtés; le commandant du fort de Lido, qui a tué Laugier, est arrêté; tout le corps du gouvernement a été destitué par le grand conseil; et celui-ci lui-même a déclaré qu'il allait abdiquer sa souveraineté et établir la forme de gouvernement qui me paraîtrait la plus convenable. Je compte d'après cela y faire établir une démocratie, et même faire entrer dans Venise trois ou quatre mille hommes de troupes. Je crois qu'il devient indispensable que vous renvoyiez M. Quirini.

GÊNES.

Le sénat de Gênes avait imité celui de Venise : son sort fut le même. Des Français avaient été égorgés par les partisans de l'oligarchie. Le Général écrivit au doge. Le sénat, aussi imprudent que celui de Venise, ne sut pas se rendre compte de la situation; il fut renversé par un soulèvement. Gênes devint la capitale d'une des républiques fondées en Italie par suite du traité de Campo-Formio.

Au quartier général à Montebello, le 8 prairial an 5 (27 mai 1797).

Au Doge de la république de Gênes.

J'ai reçu la lettre que votre sérénité s'est donné la peine de m'écrire. J'ai tardé à y répondre jusqu'à ce que j'aie reçu des

renseignements sur ce qui s'était passé à Gênes, dont votre sérénité m'a donné les premières nouvelles.

Je suis sensiblement affecté des malheurs qui ont menacé et menacent encore la république de Gênes. Indifférente à vos discussions intérieures, la république française ne peut pas l'être aux assassinats, aux voies de fait de toutes espèces qui viennent de se commettre dans vos murs contre les Français.

La république de Gênes intéresse sous tant de rapports la république française et l'armée d'Italie, que je me trouve obligé de prendre des mesures promptes et efficaces pour y maintenir la tranquillité, y protéger les propriétés, y conserver les communications et assurer les nombreux magasins qu'elle contient.

Une populace effrénée, et suscitée par les mêmes hommes qui ont fait brûler *la Modeste*, aveuglée par un délire qui serait inconcevable, si l'on ne savait que l'orgueil et les préjugés ne raisonnent pas, et après s'être assouvie du sang français, continue encore à maltraiter les citoyens français qui portent la cocarde nationale.

Si, vingt-quatre heures après la réception de la présente lettre, que je vous envoie par un de mes aides de camp, vous n'avez pas mis à la disposition de la France tous les Français qui sont dans vos prisons; si vous n'avez pas fait arrêter les hommes qui excitent le peuple de Gênes contre les Français; si enfin vous ne désarmez pas cette populace, qui sera la première à se tourner contre vous lorsqu'elle connaîtra les conséquences terribles qui résulteront pour elle de l'égarement où vous l'avez entraînée, le ministre de la république française sortira de Gênes, et l'aristocratie aura existé.

Les têtes des sénateurs me répondront de la sûreté de tous les Français qui sont à Gênes, comme les États entiers de la République me répondront de leurs propriétés.

Je vous prie, du reste, de croire aux sentiments d'estime et de considération distinguée que j'ai pour la personne de votre sérénité.

BONAPARTE.

On sait la haine que l'Empereur a montrée de tous temps pour les fournisseurs et les agents d'affaires, et avec quelle rigueur il sévissait contre eux ; il les regardait comme la plaie des États. Cette haine commença à se manifester dès la campagne d'Italie. Il est vrai qu'elle n'était que trop justifiée. On verra par les pièces suivantes, que nous avons cru devoir réunir, quel était le désordre qui régnait dans le service des fournitures de l'armée, et quelles dilapidations le Général avait à réprimer.

Au quartier général à Milan, le 21 vendémiaire an 5 (12 octobre 1796).

Au Directoire exécutif.

Depuis que je suis à Milan, citoyens directeurs, je m'occupe à faire la guerre aux fripons. J'en ai fait juger et punir plusieurs : je dois vous en dénoncer d'autres. En leur faisant une guerre ouverte, il est clair que j'intéresse contre moi mille voix qui vont chercher à pervertir l'opinion. Je comprends que, s'il y a deux mois je voulais être duc de Milan, aujourd'hui je voudrai être roi d'Italie ; mais, tant que mes forces et votre confiance dureront, je ferai une guerre impitoyable aux fripons et aux Autrichiens.

La compagnie Flachat n'est qu'un ramassis de fripons sans crédit réel, sans argent et sans moralité. Je ne serai pas suspect pour eux, car je les croyais actifs, honnêtes et bien intentionnés ; mais il faut se rendre à l'évidence.

1° Ils ont reçu quatorze millions ; ils n'en ont payé que six, et refusent d'acquitter les mandats donnés par la trésorerie, à moins de quinze ou vingt pour cent. Ces honteuses négociations se font publiquement à Gênes. La compagnie prétend qu'elle n'a pas de fonds ; mais, moyennant cet honnête profit, elle consent à solder le mandat.

2° Ils ne fournissent aucune bonne marchandise à l'armée. Les plaintes me viennent de tous côtés ; ils sont même fortement soupçonnés d'avoir fait pour plus de quatre-vingt mille quintaux de blé en versements factices, en corrompant les gardes-magasins.

3° Leur marché est onéreux à la République, puisqu'un million, qui pèse, en argent, dix mille livres, serait transporté par cinq ou six voitures, et en poste, pour cinq à six mille francs, tandis qu'il en coûte près de cinquante mille, la trésorerie leur ayant accordé dans son marché cinq pour cent. Flachat et Laporte ont peu de fortune et aucun crédit. Peregaldo et Payen sont des maisons ruinées et sans crédit. Cependant c'est à la réunion de ces quatre noms que l'on a confié tous les intérêts de la République en Italie. Ce ne sont pas des négociants, mais des agioteurs comme ceux du Palais-Royal.

4° Peregaldo, né à Marseille, s'est désavoué d'être Français; il a renié sa patrie et s'est fait Génois. Il ne porte pas la cocarde. Il est sorti de Gênes avec sa famille, répandant l'alarme en disant que nous allions bombarder Gênes. Je l'ai fait arrêter et chasser de la Lombardie. Devons-nous souffrir que de pareilles gens, plus mal intentionnés et plus aristocrates que les émigrés mêmes, viennent nous servir d'espions, soient toujours avec le ministre de Russie à Gênes, et s'enrichissent encore avec nous?

Le citoyen Lachèze, consul à Gênes, est un fripon. Sa conduite à Livourne, en faisant vendre des blés à Gênes à vil prix, en est la preuve.

Les marchandises ne se vendent pas à Livourne. Je viens de donner des ordres à Flachat de les faire vendre; mais je parie que, grâce à tous ces fripons réunis, cela ne rendra pas deux millions; ce qui devrait en rendre sept au moins.

Quant aux commissaires des guerres, hormis Denniée, ordonnateur en chef, Boinod, Mazad et deux ou trois autres, le reste n'est que des fripons. Il y en a trois en jugement. Ils doivent surveiller, et ils donnent les moyens de voler, en signant tout. Il faut nous en purger, et nous en renvoyer de probes, s'il y en a. Il faudrait en trouver qui eussent déjà de quoi vivre.

Le commissaire ordonnateur Gosselin est un fripon. Il a fait des marchés de bottes à trente-six livres, qui ont été renouvelés depuis à dix-huit livres.

Enfin, vous dirai-je qu'un commissaire des guerres, Flack,

est accusé d'avoir vendu une caisse de quinquina que le roi d'Espagne nous envoyait? D'autres ont vendu des matelas! Mais je m'arrête; tant d'horreurs font rougir d'être Français. La ville de Crémone a fourni plus de cinquante mille aunes de toile fine pour les hôpitaux, que ces fripons ont vendue : ils vendent tout.

Vous avez calculé sans doute que vos administrateurs voleraient, mais qu'ils feraient le service et auraient un peu de pudeur. Ils volent d'une manière si ridicule et si impudente, que, si j'avais un mois de temps, il n'y en a pas un qui ne pût être fusillé. Je ne cesse d'en faire arrêter et d'en faire mettre au conseil de guerre; mais on achète les juges; c'est ici une foire, tout se vend. Un employé accusé d'avoir mis une contribution de 18,000 fr. sur Salo, n'a été condamné qu'à deux mois de fers. Et puis comment voulez-vous prouver? ils s'étayent tous.

Destituez ou faites arrêter le commissaire ordonnateur Gosselin; destituez les commissaires dont je vous envoie la note. Il est vrai qu'ils ne demandent peut-être pas mieux.

Venons aux agents de l'administration.

Thevenin est un voleur. Il affecte un luxe insultant. Il m'a fait présent de plusieurs très-beaux chevaux dont j'ai besoin, que j'ai pris, et dont il n'y a pas eu moyen de lui faire accepter le prix. Faites-le arrêter et retenir six mois en prison. Il peut payer 500,000 fr. de taxe de guerre en argent : cet homme ne fait pas son service. Les charrois sont pleins d'émigrés; ils s'appellent *royal charrois*, et portent le collet vert sous mes yeux. Vous pensez bien que j'en fais arrêter souvent; mais ils ne sont pas ordinairement où je me trouve.

Sonolet, agent des vivres jusqu'aujourd'hui, est un fripon : l'agence des vivres avait raison.

Auzou est un fripon et ne fait jamais son service.

Collot fait son service avec exactitude : il a du zèle et plus d'honneur que ces coquins-là.

Le nouvel agent qui a été envoyé par Cerf-Beer paraît meilleur que Thevenin. Je ne vous parle ici que des grands voleurs. Diriez-vous que l'on cherche à séduire mes secrétaires jusque

dans mon antichambre? Les agents militaires sont tous des fripons. Un nommé Valeri est en jugement à Milan; les autres se sont sauvés.

Le citoyen Faypoult, votre ministre, Poussielgue, secrétaire, et Sucy, commissaire ordonnateur, honnêtes hommes, sont témoins des friponneries que commet la compagnie Flachat à Gênes; mais je suis obligé de partir demain pour l'armée : grande joie pour tous les fripons qu'un coup d'œil sur l'administration m'a fait connaître.

Le payeur de l'armée est un honnête homme, un peu borné; le contrôleur est un fripon, témoin sa conduite à Bologne.

Les dénonciations que je fais sont des dénonciations en âme et conscience comme juré. Vous sentez que ce n'est pas dans ma place, et avec mon caractère, que je vous les dénoncerais, si j'avais le temps de ramasser des preuves matérielles contre chacun d'eux : ils se couvrent tous.

Desgranges, agent des vivres, est intelligent; mais il nous faudrait ici Saint-Maime, homme de mérite et de considération : le service se ferait, et vous épargneriez plusieurs millions. Je vous prie de nous l'envoyer. Enfin il faudrait pour agents, non pas des tripoteurs d'agiotage, mais des hommes qui eussent une grande fortune et un certain caractère. Je n'ai que des espions. Il n'est pas un agent de l'armée qui ne désire notre défaite, pas un qui ne corresponde avec nos ennemis; presque tous ont émigré sous des prétextes quelconques. Ce sont eux qui disent notre nombre et qui détruisent le prestige : aussi je me garde plus d'eux que de Wurmser. Je n'en ai jamais avec moi. Je nourris pendant les expéditions mon armée sans eux, mais cela ne les empêche pas de faire des comptes à leur manière.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Vérone, le 29 brumaire an 5 (19 novembre 1796).

Au commissaire du gouvernement.

L'armée est sans souliers, sans prêt, sans habits; les hôpitaux manquent de tout; nos blessés sont sur le carreau et dans le dé-

nûment le plus horrible; tout cela provient du défaut d'argent, et c'est au moment où nous venons d'acquérir 4,000,000 à Livourne, et où les marchandises que nous avons à Tortone et à Milan nous offrent encore une ressource réelle. Modène devait aussi nous donner 1,800,000 fr., et Ferrare des contributions assez fortes: mais il n'y a ni ordre ni ensemble dans la partie des contributions dont vous êtes spécialement chargé. Le mal est si grand, qu'il faut un remède. Je vous prie de me répondre dans la journée si vous pouvez pourvoir aux besoins de l'armée. Dans le cas contraire, je vous prie d'ordonner au citoyen Haller, fripon qui n'est venu dans ce pays-ci que pour voler, et qui s'est érigé en intendant des finances des pays conquis, qu'il rende ses comptes à l'ordonnateur en chef qui est à Milan, et en même temps de leur laisser prendre les mesures pour procurer à l'armée ce qui lui manque. L'intention du gouvernement est que ses commissaires s'occupent spécialement des besoins de l'armée, et je vois avec peine que vous ne vous en occupez pas, et que vous laissez ce soin à un étranger dont le caractère et les intentions sont très-suspectes.

Le citoyen Salicetti fait des arrêtés d'un côté, vous de l'autre; et le résultat de tout cela est que l'on ne s'entend pas et que l'on n'a pas d'argent. Les quinze cents hommes que nous tenons à Livourne nous coûtent plus qu'une armée. Enfin nous sommes, grâce à tous ces inconvénients, sur le point de manquer des choses indispensables. Nos soldats manquent déjà de ce dont ils ne devraient pas manquer dans un pays aussi fertile, et après les succès qu'ils obtiennent. BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 18 frimaire an 5 (8 décembre 1796).

Au citoyen Auzou.

J'ai reçu, citoyen, les deux lettres que vous m'avez écrites.

Si je ne vous ai pas encore fait dire la raison pour laquelle je vous ai fait arrêter, c'est que j'attendais les installations des nouveaux conseils militaires, qui, étant composés d'officiers,

vous donneront des juges plus éclairés et plus dans le cas de vous entendre.

Je me plains de vous, parce que votre service n'a jamais été organisé dans l'armée et ne s'y est jamais fait; parce que Peschiera n'a jamais été approvisionné; parce que vous n'avez jamais fourni les moyens nécessaires à vos sous-traitants; parce que vous avez laissé tomber le service à plat dans un moment critique pour l'armée; enfin parce que vous ne vous êtes jamais trouvé au quartier général toutes les fois que votre présence y était nécessaire, c'est-à-dire lorsque l'ennemi était sur le point de nous attaquer.

C'est par votre coupable négligence que nous avons perdu plusieurs centaines de chevaux, que le service de l'artillerie a considérablement souffert, et que la cavalerie, obligée de courir les champs et de fouiller les fermes pour assurer sa subsistance, s'est souvent portée à des excès propres à nous aliéner l'esprit des habitants; tout cela cependant lorsque votre service a reçu depuis le commencement de la campagne dix-sept à dix-huit cent mille livres, dont vous n'avez certainement pas dépensé le tiers.

Je vous prie de m'envoyer : 1° un état des consommations journalières des fourrages dans l'armée, ou un relevé des bons pour un des mois passés; 2° un état de l'emploi que vous avez fait de l'argent qui vous a été remis; 3° un état exact de ce que vous avez remis à chacun de vos sous-traitants; 4° enfin, s'il arrivait qu'il y en eût parmi eux qui, par leur conduite ou leur incapacité, et quoique ayant reçu des fonds, eussent fait manquer le service, de me les dénoncer. BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 23 frimaire an 5 (13 décembre 1796).

Aux citoyens Peregaldo, Flachat et compagnie.

Vous avez, Messieurs, reçu l'argent destiné à l'entretien de l'armée, et elle éprouve les besoins les plus pressants. Le prêt manque depuis deux décades. Ce service doit être fait sous la responsabilité de la trésorerie avec laquelle vous avez un mar-

ché qui y affecte spécialement le produit de toutes les contributions et des marchandises provenant des conquêtes de l'armée d'Italie. Il est notoire que vous avez reçu 5,000,000 dont vous n'avez rendu aucun compte. J'aime à croire que vous solderez sur-le-champ 600,000 livres nécessaires au payeur de l'armée, et je vous préviens qu'il a en conséquence tiré sur vous des lettres de change pour 600,000 fr.

Si, par une mauvaise foi inconcevable, vous aviez l'impudence d'éluder l'escompte de ladite lettre de change, vous seriez responsables des événements qui pourraient survenir, du tort que cela ferait à l'armée, et je requiers le citoyen Faypoult de vous considérer comme des banqueroutiers et de vous traiter comme tels. BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 12 nivôse an 5. (1er janvier 1797).

Au chef de l'état-major.

Vous voudrez bien faire traduire devant le conseil militaire de la Lombardie les citoyens Bockty, Chevilly et Descriveur, employés dans différentes administrations de l'armée, pour avoir volé et compromis l'armée et les opérations les plus importantes de la guerre. C'est par cette dilapidation infâme, le rachat des bons et les versements factices, qu'ils ont compromis mon opération, et ont été la cause de la perte d'un grand nombre de nos camarades. Enfin ce sont de pareilles friponneries qu'il faut réprimer par des exemples sévères, pour empêcher qu'au milieu de l'Italie c'est-à-dire la contrée la plus fertile de l'Europe, le soldat ne manque du nécessaire, comme cela est arrivé plusieurs fois.

J'accuse M. Bockty d'avoir porté la corruption parmi nos agents, et de n'être venu à l'armée que pour faire manquer mon opération en faisant des versements factices.

J'accuse le citoyen Chevilly d'être un des points d'appui de tout ce manége, et d'avoir gagné des sommes considérables au détriment du soldat.

Le citoyen Descriveur, garde-magasin à Crémone, a offert à

M. Bockty dix mille pintes de vin de versement factice. Il est connu depuis longtemps pour faire cet infâme commerce.

Je demande en conséquence que ces trois employés soient condamnés à la peine de mort, ne devant pas être considérés comme de simples voleurs, mais comme des hommes qui tous les jours atténuent les moyens de l'armée et font manquer les opérations les mieux concertées, ou du moins n'en permettent la réussite qu'après une effusion de sang français, qui est trop précieux pour qu'on ne prenne pas toutes les mesures capables d'épouvanter leurs complices, trop nombreux dans l'armée d'Italie.

BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 17 nivôse an 5 (6 janvier 1797).

Au Directoire exécutif.

Plus j'approfondis, dans mes moments de loisir, les plaies incurables des administrations de l'armée d'Italie, plus je me convaincs de la nécessité d'y porter un remède prompt et infaillible.

La comptabilité de l'armée est, chez le payeur, dans un désordre frappant. On ne peut avoir compte de rien, et à la réputation de friponner bien constatée du contrôleur se joint l'ineptie des autres employés. Tout se vend. L'armée consomme cinq fois ce qui lui est nécessaire, parce que les gardes-magasins font de faux bons, et sont de moitié avec les commissaires des guerres.

Les principales actrices de l'Italie sont entretenues par les employés de l'armée française. Le luxe, la dépravation et la malversation sont à leur comble. Les lois sont insuffisantes. Il n'y a qu'un seul remède; il est à la fois analogue à l'expérience, à l'histoire et à la nature du gouvernement républicain. C'est une syndicature, magistrature qui serait composée d'une ou de trois personnes, dont l'autorité durerait seulement trois ou cinq jours, et qui, pendant ce court espace, aurait le droit de faire fusiller un administrateur quelconque de l'armée. Cette magistrature, envoyé tous les ans aux armées, ferait que tout le

monde ménagerait l'opinion publique, et garderait une certaine décence, non-seulement dans les mœurs et dans la dépense, mais encore dans le service journalier.

Le maréchal de Berwick fit pendre l'intendant de l'armée, parce qu'il manqua de vivres; et nous, au milieu de l'Italie, ayant tout en abondance, dépensant dans un mois cinq fois ce qu'il nous faudrait, nous manquons souvent. Ne croyez pas cependant que je sois mou, et que je trahisse la patrie dans cette portion essentielle de mes fonctions. Je fais arrêter tous les jours des employés; je fais examiner leurs papiers, visiter les caisses. Mais je ne suis secondé par personne, et les lois n'accordent pas une assez grande autorité au général pour pouvoir imprimer une terreur salutaire à cette nuée de fripons. Cependant le mal diminue, et, à force de gronder, de punir et de me fâcher, les choses, je l'espère, se feront avec un peu plus de décence. Mais songez, je vous le répète, à l'idée que je vous donne d'une syndicature.

Je vous ferai passer incessamment le procès-verbal qu'on m'apporte de l'interrogatoire d'un fournisseur arrêté par mes ordres. Par ce procès-verbal, vous verrez combien le mal est porté à son comble et a besoin d'un remède puissant.

La compagnie Flachat a donné à l'Italie l'exemple des rachats. Le commissaire ordonnateur Sucy, qui avait connaissance de tous ces tripotages, m'en a parlé avec quelques détails lors de son dernier voyage à Milan.

Ces gens-là ont peut-être gagné trois millions par des versemens factices. Cette compagnie doit cinq millions à l'armée, provenant des contributions. Le payeur de l'armée a tiré sur sa maison à Gênes pour six cent mille livres de traites pour le prêt; elle a eu l'impudeur de les laisser protester. J'ai regardé la compagnie comme banqueroutière, et j'ai fait mettre les scellés sur ses maisons de Livourne et de Gênes. Je vous prie de donner des ordres pour faire arrêter à Paris les agents de cette compagnie. Ce sont les plus grands escrocs de l'Europe; ils nous ont mis ici dans une situation bien embarrassante. J'ai voulu faire arrêter Flachat et son beau-frère, agent de la compagnie à Milan, jusqu'à ce qu'ils eussent payé; mais ces fripons s'étaient sauvés.

En vous parlant des friponneries qui se commettent, je ne dois pas manquer de rendre justice aux employés qui se conduisent bien et avec décence.

Je suis très-content du citoyen Pesillicot, agent de la compagnie Cerfbeer. Si cette compagnie nous avait envoyé un homme comme celui-là au commencement de la campagne, elle eût gagné plusieurs millions, et l'armée encore davantage.

Je suis également content de l'agent des vivres-viandes, Collot. C'est un administrateur, il soutient son service.

Parmi les commissaires de guerres, la probité du citoyen Boinod est particulièrement distinguée et reconnue par toute l'armée. S'il y avait à l'armée une quinzaine de commissaires des guerres comme celui-là, vous pourriez leur faire présent de cent mille écus à chaque, et nous aurions encore gagné une quinzaine de millions. Je vous prie de donner à ces différents administrateurs des marques de votre satisfaction.

Je vous enverrai une dénonciation du commissaire des guerres Boinod contre l'ancien agent de la compagnie Cerfbeer, Thévenin.

BONAPARTE.

Au quartier général à Forl, le 15 pluviôse an 5 (3 février 1797).

Au Directoire exécutif.

Je vous fais passer, citoyens directeurs, le mémoire que m'envoie le citoyen Faypoult. Vous frémirez d'indignation lorsque vous verrez avec quelle impudence on vole la République. Je donne les ordres pour que l'on arrête le citoyen Legros, contrôleur de la trésorerie, et le commissaire des guerres Le Queue. J'engage le citoyen Faypoult à faire arrêter à Gênes les citoyens Paillaud et Peragaldo. Vous ne souffrirez pas sans doute que les voleurs de l'armée d'Italie trouvent leur refuge à Paris. Pendant que je me battais et que j'étais éloigné de Milan, le citoyen Flachat s'en est allé, emportant cinq à six millions à l'armée, et nous a laissés dans le plus grand embarras. Si l'on ne trouve pas des moyens d'atteindre la friponnerie manisfestement reconnue de ces gens-là, il faut renoncer au règne de l'ordre, à l'aine-

lioration de nos finances, et à maintenir une armée aussi considérable en Italie.

BONAPARTE.

Milan, le 20 floréal an 5 (9 mai 1797).

Le général en chef voit avec indignation les vols que commettent plusieurs agents français, qui, sous différents prétextes, s'introduisent dans les monts-de-piété des villes vénitiennes, y mettent les scellés pour y voler tout ce qui est à leur convenance,

En conséquence, il ordonne :

1° Aux généraux de division de faire lever tous les scellés des monts-de-piété et de les restituer à leurs administrateurs, et, en attendant, qu'il ne soit porté aucun changement auxdites administrations (hormis celui de la ville de Vérone).

2° De faire vérifier par les administrateurs et les membres des municipalités ce qui manque aux monts-de-piété et autres établissements publics, depuis l'apposition des scellés, et de faire arrêter sur-le-champ les agents ou commissaires qui auraient mis les scellés ou qui seraient coupables de dilapidations, et de les faire traduire devant le conseil militaire de sa division.

3° Les municipalités de la terre ferme vénitienne enverront sur-le-champ au général en chef une note de tout ce qui aurait été pris à leur connaissance.

4° La propriété des villes et des habitants de la terre ferme vénitienne est sous la responsabilité des généraux de division qui y commandent. Ils prendront toutes les mesures possibles pour faire arrêter les coupables, réprimer les abus, et garantir ce pays des ravages de cette nuée de voleurs qui semble s'y être donné rendez-vous. BONAPARTE.

Au quartier général à Milan, le 22 thermidor an 5 (9 août 1797).

Au chef de l'état-major.

Vous voudrez bien donner l'ordre de faire arrêter sur-le-champ le garde-magasin de vivres de Milan; de le faire traduire

en prison, et le juger par un conseil militaire, pour avoir donné depuis huit jours du pain détestable à la troupe, et capable de faire tomber malades les soldats;

Comme convaincu, en outre, d'avoir fabriqué du pain blanc et d'en avoir donné à qui la loi n'en accorde pas, et d'avoir offert aux soldats une ration de pain blanc pour deux rations de pain ordinaire, lorsqu'il est évident qu'il ne fait fabriquer ce pain blanc qu'en faisant celui de la troupe de la plus mauvaise qualité.

BONAPARTE.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

CAMPAGNE D'ÉGYPTE.

On a vu que, dès la campagne d'Italie, le général Bonaparte pensait à l'expédition d'Égypte : c'était, suivant lui, le seul moyen d'atteindre la puissance de l'Angleterre, ce qui n'empêcherait pas le projet d'une descente, si l'on persistait à vouloir attaquer directement. Le Général écrivit en ce sens au Directoire quelques jours après la défaite de l'archiduc Charles, dans la Carinthie. Nous avons reproduit cette lettre parmi les documents de la campagne précédente. Ce projet, du reste, n'était pas nouveau. La première idée appartient à Leibnitz. Ce n'était pas l'Angleterre qu'il s'agissait de combattre, mais la Hollande. Louis XIV se préparait à l'envahir en 1672. Leibnitz essaya de lui prouver, dans un mémoire écrit à ce sujet, qu'il viendrait bien plus sûrement à son but en s'emparant de l'Égypte. L'Angleterre n'était rien dans les Indes à cette époque ; le commerce de l'Asie appartenait presque entièrement à la Hollande, et l'Égypte était la grande voie de communication. Cette ligne coupée le commerce était perdu, et la puissance de la Hollande disparaissait. C'est ce que Leibnitz démontrait à Louis XIV.

« Sire, ce n'est pas chez eux que vous pouvez vaincre ces républi-
« cains. Vous ne franchirez pas leurs digues, et vous mettrez l'Europe de
« leur côté. C'est en Égypte qu'il faut les frapper. Là vous trouverez la
« grande route du commerce de l'Inde ; vous enlèverez ce commerce aux
« Hollandais ; vous assurerez l'éternelle domination de la France dans
« le Levant ; vous réjouirez toute la chrétienté ; vous remplirez le monde
« d'étonnement et d'admiration ; l'Europe vous applaudira, loin de se
« liguer contre vous. »

Il ne fut pas donné suite à ce projet. Le mémoire fut déposé aux archives des affaires étrangères, où il est encore, probablement. Plus tard cependant on revint à l'idée de Leibnitz. Il s'agissait cette fois de contrebalancer l'influence future de la Russie en Orient.

« Ce projet, en effet, n'était pas nouveau, dit M. Pelet de la Lozère « dans son ouvrage sur l'Empire [1]. Les victoires de Catherine II contre « les Turcs, qui avaient porté ses frontières si près de Constantinople, « ne pouvaient manquer d'éveiller la sollicitude du cabinet de Versailles. « On songea, non à empêcher la ruine de l'empire ottoman, qui paraissait inévitable, mais à s'assurer une part dans les dépouilles. Il fut « question de l'occupation de l'Égypte. M. de Sartines, ministre de la « marine, la proposa formellement. « C'est le seul moyen, disait-il, de conserver notre commerce dans le Levant. L'Égypte civilisée deviendra « pour nous une admirable colonie, et qui nous dédommagera de la « perte de toutes les autres. Maîtres de la mer Rouge, nous pourrons « attaquer les Anglais dans l'Inde, ou établir dans ces parages un commerce rival du leur. L'Angleterre et la Russie s'opposeront sans doute « à ce que nous occupions l'Égypte; mais nous aurons pour nous « l'Autriche en lui promettant une partie de la Turquie d'Europe, et « l'Espagne qui est notre alliée naturelle dans toute guerre maritime. « Celle-ci joindra sa flotte à la nôtre. L'Égypte est conquise si nous « pouvons y débarquer.

« Le baron de Tott se rendit sur les lieux en 1777, sans autre but en « apparence que de faire des observations astronomiques pour l'Académie des sciences, et des recherches sur l'histoire naturelle, mais « avec mission de reconnaître les côtes d'Égypte et de Syrie, celles de « la Grèce et des îles de l'Archipel, et d'examiner surtout l'île de Candie, dont l'occupation préalable paraissait nécessaire pour faciliter « celle de l'Égypte. On lui recommanda de s'assurer si la partie de la « côte entre Alexandrie et Aboukir ne serait pas l'endroit le plus favorable « pour opérer le débarquement. Un enseigne de vaisseau lui fut adjoint pour sonder tous les mouillages. Un autre officier fut chargé « de se rendre à Suez et dans la mer Rouge, pour examiner toutes les « côtes de cette mer, et reconnaître l'île de Mehun, située à son entrée, « et dont il pourrait être utile de s'emparer. Cet officier, à son passage au Caire, leva le plan de la ville et du château.

« On rechercha, dans les anciennes chroniques, tout ce qui est relatif à l'expédition de saint Louis, pour voir ce qui l'avait fait échouer. « On se flattait toutefois que l'Égypte, plus faible sous les mamelucks « que sous le gouvernement des soudans, opposerait moins de résistance.

« Plusieurs années s'écoulèrent sans qu'il fût question davantage de

[1] *Opinions de Napoléon sur divers sujets de politique et d'administration*, par un membre de son conseil d'État.

« ce projet. Le comte de Saint-Priest, ambassadeur de France à Cons-
« tantinople, écrivit, en 1781, pour en presser l'exécution. « Les
« Russes, écrivait-il, ont, à Kerson, 15 frégates et 2 vaisseaux de 64 ;
« ils en ont autant à Tangarock. Cette escadre n'a qu'à paraître devant
« Constantinople pour y opérer une révolution. Son apparition sera le
« signal du soulèvement des Grecs. Les Turcs auront quitté l'Europe
« avant qu'on puisse arriver pour les secourir. C'est à la France de ne
« pas se laisser prendre au dépourvu par ce grand événement. Il faut
« qu'elle se hâte d'occuper l'Égypte. La conquête de ce pays sera fa-
« cile. Il n'est défendu que par cinq ou six mille mamelucks qui n'ont
« jamais vu le feu, et qui ne possèdent pas une pièce de canon. »

Le gouvernement, déterminé par ces considérations, avait résolu de tenter l'entreprise. Vingt mille hommes devaient être embarqués, au mois de juillet, sur plusieurs divisions de la flotte, qui, parties de différents ports, se seraient ralliées au port de Paleo-Castro, à l'est de Candie. On se serait porté de là sur Alexandrie et Damiette, aux deux bouches du Nil; on aurait occupé Aboukir et Rosette. On comptait sur le secours des nombreux chrétiens répandus au Caire et dans la haute Égypte, qui gouvernaient le pays pour les beys et en faisaient tout le commerce.

Les événements de la guerre d'Amérique empêchèrent le départ de l'expédition; ceux de la Révolution vinrent ensuite, qui permirent encore moins de s'en occuper. Il était réservé au Directoire de reprendre ce projet, et à Napoléon de l'exécuter.

C'était le projet de Leibnitz étendu. Lebnitz, en effet, ne proposait que de s'emparer de l'Égypte pour interrompre le commerce de la Hollande. On ne se bornait pas aujourd'hui à la possession de l'Égypte. On voulait de là s'élancer sur les Indes et frapper l'Angleterre au centre même de sa puissance. C'était elle qui avait succédé aux Hollandais. Elle était parvenue depuis vingt ans à s'emparer de presque toutes les colonies possédées autrefois par les Européens. Les Indes avaient remplacé l'Amérique pour elle. Elle seule avait encore les armes à la main lorsque la paix se signait de tous côtés. Elle seule avait profité du trouble causé en Europe par la Révolution. Pour éviter le reproche d'ambition, elle avait paru disposée un instant à la paix. Elle avait envoyé des plénipotentiaires à Lille et à Paris. Mais on avait cru s'apercevoir que ses ouvertures n'étaient pas sincères, et qu'elle voulait seulement connaître l'état de la France. Il était temps de la réduire, si l'on pouvait, par un grand effort, et l'on espérait y réussir par l'expédition d'Égypte.

« Cette expédition, dit l'Empereur dans ses *Mémoires*, avait trois buts:

« 1° Établir sur le Nil une colonie française qui pût prospérer sans « esclaves, et qui tint lieu de la république de Saint-Domingue et de « toutes les îles à sucre. 2° Ouvrir un débouché à nos manufactures « dans l'Afrique, l'Arabie et la Syrie, et fournir à notre commerce « toutes les productions de ces vastes contrées. 3° Partir de l'Égypte « comme d'une place d'armes pour porter une armée de soixante « mille hommes sur l'Indus, soulever les Marattes et les peuples op- « primés de ces vastes contrées. Soixante mille hommes, moitié Euro- « péens, moitié recrues des climats brûlants de l'équateur et du tro- « pique, transportés par dix mille chevaux et cinquante mille chameaux, « portant avec eux des vivres pour cinquante à soixante jours, de l'eau « pour cinq ou six jours, et un train d'artillerie de cent cinquante « bouches à feu de campagne, avec un double approvisionnement, ar- « riveraient en quatre mois sur l'Indus. L'Océan a cessé d'être un « obstacle depuis qu'on a des vaisseaux ; le désert cesse d'en être un « pour une armée qui a en abondance des chameaux et des droma- « daires. »

Le projet adopté, il fallait s'occuper immédiatement de l'exécuter; il fallait surtout le dissimuler et donner le change à l'ennemi. C'est ce qu'on fit en annonçant officiellement l'intention d'opérer une descente en Angleterre. L'armée d'Italie, le jour même de la signature du traité de Campo-Formio, reçut le nom d'armée d'Angleterre. Des ingénieurs furent envoyés sur les côtes pour déterminer les points d'embarquement. On réclama l'appui de la flotte espagnole. Des sommes considérables furent mises à la disposition du Général par le Directoire. On avait soin de faire imprimer les arrêtés au *Moniteur*. On proposa un impôt volontaire de quatre-vingts millions pour les frais de cette guerre toute nationale : dès les premiers jours les souscriptions produisirent une somme de près de vingt millions. Tout se faisait publiquement et avec beaucoup d'appareil. Le général parcourait les côtes pour hâter l'armement. Les journaux retentissaient de ce projet de descente. On ne négligeait rien pour exalter les esprits et les porter de ce côté. L'Angleterre, et l'armée elle-même y furent trompées jusqu'à la fin. L'agitation était extrême à Londres; on était convaincu qu'on allait voir l'ennemi débarquer : on rappelait les flottes pour s'en faire un rempart. La flotte française était déjà à Alexandrie, nos soldats avaient eu le temps de prendre Malte que l'erreur n'était pas dissipée. C'est cette erreur qui permit à nos vaisseaux d'arriver tranquillement en Égypte sans avoir rencontré un seul obstacle, et sans que l'ennemi, qui s'épuisait en conjectures, eût encore soupçonné leur destination.

La flotte se composait de trois cents voiles et portait quarante mille

hommes. Elle formait quatre divisions : la première réunie à Toulon, les autres à Ajaccio, à Gênes, et Civita-Vecchia. Elle était commandée par l'amiral Brueys. La principale division était celle de Toulon. Elle partit le 19 mai 1798. Les autres rallièrent successivement. Le jour même de son arrivée à Toulon (9 mai), le Général fit hisser son pavillon à bord de l'Orient, de cent vingt canons. Au moment du départ il adressa aux troupes cette proclamation, qui les laissait encore dans l'incertitude sur le but de l'expédition.

Toulon, le 30 floréal an 6 (19 mai 1798).

PROCLAMATION.

Aux soldats de terre et de mer de l'armée de la Méditerranée.

Soldats,

Vous êtes une des ailes de l'armée d'Angleterre.

Vous avez fait la guerre de montagnes, de plaines, de siéges ; il vous reste à faire la guerre maritime.

Les légions romaines, que vous avez quelquefois imitées, mais pas encore égalées, combattaient Carthage tour à tour sur cette même mer, et aux plaines de Zama. La victoire ne les abandonna jamais, parce que constamment elles furent braves, patientes à supporter la fatigue, disciplinées et unies entre elles.

Soldats, l'Europe a les yeux sur vous ! Vous avez de grandes destinées à remplir, des batailles à livrer, des dangers, des fatigues à vaincre ; vous ferez plus que vous n'avez fait pour la prospérité de la patrie, le bonheur des hommes et votre propre gloire.

Soldats, matelots, fantassins, canonniers, cavaliers, soyez unis. Souvenez-vous que, le jour d'une bataille, vous avez besoin les uns des autres.

Soldats, matelots, vous avez été jusqu'ici négligés ; aujourd'hui la plus grande sollicitude de la République est pour vous : vous serez dignes de l'armée dont vous faites partie.

Le génie de la liberté, qui a rendu, dès sa naissance, la République l'arbitre de l'Europe, veut qu'elle le soit des mers et des nations les plus lointaines. BONAPARTE.

On a dit plus haut que, dans la pensée du Général, l'expédition d'Égypte n'empêchait pas celle d'Angleterre. Un mois avant son départ il écrivit au Directoire la note suivante, qui traçait le plan de la descente, et indiquait par quels moyens on devait s'y préparer.

Paris, le 24 germinal an 6 (13 avril 1798).

Note remise au Directoire.

Dans notre position, nous devons faire à l'Angleterre une guerre sûre, et nous le pouvons.

Que nous soyons en paix ou en guerre, il nous faut quarante ou cinquante millions pour réorganiser notre marine.

Notre armée de terre n'en sera ni plus ni moins forte, au lieu que la guerre oblige l'Angleterre à faire des préparatifs immenses qui ruinent ses finances, détruisent l'esprit de commerce et changent absolument la constitution et les mœurs de ce peuple.

Nous devons employer tout l'été à armer notre escadre de Brest, à faire exercer nos matelots dans la rade, à achever les vaisseaux qui sont en construction à Rochefort, à Lorient et à Brest.

Si l'on met quelque activité dans ces travaux, nous pouvons espérer d'avoir, au mois de septembre, trente-cinq vaisseaux à Brest, y compris les quatre ou cinq nouveaux que l'on peut construire à Lorient et à Rochefort.

Nous aurons, vers la fin du mois, dans les différents ports de la Manche, près de deux cents chaloupes canonnières. Il faut les placer à Cherbourg, au Hâvre, à Boulogne, à Dunkerque et à Ostende, et employer tout l'été à emmariner nos soldats.

En continuant à donner à la commision des côtes de la Manche 300,000 fr. par décade, nous pouvons faire construire deux cents autres chaloupes d'une dimension plus forte et propre à transporter des chevaux.

Nous aurions donc, au mois de septembre, quatre cents chaloupes canonnières à Boulogne, et trente-cinq vaisseaux de guerre à Brest.

Les Hollandais peuvent également avoir dans cet intervalle douze vaisseaux de guerre au Texel.

Nous avons dans la Méditerranée deux espèces de vaisseaux :

Douze vaisseaux de construction française qui peuvent, d'ici au mois de septembre, être augmentés de deux nouveaux ;

Neuf vaisseaux de construction vénitienne.

Il serait possible, après l'expédition, que le gouvernement projetât dans la Méditerranée de faire passer les quatorze vaisseaux à Brest et de garder dans la Méditerranée simplement les neuf vaisseaux vénitiens ; ce qui nous ferait, dans le courant des mois d'octobre ou de novembre, cinquante vaisseaux de guerre français à Brest, et presque autant de frégates.

Il serait possible alors de transporter quarante mille hommes sur le point de l'Angleterre que l'on voudrait, en évitant même un combat naval, si l'ennemi était plus fort, dans le temps que quarante mille hommes menaceraient de partir sur les quatre cents chaloupes canonnières et autant de bateaux pêcheurs de Boulogne, et que l'escadre hollandaise et dix mille hommes de transport menaceraient de se porter en Ecosse.

L'invasion en Angleterre, exécutée de cette manière, et dans les mois de novembre et de décembre, serait presque certaine.

L'Angleterre s'épuiserait par un effort immense et qui ne la garantirait pas de notre invasion.

En effet, l'expédition dans l'Orient obligera l'Angleterre à envoyer six vaisseaux de guerre de plus dans l'Inde, et peut-être le double de frégates à l'embouchure de la mer Rouge. Elle serait obligée d'avoir de vingt-deux à vingt-cinq vaisseaux à l'embouchure de la Méditerranée ; soixante vaisseaux devant Brest, et douze devant le Texel, ce qui ferait un total de trois cents vaisseaux de guerre, sans compter ceux qu'elle a aujourd'hui en Amérique et aux Indes, sans compter dix ou douze vaisseaux de cinquante canons, avec une vingtaine de frégates qu'elle serait obligée d'avoir pour s'opposer à l'invasion de Boulogne.

Nous nous conserverions toujours maîtres de la Méditerranée, puisque nous y aurions neuf vaisseaux de construction vénitienne.

Il y aurait encore un moyen d'augmenter nos forces dans cette mer : ce serait de faire céder par l'Espagne trois vaisseaux de guerre et trois frégates à la république ligurienne. Cette république ne peut plus être aujourd'hui qu'un département de la France. Elle a plus de vingt mille excellents marins.

Il est d'une très-bonne politique de la part de la France de favoriser et d'exiger même que la république ligurienne ait quelques vaisseaux de guerre.

Si l'on prévoit des difficultés à ce que l'Espagne cède à nous ou à la république ligurienne trois vaisseaux de guerre, je croirais utile que nous-mêmes nous rendissions à la république ligurienne trois des neuf vaisseaux que nous avons pris aux Vénitiens, et que nous exigeassions qu'ils en construisissent trois autres. C'est une bonne escadre, montée par de bons marins, que nous nous trouverons avoir gagnée. Avec l'argent que nous aurons des Liguriens nous ferons faire à Toulon trois bons vaisseaux de notre construction ; car les vaisseaux de construction vénitienne exigent autant de matelots qu'un bon vaisseau de 74 ; et les matelots, voilà notre partie faible.

Dans les événements futurs qui peuvent arriver, il nous est extrêmement avantageux que les trois républiques d'Italie qui doivent balancer les forces du roi de Naples et du grand-duc de Toscane, aient une marine plus forte que celle du roi de Naples.

BONAPARTE.

Dès que la flotte eut appareillé, elle cingla vers Malte. Cette île passait pour imprenable ; le Général voulait cependant s'en emparer. Elle commandait la Méditerranée, et il importait de s'en rendre maître pour assurer le succès de l'expédition. Elle pouvait d'ailleurs tomber dans les mains des Anglais. Il était à craindre qu'elle leur fût livrée par les chevaliers eux-mêmes, dans le cas où ils désespéreraient de faire respecter leur neutralité. Entre ce parti et la nécessité de se rendre à la France, ou même de n'être pas son ennemi, tout indiquait qu'ils n'hésiteraient pas. Il n'était point d'ordre qui par son esprit, ses mœurs, ses traditions, dût être plus opposé à la république française. Cet ordre, il est vrai, était en décadence ; il n'avait plus aucune force. Établi pour protéger les chrétiens contre les Turcs, il y avait longtemps qu'il ne protégeait plus rien et ne participait plus à la vie de l'Europe. Le temps

l'avait mis en dehors de tout. C'était une de ces institutions usées, qui n'ont conservé de leur importance que des priviléges sans obligations. L'esprit militaire s'était éteint ; il n'y avait plus de règle ni de discipline. Les chevaliers de Malte eux-mêmes n'étaient plus à Malte ; ils étaient par toute l'Europe, dissipant dans les amusements d'une vie oisive les revenus de leur commanderie. C'étaient des cadets de familles nobles qu'on avait fait entrer dans l'ordre pour leur créer une existence, et qui n'étaient tenus à rien, sinon à ne pas se marier, privation dont ils savaient d'ailleurs parfaitement se dédommager. On n'avait donc aucune raison pour ménager l'ordre. S'emparer de Malte n'en était pas moins une entreprise difficile. La place était tellement fortifiée qu'avec quelques centaines d'hommes, elle pouvait tenir tête à toute l'Europe. La garnison était assez nombreuse pour y suffire. Il fallait se presser cependant. L'on savait que les escadres anglaises couraient les mers à la recherche de notre flotte, et l'on pouvait à chaque heure les voir apparaître. Le Général, arrivé devant Malte, voulût s'assurer une dernière fois des dispositions du grand maître. Il lui fit demander la faculté de faire de l'eau. Le grand maître répondit que le règlement ne le permettait pas. C'était presque une déclaration de guerre. Cette permission, en effet, avait été accordée aux Anglais quelque temps auparavant. Les hostilités commencèrent immédiatement. Le Général fit débarquer une partie de ses troupes. On marcha sur la ville. Du côté de la place on eut l'air de se préparer à la résistance. Mais depuis longtemps on avait perdu l'habitude de combattre. Après un simulacre de défense, qui dura à peine quelques heures, le grand maître épouvanté capitula. Il abandonnait la ville, les arsenaux, l'île entière et tout ce qui appartenait à l'ordre. On stipulait pour lui une pension de trois cent mille francs et six cent mille francs comptant, plus une rente de sept cents francs pour chaque chevalier de la langue française seulement, et mille francs pour les sexagénaires. Ainsi ce coup audacieux, dont l'idée seule eût paru une chimère à toute l'Europe, réussissait en un instant par la fortune du Général. En deux jours, et sans avoir perdu peut-être cinquante hommes, il s'emparait d'une des positions militaires les plus formidables du globe. Le général Cafarelli, examinant l'état des ouvrages de défense, en fut si frappé qu'il disait : « Il est bien heureux qu'il y ait « eu du monde derrière pour nous ouvrir les portes ; nous ne serions ja- « mais entrés sans cela. »

Le Général rend compte de ses opérations dans la dépêche suivante.

Malte, le 25 prairial an 6 (13 juin 1798).

Nous sommes arrivés le 21, à la pointe du jour, à la vue de l'île de Gozzo. Le convoi de Civita-Vecchia y était arrivé depuis trois jours.

Le 21 au soir, j'ai envoyé un de mes aides de camp pour demander au grand maître la faculté de faire de l'eau dans différents mouillages de l'île. Le consul de la République à Malte vint me porter sa réponse, qui était un refus absolu, ne pouvant, disait-il, laisser entrer plus de deux bâtiments de transport à la fois : ce qui, calcul fait, aurait exigé plus de trois cents jours pour faire de l'eau.

Le besoin de l'armée était urgent et me faisait un devoir d'employer la force pour m'en procurer.

J'ordonnai à l'amiral Brueys de faire des préparatifs pour la descente. Il envoya le contre-amiral Blanquet avec son escadre et le convoi de Civita-Vecchia, pour l'effectuer dans la calle de Marsa-Siroco. Le convoi de Gênes débarqua à la calle Saint-Paul, celui de Marseille à l'île de Gozzo.

Le général de brigade Lannes, le chef de brigade Marmont, descendirent à la portée du canon de la place. Le général Desaix fit débarquer le général Belliard avec la vingt-et-unième. Il s'empara de toutes les batteries et de tous les forts qui défendaient la rade et le mouillage de Marsa-Siroco.

Le 22, à la pointe du jour, nos troupes étaient à terre sur tous les points, malgré l'obstacle d'une canonnade vive mais extrêmement mal exécutée.

Le 22 au soir, la place était investie de tous les côtés, et le reste de l'île était soumis.

Le général Reynier venait de s'emparer de l'île de Gozzo ; le général Baraguay-d'Hilliers de tout le midi de l'île de Malte, après avoir fait plusieurs chevaliers et deux cents hommes prisonniers. Le général Desaix était à une portée de pistolet du

glacis de la Cottonère et du fort Riccazoli : il avait aussi fait plusieurs chevaliers prisonniers.

Les malheureux habitants, effrayés au delà de ce qu'on peut imaginer, s'étaient réfugiés dans la ville de Malte, qui se trouva par ce moyen suffisamment garnie de monde.

Pendant toute la soirée du 22, la ville canonna avec la plus grande activité. Les assiégés voulurent faire une sortie; mais le chef de brigade Marmont, à la tête de la dix-neuvième, leur enleva le drapeau de l'ordre.

Le 22, je commençai à faire débarquer l'artillerie. Nous avons peu de places en Europe aussi fortes et aussi soignées que celle de Malte. Je ne m'en tins pas aux seuls moyens militaires, et j'entamai différentes négociations : le résultat en a été heureux.

Le grand maître m'envoya demander, le 22 au matin, une suspension d'armes.

J'ai envoyé mon aide de camp chef de brigade Junot au grand maître, avec la faculté de signer une suspension d'armes, s'il consentait, pour préliminaires, à négocier de la reddition de la place.

J'envoyai les citoyens Poussielgue et Dolomieu pour sonder les intentions du grand maître.

Le 22 à minuit, les chargés de pouvoirs du grand maître vinrent à bord de *l'Orient*, où ils conclurent dans la nuit la convention dont je vous envoie les articles.

A la tête de la députation du grand maître était le commandeur Boisredon-Ransigeat, chevalier de la ci-devant langue d'Auvergne, qui, du moment où il vit que l'on prenait les armes contre nous, écrivit sur-le-champ au grand maître que son devoir, comme chevalier de Malte, était de faire la guerre aux Turcs, et non à sa patrie; qu'en conséquence il déclarait ne vouloir prendre aucune part à la mauvaise conduite de l'ordre dans cette circonstance. Il fut sur-le-champ mis en prison, et il n'en sortit que pour être chargé de venir négocier.

Hier, 24, nous sommes entrés dans la place, et nous avons pris possession de tous les forts. Aujourd'hui, à midi, l'escadre y est venue mouiller.

Je suis extrêmement satisfait de la conduite de l'amiral Brueys, de l'harmonie et de l'ensemble qui règnent dans toute l'escadre. J'ai beaucoup à me louer du zèle et de l'activité du citoyen Gantheaume, chef de division de l'état-major de l'escadre.

Le citoyen Motard, capitaine de frégate, a commandé les chaloupes de débarquement. C'est un jeune officier d'espérance.

Nous avons trouvé à Malte deux vaisseaux de guerre, une frégate, quatre galères, douze cents pièces de canons, quinze cents milliers de poudre, quarante mille fusils, etc. On vous en enverra incessamment l'état.

Je vous envoie copie des différents ordres que j'ai donnés pour l'établissement du gouvernement dans cette île.

Je vous envoie la liste des Français résidant à Malte, dont la plupart chevaliers, qui, un mois avant notre arrivée, ont fait des dons pour la descente en Angleterre.

Je vous prie d'accorder le grade de général de brigade au citoyen Marmont.

Le Général donne de nouveaux détails sur l'occupation de Malte, et envoie les copies qu'il a annoncées.

Malte, le 28 prairial (16 juin).

L'escadre commence à sortir du port; et, le 30, nous comptons être tous à la voile pour suivre notre destination.

J'ai laissé, pour commander l'île, le général de division Vaubois. C'est lui qui a commandé le débarquement, et il s'est concilié les habitants de l'île par sa sagesse et sa douceur.

Le grand maître part demain pour se rendre à Trieste. Sur les six cent mille francs que nous lui avons accordés, il laisse ici trois cent mille francs pour payer ses dettes. Je ferai prélever ces trois cent mille francs sur les terres que nous avons appartenant à l'Ordre.

Je lui ai donné cent mille francs comptant, et le payeur lui a remis quatre traites sur celui de Strasbourg, de cinquante mille francs chacune, faisant les deux cent mille francs. Je vous prie d'ordonner qu'elles soient acquittées.

Toute l'argenterie d'ici, y compris le trésor de Saint-Jean, ne nous donnera pas un million. Je laisse cet argent pour subvenir aux dépenses de la garnison et à l'achèvement du vaisseau *le Saint-Jean*.

Vous trouverez les noms que j'ai donnés aux deux vaisseaux, à la frégate, et aux galères que nous avons trouvés ici.

Vous trouverez ci-joint la copie de plusieurs ordres que j'ai donnés. Je n'ai rien oublié de ce qui pouvait nous assurer cette île.

Je vous prie d'y envoyer le reste de la septième demi-brigade d'infanterie légère, de la quatre-vingtième et de la vingt-troisième. Cette dernière est en Corse.

Nous avons besoin ici d'un bon corps de troupes. Rien n'égale l'importance de cette place. Elle est soignée et dans le meilleur état; mais les fortifications sont très-étendues.

Je vous prie de faire rejoindre tous les hommes de nos demi-brigades qui sont restés en arrière : cela se monte à plusieurs milliers. Malte aurait aussi besoin de quatre compagnies d'artillerie à pied.

J'ai fait embarquer comme matelots tous les esclaves turcs qui étaient ici : ils nous seront utiles.

Le nombre des chevaliers de Malte français se monte à trois cents. Une partie ayant plus de soixante ans pourra rester ici. J'emmène avec moi tout ce qui avait moins de trente ans. Le reste se rend à Antibes, afin que ceux qui n'ont pas porté les armes contre la France puissent rentrer, conformément à l'article 3 de la capitulation.

Malte, le 30 prairial (18 juin).

Le général Baraguay-d'Hilliers vous porte le grand drapeau de l'ordre et ceux de plusieurs des régiments de Malte.

La santé de cet officier l'obligeait de retourner à Paris.

Le général Baraguay-d'Hilliers s'est conduit toujours avec distinction à l'armée d'Italie, et s'est fort bien acquitté des différentes missions que je lui ai confiées.

Malte, le 30 prairial (18 juin).

Vous trouverez ci-joint copie de nouveaux ordres pour l'organisation de l'île. Vous en trouverez, entre autres, un pour l'instruction publique.

Je vous prie d'envoyer ici trois élèves de l'École polytechnique, qui pourront vous être désignés par le citoyen Guyton. Le premier montrera l'arithmétique et la géométrie descriptive; le second, l'algèbre; le troisième, la mécanique et la physique. Ils seront logés et bien payés.

Vous trouverez aussi ci-joint plusieurs des meilleurs vues de l'île de Malte.

Malte, le 30 prairial (18 juin).

Je vous envoie une galère en argent. C'est le modèle de la première galère qu'a eu l'ordre de Rhodes : cela est curieux par son ancienneté.

Je vous envoie un surtout de table venant de Chine. Il servait au grand maître dans les grandes cérémonies; il est assez bien travaillé.

Ordre du 25 *prairial an* VI (13 *juin* 1798).

Art. 1er. Les îles de Malte et de Gozzo seront administrées par une commission de gouvernement composée de neuf personnes, qui seront à la nomination du général en chef.

Art. 2. Chaque membre de la commission la présidera à son tour pendant six mois. Elle choisira un secrétaire et un trésorier hors de son sein.

Art. 3. Il y aura, près de la commission, un commissaire français.

Art. 4. Cette commission sera spécialement chargée de toute l'administration des îles de Malte et de Gozzo, et de la surveillance de la perception des contributions directes et indirectes. Elle prendra des mesures relatives à l'approvisionnement de l'île. L'administration de santé sera spécialement sous ses ordres.

Art. 5. Le commissaire-ordonnateu en chef fera un abonnement avec la commission pour établir ce qu'elle doit donner par mois à la caisse de l'armée.

Art. 6. La commission de gouvernement s'occupera incessamment de l'organisation des tribunaux pour la justice civile et criminelle, en se rapprochant le plus possible de l'organisation qui existe actuellement en France. La nomination des membres aura besoin de l'approbation du général de division commandant à Malte. En attendant que ces tribunaux soient organisés, la justice continuera d'être administrée comme par le passé.

Art 7. Les îles de Malte et de Gozzo seront divisées en cantons dont le moindre aura trois mille âmes de population. Il y aura à Malte deux municipalités.

Art. 8. Chaque canton sera administré par un corps municipal de cinq membres.

Art. 9. Il y aura dans chaque canton un juge de paix.

Art. 10. Les juges de paix, les différentes magistratures, seront nommés par la commission de gouvernement, avec l'approbation du général de division commandant à Malte.

Art. 11. Tous les biens du grand maître de l'ordre de Malte et des différents couvents de chevaliers appartiennent à la république française.

Art. 12. Il y aura une commission, composée de trois membres, chargée de faire l'inventaire desdits biens et de les administrer; elle correspondra avec l'ordonnateur en chef.

Art. 13. La police sera tout entière sous les ordres du général de division commandant et des différents officiers sous ses ordres.

Ordre du 28 *prairial* (16 *juin*).

Art. 1^er^. Il y aura, dans chaque municipalité de la ville de Malte, un bataillon de garde nationale composé de neuf cents hommes, qui portera l'uniforme, habit vert, parements et collet rouges, et passe-poil blanc. Cette garde nationale sera choisie parmi les hommes les plus riches, les marchands, et ceux qui sont intéressés à la tranquillité publique.

Art. 2. Elle fournira tous les jours toutes les gardes et pa-

trouilles nécessaires pour la police. Elle ne sera jamais de garde aux forts.

Art. 3. L'institution du corps des chasseurs sera conservée.

Art. 4. Le général de division fera un règlement tant pour l'organisation et le service de la garde nationale que pour l'organisation et le service des chasseurs. On donnera aux uns et aux autres la quantité d'armes nécessaire pour le service.

Art. 5. On formera quatre compagnies de vétérans de tous les vieux soldats qui auraient été au service de l'ordre de Malte, et qui sont incapables d'un service actif.

Les deux premières, dès l'instant qu'elles seront organisées, seront envoyées pour tenir garnison dans le fort de Corfou. On exécutera le présent article, quelques difficultés que l'on puisse rencontrer, mon intention n'étant pas que cette grande quantité d'hommes habitués à l'ordre de Malte continue à y rester.

Art. 6. On formera quatre compagnies de canonniers, à peu près sur le même pied que celles qui existaient ci-devant, qui seront employées dans les batteries de la côte. Il y aura, dans chacune de ces compagnies de canonniers, un officier et un sous-officier français.

Art. 7. Tous les individus qui voudront former une compagnie de cent chasseurs seront maîtres de la former. Eux et les officiers de ces compagnies seront conservés, et, dès l'instant qu'elles seront organisées, le général de division les fera partir pour rejoindre l'armée.

Ordre du 28 *prairial* (16 *juin*).

Art. 1er. Tous les habitants des îles de Malte et de Gozzo sont tenus de porter la cocarde tricolore. Aucun habitant de Malte ne pourra porter l'habit national français, à moins qu'il n'en ait obtenu la permission spéciale du général en chef. Le général en chef accordera la qualité de citoyen français et la permission de porter l'habit national aux habitants de Malte et de Gozzo qui se distingueront par leur attachement à la République, par quelque action d'éclat, trait de bienfaisance ou de bravoure.

Art. 2. Tous les habitants de Malte sont désormais égaux en

droits. Leurs talents, leur mérite, leur patriotisme et leur attachement à la république française établissent seuls la différence entre eux.

Art. 3. L'esclavage est aboli : tous les esclaves connus sous le nom de *bonnivagli* seront mis en liberté, et le contrat déshonorant pour l'espèce humaine qu'ils ont fait est détruit.

Art. 4. En conséquence de l'article précédent, tous les Turcs qui sont esclaves de quelque particulier seront remis entre les mains du général commandant, pour être traités comme prisonniers de guerre, et, vu l'amitié qui existe entre la république française et la Porte Ottomane, ils seront envoyés chez eux quand le général en chef l'ordonnera, et lorsqu'il aura connaissance que les beys consentent à renvoyer à Malte tous les esclaves français ou maltais qu'ils auraient.

Art. 5. Dix jours après la publication du présent ordre, il est défendu d'avoir des armoiries soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des maisons, de cacheter des lettres avec des armoiries, et de prendre des titres féodaux.

Art. 6. L'ordre de Malte étant dissous, il est expressément défendu à qui que ce soit de prendre des titres de baillis, commandeurs ou chevaliers.

Art. 7. On mettra dans chaque église, à la place où étaient les armes du grand maître, celles de la République.

Art. 8. Dix jours après la publication du présent ordre, il est défendu, sous quelque prétexte que ce soit, de porter des uniformes des corps de l'ancien ordre de Malte.

Art. 9. L'île de Malte appartenant à la république française, la mission des différents ministres plénipotentiaires a cessé.

Art. 10. Tous les consuls étrangers cesseront leurs fonctions, et ôteront les armes qui sont sur leurs portes, jusqu'à ce qu'ils aient reçu des lettres de créance de leur gouvernement pour continuer leurs fonctions dans la ville de Malte, devenue port de la république française.

Art. 11. Tous les étrangers venant et vivant à Malte seront obligés de se conformer au présent ordre, quel que soit leur grade et le rang qu'ils auraient chez eux.

Art. 12. Tous les contrevenants aux articles ci-dessus seront

condamnés, pour la première fois, à une amende du tiers de leur revenu ;

La seconde, à trois mois de prison ;

La troisième, à un an de prison ;

La quatrième, à la déportation de l'île de Malte, et à la confiscation de la moitié de leurs biens.

Ordre du 28 prairial (16 juin).

Art. 1er. Il sera fait un désarmement général de tous les habitants des îles de Malte et de Gozzo. Il ne sera accordé des armes que par une permission du général commandant, et à des hommes dont le patriotisme sera reconnu.

Art. 2. L'organisation des chasseurs volontaires dans les îles de Malte et de Gozzo sera continuée ; mais ce corps ne sera composé que d'hommes sur les services desquels on peut compter : on aura soin surtout d'avoir des officiers patriotes.

Art. 3. Les signaux seront rétablis depuis la pointe de Gozzo à Malte.

Art. 4. Les lois de la santé à Malte ne seront ni plus ni moins rigoureuses que les lois de la santé à Marseille.

Art. 5. Il sera formé une compagnie de trente volontaires, composée de jeunes gens de quinze à trente ans, et pris dans les familles les plus riches.

Art. 6. Le général de division désignera, dans l'espace de dix jours, à la commission du gouvernement, les hommes qui doivent composer ladite compagnie. La commission de gouvernement le leur fera signifier ; et, vingt jours après, ils seront obligés d'être armés d'un sabre. Ils auront le même uniforme que les guides de l'armée, à l'exception qu'ils porteront l'aiguillette et le bouton blanc.

Art. 7. Ceux qui ne se trouveraient pas à la revue que passera le général de division dix jours après seront condamnés, les jeunes gens à un an de prison, et les parents, jouissant du bien de la famille, à mille écus d'amende.

Art. 8. La commission de gouvernement désignera les jeunes gens de neuf à quatorze ans, appartenant aux plus riches famil-

les, lesquels seront envoyés à Paris pour être élevés dans les écoles de la République. Les parents seront tenus de leur faire huit cents francs de pension, et de leur donner six cents francs pour leur voyage. Le passage leur sera accordé sur les vaisseaux de guerre.

Art. 9. La commission de gouvernement enverra la liste de ces jeunes gens, au plus tard dans vingt jours, au général en chef, et ils partiront au plus tard dans un mois.

Art. 10. Ils devront avoir pantalon et gilet bleus, parements et revers rouges, liséré blanc. Ils seront débarqués à Marseille, où le ministre de l'intérieur donnera des ordres pour les faire passer dans les écoles nationales.

Art. 11. Le commissaire-ordonnateur de la marine désignera à la commission de gouvernement les jeunes gens maltais appartenant aux familles les plus riches, pour pouvoir être placés comme aspirants, et pouvoir s'instruire et parvenir à tous les grades.

Art. 12. Comme l'éducation intéresse principalement la prospérité et la sûreté publiques, les parents dont les enfants seront désignés, et qui s'y refuseraient, seront condamnés à payer mille écus d'amende.

Art. 13. Les classes pour les matelots seront rétablies comme dans les ports de France. Lorsque l'escadre aura besoin de matelots, et qu'il n'y aura pas assez de gens de bonne volonté, on prendra de préférence les jeunes gens de quinze à vingt-cinq ans. Si cela ne suffit pas, on prendra ceux de vingt-cinq à trente-cinq, et enfin ceux de trente-cinq à quarante-cinq.

Ordre du 28 *prairial* (16 *juin*).

Art. 1^er^. Tous les prêtres, religieux et religieuses, de quelque ordre que ce soit, qui ne sont pas natifs des îles de Malte et de Gozzo, seront tenus d'évacuer l'île au plus tard dix jours après la publication du présent ordre : l'évêque, vu ses qualités pastorales, sera seul excepté du présent ordre.

Art. 2. Toutes les cures, bénéfices, qui, en vertu du présent ordre, seraient vacants, seront donnés à des naturels des îles de

Malte et de Gozzo, n'étant point juste que des étrangers jouissent des avantages du pays.

Art. 3. On ne pourra pas désormais faire de vœux religieux avant l'âge de trente ans. Il est défendu de faire de nouveaux prêtres jusqu'à ce que les prêtres actuellement existants soient tous employés.

Art. 4. Il ne pourra pas y avoir à Malte et à Gozzo plus d'un couvent de chaque ordre.

Art. 5. La commission de gouvernement, de concert avec l'évêque, désignera les maisons où les individus d'un même ordre doivent se réunir. Tous les biens qui deviendraient inutiles à la subsistance desdits couvents seront employés à soulager les pauvres.

Art. 6. Toutes les fondations particulières, tous les couvents d'ordre séculiers et corporations de pénitents, toutes les collégiales, sont supprimés. La cathédrale seule aura quinze chanoines résidant à Malte, et cinq résidant à Citta-Vecchia.

Art. 7. Il est expressément défendu à tout séculier qui n'est pas au moins sous-diacre de porter le collet ou la soutane.

Art. 8. L'évêque sera tenu de remettre, dix jours après la publication du présent ordre, l'état des prêtres et le certificat qu'ils sont naturels des îles de Malte et de Gozzo, et l'état de ceux qui, en vertu du présent ordre, doivent évacuer le territoire.

Chaque chef d'ordre sera tenu de remettre un pareil état au commissaire du gouvernement.

Tout individu qui n'aurait pas obtempéré au présent ordre sera condamné à six mois de prison.

Art. 9. La commission de gouvernement, le commissaire près elle, le général de division, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre.

ÉTAT des individus français attachés à l'ordre de Malte, qui ont fait des dons patriotiques pour la descente en Angleterre.

Gaspard-Joseph l'Estang, natif d'Arles.
Joseph-David. . . . . de Beaume.

Jean-Baptiste Boisredon. . . . . de Combrailles, près Clermont.
Nicolas-François Rouget. . . . de Neufchâteau.
Charles Degreisches. . . . . d'Hagueville.
Fulgence-Richard Belgrand. . de Château-Villain.
Jules-Marie Dacla. . . . . d'Orgon.
André-Louis Saint-Simon. . . de Paris.
Philippe-Jean-Charles Defay. . de Chacgnolles.
Charles-Anne-Auguste Defay. . de Quincy.
Timoléon Gueidan. . . . . d'Aix.
François Sandilleau. . . . . de Marseille.
Jean-François Breuvart. . . . de Sar-Saint-Léger.
Nicolas Médicis. . . . . de Florence.

J'affirme le présent état véritable.

A Malte, le 25 prairial an VI (13 juin 1798).

Signé CARUSSON.

Art. 1er. Les prêtres latins ne pourront pas officier dans l'église qui appartient aux Grecs.

Art. 2. Les messes que les prêtres latins ont coutume de dire dans les églises grecques seront dites dans les autres églises de la place.

Art. 3. Il sera accordé protection aux juifs qui voudront établir une synagogue.

Art. 4. Le général-commandant remerciera les Grecs établis à Malte de la bonne conduite qu'ils ont tenue pendant le siége.

Art. 5. Tous les Grecs des îles de Malte et de Gozzo, et des départements d'Ithaque, de Corcyre et de la mer Egée qui conserveront des relations quelconques avec les Russes, seront condamnés à mort.

Art. 6. Tous les bâtiments grecs qui naviguent sous pavillon russe, s'ils sont pris par des bâtiments français, seront coulés bas.

Ordre du 29 prairial (17 juin).

Art. 1er. Les femmes et les enfants des grenadiers de la garde du grand maître et du régiment de Malte, qui partent avec la flotte française, recevront :

Les femmes, vingt sous par décade; les enfants au-dessous de dix ans, dix sous par décade.

Art. 2. Tous les garçons au-dessus de dix ans seront embarqués sur les bâtiments de la République, comme mousses.

Art. 3. Il sera fait, par le payeur, une retenue d'un centime sur la paye de chaque grenadier ou soldat du régiment de Malte qui a des enfants.

Art. 4. Les femmes des sous-officiers auront trente sous par décade, et les enfants au-dessous de dix ans, quinze sous.

Art. 5. La retenue en sera faite sur les appointements de leur mois.

Art. 6. La commission de gouvernement de Malte est chargée de l'exécution du présent ordre.

Ordre du 30 *prairial* (18 *juin*).

Art. 1er. La commission de gouvernement se divisera en bureau et en conseil.

Art. 2. Le bureau sera composé de trois membres, y compris le président.

Art. 3. Le conseil nommera, tous les six mois, un des deux membres qui doivent composer le bureau.

Art. 4. Le bureau sera en activité constante de service; chacun des membres aura quatre mille francs d'appointements.

Art. 5. Le conseil ne se réunira qu'une fois par décade, pour prendre connaissance de ce qu'aura fait le bureau.

Art. 6. Il sera accordé à chacun des membres du conseil un traitement de mille francs par an.

Art. 7. Les membres du bureau seront, pour cette fois, le citoyen N.... pour six mois, et le citoyen N.... pour un an.

Art. 8. Le commissaire du gouvernement aura six mille francs d'appointements. Outre ses frais de bureau, il lui sera accordé, sur l'extraordinaire, une gratification pour son établissement.

Ordre du 30 *prairial* (18 *juin*).

Art. 1er. Le général de division commandant à la police générale de l'île et du port, aucun bâtiment ne peut ni entrer ni sortir qu'en conséquence de son règlement.

Art. 2. La commission de gouvernement est chargée de l'organisation civile, judiciaire et administrative.

Art. 3. Elle ne peut rien faire que sur la demande du commissaire, ou après avoir ouï son rapport. Les conclusions du commissaire devront être mises dans toutes les délibérations de la commission.

Art. 4. Tout ce qui est règlement ne peut être publié, ni avoir son effet, que visé par le commandant et le général de division.

Art. 5. La commission des domaines est chargée de faire l'inventaire de tous les meubles et immeubles appartenant à la République, ainsi que de l'administration de tous les biens nationaux.

Art. 6. Elle enverra, tous les mois, les inventaires qu'elle aura faits, et le bordereau de ce qu'elle aura reçu, au commissaire du gouvernement.

Art. 7. Elle ne pourra faire aucune vente qu'en conséquence d'un ordre du général en chef; et, s'il survenait des circonstances extraordinaires qui exigeassent des fonds, le général de division, le commissaire du gouvernement, le commissaire des guerres et la commission se réuniraient, et prendraient un arrêté en conséquence duquel on serait autorisé à vendre jusqu'à la concurrence de cent cinquante mille francs. Le commissaire du gouvernement serait alors chargé de faire un règlement, et d'en suivre tous les détails.

Art. 8. La commission des domaines n'aura pas d'autre payeur que celui de la division militaire, qui aura un registre et une caisse particulière pour les objets y relatifs.

Art. 9. Le général commandant l'île aura seul le droit de contrôler et de se mêler de l'administration du pays. Les généraux commandant, sous-lui, les commandants de place et autres agents militaires, ne se mêleront en aucune manière des objets

administratifs. Le général commandant ne pourra jamais être représenté par un de ses subordonnés.

Ordre du 30 *prairial* (18 *juin*).

Art. 1er. Les impôts établis seront provisoirement maintenus. Le commissaire du gouvernement et la commission administrative en assureront la perception.

Art. 2. Dans le plus court délai il sera établi un système d'impositions nouvelles, de manière que le produit total, pris sur les douanes, le vin, l'enregistrement, le timbre, le tabac, le sel, les loyers de maison et les domestiques, s'élève à sept cent vingt mille francs.

Art. 3. De cette somme, il sera versé chaque mois cinquante mille francs dans la caisse du payeur de l'armée. Ce versement n'aura lieu cependant que dans trois mois, et jusque-là la caisse des domaines nationaux y suppléera.

Art. 4. Les cent vingt mille francs restants seront laissés pour fournir aux frais d'administration, justice, etc., selon l'état par aperçu ci-joint.

Art. 5. Cet état sera arrêté définitivement par la commission de gouvernement avec le commissaire de la république française, lors de l'organisation des tribunaux, et des diverses parties du service administratif.

Art. 6. Le pavé des villes, et l'entretien pour la propreté et les lumières, seront payés par les habitants.

Art. 7. L'entretien des fontaines, par un droit qui sera établi sur les bâtiments qui font de l'eau, ainsi que les gages des employés attachés à ce service.

Art. 8. Il sera établi un droit de passe pour l'entretien des routes.

Art. 9. L'instruction publique sera payée avec les biens qui y sont déjà affectés, et, en cas d'insuffisance, avec ceux des fondations et couvents supprimés, suivant l'ordre précédent du général en chef.

Art. 10. Les gages des magistrats de santé, et frais y relatifs, seront payés par un droit sur les vaisseaux et sur les voyageurs.

Art. 11. Le mont-de-piété sera maintenu, et le commissaire du gouvernement pourvoira à son organisation nouvelle.

Art. 12. L'établissement dit de l'Université, pour l'approvisionnement en grains de l'île, sera maintenu, en séparant l'administration ancienne à compter du premier messidor; et le commissaire du gouvernement sera tenu de l'organiser de manière à ne laisser aucune inquiétude à la République sur l'approvisionnement de l'île.

Art. 13. Les hôpitaux seront organisés sur des bases nouvelles, et il sera pourvu à leurs besoins par les biens des couvents ou fondations supprimées; ceux qui y sont déjà affectés leur seront conservés.

Art. 14. La poste aux lettres sera organisée de manière à couvrir, par la taxe des lettres, la dépense qu'elle occasionnera.

Art. 15. Les dépenses relatives au passage de l'armée, aux fournitures faites pour elle à l'établissement du nouveau gouvernement, seront prises sur les fonds qui resteront disponibles pendant les trois mois où le gouvernement ne payera rien à l'armée.

Art. 16. Le commissaire du gouvernement est autorisé à régler provisoirement les cas non prévus, en rendant compte de la détermination au général en chef.

Ordre du 30 *prairial* (18 *juin*).

ÉCOLES PRIMAIRES.

Art. 1er. Il sera établi dans les îles de Malte et de Gozzo quinze écoles primaires.

Art. 2. Les instituteurs des écoles enseigneront aux élèves à lire et à écrire en français, les éléments du calcul et du pilotage, et les principes de morale et de la constitution française.

Art. 3. Les instituteurs seront nommés par le commissaire du gouvernement.

Art. 4. Ils seront logés dans une maison nationale à laquelle sera attaché un jardin.

Art. 5. Leur salaire en argent sera de mille francs dans les villes, et de huit cents francs dans les casals.

Art. 6. Il sera affecté au payement de chaque instituteur une portion suffisante des biens des couvents supprimés.

Art. 7. La distribution des écoles et les règlements sur leur administration et régime seront confiés à la commission de gouvernement.

ÉCOLE CENTRALE.

Art. 1^er^. Il sera établi à Malte une école centrale qui remplacera l'université et les autres chaires.

Art. 2. Elle sera composée :

1° D'un professeur d'arithmétique et de stéréotomie, aux appointements de dix-huit cents francs;

2° D'un professeur d'algèbre et de stéréotomie, aux appointements de deux mille francs;

3° D'un professeur de géométrie et d'astronomie, aux appointements de deux mille quatre cents francs;

4° D'un professeur de mécanique et de physique, aux appointements de trois mille francs;

5° D'un professeur de navigation, aux appointements de deux mille quatre cents francs;

6° D'un professeur de chimie, aux appointements de dix-huit cents francs;

7° D'un professeur de langues orientales, aux appointements de douze cents francs;

8° D'un bibliothécaire, chargé des cours de géographie, aux appointements de mille francs.

Art. 3. A l'école centrale seront attachés :

1° La bibliothèque et le cabinet d'antiquités;

2° Un muséum d'histoire naturelle;

3° Un jardin de botanique;

4° L'observatoire.

Art. 4. Une somme de trois mille francs sera affectée à l'entretien du matériel de l'école centrale.

Art. 5. On vendra pour trois cent mille francs de biens nationaux pour la fondation de l'approvisionnement de siége.

Art. 6. Le commissaire du gouvernement se concertera avec le commissaire des domaines pour la vente desdits biens.

Ordre du 30 *prairial* (18 *juin*).

Le commissaire ordonnateur ouvrira un crédit sur le payeur de la place, de :

Trois mille francs par mois pour le commandant de l'artillerie ;

Quatre mille francs par mois pour le commandant du génie ;

Deux mille cinq cents francs par mois pour la marine ;

Trois mille francs par mois pour l'extraordinaire, à la disposition du général commandant.

Ordre du 30 *prairial* (18 *juin*).

Art. 1^er^. Les commissaires des domaines nationaux auront chacun quatre mille francs d'appointements par an.

Art. 2. Ceux qui ne sont pas établis dans le pays auront six mois d'appointements en forme de gratification pour leur établissement.

Art. 3. Sur les fonds provenant des domaines, il sera accordé également une somme de six mille francs au commissaire du gouvernement pour son établissement, dont trois mille francs seront payés sur les premiers fonds, et trois mille francs dans six mois.

Art. 4. Les frais de logement et de bureau de la commission ne pourront pas excéder la somme de douze à quinze mille francs par an.

Art. 5. Les professeurs formeront ensemble un conseil qui s'occupera des moyens de perfectionner l'instruction, et proposera à la commission de gouvernement les mesures d'administration qu'il jugera nécessaires.

Art. 6. Les appointements des professeurs, le salaire des employés, dont l'état aura été arrêté par la commission de gouvernement, et les dépenses nécessaires pour l'entretien des divers

établissements, seront payés sur les fonds ci-devant affectés à l'entretien de l'université et de la chaire des langues orientales.

Art. 7. Il sera affecté au jardin de botanique un terrain de trente arpents, que la commission de gouvernement désignera sans délai parmi les terrains les plus fertiles et les plus près de la ville.

Art. 8. Il sera fait à l'hôpital de la ville de Malte des leçons d'anatomie, de médecine et d'accouchement, par les officiers qui y sont attachés.

Ordre du 30 *prairial* (18 *juin*).

Art. 1er. On affectera pour l'hôpital, des fonds des couvents ou dotations supprimés, jusqu'à la concurrence de quarante mille francs de rente. On prendra de préférence toutes les dotations qui existent déjà affectées aux hospices, quelque dénomination qu'elles aient.

Art. 2. On affectera des biens nationaux pour trois cent mille francs, pour les créanciers du grand maître.

Art. 3. On vendra pour trois cent mille francs de biens nationaux pour subvenir aux besoins de la garnison et de la marine.

Ordre du 30 *prairial* (18 *juin*).

Art. 1er. L'évêque n'exercera d'autre justice qu'une police sur les ecclésiastiques; toutes procédures relatives aux mariages seront du ressort de la justice civile et criminelle.

Art. 2. Il est expressément défendu à l'évêque, aux ecclésiastiques et aux habitants de l'île, de rien recevoir pour l'administration des sacrements, le devoir de leur état étant de les administrer *gratis*. Ainsi les droits d'étole et autres pareils restent abolis.

Art. 3. Aucun prince étranger ne pourra avoir d'influence ni dans l'administration de la religion, ni dans celle de la justice. Ainsi aucun ecclésiastique ni habitant ne pourra avoir recours au pape ni à aucun métropolitain.

Le Général, après avoir tout réglé dans l'île, reprit sa route, au bout de trois jours, pour l'Égypte. On partit le 16 juin. Au moment de débarquer, il fit mettre à l'ordre les deux proclamations suivantes.

A bord de *l'Orient*, le 5 messidor an 6 (21 juin 1798).

Bonaparte, général en chef, ordonne :

ART. 1^er^. Tout individu de l'armée qui aura pillé ou violé sera fusillé.

2. Tout individu de l'armée qui, de son chef, mettra des contributions sur les villes, villages, sur les individus, ou commettra des extorsions de quelque genre que ce soit, sera fusillé.

3. Lorsque des individus d'une division auront commis du désordre dans une contrée, la division entière en sera responsable. Si les coupables sont connus, le général de division les fera fusiller ; s'ils sont inconnus, le général de division préviendra à l'ordre que l'on ait à les lui faire connaître, et, s'ils restent inconnus, il sera retenu, sur le prêt de la division, la somme nécessaire pour indemniser les habitants de la perte qu'ils auront soufferte.

4. Lorsque des individus d'un corps auront commis du désordre dans une contrée, le corps entier en sera responsable. Si le chef a connaissance des coupables, il les dénoncera au général de division qui les fera fusiller ; s'ils sont inconnus, le chef fera battre à l'ordre pour qu'on les lui fasse connaître ; et s'ils continuent à être inconnus, il sera retenu sur le prêt du corps la somme nécessaire pour indemniser les habitants de la perte qu'ils auront soufferte.

5. Aucun individu de l'armée n'est autorisé à faire des réquisitions ni lever des contributions, que muni d'une instruction du commissaire ordonnateur en chef, en conséquence d'un ordre du général en chef.

6. Dans le cas d'urgence, comme il arrive souvent à la guerre, si le général en chef et le commissaire ordonnateur en chef se trouvaient éloignés d'une division, le général de division enverra sur-le-champ copie au général en chef de l'autorisa-

tion qu'il aura donnée, et le commissaire des guerres enverra une copie au commissaire ordonnateur en chef des objets qu'il aura requis.

7. Il ne pourra être requis que des choses nécessaires aux soldats, aux hôpitaux, aux transports et à l'artillerie.

8. Une fois la réquisition frappée, les objets requis doivent être remis aux agents des différentes administrations, qui doivent en donner des reçus, et en recevoir de ceux à qui ils les distribueront, afin d'avoir leur comptabilité en règle. Ainsi, dans aucun cas, les officiers et soldats ne doivent recevoir directement des objets requis.

9. Tout l'argent et matières d'or et d'argent provenant des réquisitions, des contributions et de tout autre événement, doivent, sous douze heures, se trouver dans la caisse du payeur de la division, et, dans le cas où celui-ci serait éloigné, ils seront versés dans la caisse du quartier-maître du corps.

10. Dans les places où il y aura un commandant, aucune réquisition ne pourra être faite sans qu'auparavant le commissaire des guerres n'ait fait connaître au commandant de la place en vertu de quel ordre cette réquisition est frappée. Le commandant de la place devra sur-le-champ en instruire l'état-major général.

11. Ceux qui contreviendraient aux articles 5, 6, 7, 8, 9 et 10, seront destitués et condamnés à deux années de fers.

12. Le général en chef ordonne au général chef de l'état-major, aux généraux, au commissaire-ordonnateur en chef, de tenir la main à l'exécution du présent ordre, son intention n'étant pas que les fonds de l'armée deviennent le profit de quelques individus ; ils doivent tourner à l'avantage de tous.

BONAPARTE.

A bord de *l'Orient*, le 12 messidor an 6 (30 juin 1798).

PROCLAMATION.

Soldats!

Vous allez entreprendre une conquête dont les effets sur la civilisation et le commerce du monde sont incalculables. Vous

porterez à l'Angleterre le coup le plus sûr et le plus sensible, en attendant que vous puissiez lui donner le coup de mort.

Nous ferons quelque marches fatigantes; nous livrerons plusieurs combats; nous réussirons dans toutes nos entreprises; les destins sont pour nous. Les beys mamelouckes, qui favorisent exclusivement le commerce anglais, qui ont couvert d'avanies nos négociants, et qui tyrannisent les malheureux habitants des bords du Nil, quelques jours après notre arrivée n'existeront plus.

Les peuples avec lesquels nous allons vivre sont mahométans; leur premier article de foi est celui-ci : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. » Ne les contredisez pas; agissez avec eux comme nous avons agi avec les juifs, avec les Italiens; ayez les égards pour leurs muphtis et leurs imans, comme vous en avez eus pour les rabbins et les évêques; ayez pour les cérémonies que prescrit l'Alcoran, pour les mosquées, la même tolérance que vous avez eue pour les couvents, pour les synagogues, pour la religion de Moïse et celle de Jésus-Christ.

Les légions romaines protégeaient toutes les religions. Vous trouverez ici des usages différents de ceux de l'Europe : il faut vous y accoutumer.

Les peuples chez lesquels nous allons entrer traitent les femmes différemment de nous; mais, dans tous les pays, celui qui viole est un monstre.

Le pillage n'enrichit qu'un petit nombre d'hommes; il nous déshonore; il détruit nos ressources; il nous rend ennemis des peuples qu'il est de notre intérêt d'avoir pour amis.

La première ville que nous allons rencontrer a été bâtie par Alexandre : nous trouverons à chaque pas de grands souvenirs, dignes d'exciter l'émulation des Français. BONAPARTE.

Il convient d'indiquer ici en quelques mots quel était l'état de l'Égypte et son gouvernement à l'époque de l'expédition.

L'Égypte appartenait au Grand Seigneur; les Turcs l'avaient conquise sur les Arabes, qui, après en avoir dépossédé les Coptes, s'étaient vus chassés à leur tour par les Mamelouckes.

Ces Mameloucks étaient tout ; l'autorité de la Porte n'était que nominale. Ils opprimaient et dévastaient le pays impunément, sous les yeux mêmes du pacha nommé par la Porte, lequel se contentait de recevoir quelques tributs et ne se mêlait de rien, le Grand Seigneur n'ayant pas la puissance nécessaire pour gouverner sa conquête.

Les Malmeloucks n'appartenaient proprement à aucune race. Ce n'était qu'une milice organisée pour le pillage, intrépide d'ailleurs, et formant la cavalerie la plus redoutable du monde par l'excellence de ses chevaux et son habileté à les manier.

Elle comptait environ trente mille hommes, la plupart nés esclaves en Circassie. On les avait fait acheter dès leur enfance pour combler plus tard les vides opérés par la guerre. On les choisissait parmi les plus beaux et les plus propres au métier des armes. C'est ainsi que se recrutait cette singulière milice, étrangère au pays qu'elle dominait, y vivant à la manière des pirates sur les mers, sans y former d'établissement, sans se mêler aux habitants, qui souffraient également de sa tyrannie et de ses rapines. Elle n'épargnait pas plus les Turcs que les Arabes et les Coptes ; aussi avaient-ils déserté presque entièrement l'Egypte. Il y restait tout au plus deux cent mille Turcs à l'arrivée de l'armée française.

Les Mameloucks étaient commandés par vingt-quatre beys ou chefs. C'étaient ceux que leur audace avait désignés ; il y avait comme une sorte d'élection. Ces vingt-quatre beys s'étaient divisés la province : chacun avait sa circonscription, son étendue de territoire, qu'il ravageait à sa volonté, infestant les routes, fondant sur les caravanes, pillant les villages, se faisant donner de force tout l'argent du pays, puis retournant avec son butin dans quelque château fort dont les murailles le mettaient à l'abri. Personne d'ailleurs n'était en état de lutter.

Plusieurs de ces beys avaient attaqué et pillé des commerçants français qui voyageaient en Égypte. Ce fut le motif dont se servit le général Bonaparte pour déclarer la guerre aux Mameloucks. Tel était le but de son expédition. Il ne venait pas, disait-il, pour faire injure à la Porte. La Porte avait été de tout temps l'alliée de la France ; il voulait conserver son amitié. Il venait délivrer l'Égypte des tyrans qui l'opprimaient. Il venait la rendre à elle-même en détruisant les Mameloucks : il avait soin de séparer de leur cause celle de la province et de la Porte Ottomane. Ce but est indiqué dans toutes ses dépêches et ses proclamations. Il se présentait aux Égyptiens comme un libérateur. C'est ce qui explique ses efforts pour les pénétrer de cette idée, et se concilier l'esprit des cheiks, des docteurs de la religion, et de tous ceux à qui leur caractère ou leur rang donnait de l'autorité sur la population. On voit mainte-

nant quel était le plan de sa politique en Orient, et ce plan, qu'il ne faut pas perdre de vue, fera comprendre aisément toutes les pièces relatives à l'expédition.

A bord de *l'Orient*, le 12 messidor an 6 (30 juin 1798).

Au pacha d'Egypte.

Le Directoire exécutif de la république française s'est adressé plusieurs fois à la Sublime Porte pour demander le châtiment des beys d'Égypte, qui accablaient d'avanies les commerçants français.

Mais la Sublime Porte a déclaré que les beys, gens capricieux et avides, n'écoutaient pas les principes de la justice, et que, non-seulement elle n'autorisait pas les outrages qu'ils faisaient à ses bons et anciens amis les Français, mais que même elle leur ôtait sa protection.

La république française s'est décidée à envoyer une puissante armée pour mettre fin aux brigandages des beys d'Égypte, ainsi qu'elle a été obligée de le faire plusieurs fois dans ce siècle, contre les beys de Tunis et d'Alger.

Toi qui devrais être le maître des beys, et que cependant ils tiennent au Caire sans autorité et sans pouvoir, tu dois voir mon arrivée avec plaisir.

Tu es sans doute déjà instruit que je ne viens point pour rien faire contre l'Alcoran ni le sultan. Tu sais que la nation française est la seule et unique alliée que le sultan ait en Europe.

Viens donc à ma rencontre, et maudis avec moi la race impie des beys. BONAPARTE.

A bord de *l'Orient*, le 12 messidor an 6 (30 juin 1798).

Au commandant de la Caravelle.

Les beys ont couvert nos commerçants d'avanies; je viens en demander réparation.

Je serai demain dans Alexandrie; vous ne devez avoir au-

cune inquiétude ; vous appartenez à notre grand ami le sultan : conduisez-vous en conséquence ; mais, si vous commettez la moindre hostilité contre l'armée française, je vous traiterai en ennemi, et vous en serez cause, car cela est loin de mon intention et de mon cœur. BONAPARTE.

Le Général arriva à Alexandrie le 1er juillet. Il fit aussitôt la proclamation suivante, adressée aux habitants.

Alexandrie, le 13 messidor an 6 (1er juillet 1798).

PROCLAMATION.

Depuis trop longtemps les beys qui gouvernent l'Egypte insultent à la nation française, et couvrent ses négociants d'avanies : l'heure de leur châtiment est arrivée.

Depuis trop longtemps ce ramassis d'esclaves achetés dans le Caucase et la Géorgie tyrannisent la plus belle partie du monde; mais Dieu, de qui dépend tout, a ordonné que leur empire finît.

Peuples de l'Égypte, on vous dira que je viens pour détruire votre religion; ne le croyez pas. Répondez que je viens vous restituer vos droits, punir les usurpateurs, et que je respecte, plus que les Mamelouckes, Dieu, son prophète, et le Koran.

Dites-leur que tous les hommes sont égaux devant Dieu : la sagesse, les talents et les vertus mettent seuls de la différence entre eux.

Or, quelle sagesse, quels talents, quelles vertus distinguent les Mamelouckes, pour qu'ils aient exclusivement tout ce qui rend la vie aimable et douce?

Y a-t-il une belle terre? elle appartient aux Mamelouckes. Y a-t-il une belle esclave, un beau cheval, une belle maison? cela appartient aux Mamelouckes.

Si l'Égypte est leur ferme, qu'ils montrent le bail que Dieu leur a fait. Mais Dieu est juste et miséricordieux pour le peuple. Tous les Égyptiens doivent être appelés à gérer toutes les

places : que les plus sages, les plus instruits, les plus vertueux gouvernent; et le peuple sera heureux.

Il y avait jadis parmi vous de grandes villes, de grands canaux, un grand commerce : qui a tout détruit, si ce n'est l'avarice, les injustices et la tyrannie des Mamelouckes?

Qadhys, cheykhs, imâns, tkorbâdjys, dites au peuple que nous sommes aussi de vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons détruit le pape, qui disait qu'il fallait faire la guerre aux musulmans? N'est-ce pas nous qui avons détruit les chevaliers de Malte, parce que ces insensés croyaient que Dieu voulait qu'ils fissent la guerre aux musulmans? N'est-ce pas nous qui avons été dans tous les temps les amis du Grand Seigneur (que Dieu accomplisse ses desseins!), et l'ennemi de ses ennemis? Les Mamelouckes, au contraire, ne sont-ils pas toujours révoltés contre l'autorité du Grand Seigneur, qu'ils méconnaissent encore? Ils ne font que leurs caprices.

Trois fois heureux ceux qui seront avec nous! Ils prospéreront dans leur fortune et leur rang. Heureux ceux qui seront neutres! Ils auront le temps de nous connaître, et ils se rangeront avec nous.

Mais malheur, trois fois malheur, à ceux qui s'armeront pour les Mamelouckes, et combattront contre nous : il n'y aura pas d'espérance pour eux; ils périront.

ART. Ier. Tous les villages situés dans un rayon de trois lieues des endroits où passera l'armée enverront une députation au général commandant les troupes, pour le prévenir qu'ils sont dans l'obéissance, et qu'ils ont arboré le drapeau de l'armée (blanc, bleu et rouge).

2. Tous les villages qui prendraient les armes contre l'armée seront brûlés.

3. Tous les villages qui se seront soumis à l'armée mettront, avec le pavillon du Grand Seigneur notre ami, celui de l'armée.

4. Les cheykhs feront mettre les scellés sur les biens, maisons, propriétés qui appartiennent aux Mamelouckes, et auront soin que rien soit détourné.

5. Les cheykhs, les qadhys et les imâns, conserveront les fonctions de leurs places; chaque habitant restera chez lui et

les prières continueront comme à l'ordinaire. Chacun remerciera Dieu de la destruction des Mamelouckes, et criera : Gloire au sultan, gloire à l'armée française, son amie! malédiction aux Mamelouckes et bonheur au peuple d'Égypte !

BONAPARTE.

Alexandrie, le 17 messidor an 6 (5 juillet 1798).

Bonaparte, général en chef, ordonne :

ART. 1er. Les noms de tous les hommes de l'armée française qui ont été tués à la prise d'Alexandrie seront gravés sur la colonne de Pompée.

2. Ils seront enterrés au pied de la colonne. Les citoyens Costas et Dutertre feront un plan qu'ils me présenteront pour l'exécution du présent ordre.

3. Cela sera mis à l'ordre de l'armée.

4. L'état-major remettra à cette commission l'état des noms des hommes tués à la prise d'Alexandrie. BONAPARTE.

Le Général rend compte du débarquement à Alexandrie et de la prise de la ville. Le point où l'on aborda était précisément celui qui avait été indiqué dans les instructions au baron de Tott, par le ministère français, en 1777.

Alexandrie, le 18 messidor an 6 (6 juillet 1798).

Au Directoire exécutif.

L'armée est partie de Malte le 1er messidor, et est arrivée le 13, à la pointe du jour, devant Alexandrie. Une escadre anglaise, que l'on dit être très-forte, s'y était présentée trois jours avant et avait remis un paquet pour les Indes.

Le vent était grand frais, et la mer très-houleuse. Cependant je crus devoir débarquer de suite; la journée se passa à faire les préparatifs du débarquement. Le général Menou, à la tête de sa division, débarqua le premier près du Marabout, à une lieue et demie d'Alexandrie.

Je débarquai avec le général Kléber, et une autre partie des troupes, à onze heures du soir. Nous nous mîmes sur-le-champ en marche pour nous porter sur Alexandrie; nous aperçûmes à la pointe du jour la colonne de Pompée. Un corps de mamelouks et arabes commençait à escarmoucher avec nos avant-postes; mais nous nous portâmes rapidement, la division du général Bon à la droite, celle du général Kléber au centre, et celle du général Menou à la gauche, sur les différents points d'Alexandrie. L'enceinte de la ville des Arabes était garnie de monde. Le général Kléber partit de la colonne de Pompée, pour escalader la muraille. Dans le temps que le général Bon forçait la porte de Rosette, le général Menou bloquait le château triangulaire avec une partie de sa division, se portait avec le reste sur une autre partie de l'enceinte, et la forçait. Il entra le premier dans la place. Il y reçut six blessures dont heureusement aucune n'est dangereuse.

Le général Kléber, au pied de la muraille, désignait l'endroit où il voulait que ses grenadiers montassent; mais il reçut une balle au front qui le jetta par terre. Sa blessure, quoique très-grave, n'est pas mortelle. Les grenadiers de sa division en doublèrent de courage et entrèrent dans la place. La quatrième demi-brigade, commandée par le général Marmont, enfonça à coups de hache la porte de Rosette, et toute la division du général Bon entra dans l'enceinte des Arabes.

Le citoyen Mars, chef de brigade en second de la trente-deuxième, a été tué, et l'adjudant général l'Escalle dangereusement blessé.

Maîtres de l'enceinte des Arabes, les ennemis se réfugièrent dans le fort triangulaire, dans le Phare et dans la nouvelle ville. Chaque maison était pour eux une citadelle; mais avant la fin de la journée la ville fut calme; les deux châteaux capitulèrent, et nous nous trouvâmes entièrement maîtres de la ville, des forts et des deux ports d'Alexandrie.

Pendant ce temps-là les Arabes du désert étant accourus par pelotons de trente à cinquante hommes, inondaient nos derrières et tombaient sur nos traînards. Ils n'ont cessé de nous harceler pendant deux jours; mais hier je suis parvenu à conclure

avec eux un traité, non-seulement d'amitié, mais même d'alliance. Treize des principaux chefs sont venus hier chez moi; je m'assis au milieu d'eux et nous eûmes une très-longue conversation. Après être convenus de nos articles, nous nous sommes réunis autour d'une table et nous avons voué au feu de l'enfer celui de moi ou d'eux qui violerait nos conventions, consistant :

Eux à ne plus harceler nos derrières, à me donner tous les secours qui dépendraient d'eux, et à me fournir le nombre d'hommes que je leur demanderais pour marcher contre les Mameloucks.

Moi à leur restituer, quand je serai maître de l'Égypte, les terres qui leur avaient appartenu jadis.

Les prières se font, dans les mosquées, comme à l'ordinaire, et ma maison est toujours pleine des imans ou cadis, des scheiks, des principaux du pays, des muphtis ou chefs de la religion.

Cette nation-ci n'est rien moins que ce que l'ont peinte les voyageurs et les faiseurs de relations; elle est calme, fière et brave.

Le port vieux d'Alexandrie peut contenir une escadre aussi nombreuse qu'elle soit; mais il y a un point de la passe où il n'y a que cinq brasses d'eau, ce qui fait penser aux marins qu'il n'est pas possible que les vaisseaux de soixante-quatorze y entrent.

Cette circonstance contrarie singulièrement mes projets; les vaisseaux de construction vénitienne pourront y entrer, et déjà *le Dubois* et *le Causse* y sont.

L'escadre sera aujourd'hui à Aboukir, pour achever de débarquer l'artillerie qu'elle a à nous.

La division du général Desaix est arrivée à Damanhour, après avoir traversé quatorze lieues dans un désert aride, où elle a été bien fatiguée. Celle du général Reynier doit y arriver ce soir.

La division du général Dugua est à Rosette; le chef de division Perrée commande notre flottille légère, et va chercher à faire remonter le Nil par une partie de ses bâtiments.

Je vous demande le grade de contre-amiral pour le citoyen Gantheaume, chef de l'état-major de l'escadre, officier du plus grand mérite, aussi distingué par son zèle que par son expérience et ses connaissances.

J'ai nommé le citoyen Leroi ordonnateur de la marine à Alexandrie.

J'ai fait dans l'armée différents avancements dont je vous enverrai l'état dès que l'armée aura pris un peu d'assiette.

Nous avons eu à la prise d'Alexandrie trente ou quarante hommes tués, et quatre-vingts à cent blessés.

Je vous demande le grade de chef d'escadron pour le citoyen Sulkowski, qui est un officier du plus grand mérite, et qui a été deux fois culbuté de la brèche. BONAPARTE.

Nous devons compléter cette dépêche par l'extrait suivant, tiré des Mémoires de l'Empereur (Campagnes d'Égypte et de Syrie, publiées par le général Bertrand).

Napoléon ordonna le débarquement pour le soir même (1er juillet). Le convoi s'approcha de terre à la hauteur du Marabout. Le vaisseau amiral, ayant abordé un autre vaisseau, fut obligé de mouiller à trois lieues de la côte. La mer était grosse. Les soldats éprouvèrent beaucoup de difficulté à entrer dans les chaloupes, et à traverser les rochers qui ferment la rade d'Alexandrie et se trouvent en avant de la plage où s'opérait le débarquement. Dix-neuf hommes se noyèrent. L'amiral donna la main au général en chef pour l'aider à descendre dans son canot, et, le voyant s'éloigner, il s'écria : « *Ma fortune m'abandonne!* » Ces paroles étaient prophétiques!!!

Le général Menou débarqua le premier, à neuf heures du soir, au Marabout. Il était conduit par un pilote provençal qui avait la pratique de ces parages. Le général en chef, après quelques fatigues et des risques, mit pied à terre une heure après minuit près du Santon-Sidi-el-Palabri. A trois heures, il fit battre au ralliement et passa la revue de ce qui était débarqué. Il y avait quatre mille cinq cents hommes de tous les régiments. La lune brillait de tout son éclat. On voyait comme

en plein jour le sol blanchâtre de l'aride Afrique. Après une longue et périlleuse traversée, on se trouvait sur la plage de la vieille Égypte, habitée par des nations orientales bien étrangères à nos mœurs, à nos habitudes et à notre religion. Cependant, pressé par les circonstances, il fallait avec une poignée d'hommes, sans artillerie, sans cavalerie, attaquer et prendre une place défendue par une population sous les armes et fanatisée. Que de périls, que d'événements, que de chances, que de fatigues on avait encore à essuyer! Desaix, avec six cents hommes de sa division, resta pour garder le débarcadère et organiser les troupes à mesure qu'elles toucheraient terre. La petite armée marcha sur trois colonnes. Menou, à la gauche, avait dix-huit cents hommes; Kléber, au centre, neuf cents hommes; Bon, à la droite, douze cents hommes; total, trois mille neuf cents hommes. Le général en chef marchait à pied; aucun cheval n'était encore débarqué.

La vue d'une flotte de près de trois cents voiles, parmi lesquelles on en comptait un grand nombre de premier rang, fut un spectacle qui agita vivement les habitants d'Alexandrie pendant toute la soirée du 1er juillet. Si cette armée était destinée à s'emparer de leur ville, ils s'attendaient qu'elle irait mouiller dans la rade d'Aboukir, et que le temps qu'il lui faudrait pour effectuer son débarquement leur donnerait plusieurs jours de répit. Ils redoublèrent d'activité pour compléter leur armement. Mais, à une heure après minuit, Koraïm, commandant de la ville, apprit par un Arabe-Bédouin que les infidèles s'étaient emparés du fort du Marabout, que la mer était couverte de leurs chaloupes et la plage toute noire des hommes qui débarquaient. Il monta à cheval à la tête de vingt Mamelouks. Il se rencontra au jour avec une compagnie de tirailleurs français qui étaient en flanqueurs, la chargea, coupa la tête du capitaine qui la commandait et la promena en triomphe dans les rues d'Alexandrie. Cette vue électrisa la population. A cinq heures les premiers Bédouins furent aperçus sur les flancs de l'armée, et peu après on en vit quatre ou cinq cents. C'était la tribu des Henâdy, Arabes les plus féroces de ces déserts. Ils étaient presque nus, noirs et maigres; leurs chevaux

paraissaient des haridelles. Au casque près, c'était don Quichotte tel que le représentent les gravures; mais ces haridelles se mouvaient avec la rapidité de l'éclair ; lancées au galop, elles s'arrêtaient court, qualité particulière au cheval de ces contrées. S'apercevant que l'armée n'avait pas de cavalerie, ils s'enhardirent et se jetèrent dans les intervalles et derrière les colonnes. Il y eut un moment d'alarme. La communication avec le débarcadère fut interceptée. On fit halte pour se former. De son côté, Desaix plaça ses postes et se mit sous les armes. Si ces cinq cents Arabes eussent été des Mamelouckes, ils auraient pu obtenir de grands succès dans ce premier moment d'étonnement où l'imagination du soldat était éveillée et en disposition de recevoir toutes les impressions. Mais ces Arabes étaient aussi lâches que les Mamelouckes qui avaient chargé une heure avant étaient braves. Les tirailleurs français se rallièrent quatre à quatre et se portèrent contre cette cavalerie sans hésiter. La marche de l'armée devint lente ; elle craignait des embûches. Au lever du soleil, la chaleur fut insupportable. Le vent du nord-ouest, si rafraîchissant dans cette saison, ne se leva que sur les neuf heures. Ces Arabes firent une douzaine de prisonniers qui excitèrent vivement leur curiosité. Ils admirèrent leur blancheur ; et plusieurs de ces prisonniers qui furent rendus quelques jours après donnèrent des détails grotesques et horribles sur les mœurs de ces hommes du désert.

A six heures, Napoléon découvrit la colonne de Pompée; peu après, la muraille dentelée de l'enceinte des Arabes, et successivement les minarets de la ville, les mâts de la caravelle turque qui était mouillée dans le port. A huit heures, se trouvant à la portée du canon, il monta sur le piédestal de la colonne de Pompée pour reconnaître la place. Les murailles étaient hautes et fort épaisses ; il aurait fallu du vingt-quatre pour les ouvrir ; mais il existait beaucoup de brèches réparées à la hâte. Ces murailles étaient couvertes de peuple qui paraissait dans une grande agitation. C'étaient des cavaliers, des fantassins armés de fusils et de lances, des femmes, des enfants, des vieillards, etc. Napoléon donna ses ordres. Menou attaqua la droite de l'enceinte, près du fort triangulaire ; Kléber,

le centre; Bon se porta sur le chemin d'Aboukir pour pénétrer par la porte de Rosette. La fusillade s'engagea. Quoique mal servi, le canon des assiégés fit quelque impression sur les assiégeants, qui n'en avaient pas. Les tirailleurs français, avec cette intelligence qui leur est propre, se logèrent sur les monticules de sable. Les trois attaques réussirent; la muraille fut franchie. Les généraux Kléber et Menou furent blessés, comme ils montaient à l'assaut, à la tête de leurs grenadiers. La division Bon éprouva moins d'obstacles, et, quoique la plus éloignée, arriva la première sur la seconde enceinte, celle qui ferme l'isthme où est la ville actuelle. Il l'enleva au pas de charge. Les tirailleurs pénétrèrent à la tête des rues. Les maisons étaient crénelées. Une vive fusillade s'engagea. Le général en chef se porta sur la hauteur du fort Caffarelli. Il envoya le capitaine de la caravelle turque qui l'avait joint, faire des propositions d'accommodement. Cet officier fit comprendre aux scheiks, aux ulémas et aux notables, le danger que courait la ville d'une entière destruction. Ils se soumirent.

Napoléon entra au milieu d'eux dans la ville, et descendit à la maison du consul de France; il était midi. Comme il tournait une rue, une balle partie d'une fenêtre rasa la botte de sa jambe gauche. Les chasseurs de sa garde montèrent sur le toit, entrèrent dans la maison et trouvèrent un Turc seul, barricadé dans sa chambre, ayant autour de lui six fusils. Il fut tué sur la place. La perte des Français fut de trois cents hommes tués ou blessés; celle des Turcs de sept ou huit cents. Le commandant Koraïm se retira dans le Phare avec les plus braves de sa maison. Il y fut bloqué. Toute la nuit se passa en négociations qui eurent une heureuse issue. Koraïm capitula, s'attacha au général français, se reconnut son esclave, lui prêta serment. Il fut chargé de la police des habitants; car l'anarchie est le plus grand ennemi qu'ait à redouter un conquérant, surtout dans un pays si différent par la langue, les mœurs et la religion. Koraïm rétablit l'ordre, fit opérer le désarmement, procura à l'armée tout ce qui lui était nécessaire. Un personnage important par le crédit dont il jouissait, qui s'attacha aussi à Napoléon, et lui fut constamment fidèle, le scheik el-Messiri, était

uléma, schérif et chef de la religion de la ville, fort honoré par son savoir et sa sainteté. Plus éclairé que ses compatriotes, il avait des idées de justice et de bon gouvernement; ce qui contrastait avec tout ce qui l'environnait. Koraïm avait de l'influence par son audace, la bravoure de ses principaux esclaves, et ses grandes richesses; le scheik el-Messiri, par ses vertus, sa piété et la justice qui guidait toutes ses actions.

Dans la soirée du 2, le convoi entra dans le port vieux, les deux vaisseaux de soixante-quatre et les frégates d'escorte en tête. L'artillerie, le génie, l'administration choisirent leurs magasins, leurs emplacements; ils travaillèrent toute la nuit à débarquer les chevaux, les bagages et le matériel. Le général Desaix sortit le soir même de la ville, et alla prendre position à une lieue et demie sur la route de Damanhour, la gauche appuyée au lac Madiéh. Berthier fit afficher dans la ville, en français, en arabe, en turc, et il répandit avec profusion, la proclamation suivante [1].

. . . . . .

Les sept cents esclaves turcs délivrés à Malte furent renvoyés par terre dans leur patrie. Il y en avait de Tripoli, d'Alger, de Tunis, de Maroc, de Damas, de la Syrie, de Smyrne, de Constantinople même. Ils avaient été bien nourris, bien habillés, traités avec distinction. On leur avait distribué des sommes d'argent suffisantes pour faire leur route. Leurs cœurs étaient pleins de reconnaissance. Ils répandirent dans tout l'empire turc la nouvelle de la victoire des Français, l'opinion de leur puissance, de leurs bonnes intentions pour les Musulmans. Ils ne tarirent pas sur la générosité de Napoléon; leur langue suffisait à peine à l'expression de tous les sentiments dont ils étaient pleins. Ils produisirent dans tout l'Orient la plus heureuse sensation.

Il fallait à l'armée des chevaux pour remonter sa cavalerie, des chameaux pour porter ses bagages et ses vivres. Les ressources qu'offrait Alexandrie étaient peu considérables. Les Arabes du Baheiréh pouvaient seuls satisfaire à tout. Il était important d'ailleurs de se les concilier, afin de maintenir libres les

(1) Elle est reproduite plus haut.

communications et les derrières de l'armée. Koraïm leur expédia des sauf-conduits par des dromadaires. Il était leur protecteur ; ils accoururent à sa voix. Le 4 juillet, trente scheiks des tribus des Henâdy, des Oulad-A'ly et des Beny-Aounous, se présentèrent au quartier général. La vue de ces hommes du désert excita vivement la curiosité du soldat, et tout ce qu'ils voyaient de l'armée française excitait vivement la leur. Ils touchaient à tout. Ils signèrent un traité par lequel ils s'engagèrent à maintenir libre la route d'Alexandrie à Damanhour, même pour les hommes isolés ; à livrer dans quarante-huit heures, pour le prix de deux cent quarante livres, trois cents chevaux ; et pour prix de cent vingt livres, cinq cents dromadaires; de louer mille chameaux avec leurs conducteurs; de restituer tous les prisonniers qu'ils avaient fait. Ils mangèrent et burent avec le Général. Ils reçurent comme-arrhes et en présent mille louis d'or. L'armée se félicita de cet heureux événement, qui parut d'un heureux présage. Le lendemain ils rendirent les douze soldats qu'ils avaient faits prisonniers, livrèrent quatre-vingts chevaux et une centaine de chameaux. Le reste fut promis pour les jours suivants.

Le Général pourvut au gouvernement d'Alexandrie. Il y laissa une garnison de neuf mille hommes, sous le commandement de Kléber, à qui sa blessure ordonnait le repos. Le colonel du génie Crétin resta également pour les travaux de fortification.

On marcha ensuite sur le Caire : c'était la capitale de la basse Égypte et le centre de la domination des Mamelouks. L'armée se composait environ de vingt-et-un mille hommes en cinq divisions, sous les ordres de Desaix, Reynier, Bon, Dugua et Vial. On avait quarante-deux bouches à feu. On se mit en mouvement le 23 juillet. La flottille suivait l'armée, en remontant le Nil. Au moment de partir, le Général adressa cette proclamation aux habitants du Caire pour leur annoncer sa venue :

Giza, le 4 thermidor an 6 (22 juillet 1798).

Proclamation jointe à la précédente.

Peuple du Caire, je suis content de votre conduite : vous avez bien fait de ne pas prendre parti contre moi. Je suis venu pour

détruire la race des Mamelouckes, protéger le commerce et les naturels du pays. Que tous ceux qui ont peur se tranquillisent; que ceux qui se sont éloignés rentrent dans leurs maisons; que la prière ait lieu comme à l'ordinaire, comme je veux qu'elle continue toujours. Ne craignez rien pour vos familles, vos maisons, vos propriétés, et surtout pour la religion du Prophète, que j'aime. Comme il est urgent qu'il y ait des hommes chargés de la police, afin que la tranquillité ne soit pas troublée, il y aura un divan composé de sept personnes qui se réuniront à la mosquée de Ver. Il y en aura toujours deux près du commandant de la place, et quatre seront occupées à maintenir la tranquillité publique et à veiller à la police. BONAPARTE.

Le Général rend compte des divers combats qu'il a eu à livrer avant d'entrer au Kaire, particulièrement de la bataille des Pyramides.

COMBAT DE RAHMANIEH.

Le 22 nous rencontrâmes le Nil à Rahmanieh, et nous nous rejoignîmes avec la division du général Dugua, qui était venue par Rosette en faisant plusieurs marches forcées.

La division du général Desaix fut attaquée par un corps de sept à huit cents Mamelouckes, qui, après une canonnade assez vive, et la perte de quelques hommes, se retirèrent.

BATAILLE DE CHEBRHEIS.

Cependant j'appris que Mourad-Bey, à la tête de son armée, composée d'une grande quantité de cavalerie, ayant huit ou dix grosses chaloupes canonnières et plusieurs batteries sur le Nil, nous attendait au village de Chebrheis. Le 24 au soir, nous nous mîmes en marche pour nous en approcher. Le 25, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes en présence.

Nous n'avions que deux cents hommes de cavalerie éclopés et harassés encore de la traversée. Les Mamelouckes avaient un magnifique corps de cavalerie, couvert d'or et d'argent, armés des meilleures carabines et pistolets de Londres, des meilleurs sa-

bres de l'Orient, et montés peut-être sur les meilleurs chevaux du continent.

L'armée était rangée, chaque division formant un bataillon carré, ayant les bagages au centre et l'artillerie dans les intervalles des bataillons; les bataillons rangés, les deuxième et quatrième divisions derrière les première et troisième. Les cinq divisions de l'armée étaient placées en échelons, se flanquant entre elles, et flanquées par deux villages que nous occupions.

Le citoyen Perrée, chef de division de la marine, avec trois chaloupes canonnières, un chebec et une demi-galère, se porta pour attaquer la flottille ennemie. Le combat fut extrêmement opiniâtre. Il se tira de part et d'autre plus de quinze cents coups de canon. Le chef de division Perrée a été blessé au bras d'un coup de canon, et, par ses bonnes dispositions et son intrépidité, est parvenu à prendre trois chaloupes canonnières, et la demi-galère que les Mameloucks avaient prises, et à mettre le feu à leur amiral. Les citoyens Monge et Berthollet, qui étaient sur le chebec, ont montré dans des moments difficiles beaucoup de courage. Le général Andréossy, qui commandait les troupes de débarquement, s'est parfaitement conduit.

La cavalerie des Mameloucks inonda bientôt toute la plaine, déborda toutes nos ailes, et chercha de tous côtés sur nos flancs et nos derrières le point faible pour pénétrer; mais partout elle trouva que la ligne était également formidable, et lui opposait un double feu de flanc et de front. Ils essayèrent plusieurs fois de charger, mais sans s'y déterminer. Quelques braves vinrent escarmoucher; ils furent reçus par des feux de pelotons de carabiniers placés en avant des intervalles des bataillons. Enfin, après être restés une partie de la journée à demi-portée de canon, ils opérèrent leur retraite, et disparurent. On peut évaluer leur perte à trois cents hommes tués ou blessés.

Nous avons marché pendant huit jours, privés de tout, et dans un des climats les plus brûlants du monde.

Le 2 thermidor au matin, nous aperçûmes les Pyramides.

Le 2 au soir, nous nous trouvions à six lieues du Caire; et j'appris que les vingt-trois beys, avec toutes leurs forces, s'étaient

retranchés à Embabeh, qu'ils avaient garni leurs retranchements de plus de soixante pièces de canon.

BATAILLE DES PYRAMIDES.

Le 3, à la pointe du jour, nous rencontrâmes les avant-gardes, que nous repoussâmes de village en village.

A deux heures après midi, nous nous trouvâmes en présence des retranchements et de l'armée ennemie.

J'ordonnai aux divisions des généraux Desaix et Reynier de prendre position sur la droite entre Djyzeh et Embabeh, de manière à couper à l'ennemi la communication de la haute Égypte, qui était sa retraite naturelle. L'armée était rangée de la même manière qu'à la bataille de Chebrheis.

Dès l'instant que Mourad-Bey s'aperçut du mouvement du général Desaix, il se résolut à le charger, et il envoya un de ses beys les plus braves avec un corps d'élite qui, avec la rapidité de l'éclair, chargea les deux divisions. On le laissa approcher jusqu'à cinquante pas, et on l'accueillit par une grêle de balles et de mitraille qui en fit tomber un grand nombre sur le champ de bataille. Ils se jetèrent dans l'intervalle que formaient les deux divisions, où ils furent reçus par un double feu qui acheva leur défaite.

Je saisis l'instant, et j'ordonnai à la division du général Bon, qui était sur le Nil, de se porter à l'attaque des retranchements, et au général Vial, qui commande la division du général Menou, de se porter entre le corps qui venait de le charger et les retranchements, de manière à remplir le triple but,

D'empêcher le corps d'y rentrer;

De couper la retraite à celui qui les occupait;

Et enfin, s'il était nécessaire, d'attaquer ces retranchements par la gauche.

Dès l'instant que les généraux Vial et Bon furent à portée, ils ordonnèrent aux premières et troisièmes divisions de chaque bataillon de se ranger en colonnes d'attaque, tandis que les deuxièmes et quatrièmes conservaient leur même position, formant toujours le bataillon carré, qui ne se trouvait plus que

sur trois hauteurs, et s'avançait pour soutenir les colonnes d'attaque.

Les colonnes d'attaque du général Bon, commandées par le brave général Rampon, se jetèrent sur les retranchements avec leur impétuosité ordinaire, malgré le feu d'une assez grande quantité d'artillerie, lorsque les Mameloucks firent une charge. Ils sortirent des retranchements au grand galop. Nos colonnes eurent le temps de faire halte, de faire front de tout côté, et de les recevoir la baïonnette au bout du fusil, et par une grêle de balles. A l'instant même le champ de bataille en fut jonché. Nos troupes eurent bientôt enlevé les retranchements. Les Mameloucks en fuite se précipitèrent aussitôt en foule sur leur gauche. Mais un bataillon de carabiniers, sous le feu duquel ils furent obligés de passer à cinq pas, en fit une boucherie effroyable. Un très-grand nombre se jeta dans le Nil, et s'y noya.

Plus de quatre cents chameaux chargés de bagages, cinquante pièces d'artillerie, sont tombés en notre pouvoir. J'évalue la perte des Mameloucks à deux mille hommes de cavalerie d'élite. Une grande partie des beys a été blessée ou tuée. Mourad-Bey a été blessé à la joue. Notre perte se monte à vingt ou trente hommes tués et à cent vingt blessés. Dans la nuit même, la ville du Caire a été évacuée. Toutes leurs chaloupes canonnières, corvettes, bricks, et même une frégate, ont été brûlées, et, le 4, nos troupes sont entrées au Caire. Pendant la nuit, la populace a brûlé les maisons des beys, et commis plusieurs excès. Le Caire, qui a plus de trois cent mille habitants, a la plus vilaine populace du monde.

Après le grand nombre de combats et de batailles que les troupes que je commande ont livrés contre des forces supérieures, je ne m'aviserais pas de louer leur contenance et leur sang-froid dans cette occasion, si véritablement ce genre tout nouveau n'avait exigé de leur part une patience qui contraste avec l'impétuosité française. S'ils se fussent livrés à leur ardeur, ils n'auraient point eu la victoire, qui ne pouvait s'obtenir que par un grand sang-froid et une grande patience.

La cavalerie des Mameloucks a montré une grande bra-

voure. Ils défendaient leur fortune, et il n'y a pas un d'eux sur lequel nos soldats n'aient trouvé trois, quatre et cinq cents louis d'or.

Tout le luxe de ces gens-ci était dans leurs chevaux et leur armement. Leurs maisons sont pitoyables. Il est difficile de voir une terre plus fertile et un peuple plus misérable, plus ignorant et plus abruti. Ils préfèrent un bouton de nos soldats à un écu de six francs; dans les villages ils ne connaissaient pas même une paire de ciseaux. Leurs maisons sont d'un peu de boue. Ils n'ont pour tout meuble qu'une natte de paille et deux ou trois pots de terre. Ils mangent et consomment en général fort peu de chose. Ils ne connaissent point l'usage des moulins, de sorte que nous avons bivouaqué sur des tas immenses de blé, sans pouvoir avoir de farine. Nous ne nous nourrissions que de légumes et de bestiaux. Le peu de grains qu'ils convertissent en farine, ils le font avec des pierres; et, dans quelques gros villages, il y a des moulins que font tourner des bœufs.

Nous avons été continuellement harcelés par des nuées d'Arabes qui sont les plus grands voleurs et les plus grands scélérats de la terre, assassinant les Turcs comme les Français, tout ce qui leur tombe dans les mains. Le général de brigade Muireur et plusieurs autres aides de camp et officiers de l'état-major ont été assassinés par ces misérables. Embusqués derrière des digues et dans des fossés, sur leurs excellents petits chevaux, malheur à celui qui s'éloigne à cent pas des colonnes. Le général Muireur, malgré les représentations de la grande garde, seul, par une fatalité que j'ai souvent remarqué accompagner ceux qui sont arrivés à leur dernière heure, a voulu se porter sur un monticule à deux cents pas du camp. Derrière étaient trois Bédouins qui l'ont assassiné. La République fait une perte réelle : c'était un des généraux les plus braves que je connusse.

La République ne peut pas avoir une colonie plus à sa portée et d'un sol plus riche que l'Égypte. Le climat est très-sain, parce que les nuits sont fraîches. Malgré quinze jours de marche, de fatigues de toute espèce, la privation du vin, et

même de tout ce qui peut alléger la fatigue, nous n'avons point de malades. Le soldat a trouvé une grande ressource dans les pastèques, espèce de melons d'eau qui sont en très-grande quantité.

L'artillerie s'est spécialement distinguée. Je vous demande la grade de général de division pour le général de brigade Dommartin. J'ai promu au grade de général de brigade le chef de brigade Destaing, commandant la quatrième demi-brigade. Le général Zayonschek s'est fort bien conduit dans plusieurs missions importantes que je lui ai confiées.

L'ordonnateur Sucy s'était embarqué sur notre flottille du Nil pour être plus à portée de nous faire passer des vivres du Delta. Voyant que je redoublais de marche, et désirant être à mes côtés lors de la bataille, il se jeta dans une chaloupe canonnière, et, malgré les périls qu'il avait à courir, il se sépara de la flottille. Sa chaloupe échoua; il fut assailli par une grande quantité d'ennemis. Il montra le plus grand courage. Blessé très-dangereusement au bras, il parvint, par son exemple, à ranimer l'équipage, et à tirer la chaloupe du mauvais pas où elle s'était engagée.

Nous sommes sans aucune nouvelle de France depuis notre départ.

Je vous enverrai incessamment un officier avec tous les renseignements sur la situation économique, morale et politique de ce pays-ci.

Je vous ferai connaître également, dans le plus grand détail, tous ceux qui se sont distingués, et les avancements que j'ai faits.

Je vous prie d'accorder le grade de contre-amiral au citoyen Perrée, chef de division, un des officiers de marine les plus distingués par son intrépidité.

Je vous prie de faire payer une gratification de 1,200 fr. à la femme du citoyen Larrey, chirurgien en chef de l'armée. Il nous a rendu, au milieu du désert, les plus grands services par son activité et son zèle. C'est l'officier de santé que je connaisse le plus fait pour être à la tête des ambulances d'une armée.

BONAPARTE.

L'Empereur à décrit l'effet que produisit sur les Mamelouckes notre manière de combattre, à la première rencontre. (*Campagne d'Egypte*, citée plus haut.)

Cependant la nouvelle arriva au Caire, le 5 juillet, qu'une armée d'infidèles était débarquée, qu'elle avait attaqué et pris Alexandrie, qu'elle était fort nombreuse en infanterie, mais qu'elle n'avait pas de cavalerie. Les beys et leurs kiachefs poussèrent des cris de joie; le Caire fut illuminé. « *Ce sont des pastèques à couper,* » disaient-ils. Il n'était aucun Mamelouck qui ne se promît de rapporter une centaine de têtes; cette armée, fût-elle de cent mille hommes, serait anéantie, puisqu'il faudrait qu'elle traversât les plaines qui bordent le Nil! Les infortunés, c'est avec ces illusions qu'ils se préparèrent à marcher à la rencontre de l'armée française !!! Un bey partit, le 5 au soir, avec six cents Mamelouckes pour se porter sur Damanhour rallier les Arabes du Baheiréh et retarder la marche de l'armée. Il arriva le 10 à Damanhour, comme la division Desaix, qui formait l'arrière-garde, quittait ses bivouacs. Desaix marchait, en colonnes serrées, par division, son artillerie à la tête et à la queue, ses bagages au centre, entre ses deux brigades. A la vue de l'ennemi, il fit prendre les distances de peloton et continua sa marche, côtoyé, escarmouchant avec cette belle cavalerie qui enfin se décida à le charger. Aussitôt Desaix commanda : *Par peloton, à droite et à gauche en bataille, feu de deux rangs.* Il serait difficile de peindre l'étonnement et le mécompte qu'éprouvèrent les Mamelouckes quand ils virent la contenance de cette infanterie et l'épouvantable feu de mitraille et de mousqueterie qui leur portait la mort si loin dans toutes les directions. Quelques braves moururent sur les baïonnettes. Le gros de la troupe s'éloigna hors de la portée du canon. Desaix rompit alors son carré, continua sa marche, n'ayant perdu dans ce combat que quatre hommes. Quand Mourad-Bey apprit cet étrange événement, qu'il ne pouvait s'expliquer, il s'emporta contre le bey et ses kiachefs, et les traita de lâches qui s'étaient laissé imposer par le nombre, comme si des Mamelouckes

devaient jamais compter pour quelque chose des piétons en plaine.

Il devait être bientôt détrompé. La bataille de Ramanieh mit fin à ses illusions.

Dès ce moment, dit l'Empereur, il désespéra de son salut. Il comprit qu'il n'y avait pas égalité d'armes, que la bravoure n'était pas suffisante pour vaincre, et que l'infanterie n'était pas aussi méprisable qu'il se l'était imaginé jusqu'alors. Au fait, les dix mille Mameloucks n'eussent pas craint d'attaquer, en plaine, une armée de cinquante mille Ottomans. Ils répandirent au Caire mille bruits. Tout ce qu'ils voyaient, tout ce qu'ils avaient ouï raconter, ou appris par leur propre expérience, bouleversait tellement leurs idées, que cela les portait à croire au sortilége. Le sultan français était un sorcier qui tenait tous ses soldats liés par une grosse corde-blanche, et, selon qu'il la tirait d'un côté ou d'un autre, ils allaient à droite ou à gauche; se remuant tout d'une pièce. Ils le nommaient le Père du Feu pour exprimer la vivacité du feu de la mitraille, et de la fusillade de son infanterie.

Cette bataille gagnée, il fallait s'emparer du Caire, et pour cela traverser le désert. Ici commençaient les difficultés véritables. C'étaient celles qui résultaient du découragement de l'armée dans ce pays aride et abandonné. Voici ce passage qu'on lit à ce sujet dans le *Mémorial de M. de Las-Cases* :

« L'Empereur disait qu'aucune armée dans le monde n'était « moins propre à l'expédition d'Égypte que celle qu'il y conduisit : c'était celle d'Italie. Il serait difficile de rendre le dégoût, « le mécontentement, la mélancolie, le désespoir de cette armée, lors de ses premiers moments en Égypte. L'Empereur « avait vu deux dragons sortir des rangs, et courir à toute « course se précipiter dans le Nil. Bertrand avait vu les généraux les plus distingués, Lannes, Murat, jeter, dans des « moments de rage, leurs chapeaux bordés sur le sable, et les « fouler aux pieds en présence des soldats. L'Empereur expliquait ces sentiments à merveille. Cette armée avait rempli

« sa carrière, disait-il ; tous les individus en étaient gorgés de « richesses, de grades, de jouissances et de considération ; ils « n'étaient plus propres aux déserts ni aux fatigues de l'Égypte. « Aussi, continuait-il, si elle se fût trouvée dans d'autres mains « que les miennes, il serait difficile de déterminer les excès « dont elle se fût rendue coupable. »

Les Hébreux, ajoute l'Empereur dans ses *Mémoires* (1) dans le désert de *l'Égarement*, regrettaient les marmites d'Égypte, pleines de viande, d'oignons et de toutes sortes de légumes dont ils pouvaient manger tout leur saoûl, disaient-ils. Les Français ne cessaient d'appeler à grands cris les délices de l'Italie. Depuis quinze jours leur mécontentement avait été en augmentant. Ils comparaient ce peuple barbare qu'ils ne pouvaient pas entendre, les demeures de ces misérables fellahs, aussi abrutis que leurs buffles, ces arides plaines découvertes et sans ombre, ce Nil, chétif ruisseau qui charriait une eau sale et bourbeuse, enfin ces horribles hommes du désert, si laids, si féroces, et leurs femmes plus sales encore, aux plaines fleuries et abondantes de la Lombardie, au peuple sociable, doux et éclairé des États vénitiens. Ils se plaignaient d'être dans un pays où ils ne pouvaient se procurer ni pain ni vin. On leur répondait que, loin d'être misérable, ce pays était le plus riche du monde ; qu'ils auraient du pain, du vin, aussitôt qu'ils seraient au Caire ; que le pays où ils étaient avait été le grenier de Rome, et était encore celui de Constantinople. Rien ne pouvait calmer les imaginations effarouchées. Quand les *Francs* racontaient les beautés et l'opulence du Caire, les soldats répondaient tristement : « Vous nous avez dit la même « chose de Damanhour. Le Caire sera peut-être deux ou trois « fois plus grand, mais ce sera un ramassis de cabanes dépour- « vues de tout ce qui peut rendre la vie supportable. » Napoléon s'approchait souvent de ses soldats ; il leur disait : « *Que* « *ce Nil qui répondait si peu, dans ce moment, à sa réputa-* « *tion, commençait à grossir, et que bientôt il justifierait tout* « *ce qu'ils en avaient ouï raconter ; qu'ils campaient sur des*

(1) *Campagnes d'Égyte et de Syrie*, par le général Bertrand.

« *monceaux de blé, et que, sous peu de jours, ils auraient des* « *moulins et des fours; que cette terre si nue, si monotone,* « *si triste, sur laquelle ils marchaient avec tant de difficulté,* « *serait bientôt couverte de moissons et de riches cultures,* « *qui leur représenteraient l'abondance et la fertilité des* « *rives du Pô; qu'ils avaient des lentilles, des fèves, des* « *poules, des pigeons; que leurs plaintes étaient exagérées;* « *que la chaleur était excessive, sans doute, mais serait sup-* « *portable quand ils se trouveraient en repos et seraient* « *organisés; que, pendant les campagnes d'Italie, les mar-* « *ches, au mois de juillet et d'août, étaient aussi bien fati-* « *gantes.* » Mais ces discours ne produisaient qu'un effet passager. Les généraux et les officiers murmuraient plus haut que les soldats. Ce genre de guerre était encore plus pénible pour eux, et contrastait davantage avec les commodités des palais et des casins d'Italie.

L'armée était frappée d'une mélancolie vague que rien ne pouvait surmonter; elle était attaquée du spleen. Plusieurs soldats se jetèrent dans le Nil pour y trouver une mort prompte. Tous les jours, après que les bivouacs étaient pris, le premier besoin des hommes était de se baigner. En sortant du Nil, les soldats commençaient à faire de la politique, à s'exaspérer, à se lamenter sur la fâcheuse position des choses. « *Que sommes-* « *nous venus faire ici? Le Directoire nous a déportés!...* » Quelquefois ils s'apitoyaient sur leur chef, qui bivouaquait constamment sur les bords du Nil, étant privé de tout comme le dernier soldat. Le dîner de l'état-major consistait souvent en un plat de lentilles. « *C'est de lui dont on voulait se dé-* « *faire,* disaient-ils; *mais, au lieu de nous conduire ici, que ne* « *nous faisait-il un signal: nous eussions chassé ses ennemis* « *du palais, comme nous avons chassé les Clichiens.* » S'étant aperçus que partout où il y avait quelques traces d'antiquités, les savants s'y arrêtaient et faisaient des fouilles, ils supposèrent que c'étaient eux qui, pour chercher des antiquités, avaient conseillé l'expédition. Cela les indisposa contre eux. Ils appelaient les ânes, des savants. Caffarelli était à la tête de la commission. Ce brave général avait une jambe de bois. Il se donnait

beaucoup de mouvement. Il parcourait les rangs pour prêcher le soldat. Il ne parlait que de la beauté du pays, des grands résultats de cette conquête. Quelquefois, après l'avoir entendu, les soldats murmuraient; mais la gaieté française reprenait le dessus. « *Pardi*, lui dit un jour un grenadier, *vous vous moquez de cela, général, vous qui avez un pied en France!!* » Ce mot, répété de bivouac en bivouac, fit rire tout le camp. Jamais cependant le soldat ne manqua aux membres de la commission des arts, qu'au fond il respectait; et, ce premier mouvement passé, Caffarelli et les savants furent l'objet de leur estime. L'industrie française venait aussi à l'aide des circonstances. Les uns broyaient le blé pour se procurer de la farine, les autres en faisaient d'abord rôtir le grain dans une poële, et, ainsi rôti, le faisaient bouillir, et en obtenaient une nourriture saine et satisfaisante.

Ici vient se placer naturellement cette admirable description du désert que l'Empereur a donnée dans sa relation des *Campagnes d'Égypte et de Syrie* [1].

On trouve de l'eau, de l'herbe et des arbres dans les déserts de l'Amérique; on trouve de l'eau et de l'herbe dans les déserts de la Tartarie : on ne trouve ni eau, ni herbe, ni arbres dans les déserts de l'Afrique et de l'Arabie. Ces déserts sont arides et nus. Les déserts d'Égypte ne sont séparés par aucune ligne naturelle des grands déserts de l'Arabie, de la Nubie et de la Libye. Ils forment la partie de ces déserts compris dans les limites de l'Égypte, possédés par des tribus qui vivent des inondations du Nil. Leur étendue est de quarante à quarante-deux mille lieues carrées; la population, de cent cinquante à cent soixante mille âmes, ce qui fait quatre habitants par lieue carrée. Les déserts de l'Afrique seraient inhabitables pour l'homme s'ils ne produisaient le chameau.

Le chameau est l'image du désert, grand, maigre, difforme, monotone, patient, mais d'un caractère sauvage et méchant

[1] *Campagne d'Égypte et de Syrie*, publiées par le général Bertrand.

quand il est poussé à bout. Il se nourrit d'absinthe et de plantes épineuses. Une livre de cette nourriture par jour, ou autant de fèves, d'orge ou de noyaux de dattes, et une livre d'eau, lui suffisent. Il reste quatre ou cinq jours sans boire, quelquefois jusqu'à six et sept, mais alors il souffre. Il passe plusieurs jours sans manger. Son lait, son fromage, sa chair, nourrissent l'Arabe; son crin, sa peau l'habillent et forment ses tentes. Le chameau est une bête de somme; il n'est pas bâti pour traîner; il porte autant que trois chevaux; c'est le navire du désert. Chargé et à son pas naturel, il fait dix-huit cent cinquante toises par heure; il marche dix-huit heures avec le repos d'une heure. Lorsqu'il le faut, il fait seize lieues de vingt-cinq au degré par jour; mais il en fait facilement douze. L'Arabe le loue au commerce et à l'agriculture. Il en vend, car il en élève beaucoup plus qu'il ne lui en faut. Né pour le désert, cet animal y prospère et s'y accroît en grand nombre. Avec le gain du travail du chameau, l'Arabe se procure les blés, l'orge, les habits et les armes dont il a besoin. Une tribu de quinze cents à deux mille personnes a souvent six à sept cents juments, poulains ou chevaux, quinze ou vingt mille chameaux grands ou petits, mâles ou femelles.

L'autruche a tous les caractères d'un enfant du désert. Elle est grande, disproportionnée, décharnée. Elle a dans son espèce quelque ressemblance avec le chameau. La gazelle est petite, jolie, aimable, vive, bien proportionnée et agréable dans toutes ses formes. Elle ferait l'ornement des bosquets d'Italie. Tout en elle contraste avec le désert. Cependant elle s'y plaît et y prospère.

L'Empereur a donné cette description du Caire, que nous croyons devoir reproduire; elle est également tirée de l'ouvrage publié par le comte Bertrand :

Le Caire est par le 30° 2′ 21″ de latitude, 28° 58′ 30″ de longitude, à six mille deux cents toises de la grande pyramide, à quarante-deux lieues de la Méditerranée, à vingt-sept lieues et demie de la mer Rouge. Les murailles du Caire sont assises sur la lisière du désert. Des sables arides vont de là à la Mecque,

à Jérusalem et à Bassora, sans discontinuation. Cette ville a été bâtie en 970 par les califes fatimites. Les colonnes qui servaient à l'embellissement de Memphis avaient été transportées, partie à Alexandrie, partie à la ville de Fostat; elles le furent au Caire. Quarante mille de ces colonnes de granit servirent à bâtir les trois cents mosquées et à décorer les principaux palais qui embellissent cette ville. Parmi les mosquées, la plus considérable est celle de Gama-el-Azhar (la Fleurie). Elle a une école fréquentée par quatorze mille étudiants, où l'on montre la littérature, la philosophie d'Aristote et le Coran. Elle est l'auberge des pèlerins. Elle peut en loger trois mille sans nuire en rien aux cérémonies du culte. Les autres mosquées, fort belles, quoique inférieures à Gama-el-Azhar, sont celle de El-Hassaneia où l'on conserve la tête du fameux Sidi-Hassan; celle de Sitna-Zeineb, ainsi appelée du nom de la sœur de Sidi-Hassan; celle de Soultân-Hassan, sous la citadelle; celle de Soultân-Calaoun, où se fait le tapis pour la sainte Kaaba, appelée Kissonéh. Le Caire est environné de monticules provenant des ruines de l'ancienne ville et des décombres journaliers. Le bien de l'agriculture n'ayant pas permis qu'on jetât ces décombres dans le Nil, ils ont été amoncelés autour de la ville, et c'est un des plus grands désagréments de toutes les villes d'Égypte. Le sultan So'leni fixa un revenu de trente mille francs pour être employé à transporter les décombres jusqu'au delà du Bogaz de Rosette. Cela ne s'est pratiqué que pendant quelques années.

La citadelle du Caire, qui domine la ville, est elle-même dominée à trois cents toises par le plateau du Mokattan, dont elle est séparée par un ravin. Ce n'était pas un grand inconvénient du temps de Saladin. Aujourd'hui, cela rend l'établissement d'un fort nécessaire sur cette hauteur. Saladin a fait bâtir la citadelle sur un des mamelons du Mokattan qui domine la vallée du Nil. Accoutumé aux sites pittoresques de la Syrie, il y a fait bâtir son palais. De ses fenêtres, il avait la perspective des Pyramides. Il a fait creuser le puits de Joseph, qui a deux cent soixante-douze pieds de profondeur.

Le Caire a deux ports sur le Nil. Celui de Boulac, situé à une demi-lieue au nord-ouest, est le port pour tout ce qui s'expédie

pour la basse Égypte, où en arrive. Le port du vieux Caire, situé une demi-lieue au sud de Boulac, est le port pour tout ce qui s'expédie pour la haute Égypte, ou de tout ce qui en arrive pour la consommation du Caire. Au vieux Caire est la prise d'eau de l'aqueduc, qui a quinze cents toises d'étendue et porte l'eau à la citadelle. Cette ville communique au Nil par le canal du prince des Fidèles, qui traverse la ville pendant l'espace de dix-neuf cents toises. On avait projeté de le rendre navigable, mais il eût fallu démolir trop de maisons. Les ingénieurs présentèrent le projet d'un canal prenant ses eaux à Boulac, et les conduisant à la place Ezbekiéh qui deviendrait un bassin et le port de commerce de cette capitale. Dans les hautes eaux, toutes les places du Caire sont des lacs. Les lumières des maisons qui se réfléchissent dans les eaux, le grand nombre de barques qui s'y promènent, la beauté des nuits d'août, de septembre et d'octobre, forment un spectacle intéressant.

Les rues sont extrêmement étroites. Les maisons sont élevées. L'architecture approche plus de l'indienne que de l'européenne. Toutes les fenêtres sont grillées. Les toits sont en terrasse. On s'y promène, on y dort et l'on s'y baigne. Les maisons des beys, celles des grands cheiks, sont belles et uniformes dans leur construction. Il y a aussi beaucoup de grands okels appartenant à toute une corporation de marchands qui y ont leurs magasins. Ces okels n'ont point de fenêtres sur la rue. Les marchands y occupent de très-petites loges de dix ou douze pieds de côté, où ils se tiennent accroupis toute la journée, ayant autour d'eux des échantillons des diverses marchandises qu'ils ont à vendre. Les bains de vapeur et les cafés sont nombreux. Les rues sont éclairées par des verres de couleurs. Les Orientaux en font un grand usage. Les illuminations et les feux d'artifice sont un objet de divertissement, et nécessaires pour solenniser les fêtes.

A une demi-lieue du Caire, dans le désert, est la ville des Morts. Cette ville a une quantité de mosquées, de maisons, de pavillons, de kiosques, formant une masse de bâtisses aussi considérable que la ville. Beaucoup de familles entretiennent la surveillance des lampes allumées dans ces tombeaux. Des

fontaines y ont été construites. Il est commun de voir en Égypte, sur des monticules de sable ou de décombres, une espèce de chapelle ou de rotonde blanche. C'est un santon ou tombeau de derviche. Il y a au Caire des églises cophtes, syriennes, grecques, des couvents cophtes, arméniens et catholiques.

Le Caire était naturellement la capitale de l'empire des Fatimites qui s'étendait sur la Syrie. Alexandrie serait la capitale des Français par la même raison qu'elle l'a été des rois grecs. D'Alexandrie à Toulon il n'y a que la mer à traverser. Alexandrie est susceptible d'être rendue très-forte. Ce doit être à la fois la capitale, le centre de la défense, la retraite, le port et le dépôt de toute domination europeenne.

Maître du Caire par la bataille des Pyramides, le Général s'occupa d'y organiser un gouvernement. Il comptait en faire la capitale de la nouvelle colonie. Il réunit les habitants les plus notables, cheiks, imams, mollahs, etc. Il en composa un divan, ou conseil municipal, chargé de l'administration intérieure. Il avait soin que rien ne blessât les coutumes et les mœurs des habitants. Il affectait un grand respect pour la personne et la religion du Prophète. Il laissait croire même qu'il pourrait un jour embrasser l'islamisme. Tous les imans et les mollahs s'étaient déjà déclarés pour lui. Ils voyaient avec joie cette conquête qui, en les délivrant des Mameloucks, leur rendait leur autorité. Quinze jours environ après son entrée au Caire, il voulut visiter les Pyramides. Il y alla accompagné de plusieurs muphtis et imams. Il a rendu compte de cette visite, et de l'entretien qu'il eut avec eux, dans une dépêche adressée au Directoire et insérée au *Moniteur* le 27 novembre 1798. Cette pièce, la plus curieuse peut-être de toutes celles qui seront contenues dans ce recueil, fait voir par quels moyens il avait réussi à s'emparer de l'esprit des habitants, et des ministres de la religion, qui étaient tout en Égypte.

Entrevue de Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef de l'armée d'Orient, et de plusieurs muphtis et imams, dans l'intérieur de la grande pyramide, dite pyramide de Chéops.

Ce jourd'hui, 25 thermidor de l'an 6 de la république française, une et indivisible, répondant au 28 de la lune de Mucharem,

l'an de l'hégire 1213, le Général en chef, accompagné de plusieurs officiers de l'état-major de l'armée et de plusieurs membres de l'Institut national, s'est transporté à la grande pyramide, dite de Chéaps, dans l'intérieur de laquelle il était attendu par plusieurs muphtis et imans, chargés de lui en montrer la construction intérieure. A neuf heures du matin, il est arrivé avec sa suite, sur la croupe des montagnes de Gizeh, au nord-ouest de Memphis. Après avoir visité les cinq pyramides inférieures, il s'est arrêté avec une attention particulière à la pyramide de Chéaps, dont les membres de l'Institut ont à l'instant déterminé, par des figures trigonométriques, la hauteur perpendiculaire.

Cette hauteur s'est trouvée être d'environ cent cinquante-cinq mètres (près de quatre cent soixante-cinq pieds), ce qui est près du double de celle des monuments les plus élevés de l'Europe [1].

Le général et sa suite, ayant pénétré dans l'intérieur de la pyramide, ont trouvé d'abord un canal de cent pieds de long et de trois pieds de large, qui les a conduits, par une pente rapide, vers les vallées qui servaient de tombeau au pharaon qui érigea ce monument. Un second canal fort dégradé, et remontant vers le sommet de la pyramide, les a menés successivement sur deux plates-formes, et, de là, à une galerie voûtée, de la longueur de cent dix-huit pieds, aboutissant au vestibule du tombeau. C'est une vallée voûtée, d'environ dix-sept pieds de long sur quinze de large, dans un des murs de laquelle on remarque la place d'une momie que l'on croit avoir été l'épouse du pharaon.

On voit dans cette vallée la trace des fouilles faites avec violence par les ordres d'un calife arabe, qui fit ouvrir la pyramide, et qui croyait que ces lieux recélaient un trésor. L'effet des mêmes tentatives se remarqua dans une seconde salle, perpen-

(1) Cette assertion n'est pas exacte. La flèche de Strasbourg, qui est le monument le plus élevé de l'Europe, a quatre cent vingt-huit pieds quatre pouces, ou à peu près cent trente-huit mètres de hauteur, y compris la croix. Saint-Pierre de Rome, au-dessus de la croix, a quatre cent vingt-un pieds d'élévation, ou à peu près cent trente-six mètres. On voit donc qu'il n'y a que dix-sept mètres de différence entre la pyramide de Chéaps et la flèche de Strasbourg.

diculaire à la première, et plus haute de cent pieds, où l'on croit qu'était le corps du pharaon.

Cette dernière salle, à laquelle le Général en chef est enfin parvenu, est à voûte plate, et longue de trente-deux pieds sur seize de large et dix-neuf de haut. On ignore ce que les Arabes spoliateurs découvrirent dans ce sanctuaire de la pyramide; le Général n'y a trouvé qu'une caisse de granit, d'environ huit pieds de long sur quatre d'épaisseur, qui renfermait sans doute la momie d'un pharaon. Il s'est assis sur le bloc de granit, a fait asseoir à ses côtés les muphtis et les imans, Suleiman, Ibrahim et Muhamed, et il a eu avec eux, en présence de sa suite, la conversation suivante.

Bonaparte. Dieu est grand et ses œuvres sont merveilleuses. Voici un grand ouvrage de main d'hommes! Quel était le but de celui qui fit construire cette pyramide?

Suleiman. C'était un puissant roi d'Égypte, dont on croit que le nom était Chéaps. Il voulait empêcher que des sacriléges ne vinssent troubler le repos de sa cendre.

B. Le grand Cyrus se fit enterrer en plein air, pour que son corps retournât aux éléments. Penses-tu qu'il ne fit pas mieux? le penses-tu?

S. (s'inclinant) : Gloire à Dieu, à qui toute gloire est due.

B. Honneur à Allah! Quel est le calife qui a fait ouvrir cette pyramide et troubler la cendre des morts?

Muhamed. On croit que c'est le commandeur des croyants Mahmoud, qui régnait il y a plusieurs siècles à Bagdad; d'autres disent le renommé Aaroun-Al-Raschid (Dieu lui fasse paix)! qui croyait y trouver des trésors : mais, quand on fut entré par ses ordres dans cette salle, la tradition porte qu'on n'y trouva que des momies, et sur le mur cette inscription en lettres d'or : *L'impie commettra l'iniquité sans fruit, mais non sans remords*.

B. Le pain dérobé par le méchant remplit sa bouche de gravier.

M. (s'inclinant) : C'est le propos de la sagesse.

B. Gloire à Allah. Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu; Mohamed est son prophète, et je suis de ses amis.

S. Salut de paix sur l'envoyé de Dieu. Salut aussi sur toi, invincible général, favori de Mohamed.

B. Muphti, je te remercie. Le divin Coran fait les délices de mon esprit et l'attention de mes yeux. J'aime le Prophète et je compte, avant qu'il soit peu, aller voir et honorer son tombeau dans la ville sacrée ; mais ma mission est auparavant d'exterminer les Mameloucks.

Ib. Que les anges de la victoire balayent la poussière sur ton chemin et te couvrent de leurs ailes. Le Mamelouck a mérité la mort.

B. Il a été frappé et livré aux anges noirs Moukir et Quakir; Dieu, de qui tout dépend, a ordonné que sa domination fût détruite.

S. Il étendit la main de la rapine sur les terres, les moissons, les chevaux de l'Égypte.

B. Et sur les esclaves les plus belles, très-saint muphti. Allah a desséché sa main. Si l'Égypte est sa ferme, qu'il montre le bail que Dieu lui a fait; mais Dieu est juste et miséricordieux pour le peuple.

Ib. O le plus vaillant entre les serviteurs d'Issa [1], Allah t'a fait suivre de l'ange exterminateur pour délivrer sa terre d'Égypte.

B. Cette terre était livrée à vingt-quatre oppresseurs rebelles au grand sultan notre allié (que Dieu l'entoure de gloire !), et à dix mille esclaves venus du Caucase et de la Géorgie. Adriel, ange de la mort, a soufflé sur eux ; nous sommes venus, et ils ont disparu.

M. Noble successeur de Scander [2], l'honneur à tes armes invincibles et à la foudre inattendue qui sort du milieu de tes guerriers à cheval [3].

B. Crois-tu que cette foudre soit une œuvre des enfants des hommes ? le crois-tu ? Allah l'a fait mettre en mes mains par le génie de la guerre.

Ib. Nous reconnaissons à tes œuvres Allah qui t'envoie. Serais-tu vainqueur si Allah ne l'avait permis ? Le Delta et tous les pays voisins retentissent de tes miracles.

B. Un char céleste montera par mes ordres jusqu'au séjour

[1] Jésus-Christ.

[2] Alexandre.

[3] L'artillerie volante, qui a beaucoup étonné les Mameloucks.

des nuées [1] et la foudre descendra vers la terre le long d'un fil de métal [2] dès que je l'aurai commandé.

S. Et le grand serpent sorti du pied de la colonne de Pompée, le jour de ton entrée triomphale à Scandérièh [3], et qui est resté desséché sur le socle de la colonne, n'est-ce pas encore un prodige opéré par ta main?

B. Lumière des fidèles, vous êtes destinés à voir encore de plus grandes merveilles, car les jours de la régénération sont venus.

Ib. La divine unité te regarde d'un œil de prédilection, adorateur d'Issa, et te rend le soutien des enfants du prophète.

B. Mohamed n'a-t-il pas dit : Tout homme qui adore Dieu et qui fait de bonnes œuvres, quelle que soit sa religion, sera sauvé?

Suleiman, Muhamed, Ibrahim (ensemble en s'inclinant) : Il l'a dit.

B. Et si j'ai tempéré par ordre d'en haut l'orgueil du vicaire d'Issa, en diminuant ses possessions terrestres pour lui amasser des trésors célestes, dites, n'était-ce pas pour rendre gloire à Dieu, dont la miséricorde est infinie?

M. (d'un air interdit) : Le muphti de Rome était riche et puissant; mais nous ne sommes que de pauvres muphtis.

B. Je le sais : soyez sans crainte; vous avez été pesés dans la balance de Baltazar, et vous avez été trouvés légers. Cette pyramide ne renfermait donc aucun trésor qui fût connu?

S. (ses mains sur l'estomac) : Aucun, seigneur; nous le jurons par la cité sainte de la Mecque.

B. Malheur, et trois fois malheur à ceux qui recherchent les richesses périssables, et qui convoitent l'or et l'argent, semblables à la boue!

S. Tu as épargné le vicaire d'Issa et tu l'as traité avec clémence et bonté.

B. C'est un vieillard que j'honore (que Dieu accomplisse ses

[1] Les aérostats inconnus en Égypte.
[2] Les phénomènes de l'électricité, les paratonnerres.
[3] Alexandrie.

désirs quand ils seront réglés par la raison et la vérité!); mais il a tort de condamner au feu éternel tous les Musulmans, et Allah défend à tous l'intolérance.

Ib. Gloire à Allah et à son prophète qui t'a envoyé au milieu de nous pour réchauffer la foi des faibles et rouvrir aux fidèles les portes du septième ciel.

B. Vous l'avez dit, très-zélés muphtis, soyez fidèles à Allah, le souverain maître des sept cieux merveilleux, à Mahomed, son vizir, qui parcourut tout ces cieux dans une nuit. Soyez amis des Francs, et Allah, Mohamed et les Francs vous récompenseront.

Ib. Que le Prophète lui-même te fasse asseoir à sa gauche le jour de la résurrection, après le troisième son de la trompette.

B. Que celui-là écoute, qui a des oreilles pour entendre. L'heure de la résurrection politique est arrivée pour tous les peuples qui gémissaient dans l'oppression. Muphtis, imans, mullahs, derviches, kalenders, instruisez le peuple d'Égypte. Encouragez-le à se joindre à nous pour achever d'anéantir les beys et les Mamelouks. Favorisez le commerce des Francs dans vos contrées, et leurs entreprises pour parvenir d'ici à l'ancien pays de Brama. Offrez-leur des entrepôts dans vos ports, et éloignez de vous les insulaires d'Albion, maudite entre les enfants d'Issa; telle est la volonté de Mohamed. Les trésors, l'industrie et l'amitié des Francs seront votre partage, en attendant que vous montiez au septième ciel, et qu'assis aux côtés des houris aux yeux noirs, toujours jeunes et toujours pucelles, vous vous reposiez à l'ombre du laba, dont les branches offriront d'elles-mêmes aux vrais Musulmans tout ce qu'ils pourront désirer.

S. (s'inclinant): Tu as parlé comme le plus docte des mullahs. Nous ajoutons foi à tes paroles, nous servirons ta cause, et Dieu nous entend.

B. Dieu est grand et ses œuvres sont merveilleuses! Salut de paix sur vous, très-saints muphtis!

Le Général est alors ressorti, avec sa suite, de la pyramide de Chéaps, et il est retourné au Caire, laissant les autres

membres de l'Institut national occupés à terminer leurs observations.

Le nom du Général remplissait toute l'Égypte. Son génie, ses victoires avaient frappé les peuples d'admiration et comme de stupeur. C'était l'envoyé d'Allah; on le révérait à l'égal d'un Dieu. Un iman avait composé en son honneur le cantique suivant, qui était chanté dans toutes les mosquées :

« Le grand Allah n'est plus irrité contre nous! Il a oublié nos fautes, assez punies par la longue oppression des Mamelouks! Chantons les miséricordes du grand Allah!

« Quel est celui qui a sauvé des dangers de la mer et de la fureur de ses ennemis le *Favori de la Victoire*? Quel est celui qui a conduit sains et saufs sur les rives du Nil les *braves de l'Occident*?

« C'est le grand Allah, le grand Allah, qui n'est plus irrité contre nous. Chantons les miséricordes du grand Allah!

« Les beys mamelouckes avaient mis leur confiance dans leurs chevaux : les beys mamelouckes avaient rangé leur infanterie en bataille.

« Mais le *Favori de la Victoire*, à la tête des *braves de l'Occident*, a détruit l'infanterie et les chevaux des Mamelouckes.

« De même que les vapeurs qui s'élèvent le matin du Nil sont dissipées par les rayons du soleil, de même l'armée des Mamelouckes a été dissipée par les *braves de l'Occident*, par ce que le grand Allah est actuellement irrité contre les Mamelouckes, parce que les *braves de l'Occident* sont la prunelle droite du grand Allah! »

La basse et la moyenne Égypte étaient à nous. On n'avait que peu d'efforts à faire pour se rendre maître du pays tout entier. La fortune avait secondé tous les desseins du Général. Il voyait déjà cette route des Indes ouverte devant lui, et sa pensée s'y élançait, lorsqu'un événement terrible vint tout à coup détruire ses espérances et rendre la position de l'armée aussi incertaine qu'elle était florissante et assurée. Le Général était à Belbeis, où il venait de détruire les restes de l'armée d'Ibrahim, l'un des principaux beys de l'Égypte. Un courrier envoyé

par Kleber, resté comme on sait à Alexandrie, arriva porteur d'une dépêche qui annonçait la perte de notre flotte à Alexandrie. Ce courrier avait marché pendant douze jours, ayant ordre de ne point s'arrêter jusqu'à ce qu'il eût rencontré le Général. Il l'avait atteint au milieu du désert; c'est là qu'il remit cette lettre. On a souvent reproché au Général ses idées superstitieuses sur la destinée et la fortune. Elles n'étaient que trop justifiées par cette catastrophe. Tout ce que la prudence humaine avait pu pour l'empêcher, il l'avait fait. Les ordres les plus précis avaient été donnés à l'amiral Brueys pour faire entrer les vaisseaux dans le port d'Alexandrie : là ils seraient à l'abri de toute attaque. Si on ne le pouvait pas, il fallait aller à Corfou, refuge non moins sûr, enfin à Toulon. L'entrée du port, il est vrai, était assez difficile à Alexandrie, et, dans le premier moment, on ne croyait pas que les gros vaisseaux pussent pénétrer. Mais le capitaine de frégate Barré, chargé de vérifier la passe, avait déclaré qu'elle serait praticable au moyen de certains travaux qui pouvaient être faits immédiatement. Son rapport avait été présenté à l'amiral Brueys, qui avait reconnu l'exactitude de ses conclusions. Tout était donc convenu, et le Général était parti pour le Caire, persuadé qu'au bout de trois jours la flotte serait en sûreté dans le vieux port d'Alexandrie. Quinze jours après l'amiral lui écrit qu'on a des nouvelles de l'escadre anglaise, qu'elle est dans ces parages, que sans doute elle n'osera pas affronter la flotte française, vu l'inégalité des forces, mais que si elle se présente, il la combattra.

« Le Général en chef extrêmement étonné, dit l'Empereur dans « ses mémoires, et fort mécontent de ces dispositions, dépêcha « sur-le-champ le capitaine Jullien, son aide de camp, avec ordre « de s'embarquer sur l'*Orient*, et de ne pas débarquer qu'il « n'eût vu toute l'escadre mouillée dans le port vieux. Il écri- « vit à l'amiral que, depuis vingt jours, il avait eu le temps de « s'assurer si son escadre pouvait ou non entrer dans le port « vieux. Pourquoi donc n'y était-il pas entré? ou pourquoi n'a- « vait-il pas, conformément à ses ordres, appareillé pour Corfou « ou pour Toulon? Qu'il lui réitérait l'ordre de ne point rester « dans cette mauvaise position et de lever l'ancre immédiate- « ment; qu'Aboukir était une rade foraine, puisque son aile « droite ne pouvait être protégée par la terre; que le raisonne- « ment qu'il faisait serait plausible s'il était attaqué par des

« forces égales ; mais les manœuvres de l'amiral anglais depuis « un mois indiquaient assez qu'il attendait un renfort de devant « Cadix, et qu'aussitôt que ces renforts l'auraient rejoint, il se « présenterait à Aboukir peut-être avec dix-huit, vingt ou vingt- « cinq vaisseaux ; qu'il fallait éviter toute bataille navale, et ne « mettre sa confiance que dans le port vieux d'Alexandrie. »

Cet ordre, qui ne faisait que reproduire les premières instructions du Général, ne devait point être exécuté. Le capitaine Jullien fut tué en route par les Arabes. Il ne serait arrivé d'ailleurs que le lendemain de la bataille. La fatalité avait tout conduit. Une sorte de vertige s'était emparé de l'amiral. Il était resté pendant vingt-cinq jours devant cette rade funeste, ne sachant s'il entrerait, s'il n'entrerait pas, frappé comme d'impuissance et laissant tout aller. On savait que l'ennemi était près, et cependant on se laissa surprendre comme si sa flotte était sortie tout à coup du milieu des mers pour envelopper la nôtre. On n'était préparé à rien, aucune disposition n'avait été prise. On ne put se rallier pendant le combat. On n'apercevait pas les signaux ou l'on n'y répondait pas. Une division de cinq vaisseaux, commandée par Villeneuve, ne prit aucune part à l'action. Elle y assista comme si les combattants lui eussent été étrangers, retenue et paralysée on ne sait par quelle puissance jalouse de nos succès. « Si le contre-amiral Villeneuve, « dit l'Empereur, eût appareillé avec sa droite, et fût tombé sur la ligne « anglaise avec les cinq vaisseaux et les deux frégates sous ses ordres, « la victoire était à nous. » C'est au moment où elle se déclara pour les Anglais, par l'explosion de l'*Orient*, que Villeneuve, « parut s'a- « percevoir, ajoute-il, qu'on se battait depuis dix-huit heures. Il coupa « les câbles et gagna le large : le destin avait prononcé! »

Si Brueys ne fit pas ce qu'on aurait dû attendre d'un chef, il fit pendant le combat ce qu'on devait attendre d'un homme de cœur. Il ne voulut pas survivre à sa défaite.

« Il déploya le plus grand courage, dit l'Empereur ; plusieurs « fois blessé, il refusa de descendre à l'ambulance. Il mourut « sur son banc de quart, et son dernier soupir fut un ordre de « combattre. »

Le Général comprit aussitôt les conséquences de cette défaite.

« En arrivant devant Alexandrie, écrivait-il dans une de ses dé-
« pêches, je demandais à la fortune qu'elle préservât mon esca-
« dre pour cinq jours ; elle m'en a accordé trente, et l'amiral
« n'a pas voulu mettre les vaisseaux en sûreté dans le port. Il
« ne lui fallait cependant que six heures pour cela. Une impla-
« cable fatalité poursuit notre marine. Ce grand événement aura
« des conséquences qui se feront sentir ici et loin d'ici. »

Il rend compte de ce revers dans la dépêche qu'on va lire.

Au Caire, le 2 fructidor an 6 (19 août 1798).

Au Directoire exécutif.

Le 18 thermidor, j'ordonnai à la division du général Reynier de se porter à Elkhankah pour soutenir le général de cavalerie Leclerc, qui se battait avec une nuée d'Arabes à cheval, et de paysans du pays qu'Ibrahim-Bey était parvenu à soulever. Il tua une cinquantaine de paysans, quelques Arabes, et prit position au village d'Elkhankah. Je fis partir également la division commandée par le général Lannes et celle du général Dugua.

Nous marchâmes à grandes journées sur la Syrie, poussant toujours devant nous Ibrahim-Bey et l'armée qu'il commandait.

Avant d'arriver à Belbeis, nous délivrâmes une partie de la caravane de la Mecque, que les Arabes avaient enlevée et conduisaient dans le désert, où ils étaient déjà enfoncés de deux lieues. Je l'ai fait conduire au Caire sous bonne escorte. Nous trouvâmes à Qouréyn une autre partie de la caravane, toute composée de marchands qui avaient été arrêtés d'abord par Ibrahim-Bey, ensuite relâchés et pillés par les Arabes. J'en fis réunir les débris et je la fis également conduire au Caire. Le pillage des Arabes a dû être considérable ; un seul négociant m'assura qu'il perdait en schalls et autres marchandises des Indes, pour deux cent mille écus. Le négociant avait avec lui, suivant l'usage du pays, toutes ses femmes. Je leur donnai à souper, et leur procurai les chameaux nécessaires pour leur voyage au Caire. Plusieurs paraissaient avoir une assez bonne tournure ; mais le

visage était couvert, selon l'usage du pays, usage auquel l'armée s'accoutume le plus difficilement.

Nous arrivâmes à Ssalehhyeh, qui est le dernier endroit habité de l'Égypte où il y ait de bonne eau. Là commence le désert qui sépare la Syrie de l'Égypte.

Ibrahim-Bey, avec son armée, ses trésors et ses femmes, venait de partir de Ssalehhyeh. Je le poursuivis avec le peu de cavalerie que j'avais. Nous vîmes défiler devant nous ses immenses bagages. Un parti d'Arabes de cent cinquante hommes, qui étaient avec eux, nous proposa de charger avec nous pour partager le butin. La nuit approchait, nos chevaux étaient éreintés, l'infanterie très-éloignée; nous leur enlevâmes les deux pièces de canon qu'ils avaient, et une cinquantaine de chameaux chargés de tentes et de différents effets. Les Mamelouks soutinrent la charge avec le plus grand courage. Le chef d'escadron d'Estrée, du septième régiment de hussards, a été mortellement blessé; mon aide de camp Sulkowski a été blessé de sept à huit coups de sabre et de plusieurs coups de feu. L'escadron monté du septième hussards et du vingt-deuxième chasseurs, ceux des troisième et quinzième dragons, se sont parfaitement conduits. Les Mamelouks sont extrêmement braves et formeraient un excellent corps de cavalerie légère; ils sont richement habillés, armés avec le plus grand soin, et montés sur des chevaux de la meilleure qualité. Chaque officier d'état-major, chaque hussard a soutenu un combat particulier. Lasalle, chef de brigade du vingt-deuxième, laissa tomber son sabre au milieu de la charge: il fut assez adroit et assez heureux pour mettre pied à terre et se retrouver à cheval pour se défendre et attaquer un des Mamelouks les plus intrépides. Le général Murat, le chef de bataillon, mon aide de camp Duroc, le citoyen Leturcq, le citoyen Colbert, l'adjudant Arrighi, engagés trop avant par leur ardeur dans le plus fort de la mêlée, ont couru les plus grands dangers.

Ibrahim-Bey traverse dans ce moment-ci le désert de Syrie; il a été blessé dans ce combat.

Je laissai à Salehieh la division du général Reynier et des officiers du génie, pour y construire une forteresse, et je par-

tis le 26 thermidor pour revenir au Caire. Je n'étais pas éloigné de deux lieues de Salehieh que l'aide de camp du général Kléber arriva et m'apporta la nouvelle de la bataille qu'avait soutenue notre escadre, le 14 thermidor. Les communications sont si difficiles qu'il avait mis onze jours pour venir.

Je vous envoie le rapport que m'en fait le contre-amiral Ganteaume. Je lui écris, par le même courrier, à Alexandrie, de vous en faire un plus détaillé.

Le 18 messidor, je suis parti d'Alexandrie. J'écrivis à l'amiral d'entrer, sous les vingt-quatre heures, dans le port d'Alexandrie, et, si son escadre ne pouvait pas y entrer, de décharger promptement toute l'artillerie et tous les effets appartenant à l'armée de terre, et de se rendre à Corfou.

L'amiral ne crut pas pouvoir achever le débarquement dans la position où il était, étant mouillé dans le port d'Alexandrie sur des rochers, et plusieurs vaisseaux ayant déjà perdu leurs ancres; il alla mouiller à Aboukir, qui offrait un bon mouillage. J'envoyai des officiers du génie et d'artillerie qui convinrent avec l'amiral que la terre ne pouvait lui donner aucune protection, et que, si les Anglais paraissaient pendant les deux ou trois jours où il fallait qu'il restât à Aboukir, soit pour décharger notre artillerie, soit pour sonder et marquer la passe d'Alexandrie, il n'y avait pas d'autre parti à prendre que de couper ses câbles, et il était urgent de séjourner le moins possible à Aboukir.

Je suis parti d'Alexandrie dans la ferme croyance que, sous trois jours, l'escadre serait entrée dans le port d'Alexandrie, ou aurait appareillé pour Corfou. Depuis le 18 messidor jusqu'au 6 thermidor, je n'ai reçu aucune nouvelle ni de Rosette, ni d'Alexandrie, ni de l'escadre. Une nuée d'Arabes, accourus de tous les points du désert, étaient constamment à cinq cents toises du camp. Le 9 thermidor, le bruit de nos victoires et différentes dispositions rouvrirent nos communications. Je reçus plusieurs lettres de l'amiral, où je vis avec étonnement qu'il se trouvait encore à Aboukir. Je lui écrivis sur-le-champ pour lui faire sentir qu'il ne devait pas perdre une heure à entrer a Alexandrie, ou à se rendre à Corfou.

L'amiral m'instruisit, par une lettre du 2 thermidor, que plusieurs vaisseaux anglais étaient venus le reconnaître, et qu'il se fortifiait pour attendre l'ennemi, embossé à Aboukir. Cette étrange résolution me remplit des plus vives alarmes. Mais déjà il n'était plus temps, car la lettre que l'amiral écrivait le 2 thermidor ne m'arriva que le 12. Je lui expédiai le citoyen Jullien, mon aide de camp, avec ordre de ne pas partir d'Aboukir qu'il n'eût vu l'escadre à la voile. Parti le 12 il n'aurait jamais pu arriver à temps. Cet aide de camp a été tué en chemin par un parti arabe qui a arrêté sa barque sur le Nil, et l'a égorgé avec son escorte.

Le 8 thermidor, l'amiral m'écrivit que les Anglais s'étaient éloignés, ce qu'il attribuait au défaut de vivres. Je reçus cette lettre par le même courrier, le 12.

Le 11, il m'écrivait qu'il venait enfin d'apprendre la victoire des Pyramides et la prise du Caire, et que l'on avait trouvé une passe pour entrer dans le port d'Alexandrie. Je reçus cette lettre le 18.

Le 14, au soir, les Anglais l'attaquèrent. Il m'expédia, au moment où il aperçut l'escadre anglaise, un officier pour me faire part de ses dispositions et de ses projets. Cet officier a péri en route.

Il me paraît que l'amiral Brueys n'a pas voulu se rendre à Corfou avant qu'il eût été certain de ne pouvoir entrer dans le port d'Alexandrie, et que l'armée, dont il n'avait pas de nouvelles depuis longtemps, fût dans une position à ne pas avoir besoin de retraite. Si, dans ce funeste événement, il a fait des fautes, il les a expiées par une mort glorieuse.

Les destins ont voulu, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, prouver que, s'ils nous accordent une grande prépondérance sur le continent, ils ont donné l'empire des mers à nos rivaux. Mais ce revers ne peut être attribué à l'inconstance de notre fortune : elle ne nous abandonne pas encore : loin de là, elle nous a servis dans toute cette opération au delà de tout ce qu'elle a jamais fait. Quand j'arrivai devant Alexandrie avec l'escadre, et que j'appris que les Anglais y étaient passés en forces supérieures quelques jours avant, malgré la tem-

pête affreuse qui régnait, au risque de me naufrager, je me jetai à terre. Je me souvins qu'à l'instant où les préparatifs du débarquement se faisaient, on signala dans l'éloignement, au vent, une voile de guerre : c'était *la Justice*. Je m'écriai : « Fortune, m'abandonneras-tu? Quoi, seulement cinq jours! » Je débarquai dans la journée; je marchai toute la nuit; j'attaquai Alexandrie à la pointe du jour avec trois mille hommes harassés, sans canons et presque point de cartouches; et, dans les cinq jours, j'étais maître de Rosette, de Damanhour, c'est-à-dire déjà établi en Égypte. Dans ces cinq jours, l'escadre devait se trouver à l'abri des forces des Anglais, quel que fût leur nombre. Bien loin de là, elle reste exposée pendant tout le reste de messidor. Elle reçoit de Rosette, dans les premiers jours de thermidor, un approvisionnement de riz pour deux mois. Les Anglais se laissent voir en nombre supérieur pendant dix jours dans ces parages. Le 11 thermidor, elle apprend la nouvelle de l'entière possession de l'Égypte et de notre entrée au Caire; et ce n'est que lorsque la fortune voit que toutes ses faveurs sont inutiles qu'elle abandonne notre flotte à son destin.

BONAPARTE.

Au Caire, le 2 fructidor an 6 (19 août 1798).

A la citoyenne Brueys.

Votre mari a été tué d'un coup de canon, en combattant à son bord. Il est mort sans souffrir, et de la mort la plus douce, la plus enviée par les militaires.

Je sens vivement votre douleur. Le moment qui nous sépare de l'objet que nous aimons est terrible; il nous isole de la terre; il fait éprouver au corps les convulsions de l'agonie. Les facultés de l'âme sont anéanties; elle ne conserve de relation avec l'univers qu'au travers d'un cauchemar qui altère tout. Les hommes paraissent plus froids, plus égoïstes qu'ils ne le sont réellement. L'on sent dans cette situation que si rien ne nous obligeait à la vie, il vaudrait beaucoup mieux mourir. Mais, lorsqu'après cette première pensée, l'on presse ses en-

fants sur son cœur, des larmes, des sentiments tendres, ranime nt la nature, et l'on vit pour ses enfants. Oui, madame, voyez dès ce premier moment qu'ils ouvrent votre cœur à la mélancolie. Vous pleurerez avec eux, vous élèverez leur enfance, vous cultiverez leur jeunesse; vous leur parlerez de leur père, de votre douleur, de la perte qu'eux et la République ont faite. Après avoir rattaché votre âme au monde par l'amour filial et l'amour maternel, appréciez pour quelque chose l'amitié et le vif intérêt que je prendrai toujours à la femme de mon ami. Persuadez-vous qu'il est des hommes, en petit nombre, qui méritent d'être l'espoir de la douleur, parce qu'ils sentent avec chaleur les peines de l'âme. BONAPARTE.

Ce coup avait consterné l'armée. Elle se voyait prisonnière dans sa conquête, abandonnée et perdue sur ce rivage barbare, sans espérance de revoir la patrie. Il fallait remonter le moral du soldat. C'est ce que fit le Général.

« Eh bien, dit-il, nous voilà dans l'obligation de faire de « grandes choses : nous les ferons; de fonder un grand empire : « nous le fonderons. Des mers, dont nous ne sommes pas maî- « tres, nous séparent de la patrie; mais aucune mer ne nous « sépare ni de l'Afrique ni de l'Asie. Nous sommes nombreux, « nous ne manquerons pas d'hommes pour recruter nos cadres. « Nous ne manquerons pas de munitions de guerre; nous en « avons beaucoup; au besoin Conté et Champy nous en fabri- « queront! »

Il écrivit en ce sens à Kléber, qui lui répondit: « Eh bien oui! faisons « de grandes choses. *Je prépare mes facultés !* »

Peu à peu le courage revint. On s'accoutuma à l'idée de rester en Égypte et de s'y établir. Les administrations s'organisèrent. C'est alors que le Général créa l'Institut d'Égypte. Cependant on n'oubliait pas la France. Il voulut célébrer l'anniversaire de la fondation de la République. Il adressa à cet effet une proclamation à l'armée.

Soldats!

Nous célébrons le premier jour de l'an VII de la République.

Il y a cinq ans, l'indépendance du peuple français était menacée ; mais vous prîtes Toulon : ce fut le présage de la ruine de vos ennemis.

Un an après, vous battiez les Autrichiens à Dégo.

L'année suivante, vous étiez sur le sommet des Alpes.

Vous luttiez contre Mantoue, il y a deux ans, et vous remportiez la célèbre victoire de Saint-Georges.

L'an passé, vous étiez aux sources de la Drave et de l'Isonzo, de retour de l'Allemagne.

Qui eût dit alors que vous seriez aujourd'hui sur les bords du Nil, au centre de l'ancien continent?

Depuis l'Anglais, célèbre dans les arts et le commerce, jusqu'au hideux et féroce Bédouin, vous fixez les regards du monde.

Soldats, votre destinée est belle, parce que vous êtes dignes de ce que vous avez fait et de l'opinion que l'on a de vous. Vous mourrez avec honneur, comme les braves dont les noms sont inscrits sur cette pyramide, ou vous retournerez dans votre patrie couverts de lauriers et de l'admiration de tous les peuples.

Depuis cinq mois que nous sommes éloignés de l'Europe, nous avons été l'objet perpétuel des sollicitudes de nos compatriotes. En ce jour, quarante millions de citoyens célèbrent l'ère des gouvernements représentatifs, quarante millions de citoyens pensent à vous : tous disent : C'est à leurs travaux, à leur sang, que nous devons la paix générale, le repos, la prospérité du commerce et les bienfaits de la liberté civile.

Au Caire, le 11 fructidor an 6 (28 août 1798).

Ordre du jour.

Le général en chef ordonne que le 1^er^ vendémiaire, époque de la fondation de la République, sera célébré, dans tous les différents points où se trouve l'armée, par une fête civique.

La garnison d'Alexandrie célébrera sa fête autour de la colonne de Pompée.

Les noms de tous les hommes de l'armée française qui ont été tués à la prise d'Alexandrie seront en conséquence gravés sur cette même colonne.

L'on plantera le pavillon tricolore au haut de la colonne.

L'aiguille de Cléopâtre sera illuminée.

L'on dressera au Caire, au milieu de la place d'Esbeckieh, une pyramide de sept faces dont chacune sera destinée à contenir les noms des hommes des cinq divisions qui sont morts à la conquête de l'Égypte;

La sixième sera pour la marine;

La septième pour l'état-major, la cavalerie, l'artillerie et le génie.

La partie de l'armée qui se trouvera au Caire s'y réunira à sept heures du matin, et, après différentes manœuvres et avoir chanté des couplets patriotiques, une députation de chaque bataillon partira pour aller planter au haut de la plus grande pyramide le drapeau tricolore.

La place d'Esbeckieh sera disposée de manière à ce que le soir, à quatre heures, il puisse y avoir course de chevaux autour de la place, et course à pied.

A ces courses seront admis ceux des habitants du pays qui voudront s'y présenter: il y aura des prix assignés pour le vainqueur.

Le soir, la pyramide sera toute illuminée: il y aura un feu d'artifice.

Les troupes qui sont dans la haute Égypte célébreront leur fête sur les ruines de Thèbes.

Le général du génie, le général d'artillerie et le commandant de la place du Caire se réuniront chez le général chef de l'état-major général pour se concerter et faire un programme plus détaillé de la fête, chacun en ce qui concerne son arme.

Le général en chef ordonne qu'il ne sera fait dans l'armée qu'un seul pain: toutes les rations, soit à l'état-major, soit aux administrations, seront de pain de munition.

Il sera fait un pain plus soigné pour les hôpitaux; mais il est défendu, sous quelque prétexte que ce soit, aux administrateurs et aux gardes-magasins, de donner de ce pain au général

en chef, ni à aucun général, ni au munitionnaire général. A la visite que l'officier de service fait tous les jours aux hôpitaux, le directeur fera connaître la quantité de pain d'hôpitaux qu'il aura reçue. Il lui est défendu, sous les peines les plus sévères, de donner de ce pain à tout autre.

Le général en chef est instruit que des employés et administrateurs s'embarquent sur les diligences du Caire à Rosette et Damiette, sans être munis d'ordres, ainsi qu'il a été ordonné. Le général en chef défend expressément de laisser embarquer aucun Français, soit à Boulac, soit au Vieux-Caire, ou dans tout autre endroit, s'il n'est muni d'un passeport, soit du général chef de l'état-major général, soit de l'ordonnateur en chef Sucy. Des postes seront placés de manière à s'assurer, soit au départ, soit à l'arrivée des bateaux, de l'exécution du présent ordre. Tous les Français trouvés sur des barques sans être munis de passe-ports ou d'ordres seront arrêtés.

Le conseil militaire de la division du général Bon a condamné à cinq années de fers le citoyen Vaultre, domestique du citoyen Thieriot, adjudant sous-lieutenant au vingt-deuxième de chasseurs à cheval, convaincu de vol.

BONAPARTE.

' Dans le même temps que le général écrivait à Mme Brueys, il adressait cette lettre au vice-amiral Thévenard, dont le fils avait été tué également à Aboukir.

Au Caire, le 18 fructidor an 6 (4 septembre 1798).

Au vice-amiral Thévenard.

Votre fils est mort d'un coup de canon sur son banc de quart : je remplis, citoyen général, un triste devoir en vous l'annonçant; mais il est mort sans souffrir et avec honneur. C'est la seule consolation qui puisse adoucir la douleur d'un père. Nous sommes tous dévoués à la mort : quelques jours de vie valent-ils le bonheur de mourir pour son pays? compensent-ils la douleur de se voir sur un lit environné de l'égoïsme

d'une nouvelle génération ? valent-ils les dégoûts, les souffrances d'une longue maladie? Heureux ceux qui meurent sur le champ de bataille! Ils vivent éternellement dans le souvenir de la postérité. Ils n'ont jamais inspiré la compassion ni la pitié que nous inspire la vieillesse caduque ou l'homme tourmenté par des maladies aiguës. Vous avez blanchi, citoyen général, dans la carrière des armes: vous regretterez un fils digne de vous et de la patrie. En accordant avec nous quelques larmes à sa mémoire, vous direz que sa mort glorieuse est digne d'envie.

Croyez à la part que je prends à votre douleur, et ne doutez pas de l'estime que j'ai pour vous. BONAPARTE.

Pendant qu'il s'établissait au Caire, le Général envoyait Desaix avec une division s'emparer de la haute Égypte.

« Le 25 août, dit-il [1], Desaix avec cinq mille hommes, dont six cents de cavalerie, trois cents d'artillerie ou de sapeurs, et quatre mille trois cents d'infanterie, une escadrille de huit bâtiments, demi-galères, avisos ou demi-chebecs, montés par des marins français, partit du Caire. C'était à la fois une opération militaire importante, et un voyage scientifique d'un grand intérêt. Pour la première fois depuis la chute de l'empire romain, une nation civilisée et cultivant les sciences et les arts allait visiter, mesurer, fouiller ces superbes ruines qui occupent depuis tant de siècles la curiosité du monde savant. Personne n'était plus propre à diriger une pareille opération que Desaix; personne ne le désirait avec plus d'ardeur. Jeune, la guerre était sa passion; insatiable de gloire, il connaissait toute celle qui était attachée à la conquête de ce berceau des arts et des sciences. Au seul nom de Thèbes, de Coptos, de Philæ, son cœur palpitait d'impatience. Les généraux Friant et Belliard, l'adjudant-commandant Donzelot, le colonel d'artillerie la Tournerie, étaient sous ses ordres. Le 21e léger, les 61e et 88e de ligne, excellents régiments qui s'étaient embarqués à Civita-Vecchia, étaient les plus nombreux de l'armée. Ils occupaient

[1] *Camp. d'Égypte et de Syrie.* Général Bertrand.

le même camp, au sud de Gizéh, depuis deux mois, et Desaix les avait employés à se préparer à cette campagne. La cavalerie était montée sur des chevaux arabes, aussi bons que ceux des Mameloucks, provenant des remontes et des prises, mais elle n'était pas nombreuse. Les remontes se faisaient avec difficulté, le pays était encore mal soumis. Des savants et des artistes désiraient suivre Desaix, ce qui aurait eu le double inconvénient d'exposer aux périls de la guerre des hommes précieux, et de porter du retard dans les opérations militaires. Denon seul eut la permission de suivre, comme volontaire, le quartier général de la division. »

Le Général rend compte de l'expédition de Desaix dans la haute Égypte.

Au Caire, le 26 vendémiaire an 7 (17 octobre 1798).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs, je vous fais passer le détail de quelques combats qui ont eu lieu à différentes époques et en différents lieux contre les Mameloucks, diverses tribus d'Arabes, et quelques villages révoltés.

COMBAT DE RÉMERYEH.

Le général de brigade Fugières, avec un bataillon de la dix-huitième demi-brigade, est arrivé à Menouf, dans le Delta, le 28 thermidor, pour se rendre à Mehalleh-el-Kébyr, capitale de la Gharbyéh. Le village de Rémeryeh lui refusa le passage. Après une heure de combat, il repoussa les ennemis dans le village, les investit, les força, en tua deux cents, et s'empara du village. Il perdit trois hommes, et eut quelques blessés. Le citoyen Chênet, sous-lieutenant de la dix-huitième, s'est distingué.

COMBAT DE DJÉMYLEH.

Le général Dugua envoya, le premier jour complémentaire, le général Damas, avec un bataillon de la soixante-quinzième, reconnaître le canal d'Achmoun, et soumettre les villages qui refusaient obéissance. Arrivé au village de Djémyleh, un parti d'Arabes, réuni aux fellahs ou habitants, attaqua nos troupes. Les dispositions furent bientôt faites, et les ennemis repoussés. Le chef de bataillon du génie Cazalès s'est spécialement distingué.

COMBAT DE MYT-QAMAR.

Les Arabes de Derneh occupaient le village de Doundeh. Environnés de tous côtés par l'inondation, ils se croyaient inexpugnables, et infestaient le Nil par leurs pirateries et leurs brigandages. Les généraux de brigade Murat et Lanusse eurent ordre d'y marcher, et arrivèrent le 7 vendémiaire. Les Arabes furent dispersés après une légère fusillade. Nos troupes les suivirent pendant cinq lieues, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Leurs troupeaux, chameaux et effets, sont tombés en notre pouvoir. Plus de deux cents de ces misérables ont été tués ou noyés. Le citoyen Niderwood, adjoint à l'état-major, s'est distingué dans ce combat.

Les Arabes sont à l'Égypte ce que les Barbets sont au comté de Nice; avec cette grande différence qu'au lieu de vivre dans les montagnes ils sont tous à cheval, et vivent au milieu des déserts. Ils pillent également les Turcs, les Égyptiens et les Européens. Leur férocité est égale à la vie misérable qu'ils mènent, exposés des jours entiers, dans des sables brûlants, à l'ardeur du soleil, sans eau pour s'abreuver. Ils sont sans pitié et sans foi. C'est le spectacle de l'homme sauvage le plus hideux qu'il soit possible de se figurer.

Le général Desaix est parti du Caire le 8 fructidor, pour se rendre dans la haute Égypte, avec une flottille de deux demi-galères et six avisos. Il a remonté le Nil, et est arrivé à Benéçouef le 14 fructidor. Il mit pied à terre, et se porta par une marche forcée à Behnéce, sur le canal de Joseph. Mourad-Bey

évacua à son approche. Le général Desaix prit quatorze barques chargées de bagages, de tentes, et quatre pièces de canon.

Il rejoignit le Nil le 21 fructidor, et arriva à Acyouth le 29 fructidor, se trouvant alors à plus de cent lieues du Caire, poussant devant lui la flottille des beys, qui se réfugia du côté de la cataracte.

Le cinquième jour complémentaire, il retourna à l'embouchure du canal de Joseph. Après une navigation difficile et pénible, il arriva le 12 vendémiaire à Behnéce.

Le 14 et le 15, il y eut diverses escarmouches qui préludèrent à la journée de Sédyman.

BATAILLE DE SÉDYMAN.

Le 16, à la pointe du jour, la division du général Desaix se mit en marche, et se trouva bientôt en présence de l'armée de Mourad-Bey, forte de cinq à six mille chevaux, la plus grande partie Arabes, et un corps d'infanterie qui gardait les retranchements de Sédyman, où il avait quatre pièces de canon.

Le général Desaix forma sa division, toute composée d'infanterie, en bataillons carrés qu'il fit éclairer par deux petits carrés de deux cents hommes chacun.

Les Mameloucks, après avoir longtemps hésité, se décidèrent, et chargèrent, avec d'horribles cris et la plus grande valeur, le petit peloton de droite que commandait le capitaine de la vingt-unième, Valette. Dans le même temps, ils chargèrent la queue du carré de la division, où était la quatre-vingt-huitième, bonne et intrépide demi-brigade.

Les ennemis sont reçus partout avec le même sang-froid. Les chasseurs de la vingt-unième ne tirèrent qu'à dix pas, et croisèrent leurs baïonnettes. Les braves de cette intrépide cavalerie vinrent mourir dans le rang, après avoir jeté masses et haches d'armes, fusils, pistolets, à la tête de nos gens. Quelques-uns, ayant eu leurs chevaux tués, se glissèrent le ventre contre terre pour passer sous les baïonnettes, et couper les jambes de nos soldats; tout fut inutile : ils durent fuir. Nos troupes s'avancèrent sur Sédyman, malgré quatre pièces de canon, dont le feu

était d'autant plus dangereux que notre ordre était profond; mais le pas de charge fut comme l'éclair, et les retranchements, les canons et les bagages nous restèrent.

Mourad-Bey a eu trois beys tués, deux blessés, et quatre cents hommes d'élite sur le champ de bataille; notre perte se monte à trente-six hommes tués et quatre-vingt-dix blessés.

Ici, comme à la bataille des Pyramides, les soldats ont fait un butin considérable. Pas un Mamelouck sur lequel on n'ait trouvé quatre ou cinq cents louis.

Le citoyen Conroux, chef de la soixante-unième, a été blessé; les citoyens Rapp, aide de camp du général Desaix, Valette, et Sacro, capitaines de la vingt-unième, Geoffroy, de la soixante-unième, Géromme, sergent de la quatre-vingt-huitième, se sont particulièrement distingués.

Le général Friant a soutenu dans cette journée la réputation qu'il avait acquise en Italie et en Allemagne.

Je vous demande le grade de général de brigade pour le citoyen Robin, chef de la vingt-unième demi-brigade. J'ai avancé les différents officiers et soldats qui se sont distingués; je vous en enverrai l'état par la première occasion.

BONAPARTE.

On nous saura gré de reproduire ici les dépêches adressées par le général Desaix au général Bonaparte, pour lui rendre compte de ses opérations. Elles sont du plus haut intérêt.

Au quartier général à Siout, le 20 thermidor an VII de la République (7 août 1799).

Le général DESAIX, commandant la haute Égypte, au général en chef BONAPARTE.

MON GÉNÉRAL,

Après avoir rassemblé tous les moyens que vous aviez mis à ma disposition pour achever vos conquêtes sur les Mamelouks,

les détruire ou les chasser entièrement de l'Égypte, je me mis en marche de Beni-Soueif le 26 frimaire (16 décembre) dernier, pour attaquer Mourad-Bey, qui se trouvait campé à deux journées de nous sur la rive gauche du canal de Joseph, et au bord du désert. Son avant-garde couvrait le pays et cherchait à y lever des contributions et des vivres : elle venait de prendre poste au village de Fechnéh. Nous l'en chassâmes le 27, et nous vînmes coucher à deux lieues plus loin.

Mais Mourad-Bey, qui avait été instruit de notre mouvement, leva son camp précipitamment la nuit, et prit la route de Siout, suivant toujours les déserts. Je le sus ; je me mis à sa poursuite ; mais il avait dix à douze heures d'avance sur nous, et nous ne pûmes jamais l'atteindre. Enfin, avec toute la célérité possible, nous passâmes Siout, et arrivâmes à Girgéh le 9 nivôse (29 décembre). Il n'en fut pas de même de notre flottille que des vents contraires avaient sans cesse retardée. Nous avions le plus grand besoin de tous les approvisionnements dont elle était chargée, et je fus forcé de l'attendre, quoiqu'elle arrivât vingt jours après nous.

Pendant cet intervalle les Mameloucks, qui avaient pris possession à Hou, distant de nous de trois journées, cherchaient à nous susciter des ennemis de tous les côtés. Déjà Mourad-Bey avait écrit aux chefs du pays d'Iambo et de Djeddah pour les inviter à passer la mer et venir se joindre à lui pour défendre la religion de Mahomet qu'un petit nombre d'infidèles voulaient détruire ; qu'avec leur secours, nous écraser tous serait l'affaire d'un moment. Des émissaires étaient en Nubie et amenaient des renforts. D'autres, les plus adroits, étaient près du vieil Hassan-Bey-Djeddaoui, à Esné, et devaient à tout prix le réconcilier avec Mourad et le décider à faire cause commune. D'autres enfin, mais plus pervers, étaient répandus dans le beau pays entre Girgéh et Siout, et devaient faire insurger les habitants sur nos derrières, attaquer et détruire notre flottille.

Dès le 12 je sus qu'un rassemblement considérable de cavaliers et de paysans à pied se formait près de Saouaki, à quelques lieues de moi. J'avais le désir de voir éclater promptement les projets des insurgés, afin d'avoir le temps d'en faire un vigou-

reux exemple et d'être le maître dans le pays. Je voulais d'ailleurs y lever l'argent dont j'avais besoin. En conséquence je donnai ordre au général Davoust de partir avec toute la cavalerie, et de marcher vivement sur ce rassemblement.

COMBAT DE SAOUAKI.

Le 14, notre cavalerie rencontra cette multitude d'hommes armés près du village de Saouaki. A l'instant le général Davoust fait former son corps de bataille par échelons, et ordonne à son avant-garde, composée des septième hussards et vingt-deuxième chasseurs, de fondre sur les ennemis. Ils ne purent soutenir ce choc et prirent la fuite. On les poursuivit longtemps: ils laissèrent huit cents morts sur le champ de bataille.

J'avais lieu de croire qu'une pareille punition produirait un grand effet dans le pays. Mais non : la cavalerie ne faisait que rentrer à Girgéh que j'eus avis qu'il se formait à quelques lieues de Siout un rassemblement beaucoup plus considérable que le premier, de paysans à pied, à cheval, venus même des provinces de Minièh, de Beni-Soueif et d'Ouarad (ci-devant les maîtres de l'Égypte supérieure).

Le retard de nos barques m'inquiétait fort; je n'en pouvais avoir aucune nouvelle sûre, et nos besoins augmentaient tous les jours. Je pris le parti de renvoyer le général Davoust à la tête de la cavalerie, en lui intimant l'ordre de sévir d'une manière terrible contre les rebelles, et de faire l'impossible pour nous amener la flottille.

COMBATS DE SOHEIDJE ET DE TAHTAH.

Le 19, le général Davoust se porta sur Tahtah. Près du village, on lui rend compte qu'un gros corps de cavalerie ennemie charge en queue l'escadron du 20e régiment de dragons, qui fait l'arrière-garde. Aussitôt il forme son corps de troupes, et se précipite sur les ennemis qu'il taille en pièces : mille sont restés morts sur la place. Tout en poursuivant les ennemis, le général Davoust se porte sur le Nil, et aperçoit notre flottille à la hau-

teur de Siout. Le vent devint un peu favorable : elle fait route, et, le 29 nivôse, elle arrive à Girgéh, où notre cavalerie l'avait devancée.

Depuis quelques jours, les rapports des espions annonçaient que mille chérifs, habitants du pays d'Iambo et de Djeddah, avaient passé la mer Rouge, et étaient débarqués à Cosseir, sous les ordres d'un chef des Arabes d'Iambo; qu'ils s'étaient portés à Kénéh, d'où ils étaient venus se réunir à Mourad-Bey; que déjà Hassan-Bey-Djeddaoui et Osman-Bey-Hassan, à la tête de deux cent cinquante Mamelouks, étaient arrivés à Hou; que des Nubiens et des Maugrabins campaient sous les murs de ce village; deux à trois mille Arabes font nombre parmi les combattants; enfin des écrits séditieux ont été répandus avec profusion, et toute l'Égypte supérieure, depuis les Cataractes jusqu'à Girgéh, est en insurrection, et les habitants sont en armes.

Mourad-Bey, plein d'espoir, à la tête d'une armée aussi formidable, se mit en marche pour venir nous attaquer : son avant-garde, commandée par Osman-Bey-Bardici, couche le 2 dans le désert, à la hauteur de Samhoud.

Après avoir pris sur nos barques tout ce qui nous était le plus urgent, nous partîmes de Girgéh le 2, pour aller à la rencontre des ennemis; notre flottille nous suivait; nous vînmes coucher à El-Masarah.

AFFAIRE DE SAMHOUD.

Le 3 pluviôse (22 janvier 1799), à la pointe du jour, le 7e régiment de hussards, commandé par le chef de brigade Duplessis, qui faisait l'avant-garde, rencontre celle des ennemis sous les murs de Samhoud; aussitôt l'on se charge de part et d'autre. Les deux armées continuent leur marche, et dans peu elles sont en présence.

Alors je partageai mon infanterie en deux carrés égaux, et je plaçai ma cavalerie dans l'intervalle, formant elle-même un carré protégé et flanqué par le feu des deux autres. Le général Friant commandait le carré de droite; le général Belliard, celui de gauche, et le général Davoust, la cavalerie.

A peine avions-nous pris cette position, que de toutes parts nous vîmes venir les ennemis : la cavalerie nous cerna à l'instant. Une colonne d'infanterie, composée en partie des Arabes d'Iambo, commandée par des chérifs et les chefs de ce pays, se jeta dans un grand canal sur notre flanc gauche, et commençait à nous inquiéter par son feu. J'ordonnai à mes aides de camp Savary et Rapp de se mettre à la tête d'un escadron du 7e de hussards, et de charger l'ennemi en flanc, pendant que le citoyen Clément, mon aide de camp, capitaine commandant les carabiniers de la 21e légère, formée en colonnes serrées dans le canal, enfoncerait celle des ennemis. Mes ordres furent parfaitement exécutés ; l'ennemi fut culbuté, et prit la fuite, laissant une quinzaine de morts sur la place et emmenant beaucoup de blessés. Mon aide de camp Rapp, le citoyen Duvernois, capitaine de hussards, et quelques hussards, furent blessés. Un carabinier fut tué d'un coup de poignard, après avoir enlevé des drapeaux de la Mecque. Cette action nous rendit maîtres du village de Samhoud.

Cependant les innombrables colonnes ennemies s'approchaient, et se disposaient à nous attaquer : des cris horribles se faisaient entendre. Déjà la colonne des Arabes d'Iambo est reformée ; elle attaque, et va pénétrer dans Samhoud ; mais les intrépides carabiniers de la 21e font un feu si vif, et leur bravoure est si grande, que l'ennemi est forcé de se retirer avec une perte considérable.

Dans ce moment, les Mameloucks veulent fournir une charge sur le carré du général Friant, tandis que plusieurs colonnes d'infanterie se portent sur celui du général Belliard. Alors commença un feu d'artillerie et de mousqueterie si terrible, que les ennemis sont dispersés en un instant, et obligés de rétrograder, laissant le terrain couvert de morts. Aussitôt j'ordonnai au général Davoust de charger le corps de Mameloucks, où commandaient les beys Mourad et Hassan, qui faisaient mine de vouloir tenir bon. Je n'ai jamais rien vu de beau et d'imposant comme cette charge impétueuse de notre cavalerie. Malheureusement les ennemis ne l'attendirent pas, et la fuite précipitée de Mourad fut le signal de la retraite générale. Nous poursuivîmes l'ennemi

pendant quatre heures, l'épée dans les reins. Enfin nous fûmes obligés de nous arrêter à Farchout, où nous trouvâmes beaucoup de Mameloucks morts et mourant de leurs blessures.

Dans cette journée, les ennemis ont eu plus de deux cent cinquante tués et beaucoup de blessés; les Arabes d'Iambo ont eu cent morts au moins : nous avons eu quatre hommes tués et quelques blessés.

Je ne puis trop vous faire l'éloge des officiers et soldats sous mes ordres, surtout de notre artillerie légère, qui, dans cette journée, comme dans toutes, s'est conduite avec la bravoure et le sang-froid que vous lui connaissez, et qui l'ont tant de fois distinguée. A cette bataille, ainsi qu'à celle de Sédiman, elle était commandée par le chef de brigade la Tournerie, officier du plus grand mérite, et singulièrement recommandable par son activité et ses talents militaires.

Le 4, à une heure du matin, nous continuâmes à poursuivre les ennemis. Nous arrivâmes dans un village où nous trouvâmes une soixantaine d'Arabes d'Iambo, qui furent taillés en pièces. Une grande partie de cette infanterie étrangère avait repassé le fleuve, et fuyait à toutes jambes; beaucoup se dispersèrent dans le pays.

Le 9, nous arrivâmes à Esné, où je laissai le général Friant et sa brigade, et, le 10, nous partîmes pour Syène, où nous arrivâmes le 13, après avoir essuyé des fatigues excessives, en traversant les déserts, chassant toujours les ennemis devant nous.

Ainsi poursuivis sans relâche, et presque sans ressource aucune, les beys Mourad, Hassan, Soliman, et huit autres beys, dont les Mameloucks, étaient exténués de fatigues et dans l'impossibilité de se battre, ayant eu beaucoup de déserteurs, perdu beaucoup de chevaux, et une grande partie de leurs équipages, prirent la cruelle résolution de se jeter dans l'affreux pays de Bribe, au-dessus des Cataractes, et à quatre grandes journées de Syène.

Le 14, nous fîmes un détachement vers l'île de Philæ en Éthiopie, où nous prîmes beaucoup d'effets et plus de cinquante barques que les Mamelouks y avaient conduites avec des peines

infinies, et que la célérité de notre marche les força d'abandonner. Il ne se trouva pas de barques près de Philæ; nous ne pûmes pas y entrer : je laissai au général Belliard le soin de s'en emparer.

En traversant l'Égypte supérieure, nous avons trouvé une quantité immense de monuments antiques de la plus grande beauté. Les restes de Thèbes et du temple de Dendérah, surtout, sont des chefs-d'œuvre des connaissances humaines, et sont dignes de l'admiration du monde entier

Je laissai à Syène le général Belliard et la 21e légère; je partis pour Esné le 16, et j'y arrivai le 21 avec la cavalerie que j'avais divisée en deux corps sur les deux rives du Nil; l'adjudant général Rabasse commandait celui de la rive droite.

Cependant Osman-Bey-Hassan n'avait pas suivi Mourad à Syène. Arrivé près de Raba'în, il y avait passé le Nil avec deux cent cinquante Mameloucks environ, et vivait sur la rive droite dans des villages de sa domination. Lorsqu'il apprit mon retour de Syène, il s'enfonça dans les déserts. Ma cavalerie était harrassée; je me contentai de détruire ses ressources; et je me rendis promptement à Esné.

Pendant mon absence, le général Friant avait eu avis que les débris des Arabes d'Iambo se ralliaient dans les environs de Kéneh, sur la route de Cosseir; et, dès le 18, il avait formé une colonne mobile, composée de la 61e des grenadiers, de la 88e, et une pièce de canon, sous les ordres du chef de brigade Conroux, qui dans peu arriva à Kéneh, petite ville fort importante en raison de son grand commerce avec les habitants des rives de la mer Rouge.

J'étais arrivé à Esné : mes rapports m'annonçaient que le chef des Arabes d'Iambo se tenait caché dans les déserts jusqu'à l'arrivée d'un second convoi qu'il attendait. Je pris le parti d'envoyer vers Kéneh le général Friant avec le reste de sa brigade, le chargeant de lever les contributions en argent et en chevaux jusqu'à Girgéh, sitôt qu'il serait sûr des habitants de cette partie de la rive droite, fort difficiles à gouverner.

D'autres rapports m'assuraient que Osman-Bey-Hassan était revenu sur les bords du fleuve, et continuait d'y faire vivre sa

troupe. Je ne voulais pas lui permettre de séjourner si près de moi. En conséquence, je fis marcher contre lui le général Davoust avec le 22e de chasseurs et le 15e de dragons; le premier, commandé par le chef de brigade Lasalle, et le second, par le chef d'escadron Fontette (le chef de brigade Pinon était resté malade à Esné).

COMBAT DE THÈBES.

Le 24, à la pointe du jour, le général Davoust apprend que Osman-Bey-Hassan est sur le bord du Nil, et que ses chameaux font de l'eau; il ordonne que l'on presse la marche. En effet, dans peu les éclaireurs le préviennent que l'on voit les chameaux qui rentrent dans le désert, que les ennemis sont au pied de la montagne et paraissent protéger leur convoi. Le général Davoust forme sa cavalerie sur deux lignes, et marche vivement aux Mameloucks, qui d'abord ont l'air de se retirer, puis font volte-face et fournissent une charge extrêmement vigoureuse sous le feu terrible du 15e de dragons. Plusieurs Mamelouck tombent morts; le chef d'escadron Fontette est tué d'un coup de sabre; Osman-Bey a son cheval tué, et est lui-même dangereusement blessé. Alors le 22e de chasseurs se précipite sur les ennemis; nos troupes sont pêle-mêle avec eux : le carnage devient affreux; mais, malgré la supériorité des armes et du nombre, les Mamelouck sont forcés d'abandonner le champ de bataille, y laissant beaucoup des leurs, dont plusieurs kachefs. Ils se retirent promptement vers leurs chameaux, qui, pendant le combat, avaient continué leur route dans le désert.

Le général Davoust couvre d'éloges ces deux régiments de cavalerie, qui ont reçu et fourni la charge avec une bravoure et un courage à toute épreuve. Il parle avec le plus grand intérêt du chef de brigade Lasalle, qui, après avoir tué bon nombre d'ennemis, eut son sabre cassé à la monture, et eut le bonheur de se retirer sans être blessé, et du citoyen Montéléger son aide de camp, qui, ayant été blessé, et ayant eu son cheval tué dans le plus fort du combat, eut la présence d'esprit de se saisir du cheval d'un Mamelouck tué, et de sortir de la mêlée. Nous

avons eu dans cette vive affaire vingt-cinq tués et quarante blessés; la perte des ennemis passe la nôtre de beaucoup.

Osman-Bey se retire dans l'intérieur des déserts, sur le chemin de Cosseir, à une citerne nommée la Guitta. Mais on croyait que, ne pouvant y vivre que fort difficilement, il reviendrait vers Redecièh, et passerait peut-être sur la rive gauche dans un village qui lui appartenait près d'Edfou. En conséquence j'envoyai dans ce dernier endroit un détachement de cent soixante hommes de la 21e légère, commandée par mon aide de camp Clément.

Le 26, le général Davoust revient à Esné, et le 27 je pars de cette ville, y laissant une garnison de deux cents hommes des 61e et 88e, sous les ordres du citoyen Binot, aide de camp du général Friant, qui, avec ces mêmes troupes, avait conduit un fort convoi de subsistance à Syène.

Je venais de me mettre en route pour Kous, lorsque je reçois des nouvelles du chef de brigade Conroux.

COMBAT DE KÉNÉH.

Ainsi que je vous l'ai mandé, mon général, après la bataille de Samhoud, une grande partie des Arabes d'Iambo avait repassé le Nil, et était venue se cacher dans les environs de Kénéh; ils manquaient de moyens nécessaires pour retourner à Cosseir. Les habitants leur fournissaient peu de vivres; leur chef crut qu'il fallait se faire des ressources pour gagner le temps de l'arrivée de son deuxième convoi; il forma donc le projet d'enlever Kénéh.

Or, le 24, à onze heures du soir, tous les postes avancés de la 61e sont attaqués en même temps par huit cents Arabes d'Iambo, qui avaient entraîné avec eux beaucoup de paysans. Aussitôt les troupes sont sous les armes, marchent à l'ennemi, et le culbutent partout. Le chef de brigade Conroux, jeune officier plein d'intelligence, d'activité, et doué de beaucoup de talents militaires, se portant d'un point à l'autre de la ligne de bataille, reçut sur la tête un coup de pique qui l'étendit par terre. Ses grenadiers se précipitent à sa défense, et l'emportent sans connaissance; ils jurent tous de le venger. La vive défense

de nos troupes avait forcé les ennemis à se retirer ; il était nuit profonde, et l'on voulait attendre le lever de la lune pour les poursuivre. Le chef de bataillon Dorsenne, qui commandait la place, veillait avec grand soin à sa défense, en attendant impatiemment le moment de continuer la destruction des ennemis. A peine les mesures sont-elles prises, que l'ennemi revient en foule, en poussant des cris épouvantables. Cette fois, ils n'en furent pas quittes comme la première. Ils furent reçus de même par une fusillade extrêmement vive ; mais on ordonna la charge, et ils furent mis dans une déroute complète ; on les poursuivit pendant des heures entières. En fuyant, deux à trois cents de ces fanatiques se jettent dans un enclos de palmiers : malgré les feux de demi-bataillon que leur fait faire le citoyen Dorsenne, ils s'acharnent à s'y défendre ; ils y sont tous mis à mort.

Le chef de brigade Conroux pense que les Arabes d'Iambo ont eu plus de trois cents tués dans cette affaire où beaucoup de paysans ont péri. De son côté, il n'a eu que trois blessés, du nombre desquels se trouve le chef de bataillon Dorsenne, dont il rend le compte le plus avantageux. Toute sa troupe, les grenadiers de la 88^{e} surtout, et les siens, ont donné les preuves de la plus grande bravoure.

Quelques heures après ce combat, le général Friant arriva à Kéneh, ainsi que le 7^{e} de hussards.

Le 29, j'arrivai à Kous avec les 14^{e} et 18^{e} régiments de dragons. J'avais détaché à quelques lieues de moi les 15^{e} et 20^{e}, sous les ordres du chef de brigade Pinon, à Salamyéh, point extrêmement important, et un débouché de la Guitta. J'ordonnai que l'on s'occupât partout de la levée des chevaux, et de la perception de l'impôt en argent, dont nous avions le plus grand besoin.

Depuis le combat de Kéneh, on savait que les Arabes d'Iambo s'étaient retirés dans les déserts à la hauteur d'Aboumanah ; que leur chérif Hassan, fanatique des plus exaltés, et entreprenant, entretenait les siens de l'espoir de nous détruire sitôt que les renforts seraient arrivés ; qu'en attendant il mettait tout en œuvre pour soulever contre nous les vrais croyants de la rive droite ; qu'à sa voix tous sont en mouvement et courent

aux armes. Déjà une grande quantité d'Arabes sont arrivés à Aboumanah; des Mameloucks épars et sans asile s'y rendent aussi. L'orage grossit. Les belliqueux habitants de la rive droite ne connaissent pas encore la puissance de nos armes : le général Friant est chargé de leur donner une preuve de notre supériorité, même sur les envoyés du grand chérif de la Mecque, le premier homme après Mahomet.

COMBAT D'ABOUMANAH.

Le 29 pluviôse (17 février), le général Friant arrive près d'Aboumanah : il le trouve plein de gens armés; les Arabes d'Iambo sont en bataille en avant, et plus de trois cents cavaliers de toutes les couleurs flanquent la droite du village. De suite ce général fait former son corps de bataille; ses grenadiers le sont déjà en colonne d'attaque commandée par le chef de brigade Conroux. Après avoir reçu plusieurs coups de canon, et à l'approche des grenadiers, la cavalerie et les paysans prennent la fuite; mais les Arabes d'Iambo tiennent bon. Alors le général Friant forme deux colonnes pour tourner le village et leur enlever leur retraite. Ils ne peuvent résister au choc terrible des grenadiers; ils se jettent dans le village, où ils sont assaillis et mis en pièces. Cependant une autre colonne, commandée par le citoyen Silly, chef de brigade commandant la 88e, poursuivait les fuyards. Nos soldats y mirent tant d'acharnement, qu'ils s'enfoncèrent à cinq heures dans les déserts, et arrivèrent ainsi sur le camp des Arabes d'Iambo. Fort heureusement ils y trouvèrent, avec beaucoup d'effets de toute espèce, *de l'eau et du pain*. Le général Friant ne voyait point revenir cette colonne; son inquiétude était extrême et augmentait à chaque instant. Il pensait que, si elle ne se perdait pas dans les immenses plaines de déserts où elle s'était jetée, au moins perdrions-nous beaucoup de soldats que la faim et surtout la soif auraient accablés. Mais quelle fut sa surprise de voir revenir nos soldats chargés de butin, et frais et dispos! Un Arabe, que l'on avait fait prisonnier en entrant dans le désert, avait conduit la colonne au camp ennemi.

Les Arabes d'Iambo ont perdu dans cette journée quatre cents morts, et ont eu beaucoup de blessés. Une grande quantité de paysans furent tués dans les déserts. Nous avons eu quelques blessés. Le général Friant est on ne peut plus satisfait de la conduite de ses braves troupes. Il se loue beaucoup des chefs de brigade Conroux et Silly, ainsi que le citoyen Petit, capitaine, remplissant près de lui les fonctions d'aide de camp. Ce général m'a envoyé une note d'avancement pour plusieurs officiers et sous-officiers qui s'y sont distingués; je vous la ferai passer, en vous priant de vouloir bien y faire droit.

Après le combat d'Aboumanah, le général Friant continue sa route vers Girgéh, où il arrive le 3 ventôse (21 février). Il y laisse un bataillon de la 88e, sous les ordres du citoyen Morand, chef de brigade à la suite de ce corps, et, deux jours après, il se porte à Farchoût, d'où il renvoie les deux bataillons de la 61e à Kénéh.

Dans cet intervalle, le général Belliard m'écrivit qu'ayant appris que Mourad-Bey avait fait un mouvement pour se rapprocher de Syène, il avait marché à lui, et l'avait forcé de rentrer dans le mauvais pays de Bribe. Quelques jours après, ce général me mandait que plusieurs kachefs et une centaine de Mamelouckes s'étaient jetés dans les déserts de la rive droite pour éviter Syène, et allaient rejoindre Osman-Bey-Hassan à la Guitta. Le détachement que j'avais à Edfou les vit: vainement il se mit à leur poursuite. Ce détachement rentra à Esné quelques jours après, pour remplacer la garnison qui devait courir le pays.

D'autres avis m'instruisaient que Mohamed-Elfi-Bey, séparé de l'armée ennemie par l'effet de notre charge de cavalerie, le jour de la bataille de Samhoud, après avoir passé quelque temps dans les oasis au-dessus d'Akhmym, avait passé le Nil, et était à Siout, où il levait de l'argent et des chevaux; que les tribus arabes de Koraïm et Bénouafi l'aidaient dans ses projets, et étaient à ses ordres.

COMBAT D'ESNÉ.

Enfin, je reçus avis que, parvenus à cacher leur marche au général Belliard, et avec une rapidité excessive, les beys Mourad, Hassan, et plusieurs autres beys, à la tête de sept à huit cents chevaux et beaucoup de Nubiens, avaient paru devant Esné, le 7, à la pointe du jour; que mon aide de camp Clément, à la tête de son détachement de cent soixante hommes de la 21e, était sorti d'Esné, et avait présenté la bataille à cet immense rassemblement, qui avait été intimidé par l'audacieuse valeur de nos troupes; qu'il les avait harcelés pendant une heure; que les ennemis avaient préféré la fuite au combat, et avaient forcé de marche sur Erment.

Tous ces rapports réunis, et le bruit général du pays, me firent penser que le point de ralliement des ennemis était Siout. En conséquence, je rassemble mes troupes; j'ordonne au général Belliard, qui était descendu de Syène à la suite des Mamelouks, de laisser une garnison de quatre cents hommes à Esné, et de continuer à descendre, en observant bien les mouvements des Arabes d'Iambo, et s'ils ne recevaient pas de renforts; enfin de les combattre partout où ils seraient.

Le 12, je passai le Nil et me portai sur Farchout, où j'arrivai le 13, laissant un peu derrière moi la djerme armée *l'Italie*, et plusieurs barques chargées de munitions et de beaucoup d'objets d'artillerie. *L'Italie* portait des blessés, quelques malades, les munitions de la 61e demi-brigade, et quelques hommes armés. Je marchai rapidement sur Siout, pour ne pas donner le temps à Mourad-Bey de se réunir à Elfi-Bey, et les combattre si déjà ils l'étaient. Chemin faisant, j'appris, près de Girgéh, qu'à leur passage les troupes de Mourad-Bey étaient parvenues à faire soulever un nombre infini de paysans, toujours prêts à nous combattre lorsque nous faisons un mouvement pour descendre; qu'ils sont commandés par des principaux cheiks du pays, entre autres par un Mamelouck brave et vigoureux, et qu'ils sont à quelques lieues de nous.

COMBAT DE SAOUAMAH.

Aussitôt que nous aperçûmes les ennemis, le général Friant forma trois gros corps de troupes pour les envelopper et les empêcher de gagner le désert. Cette manœuvre réussit fort bien; dans un instant, mille de ces rebelles sont tués et noyés : le reste eut toutes les peines du monde à s'échapper, et ne fit sa retraite qu'à travers des milliers de coups de fusil.

Nous ne perdîmes personne : on prit cinquante chevaux que leurs maîtres avaient abandonnés pour se jeter à la nage.

En forçant de marche le lendemain de cette affaire, nous approchâmes si près des Mamelouck, que Mourad-Bey se décida à faire route vers El-Ouahh (oasis) Hou, n'emmenant que cent cinquante hommes avec lui; les autres s'enfoncèrent un peu plus dans le désert et firent route vers Siout, où j'arrivai peu de temps après eux.

A mon approche, Elfi-Bey avait repassé le fleuve, et était retourné dans la petite oasis d'Akhmym. Quelques kachefs et Mamelouck de Mourad-Bey l'y suivirent, ainsi que Osman-Bey-Cherkaoui; les autres se jetèrent dans les déserts au-dessus de Beni-Adin, où ils mouraient de faim. Beaucoup désertèrent et vinrent à Siout; d'autres préférèrent se cacher dans les villages, où, pour vivre, ils vendirent leurs armes. Ils nous sont tous venus depuis.

Cependant le chérif Hassan avait reçu un second convoi qui le renforçait de quinze cents hommes; les débris du premier le rejoignent. A peine sont-ils réunis, qu'il apprend que je laissais des barques en arrière; qu'un vent du nord extrêmement fort les empêche de descendre, et qu'avec des peines infinies elles n'ont pu venir qu'à la hauteur du village de Benout, dont il n'est qu'à une lieue et demie. De suite, il en prévient Osman-Bey-Hassan à la Guitta, se met en marche, et arrive sur le Nil. Aussitôt nos barques sont attaquées par une forte fusillade. *L'Italie,* répond par une canonnade terrible, et cent Arabes d'Iambo restent morts. Les ennemis viennent à bout de s'emparer de nos petites barques, mettent à terre les munitions de

guerre et les objets d'artillerie dont ils jugent avoir besoin, les remplissent de monde, et courent à l'abordage sur *l'Italie*. Alors le commandant de cette djerme, le courageux Morandy, redouble ses décharges à mitraille; mais ayant déjà beaucoup de blessés à son bord, et voyant beaucoup de paysans qui vont l'attaquer de la rive gauche, il croit trouver son salut dans la fuite. Il met à la voile: il avait peu de monde pour servir ses manœuvres; le vent était très-fort; sa djerme s'échoue. Alors les ennemis abordent de tous côtés. L'intrépide Morandy a refusé de se rendre : il n'a plus d'espoir; il met le feu aux poudres de son bâtiment et se jette à la nage; dans le moment, il est assailli par une grêle de balles et de pierres, et expire dans les tourments. Tous les malheureux Français qui échappèrent aux flammes de *l'Italie* furent massacrés par les fanatiques et cruels Arabes d'Iambo. Cet avantage avait doublé l'espoir du chérif; déjà il avait annoncé notre destruction comme certaine, et qu'il y avait un petit corps d'infidèles près de lui, qu'il allait l'écraser.

Le général Belliard était d'un avis contraire : sitôt qu'il sut l'événement de nos barques, et que les Arabes d'Iambo étaient à Benout, il passe le Nil à El-Kamoulé.

COMBAT DE COPTOS (QÉFTH). ASSAUT DU VILLAGE ET DE LA MAISON FORTIFIÉE DE BENOUT.

Le 18 matin, le général Belliard arrive près de l'ancienne Coptos : à l'instant il aperçoit déboucher, tambour battant et drapeaux déployés, trois colonnes nombreuses d'infanterie, et plus de trois à quatre cents Mamelouckes, dont le nombre venait d'augmenter par l'arrivée de Hassan-Bey Djeddaoui, qui avait passé le Nil à Edfou.

Le général fait former son carré (il n'avait qu'une pièce de canon de trois). Une des colonnes ennemies, la plus considérable, composée d'Arabes d'Iambo, s'approche : l'audace est peinte dans sa marche. A la vue de nos tirailleurs, le fanatique Hassan entre dans une sainte fureur, et ordonne à cent de

ses plus braves de se jeter dessus, et de les égorger. Au lieu d'être épouvantés, nos soldats se réunissent et les attendent de pied ferme. Alors s'engage un combat corps à corps, et dont le succès restait incertain, lorsqu'une quinzaine de dragons du 20e chargent à bride abattue, séparent les combattants, sabrent plusieurs Arabes d'Iambo, pendant que nos chasseurs reprennent leurs armes, et taillent en pièces tous les autres. Plus de cinquante Arabes d'Iambo restent sur la place; deux drapeaux de la Mecque sont pris. Le citoyen Laprade, adjudant-major de la 21e, en tue deux de sa main; le caporal Thoinnard et le dragon Olivier en font autant.

Pendant cette action, des coups de canon bien dirigés empêchaient le chérif de donner des secours à ses éclaireurs, et firent rebrousser chemin aux deux autres colonnes; mais les Mameloucks avaient tourné le carré et faisaient mine de vouloir le charger en queue : on détacha vingt-cinq tirailleurs qui les continrent longtemps.

Le général Belliard fait continuer la marche; et, après avoir passé plusieurs fossés et canaux défendus et pris de suite, il arrive près de Benout. Le canon tirait déjà sur nos tirailleurs; le général Belliard reconnaît la position des ennemis qui avaient placé quatre pièces de canon de l'autre côté d'un canal extrêmement large et profond. Il fait former les carabiniers en colonnes d'attaque, et ordonne que l'on enlève ces pièces au moment où le carré passerait le canal et menacerait de tourner l'ennemi.

En effet, on bat la charge, et les carabiniers allaient enlever les pièces, lorsque les Mameloucks, qui avaient rapidement fait un mouvement en arrière, se précipitent sur eux à toute bride. Nos carabiniers ne sont point étonnés, font halte et font une décharge de mousqueterie si vive, que les Mameloucks sont obligés de se retirer promptement, laissant plusieurs hommes et chevaux sur la place. Les carabiniers se retournent, se jettent à corps perdu sur les pièces, y massacrent une trentaine d'Arabes d'Iambo, les enlèvent et les dirigent sur les ennemis qui se jettent dans une mosquée, dans une grande barque, dans plusieurs maisons du village, surtout dans une maison de

Mamelouck dont ils avaient crénelé les murailles, et où ils avaient tous leurs effets et leurs munitions de guerre et de bouche.

Alors le général Belliard forme deux colonnes; l'une destinée à cerner de très-près la grande maison, l'autre à entrer dans le village et enlever de vive force la mosquée et toutes les maisons où il y aurait des ennemis. Jugez quel combat, mon général. Des Arabes d'Iambo qui font feu de toutes parts; nos soldats qui entrent dans la barque et qui mettent à mort tout ce qui s'y trouve. Le chef de brigade Eppler, excellent officier et d'une bravoure distinguée, commandait dans le village. Il veut entrer dans la mosquée; il en sort un feu si vif qu'il est obligé de se retirer. Alors on l'embrase, et les Arabes d'Iambo qui la défendent y périssent dans les flammes. Vingt autres maisons subissent le même sort; en un instant le village ne présente que des ruines, et les rues sont comblées de morts : jamais on n'a vu un pareil carnage. La grande maison restait à prendre. Eppler se charge de cette expédition. Par toutes les issues on arrive à la grande porte; les sapeurs de la demi-brigade la cassent à coups de hache, pendant que les sapeurs de la ligne faisaient crouler la muraille du flanc gauche, et que des chasseurs mettaient le feu à une petite mosquée attenant à la maison et où les ennemis avaient renfermé leurs munitions de guerre. Les poudres prennent feu; vingt-cinq Arabes d'Iambo sautent en l'air, et le mur s'écroule de toutes parts. Aussitôt Eppler réunit ses forces sur ce point; et, malgré nos forcenés ennemis, qui, le fusil dans la main droite, le sabre dans les dents, et nus comme des vers, veulent en défendre l'entrée, il parvient à se rendre maître de la grande cour. Alors la plupart vont se cacher dans des réduits où ils sont tués quelques heures après.

Le général Belliard me mande que dans cette journée les Arabes d'Iambo ont eu douze cents morts et beaucoup de blessés. Nous avons repris toutes nos barques, excepté *l'Italie*, neuf pièces de canon, et deux drapeaux que je vous enverrai à la première occasion. J'oubliais de vous dire que le chérif Hassan a été trouvé parmi les morts. De son côté, le général

Belliard a eu une trentaine de morts et autant de blessés. Au nombre des premiers se trouve le citoyen Bulliand, capitaine des carabiniers, officier qu'il regrette beaucoup. Ce général m'a envoyé une demande d'avancement pour plusieurs officiers qui se sont signalés à Benout; je vous l'enverrai pour que vous veuilliez bien y donner votre approbation. Il ne peut peindre la bravoure de ses troupes; officiers, sous-officiers et soldats, tous ont bravé les plus grands dangers.

Depuis mon départ de Kous, je n'avais point reçu de nouvelles du général Belliard; les Arabes d'Iambo avaient intercepté toutes les lettres; le bruit courait à Siout que nos barques avaient été prises, que le général Belliard avait complétement battu les ennemis à Benout. J'étais fort inquiet. Enfin, après les combats de Coptos et de Benout, je reçus de ses lettres. Il me mandait entre autres que les chasseurs n'avaient plus que vingt-cinq cartouches chacun; qu'ils n'avaient plus un seul boulet à tirer, et seulement une douzaine de coups de canon à mitraille; qu'il me priait de l'approvisionner le plus promptement possible, vu que les Mameloucks de Hassan et de Osman-Hassan et les Arabes d'Iambo venaient de redescendre à Bir-el-Bar. Je rassemblai tout de suite tout ce que je pus de munitions de guerre; je les chargeai sur des barques de transport; je passai le Nil le 28 ventôse (18 mars), et le lendemain je me mis en marche accompagnant ce convoi.

Ici le genre de guerre change. Nous avions battu partout les ennemis, mais ils n'étaient point détruits, et je voulais atteindre à ce but. Pour ce faire, j'adoptai les dispositions de colonnes successives, de manière à forcer les ennemis à rester dans les déserts, et au moins à faire de très-grandes marches pour arriver dans le pays cultivé. Le 10 germinal (30 mars) j'arrivai à Kénéh: je ravitaillai les troupes du général Belliard, et le 11 nous nous mîmes en marche pour aller combattre les ennemis, qui depuis deux jours étaient postés à Kous.

A notre approche ils rentrèrent dans les déserts et se séparèrent. Hassan-Bey et Osman-Bey furent à la Guitta, et le chérif descendit vers Aboumanah, où était déjà Osman-Bey-Cherkaoui; mais six à sept cents habitants d'Iambo et de Djeddah

l'abandonnèrent, et retournèrent à Cosseir. Alors j'envoyai le général Belliard, avec le 21e et le 20e dragons, au village d'Hagazy, principal débouché de la Guitta, et avec les deux bataillons de la 61e, le 7e hussards et le 18e dragons, je vins à Bir-el-Bar, autre débouché de la Guitta, et où il y a une bonne citerne. Par ce moyen les ennemis ne pouvaient sortir des déserts sans faire quatre jours de marche extrêmement pénible. J'ordonnai au général Belliard de rassembler des chameaux pour porter de l'eau, et de marcher à la Guitta, laissant un fort détachement à Hagazy. Hassan et Osman eurent avis deces préparatifs et partirent. Le 12, à onze heures du soir, ils arrivèrent à ma hauteur dans les déserts. Un de leurs domestiques, déserteur, m'en prévint, et ajouta que leur intention était de rejoindre les Arabes d'Iambo. Je donnai de suite avis de ce mouvement au général Belliard, et lui ordonnai d'envoyer un détachement de sa brigade me relever à Bir-el-Bar, pendant qu'à travers les déserts je me rendrais à Kéneh, où cependant j'avais laissé trois cents hommes.

COMBAT DE BIR-EL-BAR.

Le 13, avant le point du jour, je me mis en marche, ma cavalerie dans le désert, et à vue de mon infanterie qui longeait avec mon artillerie.

Après une heure de marche environ, un des hussards qui étaient en éclaireurs annonça les Mameloucks. L'adjudant général Rabasse, qui commandait l'avant-garde, prévient le général Davoust, et s'avance pour mieux reconnaître l'ennemi et soutenir ses éclaireurs qui déjà étaient chargés. Bientôt il l'est lui-même. Il soutient le choc avec une bravoure et une intelligence admirables, mais le nombre l'accable, et, quoique culbuté avec son cheval, il se retire sans perte sur le corps de bataille où je venais d'arriver. De suite j'envoyai chercher mon infanterie, et j'ordonnai à la cavalerie de prendre position sur un monticule extrêmement escarpé, où je voulais qu'elle attendît et reçût la charge. Malgré les soins du général Davoust et les miens nous ne pûmes jamais parvenir à l'y placer. Une grande

valeur animait le chef de brigade Duplessis. Il désirait depuis longtemps trouver l'occasion de se signaler. Il ne peut voir arriver de sang-froid les ennemis, et son courage impatient lui fait oublier l'exécution de mes ordres. Il se porte à quinze pas en avant de son régiment et fait sonner la charge. Il se précipite au milieu des ennemis, et y fait des traits de la plus grande valeur; mais il a son cheval tué et l'est bientôt lui-même d'un coup de tromblon. Sa mort jette un peu de désordre, et le général Davoust est forcé de faire avancer la ligne des dragons. Ces braves soldats, commandés par le chef d'escadron Bouvaquier, chargent si impétueusement les Mameloucks, qu'ils sont obligés de se retirer en désordre, nous abandonnant le champ de bataille.

L'infanterie et l'artillerie marchent difficilement dans le sable; elles arrivèrent que tout était fini. Cette affaire nous a coûté plusieurs officiers, entre autres le chef d'escadron Bouvaquier, qui, avant de mourir, s'est couvert de gloire. Nous avons eu plusieurs tués et quelques blessés; les Mameloucks ont eu plus de vingt morts et beaucoup de blessés, dont Osman-Hassan.

Après ce combat, les Mameloucks firent un crochet, et retournèrent promptement à la Guitta, laissant plusieurs blessés et des chevaux dans les déserts. J'écrivis au général Belliard de les y chercher s'ils y restaient, et de les suivre partout s'ils en sortaient. Le même jour, je revins à Kéneh. Je formai une colonne mobile composée d'un bataillon de la 61^{e}, de trois bouches à feu et du 7^{e} de hussards, que je mis à la disposition du général Davoust, auquel je donnai l'ordre de détruire jusqu'au dernier des Arabes d'Iambo, que l'on m'annonçait être toujours dans les environs d'Aboumanah. En même temps, le commandant de Girgéh avait ordre de se porter au rocher de la rive droite, qui fait face à cette ville, pour les combattre et les arrêter dans le cas de retraite : ils étaient forcés d'y passer.

Les Arabes d'Iambo sentirent que le moment était difficile; ils se décidèrent à ne pas attendre le général Davoust, et passèrent le Nil au-dessus de Bardis.

Le commandant de Girgéh en eut avis; il fut les reconnaî-

tre : il revint à Girgéh, prit deux cent cinquante hommes de sa garnison, et fut à leur rencontre.

COMBATS DE BARDIS ET DE GIRGÉH.

Le 16, après-midi, le chef de brigade Morand arrive à la vue de Bardis. De suite les Arabes d'Iambo, beaucoup de paysans, des Mameloucks et des Arabes, sortent du village en poussant de grands cris. Le citoyen Morand leur fait faire une vive décharge de mousqueterie : ils répondent et se retirent cependant un peu. Le nombre des ennemis était considérable; la position de Morand était bonne : il avait peu de troupes; il crut devoir y rester. Une demi-heure après, il fut attaqué de nouveau, et reçut les ennemis comme la première fois. Ils laissèrent beaucoup de leurs morts sur la place, et s'enfuirent à la faveur de la nuit qui arrivait : Morand en profita aussi pour revenir à Girgéh couvrir ses établissements.

Le lendemain vit un nouveau combat. Les Arabes d'Iambo marchèrent sur Girgéh, où ils parvinrent à pénétrer. Pendant qu'ils cherchaient à piller le bazar, Morand forme deux colonnes qu'il dirige, une dans la ville et l'autre en dehors. Cette disposition réussit à souhait : tout ce qui était entré dans la ville fut tué, le reste s'enfuit vers les déserts. Dans ces deux jours, les Arabes d'Iambo ont perdu deux cents morts : le citoyen Morand a eu quelques blessés.

Le chef de bataillon Ravier l'a très-bien secondé dans cette affaire, où il a donné des preuves de beaucoup de zèle et d'intelligence.

Le général Davoust, qui avait su la défaite des Arabes d'Iambo, passa le Nil; mais il ne put arriver à Girgéh qu'après le combat et lorsque la nouvelle d'une dernière défaite des Arabes d'Iambo y parvenait. Voici ce qui y donna lieu.

Dès le 14 germinal (3 avril), le commandant Pinon, que j'avais laissé à Siout pour gouverner la province, avait écrit à Lasalle de venir à Siout pendant qu'il irait donner la chasse à des Arabes qui inquiétaient les environs de Melaoui. Lasalle, qui était resté à Tahtah avec son régiment, s'y rend. Pinon revient

le 19, et le même jour il a avis que les Arabes d'Iambo, après avoir été battus à Girgéh, étaient venus dévaster Tahtah, et que leur chef cherche encore à soulever le pays.

COMBAT DE THÉMÉH [1].

Le 20, Lasalle part pour aller les attaquer, ayant sous ses ordres un bataillon de la 88e, le 22e chasseurs, et une pièce de canon.

Le 21, à une heure après midi, Lasalle arrive près de Théméh, village extrêmement grand, où étaient les Arabes d'Iambo. Il fait de suite cerner le village par des divisions de son régiment, et marche droit à l'ennemi avec l'infanterie. Les Arabes d'Iambo font une décharge de mousqueterie, et se jettent dans un enclos à doubles murailles qu'ils venaient de créneler. Malgré le feu du canon et notre fusillade, ils résistèrent plusieurs heures; enfin ils furent enfoncés. Ceux qui ne furent pas tués sur-le-champ s'enfuirent; mais une grande partie fut taillée en pièces par le 22e; une centaine ou deux gagnèrent cependant les déserts à la faveur des arbres et des jardins. Lasalle me mande qu'il a tué trois cents Arabes d'Iambo, dont s'est trouvé le chérif, successeur de Hassan.

Ainsi que je vous l'ai mandé, après l'affaire de Bir-el-Bar je vins à Kéneh. Je m'y occupai de notre expédition de Cosseir; je caressai les marchands de ce port et de Djeddah, qui vinrent me demander paix et protection. Je fis la paix avec les cheiks de Cosseir et avec un cheik du pays de l'Iambo, qui remplit les fonctions de consul pour son pays à Cosseir. Enfin, d'après vos ordres, je donnai les miens au général Belliard, relativement à la construction d'un fort à Kéneh, et à la prompte expédition sur Cosseir.

Je donnai aussi à ce général le commandement de la province de Thèbes, dont je venais d'organiser l'administration, et je me rendis à Girgéh, où je conférai provisoirement le commandement de la place au citoyen Morand. J'arrivai à Siout le 26 floréal (15 mai).

[1] Ne se trouve pas sur les cartes, ainsi que plusieurs endroits cités dans ce rapport.

Cependant le général Davoust n'avait pas cessé de suivre les Arabes d'Iambo; mais, après l'affaire de Lasalle, ils parurent détruits, et ce général vint à Siout. Il y était depuis plusieurs jours, et ne pouvait savoir ce qu'était devenu le peu qui avait échappé au 22e, lorsque tout à coup on le prévient qu'il se forme à Beni-Adin, grand et superbe village, et dont les habitants passent pour les plus braves de l'Égypte, un rassemblement de Mameloucks, d'Arabes et de Dârfouriens, caravanistes venus de l'intérieur de l'Afrique; que Mourad-Bey doit venir des Oasis se mettre à la tête de cette troupe.

Le général Davoust n'hésita pas un instant de marcher contre ce village. En conséquence, il renforce sa colonne d'un bataillon de la 88e et du 15e de dragons; il remplace provisoirement Pinon dans le commandement de la province de Siout par le chef de brigade Silly, à qui je l'ai conservé depuis.

COMBAT DE BENI-ADIN.

Le 29, le général Davoust arrive près de Beni-Adin, qui est plein de troupes. Le flanc du village vers le désert est couvert par une grande quantité de cavalerie, Mameloucks, Arabes et paysans. Ce général forme son infanterie en deux colonnes; l'une doit enlever le village, pendant que l'autre le tournera: cette dernière était précédée par sa cavalerie, sous les ordres de Pinon, chef de brigade, distingué par ses talents; mais, en passant près d'une maison, ce malheureux officier reçoit un coup de fusil et tombe mort. Cet événement étonne; le général Davoust y remédie, et donne ce commandement à l'adjudant-général Rabasse. La cavalerie aperçoit les Mameloucks dans les déserts: une des colonnes d'infanterie s'y porte; mais l'avant-garde de Mourad-Bey, que l'affreuse misère faisait sortir des Oasis, lui porte promptement le conseil de retourner. Les Arabes et les paysans à cheval avaient déjà lâché pied. L'infanterie et la cavalerie reviennent; le village est aussitôt investi: l'infanterie y entre; et, malgré le feu qui sort de toutes les maisons, nos troupes s'en rendent entièrement maîtresses. Deux mille Arabes d'Iambo, Maugrabins, Dârfouriens, Mameloucks démontés et habitants de

Beni-Adin, tombent morts sous les coups de nos soldats, qui ont déployé leur valeur ordinaire. En un instant, ce beau village est réduit en cendres, et n'offre que des ruines. Nos troupes y ont fait un butin immense : elles y ont trouvé des caisses pleines d'or.

Nous n'avons perdu presque personne dans cette affaire.

Pendant que le général Davoust détruisait ainsi Beni-Adin, les Arabes de Djemma et d'El-Baqoudji[1] menaçaient Miniéh ; grand nombre des villages de Miniéh s'insurgeaient, et les débris du rassemblement de Beni-Adin y couraient. Le chef de brigade Destrées, qui avait peu de troupes, désirait qu'un secours vînt changer sa position. Le général Davoust y marcha ; mais il arriva trop tard. Destrées avait fait un vigoureux effort, et les ennemis avaient été forcés de se retirer. On disait les Arabes d'Iambo marchant sur Beni-Soueif, dont les environs se révoltaient aussi ; le général Davoust y courut.

COMBAT D'ABOU-GIRGÉH.

Dans la province de Beni-Soueif, comme dans toute l'Egypte supérieure, il est reçu chez les habitants que lorsqu'il descend des troupes, c'est que les autres ont été détruites. En conséquence on court aux armes, et si l'on est en force on vous attaque, sinon on se disperse à vos trousses, et l'on vous vole tout ce que l'on peut trouver, ou encore on vous refuse des vivres, et il faut sévir contre les cheiks pour obtenir ce dont la troupe a besoin.

Le général Davoust se trouva dans le dernier de ces cas. Arrivé près du village d'Abou-Girgéh, son Copte se porte en avant pour faire préparer des vivres. Le cheik répond qu'il n'y a point de vivres pour les Français ; qu'ils sont tous détruits en haut, et que, si lui ne se dépêche de se retirer, il le fera bâtonner d'importance. Le Copte veut lui représenter ses torts ; on le renverse de son cheval et le cheik s'en empare. Le Copte, fort heureux de se sauver, vient rendre compte de sa réception au

[1] Ne se trouvent pas sur les cartes.

général Davoust, qui, après avoir fait sommer le village de rentrer dans l'obéissance, et avoir porté des paroles de paix, le fait cerner et mettre tout à feu et à sang : mille habitants sont morts dans cette affaire. Le général Davoust continue sa route sur Beni-Soueïf; mais les ennemis, dont le nombre ne peut guère inquiéter, avaient passé le fleuve : le général Davoust se disposait à les y poursuivre, lorsqu'il reçut du général Dugas l'ordre de se rendre au Caire.

Lorsque les beys Hassan-Djeddaoui et Osman-Hassan partirent de la Guitta pour remonter vers Syène, le général Belliard les suivit extrêmement près, et les força de se jeter au-dessus des Cataractes; après quoi il laissa à Esné le brave chef de brigade Eppler avec une garnison de cinq cents hommes, qui devait contenir le pays, y lever les contributions, et surtout veiller à ce que les Mamelouckes ne redescendissent pas; et il revint à Kénéh s'occuper sans relâche de la construction du fort, mais plus encore de l'expédition de Cosseir.

Vers le 20 floréal, Eppler eut avis que les Mamelouckes étaient revenus à Syène, où ils vivaient fort tranquillement, et se refaisaient de leurs fatigues et de leurs pertes. Cet excellent officier jugea qu'il était important de leur enlever cette dernière ressource. En conséquence, il donna ordre au capitaine Renaud, qu'il avait envoyé quelques jours auparavant à Edfou avec deux cents hommes, de marcher sur Syène, et de chasser les Mamelouckes au-dessus des Cataractes.

INSTITUT D'EGYPTE

COMBAT DE SYÈNE.

Le 27, à deux heures après midi, arrivé à une demi-lieue de Syène, le capitaine Renaud est prévenu qu'il va être attaqué. A peine a-t-il fait quelques dispositions que les ennemis arrivent sur lui à bride abattue; mais comme rien n'étonne nos soldats, ils furent attendus et reçus avec le plus grand sang-froid. La charge est fournie avec la dernière impétuosité, et quinze Mamelouckes tombent morts au milieu des rangs. Hassan-Bey Djeddaoui est blessé d'un coup de baïonnette, et a son cheval tué; Osman-Bey Hassan reçoit deux coups de feu; dix Mamelouckes

expirent à une portée de canon du champ de bataille ; vingt-cinq autres sont trouvés morts de leurs blessures à Syène.

Ce combat, l'exemple du désespoir, d'une part, et du plus grand courage, de l'autre, a coûté cinquante morts et plus de soixante blessés aux ennemis, qui pour la troisième fois ont été rejetés au-dessus des Cataractes, où la misère et tous les maux vont les accabler.

Nous avons eu quatre hommes tués et quinze blessés.

Je ne fus pas plutôt à Siout, que je fis chercher partout des chameaux et confectionner des outres, afin d'être à même d'aller trouver Mourad-Bey à El-Ouahh (Oasis). Je voulais faire marcher de front cette expédition avec celle de Cosseir ; mais l'apparition des Anglais dans ce port me fit tourner toutes mes vues vers cette dernière. Le général Belliard m'écrivit qu'il avait un fort grand mal d'yeux. Je lui envoyai le citoyen Donzelot, mon adjudant-général, pour le seconder ou pour le remplacer dans l'expédition de Cosseir, dans le cas où son ophthalmie augmenterait. Tous deux ont été extrêmement nécessaires pour les préparatifs et l'exécution de la marche sur Cosseir ; ils sont partis de Kéneh, le 7 prairial (26 mai) avec cinq cents hommes de la 21^e^.

PRISE DE COSSEIR.

Le 10, le général Belliard a pris possession de ce port, où l'on a trouvé un fort qui, moyennant quelques réparations, deviendra très-bon. Je vous en enverrai le croquis, ainsi que du port et de la route de Kéneh à Cosseir. L'occupation de ce point important sous tous les rapports a mis le comble à mes vœux ; cependant l'expédition des Oasis (El-Ouahh) nous reste à faire. Je rassemble toutes mes ressources ; j'en charge le général Friant, officier plein de mérite, de zèle et doué de beaucoup de talents militaires, et j'espère vous annoncer dans peu que Mourad-Bey n'est plus, ou qu'il est en Barbarie.

Vous voyez par nos différents combats ce qu'ont fait les généraux Davoust et Belliard ; leurs talents distingués et leur infatigable activité les rendent à jamais recommandables.

Je vous ai parlé des chefs de corps en particulier : tous en

général ont rempli leurs fonctions d'une manière distinguée et méritent vos éloges. Les officiers subalternes ont montré un dévoûment, une constance et un courage rares.

Vous connaissez les maux que nous avons endurés pendant cette pénible campagne; je ne vous répéterai pas la bravoure et le courage de nos intrépides soldats : vous les connaissez et savez les apprécier.

Il me reste à vous prier d'être favorable au frère du très-courageux et trop malheureux Morandy, qui commandait la djerme *l'Italie*, lors de sa destruction. Ni l'un ni l'autre n'étaient compris dans le cadre de la marine militaire; voudriez-vous bien accorder à celui qui reste les demandes qu'il sera dans le cas de vous présenter?

Le citoyen Rousseau, maréchal des logis dans la cinquième compagnie du 3e régiment d'artillerie à cheval, qui pointait presque toutes les pièces à la bataille de Sédiman et de Samhoud, s'est particulièrement distingué dans le cours de cette campagne : je vous demande pour lui des grenades en or. Je vous ferai la même demande pour le citoyen Lainault, caporal des grenadiers du premier bataillon de la 61e demi-brigade, qui s'est singulièrement signalé dans toutes les affaires, et surtout au combat de Kénéh.

Le général de division DESAIX.

Au quartier général du Caire, le 27 thermidor an 7 de la République (14 août 1799).

BONAPARTE, général en chef, au général Desaix.

Je vous envoie, citoyen général, un sabre d'un très-beau travail, sur lequel j'ai fait graver : *Conquête de la Haute Égypte.* Il est dû à vos bonnes dispositions et à votre constance dans les fatigues. Recevez-le, je vous prie, comme preuve de mon estime et de la bonne amitié que je vous ai vouée.

Signé BONAPARTE.

Cependant les conséquences prévues par le Général, après la bataille d'Aboukir, se produisaient. Mourad-Bey, vaincu aux Pyramides et qui s'était soumis, reprenait les armes, ce qui détermina l'expédition de la haute Égypte. La Porte, qui avait souffert sans se plaindre l'occupation de l'Égypte, croyait les Français perdus, et se déterminait, après de longues hésitations, et sur les instances de la Russie et de l'Angleterre, à leur déclarer la guerre. En outre, l'esprit de révolte commençait à se manifester. Ce n'était pas en si peu de temps qu'on avait pu vaincre des préjugés si différents des nôtres, et adoucir une population chez qui la haine des chrétiens est un article de foi. Quels que fussent les efforts du Général pour se concilier les imans, beaucoup avaient résisté. Ils n'attendaient qu'une occasion; ils crurent qu'elle était venue. Ils excitaient les esprits; des émissaires étaient envoyés de tous côtés. On annonçait que l'heure des infidèles était arrivée; que le commandeur des croyants venait de se lever contre eux. Tous ces bruits soulevaient le bas peuple. Enfin l'insurrection éclata le 21 octobre 1798. Elle fut terrible, mais le châtiment fut prompt. Il assurait la soumission de l'Égypte pour toujours, si la France eût conservé sa conquête.

Le Général rend compte de cet événement au général Marmont.

Au Caire, le 2 brumaire an 7 (23 octobre 1798).

Nous avons eu hier et avant-hier beaucoup de tapage ici; mais aujourd'hui tout est tranquille. Le général Dupuy a été tué dans une rue, au premier moment de la révolte : Sullowski a été tué hier matin. J'ai été obligé de faire tirer des bombes et des obus sur la grande mosquée, pour soumettre un quartier qui s'était barricadé : cela a fait un effet très-considérable. Plus de quinze obus sont entrés dans la mosquée. Nous avons eu en différents points quarante ou cinquante hommes tués. La ville a eu une bonne leçon, dont elle se souviendra longtemps, je crois.

J'ai reçu votre lettre du 26. Faites-nous passer le plus d'artillerie que vous pourrez. Je vous ai demandé quelques pièces de vingt-quatre et quelques mortiers; il serait bien essentiel qu'il nous en arrivât. BONAPARTE.

Au Caire, le 6 brumaire an 7 (27 octobre 1798).

Au Directoire exécutif.

Le 30 vendémiaire, à la pointe du jour, il se manifesta quelques rassemblements dans la ville du Caire.

A sept heures du matin, une populace nombreuse s'assemble à la porte du cadhi, Ibrahim Ehotem Effendy, homme respectable par son caractère et ses mœurs. Une députation de vingt personnes des plus marquantes se rendit chez lui, et l'obligea à monter à cheval, pour, tous ensemble, se rendre chez moi. On partait, lorsqu'un homme de bon sens observa au cadhi que le rassemblement était trop nombreux et trop mal composé pour des hommes qui ne voulaient que présenter une pétition. Il fut frappé de l'observation, descendit de cheval, et rentra chez lui. La populace mécontente tomba sur lui et sur ses gens à coups de pierre et de bâton, et ne manqua pas cette occasion pour piller sa maison.

Le général Dupuy, commandant la place, arriva sur ces entrefaites; toutes les rues étaient obstruées.

Un chef de bataillon turc, attaché à la police, qui venait à deux cents pas par derrière, voyant le tumulte et l'impossibilité de le faire cesser par douceur, tira un coup de tromblon. La populace devint furieuse; le général Dupuy la chargea avec son escorte, culbuta tout ce qui était devant lui, s'ouvrit un passage. Il reçut sous l'aisselle un coup de lance qui lui coupa l'artère; il ne vécut que huit minutes.

Le général Bon prit le commandement. Les coups de canon d'alarme furent tirés; la fusillade s'engagea dans toutes les rues; la populace se mit à piller les maisons des riches. Sur le soir, toute la ville se trouva à peu près tranquille, hormis le quartier de la grande mosquée, où se tenait le conseil des révoltés, qui en avaient barricadé les avenues.

A minuit, le général Dommartin se rendit avec quatre bouches à feu sur une hauteur, entre la citadelle et la qoubbeh, qui domine à cent cinquante toises la grande mosquée. Les Arabes et les paysans marchaient pour secourir les révoltés. Le général

Lannes fit attaquer par le général Vaux quatre à cinq mille paysans qui se sauvèrent plus vite qu'ils n'auraient voulu : beaucoup se noyèrent dans l'inondation.

A huit heures du matin, j'envoyai le général Dumas avec de la cavalerie battre la plaine. Il chassa les Arabes au delà de la qoubbeh.

A deux heures après-midi, tout était tranquille hors des murs de la ville. Le divan, les principaux cheiks, les docteurs de la loi, s'étant présentés aux barricades du quartier de la grande mosquée; les révoltés leur en refusèrent l'entrée; on les accueillit à coups de fusil. Je leur fis répondre à quatre heures par les batteries de mortiers de la citadelle, et les batteries d'obusiers du général Dommartin. En moins de vingt minutes de bombardement, les barricades furent levées, le quartier évacué, la mosquée entre les mains de nos troupes, et la tranquilité fut parfaitement rétablie.

On évalue la perte des révoltés de deux mille à deux mille cinq cents hommes; la nôtre se monte à seize hommes tués en combattant; un convoi de vingt-un malades revenant de l'armée, égorgés dans une rue, et à vingt hommes de différents corps et de différents états.

L'armée sent vivement la perte du général Dupuy, que les hasards de la guerre avaient respecté dans cent occasions.

Mon aide de camp Sullowsky allant, à la pointe du jour, le 1^er^ brumaire, reconnaître les mouvements qui se manifestaient hors la ville, a été à son retour attaqué par toute la populace d'un faubourg. Son cheval ayant glissé, il a été assommé. Les blessures qu'il avait reçues au combat de Salahieh n'étaient pas encore cicatrisées; c'était un officier de la plus grande espérance. BONAPARTE.

Le Général a décrit la terreur des Égyptiens après cette exécution. (*Camp. d'Égypte et de Syrie.* Bertrand).

V. Au soleil levant, les soixante cheiks et imans de la grande mosquée se rendirent au palais. Depuis trois jours, ils ne s'étaient pas couchés. Leur contenance était celle de coupables

et d'hommes rongés d'inquiétudes. Il n'y avait pas cependant de reproches à leur faire. Ils avaient été fidèles, mais n'avaient pas pu lutter contre le torrent de l'opinion populaire. Le cheik Sadah se fit excuser, prétextant son état de maladie. On pouvait ignorer sa mauvaise conduite : si on paraissait en être instruit, il faudrait lui faire couper la tête. Dans la situation des esprits, cette mort aurait plus d'inconvénients que d'avantages ; son nom était vénéré de tout l'Orient ; c'eût été en faire un martyr. Le général en chef lui fit dire qu'il n'était pas surpris qu'au milieu d'événements si étranges, à son âge, il se trouvât incommodé ; mais qu'il désirait le voir le lendemain, si cela lui était possible. Napoléon accueillit les cheiks comme à l'ordinaire et leur dit : « Je sais que beaucoup de vous ont été faibles, mais « j'aime à croire qu'aucun n'est criminel ; ce que le Prophète « condamne surtout, c'est l'ingratitude et la rébellion..... Je ne « veux pas qu'il se passe un seul jour où la ville du Caire soit « sans faire les prières d'usages ; la mosquée de Gama-el-Azhar « a été prise d'assaut, le sang y a coulé, allez la purifier. Tous « les saints livres ont été pris par mes soldats, mais, pleins de « de mon esprit, ils me les ont apportés, les voilà ; je vous les « restitue. Ceux qui sont morts satisfont à ma vengeance. Dites « au peuple du Caire que je veux continuer à être clément et « miséricordieux pour lui. Il a été l'objet spécial de ma protec- « tion ; il sait combien je l'ai aimé. Qu'il juge lui-même de sa « conduite. Je pardonne à tous, mais dites-leur bien que ce « qui arrive et arrivera est depuis longtemps écrit, et qu'il « n'est au pouvoir de personne d'arrêter ma marche ; ce serait « vouloir arrêter le destin..... Tout ce qui arrive et arrivera, « est dans le livre de la vérité. » Ces vieillards se jetèrent à genoux, baisèrent les livres du Coran ; il y en avait de la plus grande antiquité. Un exemplaire avait appartenu à Hassan, d'autres à Saladin. Ils exprimèrent leur reconnaissance plus par leur contenance que par leur langage. Ils se rendirent à Gama-el-Azhar. La mosquée était remplie d'un peuple transi de peur. Elle fut purifiée. Les cadavres furent ensevelis. Des ablutions et d'autres cérémonies conformes à l'usage précédèrent les prières ordinaires. Le cheik El-Cherkaoui monta dans la

chaire, et répéta ce que le sultan Kébir leur avait dit. Le peuple fut rassuré. L'intercession du Prophète, les bénédictions de Dieu furent appelées sur ce prince grand et clément. Pendant la journée du 24, on enleva les barrières, on nettoya les rues, et on rétablit l'ordre.

Le 25, le cheik Sadah se rendit au lever, il y fut reçu comme à l'ordinaire. Il n'était pas difficile de voir à sa contenance la frayeur qui le maîtrisait. Il divagua et prononça des paroles sans suite. Voulant complimenter le sultan Kébir sur les dangers auxquels il avait échappé, il remercia Dieu d'avoir enchaîné la sédition, et d'avoir donné la victoire à la justice. Par un mouvement convulsif, et comme voulant davantage assurer son pardon, il prit et baisa la main du sultan Kébir. Toute la journée du 25 se passa, de la part du peuple, en observation; mais il parut enfin rassuré et se livra à la joie. Il avoua que tous avaient mérité la mort, et que, sous un prince moins clément, le Caire aurait vu sa dernière journée.

L'armée française ne partagea pas la joie et la satisfaction des habitants. Officiers et soldats murmuraient et témoignaient leur mécontentement. Ils blâmaient cette extrême indulgence. « Pourquoi toujours caresser ces vieux cheiks? ces cafards!... « C'étaient eux les auteurs de tout; c'était sur eux qu'il fallait « venger le sang des Français aussi traîtreusement massacrés. « Qu'avait-on besoin de tant les cajoler? Il ne restait plus qu'à « donner à ces vieillards hypocrites des récompenses pour l'hor- « rible conduite qu'ils avaient tenue. » Napoléon resta insensible aux murmures de l'armée, qui ne reconnut que beaucoup plus tard combien sa conduite avait été sage. Comme le cheik Sadah baisait la main du général en chef, Kléber, qui arrivait d'Alexandrie, lui demanda quel était ce vieillard qui paraissait si interdit, et dont les traits étaient si bouleversés? « C'est le « chef de la révolte, lui répondit-il. — Eh! quoi! vous ne le « faites pas fusiller? — Non : ce peuple est trop étranger à « nous, à nos habitudes; il lui faut des chefs. J'aime mieux « qu'il ait des chefs d'une espèce pareille à celui-ci, qui ne « peut ni monter à cheval ni manier le sabre, que de lui en « voir comme Mourad-Bey et Osman-Bey. La mort de ce

« vieillard impotent ne produirait aucun avantage, et aurait « pour nous des conséquences plus funestes que vous ne pensez. » Les événements qui sont arrivés longtemps après ont fait revenir sur cette conversation [1].

Les ulémas firent des proclamations; elles calmèrent les révoltes qui s'étaient déjà déclarées sur divers points. Plusieurs d'entre eux, envoyés en mission dans les provinces, parlèrent avec chaleur; leur cœur était plein de reconnaissance pour la généreuse conduite qu'on avait tenue à leur égard. Ils furent persuadés plus que jamais que Napoléon aimait le Coran, le Prophète, et qu'il était sincère dans toutes les protestations qu'il leur avait faites sur le désir qu'il avait de voir heureux le peuple de l'Arabie. Mille bruits se répandirent dans la ville et dans les provinces. Mahomet avait apparu au sultan Kébir au moment de la révolte, et lui avait dit : « Le peuple du Caire est criminel; « tu as été bon pour lui, ainsi tu seras victorieux; tes trou« pes entreront dans Gama-el-Azhar, mais aie soin de res« pecter les choses saintes et les livres de la loi; car, si tu n'es « pas généreux après la victoire, je cesserai d'être avec toi et « tu n'éprouveras plus que des défaites. » Tout ceci était un mélange de superstition et d'orgueil; c'était le Prophète qui avait tout fait et qui continuait à les protéger. Cet événement, qui pouvait être si malheureux, consolida le pouvoir des Français dans le pays. Jamais, depuis, les habitants n'ont manqué de fidélité, ni trahi les sentiments de reconnaissance qu'ils conservaient pour un si généreux pardon. Mais le divan général fut congédié; on crut la présence des membres qui le composaient utile dans les provinces. On remit l'exécution des projets que l'on avait conçus au moment où la paix serait rétablie avec le sultan de Constantinople, ou bien au moment où quelques événements militaires d'importance auraient dissipé cet orage qui menaçait encore.

Le Général, pour punir les habitants, les priva de leur divan, qui fut dissous. Il le rétablit au bout de deux mois. Cette grâce fut annoncée par une proclamation.

[1] C'est ce même cheik que plus tard le général Kléber fit bâtonner, ce qui fut une des principales causes de la mort de ce général.

Au Caire, le 1er nivose an 7 (21 décembre 1798).

Aux habitants du Caire.

Des hommes pervers avaient égaré une partie d'entre vous : ils ont péri. Dieu m'a ordonné d'être clément et miséricordieux pour le peuple; j'ai été clément et miséricordieux envers vous.

J'ai été fâché contre vous de votre révolte; je vous ai privés pendant deux mois de votre divan; mais aujourd'hui je vous le restitue : votre bonne conduite a effacé la tache de votre révolte.

Chérifs, ulémas, orateurs de mosquées, faites bien connaître au peuple que ceux qui, de gaieté de cœur, se déclareraient mes ennemis, n'auraient de refuge ni dans ce monde ni dans l'autre. Y aurait-il un homme assez aveugle pour ne pas voir que le destin lui-même dirige toutes mes opérations? Y aurait-il quelqu'un assez incrédule pour révoquer en doute que tout, dans ce vaste univers, est soumis à l'empire du destin?

Faites connaître au peuple que, depuis que le monde est monde, il était écrit qu'après avoir détruit les ennemis de l'islamisme, fait abattre les croix, je viendrais du fond de l'occident remplir la tâche qui m'a été imposée. Faites voir au peuple que, dans le saint livre du Coran, dans plus de vingt passages, ce qui arrive a été prévu, et que ce qui arrivera est également expliqué.

Que ceux donc que la crainte seule de nos armes empêche de nous maudire, changent; car, en faisant au ciel des vœux contre nous, ils sollicitent leur condamnation. Que les vrais croyants fassent des vœux pour la prospérité de nos armes!

Je pourrais demander compte à chacun de vous des sentiments les plus secrets du cœur; car je sais tout, même ce que vous n'avez dit à personne. Mais un jour viendra que où le monde verra avec évidence que je suis conduit par les ordres supérieurs, et que tous les efforts humains ne peuvent rien

contre moi : heureux ceux qui, de bonne foi, sont les premiers à se mettre avec moi !

ART. 1^er^. Il y aura au Caire un grand divan composé de soixante personnes ci-après nommées :

(*Suivent les noms.*)

2. Il y aura auprès du divan un commissaire français, le citoyen Cloutiers, et un commissaire musulman, Dzulfekar Kiaka.

3. Le général commandant la place fera réunir le 5 nivose, à neuf heures du matin, les membres qui doivent composer le divan général.

4. Ils procéderont à la nomination d'un président, de deux secrétaires, au scrutin et à la majorité absolue des suffrages ;

5. Après quoi, ils procéderont à la nomination des quatorze personnes qui devront composer le petit divan, au scrutin et à la pluralité absolue. Les séances du divan général doivent être terminées en trois jours : il ne pourra être réuni que par une convocation extraordinaire.

6. Lorsque le général en chef aura accepté les membres nommés par le divan général pour faire partie du divan, ceux-ci se réuniront et procéderont à la nomination d'un président pris dans les quatorze, d'un secrétaire, de deux interprètes pris hors des quatorze, d'un huissier, d'un chef de bâtonniers et de dix bâtonniers.

7. Les membres composant le petit divan se réuniront tous les jours, et s'occuperont sans relâche de tous les objets relatifs à la justice, au bonheur des habitants, et aux intérêts de la république française.

8. Le président aura cent talaris par mois ; les autres treize membres quatre-vingt talaris par mois ; les secrétaires auront vingt-cinq talaris par mois ; l'huissier soixante parahs par jour, le chef des bâtonniers quarante parahs, les autres bâtonniers quinze parahs.

BONAPARTE.

Bonaparte, général en chef, voulant favoriser le couvent du mont Sinaï,

1° Pour qu'il transmette aux races futures la tradition de notre conquête;

2° Par respect pour Moïse et la nation juive, dont la cosmogonie nous retrace les âges les plus reculés;

3° Parce que le couvent du mont Sinaï est habité par des hommes instruits et policés au milieu de la barbarie des déserts où ils vivent;

Ordonne :

ART. 1er. Les Arabes bédouins, se faisant la guerre entre eux, ne peuvent, de quelque parti qu'ils soient, s'établir ou demander asile dans le couvent, ni aucune subsistance ou autres objets.

2. Dans quelque lieu que résident les religieux, il leur sera permis d'officier, et le gouvernement empêchera qu'ils ne soient troublés dans l'exercice de leur culte.

3. Ils ne seront tenus de payer aucun droit ni tribut annuel, comme ils ont été exemptés suivant les différents titres qu'ils en conservent.

4. Ils sont exempts de tout droit de douane pour les marchandises et autres objets qu'ils importeront et exporteront pour l'usage du couvent, et principalement pour les soieries, les satins et les produits des fondations pieuses, des jardins, des potagers qu'ils possèdent dans les îles de Scio et de Chypre.

5. Ils jouiront paisiblement des droits qui leur ont été assignés dans diverses parties de la Syrie et au Caire, soit sur les immeubles, soit sur leurs produits.

6. Ils ne payeront aucune épice, rétribution et autres droits attribués aux juges dans les procès qu'ils pourront avoir en justice.

7. Ils ne seront jamais compris dans les prohibitions d'exportation et d'achat de grains pour la subsistance de leur couvent.

8. Aucun patriarche, évêque ou autre ecclésiastique supérieur, étranger à leur ordre, ne pourra exercer d'autorité sur eux ou dans leur couvent, cette autorité étant exclusivement remise à leurs évêques et au corps des religieux du mont Sinaï.

Les autorités civiles et militaires veilleront à ce que les reli-

gieux du mont Sinaï ne soient pas troublés dans la jouissance desdits priviléges. BONAPARTE.

La Porte se disposait à nous combattre. Deux armées se rassemblaient par ses ordres à Rhodes et en Syrie. Sans lui donner le temps d'achever ses préparatifs, le Général marcha, dès le printemps de 1799, sur la Syrie. C'est ce qu'on a appelé l'expédition de Palestine. Cette expédition forme un épisode dans la campagne d'Égypte.

La Syrie avait été mise sous le commandant de Djezzar-Pacha, le rival de Mourad-Bey par son audace et l'exaltation de son fanatisme contre les chrétiens. Il avait été nommé par le Grand Seigneur séraskier de l'armée de Syrie. Les places principales de cette province étaient Jaffa, El-Arisch, Gaza, Damas et Saint-Jean-d'Acre. Il fallait s'en emparer pour être maître de la Syrie.

Les deux villes de Gaza et de Jaffa tombèrent presque aussitôt en notre pouvoir. Fidèle à son usage, le Général adressa une proclamation aux cheiks et ulémas.

Jaffa, le 19 ventôse an 7 (9 mars 1799.)

Aux cheiks, ulémas, et autres habitants des provinces de Gaza, Ramleh et Jaffa.

Dieu est clément et miséricordieux.

Je vous écris la présente pour vous faire connaître que je suis venu dans la Palestine pour en chasser les Mamelouckes et l'armée de Djezzar-Pacha.

De quel droit, en effet, Djezzar a-t-il étendu ses vexations sur les provinces de Jaffa, Ramleh et Gaza, qui ne font pas partie de son pachalik? De quel droit avait-il également envoyé ses troupes à El-Arich? Il m'a provoqué à la guerre, je la lui ai apportée; mais ce n'est pas à vous, habitants, que mon intention est d'en faire sentir les horreurs.

Restez tranquilles dans vos foyers : que ceux qui, par peur, les ont quittés, y rentrent. J'accorde sûreté et sauvegarde à tous. J'accorderai à chacun la propriété qu'il possédait.

Mon intention est que les cadis continuent comme à l'ordinaire leurs fonctions et à rendre la justice, que la religion surtout soit protégée et respectée, et que les mosquées soient

fréquentées par tous les bons musulmans : c'est de Dieu que viennent tous les biens, c'est lui qui donne la victoire.

Il est bon que vous sachiez que tous les efforts humains sont inutiles contre moi, car tout ce que j'entreprends doit réussir. Ceux qui se déclarent mes amis, prospèrent; ceux qui se déclarent mes ennemis, périssent. L'exemple de ce qui vient d'arriver à Jaffa et à Gaza doit vous faire connaître que si je suis terrible pour mes ennemis, je suis bon pour mes amis, et surtout clément et miséricordieux pour le pauvre peuple.

BONAPARTE.

Jaffa, le 19 ventôse an 7 (9 mars 1799.)

Aux cheiks, ulémas et commandant de Jérusalem.

Je vous fais connaître par la présente que j'ai chassé les Mameloucks et les troupes de Djezzar-Pacha des provinces de Gaza, Ramleh et Jaffa; que mon intention n'est pas de faire la guerre au peuple; que je suis l'ami des musulmans; que les habitants de Jérusalem peuvent choisir la paix ou la guerre. S'ils choisissent la première, qu'ils envoient au camp de Jaffa des députés pour promettre de ne jamais rien faire contre moi. S'ils étaient assez insensés pour préférer la guerre, je la leur porterai moi-même. Ils doivent savoir que je suis terrible comme le feu du ciel envers mes ennemis, clément et miséricordieux envers le peuple et ceux qui veulent être mes amis.

BONAPARTE.

Jaffa, le 19 ventôse an 7 (9 mars 1799).

Aux cheiks de Naplouse.

Je me suis emparé de Gaza, Ramleh, Jaffa et de toute la Palestine. Je n'ai aucune intention de faire la guerre aux habitants de Naplouse, car je ne viens ici que pour faire la guerre aux Mameloucks, à Djezzar-Pacha, dont je sais que vous êtes les ennemis.

Je leur offre donc, par la présente lettre, la paix ou la guerre.

S'ils veulent la paix, qu'ils chassent les Mamelouckes de chez eux, et me le fassent connaître, en promettant de ne commettre aucune hostilité contre moi. S'ils veulent la guerre, je la leur porterai moi-même; je suis clément et miséricordieux envers mes amis, mais terrible comme le feu du ciel envers mes ennemis.

BONAPARTE.

Jaffa, le 19 ventôse an 7 (9 mars 1799.)

A Djezzar-Pacha.

Depuis mon entrée en Égypte, je vous ai fait connaître plusieurs fois que mon intention n'était pas de vous faire la guerre, que mon seul but était de chasser les Mamelouckes; vous n'avez répondu à aucune des ouvertures que je vous ai faites.

Je vous avais fait connaître que je désirais que vous éloignassiez Ibrahim-Bey des frontières de l'Égypte : bien loin de là, vous avez envoyé des troupes à Gaza, vous avez fait de grands magasins, vous avez publié partout que vous alliez entrer en Égypte. Effectivement vous avez effectué votre invasion en portant deux mille hommes de vos troupes dans le fort d'El-Arich, enfoncé à six lieues dans le territoire de l'Égypte. J'ai dû alors partir du Caire, et vous apporter moi-même la guerre que vous paraissiez provoquer.

Les provinces de Gaza, Ramleh et Jaffa sont en mon pouvoir. J'ai traité avec générosité celles de vos troupes qui s'en sont remises à ma discrétion; j'ai été sévère envers celles qui ont violé les droits de la guerre; je marcherai sous peu de jours sur Saint-Jean d'Acre. Mais quelle raison ai-je d'ôter quelques années de vie à un vieillard que je ne connais pas? Que me font quelques lieues de plus à côté des pays que j'ai conquis? Et puisque Dieu me donne la victoire, je veux, à son exemple, être clément et miséricordieux, non-seulement envers le peuple, mais encore envers les grands.

Vous n'avez point de raisons réelles d'être mon ennemi, puisque vous l'étiez des Mamelouckes. Votre pachalik est sé-

paré par les provinces de Gaza, Ramleh, et par d'immenses déserts de l'Égypte. Redevenez mon ami, soyez l'ennemi des Mameloucks et des Anglais ; je vous ferai autant de bien que je vous ai fait et que je peux vous faire de mal. Envoyez-moi votre réponse par un homme muni de vos pleins pouvoirs et qui connaisse vos intentions. Il se présentera à mon avant-garde avec un drapeau blanc, et je donne ordre à mon état-major de vous envoyer un sauf-conduit, que vous trouverez ci-joint.

Le 24 de ce mois, je serai en marche sur Saint-Jean d'Acre ; il faut donc que j'aie votre réponse avant ce jour.

BONAPARTE.

Le Général rend compte de ses premières opérations en Syrie.

Jaffa, le 23 ventôse an 7 (13 mars 1799).

Au Directoire exécutif.

Le 5 fructidor, j'envoyai un officier à Djezzar, pacha d'Acre : il l'accueillit mal et ne répondit pas.

Le 29 brumaire, je lui écrivis une autre lettre : il fit couper la tête au porteur.

Les Français étaient arrêtés à Acre et traités cruellement.

Les provinces d'Égypte étaient inondées de firmans dans lesquels Djezzar ne dissimulait point ses intentions hostiles et annonçait son arrivée.

Il fit plus : il envahit les provinces de Jaffa, Ramleh et Gaza. Son avant-garde prit position à El-Arich, où il y a quelques bons puits et un fort situé dans le désert à dix lieues dans le territoire de l'Égypte.

Je n'avais donc plus le choix : j'étais provoqué à la guerre ; je ne crus pas devoir tarder à la lui porter moi-même.

Le général Reynier rejoignit le 16 pluviôse son avant-garde, qui, sous les ordres de l'infatigable général Lagrange, était à Catieh, situé à trois journées dans le désert, où j'avais réuni des magasins considérables.

Le général Kléber, arrivé le 18 pluviôse de Damiette sur le lac Menzaleh, sur lequel on avait construit plusieurs barques canonnières, débarqua à Peluse et se rendit à Catieh.

COMBAT D'EL-ARICH.

Le général Reynier partit le 18 pluviôse de Batieh, avec sa division, pour se rendre à El-Arich. Il fallut marcher plusieurs jours à travers le désert sans trouver d'eau ; des difficultés de toute espèce furent vaincues : l'ennemi fut attaqué, forcé, le village d'El-Arich enlevé, et toute l'avant-garde ennemie bloquée dans le fort d'El-Arich.

ATTAQUE DE NUIT.

Cependant la cavalerie de Djezzar-Pacha, soutenue par un corps d'infanterie, avait pris position sur nos derrières à une lieue, et bloquait l'armée assiégeante.

Le général Kléber fit faire un mouvement au général Reynier. A minuit, le camp ennemi fut cerné, attaqué et enlevé ; un des beys fut tué. Effets, armes, bagages, tout fut pris : la plupart des hommes eurent le temps de se sauver, plusieurs Mamelouks d'Ibrahim-Bey furent faits prisonniers.

SIÉGE DU FORT D'EL-ARICH.

La tranchée fut ouverte devant le fort d'El-Arich ; une de nos mines avait été éventée et nos mineurs délogés. Le 28 pluviôse, une batterie de brèche fut construite, ainsi que deux batteries d'approche : on canonna toute la journée du 29. Le 30 à midi, la brèche était praticable ; je sommai le commandant de se rendre ; il le fit. Nous avons trouvé à El-Arich trois cents chevaux, beaucoup de biscuit, de riz, cinq cents Albanais, cinq cents Maugrabins, deux cents hommes de l'Adonie et de la Caramanie. Les Maugrabins ont pris du service avec nous ; j'en ai fait un corps auxiliaire.

Nous partîmes d'El-Arich le 4 ventôse ; l'avant-garde s'égara

dans le désert et souffrit beaucoup du manque d'eau : nous manquâmes de vivres ; nous fûmes obligés de manger des chevaux, des mulets, des chameaux.

Nous étions le 6 aux colonnes placées sur les limites de l'Afrique et de l'Asie ; nous couchâmes en Asie le 6.

Le jour suivant, nous étions en marche sur Gaza : à dix heures du matin, nous découvrîmes trois ou quatre mille hommes de cavalerie qui marchaient à nous.

COMBAT DE GAZA.

Le général Murat, commandant la cavalerie, fit passer les différents torrents qui se trouvaient en présence de l'ennemi par des mouvements exécutés avec précision.

La division Kléber se porta par la gauche sur Gaza ; le général Lannes, avec son infanterie légère, appuyait les mouvements de la cavalerie, qui était rangée sur deux lignes. Chaque ligne avait derrière elle un escadron de réserve : nous chargeâmes l'ennemi près de la hauteur qui regarde Nébron, et où Samson porta les portes de Gaza. L'ennemi ne reçut point la charge et se replia : il eut quelques hommes tués, entre autres le kiaya du pacha.

La vingt-deuxième d'infanterie légère s'est fort bien conduite ; elle suivait les chevaux au pas de course ; il y avait cependant bien des jours qu'elle n'avait fait un bon repas ni bu de l'eau à son aise.

Nous entrâmes dans Gaza : nous y trouvâmes quinze milliers de poudre, beaucoup de munitions de guerre, des bombes, des outils, plus de deux cent mille rations de biscuit et six pièces de canon.

Le temps devint affreux : beaucoup de tonnerre et de pluie. Depuis notre départ de France, nous n'avions pas vu d'orage.

Nous couchâmes le 10 à Eswod, l'ancienne Azot.

Nous couchâmes le 11 à Ramleh ; l'ennemi l'avait évacué avec tant de précipitation, qu'il nous laissa cent mille rations de biscuit, beaucoup plus d'orge, et quinze cents autres que Djezzar avait préparées pour passer le désert.

SIÉGE DE JAFFA.

La division Kléber investit d'abord Jaffa, et se porta ensuite sur la rivière de la Hhayah, pour couvrir le siége; la division Bon investit les fronts droits de la ville, et la division Lannes les fronts gauches.

L'ennemi démasqua une quarantaine de pièces de canon de tous les points de l'enceinte, desquels il fit un feu vif et soutenu.

Le 16, deux batteries d'approche, la batterie de brèche, une de mortiers, étaient en état de tirer. La garnison fit une sortie; on vit alors une foule d'hommes diversement costumés, et de toutes les couleurs, se porter sur la batterie de brèche : c'étaient des Maugrabins, des Albanais, des Kurdes, des Natoliens, des Caramaniens, des Damasquyns, des Alepins, des noirs de Tekrour. Ils furent vivement repoussés, et rentrèrent plus vite qu'ils n'auraient voulu. Mon aide de camp Duroc, officier en qui j'ai grande confiance, s'est particulièrement distingué.

A la pointe du jour, le 17, je fis sommer le gouverneur; il fit couper la tête à mon envoyé, et ne répondit point. A sept heures, le feu commença; à une heure je jugeai la brèche praticable. Le général Lannes fit les dispositions pour l'assaut; l'adjoint aux adjudants généraux, Netherwood, avec dix carabiniers, y monta le premier et fut suivi de trois compagnies de grenadiers de la treizième et de la soixante-neuvième demi-brigade, commandées par l'adjudant général Rambaud, pour lequel je vous demande le grade de général de brigade.

A cinq heures, nous étions maîtres de la ville, qui, pendant vingt-quatre heures, fut livrée au pillage et à toutes les horreurs de la guerre, qui jamais ne m'a paru si hideuse.

Quatre mille hommes des troupes de Djezzar ont été passés au fil de l'épée. Il y avait huit cents canonniers : une partie des habitants a été massacrée.

Les jours suivants, plusieurs bâtiments sont venus de Saint-Jean d'Acre avec des munitions de guerre et de bouche; ils ont été pris dans le port : ils ont été étonnés de voir la ville en notre pouvoir; l'opinion était qu'elle nous arrêterait six mois.

Abd-Oullah, général de Djezzar, a eu l'adresse de se cacher parmi les gens d'Égypte, et de venir se jeter à mes pieds.

J'ai renvoyé à Damas et à Alep plus de cinq cents personnes de ces deux villes, ainsi que quatre à cinq cents personnes d'Égypte.

J'ai pardonné aux Mamelouks et aux kachefs que j'ai pris à El-Arich; j'ai pardonné à Omar Makram, cheik du Caire; j'ai été clément envers les Égyptiens, autant que je l'ai été envers le peuple de Jaffa, mais sévère envers la garnison, qui s'est laissé prendre les armes à la main.

Nous avons trouvé à Jaffa cinquante pièces de canon, dont trente formant l'équipage de campagne, de modèle européen, et des munitions; plus de quatre cent mille rations de biscuit, deux mille quintaux de riz, et quelques magasins de savon.

Les corps du génie et de l'artillerie se sont distingués.

Le général Caffarelli, qui a dirigé ces siéges, qui a fait fortifier les différentes places de l'Égypte, est un officier recommandable par une activité, un courage et des talents rares.

Le chef de brigade du génie Samson a commandé l'avant-garde qui a pris possession de Cathieh, et a rendu dans toutes les occasions les plus grands services.

Le capitaine du génie Sabatier a été blessé au siége d'El-Arich.

Le citoyen Aimé est entré le premier dans Jaffa, par un vaste souterrain qui conduit dans l'intérieur de la place.

Le chef de brigade Songis, directeur du parc d'artillerie, n'est parvenu à conduire les pièces qu'avec de grandes peines; il a commandé la principale attaque de Jaffa.

Nous avons perdu le citoyen Lejeune, chef de la vingt-deuxième d'infanterie légère, qui a été tué à la brèche. Cet officier a été vivement regretté de l'armée; les soldats de son corps l'ont pleuré comme leur père. J'ai nommé à sa place le chef de bataillon Magni, qui a été grièvement blessé. Ces différentes affaires nous ont coûté cinquante hommes tués et deux cents blessés.

L'armée de la République est maîtresse de toute la Palestine.

BONAPARTE.

Il y avait six semaines que l'armée était partie du Caire. Depuis trois semaines elle était en Syrie, et déjà toutes les villes de cette province étaient en son pouvoir. Il ne restait plus que Saint-Jean d'Acre. On arriva le 19 mars 1799. Mais c'était là que, pour la première fois, la fortune devait opposer au Général un obstacle invincible. Après soixante-deux jours de siége et des attaques sans nombre, il dut abandonner cette ville détruite par nos boulets, mais non rendue. Ce n'était plus qu'un monceau de cendres quand l'armée se retira. Toutefois le but du Général n'était pas atteint; il voulait s'en emparer et non la détruire. Les Turcs chassés, elle devenait pour nos soldats un poste de la plus haute importance. C'était notre base d'opérations pour nous porter en avant, et la clef qui nous ouvrait le chemin des Indes. L'Empereur a dit souvent que cet événement avait changé toute sa destinée. Cette bicoque, ajoutait-il, était le seul obstacle qui l'avait empêché de pénétrer dans les Indes.

Là, comme à Aboukir, une sorte de fatalité semble se jouer de tous nos efforts. Cette ville n'était rien. On devait croire qu'elle ne résisterait à peine vingt-quatre heures. Le Général cependant avait pris toutes les précautions. L'artillerie de siége ne pouvant être amenée par le désert, à cause de la difficulté du transport au milieu des sables, on l'avait chargée sur un bâtiment qui devait l'apporter. Ce bâtiment est rencontré et pris, ce qui n'empêche pas le Général de commander plusieurs assauts : les échelles se trouvent trop courtes; il en faut faire d'autres. On recommence dix fois; les Français pénètrent dans la ville.

Leurs prodiges ne sont pas moins inutiles. Au bout d'un mois cependant l'ennemi épuisé va se rendre. En ce moment paraît l'escadre anglaise sous les ordres de Sydney Smith. Elle fournit aux assiégés des vivres, des ingénieurs, des secours de toutes sortes. Un français même, Phelyppaux, ancien camarade du Général à l'école de Brienne, commandait les canonniers turcs. C'était un ingénieur de grand mérite. Il avait quitté la France en 1792. Exaspéré par le traitement infligé aux émigrés, il s'était décidé à porter les armes contre sa patrie. Il fut pour beaucoup dans le succès de la défense.

Ce siége eut deux époques. On continuait à combattre malgré la présence de la flotte anglaise, lorsqu'on apprit l'arrivée d'une armée turque venant de Damas sous le commandement d'Abdallah. Il fallut courir à sa rencontre. Le Général, laissant une partie de ses soldats autour de Saint-Jean d'Acre, marcha avec le reste au-devant du pacha. Junot, attaqué à Nazareth, avait été obligé, malgré une défense admirable, de se replier sur Kléber, qui venait à son secours. Tous deux cependant allaient succomber, lorsque le Général parvint à les joindre près du Thabor. Ils

étaient enveloppés par l'armée turque. On sait comment il les délivra, et quel fut le succès de cette bataille.

Les Turcs étaient détruits. Mais Saint-Jean d'Acre tenait toujours. Le Général y revint aussitôt après l'affaire du mont Thabor. Cette fois encore ses efforts furent inutiles. Rien ne pouvait suppléer au défaut de matériel. C'est faute de quelques pièces de siége qu'on dut renoncer à s'emparer de cette chétive masure, pour parler comme le Général, dont la prise eût été si féconde en grands événements.

Toutes les munitions étaient épuisées; on n'avait même plus de boulets pour servir l'artillerie de campagne. On était obligé pour s'en procurer de recourir à une ruse qui peint bien l'esprit de nos soldats. Ils allaient en rang le long du rivage, quoique hors de portée, mais jugeant bien, d'après le caractère du commodore anglais, que celui-ci ne manquerait pas de faire feu de toutes ses pièces dès qu'il apercevrait un uniforme français. C'est ce qui arrivait. Sous les yeux même de l'escadre, en quelque sorte, on courait ramasser les boulets qu'elle fournissait si complaisamment. On allait en riant les porter au camp. Le Général avait alloué une prime de cinq sous par boulet. Mais ce n'était là qu'une faible ressource et qui ne pouvait durer longtemps. La saison des chaleurs venait, d'ailleurs, et l'on ne pouvait songer à rester. Puis la peste s'était déclarée à Saint-Jean d'Acre. Elle menaçait d'envahir le camp. Le Général avait appris en outre que des signes de révolte recommençaient à se manifester dans la province du Caire. Il fallut partir; on laissa la ville en cendres. L'armée avait encore ajouté à sa gloire, mais l'un des buts principaux de l'expédition était manqué. Ce siége de Saint-Jean d'Acre a été pour l'Empereur le sujet de regrets exprimés bien souvent. Il y revient sans cesse dans ses Mémoires et ses discours.

Au quartier général du mont Carmel, le 28 ventôse an 7 (18 mars 1799).

PROCLAMATION.

Aux cheiks, ulemas, chérifs, orateurs de mosquées et autres habitants du pachalik d'Acre.

Dieu est clément et miséricordieux.

Dieu donne la victoire à qui il veut; il n'en doit compte à personne. Les peuples doivent se soumettre à sa volonté.

En entrant avec mon armée dans le pachalik d'Acre, mon intention est de punir Djezzar-Pacha de ce qu'il a osé me pro-

voquer à la guerre, et de vous délivrer des vexations qu'il exerce envers le peuple. Dieu, qui tôt ou tard punit les tyrans, a décidé que la fin du règne de Djezzar était arrivée.

Vous, bons musulmans, habitants, vous ne devez pas prendre l'épouvante, car je suis l'ami de tous ceux qui ne commettent point de mauvaises actions et qui vivent tranquilles.

Que chaque commune ait donc à m'envoyer ses députés à mon camp, afin que je les inscrive et leur donne des sauf-conduits, car je ne peux pas répondre, sans cela, du mal qui leur arriverait.

Je suis terrible envers mes ennemis, bon, clément et miséricordieux envers le peuple et ceux qui se déclarent mes amis.

BONAPARTE.

Au camp d'Acre, le 29 ventôse an 7 (19 mars 1799).

Au fils d'Omar-Daher.

Omar-Daher, qui pendant tant d'années a commandé à Acre, dans la Tibériade et dans toute la Galilée, homme recommandable par ses grandes actions, les talents distingués qu'il avait reçus de Dieu, et la bonne conduite qu'il a tenue en tout temps envers les Français, dont il a constamment encouragé le commerce, a été détruit et remplacé par Djezzar-Pacha, homme féroce et ennemi du peuple. Dieu, qui tôt ou tard punit les méchants, veut aujourd'hui que les choses changent.

J'ai choisi le cheik Abbas-el-Daher, fils d'Omar-Daher, en considération de son mérite personnel, et convaincu qu'il sera comme son père ennemi des vexations et bienfaiteur du peuple, pour commander dans toute la Tibériade, en attendant que je puisse le faire aussi grand que son père. J'ordonne donc, par la présente, au cheik El-Beled et au peuple de la Tibériade de reconnaître le cheik Abbas-El-Daher pour leur cheik.

Nous l'avons en conséquence revêtu d'une pelisse.

J'ordonne également au cheik El-Beled de Nazareth de lui faire remettre les maisons, jardins et autres biens que le cheik Omar-Daher possédait à Nazareth. BONAPARTE.

Au camp d'Acre, le 30 ventôse an 7 (20 mars 1799).

A l'émir Bechir.

Après m'être emparé de toute l'Égypte, j'ai traversé les déserts et suis entré en Syrie; je me suis emparé des forts d'El-Arich, Gaza et Jaffa, qu'avaient envahis les troupes de Djezzar-Pacha; j'ai battu et détruit toute son armée; je viens de l'enfermer dans la place d'Acre, dont je suis occupé depuis avant-hier à faire le siége.

Je m'empresse de vous faire connaître toutes ces nouvelles, parce que je sais qu'elles doivent vous être agréables, puisque toutes ces victoires anéantissent la tyrannie d'un homme féroce qui a fait autant de mal à la brave nation druse qu'au genre humain.

Mon intention est de rendre la nation druse indépendante, d'alléger le tribut qu'elle paye, et de lui rendre le port de Bezuth, et autres villes qui lui sont nécessaires pour les débouchés de son commerce.

Je désire que, le plus tôt possible, vous veniez vous-même, ou que vous envoyiez quelqu'un pour me voir ici devant Acre, afin de prendre tous les arrangements nécessaires pour vous délivrer de nos ennemis communs.

Vous pourrez faire proclamer dans tous les villages de la nation druse que ceux qui viendront apporter des vivres au camp, et surtout du vin et de l'eau-de-vie, seront exactement payés.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 21 floréal an 7 (10 mai 1799).

Au Directoire exécutif.

Je vous ai fait connaître qu'Achmet Djezzar, pacha d'Acre, de Tripoli et de Damas, avait été nommé pacha d'Égypte, qu'il avait réuni un corps d'armée, et avait porté son avant-garde à El-Arich, menaçant le reste de l'Égypte d'une invasion prochaine;

Que les bâtiments de transport turcs se réunissaient dans le port de Miri, menaçant de se porter devant Alexandrie, dans la belle saison ; que, par les mouvements qui existaient dans l'Arabie, on devait s'attendre que le nombre des gens d'Yambo qui avaient passé la mer Rouge, augmenterait au printemps.

Vous avez vu, par ma dernière dépêche, la rapidité avec laquelle l'armée a passé le désert, la prise d'El-Arich, de Gaza, de Jaffa, la dispersion de l'armée ennemie, qui a perdu ses magasins, une partie de ses chameaux, ses outres et ses équipages de campagne.

Il reste encore deux mois avant la saison propre au débarquement; je résolus de poursuivre les débris de l'armée ennemie, et de nourrir pendant deux mois la guerre dans le cœur de la Syrie.

AFFAIRE DE KAKOUN.

Le 25 ventôse, à dix heures du matin, nous aperçûmes, au delà du village de Kakoun, l'armée ennemie qui avait pris position sur nos flancs. Sa gauche, composée de gens de Naplouse, anciens Samaritains, était appuyée à un mamelon d'un accès difficile ; la cavalerie était formée à droite.

Le général Kléber se porta sur la cavalerie ennemie ; le général Lannes attaqua la gauche ; le général Murat déploya sa cavalerie au centre.

Le général Lannes culbuta l'ennemi, lui tua beaucoup de monde, et le poursuivit pendant deux lieues dans les montagnes.

Le général Kléber, après une légère fusillade, mit en fuite la droite des ennemis, et les poursuivit vivement; ils prirent le chemin d'Acre.

COMBAT DE CAIFFA.

Le 27, à huit heures du soir, nous nous emparâmes de Caïffa; une escadre anglaise était mouillée dans la rade.

Quatre pièces d'artillerie de siége, que j'avais fait embarquer à Alexandrie sur quatre bâtiments de transport, furent prises à la hauteur de Caïffa par les Anglais.

Plusieurs bateaux, chargés de bombes et des vivres, échappèrent et vinrent mouiller à Caïffa. Les Anglais voulurent les enlever; le chef d'escadron Lambert les repoussa, leur blessa ou tua cent hommes, fit trente prisonniers, et s'empara d'une grosse chaloupe avec une caronade de trente-six.

Nous n'avions plus à mettre en batterie devant Acre que notre équipage de campagne : nous battîmes en brèche une tour qui était la partie la plus saillante de la ville; la mine manqua, la contrescarpe ne sauta pas. Le citoyen Mailly, adjoint à l'état-major, qui se porta pour reconnaître l'effet de la mine, fut tué. Vous verrez, par le journal du siége, que les 6, 10, 18, et 26 germinal, l'ennemi fit des sorties vives où il fut repoussé avec de grandes pertes par le général Vial.

Le 22, nos mineurs firent sauter la contrescarpe, mais la brèche ne se trouva pas praticable.

Le 11, le général Murat prit possession de Ssafet, l'ancienne Béthulie. Les habitants montrent l'endroit où Judith tua Holopherne. Le même jour, le général Junot prit possession de Nazareth.

COMBAT DE NAZARETH.

Cependant une armée nombreuse s'était mise en marche de Damas; elle passa le Jourdain le 17.

L'avant-garde se battit toute la journée du 19 contre le général Junot, qui, avec cinq cents hommes des deuxième et dix-neuvième demi-brigades, la mit en déroute, lui prit cinq drapeaux, et couvrit le champ de bataille de morts; combat célèbre, et qui fait honneur au sang-froid français.

COMBAT DE CANA.

Le 20, le général Kléber partit du camp d'Acre; il marcha à l'ennemi, et le rencontra près du village de Cana. Il se forma en deux carrés. Après s'être canonné et fusillé une partie de la journée, chacun rentra dans son camp.

BATAILLE DU MONT THABOR.

Le 22, l'ennemi déborda la droite du général Kléber, et se porta dans la plaine d'Esdrélon pour se joindre aux Naplousins.

Le général Kléber se porta entre le Jourdain et l'ennemi tourna le mont Thabor, et marcha toute la nuit du 26 au 27 pour l'attaquer de nuit.

Il n'arriva en présence de l'ennemi qu'au jour. Il forma sa division en bataillon carré : une nuée d'ennemis l'investit de tous côtés ; il essuya toute la journée des charges de cavalerie : toutes furent repoussées avec la plus grande bravoure.

La division Bon était partie le 25 à midi du camp d'Acre, et se trouva le 27, à neuf heures du matin, sur les derrières de l'ennemi qui occupait un immense champ de bataille. Jamais nous n'avions vu tant de cavalerie caracoler, changer, se mouvoir dans tous les sens. On ne se montra point, notre cavalerie enleva le camp ennemi, qui était à deux heures du champ de bataille. On prit plus de quatre cents chameaux et tous les bagages, spécialement ceux des Mameloucks.

Les généraux Vial et Rampon, à la tête de leurs troupes formées en bataillons carrés, marchèrent dans différentes directions, de manière à former, avec la division Kléber, les trois angles d'un triangle équilatéral de deux mille toises de côté : l'ennemi était au centre.

Arrivés à la portée du canon, ils se démasquèrent : l'épouvante se mit dans les rangs ennemis ; en un clin d'œil, cette nuée de cavaliers s'écoula en désordre, et gagna le Jourdain ; l'infanterie gagna les hauteurs ; la nuit la sauva.

Le lendemain, je fis brûler les villages de Djényn, Noures, Oualar, pour punir les Naplousins.

Le général Kléber poursuivit les ennemis jusqu'au Jourdain.

COMBAT DE SSAFET.

Cependant le général Murat était parti le 23 du camp pour faire lever le siége de Ssafet, et enlever les magasins de Tha-

baryéh ; il battit la colonne ennemie et s'empara de ses bagages.

Ainsi, cette armée, qui s'était annoncée avec tant de fracas, aussi nombreuse, disaient les gens du pays, *que les étoiles du ciel et les sables de la mer*, assemblage bizarre de fantassins et de cavaliers de toutes les couleurs et de tous les pays, repassa le Jourdain avec la plus grande précipitation, après avoir laissé une grande quantité de morts sur le champ de bataille. Si l'on juge de son épouvante par la rapidité de sa fuite, jamais il n'y en eut de pareille.

Vous verrez dans le journal du siége d'Acre les différents travaux qui furent faits de part et d'autre pour le passage du fossé, et pour se loger dans la tour que l'on mina et contre-mina ;

Que plusieurs pièces de vingt-quatre étant arrivées, on battit sérieusement la ville en brèche ; que, les 7, 10 et 13 floréal, l'ennemi fit des sorties, et fut vigoureusement repoussé ;

Que, le 19 floréal, l'ennemi reçut un renfort porté sur trente bâtiments de guerre turcs ;

Qu'il fit le même jour quatre sorties ; qu'il remplit nos boyaux de ses cadavres ;

Que nous nous logeâmes, après un assaut extrêmement meurtrier, dans un des points les plus essentiels de la place.

Aujourd'hui, nous sommes maîtres des principaux points du rempart. L'ennemi a fait une seconde enceinte ayant pour point d'appui le château de Djezzar.

Il nous resterait à cheminer dans la ville ; il faudrait ouvrir la tranchée devant chaque maison, et perdre plus de monde que je ne le veux faire.

La saison d'ailleurs est trop avancée ; le but que je m'étais proposé se trouve rempli ; l'Égypte m'appelle.

Je fais placer une batterie de vingt-quatre pour raser le palais de Djezzar, et les principaux monuments de la ville. Je fais jeter un millier de bombes qui, dans un endroit aussi resserré, doivent faire un mal considérable. Ayant réduit Acre en un monceau de pierres, je repasserai le désert, prêt à recevoir l'armée européenne ou turque, qui, en messidor ou thermidor, voudrait débarquer en Égypte.

Je vous enverrai du Caire une relation des victoires que le général Desaix a remportées dans la haute Egypte. Il a déjà détruit plusieurs fois les gens arrivés d'Arabie, et dissipé presque entièrement les Mameloucks.

Dans toutes ces affaires, un bon nombre de braves sont morts, à la tête desquels les généraux Caffarelli et Rambaud. Un grand nombre sont blessés; parmi ces derniers, les généraux Bon et Lannes.

J'ai eu, depuis mon passage du désert, cinq cents hommes tués, et le double de blessés.

L'ennemi a perdu plus de quinze mille hommes.

Je vous demande le grade de général de division pour le général Lannes, et le grade de général de brigade pour le citoyen Songis, chef de brigade d'artillerie.

J'ai donné de l'avancement aux officiers, dont je vous enverrai l'état.

Je vous ferai connaître les traits de courage qui ont distingué un grand nombre de braves.

J'ai été parfaitement content de l'armée : dans des événements, et dans un genre de guerre si nouveaux pour des Européens, elle fait voir que le vrai courage et les talents guerriers ne s'étonnent de rien, et ne se rebutent d'aucun genre de privation. Le résultat sera, nous l'espérons, une paix avantageuse, un accroissement de gloire et de prospérité pour la République.

BONAPARTE.

Au quartier général devant Acre, le 27 floréal an 7 (16 mai 1799).

Bonaparte, général en chef, à l'armée.

Soldats,

Vous avez traversé le désert qui sépare l'Afrique de l'Asie avec plus de rapidité qu'une armée arabe.

L'armée qui était en marche pour envahir l'Égypte est détruite; vous avez pris son général, son équipage de campagne, ses bagages, ses outres, ses chameaux.

Vous vous êtes emparés de toutes les places fortes qui défendent les puits du désert.

Vous avez dispersé, aux champs du mont Thabor, cette nuée d'hommes accourus de toutes les parties de l'Asie, dans l'espoir de piller l'Égypte.

Les trente vaisseaux que vous avez vus arriver dans Acre, il y a douze jours, portaient l'armée qui devait assiéger Alexandrie; mais, obligée d'accourir à Acre, elle y a fini ses destins: une partie de ses drapeaux ornera votre rentrée en Égypte.

Enfin, après avoir, avec une poignée d'hommes, nourri la guerre pendant trois mois dans le cœur de la Syrie, pris quarante pièces de campagne, cinquante drapeaux, fait six mille prisonniers, rasé les fortifications de Gaza, Jaffa, Caïffa, Acre, nous allons rentrer en Égypte; la saison des débarquements m'y rappelle.

Encore quelques jours, et vous aviez l'espoir de prendre le pacha même au milieu de son palais; mais, dans cette saison, la prise du château d'Acre ne vaut pas la perte de quelques jours: les braves que je devrais d'ailleurs y perdre sont aujourd'hui nécessaires pour des opérations plus essentielles.

Soldats, nous avons une carrière de fatigues et de dangers à courir. Après avoir mis l'Orient hors d'état de rien faire contre nous cette campagne, il nous faudra peut-être repousser les efforts d'une partie de l'Occident.

Vous y trouverez une nouvelle occasion de gloire; et si, au milieu de tant de combats, chaque jour est marqué par la mort d'un brave, il faut que de nouveaux braves se forment, et prennent rang à leur tour parmi ce petit nombre qui donne l'élan dans les dangers et maîtrise la victoire.

BONAPARTE.

A Jaffa, le 8 prairial an 7 (27 mai 1799).

Au Directoire exécutif.

Je vous ai fait connaître, par le courrier que je vous ai expédié le 21 floréal, les événements glorieux pour la République

qui se sont passés depuis trois mois en Syrie, et la résolution où j'étais de repasser promptement le désert pour me retrouver en Égypte avant le mois de juin.

Les batteries de mortiers de 24 furent établies, comme je vous l'ai annoncé dans la journée du 23 floréal, pour raser le palais de Djazzar et détruire les principaux monuments d'Acre. Elles jouèrent pendant soixante-douze heures, et remplirent l'effet que je m'étais proposé : le feu fut constamment dans la ville.

La garnison désespérée fit une sortie le 27 floréal : le général de brigade Verdier était de tranchée; le combat dura trois heures. Le reste des troupes arrivées le 19 de Constantinople, et exercées à l'européenne, débouchèrent sur nos tranchées en colonnes serrées. Nous repliâmes les postes que nous occupions sur les remparts : par là les batteries de pièces de campagne purent tirer à mitraille à quatre-vingts toises sur les ennemis. Près de la moitié resta sur-le-champ de bataille. Alors nos troupes battirent la charge dans nos tranchées; on poursuivit l'ennemi jusque dans la ville, la baïonnette dans les reins; on lui prit dix-huit drapeaux.

L'occasion paraissait favorable pour emporter la ville; mais nos espions, les déserteurs et les prisonniers, s'accordaient tous dans le rapport que la peste faisait d'horribles ravages dans la ville d'Acre; que tous les jours, plus de soixante personnes en mouraient; que les symptômes en étaient terribles : qu'en trente-six heures on était emporté au milieu des convulsions pareilles à celles de la rage.

Répandu dans la ville, il eût été impossible d'empêcher le soldat de la piller. Il aurait rapporté le soir dans le camp les germes de ce terrible fléau, plus à redouter que toutes les armées du monde.

L'armée partit d'Acre le 1er prairial, et arriva le soir à Tentoura.

Elle campa le 3 sur les ruines de Césarée, au milieu des débris des colonnes de marbre et de granit qui annoncent ce que devait être autrefois cette ville.

Nous sommes arrivés à Jaffa le 5.

Depuis deux jours des détachements filent pour l'Égypte.

Je resterai encore quelques jours à Jaffa, pour en faire sauter les fortifications. J'irai punir ensuite quelques cantons qui se sont mal conduits, et, dans quelques jours, je passerai le désert en laissant une forte garnison à El-Arich.

Ma première dépêche sera datée du Caire.

BONAPARTE.

Au Caire, le 1er messidor an 7 (19 juin 1799).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs,

Pendant mon invasion en Syrie, il s'est passé dans la basse Égypte des événements militaires que je dois vous faire connaître.

RÉVOLTE DE BÉNÉÇOUEF.

Le 12 pluviôse, une partie de la province de Bénéçouef se révolta. Le général Veaux marcha avec un bataillon de la vingt-deuxième; il remplit de cadavres ennemis quatre lieues de pays. Tout rentra dans l'ordre. Il n'eut que trois hommes tués et vingt blessés.

BOMBARDEMENT D'ALEXANDRIE.

Le 15 pluviôse, la croisière anglaise devant Alexandrie se renforça, et, peu de temps après, elle commença à bombarder le port. Les Anglais jetèrent quinze à seize cents bombes, qui ne tuèrent personne; ils firent écrouler deux mauvaises maisons, et coulèrent une mauvaise barque.

Le 16 ventôse, la croisière disparut; on ne l'a plus revue.

FLOTTILLE DE LA MER ROUGE.

Quatre chaloupes canonnières partirent, le 13 pluviôse, de Suez, arrivèrent le 18 devant Qosséyr, où elles trouvèrent

plusieurs bâtiments chargés de trésors des Mamelouckes que le général Desaix avait défaits dans la haute Égypte. Au premier coup de canon, la chaloupe canonnière *le Tagliamento* prit feu, et sauta en l'air.

La République n'aura jamais de marine tant que l'on ne refera pas toutes les lois maritimes. Un hamac mal placé, une gargousse négligée, perdent toute une escadre. Il faut proscrire les jurys, les conseils, les assemblées, à bord d'un vaisseau. Il ne doit y avoir qu'une autorité, celle du capitaine, qui doit être plus absolue que celle des consuls dans les armées romaines.

Si nous n'avons pas eu un succès sur mer, ce n'est ni faute d'hommes capables, ni de matériel, ni d'argent, mais faute de bonnes lois. Si l'on continue à laisser subsister la même organisation maritime, mieux vaut-il fermer nos ports; c'est y jeter notre argent.

CHARQYÉH.

Le citoyen Duranteau, chef du troisième bataillon de la trente-deuxième, se porta, le 24 ventôse, dans la Charqyéh : le village de Bordéyn, qui s'était révolté, fut brûlé, et ses habitants passés au fil de l'épée.

ARABES DU GRAND DÉSERT A GYSEH.

Le 15 ventôse, le général Dugua, instruit qu'une nouvelle tribu du fond de l'Afrique arrivait sur les confins de la province de Gyseh, fit marcher le général Lanusse, qui surprit leur camp, leur tendit plusieurs embuscades, et leur prit une grande quantité de chameaux, après leur avoir tué plusieurs centaines d'hommes. Le fils du général Leclerc, jeune homme distingué, fut blessé.

RÉVOLTE DE L'ÉMIR HHADJY.

L'émir Hhadjy, homme d'un caractère faible et irrésolu, que j'avais comblé de bienfaits, n'a pu résister aux intrigues dont

il a été environné ; il s'est inscrit lui-même au nombre de nos ennemis. Réuni à plusieurs tribus d'Arabes et à quelques Mamelouckes, il s'est présenté dans l'arène. Chassé, poursuivi, il perdit dans un jour les biens que je lui avais donnés, ses trésors et une partie de sa famille qui était encore au Caire, et la réputation d'un homme d'honneur qu'il avait eue jusqu'alors.

L'ANGE EL-MOHDY.

Au commencement de floréal, une scène, la première de ce genre que nous ayons encore vue, mit en révolte la province de Bahyréh. Un homme, venu du fond de l'Afrique, débarqué à Derneh, arrive, réunit des Arabes, et se dit l'ange *el-Mohdy*, annoncé dans le Coran par le Prophète. Deux cents Maugrabins arrivent quelques jours après comme par hasard, et viennen se ranger sous ses ordres. L'ange *el-Mohdy* doit descendre du ciel ; cet imposteur prétend être descendu du ciel au milieu du désert. Lui qui est nu, prodigue l'or, qu'il a l'art de tenir caché. Tous les jours, il trempe ses doigts dans une jatte de lait, se les passe sous les lèvres ; c'est la seule nourriture qu'il prend. Il se porte sur Damanhour, surprend soixante hommes de la légion nautique, que l'on avait eu l'imprudence d'y laisser, au lieu de les placer dans la redoute de Ramanieh, et les égorge. Encouragé par ce succès, il exalte l'imagination de ses disciples. Il doit, en jetant un peu de poussière contre nos canons, empêcher la poudre de prendre, et faire tomber devant les vrais croyants les balles de nos fusils : un grand nombre d'hommes attestent cent miracles de cette nature qu'il fait tous les jours.

Le chef de brigade Lefebvre partit de Ramanieh avec quatre cents hommes, pour marcher contre l'ange ; mais, voyant à chaque instant le nombre des ennemis s'accroître, il sent l'impossibilité de pouvoir mettre à la raison une si grande quantité d'hommes fanatisés. Il se range en bataillon carré, et tue toute la journée ces insensés qui se précipitent sur nos canons, ne pouvant revenir de leur prestige. Ce n'est que la nuit que ces fanatiques, comptant leurs morts (il y en avait plus de mille) et leurs blessés, comprennent que *Dieu ne fait plus de miracles*.

Le 19 floréal, le général Lanusse, qui s'est porté avec la plus grande activité partout où il y a eu des ennemis à combattre, arrive à Damanhour, passe quinze cents hommes au fil de l'épée; un monceau de cendres indique la place où fut Damanhour. L'ange *el-Mohdy*, blessé de plusieurs coups, sent lui-même son zèle se refroidir; il se cache dans le fond des déserts, environné encore de partisans; car, dans des têtes fanatisées, il n'y a point d'organes par où la raison puisse pénétrer.

Cependant la nature de cette révolte contribua à accélérer mon retour en Égypte.

Cette scène bizarre était concertée, et devait avoir lieu au même instant où la flotte turque, qui a débarqué l'armée que j'ai détruite sous Acre, devait arriver devant Alexandrie.

L'armement de cette flotte, dont les Mameloucks de la haute Égypte avaient été instruits par des dromadaires, leur fit faire un mouvement sur la basse Égypte; mais, battus plusieurs fois par le chef de brigade Destrées, officier d'une bravoure distinguée, ils descendirent dans la Charqyéh. Le général Dugua ordonna au général Davoust de s'y porter. Le 19 floréal, il attaqua Elfy-bey et les Billys : quelques coups de canon ayant tué trois des principaux kachefs d'Elfy, il fuit épouvanté dans les déserts.

CANONNADE DE SUEZ.

Un vaisseau et une frégate anglaise sont arrivés à Suez vers le 15 floréal. Une canonnade s'est engagée; mais les Anglais ont cessé dès l'instant qu'ils ont reconnu Suez muni d'une artillerie nombreuse en état de les recevoir : les deux bâtiments ont disparu.

COMBAT SUR LE CANAL DE MOYSE.

Le général Lanusse, après avoir délivré la province de Bahyréh, atteignit, le 17 prairial, au village de Kafr-Fourniq, dans la Charqyéh, les Maugrabins et les hommes échappés de la Bahyréh; il leur tua cent cinquante hommes, et brûla le village.

Le 15 prairial, j'arrivai à El-Arich, de retour de Syrie. La

chaleur du sable du désert a fait monter le thermomètre à quarante-quatre degrés; l'atmosphère était à trente-quatre. Il fallait faire onze lieues par jour pour arriver aux puits, où se trouve un peu d'eau salée, sulfureuse et chaude, que l'on boit avec plus d'avidité que chez nos restaurateurs une bonne bouteille de vin de Champagne.

Mon entrée au Caire s'est faite le 26 prairial, environné d'un peuple immense qui avait garni les rues, et de tous les muphtis montés sur des mules, *parce que le Prophète montait de préférence ces animaux*, de tous les corps de janissaires, des odjaqs, des agas de la police de jour et de nuit, de descendants d'Abou-Bekr, de Fathyme, et des fils de plusieurs saints révérés par les vrais croyants. Les chefs des marchands marchaient devant, ainsi que le patriarche Qobthe : la marche était fermée par les troupes auxiliaires grecques.

Je dois témoigner ma satisfaction au général Dugua, au général Lanusse et au chef de bataillon Duranteau.

Les cheiks el-Bekry, el-Cherqaouy, el-Sadat, el-Mahdy, Ssaouy, se sont comportés aussi bien que je le pouvais désirer; ils prêchent tous les jours dans les mosquées pour nous. Leurs firmans font la plus grande impression dans les provinces. Ils descendent pour la plupart des premiers califes, et sont dans une singulière vénération parmi le peuple. BONAPARTE.

Au Caire, le 5 messidor an 7 (23 juin 1799).

Au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs,

Apres la bataille des Pyramides, les Mameloucks se divisèrent. Ibrahim-Bey se retira dans la Charqyéh, passa le désert, séjourna à Gaza et à Damas. Affaibli par les pertes qu'il a essuyées pendant mon incursion en Syrie, il est aujourd'hui dans la plus profonde misère.

Mourad-Bey remonta le Nil avec une nombreuse flottille, et se retira dans la haute Égypte. Battu à Sédyman, il était

toujours maître des provinces supérieures, et dans une position menaçante.

Le 20 frimaire, le général Desaix [1], ayant été renforcé de la plus grande partie de la cavalerie de l'armée, se mit en marche, et arriva le 9 nivôse à Djirdjéh.

A deux journées plus haut, Mourad-Bey l'attendait, réuni à Hhaçan-Bey, à deux mille Arabes d'Yambo, qui venaient de débarquer à Qosséyr, et à une grande quantité de paysans qu'il avait soulevés.

COMBATS DE SOHEIDJE ET DE TAHHTAH.

Le général Desaix, ayant appris que plusieurs rassemblements armés occupaient les rives du Nil, et s'opposaient à la marche de la flottille qui portait ses munitions de guerre et ses vivres, envoya le général Davoust avec la cavalerie. Il trouva et dissipa, les 14 et 19 nivôse, des rassemblements de paysans à Soheïdje et à Tahhtah : il massacra dans ces deux affaires plus de deux mille hommes. Le chef de brigade Pinon, à la tête du quinzième, et Boussard, à la tête du vingtième de dragons, se sont particulièrement distingués.

AFFAIRE DE SAMHOUD.

Ayant été rejoint par sa cavalerie et sa flottille, le général Desaix marcha à l'ennemi, qu'il rencontra, le 3 pluviôse, au village de Samhoud. Il prit l'ordre de bataille accoutumé, en plaçant son infanterie en carré sur ses ailes, sa cavalerie en carré au centre. La droite était commandée par le général Friant, la gauche par le général Belliard, et le centre par le général Davoust. L'ennemi investit avec un tourbillon de cavalerie notre petite armée; mais, ayant été vigoureusement repoussé par la mitraille et la mousqueterie, il fit un mouvement en arrière. Notre cavalerie se déploya alors et le poursuivit. Une

[1] Nous avons donné plus haut les rapports du général Desaix sur son expédition de la haute Égypte. Nous avons cru qu'il pouvait être intéressant de les comparer avec ceux-ci.

centaine d'Arabes et de paysans furent massacrés ; le reste s'éparpilla et fuit dans les déserts. Le citoyen Rapp, aide de camp du général Desaix, officier d'une grande bravoure, a été blessé d'un coup de sabre.

Le drapeau de la République flotta sur les Cataractes ; toute la flottille de Mourad-Bey se trouva prise, et, dès ce moment, la haute Égypte fut conquise. Le général Desaix plaça sa division en cantonnements le long du Nil, et commença l'organisation des provinces.

Le reste des Mameloucks et des Arabes d'Yambo ne pouvait vivre dans le désert ; la nécessité de se procurer de l'eau du Nil et des vivres engagea différents combats qui, politiquement, ne pouvaient plus être dangereux. N'ayant plus ni artillerie ni flottille, le succès d'un combat n'avait pour but que le pillage ; mais les bonnes dispositions du général Desaix, et la bravoure des troupes, ne leur donnèrent pas même cette consolation.

COMBAT DE QÉNÉH.

Le chef de brigade Conroux, avec la soixante-unième, fut attaqué à Qénéh, le 22 pluviôse, par cinq ou six cents Arabes ; il joncha le champ de bataille de morts.

COMBAT DE SAMATHAH.

Le général Friant marcha, le 24 pluviôse, à Samathah, où il savait que se réunissaient les Arabes d'Yambo ; il leur tua deux cents hommes.

COMBAT DE THÈBES.

Sur les ruines de Thèbes, deux cents hommes du vingt-deuxième chasseurs et du quinzième dragons chargèrent, le 23 pluviôse, deux cents Mameloucks, qu'ils dispersèrent. Ils regagnèrent le désert, après avoir laissé une partie de leur monde sur le champ de bataille. Le chef de brigade Lasalle, du vingt-deuxième chasseurs, s'est conduit avec son intrépidité ordinaire.

COMBAT D'ESNÉ.

Le 7 ventôse, Mourad-Bey se porta à Esné : le citoyen Clément, aide de camp du général Desaix, le dispersa et l'obligea de regagner le désert.

COMBAT DE BENOUTHAH.

Instruits que j'avais quitté l'Égypte, que j'avais passé le désert pour aller en Syrie, les Mameloucks crurent le général Desaix affaibli, et dès lors le moment favorable pour l'attaquer. Ils redoublèrent d'efforts, accoururent de tous les points du désert sur plusieurs points du Nil. Ils s'emparèrent d'une de nos djermes, en égorgèrent l'équipage, prirent huit pièces de canon, et, renforcés par quinze cents hommes qui venaient de débarquer à Qosséyr, ils se réunirent à Benouthah, où ils se retranchèrent. Le général Belliard marcha à eux, le 20 ventôse, les attaqua, tua la moitié de leur monde, et dispersa le reste : c'est le combat où l'ennemi a montré le plus d'opiniâtreté.

COMBAT DE BYRALBARR.

Le 13 germinal, le général Desaix, instruit que Hhaçan-Bey avait le projet de se porter sur Qénéh, marcha dans le désert pour le chercher. Le septième hussards et le dix-huitième dragons découvrirent l'ennemi, le chargèrent, le dispersèrent après un combat très-opiniâtre. Le citoyen Duplessis, commandant le septième hussards, fut tué en chargeant à la tête de son régiment.

COMBAT DE DJIRDJÉH.

Le 16 germinal, le chef de bataillon Moran, attaqué dans le village de Djirdjéh, fut secouru par les habitants, et mit en fuite les Arabes et les paysans, après leur avoir tué plus de cent hommes.

COMBAT DE THÉMÉH.

Le chef de brigade Lasalle marcha à Théméh pendant la nuit du 20 germinal, surprit un rassemblement qui s'y trouvait, tua une cinquantaine d'hommes, et le dispersa.

COMBAT DE BÉNYHADY.

Les Mameloucks, voyant la haute Égypte garnie de troupes, filèrent par le désert dans la basse Égypte. Le général Desaix envoya le général Davoust à leur suite. Il les rencontra au village de Bényhady, les attaqua, les dispersa, après leur avoir tué un millier d'hommes. Nous avons eu trois hommes tués et trente blessés; mais parmi les tués se trouve le chef de brigade Pinon, du quinzième dragons, officier du plus rare mérite.

PRISE DE QOSSÉYR (le 10 prairial).

Le 10 prairial, le général Belliard et l'adjudant général Donzelot sont entrés à Qosséyr, et ont pris possession de ce poste important : on s'occupe à le mettre dans le meilleur état de défense.

Cette occupation, celle de Suez et d'El-Arich, ferment absolument l'entrée de l'Égypte du côté de la mer Rouge et de la Syrie, tout comme les fortifications de Damiette, Rosette et Alexandrie, rendent impraticable une attaque par mer, et assurent à jamais à la République la possession de cette belle partie du monde, dont la civilisation aura tant d'influence sur la grandeur nationale et sur les destinées futures des plus anciennes parties de l'univers.

Mourad-Bey s'est retiré avec peu de monde dans les oasis, d'où il va être encore chassé. Hhaçan-Bey est à plus de quinze jours au-dessus des Cataractes; la plupart des tribus arabes sont soumises, et ont donné des otages; les paysans s'éclairent, et reviennent tous les jours des insinuations de nos ennemis; des forts nombreux, établis de distance en distance, les retiennent

d'ailleurs, s'ils étaient mal intentionnés; les Arabes d'Yambo ont péri pour la plupart.

L'état-major vous enverra les noms des officiers auxquels j'ai accordé de l'avancement.

J'ai nommé au commandement du quinzième dragons le citoyen Barthélemy, chef d'escadron des guides à cheval, ancien officier de cavalerie distingué par ses connaissances.

Je vous demande le grade de général de brigade pour le citoyen Donzelot, adjudant général du général Desaix.

BONAPARTE.

Au Caire, le 10 messidor an 7 (28 juin 1799).

Au Directoire exécutif.

Je vous fais passer plusieurs imprimés qui vous mettront au fait des événements qui se sont succédé depuis plusieurs mois.

La peste a commencé à Alexandrie, il y a six mois, avec des symptômes très-prononcés.

A Damiette elle a été plus bénigne.

A Gaza et à Jaffa elle a fait plus de ravages.

Elle n'a été ni au Caire, ni à Suez, ni dans la haute Égypte.

Il résulte de l'état que je vous envoie que l'armée française, depuis son arrivée en Égypte jusqu'au 10 *messidor an* 7, *avait perdu* cinq mille trois cent quarante-quatre *hommes*.

Vous voyez qu'il nous faudrait cinq cents hommes pour la cavalerie, cinq mille pour l'infanterie, cinq cents pour l'artillerie, pour mettre l'armée dans l'état où elle était lors du débarquement.

La campagne de Syrie a eu un grand résultat: nous sommes maîtres de tout le désert, et nous avons déconcerté pour cette année les projets de nos ennemis. Nous avons perdu des hommes distingués. Le général Bon est mort de ses blessures; Caffarelli est mort; mon aide de camp Croisier est mort; beaucoup de monde a été blessé.

Notre situation est très-rassurante. Alexandrie, Rosette, Damiette, El-Arich, Catiéh, Salahiéh, se fortifient à force; mais

si vous voulez que nous nous soutenions, il nous faut, d'ici en pluviôse, six mille hommes de renfort. Si vous nous en faites passer en outre quinze mille, nous pourrons aller partout, même à Constantinople.

Il nous faudrait alors deux mille hommes de cavalerie pour incorporer dans nos régiments, avec des carabines, selles à la hussarde et sabres ; six cents hussards ou chasseurs ; six mille hommes de troupes pour incorporer dans nos corps et les recruter ; cinq cents canonniers de ligne ; cinq cents ouvriers, maçons, armuriers, charpentiers, mineurs, sapeurs ; cinq demi-brigades à deux mille hommes chacune ; vingt mille fusils ; quarante mille baïonnettes ; trois mille sabres ; six mille paires de pistolets ; dix mille outils de pionniers.

S'il vous était impossible de nous faire passer tous ces secours, il faudrait faire la paix ; car il faut calculer que, d'ici au mois de messidor, nous perdrons encore six mille hommes. Nous serons, à la saison prochaine, réduits à quinze mille hommes effectifs, desquels, ôtant deux mille hommes aux hôpitaux, cinq cents vétérans, cinq cents ouvriers qui ne se battent pas, il nous restera douze mille hommes, compris cavalerie, artillerie, sapeurs, officiers d'état-major, et nous ne pourrons pas résister à un débarquement combiné avec une attaque par le désert.

Si vous nous faisiez passer quatre ou cinq mille Napolitains, cela serait bon pour recruter nos troupes.

Il nous faudrait dix-huit à vingt médecins, et soixante ou quatre-vingts chirurgiens ; il en est mort beaucoup. Toutes les maladies de ce pays-ci ont des caractères qui demandent à être étudiés. Par là, on peut les regarder toutes comme inconnues ; mais toutes les années elles seront plus connues et moins dangereuses.

Je n'ai point reçu de lettres de France depuis l'arrivée de Moureau, qui m'a apporté des nouvelles du 5 nivôse, et de Belleville, du 20 pluviôse. J'espère que nous ne tarderons pas à en avoir.

Nos sollicitudes sont toutes en France. Si les rois l'attaquaient, vous trouveriez dans nos bonnes frontières, dans le génie guerrier de la nation, et dans vos généraux, des moyens pour

leur rendre funeste leur audace. Le plus beau jour pour nous sera celui où nous apprendrons la formation de la première république en Allemagne.

Je vous enverrai incessamment le nivellement du canal de Suez, les cartes de toute l'Égypte, de ses canaux, et de la Syrie.

Nous avons de fréquentes relations avec la Mecque et Mokka. J'ai écrit plusieurs fois aux Indes, à l'Ile-de-France; j'en attends les réponses sous peu de jours. C'est le chérif de la Mecque qui est l'entremetteur de notre correspondance.

Le contre-amiral Perrée est sorti d'Alexandrie le 19 germinal avec trois frégates et deux bricks. Il est arrivé devant Jaffa le 24, s'est mis en croisière, a pris deux bâtiments du convoi turc, chargés de trois cents hommes, cent mineurs et bombardiers, est revenu devant Tentoura pour prendre nos blessés; mais il a été chassé par la croisière anglaise, et a disparu; il sera arrivé en Europe.

Je lui avais remis des instructions pour son retour : personne n'est plus à même que cet officier de nous faire passer des nouvelles et des secours. Depuis la bouche d'Omm-Faredge, Damiette, Bourlos, Rosette, Alexandrie; il peut choisir dans ce moment-ci; et, depuis le 15 ventôse il n'y a point de croisière devant Alexandrie ni Damiette. Cela nous a été utile pour l'approvisionnement d'Alexandrie.

J'ai été très-satisfait de la conduite du contre-amiral Perrée dans toute cette croisière; je vous prie de le lui faire connaître.

BONAPARTE.

Au Caire, le 12 messidor an 7 (30 juin 1799).

Au sultan de Darfour.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux : il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.

Au sultan de Darfour Abd-el-Rahman, serviteur des deux cités saintes, calife du glorieux prophète de Dieu et maître des mondes.

J'ai reçu votre lettre, j'en ai compris le contenu.

Lorsque votre caravane est arrivée, j'étais absent, ayant été en Syrie pour punir et pour détruire nos ennemis. Je vous prie de m'envoyer par la première caravane deux mille esclaves noirs ayant plus de seize ans, forts et vigoureux : je les achèterai tous pour mon compte.

Ordonnez à votre caravane de venir de suite, et de ne pas s'arrêter en route. Je donne des ordres pour qu'elle soit protégée partout.

BONAPARTE.

Terraneh, le 20 messidor an 7 (17 juillet 1799).

PROCLAMATION.

Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.

Aux cheiks, ulémas, chérifs, imans et fellahs de la province de Bahhiréh.

Tous les habitants de la province de Bahhireh mériteraient d'être châtiés; car les gens éclairés et sages sont coupables lorsqu'ils ne contiennent pas les ignorants et les méchants. Mais Dieu est clément et miséricordieux; le Prophète a ordonné, dans presque tous les chapitres du Koran, aux hommes sages et bons d'être cléments et miséricordieux; je le suis envers vous. J'accorde par le présent firman un pardon général à tous les habitants de la province de Baehhirh qui se seront mal comportés, et je donne des ordres pour qu'il ne soit formé contre eux aucune recherche. J'espère que désormais le peuple de la province de Bahhiréh me fera sentir par sa conduite qu'il est digne de pardon.

BONAPARTE.

La première armée turque avait été vaincue au mont Thabor; l'autre, réunie à Rhodes, s'avançait vers Alexandrie. Le Général, de retour au Caire, fut informé de la marche de cette armée. Il courut aussitôt à Alexandrie. Les Turcs venaient de débarquer dans cette rade même d'Aboukir, témoin de notre désastre, et qui devait l'être aussi d'un des plus éclatants tromphes qu'aient jamais remportés les armées françaises. Le 25 juillet la bataille fut livrée. Elle se termina, on peut le dire, par la disparition totale de l'armée turque. Cette armée se composait de

dix-huit ou vingt mille hommes; c'est à peine s'il en demeura douze cents. Le reste, acculé au rivage, poursuivi par le feu de nos colonnes, fut littéralement jeté à la mer. Près de quinze mille s'y noyèrent : une partie avait péri auparavant. Peut-être n'est-il pas d'autre exemple dans les annales militaires d'une armée détruite aussi complétement. Cette destruction fut achevée au bout de quelques jours par la prise du fort d'Aboukir, où l'ennemi s'était retranché. C'est à la suite de cette bataille que Kléber, dans son transport, embrassant le général Bonaparte, s'écriait : « *Général, vous êtes grand comme le monde !* »

Rahmanieh, le 3 thermidor an 7 (22 juillet 1799).

Au divan du Caire.

Choisis parmi les gens les plus sages, les plus instruits et les plus éclairés, que le salut du Prophète soit sur eux!

Je vous écris cette lettre pour vous faire connaître qu'après avoir fait occuper le lac Natron, et presque le Bahhireh, pour rendre la tranquillité à ce malheureux pays et punir nos ennemis, nous nous sommes rendus à Rahmanieh. Nous avons accordé un pardon général à la province, qui est aujourd'hui parfaitement tranquille.

Quatre-vingts bâtiments, petits et gros, se sont présentés pour attaquer Alexandrie; mais, ayant été accueillis par des bombes et des boulets, ils ont été mouiller à Aboukir, où ils commencent à débarquer. Je les laisse faire, parce que mon intention est, lorsqu'ils seront tous débarqués, de les atteindre, de tuer tout ce qui ne voudra pas se rendre, et de laisser la vie aux autres pour les mener prisonniers, ce qui fera un beau spectacle pour la ville du Caire. Ce qui avait conduit cette flotte ici était l'espoir de se réunir aux Mamelouckes et aux Arabes pour piller et dévaster l'Égypte. Il y a sur cette flotte des Russes, qui ont en horreur ceux qui croient à l'unité de Dieu, parce que, selon leurs mensonges, ils croient qu'il y en a trois. Mais ils ne tarderont pas à voir que ce n'est pas le nombre des dieux qui fait la force, et qu'il n'y en a qu'un seul, père de la victoire, clément et miséricordieux, combattant toujours pour les bons, confondant les projets des méchants, et qui,

dans sa sagesse, a décidé que je viendrais en Égypte pour en changer la face, et substituer à un régime dévastateur un régime d'ordre et de paix. Il donne par là une marque de sa haute puissance : car ce que n'ont jamais pu faire ceux qui croient à trois, nous l'avons fait, nous qui croyons qu'un seul gouverne la nature et l'univers.

Et quant aux Musulmans qui pourraient se trouver avec eux, ils seront réprouvés, puisqu'ils se sont alliés, contre l'ordre du Prophète, à des puissances infidèles et à des idolâtres. Ils ont donc perdu la protection qui leur aurait été accordée ; ils périront misérablement. Le musulman qui est embarqué sur un bâtiment où est arboré la croix, celui qui tous les jours entend blasphémer contre le seul Dieu, est pire qu'un infidèle même. Je désire que vous fassiez connaître ces choses aux différents divans de l'Égypte, afin que les malintentionnés ne troublent pas la tranquillité des différentes villes ; car ils périront comme Dahmanour et tant d'autres qui, par leur mauvaise conduite, ont mérité ma vengeance.

Que le salut de paix soit sur les membres du divan !

BONAPARTE.

Au camp d'Aboukir, le 9 thermidor an 7 (27 juillet 1799).

Au général Desaix.

Vous aurez appris, par l'état-major, les succès de la bataille d'Aboukir. De quinze mille hommes qui étaient débarqués, mille sont restés sur le champ de bataille, huit mille se sont noyés en voulant rejoindre à la nage leur escadre, qui était si éloignée, que pas un n'a pu arriver ; trois mille sont cernés dans le château ; six mortiers tirent dessus ; cinq cents hommes se sont noyés hier en voulant rejoindre leur escadre. Il y a déjà eu plusieurs parlementages pour se rendre ; mais ils sont dans la plus grande anarchie.

Le pacha est prisonnier : c'est ce célèbre Mustapha qui a battu les Russes plusieurs fois la campagne passée. Nous avons pris plus de deux cents drapeaux et quarante canons de campa-

gne, la plupart de quatre, du modèle français. Le général Fugières et le général Murat, le chef de brigade Morangié et Cretin, ont été blessés. Ce dernier est mort. Le chef de brigade Duvivier a été tué, ainsi que l'adjudant général Leturcq, et mon aide de camp Guibert. La cavalerie s'est couverte de gloire : nous avons eu cent hommes tués et quatre cents blessés. Si vous êtes au Caire, retournez le plus tôt possible dans la haute Égypte, pour y achever la levée des impositions et des six cents dromadaires. Je vous recommande surtout de faire filer les hommes du septième hussards, du troisième, du quatorzième et quinzième dragons.

BONAPARTE.

Au Directoire exécutif.

BATAILLE D'ABOUKIR.

Je vous ai annoncé, par ma dépêche du 21 floréal, que la saison des débarquements me déterminait à quitter la Syrie.

Le 23 messidor, cent voiles, dont plusieurs de guerre, se présentent devant Alexandrie, et mouillent à Aboukir. Le 27, l'ennemi débarque, prend d'assaut, et avec une intrépidité singulière, la redoute palissadée d'Aboukir. Le fort capitule; l'ennemi débarque son artillerie de campagne, et, renforcé par cinquante voiles, il prend position, sa droite appuyée à la mer, sa gauche au lac Maadieh, sur de hautes collines de sable.

Je pars de mon camp des Pyramides le 27; j'arrive le 1er thermidor à Rahmanieh; je choisis Birket pour le centre de mes opérations, et, le 7 thermidor, à sept heures du matin, je me trouve en présence de l'ennemi.

Le général Lannes marche le long du lac, et se range en bataille vis-à-vis la gauche de l'ennemi, dans le temps que le général Murat, qui commande l'avant-garde, fait attaquer la droite par le général Destaing : il est soutenu par le général Lanusse.

Une belle plaine de quatre cents toises sépare les ailes de l'armée ennemie : notre cavalerie y pénètre, et, avec la rapidité de la pensée, se trouve sur les derrières de la gauche et de

la droite de l'ennemi, qui, sabré, culbuté, se noie dans la mer : pas un n'échappe. Si c'eût été une armée européenne, nous eussions fait trois mille prisonniers : ici ce furent trois mille hommes morts.

La seconde ligne de l'ennemi, située à cinq ou six cents toises, occupe une position formidable. L'isthme est là extrêmement étroit ; il était retranché avec le plus grand soin, flanqué par trente chaloupes canonnières : en avant de cette position, l'ennemi occupait le village d'Aboukir, qu'il avait crénelé et barricadé. Le général Murat force le village : le général Lannes, avec la vingt-deuxième et une partie de la soixante-neuvième, se porte sur la gauche de l'ennemi ; le général Fugières, en colonnes serrées, attaque la droite. La défense et l'attaque sont également vives ; mais l'intrépide cavalerie du général Murat a résolu d'avoir le principal honneur de cette journée. Elle charge l'ennemi sur sa gauche, se porte sur les derrières de la droite, la surprend à un mauvais passage, et en fait une horrible boucherie. Le citoyen Bernard, chef de bataillon de la soixante-neuvième, et le citoyen Baylle, capitaine de grenadiers de cette demi-brigade, entrent les premiers dans la redoute, et par là se couvrent de gloire.

Toute la seconde ligne de l'ennemi, comme la première, reste sur le champ de bataille ou se noie.

Il reste à l'ennemi trois mille hommes de réserve qu'il a placés dans le fort d'Aboukir, situé à quatre cents toises derrière la seconde ligne ; le général Lanusse l'investit : on le bombarde avec six mortiers.

Le rivage, où, l'année dernière, les courants ont porté les cadavres anglais et français, est aujourd'hui couvert de ceux de nos ennemis : on en a compté plusieurs milliers : pas un seul homme de cette armée ne s'est échappé.

Kuceii Mustapha, pacha de Romélie, général en chef de l'armée, et cousin germain de l'ambassadeur turc à Paris, est prisonnier avec tous ses officiers : je vous envoie ses trois queues.

Nous avons eu cent hommes tués, et cinq cents blessés. Parmi les premiers, l'adjudant général Leturcq, le chef de brigade

Duvivier, le chef de brigade Cretin, et mon aide de camp Guibert. Les deux premiers étaient deux excellents officiers de cavalerie, d'une bravoure à toute épreuve, que le sort de la guerre avait longtemps respectés; le troisième était l'officier du génie que j'aie connu qui possédait le mieux cette science difficile, et dans laquelle les moindres bévues ont tant d'influence sur le résultat des campagnes et les destinées des États. J'avais beaucoup d'amitié pour le quatrième.

Les généraux Murat et Fugières, et le chef de brigade Morangié, ont été blessés. Le général Fugières a eu le bras gauche emporté d'un coup de canon; il crut mourir : *Général*, me dit-il, *vous envierez un jour mon sort, je meurs sur le champ d'honneur*. Mais le calme et le sang-froid, premières qualités d'un véritable soldat, l'ont déjà mis hors de danger; et, quoiqu'il ait été amputé à l'épaule, il sera rétabli avant quinze jours.

Le gain de cette bataille est dû principalement au général Murat : je vous demande pour ce général le grade de général de division; sa brigade de cavalerie a fait l'impossible.

Le chef de brigade Bessières, à la tête des guides, a soutenu la réputation de son corps; l'adjudant général de cavalerie Roize a manœuvré avec le plus grand sang-froid : le général Junot a eu son habit criblé de balles.

Je vous enverrai dans quelques jours de plus grands détails, avec l'état des officiers qui se sont distingués.

J'ai fait présent au général Berthier, de la part du Directoire exécutif, d'un poignard d'un beau travail, comme marque de satisfaction des services qu'il n'a cessé de rendre pendant toute la campagne. BONAPARTE.

Au Caire, le 23 thermidor an 7 (10 août 1799).

Au Directoire exécutif.

SIÉGE DU FORT D'ABOUKIR.

Le 8 thermidor, je fis sommer le château d'Aboukir de se rendre : le fils du pacha, son kiaya et les officiers voulaient capituler; mais ils n'étaient pas écoutés des soldats.

Le 9, on continua le bombardement.

Le 10, plusieurs batteries furent établies sur la droite et la gauche de l'isthme : plusieurs chaloupes canonnières furent coulées bas, une frégate fut démâtée, et prit le large.

Le même jour, l'ennemi, commençant à manquer de vivres, se faufila dans quelques maisons du village qui touche le fort : le général Lannes, y étant accouru, fut blessé à la jambe. Le général Menou, le remplaça dans le commandement du siége.

Le 12, le général Davoust était de tranchée; il s'empara de toutes les maisons où était logé l'ennemi, et le jeta dans le fort, après lui avoir tué beaucoup de monde. La vingt-deuxième demi-brigade d'infanterie légère et le chef de brigade Magni, qui a été légèrement blessé, se sont parfaitement conduits. Le succès de cette journée, qui a accéléré la reddition du fort, est dû aux bonnes dispositions du général Davoust.

Le 15, le général Robin était de tranchée : nos batteries étaient sur la contrescarpe; nos mortiers faisaient un feu très-vif; le château n'était plus qu'un monceau de pierres. L'ennemi n'avait point de communication avec l'escadre; il mourait de soif et de faim; il prit le parti, non de capituler (ces gens-ci ne capitulent pas), mais de jeter ses armes, et de venir en foule embrasser les genoux du vainqueur. Le fils du pacha, le kiaya et deux mille hommes ont été faits prisonniers. On a trouvé dans le château trois cents blessés, dix-huit cents cadavres. Il y a telle de nos bombes qui a tué jusqu'à six hommes. Dans les premières vingt-quatre heures de la sortie de la garnison turque, il est mort plus de quatre cents prisonniers, pour avoir trop bu et mangé avec trop d'avidité.

Ainsi cette affaire d'Aboukir coûte à la Porte dix-huit mille hommes et une grande quantité de canons.

Pendant les quinze jours qu'a duré cette expédition, j'ai été très-satisfait de l'esprit des habitants d'Égypte : personne n'a remué, et tout le monde a continué de vivre comme à l'ordinaire.

Les officiers du génie Bertrand et Liédot, le commandant de l'artillerie Faultrier, se sont comportés avec la plus grande distinction.

BONAPARTE.

Au Caire, le 24 thermidor an 7 (11 août 1799).

Au général Desaix.

J'ai été peu satisfait, citoyen général, de toutes vos opérations pendant le mouvement qui vient d'avoir lieu. Vous avez reçu l'ordre de vous porter au Caire, et vous n'en avez rien fait. Tous les événements qui peuvent survenir ne doivent jamais empêcher un militaire d'obéir, et le talent, à la guerre, consiste à lever les difficultés qui peuvent rendre difficile une opération, et non pas à la faire manquer. Je vous dis ceci pour l'avenir.

BONAPARTE.

Au Caire, le 26 thermidor an 7 (13 août 1799).

Au général Desaix.

Je vous envoie, citoyen général, un sabre d'un très-beau travail, sur lequel j'ai fait graver : *Conquête de la haute Égypte,* qui est due à vos bonnes dispositions et à votre constance dans les fatigues.

Voyez-y, je vous prie, une preuve de mon estime et de la bonne amitié que je vous ai vouée.

BONAPARTE.

Après la bataille d'Aboukir, le Général écrivit au grand vizir pour l'inviter à la paix.

Au Caire, le 30 thermidor an 7 (17 août 1799).

Au grand vizir.

Grand parmi les grands éclairés et sages, seul dépositaire de la confiance du plus grand des sultans,

J'ai l'honneur d'écrire à votre excellence par l'effendi qui a été fait prisonnier à Aboukir, et que je lui renvoie pour lui faire connaître la véritable situation de l'Égypte, et entamer des négociations entre la Sublime Porte et la république française, qui puissent mettre fin à la guerre qui se trouve exister pour le malheur de l'un et de l'autre État.

Par quelle fatalité la Porte et la France, amies de tous les temps, et dès lors par habitude, amies par l'éloignement de leurs frontières, la France ennemie de la Russie et de l'Empereur, la Porte ennemie de la Russie et de l'Empereur, sont-elles cependant en guerre?

Comment Votre Excellence ne sentirait-elle pas qu'il n'y a pas un Français de tué qui ne soit un appui de moins pour la Porte?

Comment Votre Excellence, si éclairée dans la connaissance de la politique et des intérêts des divers États, pourrait-elle ignorer que la Russie et l'empereur d'Allemagne se sont plusieurs fois entendus pour le partage de la Turquie, et que ce n'a été que l'intervention de la France qui l'a empêché?

Votre Excellence n'ignore pas que le vrai ennemi de l'islamisme est la Russie. L'empereur Paul Ier s'est fait grand maître de Malte, c'est-à-dire a fait vœu de faire la guerre aux musulmans : n'est-ce pas lui qui est chef de la religion grecque, c'est-à-dire des plus nombreux ennemis qu'ait l'islamisme?

La France, au contraire, a détruit les chevaliers de Malte, rompu les chaînes des Turcs qui y étaient détenus en esclavage, et croit, comme l'ordonne l'islamisme, qu'il n'y a qu'un seul Dieu.

Ainsi donc la Porte a déclaré la guerre à ses véritables amis, et s'est alliée à ses véritables ennemis.

Ainsi donc la Sublime Porte a été l'amie de la France tant que cette puissance a été chrétienne, lui a fait la guerre dès l'instant que la France, par sa religion, s'est rapprochée de la croyance musulmane. Mais, dit-on, la France a envahi l'Égypte. Comme si je n'avais pas toujours déclaré que l'intention de la république française était de détruire les Mamelouckes, et non de faire la guerre à la Sublime Porte; de nuire aux Anglais, et non à son grand et fidèle ami l'empereur Sélim.

La conduite que j'ai tenue envers tous les gens de la Porte qui étaient en Égypte, envers les bâtiments du Grand Seigneur, envers les bâtiments de commerce portant pavillon ottoman, n'est-elle pas un sûr garant des intentions pacifiques de la république française?

La Sublime Porte a déclaré la guerre dans le mois de janvier à la république française avec une précipitation inouïe, sans attendre l'arrivée de l'ambassadeur Descorches, qui déjà était parti de Paris pour se rendre à Constantinople; sans me demander aucune explication, ni répondre à aucune des avances que j'ai faites.

J'ai cependant espéré, quoique sa déclaration de guerre me fût parfaitement connue, pouvoir la faire revenir, et j'ai, à cet effet, envoyé le citoyen Beauchamp, consul de la République, sur la caravelle. Pour toute réponse, on l'a emprisonné; pour toute réponse, on a créé des armées, on les a réunies à Gaza, et on leur a ordonné d'envahir l'Égypte. Je me suis trouvé alors obligé de passer le désert, préférant faire la guerre en Syrie, à ce qu'on la fît en Égypte.

Mon armée est forte, parfaitement disciplinée, et approvisionnée de tout ce qui peut la rendre victorieuse des armées, fussent-elles aussi nombreuses que les sables de la mer; des citadelles et des places fortes hérissées de canons se sont élevées sur les côtes et sur les frontières du désert : je ne crains donc rien, et je suis ici invincible. Mais je dois à l'humanité, à la vraie politique, au plus ancien comme au plus vrai des alliés, la démarche que je fais.

Ce que la Sublime Porte n'obtiendra jamais par la force des armes, elle peut l'obtenir par une négociation. Je battrai toutes les armées, lorsqu'elles projetteront l'envahissement de l'Égypte; mais je répondrai d'une manière conciliante à toutes les ouvertures de négociations qui me seront faites. La république française, dès l'instant que la Sublime Porte ne fera plus cause commune avec nos ennemis, la Russie et l'Empereur, fera tout ce qui sera en elle pour rétablir la bonne intelligence, et lever tout ce qui pourra être un sujet de désunion entre les deux États.

Cessez donc des armements dispendieux et inutiles; vos ennemis ne sont pas en Égypte, ils sont sur le Bosphore, ils sont à Corfou, ils sont aujourd'hui par votre extrême imprudence au milieu de l'Archipel.

Radoubez et réarmez vos vaisseaux; reformez vos équipages; tenez-vous prêt à déployer bientôt l'étendard du Prophète, non contre la France, mais contre les Russes et les Allemands qui rient de la guerre que nous nous faisons, et qui, lorsque vous aurez été affaibli, lèveront la tête, et déclareront bien haut les prétentions qu'ils ont déjà.

Vous voulez l'Égypte, dit-on; mais l'intention de la France n'a jamais été de vous l'ôter.

Chargez votre ministre à Paris de vos pleins pouvoirs, ou envoyez quelqu'un chargé de vos intentions ou de vos pleins pouvoirs en Égypte. On pourra, en deux heures d'entretien, tout arranger. C'est là le seul moyen de rasseoir l'empire musulman, en lui donnant la force contre ses véritables ennemis, et de déjouer leurs projets perfides; ce qui, malheureusement, leur a déjà si fort réussi.

Dites un mot, nous fermons la mer Noire à la Russie, et nous cesserons d'être le jouet de cette puissance ennemie que nous avons tant de sujets de haïr, et je ferai tout ce qui pourra vous convenir.

Ce n'est pas contre les musulmans que les armées françaises aiment à déployer leur tactique et leur courage; mais c'est, au contraire, réunies à des musulmans, qu'elles doivent un jour, comme cela a été de tout temps, chasser leurs ennemis communs.

Je crois en avoir assez dit par cette lettre à Votre Excellence. Elle peut faire venir auprès d'elle le citoyen Beauchamp, que l'on m'assure être détenu dans la mer Noire. Elle peut prendre tout autre moyen pour me faire connaître ses intentions.

Quant à moi, je tiendrai pour le plus beau jour de ma vie celui où je pourrai contribuer à faire terminer une guerre à la fois impolitique et sans objet.

Je prie Votre Excellence de croire à l'estime et à la considération distinguée que j'ai pour elle.

BONAPARTE.

Sans attendre la réponse du vizir, le Général partit pour la France, laissant au général Kléber, qu'il nommait pour le remplacer, les instructions suivantes :

Alexandrie, le 5 fructidor an 7 (22 août 1799).

Au général Kléber.

Vous trouverez ci-joint, citoyen général, un ordre pour prendre le commandement en chef de l'armée. La crainte que la croisière anglaise ne reparaisse d'un moment à l'autre me fait précipiter mon voyage de deux ou trois jours.

J'emmène avec moi les généraux Berthier, Andréossi, Murat, Lannes et Marmont, et les citoyens Monge et Berthollet.

Vous trouverez ci-joint les papiers anglais et de Francfort jusqu'au 10 juin. Vous y verrez que nous avons perdu l'Italie, que Mantoue, Turin et Tortone sont bloqués. J'ai lieu d'espérer que la première tiendra jusqu'à la fin de novembre. J'ai l'espérance, si la fortune me sourit, d'arriver en Europe avant le commencement d'octobre.

Vous trouverez ci-joint un chiffre pour correspondre avec le gouvernement, et un autre chiffre pour correspondre avec moi.

Je vous prie de faire partir, dans le courant d'octobre, Junot ainsi que mes domestiques et tous les effets que j'ai laissés au Caire. Cependant je ne trouverai pas mauvais que vous engagiez à votre service ceux de mes domestiques qui vous conviendraient.

L'intention du gouvernement est que le général Desaix parte pour l'Europe dans le courant de novembre, à moins d'événements majeurs.

La commission des arts passera en France sur un parlementaire que vous demanderez à cet effet, conformément au cartel d'échange, dans le courant de novembre, immédiatement après qu'elle aura achevé sa mission. Elle est maintenant occupée à voir la haute Égypte. Cependant ceux de ses membres que vous jugerez pouvoir vous être utiles, vous les mettrez en réquisition sans difficulté.

L'effendi fait prisonnier à Aboukir est parti pour se rendre à Damiette. Je vous ai écrit de l'envoyer en Chypre; il est porteur pour le grand vizir d'une lettre dont vous trouverez ci-joint la copie.

L'arrivée de notre escadre de Brest à Toulon, et de l'escadre espagnole à Carthagène, ne laisse plus de doute sur la possibilité de faire passer en Égypte les fusils, les sabres, les pistolets, fers coulés, dont vous pourriez avoir besoin, et dont j'ai l'état le plus exact, avec une quantité de recrues suffisante pour réparer les pertes des deux campagnes.

Le gouvernement vous fera connaître alors lui-même ses intentions, et moi, comme homme public et comme particulier, je prendrai des mesures pour vous faire avoir fréquemment des nouvelles. Si, par des événements incalculables, toutes les tentatives étaient infructueuses, et qu'au mois de mai vous n'ayez reçu aucun secours ni nouvelles de France, et si, malgré toutes les précautions, la peste était en Égypte cette année et vous tuait plus de quinze cents soldats, perte considérable, puisqu'elle serait en sus de celles que les événements de la guerre vous occasionneront journellement, je pense que, dans ce cas, vous ne devez pas hasarder de soutenir la campagne, et que vous êtes autorisé à conclure la paix avec la Porte Ottomane, quand même la condition principale serait l'évacuation de l'Égypte. Il faudrait seulement éloigner l'exécution de cette condition, si cela était possible, jusqu'à la paix générale.

Vous savez apprécier aussi bien que moi combien la posses-

sion de l'Égypte est importante à la France. Cet empire turc, qui menace ruine de tous côtés, s'écroule aujourd'hui, et l'évacuation de l'Égypte serait un malheur d'autant plus grand, que nous verrions de nos jours cette belle province passer en d'autres mains européennes.

Les nouvelles des succès ou des revers qu'aura la République doivent aussi entrer puissamment dans vos calculs.

Si la Porte répondait, avant que vous eussiez reçu de mes nouvelles de France, aux ouvertures de paix que je lui ai faites, vous devez déclarer que vous avez tous les pouvoirs que j'avais, et entamer les négociations; persistant toujours dans l'assertion que j'ai avancée, que l'intention de la France n'a jamais été d'enlever l'Égypte à la Porte; demander que la Porte sorte de la coalition et nous accorde le commerce de la mer Noire; qu'elle mette en liberté les Français prisonniers; et, enfin, six mois de suspension d'armes, afin que, pendant ce temps-là, l'échange des ratifications puisse avoir lieu.

Supposant que les circonstances soient telles que vous croyez devoir conclure ce traité avec la Porte, vous ferez sentir que vous ne pouvez pas le mettre à exécution qu'il ne soit ratifié; et, selon l'usage de toutes les nations, l'intervalle entre la signature d'un traité et sa ratification doit toujours être une suspension d'hostilités.

Vous connaissez, citoyen général, quelle est ma manière de voir sur la politique intérieure de l'Égypte. Quelque chose que vous fassiez, les chrétiens seront toujours nos amis. Il faut les empêcher d'être trop insolents afin que les Turcs n'aient pas contre nous le même fanatisme que contre les chrétiens, ce qui nous les rendrait irréconciliables. Il faut endormir le fanatisme avant qu'on puisse le déraciner. En captivant l'opinion des grands cheiks du Caire, on a l'opinion de toute l'Égypte, et, de tous les chefs que ce peuple peut avoir, il n'y en a aucun moins dangereux que des cheiks qui sont peureux, ne savent pas se battre, et qui, comme tous les prêtres, inspirent le fanatisme sans être fanatiques.

Quant aux fortifications d'Alexandrie, El-Arich, voilà les clefs de l'Égypte. J'avais le projet de faire établir cet hiver des

redoutes de palmiers, deux depuis Salahiéh à Catiéh, deux de Catiéh à El-Arich : l'une se serait trouvée à l'endroit où le général Menou a trouvé de l'eau potable.

Le général Samson, commandant du génie, et le général Songis, commandant l'artillerie, vous mettront chacun au fait de ce qui regarde sa partie.

Le citoyen Poussielgue a été exclusivement chargé des finances; je l'ai reconnu travailleur et homme de mérite. Il commence à avoir quelques renseignements sur le chaos de l'administration de l'Égypte. J'avais le projet, si aucun nouvel événement ne survenait, de tâcher d'établir cet hiver un nouveau mode d'imposition, ce qui nous aurait permis de nous passer à peu près des Cophtes; cependant, avant de l'entreprendre, je vous conseille d'y réfléchir longtemps. Il vaut mieux entreprendre cette opération un peu plus tard qu'un peu trop tôt.

Des vaisseaux de guerre français paraîtront cet hiver indubitablement à Alexandrie, Bourlos ou Damiette. Faites construire une bonne tour à Bourlos; tâchez de réunir cinq ou six cents Mameloucks que, lorsque les vaisseaux français seront arrivés, vous ferez en un jour arrêter au Caire et dans les autres provinces, et embarquer pour la France. Au défaut de Mameloucks, des otages d'Arabes, des cheiks, Belet qui, pour une raison quelconque, se trouveraient arrêtés, pourront y suppléer. Ces individus arrivés en France, y seront retenus un ou deux ans, verront la grandeur de la nation, prendront quelques idées de nos mœurs et de notre langue, et, de retour en Égypte, y formeront autant de partisans.

J'avais déjà demandé plusieurs fois une troupe de comédiens : je prendrai un soin particulier de vous en envoyer. Cet article est très-important pour l'armée, et pour commencer à changer les mœurs du pays.

La place importante que vous allez occuper en chef va vous mettre à même enfin de déployer les talents que la nature vous a donnés. L'intérêt de ce qui se passera ici est vif, et les résultats en seront immenses pour le commerce, pour la civilisation : ce sera l'époque d'où dateront de grandes révolutions.

Accoutumé à voir la récompense des peines et des travaux

de la vie dans l'opinion de la postérité, j'abandonne avec le plus grand regret l'Égypte. L'intérêt de la patrie, sa gloire, l'obéissance, les événements extraordinaires qui viennent de se passer, me décident seuls à passer au milieu des escadres ennemies pour me rendre en Europe. Je serai d'esprit et de cœur avec vous. Vos succès me seront aussi chers que ceux où je me trouverais en personne, et je regarderai comme mal employés tous les jours de ma vie où je ne ferai pas quelque chose pour l'armée dont je vous laisse le commandement, et pour consolider le magnifique établissement dont les fondements viennent d'être jetés.

L'armée que je vous confie est toute composée de mes enfants. J'ai eu dans tous les temps, même au milieu des plus grandes peines, des marques de leur attachement. Entretenez-les dans ces sentiments; vous le devez à l'estime et à l'amitié toute particulière que j'ai pour vous et à l'attachement vrai que je leur porte. BONAPARTE.

La résolution prise par le général Bonaparte de quitter l'Égypte et de retourner en France a donné lieu à de nombreuses accusations.

Ce départ a été considéré presqu'à légal d'une désertion. On allait même plus loin. On ne parlait rien moins que de procès, de mise en jugement, mérités, disait-on, par le Général pour être revenu sans autorisation. Il semblait qu'il eût laissé l'armée à elle-même; qu'il l'eût quittée sans s'embarrasser d'elle et de notre possession d'Égypte, uniquement préoccupé de ses vues d'ambition.

L'Empereur a répondu en quelques lignes à ces reproches. Il a représenté l'état de la France qui exigeait impérieusement son retour; la seconde coalition victorieuse sur tous les points, nos armées découragées, le gouvernement sans force, sans considération, devenu le jouet des factions, le désordre partout, l'anarchie à nos portes. De tous côtés l'opinion le rappelait. Il a prouvé que, légalement même, il avait le droit de rentrer en France quand et comment il le voudrait. Il a prouvé, en un mot, que son départ n'impliquait nullement l'abandon de notre conquête, encore moins celui de l'armée, ayant pris toutes les précautions pour assurer le sort de l'une et de l'autre. Il ajoute enfin ces paroles décisives :

« Napoléon retourna en France : 1° *parce qu'il y était autorisé par ses instructions : il avait carte blanche sur tout ;* 2° parce

que sa présence était nécessaire à la République ; 3° parce que l'armée d'Orient, victorieuse et nombreuse, ne pouvait avoir de longtemps aucun ennemi à combattre, et parce que le premier but de l'expédition était atteint. Le second ne le pouvait être aussi longtemps que la République serait menacée sur ses frontières et en proie à l'anarchie. L'armée d'Orient était victorieuse des deux armées turques qui lui avaient été opposées pendant la campagne ; celle de Syrie, battue à El-Arich, à Gaza, à Jaffa, à Acre, à Mont-Thabor, avec perte de son parc d'artillerie de quarante pièces de campagne, de tous ses magasins ; celle de Rhodes, battue à Saint-Jean-d'Acre et à Aboukir, où elle avait perdu son parc de campagne de trente-quatre pièces de canon et son général en chef, le vizir à trois queues, Mustapha-Pacha. L'armée d'Orient était nombreuse : elle comptait 25,000 combattants, dont 3,500 de cavalerie ; elle avait cent pièces d'artillerie de campagne attelées, et quatorze cents bouches à feu de tous calibres bien approvisionnées. On a dit que Napoléon avait laissé son armée dans la détresse, sans artillerie, sans habillements, sans pain, réduite à 8,000 combattants. Ces faux rapports ont trompé le ministère anglais. Le 17 décembre 1799, il se décida à rompre la capitulation d'El-Arich, et ordonna à son amiral dans la Méditerranée de ne laisser exécuter aucune capitulation qui permettrait à l'armée d'Orient de retourner en France ; d'arrêter les bâtiments qui la porteraient et de les conduire en Angleterre. Kléber comprit alors sa position ; il secoua le joug de l'intrigue, il redevint lui-même, se retourna contre l'armée ottomane, et la vainquit à Héliopolis. Après une violation aussi criminelle du droit des gens, le cabinet de Saint-James s'aperçut de son erreur. Il envoya en Égypte 34,000 Anglais, sous les ordres d'Abercrombie, qui, joints à 26,000 Turcs, sous le grand vizir et le capitan-pacha, parvinrent à se rendre maîtres de cette importante colonie, en septembre 1801, vingt-sept mois après le départ de Napoléon, et seulement après six mois d'une campagne très-active, et qui aurait tourné à la confusion des Anglais, si Kléber n'avait pas été assassiné, si Menou, l'homme le moins militaire qui ait jamais commandé, ne s'était pas trouvé à la tête de l'armée. Mais enfin cette campagne de

1801 coûta au gouvernement anglais plusieurs millions sterling, 10,000 hommes d'élite, le général en chef de son armée. Le général Belliard, au Caire, le 27 juin 1801, Menou, à Alexandrie, le 2 septembre 1801, ont obtenu la capitulation que des intrigants avaient fait signer à Kléber à El-Arich vingt mois auparavant, le 24 janvier 1800, savoir : que l'armée française serait transportée en France aux dépens des Anglais, avec armes, canons, bagages, drapeaux, et sans être prisonnière de guerre. Les états de situation de son arrivée au lazaret de Marseille et de Toulon prouvent qu'elle était de 24,000 Français; sa perte en 1800 et 1801 avait été de 4,000 hommes. Lorsque Napoléon laissa le commandement à Kléber, elle était donc de 28,000 hommes, dont 25,000 en état de combattre. Il est notoire qu'en quittant l'Égypte au mois d'août 1799, il croyait ce pays pour toujours à la France, et espérait pouvoir un jour réaliser le second but de l'expédition. Quant aux idées qu'il avait alors sur les affaires de France, il les a communiquées à Menou, qui l'a souvent répété : il projetait la journée du 18 brumaire. »

En ce qui touche la possession de l'Égypte, il suffit de parcourir la correspondance du premier Consul pour être convaincu de l'importance qu'il y attachait. Cette conquête était son œuvre. Il n'est pas surprenant qu'il cherchât à l'affermir. On le voit à chaque page plein de cette pensée, songeant aux moyens d'augmenter l'armée, d'ajouter aux ressources de la colonie. Il ne croyait pas qu'elle dût jamais cesser d'être française. Il se représentait l'Égypte dans cinquante ans, fécondée et rendue à la vie par nos mains. Son esprit se complaisait dans cette idée.

« Mais que serait ce beau pays après cinquante ans de prospérité et de bon gouvernement ? L'imagination se complaît dans un tableau aussi enchanteur ! Mille écluses maîtriseraient et distribueraient l'inondation sur toutes les parties du territoire ; les huit ou dix milliards de toises cubes d'eau qui se perdent chaque année dans la mer, seraient réparties dans toutes les parties basses du désert, dans le lac Mœris, le lac Maréotis et le Fleuve sans eau, jusqu'aux oasis et beaucoup plus loin du côté de l'ouest; du

côté de l'est, dans les lacs et mers et toutes les parties basses de l'isthme de Suez et les déserts entre la mer Rouge et le Nil, un grand nombre de pompes à feu, de moulins à vent élèveraient les eaux dans des châteaux d'eau d'où elles seraient tirées pour l'arrosage; de nombreuses émigrations, arrivées du fond de l'Afrique, de l'Arabie, de la Syrie, de la Grèce, de la France, de l'Italie, de la Pologne, de l'Allemagne, quadrupleraient sa population; le commerce des Indes aurait repris son ancienne route par la force irrésistible du niveau; la France, maîtresse de l'Égypte, le serait d'ailleurs de l'Indoustan.

« Mais j'entends dire qu'une colonie aussi puissante ne tarderait pas à proclamer son indépendance. Sans doute, une grande nation, comme du temps des Sésostris et des Ptolémées, couvrirait cette terre aujourd'hui si désolée; par sa main droite, elle appuierait aux Indes, et par la gauche à l'Europe. Si les circonstances locales devaient seules décider de la prospérité et de la grandeur des villes, Alexandrie, plus que Rome, Constantinople, Paris, Londres, Amsterdam, aurait été et serait appelée à être la tête de l'univers.

« Il y a aussi loin du Caire à l'Indus que de Bayonne à Moscou. Une armée de soixante mille hommes, montés sur cinquante mille chameaux et dix mille chevaux, portant avec elle des vivres pour cinquante jours et de l'eau pour six jours, arriverait en quarante jours sur l'Euphrate et en quatre mois sur l'Indus, au milieu des Seïkhs, des Mahrattes et des peuples de l'Indoustan, impatients de secouer le joug qui les opprime !!!

« Après cinquante ans de possession, la civilisation se serait répandue dans l'intérieur de l'Afrique par le Sennaar, l'Abyssinie, le Darfour, le Fezzan. Plusieurs grandes nations seraient appelées à jouir des bienfaits des arts, des sciences, de la religion du vrai Dieu; car c'est par l'Égypte que les peuples du centre de l'Afrique doivent recevoir la lumière et le bonheur !!! »

TROISIÈME ÉPOQUE.

CONSULAT.

Depuis le 18 brumaire (9 novembre 1799), jour de la chute du Directoire, jusqu'au 18 mai 1804, date du sénatus-consulte qui éleva le premier Consul à l'Empire.

Il y avait quinze jours environ que le Général était revenu en France. Le 18 brumaire était accompli. On connaît les causes de cet événement. Depuis longtemps le gouvernement disparaissait en France. Ce gouvernement n'avait su rien diriger, rien prévoir, rien empêcher. Le désordre était partout. Il n'y avait plus ni armées, ni finances, ni administration. Une seconde coalition s'était formée. Les défaites avaient succédé aux victoires; les factions avaient repris leur audace; on en était à craindre l'invasion, et l'image de 93 recommençait à se dresser devant tous les yeux. Le pays effrayé, et se sentant périr, appelait de toutes parts un sauveur. Le général Bonaparte se présenta. On sait avec quelles acclamations fut accueilli son retour.

Mais il fallait vaincre l'opposition des deux assemblées qui, sous le nom de Conseil des Anciens et de Conseil des Cinq-Cents, gouvernaient alors la France, de concert avec le Directoire, d'après la constitution de l'an III. La plus grande partie de ces deux assemblées, il est vrai, convaincue avec la France entière des périls de la situation, et de la nécessité d'y porter remède fût-ce aux dépens de la constitution, se montrait disposée à seconder le Général. La minorité seule était décidée à résister. C'était elle qu'il fallait réduire. Pour lui ôter toute occasion d'agiter la multitude, de le tenter du moins, on décida que le gouvernement et les deux Conseils seraient transférés dès le lendemain à Saint-Cloud. Le commandement de la garnison de Paris et de toutes les troupes disposées aux environs fut confié au Général. Il était chargé de maintenir l'ordre et d'assurer l'exécution du décret.

Ce décret fut rendu le 18 au matin par le Conseil des Anciens, qui avait le droit, suivant les circonstances, d'ordonner la translation des Conseils dans tel lieu qu'il indiquerait.

Le lendemain 19, les deux Conseils étant réunis à Saint-Cloud, le Général se présenta pour rendre compte des dispositions qu'il avait prises, et demander, au nom du pays, les changements que réclamait l'état des choses. Écouté avec faveur par le Conseil des Anciens, il n'échappa aux violences de l'autre assemblée que par le dévouement de quelques soldats qui l'avaient accompagné jusqu'à l'entrée de la salle. Il dut recourir à la force pour disperser cette assemblée. Nous donnons les discours qu'il prononça en cette circonstance devant les deux Conseils.

Au quartier général de Paris, le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799).

Aux soldats composant la force armée de Paris.

Soldats, le décret extraordinaire du Conseil des Anciens est conforme aux art. 102 et 103 de l'Acte constitutionnel. Il m'a remis le commandement de la ville et de l'armée.

Je l'ai accepté pour seconder les mesures qu'il va prendre et qui sont tout entières en faveur du peuple.

La République est mal gouvernée depuis deux ans. Vous avez espéré que mon retour mettrait un terme à tant de maux; vous l'avez célébré avec une union qui m'impose des obligations que je remplis. Vous remplirez les vôtres, et vous seconderez votre général avec l'énergie, la fermeté et la confiance que j'ai toujours vues en vous.

La liberté, la victoire et la paix replaceront la République française au rang qu'elle occupait en Europe, et que l'ineptie ou la trahison ont pu seules lui faire perdre.

Vive la République!

BONAPARTE.

PARIS, 18 ET 19 BRUMAIRE AN 8 (9 et 10 novembre 1799).

Barras, l'un des cinq directeurs, effrayé de la tournure que prenaient les choses, envoya son secrétaire Bottot auprès du Général pour connaître ses intentions. Ce Bottot était fort compromis; il passait pour avoir été l'un des agents les plus corrompus du Directoire. Il courut aux Tui-

leries où se trouvait le général Bonaparte, entouré d'une suite de militaires de tous grades qui attendaient ses ordres. A peine eut-il prononcé quelques mots que le Général l'interrompit par cette foudroyante apostrophe, lui parlant comme s'il se fût adressé au Directoire :

Qu'avez-vous fait de cette France que je vous ai laissée si brillante? Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre : je vous ai laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers : je vous ai laissé les millions de l'Italie, et j'ai trouvé partout des lois spoliatrices et la misère. Qu'avez-vous fait de cent mille Français que je connaissais, tous mes compagnons de gloire? Ils sont morts.

Cet état de choses ne peut durer : avant trois ans il nous mènerait au despotisme; mais nous voulons la République, la République assise sur les bases de l'égalité, de la morale, de la liberté civile et de la tolérance politique. Avec une bonne administration, tous les individus oublieront les factions dont on les fit membres, pour leur permettre d'être Français. Il est temps enfin que l'on rende aux défenseurs de la patrie la confiance à laquelle ils ont tant de droits. A entendre quelques factieux, bientôt nous serions tous les ennemis de la République, nous qui l'avons affermie par nos travaux et notre courage. Nous ne voulons pas de gens plus patriotes que les braves qui sont mutilés au service de la République!

Le Conseil des Anciens s'assembla le 19 brumaire, à deux heures, dans la grande galerie du château de Saint-Cloud. A quatre heures, le général Bonaparte fut introduit. Invité par le président à prendre la parole, il s'exprima ainsi :

Représentants du peuple, vous n'êtes point dans des circonstances ordinaires, vous êtes sur un volcan. Permettez-moi de vous parler avec la franchise d'un soldat, avec celle d'un citoyen zélé pour le bien de son pays, et suspendez, je vous en prie, votre jugement jusqu'à ce que vous m'ayez entendu jusqu'à la fin.

J'étais tranquille à Paris, lorsque je reçus le décret du Conseil

des Anciens, qui me parla de ses dangers, de ceux de la République. A l'instant j'appelai, je retrouvai mes frères d'armes, et nous vînmes vous donner notre appui ; nous vînmes vous offrir les bras de la nation, parce que vous en étiez la tête. Nos intentions furent pures, désintéressées ; et, pour prix du dévouement que nous avons montré hier, aujourd'hui déjà on nous abreuve de calomnies. On parle d'un nouveau César, d'un nouveau Cromwel ; on répand que je veux établir un gouvernement militaire.

Représentants du peuple, si j'avais voulu opprimer la liberté de mon pays, si j'avais voulu usurper l'autorité suprême, je ne me serais pas rendu aux ordres que vous m'avez donnés, je n'aurais pas eu besoin de recevoir cette autorité du sénat. Plus d'une fois, et dans des circonstances très-favorables, j'ai été appelé à la prendre. Après nos triomphes en Italie, j'y ai été appelé par le vœu de mes camarades, par celui de ces soldats qu'on a tant maltraités depuis qu'ils ne sont plus sous mes ordres, de ces soldats qui sont obligés, encore aujourd'hui, d'aller faire dans les déserts de l'Ouest, une guerre horrible que la sagesse et le retour aux principes avaient calmée, et que l'ineptie ou la trahison viennent de rallumer.

Je vous le jure, représentants du peuple, la patrie n'a pas de plus zélé défenseur que moi ; je me dévoue tout entier pour faire exécuter vos ordres ; mais c'est sur vous seuls que repose son salut ; car il n'y a plus de Directoire ; quatre des membres qui en faisaient partie ont donné leur démission, et le cinquième a été mis en surveillance pour sa sûreté. Les dangers sont pressants, le mal s'accroît ; le ministre de la police vient de m'avertir que dans la Vendée plusieurs places étaient tombées entre les mains des chouans. Représentants du peuple, le Conseil des Anciens est investi d'un grand pouvoir ; mais il est encore animé d'une plus grande sagesse ; ne consultez qu'elle et l'imminence du danger ; prévenez les déchirements, évitons de perdre ces deux choses pour lesquelles nous avons fait tant de sacrifices, la liberté et l'égalité !...

Interrompu par un membre qui lui rappelait la Constitution, le Général continue ainsi :

La Constitution ! vous l'avez violée au 18 fructidor ; vous l'avez violée au 22 floréal ; vous l'avez violée au 30 prairial. La Constitution ! elle est invoquée par toutes les factions, et elle a été violée par toutes ; elle est méprisée par toutes ; elle ne peut plus être pour nous un moyen de salut, parce qu'elle n'obtient plus le respect de personne. Représentants du peuple, ne voyez pas en moi un misérable intrigant qui se couvre d'un masque hypocrite. J'ai fait mes preuves de dévouement à la République et toute dissimulation m'est inutile. Je ne vous tiens ce langage que parce que je désire que tant de sacrifices ne soient pas perdus. La Constitution, les droits du peuple ont été violés plusieurs fois ; et, puisqu'il ne nous est plus permis de rendre à cette Constitution le respect qu'elle devait avoir, sauvons les bases sur lesquelles elle se repose ; sauvons l'égalité, la liberté ; trouvons des moyens d'assurer à chaque homme la liberté qui lui est due et que la Constitution n'a pas su lui garantir. Je vous déclare qu'aussitôt que les dangers qui m'ont fait confier des pouvoirs extraordinaires, seront passés, j'abdiquerai ces pouvoirs. Je ne veux être, à l'égard de la magistrature que vous aurez nommée, que le bras qui la soutiendra et fera exécuter ses ordres.

Un membre demande que le général Bonaparte fournisse la preuve des dangers qu'il a signalés. Le général répond :

S'il faut s'expliquer tout à fait ; s'il faut nommer les hommes, je les nommerai ; je dirai que les directeurs Barras et Moulins m'ont proposé de me mettre à la tête d'un parti tendant à renverser tous les hommes qui ont des idées libérales....

On discute si le Général continuera à s'exprimer publiquement et si l'assemblée ne se formera pas en comité secret. Il est décidé qu'il sera entendu en public. Il reprend :

Je vous le répète, représentants du peuple, la Constitution, trois fois violée, n'offre plus de garantie aux citoyens; elle ne peut entretenir l'harmonie, parce qu'il n'y a plus de diapason; elle ne peut point sauver la patrie, parce qu'elle n'est respectée de personne. Je le répète encore, qu'on ne croie point que je tiens ce langage pour m'emparer du pouvoir après la chute des autorités. Le pouvoir! on me l'a offert encore depuis mon retour à Paris. Les différentes factions sont venues sonner à ma porte; je ne les ai pas écoutées, parce que je ne suis d'aucune coterie; je ne suis que du grand parti du peuple français.

Plusieurs membres du Conseil des Anciens savent que je les ai entretenus des propositions qui ont été faites, et je n'ai accepté l'autorité que vous m'avez confiée que pour soutenir la cause de la République. Je ne vous le cache pas, représentants du peuple, en prenant le commandement, je n'ai compté que sur le Conseil des Anciens. Je n'ai point compté sur le Conseil des Cinq-Cents, qui est divisé; sur le Conseil des Cinq-Cents, où se trouvent des hommes qui voudraient nous rendre la Convention, les comités révolutionnaires et les échafauds; sur le Conseil des Cinq-Cents, où les chefs de ce parti viennent de prendre séance en ce moment; sur le Conseil des Cinq-Cents, d'où viennent de partir des émissaires chargés d'aller organiser un mouvement à Paris.

Que ces projets criminels ne vous effrayent point, représentants du peuple. Environné de mes frères d'armes, je saurai vous en préserver. J'en atteste votre courage, vous mes braves camarades, vous aux yeux de qui l'on voudrait me peindre comme un ennemi de la liberté; vous grenadiers dont j'aperçois les bonnets; vous braves soldats dont j'aperçois les baïonnettes que j'ai si souvent fait tourner à la honte de l'ennemi, à l'humiliation des rois; que j'ai employées à fonder des républiques. Et si quelque orateur, payé par l'étranger, parlait de

me mettre *hors la loi*, qu'il prenne garde de porter cet arrêt contre lui-même! S'il parlait de me mettre *hors la loi*, j'en appellerais à vous mes braves compagnons d'armes, à vous, braves soldats que j'ai tant de fois menés à la victoire; à vous, braves défenseurs de la République avec lesquels j'ai partagé tant de périls pour affermir la liberté et l'égalité : je m'en remettrais, mes braves amis, au courage de vous tous et à ma fortune.

Je vous invite, représentants du peuple, à vous former en comité général, et à y prendre des mesures salutaires que l'urgence des dangers commande impérieusement. Vous trouverez toujours mon bras pour faire exécuter vos résolutions.

Le président invite le Général, au nom du Conseil, à dévoiler dans toute son étendue le complot dont la République est menacée.

J'ai eu l'honneur de dire au Conseil que la constitution ne pouvait sauver la patrie, et qu'il fallait arriver à un ordre de choses tel que nous pussions la retirer de l'abîme où elle se trouve. La première partie de ce que je viens de vous répéter, m'a été dite par les deux membres du Directoire que je vous ai nommés, et qui ne seraient pas plus coupables qu'un très-grand nombre d'autres Français, s'ils n'eussent fait qu'articuler une chose qui est connue de la France entière. Puisqu'il est reconnu que la Constitution ne peut pas sauver la République, hâtez-vous donc de prendre des moyens pour la retirer du danger, si vous ne voulez pas recevoir de sanglants et d'éternels reproches du peuple français, de vos familles et de vous-mêmes.

Paris, 19 brumaire an 8 à onze heures du soir (10 novembre 1799).

Proclamation du général Bonaparte au peuple français.

A mon retour à Paris, j'ai trouvé la division dans toutes les autorités, et l'accord établi sur cette seule vérité, que la Constitution était à moitié détruite, et ne pouvait sauver la liberté.

Tous les partis sont venus à moi; tous m'ont confié leurs

desseins, dévoilé leurs secrets, et ont demandé mon appui; j'ai refusé d'être l'homme d'un parti.

Le Conseil des Anciens m'a appelé; j'ai répondu à son appel. Un plan de restauration générale avait été concerté par des hommes en qui la nation est accoutumée à voir des défenseurs de la liberté, de l'égalité, de la propriété : ce plan demandait un examen calme, libre, exempt de toute influence et de toute crainte. En conséquence le Conseil des Anciens a résolu la translation du Corps législatif à Saint-Cloud; il m'a chargé de la disposition de la force nécessaire à son indépendance. J'ai cru devoir à mes concitoyens, aux soldats périssant dans nos armées, à la gloire nationale acquise au prix de leur sang, d'accepter le commandement.

Les Conseils se rassemblent à Saint-Cloud; les troupes républicaines garantissent la sûreté au dehors; mais des assassins établissent la terreur au dedans. Plusieurs députés du Conseil des Cinq-Cents, armés de stylets et d'armes à feu, font circuler autour d'eux des menaces de mort.

Les plans qui devaient être développés sont resserrés, la majorité désorganisée, les orateurs les plus intrépides déconcertés, et l'inutilité de toute proposition sage, évidente.

Je porte mon indignation et ma douleur au Conseil des Anciens; je lui demande d'assurer l'exécution de ses généreux desseins; je lui représente les maux de la patrie qui les lui ont fait concevoir : il s'unit à moi par de nouveaux témoignages de sa constante volonté.

Je me présente au Conseil des Cinq-Cents, seul, sans armes, la tête découverte, tel que les Anciens m'avaient reçu et applaudi : je venais rappeler à la majorité ses volontés, et l'assurer de son pouvoir.

Les stylets qui menaçaient les députés sont aussitôt levés sur leur libérateur. Vingt assassins se précipitent sur moi et cherchent ma poitrine : les grenadiers du Corps législatif, que j'avais laissés à la porte de la salle, accourent et se mettent entre les assassins et moi. L'un de ces braves grenadiers (Thomé) est frappé d'un coup de stylet, dont ses habits sont percés. Ils m'enlèvent.

Au même moment les cris de : *Hors la loi!* se font entendre contre le défenseur de *la loi*. C'était le cri farouche des assassins contre la force destinée à les réprimer.

Ils se pressent autour du président, la menace à la bouche. Les armes à la main, ils lui ordonnent de prononcer le *hors la loi*. On m'avertit ; je donne ordre de l'arracher à leur fureur, et six grenadiers du Corps législatif s'en emparent. Aussitôt après des grenadiers du Corps législatif entrent au pas de charge dans la salle et la font évacuer.

Les factieux intimidés se dispersent et s'éloignent. La majorité, soustraite à leurs coups, rentre librement et paisiblement dans la salle de ses séances, entend les propositions qui devaient lui être faites pour le salut public, délibère et prépare la résolution salutaire qui doit devenir la loi nouvelle et provisoire de la République.

Français! vous reconnaissez sans doute à cette conduite le zèle d'un soldat de la liberté, d'un citoyen dévoué à la République. Les idées conservatrices, tutélaires, libérales, sont rentrées dans leurs droits par la dispersion des factieux qui opprimaient les Conseils, et qui, pour être devenus les plus odieux des hommes, n'ont pas cessé d'être les plus méprisables.

BONAPARTE.

Aussitôt après le 18 brumaire, le pouvoir fut confié à trois consuls chargés de gouverner la République jusqu'au moment où une nouvelle constitution serait adoptée. Ils adressèrent les proclamations suivantes au peuple et à l'armée :

Paris, le 21 brumaire an 8 (12 novembre 1799).

Au Peuple français.

La constitution de l'an III périssait ; elle n'avait su ni garantir vos droits ni se garantir elle-même. Des atteintes multipliées lui ravissaient sans retour le respect du peuple ; des factions haineuses et cupides se partageaient la République. La France approchait enfin du dernier terme d'une désorganisation générale.

Les patriotes se sont entendus. Tout ce qui pouvait vous nuire a été écarté ; tout ce qui pouvait vous servir, tout ce qui était resté pur dans la représentation nationale s'est réuni sous les bannières de la liberté.

Français, la République, raffermie et replacée dans l'Europe au rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre, verra se réaliser toutes les espérances des citoyens ; et accomplira ses glorieuses destinées.

Prêtez avec nous le serment que nous faisons d'être fidèles à la République une et indivisible, fondée sur l'égalité, la liberté et le système représentatif,

Par les consuls de la République,

ROGER-DUCOS, BONAPARTE, SIEYÈS.

Paris, le 4 nivôse an 8 (25 décembre 1799).

Bonaparte, premier Consul de la République, aux Français.

Rendre la République chère aux citoyens, respectable aux étrangers, formidable aux ennemis, telles sont les obligations que nous avons contractées en acceptant la première magistrature.

Elle sera chère aux citoyens, si les lois, si les actes de l'autorité sont toujours empreints de l'esprit d'ordre, de justice, de modération.

Sans l'ordre, l'administration n'est qu'un chaos ; point de finances, point de crédit public, et avec la fortune de l'État s'écroulent les fortunes particulières. Sans justice, il n'y a que des partis, des oppresseurs et des victimes.

La modération imprime un caractère auguste aux gouvernements comme aux nations. Elle est toujours la compagne de la force et de la durée des institutions sociales.

La République sera imposante aux étrangers si elle sait respecter dans leur indépendance le titre de sa propre indépendance ; si ses engagements préparés par la sagesse, formés par la franchise, sont gardés par la fidélité.

Elle sera enfin formidable aux ennemis si les armées de

terre et de mer sont fortement constituées, si chacun de ses défenseurs trouve une famille dans le corps auquel il appartient, et dans cette famille un héritage de vertus et de gloire; si l'officier, formé par de longues études, obtient par un avancement régulier la récompense due à ses talents et à ses services.

A ces principes tiennent la stabilité du gouvernement, les succès du commerce et de l'agriculture, la grandeur et la prospérité des nations.

En les développant, nous avons tracé la règle qui doit nous juger. Français, nous vous avons dit nos devoirs; ce sera vous qui nous direz si nous les avons remplis. BONAPARTE.

Paris, le 4 nivôse an 8 (25 décembre 1799).

Aux soldats français.

Soldats! en promettant la paix au peuple français, j'ai été votre organe; je connais votre valeur.

Vous êtes les mêmes hommes qui conquirent la Hollande, le Rhin, l'Italie, et donnèrent la paix sous les murs de Vienne étonnée.

Soldats, ce ne sont plus vos frontières qu'il faut défendre; ce sont les États ennemis qu'il faut envahir.

Il n'est aucun de vous qui n'ait fait plusieurs campagnes, qui ne sache que la qualité la plus essentielle d'un soldat est de savoir supporter les privations avec constance. Plusieurs années d'une mauvaise administration ne peuvent être réparées dans un jour.

Premier magistrat de la République, il me sera doux de faire connaître à la nation entière les corps qui mériteront, par leur valeur et leur discipline, d'être proclamés les soutiens de la patrie.

Soldats, lorsqu'il en sera temps je serai au milieu de vous, et l'Europe étonnée se souviendra que vous êtes de la race des braves. Le premier Consul, BONAPARTE.

Les armées n'étaient point soldées sous le Directoire. Elles n'avaient ni pain ni vêtement : toute la fortune du pays allait aux fournisseurs.

Plusieurs brigades, à l'armée d'Italie, se révoltèrent. Le premier Consul, instruit de ce désordre, fit connaître son mécontentement aux soldats.

Paris, le 4 nivôse an 8 (25 décembre 1799).

A l'armée d'Italie.

Les circonstances qui me retiennent à la tête du gouvernement m'empêchent de me trouver au milieu de vous.

Vos besoins sont grands : toutes les mesures sont prises pour y pourvoir.

Les premières qualités du soldat sont la constance et la discipline : la valeur n'est que la seconde.

Soldats, plusieurs corps ont quitté leurs positions ; ils ont été sourds à la voix de leurs officiers : la dix-septième légère est de ce nombre.

Sont-ils donc tous morts, les braves de Castiglione, de Rivoli, de Neumarck ? Ils eussent péri plutôt que de quitter leurs drapeaux, et ils eussent ramené leurs jeunes camarades à l'honneur et au devoir.

Soldats, des distributions ne vous sont pas régulièrement faites, dites-vous ? Qu'eussiez-vous fait si, comme les quatrième et vingt-deuxième légères, les dix-huitième et trente-deuxième de ligne, vous vous fussiez trouvés au milieu du désert, sans pain ni eau, mangeant du cheval et des mulets ! *La victoire nous donnera du pain,* disaient-elles ; et vous !... Vous quittez vos drapeaux !

Soldats d'Italie ! un nouveau général vous commande [1] ; il fut toujours à l'avant-garde dans les plus beaux jours de votre gloire. Entourez-le de votre confiance : il ramènera la victoire dans vos rangs.

Je me ferai rendre un compte journalier de la conduite de tous les corps, et spécialement de la dix-septième et de la

[1] Masséna.

soixante-troisième de ligne; *elles se ressouviendront de la confiance que j'avais en elles.* BONAPARTE.

Le général Bonaparte signala son entrée au pouvoir par un acte de modération qu'il a renouvelé depuis en toute circonstance, sans pouvoir dissiper des préventions encore trop répandues et que le moindre examen aurait déjà fait disparaître, si l'on prenait soin d'examiner, et s'il n'était pas plus aisé de décider que de se former une opinion par une étude tant soit peu attentive des faits.

Il écrivit au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Autriche pour leur proposer la paix.

On disait, il est vrai, et cela se répète encore gravement de nos jours, que ces propositions n'étaient pas sincères; qu'elles ne l'ont jamais été; que ce n'était qu'un moyen de donner le change à l'esprit public, un acte de pure bienséance envers l'opinion : qu'au fond plus l'Empereur demandait la paix, plus il désirait la guerre.

Les puissances avaient un moyen bien simple de déjouer cet artifice. C'eût été d'accueillir ces ouvertures, d'en avoir l'air au moins. On aurait su par l'événement, par le plus ou moins de difficultés apportées à la conclusion de la paix, de quel côté était la bonne foi. La négociation aurait montré de quel côté étaient l'ardeur de la domination, l'ambition intolérable, le désir de s'emparer des possessions d'autrui.

Comment se fait-il, que, loin de répondre à ces avances, on les ait toujours repoussées ouvertement?

Comment se fait-il, puisqu'on attachait un si grand prix à avoir pour soi les avantages de la modération, que jamais on n'ait prévenu l'Empereur sur ce point; que ce soit toujours lui qui ait fait les premiers pas : qu'on n'ait pas cherché à le devancer, ne fût-ce que pour établir d'une manière telle quelle aux yeux de l'Europe l'opinion de cette prétendue modération, et rejeter sur son adversaire tout l'odieux de l'agression? Était-ce donc par sincérité, et pour éviter le reproche qu'on lui adressait à lui-même?

Toutes les pièces relatives à ces événements ont été publiées depuis 1815. La correspondance officielle de l'Empereur est pleine de ces propositions de paix adressées aux puissances. On a répondu par des accusations, des interprétations. Il eût été mieux de produire une seule pièce, une seule dépêche ayant un caractère authentique, et prouvant qu'on avait désiré sincèrement la paix et fait le moindre effort pour éviter la guerre. Cette pièce, on ne l'a jamais produite.

On opposait, disait-on, les faits aux paroles. Les faits étaient bien simples. On se refusait à traiter. Il fallait combattre. On sait quel était le résultat de la guerre ; et quel peut être le résultat de la victoire, si ce n'est la conquête ? On le forçait donc à conquérir ; et, lorsque la conquête était accomplie, on l'accusait d'ambition parce qu'il avait conquis, et l'on s'écriait qu'il était impossible de traiter avec lui à cause de son ambition. Il était si naturel aux vaincus d'être disposés à le croire, puisque les vainqueurs eux-mêmes l'ont cru par la suite, qu'on ne voyait pas la nécessité de recourir à d'autres artifices pour paraître modéré.

C'est par cette raison sans doute qu'on daignait à peine dissimuler ses motifs lorsqu'on rejetait les propositions du premier Consul ou de l'Empereur. On en donnait de si grossiers, qu'il ne semblait pas qu'on se crût obligé de déguiser son but, et de garder même ces apparences que l'Empereur avait au moins le mérite de conserver.

Ainsi, à la lettre admirable qu'on va lire, le ministère anglais répond, en 1799, au sortir de la Révolution, dans l'état des esprits en France, qu'il ne peut entendre à des ouvertures de paix que si l'on rétablit la maison de Bourbon, et si la France consent à rentrer dans ses anciennes limites, comme si l'on proposait à l'Angleterre d'abandonner les Indes et de rétablir les Stuarts. C'est ce que répondit M. de Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères.

Le même fait se reproduit à toutes les époques du règne de l'Empereur : c'est en deux mots son histoire.

Il n'en résulte pas que l'Empereur ait été exempt d'ambition. Si César et Alexandre n'avaient point eu d'ambition, ils n'eussent été ni César ni Alexandre, et le monde ne les admirerait pas.

Il en résulte que cette ambition n'a été ni si emportée ni si excessive qu'on l'a dit, qu'elle a été forcée en quelque sorte par une autre ambition infiniment moins noble, infiniment plus implacable, qui ne tendait à rien moins que la destruction de ce pays pour en partager les dépouilles, comme on avait fait de la Pologne quelques années auparavant.

On peut dire que l'ennemi ne se faisait battre que pour envahir, tandis qu'on n'était vainqueur que pour se défendre.

M. de Maistre, qui n'est pas suspect, appréciant la conduite de la Prusse et de l'Autriche au commencement de la guerre, disait ; « Les « puissances prétendent qu'elles ne font la guerre que dans un intérêt « moral et pour dompter la Révolution. Elles ne la font que pour s'agran- « dir et profiter de la Révolution. Elles seront vaincues : la Révolution « triomphera. » Ce ne sont pas ses paroles peut-être, et la citation y perd, mais c'est sa pensée qu'on peut voir exprimée dans sa correspondance avec l'énergie propre à l'auteur.

Telle est la conviction qui nous paraît devoir résulter de ces faits. Cette conviction est déjà ancienne chez nous. Nous l'avons exposée tout entière dans un article sur l'ouvrage de M. Bignon [1], écrit en 1847 et publié dans l'un des recueils littéraires qui paraissaient à cette époque [2]. On nous permettra de reproduire plus loin ce travail dont la place se trouve marquée en tête de ces documents, expliquant avec détails les causes de la rupture du traité d'Amiens, et, par suite, celles de la guerre faite à la France jusqu'en 1815.

Bonaparte, premier Consul de la République, à S. M. le roi de la Grande-Bretagne.

Appelé par le vœu de la nation française à occuper la première magistrature de la République, je crois convenable, en entrant en charge, d'en faire directement part à V. M.

La guerre qui, depuis huit ans, ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre?

Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins comme la première des gloires?

Ces sentiments ne peuvent pas être étrangers au cœur de V. M., qui gouverne une nation libre et dans le seul but de la rendre heureuse.

V. M. ne verra dans cette ouverture que mon désir sincère de contribuer efficacement, pour la deuxième fois, à la pacification générale, par une démarche prompte, toute de confiance, et dégagée de ces formes qui, nécessaires peut-être pour déguiser la dépendance des États faibles, ne décèlent dans les États forts que le désir mutuel de se tromper.

La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent longtemps encore, pour le malheur de tous les peuples, en re-

[1] *Histoire de la France* depuis le 18 brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt, et continuée plus tard jusqu'en 1815.

[2] La *Revue Encyclopédique*, juillet 1847. n° 7.

tarder l'épuisement; mais, j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrase le monde entier.

BONAPARTE.

Ce n'était pas assez de l'invasion, des défaites essuyées de toutes parts; l'administration inepte du Directoire avait encore soulevé la Vendée. L'insurrection recommençait; elle était formidable. L'attention du premier Consul se porta aussitôt de ce côté. Le Directoire avait révolté les esprits par la loi des otages. Cette loi rendait responsable de la conduite des émigrés tous ceux de leurs parents qui étaient restés en France. C'était sur eux qu'on frappait les absents convaincus d'avoir conspiré ou pris les armes contre la France : la loi les menaçait dans leur fortune et jusque dans leur vie. Le premier Consul abrogea cette loi; mais, en même temps qu'il essayait de ramener les esprits par des mesures de conciliation, il en prenait de plus énergiques qui annonçaient sa volonté d'en finir avec l'insurrection. Il envoyait une armée dans la Vendée, et la faisait précéder de cette proclamation.

Paris, le 8 nivôse an 8 (29 décembre 1799).

Aux habitants des départements de l'ouest.

PROCLAMATION.

Une guerre impie menace d'embraser une seconde fois les départements de l'ouest. Le devoir des premiers magistrats de la République est d'en arrêter les progrès et de l'éteindre dans son foyer; mais ils ne veulent déployer la force qu'après avoir épuisé les voies de la persuasion et de la justice.

Les artisans de ces troubles sont des traîtres vendus à l'Anglais, et instruments de ses fureurs, ou des brigands qui ne cherchent dans les discordes civiles que l'aliment et l'impunité de leurs forfaits.

A de tels hommes le gouvernement ne doit ni ménagement, ni déclaration de ses principes.

Mais il est des citoyens chers à la patrie qui ont été séduits par leurs artifices; c'est à ces citoyens que sont dues les lumières et la vérité.

Des lois injustes ont été promulguées et exécutées; des actes arbitraires ont alarmé la sécurité des citoyens et la liberté des consciences; partout des inscriptions hasardées sur des listes d'émigrés ont frappé des citoyens qui n'avaient jamais abandonné ni leur patrie, ni même leurs foyers; enfin de grands principes d'ordre social ont été violés.

C'est pour réparer ces injustices et ces erreurs qu'un gouvernement, fondé sur les bases sacrées de la liberté, de l'égalité, du système représentatif, a été proclamé et reconnu par la nation. Sa volonté constante, comme l'intérêt et la gloire des premiers magistrats qu'elle s'est donnés, sera de fermer toutes les plaies de la France, et déjà cette volonté est garantie par des actes qui sont émanés d'eux.

Ainsi la loi désastreuse de l'emprunt forcé, la loi, plus désastreuse, des otages, ont été révoquées; des individus déportés sans jugement préalable sont rendus à leur patrie et à leur famille. Chaque jour est et sera marqué par des actes de justice, et le conseil d'État travaille sans relâche à préparer la réformation des mauvaises lois, et une combinaison plus heureuse des contributions publiques.

Les consuls déclarent encore que la liberté des cultes est garantie par la Constitution; qu'aucun magistrat ne peut y porter atteinte; qu'aucun homme ne peut dire à un autre: *Tu exerceras un tel culte, tu ne l'exerceras qu'un tel jour.*

La loi du 11 prairial an 3, qui laisse aux citoyens l'usage des édifices destinés au culte religieux, sera exécutée.

Tous les départements doivent être également soumis à l'empire des lois générales; mais les premiers magistrats accorderont toujours des soins et un intérêt plus marqués à l'agriculture, aux fabriques et au commerce, dans ceux qui ont éprouvé de plus grandes calamités.

Le gouvernement pardonnera: il fera grâce au repentir; l'indulgence sera entière et absolue; mais il frappera quiconque, après cette déclaration, oserait encore résister à la souveraineté nationale.

Français habitants des départements de l'Ouest, ralliez-vous autour d'une constitution qui donne aux magistrats qu'elle a

créés la force comme le devoir de protéger les citoyens, qui les garantit également de l'instabilité et de l'intempérance des lois.

Que ceux qui veulent le bonheur de la France se séparent des hommes qui persisteraient à vouloir les égarer pour les livrer au fer de la tyrannie ou à la domination de l'étranger.

Que les bons habitants des campagnes rentrent dans leurs foyers et reprennent leurs utiles travaux; qu'ils se défendent des insinuations de ceux qui voudraient les ramener à la servitude féodale.

Si, malgré toutes les mesures que vient de prendre le gouvernement, il était encore des hommes qui osassent provoquer la guerre civile, il ne resterait aux premiers magistrats qu'un devoir triste, mais nécessaire à remplir, celui de les subjuguer par la force.

Mais non : tous ne connaîtront plus qu'un seul sentiment, l'amour de la patrie. Les ministres d'un Dieu de paix seront les premiers moteurs de la réconciliation et de la concorde. Qu'ils parlent aux cœurs le langage qu'ils apprirent à l'école de leur maître; qu'ils aillent dans ces temples qui se rouvrent pour eux, offrir, avec leurs concitoyens, le sacrifice qui expiera les crimes de la guerre et le sang qu'elle a fait verser.

Le premier Consul, BONAPARTE.

Paris, le 9 nivôse an 8 (30 décembre 1799).

Aux Bourgmestre et Sénat de la ville libre et impériale de Hambourg.

Nous avons reçu votre lettre, messieurs; elle ne vous justifie pas[1].

Le courage et les vertus conservent les États; la lâcheté et les vices les ruinent.

Vous avez violé l'hospitalité. Cela ne fût pas arrivé parmi les hordes les plus barbares du désert. Vos concitoyens vous le reprocheront éternellement.

[1] Le gouvernement de Hambourg avait livré à l'Angleterre deux individus, malgré leur titre de Français.

Les deux infortunés que vous avez livrés meurent illustres : mais leur sang fera plus de mal à leurs persécuteurs, que n'aurait pu le faire une armée.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 15 nivôse an 8 (5 janvier 1800).

A l'armée de l'ouest.

PROCLAMATION.

Soldats !

Le gouvernement a pris les mesures pour éclairer les habitants égarés des départements de l'Ouest. Avant de prononcer, il les a entendus. Il a fait droit à leurs griefs parce qu'ils étaient raisonnables. La masse des bons habitants a posé les armes. Il ne reste plus que des brigands, des émigrés, des stipendiés de l'Angleterre.

Des Français stipendiés de l'Angleterre ! ce ne peut être que des hommes sans aveu, sans cœur et sans honneur. Marchez contre eux ; vous ne serez pas appelés à déployer une grande valeur.

L'armée est composée de plus de soixante mille braves : que j'apprenne bientôt que les chefs des rebelles ont vécu. Que les généraux donnent l'exemple de l'activité ! La gloire ne s'acquiert que par les fatigues : si l'on pouvait l'acquérir en tenant son quartier général dans les grandes villes, ou en restant dans de bonnes casernes, qui n'en aurait pas ?

Soldats, quel que soit le rang que vous occupiez dans l'armée, la reconnaissance de la nation vous attend. Pour en être dignes, il faut braver l'intempérie des saisons, les glaces, les neiges, le froid excessif des nuits, surprendre vos ennemis à la pointe du jour, et exterminer ces misérables, le déshonneur du nom français.

Faites une campagne courte et bonne. Soyez inexorables pour les brigands ; mais observez une discipline sévère.

BONAPARTE.

Paris, le 25 nivôse an 8 (15 janvier 1800).

Au brave Léon Aune, sergent des grenadiers de la trente-deuxième demi-brigade[1].

J'ai reçu votre lettre, mon brave camarade. Vous n'aviez pas besoin de me parler de vos actions, je les connais toutes. Vous êtes le plus brave grenadier de l'armée depuis la mort de Benezette. Vous avez eu un des cent sabres que j'ai distribués à l'armée. Tous les soldats étaient d'accord que c'était vous qui le méritiez davantage.

[1] Cette pièce est une réponse à la lettre qui suit, assez curieuse pour être rapportée.

Léon Aune, sergent des grenadiers de la trente-deuxième demi-brigade, au citoyen Bonaparte, premier consul.

Toulon, le 16 frimaire an 8.

Citoyen consul,

Votre arrivée sur le territoire de la République a consolé toutes les âmes pures, principalement la mienne, n'ayant plus d'espoir qu'en vous. Je viens à vous comme à mon Dieu tutélaire, vous priant de donner une place dans votre bon souvenir à Léon, que vous avez tant de fois comblé d'honneur au champ de bataille.

N'ayant pu m'embarquer pour l'Égypte, y cueillir de nouveaux lauriers sous votre commandement, je me trouve au dépôt de votre demi-brigade en qualité de sergent. Ayant appris par mes camarades que vous aviez souvent parlé de moi en Égypte, je vous prie de ne pas m'abandonner, en me faisant connaître que vous vous souvenez de moi. Il est inutile de vous rappeler les affaires où je me suis montré comme un républicain, et mérité l'estime de mes supérieurs. Néanmoins, à l'affaire de Montenotte, j'ai sauvé la vie au général Rampon et au chef de brigade Masse, comme ils vous l'ont certifié eux-mêmes; à l'affaire de Dego, j'ai pris un drapeau à l'ingénieur en chef de l'armée ennemie; à l'affaire de Lodi, j'ai été le premier à monter à l'assaut et j'ai ouvert les portes à nos frères d'armes; à l'affaire de Borgietto, j'ai passé le premier sur des pontons, le pont étant rompu; j'ai fondu sur l'ennemi, et pris le commandant de ce poste. A l'hôpital, étant fait prisonnier, j'ai tué le commandant ennemi, et, par cet acte de bravoure, quatre cents hommes, prisonniers comme moi, ont été rejoindre leurs corps respectifs. En outre, j'ai cinq blessures sur le corps. J'ose tout espérer de vous, et suis bien persuadé que vous aurez toujours égard aux braves qui ont si bien servi leur patrie.

Salut et respect.

LÉON AUNE.

Je désire beaucoup vous voir. Le ministre de la guerre vous envoie l'ordre de venir à Paris.

BONAPARTE.

On a vu quelle avait été la réponse de l'Angleterre. Celle de l'Autriche, plus modérée dans la forme, était au fond la même. Les succès de la campagne précédente avaient exalté l'orgueil du gouvernement autrichien. Il se croyait à la veille de ressaisir ce que lui avait fait perdre le traité de Campo-Formio. Ses armées avaient reconquis l'Italie ; elles étaient aux portes de la France. Le département du Var même avait été envahi. Il est vrai que les armées coalisées avaient été battues à Zurich; mais les Autrichiens ne se considéraient pas comme atteints par ce malheur qu'ils rejetaient tout entier sur leurs alliés. C'étaient les Russes, disaient-ils, qui avaient été vaincus et non pas eux. Ils montraient même quelque satisfaction d'en être délivrés, ne voulant pas supporter en commun la honte d'une nouvelle défaite, encore moins partager la gloire qu'ils croyaient acquérir. Ils étaient convaincus qu'ils allaient réduire la France, et se croyaient suffisants pour venir à bout de cette tâche sans le secours d'aucun allié. Cette illusion ne fut pas de longue durée; la bataille de Marengo vint bientôt la détruire.

Le premier consul annonce en ces termes la reprise des hostilités.

Paris, le 17 ventôse an 8 (8 mars 1800).

Les Consuls de la République aux Français.

PROCLAMATION.

Français !

Vous désirez la paix; votre gouvernement la désire avec plus d'ardeur encore. Ses premiers vœux, ses démarches constantes ont été pour elle. Le ministère anglais la repousse ; le ministère anglais a trahi le secret de son horrible politique. Déchirer la France, détruire sa marine et ses ports, l'effacer du tableau de l'Europe, ou l'abaisser au rang des puissances secondaires ; tenir toutes les nations du continent divisées, pour s'emparer du commerce de toutes et s'enrichir de leurs dépouilles; c'est pour ob-

tenir ces affreux succès que l'Angleterre répand l'or, prodigue les promesses et multiplie les intrigues.

Mais ni l'or, ni les promesses, ni les intrigues de l'Angleterre n'enchaîneront à ses vues les puissances du continent. Elles ont entendu le vœu de la France; elles connaissent la modération des principes qui la dirigent; elles écouteront la voix de l'humanité et la voix puissante de leur intérêt.

S'il en était autrement, le gouvernement, qui n'a pas craint d'offrir et de solliciter la paix, se souviendra que c'est à vous de la commander. Pour la commander, il faut de l'argent, du fer et des soldats.

Que tous s'empressent de payer le tribut qu'ils doivent à la défense commune. Que les jeunes citoyens marchent. Ce n'est plus pour des factions; ce n'est plus pour le choix des tyrans qu'ils vont s'armer; c'est pour la garantie de ce qu'ils ont de plus cher; c'est pour l'honneur de la France; c'est pour les intérêts sacrés de l'humanité et de la liberté. Déjà les armées ont repris cette attitude, présage de la victoire. A leur aspect, à l'aspect de la nation entière, réunie dans les mêmes intérêts et dans les mêmes vœux, n'en doutez point, Français, vous n'aurez plus d'ennemis sur le continent. Que si quelque puissance encore veut tenter le sort des combats, le premier consul a promis la paix; il ira la conquérir à la tête de ces guerriers qu'il a plus d'une fois conduits à la victoire. Avec eux il saura retrouver ces champs encore pleins du souvenir de leurs exploits. Mais au milieu des batailles il invoquera la paix, et il jure de ne combattre que pour le bonheur de la France et le repos du monde.

Le premier Consul, BONAPARTE.

Paris, le 17 ventose an 8 (8 mars 1800).

Aux préfets de départements.

Le vœu et l'espoir du gouvernement, citoyens, étaient que votre entrée dans l'administration fût marquée par la paix. Ses démarches pour l'obtenir sont connues de l'Europe; il l'a voulue

avec franchise, et il la voudra toujours quand elle sera digne de la nation.

Et, en effet, après des succès qu'avouent ses ennemis, quelle autre ambition peut rester au premier Consul, que celle de rendre à la France son ancienne prospérité, d'y ramener les arts et les vertus de la paix, de guérir les blessures qu'a faites une révolution trop prolongée, et d'arracher enfin l'humanité tout entière au fléau qui la dévore depuis tant d'années?

Tels étaient ses sentiments et ses vœux lorsqu'il signait la paix à Campo-Formio. Ils n'ont pu que s'accroître et se fortifier depuis qu'une confiance honorable l'a porté à la première magistrature et lui a imposé le devoir plus étroit de travailler au bonheur des Français.

Cependant ses désirs ne sont pas accomplis. L'Angleterre respire encore la guerre et l'humiliation de la France. Les autres puissances, pour se déterminer, attendent quelle sera notre attitude et quelles seront nos ressources.

Si nous sommes toujours cette nation qui a étonné l'Europe par son audace et ses succès, si une juste confiance ranime nos forces et nos moyens, nous n'aurons qu'à nous montrer, et le continent aura la paix. C'est là ce qu'il faut faire sentir aux Français; c'est à un généreux et dernier effort qu'il faut appeler tous ceux qui ont une patrie et l'honneur national à défendre. Déployez, pour ranimer ce feu sacré, tout ce que vous avez d'énergie, tout ce que votre réputation et vos talents doivent vous donner de pouvoir et d'influence sur les esprits et sur les cœurs. Portez dans les familles cette juste confiance que le gouvernement ne veut que le bonheur public; que les sacrifices qu'il demande seront les derniers sacrifices et la source de la prospérité commune. Réveillez dans les jeunes citoyens cet enthousiasme qui a toujours caractérisé les Français. Qu'ils entendent la voix de l'honneur et la voix plus puissante de la patrie; qu'ils se montrent ce qu'ils étaient aux premiers jours de la Révolution, ce qu'ils n'ont pu cesser d'être que quand ils ont cru qu'ils avaient à combattre pour des factions; qu'à votre voix paternelle tout s'ébranle. Ce ne sont plus les accents de la terreur qu'il faut faire entendre aux Français. Ils aiment

l'honneur, ils aiment la patrie; ils aimeront un gouvernement qui ne veut exister que pour l'un et pour l'autre. Vous trouverez dans la proclamation ci-jointe [1], et dans l'arrêté qui l'accompagne, tout ce que les Consuls attendent de votre zèle et du courage des Français.

BONAPARTE.

Au quartier général de Martigni, le 28 floréal an 8 (18 mai 1800).

Au ministre de l'intérieur.

Citoyen ministre,

Je suis au pied des grandes Alpes, au milieu du Valais.

Le grand Saint-Bernard a offert bien des obstacles qui ont été surmontés avec ce courage héroïque qui distingue les troupes françaises dans toutes les circonstances. Le tiers de l'artillerie est déjà en Italie; l'armée descend à force; Berthier est en Piémont; dans trois jours tout sera passé.

BONAPARTE.

Au quartier général de Milan, le 17 prairial an 8 (6 juin 1800).

A l'armée de réserve.

PROCLAMATION.

Soldats!

Un de nos départements était au pouvoir de l'ennemi; la consternation était dans tout le midi de la France.

La plus grande partie du territoire du peuple ligurien, le plus fidèle ami de la République, était envahie.

La république cisalpine, anéantie dès la campagne passée, était devenue le jouet du grotesque régime féodal.

Soldats! vous marchez.... et déjà le territoire français est délivré! La joie et l'espérance succèdent dans notre patrie à la consternation et à la crainte.

[1] C'est celle qui précède.

Vous rendrez la liberté et l'indépendance au peuple de Gênes. Il sera pour toujours délivré de ses éternels ennemis.

Vous êtes dans la capitale de la Cisalpine !

L'ennemi épouvanté n'aspire plus qu'à regagner ses frontières. Vous lui avez enlevé ses hôpitaux, ses magasins, ses parcs de réserve.

Le premier acte de la campagne est terminé.

Des millions d'hommes, vous l'entendez tous les jours, vous adressent des actes de reconnaissance.

Mais aura-t-on impunément violé le territoire français? Laisserez-vous retourner dans ses foyers l'armée qui a porté l'alarme dans vos familles? Vous courez aux armes!... Eh bien marchez à sa poursuite, opposez-vous à sa retraite; arrachez-lui les lauriers dont elle s'est parée, et par là apprenez au monde que la malédiction est sur les insensés qui osent insulter le territoire du grand peuple.

Le résultat de tous nos efforts sera *gloire sans nuage* et *paix solide.*

Le premier Consul, BONAPARTE.

Au quartier général de Broui, le 21 prairial an 8 (10 juin 1800).

Au citoyen Petiet, conseiller d'État.

Nous avons eu hier une affaire fort brillante. Sans exagération, l'ennemi a eu quinze cents hommes tués, deux fois autant de blessés; nous avons fait quatre mille prisonniers et pris cinq pièces de canon. C'est le corps du lieutenant général Ott, qui est venu de Gênes à marches forcées; il voulait rouvrir la communication avec Plaisance.

Comme je n'ai pas le temps d'expédier un courrier à Paris, je vous prie de donner ces nouvelles aux Consuls par un courrier extraordinaire.

L'armée continue sa marche sur Tortone et Alexandrie.

La division de l'armée du Rhin est arrivée en entier; il y en a déjà une partie au delà du Pô.

BONAPARTE.

Au quartier général de Torre de Carofola, le 27 prairial an 7 (16 juin 1800).

On n'a pas malheureusement le bulletin de la bataille de Marengo.

Aux Consuls de la République.

Le lendemain de la bataille de Marengo, citoyens Consuls, le général Mélas a fait demander aux avant-postes qu'il lui fût permis de m'envoyer le général Sckal. On a arrêté, dans la journée, la convention dont vous trouverez ci-joint la copie[1]. Elle a été signée dans la nuit par le général Berthier et le général Mélas. J'espère que le peuple français sera content de son armée.

BONAPARTE.

Paris, 7 thermidor an 8 (26 juillet 1800).

Au préfet du département de la Vendée.

On m'a rendu compte, citoyen préfet, de la bonne conduite qu'ont tenue les habitants de Noirmoustier, la Crosnière, Barbâtre et Beauvoir, dans les différentes descentes tentées par les Anglais. On ne m'a pas laissé ignorer que ce sont ceux-là même que la guerre civile avait le plus égarés, qui ont montré le plus de courage et d'attachement au gouvernement.

Faites choisir douze des habitants qui se sont le mieux comportés dans ces affaires, et envoyez-les à Paris, accompagnés de l'officier de gendarmerie qui les a conduits. Je veux voir ces braves et bons Français; je veux que le peuple de la capitale les voie, et qu'ils rapportent à leur retour dans leurs foyers les témoignages de la satisfaction du peuple français. Si parmi ceux qui se sont distingués, il y a des prêtres, envoyez-les-moi de préférence; car j'estime et j'aime les prêtres qui sont bons Français et qui savent défendre la patrie contre ces éternels ennemis du nom français, ces méchants hérétiques d'Anglais.

Le premier Consul, BONAPARTE.

[1] C'est la fameuse capitulation d'Alexandrie. Le général autrichien se retirait derrière le Mincio : il évacuait la Lombardie, et cédait dix places fortes avec tout le matériel.

Paris, le 19 fructidor an 8 (6 septembre 1800).

ARRÊTÉ.

Les Consuls de la République arrêtent ce qui suit :

ART. Ier. Il sera élevé un monument à la mémoire des généraux Desaix et Kléber, morts le même jour, dans le même quart d'heure, l'un après la bataille de Marengo, qui reconquit l'Italie aux armes de la République, et l'autre en Afrique, après la bataille d'Héliopolis, qui reconquit l'Égypte aux Français.

2. Ce monument sera élevé au milieu de la place des Victoires. La première pierre en sera posée par le premier Consul, le 1er vendémiaire prochain.

Un orateur sera chargé de prononcer l'oraison funèbre de ces deux illustres citoyens.

3. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera imprimé au Bulletin des lois.

BONAPARTE.

L'Autriche vaincue avait demandé à traiter. Elle avait envoyé à Paris le comte de Saint-Julien, chargé de négocier. Les préliminaires de la paix avaient été signés, lorsque la cour de Vienne, emportée par de nouvelles espérances, ne se fit pas scrupule de désavouer son ambassadeur. Elle refusa de ratifier le traité. Elle comptait sur son armée du Rhin pour ressaisir les faveurs de la fortune. Le premier Consul, jaloux de montrer qu'il ne tenait pas à lui de conclure la paix, fit connaître par la proclamation suivante où en était la négociation :

Paris, le 1er vendémiaire an 8 (23 septembre 1800).

Aux fonctionnaires publics envoyés des départements [1].

Les préliminaires de paix ont été signés à Paris [2], le 9 thermidor, entre le citoyen Talleyrand, ministre des relations exté-

[1] Les consuls avaient ordonné pour donner plus de solennité à la fête du 1er vendémiaire, anniversaire de la fondation de la république, que chaque département enverrait à Paris une députation de fonctionnaires chargés d'y assister.

[2] Préliminaires de la paix de Lunéville entre l'empereur et la République.

rieures, et le comte Saint-Julien, et ratifiés vingt-quatre heures après par les Consuls.

Le citoyen Duroc a été chargé de les porter à Vienne. Les intrigues de la faction ennemie de la paix, qui paraît encore y jouir de quelque crédit, ont porté l'empereur à refuser de les ratifier. Ce refus était motivé sur une note du roi d'Angleterre, qui demandait qu'on admît ses envoyés au congrès de Lunéville conjointement avec les plénipotentiaires de l'empereur.

Le général Moreau a eu ordre de communiquer au général ennemi les préliminaires tels qu'ils ont été imprimés dans le journal officiel, et de lui faire connaître que, s'ils n'étaient pas ratifiés dans les vingt-quatre heures, ou que, si S. M. l'empereur avait besoin d'explications ultérieures, elle devait remettre à l'armée française les trois places d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philipsbourg, sinon que les hostilités recommenceraient.

Le gouvernement a aussi fait connaître au roi d'Angleterre qu'il ne verrait aucun inconvénient à admettre ses envoyés au congrès de Lunéville, s'il consentait à une trêve maritime qui offrît à la France le même avantage qu'offre à l'empereur la continuation de la trêve continentale.

Le gouvernement reçoit à l'instant même par le télégraphe la nouvelle « que S. M. l'empereur s'est portée elle-même à son armée sur l'Inn; qu'elle a consenti à livrer les trois places d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philipsbourg, qui sont aujourd'hui occupées par les troupes de la République, et que M. de Lerbach, muni des pouvoirs nécessaires de S. M., est au quartier-général d'Altæfing, avec l'ordre de se rendre à Lunéville. »

Les difficultés qu'ont dû présenter naturellement les conditions d'une trêve maritime entraîneront encore quelques retards. Mais, si les deux gouvernements ne s'accordent pas sur les conditions de ladite trêve, alors la France et S. M. l'empereur traiteront séparément pour une paix particulière sur les bases des préliminaires; et si, ce que l'on ne saurait penser, le parti de l'Angleterre parvient à influencer encore les ministres de Vienne, les troupes de la République ne redouteront ni les neiges ni la rigueur des saisons, et pousseront la guerre pen-

dant l'hiver, à toute outrance, sans laisser le temps aux ennemis de former de nouvelles armées.

Ainsi les principes du gouvernement sont : extrême modération dans les conditions, mais ferme résolution de pacifier promptement le continent.

Les mesures les plus vigoureuses sont prises pour seconder, dans cet objet essentiel, la volonté du peuple français.

Tel est tout le secret de la politique du gouvernement français.

BONAPARTE.

Paris, 4 nivôse an 9 (25 décembre 1800).

Réponse du Premier Consul à une députation du département de la Seine.

J'ai été touché des preuves d'affection que le peuple m'a données dans cette circonstance[1]. Je les mérite, parce que l'unique but de mes désirs et de mes actions est d'accroître sa prospérité et sa gloire. Tant que cette poignée de brigands m'a attaqué directement, j'ai dû laisser aux lois et aux tribunaux ordinaires leur punition; mais, puisqu'ils viennent, par un crime sans exemple dans l'histoire, de mettre en danger une partie de la population de la cité, la punition sera aussi prompte qu'exemplaire. Assurez, en mon nom, le peuple de Paris que cette centaine de misérables qui ont calomnié la liberté par les crimes qu'ils ont commis en son nom, seront désormais mis dans l'impuissance de faire aucun mal. Que les citoyens n'aient aucune inquiétude; je n'oublierai pas que mon premier devoir est de veiller à la défense du peuple contre ses ennemis intérieurs et extérieurs.

BONAPARTE.

L'empereur s'était décidé à combattre. Cette seconde armée, sur laquelle reposait l'espoir de la cour de Vienne, avait été détruite comme la première. La victoire de Hohenlinden, remportée par Moreau, achevait la ruine de l'Autriche. Elle annonça à l'Angleterre qu'elle ne pou-

[1] L'attentat du 3 nivôse, connu sous le nom de *Machine infernale*.

vait continuer la lutte. L'Angleterre offrait encore des subsides; mais, si l'on entretient une armée avec des subsides, c'est avec des hommes qu'on la forme, et l'on n'en avait plus. Il fallait attendre; on traita donc. La paix de Lunéville rendit à la France tout ce que lui avaient enlevé les succès des alliés en 1798 et 1799.

Paris, le 12 nivôse an 9 (2 janvier 1801).

Au Corps législatif.

Législateurs,

La République triomphe, et ses ennemis implorent encore sa modération.

La victoire de Hohenlinden a retenti dans toute l'Europe. Elle sera comptée par l'histoire au nombre des plus belles journées qui aient illustré la valeur française; mais à peine avait-elle été comptée par nos défenseurs, qui ne croient avoir vaincu que quand la patrie n'a plus d'ennemis.

L'armée du Rhin a passé l'Inn; chaque jour a été un combat, et chaque combat un triomphe.

L'armée gallo-batave a vaincu à Bamberg. L'armée des Grisons, à travers les neiges et les glaces, a franchi le Splugen pour tourner les redoutables lignes du Mincio et de l'Adige. L'armée d'Italie a emporté de vive force le passage du Mincio et bloque Mantoue. Enfin Moreau n'est plus qu'à cinq journées de Vienne, maître d'un pays immense et de tous les magasins des ennemis.

C'est là qu'a été demandé par le prince Charles, et accordé par le général en chef de l'armée du Rhin, l'armistice dont les conditions vont être mises sous vos yeux.

M. de Cobentzel, plénipotentiaire de l'empereur, à Lunéville, a déclaré par une note en date du 31 décembre, qu'il était prêt à ouvrir les négociations pour une paix séparée. Ainsi l'Autriche est affranchie de l'influence du gouvernement anglais.

Le gouvernement, fidèle à ses principes et au vœu de l'humanité, dépose dans votre sein et proclame à la France et à l'Europe entière les intentions qui l'animent.

La rive gauche du Rhin sera la limite de la république française; elle ne prétend rien sur la rive droite. L'intérêt de l'Europe ne veut pas que l'Empereur dépasse l'Adige. L'indépendance des républiques helvétique et batave sera assurée et reconnue. Nos victoires n'ajoutent rien aux prétentions du peuple français. L'Autriche ne doit pas attendre de ses défaites ce qu'elle n'aurait pas obtenu par des victoires.

Telles sont les intentions invariables du gouvernement. Le bonheur de la France sera de rendre le calme à l'Allemagne et à l'Italie; sa gloire, d'affranchir le continent du génie avide et malfaisant de l'Angleterre.

Si sa bonne foi est encore trompée, nous sommes à Prague, à Vienne et à Venise.

Tant de dévouement et tant de succès appellent sur nos armées toute la reconnaissance de la nation.

Le gouvernement voudrait trouver de nouvelles expressions pour consacrer leurs exploits; mais il en est une qui, par sa simplicité, sera toujours digne des sentiments et du courage des soldats français.

En conséquence, le gouvernement vous propose les quatre projets de loi ci-joints[1].

Le premier Consul, BONAPARTE.

On sait ce qui arriva lorsque le général Bonaparte eût quitté l'Égypte. L'armée, découragée, se croyait perdue, et malheureusement Kleber partageait cette opinion. Le commodore anglais saisit le moment. Il offrit ses bons offices pour la négociation d'un traité de paix entre la Turquie et le général français. On était si abattu, de notre côté, qu'on se croyait trop heureux de pouvoir retourner en France à des conditions honorables. Une convention fut conclue à El-Arisch sous la garantie de l'Angleterre, représentée par le commodore. Les Français abandonnaient l'Égypte; ils devaient céder immédiatement à l'armée Turque les places qu'ils occupaient; nos troupes seraient ramenées en France par les vaisseaux anglais. Kléber exécuta ces conditions; toutes les places tombés en

[1] Ces quatre projets de loi déclaraient que les quatre armées du Rhin, gallo-batave, d'Italie et des Grisons, avaient bien mérité de la patrie. La première, commandée par Moreau; la deuxième par Augereau; la troisième par Brune; et la quatrième par Macdonald.

notre pouvoir avaient été rendues; le Caire lui-même était remis. Au bout de quelque temps, comme on attendait les vaisseaux, parut une flotte anglaise sous les ordres de l'amiral Keith. L'amiral écrivit à Kléber que son gouvernement refusait de ratifier le traité, et qu'il ne pouvait recevoir l'armée française qu'à discrétion et comme prisonnière de guerre. Elle devait avant tout déposer les armes. A ce coup imprévu Kléber se releva. Pour toute réponse, il fit mettre à l'ordre la lettre de l'amiral avec ces mots :

Soldats, on ne répond à de telles insolences que par la victoire!

La réponse, en effet, ce fut la bataille d'Héliopolis, livrée quelques jours plus tard.

Le premier consul rend compte de ces événements dans un message au Corps-Législatif.

Paris, le 19 nivôse an 9 (9 janvier 1801).

Au Corps législatif.

Législateurs

Le gouvernement vous propose le projet de loi suivant :

« L'armée d'Orient, les administrateurs, les savants et les artistes qui travaillent à organiser, à éclairer et à faire connaître l'Égypte, ont bien mérité de la patrie ».

Ce projet de loi est l'expression d'un vœu émis par le tribunat, et répété par tout le peuple français.

Quelle armée, en effet, quels citoyens ont mieux mérité de recevoir ce témoignage de la reconnaissance nationale?

A travers combien de périls et de travaux l'Égypte a-t-elle été conquise! Par combien de prodiges de courage et de patience elle a été conservée à la République!

L'Égypte était soumise; l'élite des janissaires de la Turquie européenne avait péri au combat d'Aboukir. Le grand vizir et ses milices tumultuaires n'étaient pas encore dans la Syrie.

Nos revers en Italie et en Allemagne retentissaient dans l'Orient; on y apprend que la coalition menace les frontières de la France, et que la discorde s'apprête à lui en livrer les débris.

Au bruit des malheurs de sa patrie, le sentiment, le devoir

rappellent en Europe celui qui avait dirigé l'expédition d'Égypte.

L'Anglais saisit cette circonstance et sème des rumeurs sinistres : « Que l'armée d'Orient est abandonnée par son général; qu'oubliée de la France, elle est condamnée à périr hors de sa patrie par les maladies ou par le fer des ennemis; que la France elle-même a perdu sa gloire et ses conquêtes, et perdra bientôt son existence avec sa liberté. »

A Paris, de vains orateurs accusaient l'expédition d'Égypte, et déploraient nos guerriers sacrifiés à un système désastreux et à une basse jalousie.

Ces bruits, ces discours recueillis et propagés par les émissaires de l'Angleterre, portent dans l'armée les soupçons, les inquiétudes et la terreur.

El-Arisch est attaqué; El-Arisch tombe au pouvoir du grand vizir par les intrigues des Anglais et par le découragement de nos soldats.

Mais, pour arriver en Égypte, il reste un immense désert à traverser. Point de puits dans ce désert qu'au point de Catiéh, et là une forteresse et de l'artillerie. Au-delà du désert, le fort de Salahiéh, une armée pleine de vigueur et de santé, nouvellement habillée, d'abondantes munitions, des vivres de toute espèce, plus de forces enfin qu'il n'en faut pour résister à trois armées telles que celle du grand vizir.

Mais nos guerriers n'avaient plus qu'un désir, qu'une espérance, celle de revoir, de sauver leur patrie; Kléber cède à leur impatience. L'Anglais trompe, menace, caresse, arrache enfin par ses artifices la capitulation d'El-Arisch.

Les généraux les plus courageux et les plus habiles sont au désespoir. Le vertueux Desaix signe, en gémissant, un traité qu'il réprouve.

Cependant la bonne foi exécute la convention que l'intrigue a surprise. Les forts de Suez, Catiéh, Salahiéh, Belbeis, la Haute-Égypte sont évacués. Déjà Damiette est au pouvoir des Turcs, et les Mameloucks sont au Caire.

Quatre-vingts vaisseaux turcs attendent notre armée au port d'Alexandrie pour la recevoir. La forteresse du Caire, Gizeh, tous les forts vont être abandonnés dans deux jours, et l'armée

n'aura plus d'asile que ces vaisseaux qui sont destinés à devenir sa prison !

Ainsi l'a voulu la perfidie.

Le gouvernement britannique refuse de reconnaître un traité qu'a entamé, qu'a conduit *son ministre plénipotentiaire à la Porte, le commandant de ses forces navales destinées à agir contre l'expédition d'Égypte*, et que ce plénipotentiaire, ce commandant, a signé conjointement avec le grand vizir.

La France doit à cette conduite la plus belle de ses possessions, et l'armée que l'Anglais a le plus outragée lui doit une nouvelle gloire.

Des bricks expédiés de France ont annoncé la journée du 18 brumaire, et que déjà la face de la République était changée.

Au refus prononcé par les Anglais de reconnaître le traité d'El-Arisch, Kléber s'indigne, et son indignation passe dans toute l'armée. Pressé entre la mauvaise foi des Anglais et l'obstination du grand vizir, qui exige l'accomplissement d'un traité que lui-même ne peut pas exécuter, elle court au combat et à la vengeance. Le grand vizir et son armée sont dispersés aux champs d'Héliopolis.

Ce qui reste de Français dans la forteresse du Caire brave toutes les forces des Mameloucks et toutes les fureurs d'un peuple exalté par le fanatisme.

Bientôt la terreur et l'indulgence ont reconquis toutes les places et tous les cœurs. Mourad-Bey, qui avait été le plus redoutable de nos ennemis, a été désarmé par la loyauté française, et soumis à la République; il s'honore d'être son tributaire et l'instrument de sa puissance.

Cette puissance s'affermit par la sagesse; l'administration prend une marche régulière et assurée : l'ordre ranime toutes les parties du service; les savants poursuivent leur travaux, et l'Égypte a désormais l'aspect d'une colonie française.

La mort du brave Kléber, si affreuse, si imprévue, ne trouble point le cours de nos succès.

Sous Menou, et par son impulsion, se développent de nouveaux moyens de défense et de prospérité. De nouvelles fortifications s'élèvent sur tous les points que l'ennemi pourrait

menacer ! Les revenus publics s'accroissent. Estève dirige avec intelligence et fidélité une administration de finances que l'Europe ne désavouerait pas. Le trésor public se remplit et le peuple est soulagé. Conté propage les arts utiles ; Champy fabrique la poudre et le salpêtre; Lepeyre retrouve le système des canaux qui fécondaient l'Égypte, et ce canal de Suez qui unira le commerce de l'Europe au commerce de l'Asie.

D'autres cherchent et découvrent des mines jusqu'au sein des déserts ; d'autres s'enfoncent dans l'intérieur de l'Afrique pour en connaître la situation et les productions, pour étudier les peuples qui l'habitent, leurs usages et leurs mœurs, pour en rapporter dans leur patrie des lumières qui éclairent les sciences, et des moyens de perfectionner nos arts ou d'étendre les spéculations de nos négociants.

Enfin le commerce appelle les vaisseaux d'Europe au port d'Alexandrie, et déjà le mouvement qu'il imprime réveille l'industrie dans nos départements méridionaux.

Tels sont, citoyens législateurs, les droits qu'ont à la reconnaissance de la nation l'armée d'Égypte et les Français qui se sont dévoués au succès de cet établissement. En prononçant qu'ils ont bien mérité de la patrie, vous récompenserez leurs premiers efforts, et vous donnerez une nouvelle énergie à leur talent et à leur courage.

Le premier Consul, BONAPARTE.

Paris, le 24 pluviôse an 9 (3 février 1801).

Message au Corps législatif et au Tribunat.

Législateurs, tribuns,

La paix continentale a été signée à Lunéville. Elle est telle que la voulait le peuple français. Son premier vœu fut la limite du Rhin. Des revers n'avaient point ébranlé sa volonté, des victoires n'ont point dû ajouter à ses prétentions.

Après avoir replacé les anciennes limites de la Gaule, il devait rendre à la liberté les peuples qui lui étaient unis par une commune origine, par le rapport des intérêts et des mœurs.

La liberté de la Cisalpine et de la Ligurie est assurée.

Après ce devoir, il en était un autre que lui imposaient la justice et la générosité.

Le roi d'Espagne a été fidèle à notre cause, et a souffert pour elle. Ni nos revers, ni les insinuations perfides de nos ennemis, n'ont pu le détacher de nos intérêts. Il sera payé d'un juste retour : un prince de son sang va s'asseoir sur le trône de Toscane.

Il se ressouviendra qu'il le doit à la fidélité de l'Espagne et à l'amitié de la France. Ses rades et ses ports seront fermés à nos ennemis, et deviendront l'asile de notre commerce et de nos vaisseaux.

L'Autriche, et c'est là qu'est le gage de la paix, l'Autriche, séparée désormais de la France par de vastes régions, ne connaîtra plus cette rivalité, ces ombrages qui, depuis tant de siècles, ont fait le tourment de ces deux puissances et les calamités de l'Europe.

Par ce traité, tout est fini pour la France ; elle n'aura plus à lutter contre les formes et les intrigues d'un congrès.

Le gouvernement doit un témoignage de satisfaction au ministre plénipotentiaire qui a conduit cette négociation à cet heureux terme. Il ne reste ni interprétation à craindre, ni explication à demander, ni de ces dispositions équivoques dans lesquelles l'art de la diplomatie dépose le germe d'une guerre nouvelle.

Pourquoi faut-il que ce traité ne soit pas le traité de la paix générale ! C'était le vœu de la France ! c'était l'objet constant des efforts du gouvernement !

Mais tous ses efforts ont été vains. L'Europe sait tout ce que le ministère britannique a tenté pour faire échouer des négociations de Lunéville.

En vain un agent du gouvernement lui déclara, le 9 octobre 1800, que la France était prête à entrer avec lui dans une négociation séparée : cette déclaration n'obtint que des refus, sous le prétexte que l'Angleterre ne pouvait abandonner son allié. Depuis, lorsque cet allié a consenti à traiter sans l'Angleterre, ce gouvernement cherche d'autres moyens d'éloigner une paix si nécessaire au monde.

Il viole des conventions que l'humanité avait consacrées, il déclare la guerre à de misérables pêcheurs.

Il élève des prétentions contraires à la dignité et aux droits de toutes les nations. Tout le commerce de l'Asie et de colonies immenses ne suffisent plus à son ambition. Il faut que toutes les mers soient soumises à la souveraineté exclusive de l'Angleterre. Il arme contre la Russie, le Danemark et la Suède, parce que la Russie, la Suède et le Danemarck ont assuré par des traités de garantie, leur souveraineté et l'indépendance de leurs pavillons.

Les puissances du Nord, injustement attaquées, ont droit de compter sur la France. Le gouvernement français vengera avec elles une injure commune à toutes les nations, sans perdre jamais de vue qu'il ne doit combattre que pour la paix et pour le bonheur du monde.

Le premier Consul, BONAPARTE.

Paris, le 7 fructidor an 9 (24 août 1801).

Aux soldats du premier régiment d'artillerie [1].

Soldats !

Votre conduite dans la citadelle de Turin a retenti dans toute l'Europe.

Nos ennemis se sont réjouis de vous voir insubordonnés et criminels.

Une douleur profonde a précédé dans le cœur de vos concitoyens le cri de la vengeance.

Vous avez rendu de grands services... Vous êtes couverts d'honorables blessures; vous les avez reçues pour la gloire de la République... Elle a triomphé de ses ennemis; elle tient le premier rang parmi les puissances!!!

Mais que lui importerait tant de grandeur, si ses enfants

[1] Le premier régiment d'artillerie, en garnison à Turin, s'était insurgé contre ses chefs, et avait tué sur le pont-levis de la forteresse le chef de bataillon Jacquemain, commandant, qui voulait en défendre l'entrée. Bonaparte ordonna que ce régiment serait cassé, ses compagnies distribuées dans d'autres corps, et les officiers jugés par un conseil de guerre.

indisciplinés se laissaient guider par les passions effrénées de quelques misérables ! ! !

Vous êtes entrés sans ordre et tumultueusement dans une forteresse, en violant toutes les consignes, sans porter aucun respect au drapeau du peuple français, qui y était arboré.

Le brave officier qui était chargé de la défendre, vous l'avez tué, vous avez passé sur son cadavre... Vous êtes tous coupables.

Les officiers qui n'ont pas su vous préserver d'un tel égarement ne sont pas dignes de commander... Le drapeau que vous avez abandonné, qui n'a pu vous rallier, sera suspendu au temple de Mars et couvert d'un crêpe funèbre... Votre corps est dissous.

Soldats ! vous allez rentrer dans de nouveaux corps ; donnez-y des preuves d'une sévère discipline. Faites que l'on dise : Ils ont dû servir d'exemple, mais ils sont toujours ce qu'ils ont été, *les braves et bons enfants de la patrie.*

Le premier Consul, BONAPARTE.

Les colonies avaient profité de la Révolution pour essayer de se rendre indépendantes. Sans secouer ouvertement le joug de la métropole, elles ne tenaient plus compte de son autorité. Une espèce de Cromwell nègre s'était élevé à Saint-Domingue. C'était Toussaint-Louverture. Il était devenu le maître de la colonie. La France, occupée par la guerre continentale, et n'ayant, vu l'état de sa marine, presque aucun moyen de communiquer avec Saint-Domingue, se contentait de ratifier tous les actes du prétendu gouverneur, et de le confirmer dans les titres qu'il lui plaisait de s'arroger. C'est ainsi que Toussaint fut reconnu général. Il affectait cependant une grande déférence pour la métropole, et la métropole de son côté affectait de croire à sa sincérité. On ne voulait pas le pousser à bout et le porter par désespoir à se livrer à l'Angleterre. On aimait mieux attendre le moment où l'on pourrait envoyer des troupes. Toussaint alors serait bien obligé de se déclarer. S'il était aussi dévoué à la France qu'il le disait, il accueillerait nos soldats sans difficultés, sinon on serait en mesure de le réduire.

Les circonstances étaient favorables. La paix était conclue avec l'Autriche, et le traité d'Amiens allait être signé avec l'Angleterre. Le premier Consul songea à Saint-Domingue. Une expédition fut préparée par

ses ordres. Elle se composait de trente-trois vaisseaux ayant à bord vingt et un mille hommes sous les ordres du général Leclerc, le beau-frère du premier Consul.

Le premier Consul annonça cette expédition à Toussaint. Sans paraître douter de sa bonne foi, il ne laissait pas de lui faire entrevoir le péril de la résistance. Cette lettre, au point de vue diplomatique, peut être considérée comme un chef-d'œuvre.

Il était facile de prévoir la conduite de Toussaint. Instruit de l'arrivée de nos troupes il fit fortifier les côtes et rassembla une armée de Noirs. Battu en diverses rencontres, malgré l'opiniâtreté de la résistance, il demanda la paix, qui lui fut accordée. Rentré dans la condition privée, il continua par ses intrigues sourdes à nous faire la guerre. Le Général le fit enlever et envoyer en France, où il est mort, enfermé au fort de Joux.

L'expédition toutefois ne réussit pas. L'armée fut atteinte de la fièvre jaune. Le général Leclerc et la plupart des officiers généraux et des principaux administrateurs succombèrent. Les noirs se révoltèrent de nouveau : on avait trop peu de monde à leur opposer, et la guerre allait recommencer avec l'Angleterre. Il n'y avait pas d'apparence qu'on pût garder la colonie ; elle fut abandonnée.

Paris, le 17 brumaire an 10 (8 novembre 1801).

Au citoyen Toussaint-Louverture, général en chef de l'armée de Saint-Domingue.

Citoyen général,

La paix avec l'Angleterre et toutes les puissances de l'Europe, qui vient d'asseoir la République au premier degré de puissance et de grandeur, met le gouvernement à même de s'occuper de la colonie de Saint-Domingue. Nous y envoyons le citoyen Leclerc, notre beau-frère, en qualité de capitaine général, comme premier magistrat de la colonie. Il est accompagné de forces convenables pour faire respecter la souveraineté du peuple français. C'est dans ces circonstances que nous nous plaisons à espérer que vous allez nous prouver, et à la France entière, la sincérité des sentiments que vous avez constamment exprimés dans les différentes lettres que vous nous avez écrites. Nous avons conçu pour vous de l'estime, et nous nous plaisons à reconnaître et à proclamer les grands services que vous avez

rendus au peuple français. Si son pavillon flotte sur Saint-Domingue, c'est à vous et aux braves Noirs qu'il le doit. Appelé par vos talents et la force des circonstances au premier commandement, vous avez détruit la guerre civile, mis un frein à la persécution de quelques hommes féroces, remis en honneur la religion et le culte du Dieu de qui tout émane. La constitution que vous avez faite, en renfermant beaucoup de bonnes choses, en contient qui sont contraires à la dignité et à la souveraineté du peuple français, dont Saint-Domingue ne forme qu'une portion[1].

Les circonstances où vous vous êtes trouvé, environné de tous côtés d'ennemis, sans que la métropole puisse ni vous secourir ni vous alimenter, ont rendu légitimes les articles de cette constitution qui pourraient ne plus l'être. Mais aujourd'hui que les circonstances sont si heureusement changées, vous serez le premier à rendre hommage à la souveraineté de la nation qui vous compte au nombre de ses plus illustres citoyens, par les services que vous lui avez rendus, et par les talents et la force de caractère dont la nature vous a doué. Une conduite contraire serait inconciliable avec l'idée que nous avons conçue de vous. Elle vous ferait perdre vos droits nombreux à la reconnaissance et aux bienfaits de la République, et creuserait sous vos pas un précipice qui, en vous engloutissant, pourrait contribuer au malheur de ces braves Noirs dont nous aimons le courage, et dont nous nous verrions avec peine obligé de punir la rébellion.

Nous avons fait connaître à vos enfants et à leur précepteur les sentiments qui les animent[2]. Nous vous les renvoyons.

Assistez de vos conseils, de votre influence et de vos talents le capitaine général. Que pourrez-vous désirer? la liberté des Noirs? Vous savez que, dans tous les pays où nous avons été, nous

[1] Cette constitution, en effet, ne parlait pas de la métropole. C'est par elle que Toussaint avait assis son pouvoir. Il avait même commencé à la mettre en pratique avant d'avoir obtenu la sanction de la France.

[2] Les enfants de Toussaint-Louverture étaient élevés à Paris, aux frais de la République. Le général Leclerc était chargé de les ramener au général noir avec leur précepteur. — Toussaint, pour prouver sa bonne foi, les avait envoyés comme otages.

l'avons donnée aux peuples qui ne l'avaient pas. De la considération, des honneurs, de la fortune ? Ce n'est pas après les services que vous avez rendus, que vous pouvez rendre encore dans cette circonstance, avec les sentiments particuliers que nous avons pour vous, que vous devez être incertain sur votre considération, votre fortune et les honneurs qui vous attendent.

Faites connaître aux peuples de Saint-Domingue que la sollicitude que la France a toujours portée à leur bonheur a été souvent impuissante par les circonstances impérieuses de la guerre; que les hommes venus du continent pour l'agiter et alimenter les factions étaient le produit des factions qui elles-mêmes déchiraient la patrie; que désormais la paix et la force du gouvernement assurent leur prospérité et leur liberté. Dites-leur que, si la liberté est pour eux le premier des biens, ils ne peuvent en jouir qu'avec le titre de citoyens français, et que tout acte contraire aux intérêts de la patrie, à l'obéissance qu'ils doivent au gouvernement, et au capitaine général qui en est le délégué, serait un crime contre la souveraineté nationale, qui éclipserait leurs services et rendrait Saint-Domingue le théâtre d'une guerre malheureuse, où des pères et des enfants s'entr'égorgeraient.

Et vous, général, songez que vous êtes le premier de votre couleur qui soit arrivé à une si grande puissance et qui se soit distingué par sa bravoure et ses talents militaires. Vous êtes aussi, devant Dieu et nous, le principal responsable de leur conduite.

S'il était des malveillants qui disent aux individus qui ont joué le principal rôle dans les troubles de Saint-Domingue, que nous venons pour rechercher ce qu'ils ont fait pendant les temps d'anarchie, assurez-les que nous ne nous informerons que de leur conduite dans cette dernière circonstance, et que nous ne rechercherons le passé que pour connaître les traits qui les auraient distingués dans la guerre qu'ils ont soutenue contre les Espagnols et les Anglais, qui ont été nos ennemis.

Comptez sans réserve sur notre estime, et conduisez-vous comme doit le faire un des principaux citoyens de la plus grande nation du monde.

Le premier Consul, BONAPARTE.

Enfin l'Angleterre elle-même posait les armes! Abandonnée de ses alliés, elle sentait l'impossibilité de continuer la guerre à elle seule : d'ailleurs la fatigue était universelle. A Londres même on demandait la paix à grands cris. Le ministère Pitt dut se retirer, remettant à d'autres temps l'accomplissement de ses desseins. Il fut remplacé par le ministère Addington, qui fit les premières ouvertures de paix. Après beaucoup de difficultés, les préliminaires furent signés à Londres, le 1er octobre 1801, entre M. Otto et milord Hawkesbury, ministre des affaires étrangères. Milord Cornwalis fut envoyé à Paris pour conclure définitivement. La négociation fut transportée à Amiens, où la paix fut signée vers le commencement de mai 1802.

La France abandonnait définitivement l'Égypte. Elle gardait toutes ses conquêtes en Europe : elle évacuait seulement les ports des États-Romains et du royaume de Naples.

Quant à l'Angleterre, « de toutes les possessions et colonies occupées « ou conquises par elle, dit M. Bignon, elle ne gardait que Ceylan dans « les Indes orientales et l'île de la Trinité en Amérique. Dans la Médi- « terranée, elle évacuait Porto-Ferrajo et Malte; cette dernière place « devait être rendue à l'Ordre, sous la protection des puissances: »

Elle devait être rendue, il est vrai; mais elle ne le fut pas. Les Anglais s'en étaient emparés après le retour du général Bonaparte en France. Ce fut le point le plus difficile du traité, et l'obstacle qui pendant longtemps faillit arrêter toute la négociation.

L'Angleterre n'entendait à aucun prix se dessaisir de cette position en faveur de la France; c'était rouvrir suivant elle aux Français les portes de l'Égypte. On convint d'un terme moyen c'est-à-dire de la remise aux chevaliers de l'Ordre. L'île n'en resta pas moins dans les mains des Anglais, qui eurent soin de la garder, et qui, après avoir différé pendant plus d'une année, sous divers prétextes, de remplir cette condition, se refusèrent enfin à son exécution. Telle fut la cause de la rupture du traité d'Amiens. Dans cette proclamation le Premier Consul se borne à annoncer la signature des préliminaires.

Paris, le 18 brumaire an 10 (9 novembre 1801).

Aux Français.

Français!

Vous l'avez enfin tout entière, cette paix que vous avez méritée par de si longs et de si généreux efforts[1]!

Le monde ne vous offre plus que des nations amies; et sur toutes les mers s'ouvrent pour vos vaisseaux des ports hospitaliers.

Fidèles à vos vœux et à ses promesses, le gouvernement n'a cédé ni à l'ambition des conquêtes, ni à l'attrait des entreprises hardies et extraordinaires. Son devoir était de rendre le repos à l'humanité et de rapprocher par des liens solides et durables cette grande famille européenne dont la destinée est de faire les destinées de l'univers.

Sa première tâche est remplie; une autre commence pour vous et pour lui. A la gloire des combats faisons succéder une gloire plus douce pour les citoyens, moins redoutable pour nos voisins.

Perfectionnons, mais surtout apprenons aux générations naissantes à chérir nos institutions et nos lois. Qu'elles croissent pour l'égalité civile, pour la liberté publique, pour la prospérité nationale! Portons dans les ateliers de l'agriculture et des arts cette ardeur, cette constance, cette patience qui ont étonné l'Europe dans toutes nos circonstances difficiles. Unissons aux efforts du gouvernement les efforts des citoyens pour enrichir, pour féconder toutes les parties de notre vaste territoire.

Soyons le lien et l'exemple des peuples qui nous environnent. Que l'étranger qu'un intérêt de curiosité attirera parmi nous, s'y arrête, attaché par le charme de nos mœurs, par le spectacle de notre union, de notre industrie et par l'attrait de nos jouissances. Qu'il s'en retourne dans sa patrie plus ami du nom français, plus ami et meilleur.

[1] Les préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre avaient été signés le 9 vendémiaire (1er octobre 1801).

S'il reste encore des hommes que tourmente le besoin de haïr leurs concitoyens, ou qu'aigrisse le souvenir de leurs pertes, d'immenses contrées les attendent; qu'ils osent aller y chercher des richesses et l'oubli de leurs infortunes et de leurs peines. Les regards de la patrie les y suivront; elle secondera leur courage. Un jour, heureux de leurs travaux, ils reviendront dans son sein, dignes d'être citoyens d'un État libre, et corrigés du délire des persécutions.

Français! il y a deux ans, ce même jour vit terminer vos dissentions civiles, s'anéantir toutes les factions! Dès lors vous pûtes concentrer votre énergie, embrasser tout ce qui est grand aux yeux de l'humanité, tout ce qui est utile aux intérêts de la patrie : partout le gouvernement fut votre guide et votre appui. Sa conduite sera constamment la même. Votre grandeur fait la sienne, et votre bonheur est la seule récompense à laquelle il aspire.

Le premier Consul, BONAPARTE.

Paris, le premier frimaire an 10 (22 novembre 1801).

Au Corps législatif.

EXPOSÉ DE LA SITUATION DE LA RÉPUBLIQUE.

C'est avec une douce satisfaction que le gouvernement offre à la nation le tableau de la situation de la France pendant l'année qui vient de s'écouler. Tout au dedans et au dehors a pris une face nouvelle, et, de quelque côté que se portent les regards, s'ouvre une longue perspective d'espérance et de bonheur.

Dans l'ouest et dans le midi, des restes de brigands infestaient les routes et désolaient les campagnes, invisibles à la force armée qui les poursuivait, ou protégés contre elle par la terreur même qu'ils inspiraient à leurs victimes jusqu'au sein des tribunaux. Si quelquefois ils y étaient traduits, leur audace glaçait d'effroi les accusateurs et les témoins, les jurés et les juges. Des mains de la justice, ces monstres impunis s'élançaient à de nouveaux forfaits.

Il fallait contre ce fléau destructeur de toute société d'autres armes que les formes lentes et graduées avec lesquelles la vindicte publique poursuit des coupables isolés qui se cachent dans le silence et dans l'ombre.

Des tribunaux spéciaux ont été créés, dont l'action plus rapide et plus sûre pût les atteindre et les frapper. De grands coupables ont été saisis ; les témoins ont cessé d'être muets ; les juges ont obéi à leur conscience et la société a été vengée. Ceux qui ont échappé à la justice fuient désormais de repaires en repaires ; et, chaque jour, la République vomit de son sein cette dernière écume des vagues qui l'ont si longtemps agitée.

Cependant l'innocence n'a eu rien à redouter ; la sécurité des citoyens n'a point été alarmée des mesures destinées à punir leurs oppresseurs ; et les sinistres présages dont on avait voulu épouvanter la liberté ne se sont réalisés que contre le crime.

Du mois de floréal an 9 jusqu'au 1er vendémiaire an 10, sept cent vingt-quatre jugements ont été prononcés par les tribunaux spéciaux ; dix-neuf seulement ont été rejetés par le tribunal de cassation, à raison d'incompétence. On ne peut donc leur reprocher ni excès de pouvoir, ni invasion de la justice ordinaire.

Le gouvernement, dès les premiers jours de son installation, proclama la liberté des consciences. Cet acte solennel porta le calme dans des âmes que des rigueurs imprudentes avaient effarouchées. Il a depuis annoncé la fin des dissensions religieuses ; et, en effet, des mesures ont été concertées avec le souverain pontife de l'Église catholique pour réunir dans les mêmes sentiments ceux qui professent une commune croyance. En même temps un magistrat, chargé de tout ce qui concerne les cultes, s'est occupé des droits de tous. Il a recueilli dans des conférences avec des ministres luthériens et calvinistes les lumières nécessaires pour préparer les règlements qui assureront à tous la liberté qui leur appartient, et la publicité que l'intérêt de l'ordre social autorise à leur accorder.

Des mesures égales pourvoiront à l'entretien de tous les cultes ; rien ne sera laissé à la disposition arbitraire de leurs ministres, et le trésor public n'en sentira point de surcharge.

Si quelques citoyens avaient été alarmés par de vaines rumeurs,

qu'ils se rassurent : le gouvernement a tout fait pour rapprocher les esprits ; mais il n'a rien fait qui pût blesser les principes et l'indépendance des opinions.

La paix continentale fixa ce qui restait encore d'inquiétude et de craintes vagues dans les esprits ; déjà heureux de tout le bonheur qu'ils attendaient encore, les citoyens se reposèrent au sein de la constitution, et y attachèrent toute leur destinée.

Des administrateurs éclairés et fidèles ont bien secondé cette disposition des esprits ; presque partout l'action de l'autorité, transmise par eux, n'a rencontré qu'empressement, amour et reconnaissance.

De là, dans le gouvernement cette sécurité qui a fait sa force. Il n'a pas plus douté de l'opinion publique que de ses propres sentiments, et il ose la provoquer sans craindre sa réponse. Ainsi un prince [1], issu d'un sang qui régna sur la France, a traversé nos départements, a séjourné dans la capitale, a reçu du gouvernement des honneurs qui étaient dus à sa couronne, a reçu des citoyens tous les égards qu'un peuple doit à un autre peuple dans la personne de celui qui est appelé à le gouverner ; et aucun soupçon n'a altéré le calme du commandement, aucune rumeur n'a troublé la tranquillité des esprits : partout on a vu la contenance d'un peuple libre et les affections d'un peuple hospitalier : les étrangers, les ennemis de la patrie, ont reconnu que la République était dans le cœur des Français, et qu'elle y avait déjà toute la maturité des siècles.

La rentrée de nos guerriers sur le territoire de la France a été une suite de fêtes et de triomphes. Ces vainqueurs si redoutés dans les combats ont été parmi nous des amis et des frères ; heureux du bonheur public, jouissant sans orgueil de la reconnaissance qu'ils avaient méritée, et se montrant, par la plus sévère discipline, dignes des victoires qu'ils avaient obtenues.

Dans la guerre qui nous restait encore à soutenir, les événements ont été mêlés de succès et de revers. Réduite à lutter contre la marine d'Angleterre, avec des forces inégales, notre marine s'est montrée avec courage sur la Méditerranée couverte

[1] Le roi d'Étrurie, issu de la branche des Bourbons d'Espagne.

de flottes ennemies. Elle a rappelé sur l'Océan quelques souvenirs de son ancien éclat; elle a, par une glorieuse résistance, étonné l'Angleterre accourue sur ses rives pour être témoin de sa défaite; et, sans le retour de la paix, il lui était permis d'espérer qu'elle vengerait ses malheurs passés et les fautes qui les avaient produits.

En Égypte, les soldats de l'armée d'Orient ont cédé; mais ils ont cédé aux circonstances plus qu'aux forces de la Turquie et de l'Angleterre; et certainement ils eussent vaincu s'ils avaient combattu réunis. Enfin ils rentrent dans leur patrie; ils y rentrent avec la gloire qui est due à quatre années de courage et de travaux; ils laissent à l'Égypte d'immortels souvenirs, qui peut-être un jour y réveilleront les arts et les institutions sociales. L'histoire du moins ne taira pas ce qu'ont fait les Français pour y reporter la civilisation et les connaissances de l'Europe; elle dira par quels efforts ils l'avaient conquise; par quelle sagesse, par quelle discipline ils l'ont si longtemps conservée; et, peut-être, elle en déplorera la perte comme une nouvelle calamité du genre humain.

Vingt-huit mille Français entrèrent en Égypte pour la conquérir : d'autres y ont été depuis envoyés à différentes époques; mais d'autres, en nombre à peu près égal, en étaient revenus. Vingt-trois mille rentrent en France après l'évacuation, non compris les étrangers qui ont suivi leur fortune. Ainsi, quatre campagnes, de nombreux combats, et les maladies n'auront pas enlevé un cinquième de l'armée d'Orient.

Après la guerre continentale, tout ce que les circonstances ont permis de réformer dans le militaire, le gouvernement l'a opéré.

Des congés absolus sont accordés; ils le sont sans préférence, sans faveur, et dans un ordre irrévocablement fixé. Ceux qui, les premiers, ont pris les armes pour obéir aux lois de la réquisition, en obtiennent les premiers.

Pour remplir le vide que ces congés laisseront dans l'armée, il sera nécessaire d'appeler des conscrits de l'an 9 et de l'an 10; et, dans cette session, un projet de loi sera présenté au Corps législatif pour les mettre à la disposition du gouvernement; mais

le gouvernement n'en appellera que le nombre qui sera strictement nécessaire pour maintenir l'armée au complet de l'état de paix.

Nous jouirons de la paix ; mais la guerre laissera un fardeau qui pèsera longtemps sur nos finances. Acquitter des dépenses qui n'ont pu être prévues ni calculées, récompenser les services de nos défenseurs, ranimer les travaux dans nos arsenaux et dans nos ports, rendre une marine à la France ; recréer tout ce que la guerre a détruit, tout ce que le temps a consumé ; porter enfin tous nos établissements au point où les demandent la grandeur et la sûreté de la République ; tout cela ne peut se faire qu'avec un accroissement de revenus. Les revenus s'accroîtront d'eux-mêmes avec la paix ; le gouvernement les ménagera avec la plus sévère économie : mais si l'accroissement naturel des revenus, si l'économie la plus sévère ne peuvent suffire, la nation jugera les besoins, et le gouvernement proposera les ressources que les circonstances rendront nécessaires.

Dans tout le cours de l'an 9, à peine quelques communications rares ont existé entre la métropole et ses colonies.

La Guadeloupe a conservé un reste de culture et de prospérité ; mais la souveraineté de la République y a reçu plus d'un outrage. En l'an 8, un agent unique y commandait ; il est déporté par une faction. Trois agents lui succèdent ; deux déportent le troisième et le remplacent par un homme de leur choix. Un autre meurt ; et les deux qui restent s'investissent seuls du pouvoir qui devait être exercé par trois. Sous cette agence militaire et illégale, l'anarchie, le despotisme règnent tour à tour ; les colons, les alliés l'accusent et lui imputent des erreurs et des crimes. Le gouvernement a tenté d'organiser une administration nouvelle, un capitaine général, un préfet, un commisaire de justice subordonnés entre eux ; mais se succédant l'un à l'autre si les circonstances l'exigent, offrent un pouvoir unique qui a une sorte de censure, mais point de rivalité qui en trouble l'action et en paralyse la force. Cette administration existe, et bientôt on saura si elle a justifié les espérances qu'on en avait conçues.

Dès son arrivée, le capitaine général a eu à combattre l'esprit

de faction; il a cru devoir envoyer en France treize individus artisans de troubles et moteurs de dévastations.

Le gouvernement a pensé que de pareils hommes seraient dangereux en France, et a ordonné qu'ils fussent renvoyés dans celle des colonies qu'ils voudraient choisir, la Guadeloupe exceptée.

A Saint-Domingue, des actes irréguliers ont altéré la soumission. Sous des apparences équivoques, le gouvernement n'a voulu voir que l'ignorance qui confond les noms et les choses, qui usurpe quand elle ne croit qu'obéir. Mais une flotte et une armée qui s'apprêtent à partir des ports de l'Europe, auront bientôt dissipé tous les nuages; et Saint-Domingue rentrera tout entier sous les lois de la République.

A Saint-Domingue et à la Guadeloupe il n'y a plus d'esclaves : tout y est libre; tout y restera libre.

La sagesse et le temps y ramèneront l'ordre et y rétabliront la culture et les travaux.

A la Martinique, ce seront des principes différents. La Martinique a conservé l'esclavage, et l'esclavage y sera conservé. Il en a trop coûté à l'humanité pour tenter encore, dans cette partie, une révolution nouvelle.

La Guyane a prospéré sous un administrateur actif et vigoureux; elle prospérera davantage sous l'empire de la paix, et agrandie d'un nouveau territoire qui appelle la culture et promet des richesses.

Les îles de France et de la Réunion sont restées fidèles à la métropole au milieu des factions et sous une administration faible, incertaine, telle que le hasard l'a faite, et qui n'a reçu du gouvernement ni impulsion ni secours. Ces colonies si importantes sont rassurées; elles ne craignent plus que la métropole, en donnant la liberté aux noirs, ne constitue l'esclavage des blancs.

L'ordre établi, dès l'année dernière, dans la perception des revenus et dans la distribution des dépenses, n'avait laissé que peu d'amélioration à faire dans cette partie. Une surveillance active a porté la lumière sur des dilapidations passées et sur des abus présents; des coupables ont été dénoncés à l'opinion publique et aux tribunaux.

L'action des régies a été concentrée ; et de là plus d'énergie et d'ensemble dans l'administration, plus de célérité dans les informations et dans les résultats.

Des mesures ont été prises pour accélérer encore les versements dans les caisses publiques, pour assurer plus de régularité dans l'acquittement des dépenses, pour en rendre la comptabilité plus simple et plus active.

L'art des faussaires a fait des progrès alarmants pour la société. Avec des pièces fausses, on établissait des fournitures qui n'avaient jamais été faites ; on en établissait sur des pièces achetées à Paris ; et avec ces titres on trompait les liquidateurs, et on dévorait la fortune publique. Pour prévenir désormais ces abus et ces crimes, le gouvernement a voulu que les liquidations faites dans les bureaux des ministres fussent soumises à une nouvelle épreuve, et ne constituassent la république débitrice qu'après qu'elles auraient été vérifiées par un conseil d'administration.

Le ministre des finances est rendu tout entier aux travaux qu'exigent la perception des revenus et le système de nos contributions.

Un autre veille immédiatement sur le dépôt de la fortune publique, et sa responsabilité personnelle en garantit l'inviolabilité.

La caisse d'amortissement a reçu une organisation plus complète. Un seul homme en dirige les mouvements ; mais quatre administrateurs en surveillent les détails ; conseils et, s'il le fallait, censeurs de l'agent qu'ils doivent seconder.

La propriété la plus précieuse de la République, les forêts nationales ont été confiées à une administration qui, tout entière à cet objet unique, y portera des yeux plus exercés, des connaissances plus positives et une surveillance plus sévère.

L'instruction publique a fait quelques pas à Paris et dans un petit nombre de départements ; dans presque tous les autres, elle est languissante et nulle. Si nous ne sortons pas de la route tracée, bientôt il n'y aura de lumières que sur quelques points, et ailleurs ignorance et barbarie.

Un système d'instruction publique plus concentré a fixé les pensées du gouvernement. Des écoles primaires affectées à une ou plusieurs communes, si les circonstances locales permettent cette association, offriront partout aux enfants des citoyens, ces connaissances élémentaires sans lesquelles l'homme n'est guère qu'un agent aveugle et dépendant de tout ce qui l'environne.

Les instituteurs y auront un traitement fixe, fourni par les communes, et un traitement variable, formé de rétributions convenues avec les parents qui seront en état de les supporter.

Quelques fonctions utiles pourront être assignées à ces instituteurs, si elles peuvent se concilier avec leur fonction première et nécessaire.

Dans des écoles secondaires, s'enseigneront les éléments des langues anciennes, de la géographie, de l'histoire et du calcul.

Ces écoles se formeront, ou par des entreprises particulières avouées de l'administration publique, ou par le concours des communes.

Elles seront encouragées par des concessions d'édifices publics; par des places gratuites dans les écoles supérieures, accordées aux élèves qui se seront le plus distingués; et enfin par des gratifications accordées à un nombre déterminé de professeurs qui auront fourni le plus d'élèves aux écoles supérieures.

Trente écoles, sous le nom de *lycées*, seront formées et entretenues aux frais de la République, dans les villes principales qui, par leur situation et les mœurs de leurs habitants, seront plus favorables à l'étude des lettres et des sciences.

Là seront enseignées les langues savantes, la géographie, l'histoire, la logique, la physique, la géométrie, les mathématiques; dans quelques-unes, les langues modernes dont l'usage sera indiqué par leur situation.

Six mille élèves de la patrie seront distribués dans ces trente établissements, entretenus et instruits aux dépens de la République.

Trois mille seront des enfants de militaires ou de fonctionnaires qui auront bien servi l'État.

Trois mille autres seront choisis dans les écoles secondaires, d'après des examens et des concours déterminés, et dans un nombre proportionné à la population des départements qui devront les fournir.

Les élèves des départements réunis seront appelés dans les lycées de l'intérieur, s'y formeront à nos habitudes et à nos mœurs, s'y nourriront de nos maximes, et reporteront dans leurs familles l'amour de nos institutions et de nos lois.

D'autres élèves y seront reçus, entretenus et instruits aux frais de leurs parents.

Six millions seront destinés chaque année à la formation et à l'entretien de ces établissements, à l'entretien et à l'instruction des élèves de la patrie, au traitement des professeurs, au traitement des directeurs et des agents comptables.

Les écoles spéciales formeront le dernier degré d'instruction publique. Il en est qui sont déjà constituées, et qui conserveront leur organisation; d'autres seront établies dans les lieux que les convenances indiqueront, et pour les professions auxquelles elles seront nécessaires.

Tel est en raccourci le système qui a paru au gouvernement réunir le plus d'avantages, le plus de chances de succès, et que, dans cette session, il proposera au Corps législatif, réduit en projet de la loi. Sa surveillance peut suffire à trente établissements; un plus grand nombre échapperait à ses soins et à ses regards, mais surtout un plus grand nombre ne trouverait aujourd'hui ni ces professeurs distingués qui font la réputation des écoles, ni des directeurs capables d'y maintenir une sévère discipline, ni des conseils assez éclairés pour en diriger l'administration.

Trente lycées, sagement distribués sur le territoire de la République, en embrasseront toute l'étendue par leurs rapports, répandront sur toutes ses parties l'éclat de leurs lumières et de leurs succès, frapperont jusqu'aux regards de l'étranger, et seront pour eux ce qu'étaient naguère pour nous quelques écoles d'Allemagne et d'Angleterre, ce que furent quelques universités fameuses, qui, vues dans le lointain, commandaient l'admiration et le respect de l'Europe.

Le Code civil fut annoncé l'année dernière aux délibérations du Corps législatif; mais le travail s'accrut sous la main des rédacteurs; les tribunaux furent appelés à le perfectionner; et, enrichi de leurs observations, il est soumis dans le conseil d'État à une sévère discussion.

Toutes les parties qui le composent seront successivement présentées à la sanction des législateurs : ainsi cet important ouvrage aura subi toutes les épreuves, et sera le résultat de toutes les lumières.

Les ateliers se multiplient dans les maisons d'arrêt et de détention, et le travail en bannit l'oisiveté qui corrompt encore ceux qui étaient déjà corrompus. Dans nombre de départements il n'y a plus de mendicité.

Les hospices sortent peu à peu de cet état de détresse qui faisait la honte de la nation et la douleur du gouvernement. Déjà la bienfaisance particulière les enrichit de ses offrandes, et atteste le retour de ces sentiments fraternels que des lois imprudentes et de longs malheurs semblaient avoir bannis pour toujours.

Sur toutes les grandes communications, les routes ont été ou seront bientôt réparées. Le produit de la taxe d'entretien éprouve partout des accroissements progressifs. Le plus intéressant de tous les canaux est creusé aux dépens du trésor public, et d'autres seront bientôt créés par l'industrie particulière.

Les lettres et les arts ont reçu tout ce que les circonstances ont permis de leur donner d'encouragement et de secours.

Des projets ont été conçus pour l'embellissement de Paris, et déjà quelques-uns s'exécutent. Une association particulière, formée par le zèle bien plus que par l'intérêt, lui construit des ponts qui ouvriront des communications utiles et nécessaires. Une autre association lui donnera un canal et des eaux salubres, qui manquent encore à cette capitale.

Les départements ne seront point négligés. De tous côtés on recherche quels travaux sont nécessaires pour les orner ou les féconder. Des collections de tableaux sont destinées à former des muséum dans les villes principales; leur vue inspirera aux

jeunes citoyens le goût des arts, et ils arrêteront la curiosité des voyageurs.

Au moment où la paix générale va rendre aux arts et au commerce toute leur activité, le devoir le plus cher au gouvernement est d'éclairer leur route, d'encourager leurs travaux, d'écarter tout ce qui pourrait arrêter leur essor. Il appellera sur ces grands intérêts toutes les lumières; il réclamera tous les conseils de l'expérience; il fixera auprès de lui, pour les consulter, les hommes qui, par des connaissances positives, par une probité sévère, par des vues désintéressées, seront dignes de sa confiance et de l'estime publique.

Heureux si le génie national seconde son ardeur et son zèle, si, par ses soins, la prospérité de la République égale un jour ses triomphes et sa gloire.

Dans nos relations extérieures, le gouvernement ne craindra point de dévoiler ses principes et ses maximes : fidélité pour nos alliés, respect pour leur indépendance, franchise et loyauté avec nos ennemis; telle a été sa politique.

La Batavie reprochait à son organisation de n'avoir pas été conçue par elle.

Mais depuis plusieurs années cette organisation régissait la Batavie. Le principe du gouvernement est que rien n'est plus funeste au bonheur des peuples que l'instabilité des institutions; et quand le Directoire batave l'a pressenti sur des changements, il l'a constamment rappelé à ce principe.

Mais enfin le peuple batave a voulu changer, et il a adopté une constitution nouvelle. Le gouvernement l'a reconnue, cette constitution; et il a dû la reconnaître, parce qu'elle était dans la volonté d'un peuple indépendant.

Vingt-cinq mille Français devaient rester en Batavie, aux termes du traité de la Haye, jusqu'à la paix générale. Les Bataves ont désiré que ces forces fussent réduites; et, en vertu d'une convention récente, elles ont été réduites à dix mille hommes.

L'Helvétie a donné, pendant l'an 9, le spectacle d'un peuple déchiré par les partis, et chacun de ces partis invoquant le pouvoir et quelquefois les armes de la France.

Nos troupes ont reçu l'ordre de rentrer sur notre territoire;

quatre mille hommes seulement restent encore en Helvétie, d'après le vœu de toutes les autorités locales, qui ont réclamé leur présence.

Souvent l'Helvétie a soumis au premier Consul des projets d'organisation; souvent elle lui a demandé des conseils : toujours il l'a rappelé à son indépendance.

« Souvenez-vous seulement, a-t-il dit quelquefois, du courage et des vertus de vos pères; ayez une organisation simple comme leurs mœurs. Songez à ces religions, à ces langues différentes qui ont leurs limites marquées, à ces vallées, à ces montagnes qui vous séparent, à tant de souvenirs attachés à ces bornes naturelles; et qu'il reste de tout cela une empreinte dans votre organisation. Surtout, pour l'exemple de l'Europe, conservez la liberté et l'égalité à cette nation qui leur a, la première, appris à être indépendants et libres. »

Ce n'était là que des conseils, et ils ont été froidement écoutés. L'Helvétie est restée sans pilote au milieu des orages. Le ministre de la République n'a montré qu'un conciliateur aux partis divisés, et le général de nos troupes a refusé aux factions l'appui de ses forces.

La Cisalpine, la Ligurie ont enfin arrêté leur organisation. L'une et l'autre craignent, dans les mouvements des premières nominations, le réveil des rivalités et des haines. Elles ont paru désirer que le premier consul se chargeât de ces nominations.

Il tâchera de concilier ce vœu de deux républiques qui sont chères à la France, avec les fonctions plus sacrées que sa place lui impose.

Lucques a expié dans les angoisses d'un régime provisoire les erreurs qui lui méritèrent l'indignation du peuple français. Elle s'occupe aujourd'hui à se donner une organisation définitive.

Le roi de Toscane, tranquille sur son trône, est reconnu par de grandes puissances et le sera bientôt par toutes.

Quatre mille Français lui gardent Livourne, et attendent, pour l'évacuer, qu'il ait organisé une armée nationale.

Le Piémont forme notre vingt-septième division militaire,

et, sous un régime plus doux, oublie les malheurs d'une longue anarchie.

Le Saint-Père, souverain de Rome, possède ses États dans leur intégrité. Les places de Pesaro, de Fano, de Castel Saint-Léone, qui avaient été occupées par les troupes cisalpines, lui ont été restituées.

Quinze cents Français sont encore dans la citadelle d'Ancône, pour en assurer les communications avec l'armée du midi.

Après la paix de Lunéville, la France pouvait tomber de tout son poids sur le royaume de Naples, punir le souverain d'avoir le premier rompu les traités, et le faire repentir des affronts que les Français avaient reçus dans le port même de Naples. Mais le gouvernement se crut vengé dès qu'il fut maître de l'être; il ne se sentit plus que le désir et la nécessité de la paix. Pour la donner, il ne demande que les ports d'Otrante, nécessaires à ses desseins sur l'Orient, depuis que Malte a été occupée par les Anglais.

Paul Ier avait aimé la France; il voulait la paix de l'Europe, il voulait surtout la liberté des mers. Sa grande âme fut émue des sentiments pacifiques que le premier consul avait manifestés; elle le fut depuis de nos succès et de nos victoires : de là les premiers liens qui l'attachèrent à la République.

Huit mille Russes avaient été faits prisonniers en combattant avec les alliés; mais le ministère qui dirigeait alors l'Angleterre avait refusé de les échanger contre des prisonniers français. Le gouvernement s'indigna de ce refus; il résolut de rendre à leur patrie de braves guerriers abandonnés de leurs alliés. Il les rendit d'une manière digne de la République, digne d'eux et de leur souverain. De là, des nœuds plus étroits et un rapprochement plus intime.

Tout à coup la Russie, le Danemark, la Suède, la Prusse s'unissant, une coalition est formée pour garantir la liberté des mers. Le Hanovre est occupé par les troupes prussiennes; de grandes, de vastes opérations se préparent; mais Paul Ier meurt subitement.

La Bavière s'est hâtée de reformer les liens qui l'unissaient

à la France. Cet allié important pour nous a fait de grandes pertes sur la rive gauche du Rhin. L'intérêt et le désir de la France sont que la Bavière obtienne sur la rive droite une juste et entière indemnité.

De grandes discussions se sont élevées à Ratisbonne sur l'exécution du traité de Lunéville ; mais ces discussions ne regardent pas immédiatement la République. La paix de Lunéville, conclue avec l'Europe et ratifiée par la diète, a fixé irrévocablement de ce côté-là tous les intérêts de la France. Si la République prend encore part aux discussions de Ratisbonne, ce n'est que comme garant de stipulations contenues dans l'article 7 du traité de Lunéville, et pour maintenir un juste équilibre dans la Germanie.

La paix avec la Russie a été signée, et rien ne troublera désormais les relations de deux grands peuples, qui, avec tant de raison de s'aimer, n'en ont aucune de se craindre, et que la nature a placés aux deux extrémités de l'Europe pour en être le contre-poids au nord et au midi.

La Porte, rendue à ses véritables intérêts et à son inclination pour la France, a retrouvé son allié le plus ancien et le plus fidèle.

Avec les États-Unis d'Amérique toutes les difficultés ont été aplanies.

Enfin, des préliminaires de paix avec l'Angleterre ont été ratifiés.

La paix avec l'Angleterre devait être le produit de longues négociations, soutenues d'un système de guerre qui, quoique lent dans ses préparatifs, était infaillible dans ses résultats.

Déjà la plupart de ses alliés l'avaient abandonnée. Le Hanovre, seule possession de son souverain sur le continent, était toujours au pouvoir de la Prusse ; la Porte, menacée par nos positions importantes sur l'Adriatique, avait entamé une négociation particulière.

Le Portugal lui restait. Soumis depuis si longtemps à l'influence et au commerce exclusif des Anglais, le Portugal n'était plus, en effet, qu'une province de la Grande-Bretagne. C'était là que l'Espagne devait trouver une compensation pour la restitution de l'île de la Trinité. Son armée s'avance ; une

division des troupes de la République campe sur la frontière du Portugal pour appuyer ses opérations; mais, après les premières hostilités et quelques légères escarmouches, le ministère espagnol ratifie séparément le traité de Badajoz. Dès lors on dut pressentir pour l'Espagne la perte de la Trinité; dès lors, en effet, l'Angleterre la regarda comme une possession qui lui était acquise, et désormais écarta de la négociation tout ce qui pouvait en faire supposer la restitution possible.

Avant de ratifier le traité particulier de la France avec le Portugal, le gouvernement fit connaître au cabinet de Madrid cette détermination de l'Angleterre.

L'Angleterre s'est refusée avec la même inflexibilité à la restitution de l'île de Ceylan; mais la république batave trouvera dans les nombreuses possessions qui lui sont rendues le rétablissement de son commerce et de sa puissance.

La France a soutenu les intérêts de ses alliés avec autant de force que les siens; elle a été jusqu'à sacrifier des avantages plus grands qu'elle aurait pu obtenir pour elle-même; mais elle a été forcée de s'arrêter au point où toute négociation devenait impossible. Ses alliés épuisés ne lui offraient plus de ressources pour la continuation de la guerre; et les objets dont la restitution leur était refusée par l'Angleterre ne balançaient pas pour eux les chances d'une nouvelle campagne et toutes les calamités dont elle pouvait les accabler.

Ainsi, dans toutes les parties du monde, la République n'a plus que des amis ou des alliés, et partout son commerce et son industrie rentrent dans leurs canaux accoutumés.

Dans tout le cours de la négociation, le ministère actuel d'Angleterre a montré une volonté franche de mettre un terme aux malheurs de la guerre; le peuple anglais a embrassé la paix avec enthousiasme; les haines de la rivalité sont éteintes, il ne restera que l'imitation de grandes actions et les entreprises utiles.

Le gouvernement avait mis son ambition à replacer la France dans ces rapports naturels avec toutes les nations; il mettra sa gloire à maintenir son ouvrage, et à perpétuer une paix qui fera son bonheur comme celui de l'humanité.

Le premier Consul, BONAPARTE.

Paris, le 23 ventôse an 10 (13 mars 1802).

Note insérée au Moniteur[1].

Depuis dix jours tous les journaux anglais crient comme des forcenés, à la guerre... Quelques orateurs du parlement ne se déguisent pas davantage. Leur cœur ne distille que du fiel.

Le premier consul ne veut pas la paix ! ! Les ministres réparateurs auxquels l'Europe et l'humanité entière doivent tant, M. Addington, lord Hawkesbury, etc., sont joués ! !...

Cependant il y a plus de quinze jours, si l'on en croit des personnes dignes de foi, que l'on est, à Amiens, d'accord sur tous les articles; que même les discussions de rédaction sont terminées, et que si l'on ne signe pas, c'est que l'on attend toujours de Londres un dernier courrier.

Que signifie donc le langage de ces turbulents écrivassiers ! ! Les avantages que les préliminaires donnent à la Grande-Bretagne ne sont-ils donc pas assez grands ! ! Il fallait restreindre la puissance continentale de la France ! ! Pourquoi donc le roi et le cri unanime de la nation ont-ils ratifié les préliminaires? Et s'il fallait imposer à la France des sacrifices continentaux, pourquoi, monsieur Grenville, n'avez-vous pas traité lorsque vous aviez des alliés, que leur armée campait sur les Alpes, que les armées russes étaient incertaines sur leur marche rétrograde, et que la Vendée fumante occupait une portion de l'armée française? Et puisque vous ne pensiez pas alors que la France fût encore assez affaiblie pour arriver à votre but, et que vous croyiez devoir continuer la guerre, il fallait, monsieur Windham, les mieux diriger; il fallait que ces vingt-cinq mille hommes qui se promenaient inutilement, et à tant de frais, sur les côtes de l'Océan et devant Cadix, entrassent dans Gênes le même jour que Mélas. Il fallait ne pas donner au monde le spectacle hideux, et presque sans exemple, de bombarder les sujets d'un

[1] L'Empereur a souvent écrit dans le *Moniteur*. Plusieurs articles émanés de lui et fort curieux seront cités dans ce recueil. Celui-ci n'a pas besoin d'explication. C'est une réponse à l'opposition anglaise.

roi votre allié, jusque dans sa capitale, et sans même avoir renvoyé son ambassadeur [1].

Qu'espérez-vous aujourd'hui? Renouveler une coalition? Le canon de Copenhague les a tuées pour cinquante ans.

Que voulez-vous donc? Culbuter le ministère dont la main sage a su guérir une partie des plaies que vous avez faites! Mais enfin, si, pour assouvir votre ambition, vous parveniez à entraîner votre patrie dans un gouffre de maux, votre nation ne tarderait pas à regretter les préliminaires de Londres, comme elle a regretté l'armistice d'El-Arisch.

Les détails du congrès d'Amiens mis au grand jour, la nation anglaise, qui tient un rang si distingué dans le monde, par son sens droit et profond et la libéralité de ses idées, aurait envers le premier Consul de France un nouveau mouvement d'estime et de bienveillance, parce qu'elle verrait qu'il n'aurait pas dépendu de lui que la paix fût prompte, honorable et éternelle. Vos passions basses et haineuses seraient à découvert, et vous ne pourriez pas longtemps tromper une nation qui, spontanément unissant sa voix à celle du monde entier, vous déclarerait les ennemis des hommes.

Le premier Consul annonce la conclusion du concordat et le rétablissement des autels.

Paris, le 27 germinal an 10 (17 avril 1802).

Proclamation aux Français.

Français,

Du sein d'une révolution inspirée par l'amour de la patrie, éclatèrent tout à coup au milieu de vous des dissensions religieuses qui devinrent le fléau de vos familles, l'aliment des factions et l'espoir de vos ennemis.

Une politique insensée tâcha de les étouffer sous les ruines de la religion même. A sa voix cessèrent les pieuses solennités où les citoyens s'appelaient du doux nom de frères et se re-

[1] Le bombardement de la capitale du Danemark.

connaissaient tous égaux sous la main du Dieu qui les avait créés; le mourant, seul avec sa douleur, n'entendit plus cette voix consolante qui appelle les chrétiens à une meilleure vie, et Dieu même sembla exilé de la nature.

Mais la conscience publique, mais le sentiment de l'indépendance des opinions se soulevèrent, et bientôt, égarés par les ennemis du dehors, leur explosion porta le ravage dans nos départements; des Français oublièrent qu'ils étaient Français et devinrent les instruments d'une haine étrangère.

D'un autre côté, les passions déchaînées, la morale sans appui, le malheur sans espérance de l'avenir, tout se réunissait pour porter le désordre dans la société.

Pour arrêter ce désordre, il fallait rasseoir la religion sur sa base, et on ne pouvait le faire que par des mesures avouées par la religion même.

C'était au souverain pontife que l'exemple des siècles et la raison commandaient de recourir pour rapprocher les opinions et réconcilier les cœurs.

Le chef de l'Église a pesé dans sa sagesse et dans l'intérêt de l'Église les propositions que l'intérêt de l'État avait dictées; sa voix s'est fait entendre aux pasteurs. Ce qu'il approuve, le gouvernement l'a consenti, et les législateurs en ont fait une loi de la République.

Ainsi disparaissent tous les éléments de discorde; ainsi s'évanouissent tous les scrupules qui pouvaient alarmer les consciences, et tous les obstacles que la malveillance pouvait opposer au retour de la paix intérieure.

Ministres d'une religion de paix, que l'oubli le plus profond couvre vos dissensions, vos malheurs et vos fautes; que cette religion qui vous unit vous attache tous par les mêmes nœuds par des nœuds indissolubles, aux intérêts de la patrie.

Déployez pour elle tout ce que votre ministère vous donne de force et d'ascendant sur les esprits; que vos leçons et vos exemples forment les jeunes citoyens à l'amour de nos institutions, au respect et à l'attachement pour les autorités tutélaires qui ont été créées pour les protéger; qu'ils apprennent de vous que le Dieu de la paix est aussi le Dieu des

armées, et qu'il combat avec ceux qui défendent la liberté et l'indépendance de la France.

Citoyens qui professez les religions protestantes, la loi a également étendu sur vous sa sollicitude. Que cette morale si sainte, si pure, si fraternelle, les unisse tous dans le même amour pour la patrie, dans le même respect pour ses lois, dans la même affection pour tous les membres de la grande famille.

Que jamais des combats de doctrines n'altèrent ces sentiments que la religion inspire et commande.

Français, soyons tous unis pour le bonheur de la patrie; et, pour le bonheur de la patrie et pour le bonheur de l'humanité, que cette religion qui a civilisé l'Europe soit encore le lien qui en rapproche les habitants, et que les vertus qu'elle exige soient toujours associées aux hommes qui nous éclairent.

Le premier Consul, BONAPARTE.

Paris, le 13 thermidor an 10 (3 août 1802).

Réponse du premier Consul à une députation du Sénat[1].

Sénateurs,

La vie d'un citoyen est à sa patrie. Le peuple français veut que la mienne tout entière lui soit consacrée... J'obéis à sa volonté...

En me donnant un nouveau gage, un gage permanent de sa confiance, il m'impose le devoir d'étayer le système de ses lois sur des institutions prévoyantes.

Par mes efforts, par votre concours, citoyens sénateurs, par le concours de toutes les autorités, par la confiance et la volonté de cet immense peuple, la liberté, l'égalité, la prospérité de la France seront à l'abri des caprices du sort et de l'incertitude de l'avenir.... Le meilleur des peuples sera le plus heureux, comme il est le plus digne de l'être, et sa félicité contribuera à celle de l'Europe entière.

[1] Le Sénat venait de rendre (le 14 thermidor) le sénatus-consulte suivant : « Art. 1er. Le peuple français nomme et le sénat proclame Napoléon Bonaparte premier Consul à vie. »

Content alors d'avoir été appelé, par l'ordre de celui de qui tout émane, à ramener sur la terre la justice, l'ordre et l'égalité, j'entendrai sonner ma dernière heure sans regret, et sans inquiétude sur l'opinion des générations futures.

Sénateurs, recevez mes remercîments d'une démarche aussi solennelle. Le Sénat a désiré ce que le peuple français a voulu, et par là il s'est plus étroitement associé à tout ce qui reste à faire pour le bonheur de la patrie.

Il m'est bien doux d'en trouver la certitude dans le discours d'un président aussi distingué.

Paris, le 11 vendémiaire an 11 (13 octobre 1802).

Réponse du premier Consul à une députation du clergé de Lyon.

J'ai vu avec peine la division des prêtres du diocèse de Lyon. Ne savent-ils pas que la religion catholique a cela de particulier sur toutes les religions, qu'elle prêche l'oubli des offenses? Quelle opinion doivent donc avoir les séculiers de prêtres qui ont eu réciproquement des sujets de division, et qui ne veulent pas les oublier et se pardonner? Si l'orgueil veut qu'on humilie son ennemi, la charité, vertu caractéristique de la religion de Jésus-Christ, veut qu'on se réconcilie. Partout où j'entends dire que des prêtres se souviennent d'avoir été ou de n'avoir pas été constitutionnels, j'en conclus que ces ministres prêchent une morale qu'ils ne pratiquent pas; qu'ils sont mus, non par des sentiments religieux, mais par des considérations mondaines. Aucun prêtre sensé, s'il est véritablement catholique, ne peut méconnaître les principes de sa croyance, qui sont la confiance dans les évêques nommés par le gouvernement et institués par le Saint-Siége. Il me tarde donc d'apprendre que le clergé du diocèse de Lyon imitera celui de Paris, qui a donné l'exemple, et parmi lequel il n'y a plus aucune espèce de discorde.

BONAPARTE.

Paris, le 6 brumaire an 11 (28 octobre 1802).

Note insérée au Moniteur.

Une partie des journalistes anglais reste en proie à la discorde. Toutes les lignes qu'ils impriment sont des lignes de sang. Ils appellent à grands cris la guerre civile au sein de la nation occidentale, si heureusement pacifiée. Tous leurs raisonnements, toutes leurs hypothèses, roulent sur ces deux points :

1° Imaginer des griefs contre la France; 2° se créer aussi libéralement des alliés, et donner ainsi à leurs passions des auxiliaires parmi les grandes puissances du continent.

Leurs griefs principaux sont aujourd'hui les affaires de Suisse, dont l'heureuse issue excite leur jalouse fureur [1]. Il paraît qu'il aurait convenu beaucoup mieux à leurs passions que la guerre civile déchirât cette malheureuse nation, et que, les puissances voisines se laissant entraîner par l'empire des circonstances, l'harmonie du continent fût de nouveau troublée. La proclamation du 10 vendémiaire coupe le nœud de toutes ces intrigues.

Ils invoquent le traité de Lunéville, qui assure l'existence de la République helvétique; mais c'est précisément pour l'assurer que l'intervention de la France est indispensable. D'ailleurs, de toutes les puissances de l'Europe, la seule qui n'ait pas le droit d'invoquer à cet égard le traité de Lunéville, c'est l'Angleterre, puisqu'elle seule a refusé de reconnaître la république helvétique. Elle a également méconnu la république italienne, la ré-

[1] Depuis longtemps la Suisse était en proie à une anarchie effroyable et dont elle ne pouvait sortir. Il s'agissait toujours de la démocratie et de l'aristocratie. Tantôt on voulait l'unité, tantôt de la fédération. On se combattait d'État à État, et presque de village à village. Chaque parti invoquait la France quand il était vaincu, et la repoussait quand il était vainqueur. On s'aperçut à la fin qu'elle seule pouvait remettre de l'ordre dans ce chaos, et l'on demanda sa médiation. Le premier Consul l'accorda. Les députés des différents États suisses furent envoyés à Paris; on les obligea à s'entendre. Un acte fut rendu qui réglait le sort de leur pays et mettait fin aux troubles. C'était une belle occasion pour le parti de la guerre en Angleterre de continuer ses injures et de prétendre que, sous le prétexte d'une simple intervention amicale, la France voulait s'emparer de la Suisse. Cette occasion, il ne la négligea pas.

publique ligurienne et le roi de Toscane. Nous savons que depuis un an, malgré les vives instances du gouvernement français, elle a persisté dans le même refus relativement à ces états et aux arrangements contentieux stipulés par le traité de Lunéville. L'Angleterre n'a point d'agent diplomatique ni à Berne, ni à Milan, ni à Gênes, ni à Florence.

Le gouvernement anglais ne se plaint point, et ne peut se plaindre en effet, de ce qui arrive dans des pays dont il ne reconnaît pas l'existence politique, et avec lesquels il n'entretient pas de relations publiques.

Les affaires d'Allemagne excitent encore bien plus vivement la jalousie de cette foule d'écrivains périodiques; et la conduite forte et généreuse qui a mérité à la Russie et à la France les remercîments de tous les peuples, de toutes les villes, de tous les princes d'Allemagne, est un sujet de griefs pour ces instigateurs de troubles.

Le roi d'Angleterre a reconnu tous les arrangements de l'Allemagne; il y a adhéré. Il suffit, à ce sujet, de lire le vote de son ministre à la diète de Ratisbonne. Aussi le cabinet britannique, satisfait d'avoir vu prendre en considération et ménager tous ses intérêts, n'élève à cet égard aucune espèce de plaintes.

Les libellistes anglais écrivent que la volonté exprimée par le roi d'Angleterre comme électeur d'Hanovre, n'est pas celle de la nation anglaise. Mais quel autre titre aurait une puissance insulaire pour se mêler des affaires de l'Allemagne! Et à quelle objection faudrait-il que la Russie, l'Autriche, la Prusse, la Suède, le Danemarck, la Bavière et les maisons de Wurtemberg, de Baden, de Hesse-Cassel, etc., et la république française, se trouvassent réduites, si elles ne pouvaient négocier, conclure, arranger leurs intérêts limitrophes sans l'agrément d'une puissance qui est aussi étrangère à ces intérêts qu'à notre droit diplomatique! elle qui seule méconnaît les droits des nations indépendantes sur les mers. Les relations de la France avec l'Angleterre sont le traité d'Amiens, tout le traité d'Amiens, rien que le traité d'Amiens.

Les alliés que les écrivains de parti qui impriment à Londres se créent sur le continent n'existent heureusement, ainsi

que leurs griefs, que dans leur imagination déréglée et dans les passions haineuses et jalouses qui les tourmentent. Ils appellent de tous leurs vœux les troupes autrichiennes; ils rassemblent et forment des armées dans le Tyrol; mais Thugut n'est plus, et S. M. l'empereur sait bien que, si deux fois la puissance autrichienne a été conduite sur le bord du précipice, c'est pour s'être livrée deux fois à ces perfides insinuations.

Bien loin de sacrifier le sang de ses sujets qui lui est si cher, la cour de Vienne, obérée par les remboursements qu'elle a l'extrême bonne foi de faire à l'Angleterre pour les subsides qu'elle en a reçus pendant les premières campagnes, ne s'occupe que de diminuer ses dépenses. Elle pourrait en bonne justice, au lieu de rendre l'argent qu'elle a dépensé pour la cause du gouvernement anglais, demander à cette puissance cinq à six millions, comme une juste indemnité des frais de la guerre. Kaunitz disait, au milieu du siècle passé, à un ministre du roi de Prusse, qui prenait son audience de congé : « Le roi votre maître apprendra un jour combien l'alliance de l'Angleterre est pesante. » Et si la Prusse vit ses frontières envahies, sa capitale saccagée et ne succomba pas, elle en fut redevable à ce prince de glorieuse mémoire, et à cette armée qui sera longtemps citée comme un modèle.

N'entendez-vous pas aussi ces journalistes effrénés appeler à grands cris les armées russes? Mais ces armées russes ont-elles oublié que, compromises et abandonnées dans les marais de la Hollande, elles ont été désavouées par l'Angleterre, et qu'au mépris même du droit des nations, on n'a pas voulu les comprendre dans l'échange des prisonniers? Mais les Russes, les Suédois et les Danois ne conservent-ils pas un long souvenir de ces prétentions inouïes qui ont amené les massacres de Copenhague? Certes, et le continent en est profondément convaincu, le premier des biens, l'intérêt le plus cher est la paix. Il sait trop bien qu'une guerre continentale n'aurait d'autres effets que concentrer toutes les richesses du commerce, toutes les colonies du monde, dans la main d'une seule nation.

La Russie et la France, réunies par une estime réciproque, par des intérêts communs, par la ferme volonté de maintenir

la paix du continent, contiendraient malgré eux ces esprits inquiets dont la politique turbulente inspire les gazettes anglaises, si jamais l'influence de leurs libelles parvenait à faire remplacer le gouvernement sage qui gouverne la Grante-Bretagne.

Qu'on cite depuis cent ans une puissance continentale qui, s'étant écartée des principes d'une saine politique, n'ait justifié l'allégation de M. Kaunitz?

Si le roi des Deux-Siciles a vu deux fois ses frontières franchies et sa capitale au pouvoir des Français; si l'électeur de Bavière a vu deux fois la même scène se renouveler dans ses États; si le roi de Sardaigne a cessé de régner en Savoie et en Piémont; si la maison d'Orange a perdu le stathouderat; si l'oligarchie de Berne et de Gênes a vu s'évanouir son influence, et le Portugal les limites de ses provinces couvertes de troupes prêtes à le conquérir, tous ne l'ont-ils pas dû à l'alliance de l'Angleterre?

La paix de l'Europe est solidement établie, et aucun cabinet, sans doute, ne veut la troubler; mais, s'il pouvait arriver que des individus, ennemis des hommes et de la tranquillité du monde, parvinssent à obtenir quelque crédit dans le cabinet britannique, ils ne réussiraient pas à empêcher tout le bien que les deux nations ont droit d'attendre de leur état de paix et de leurs nouvelles relations.

Au reste, le peuple français n'ignore pas qu'il excite une grande masse de jalousies, et que longtemps contre lui on fomentera des dissensions, soit intestines, soit étrangères; aussi demeure-t-il constamment dans cette attitude que les Athéniens ont donnée à Minerve: *le casque en tête et la lance en arrêt.* On n'obtiendra jamais rien de lui par des procédés menaçants: la crainte est sans pouvoir sur le cœur des braves.

Paris, le 14 brumaire an 11 (5 novembre 1802).

Note insérée au Moniteur.

Quel est l'intérêt que la faction ennemie de l'Europe prend aux insurgés suisses [1]. Il est aisé de voir qu'elle voudrait en

[1] Ceux qui n'avaient pas voulu reconnaître l'acte de médiation.

faire un nouveau Jersey pour y tramer des complots, solder des traîtres, répandre des libelles, accueillir tous les criminels, et faire sur l'est tout ce qu'elle fait constamment, au moyen de la position de Jersey, sur l'ouest. Elle aurait par là cet avantage tout particulier d'inquiéter cette belle manufacture de Lyon qui renaît de ses ruines, et porter une main d'acier sur la balance du commerce, afin de la faire pencher en faveur de l'industrie anglaise,

Quel est l'intérêt de la France? Ce n'est que d'avoir de bons voisins et des amis sûrs.

Au midi, le roi d'Espagne allié de la France par inclination comme par intérêt, et les républiques italiennes et liguriennes, qui entrent dans son système fédératif;

La Suisse, la Bavière, le bon prince de Bade, le roi de Prusse, la Hollande, au nord et à l'est.

La faction ennemie de l'Europe qui veut agiter le continent ne trouvera dans ces États ni complices, ni tolérance. Cependant ces agitateurs ne dorment jamais; ils se sont essayés à la fois à Gênes, en Suisse, en Hollande. Leurs trames prenaient de la consistance en Suisse, lorsque la proclamation du 8 brumaire a tout calmé. Tout est rentré dans son état naturel, dans cet état qui, de tous côtés, présentera le beau territoire de la France entouré de peuples amis.

Cet état est le résultat de dix ans de triomphes, de hasards, de travaux et d'immenses sacrifices. La paix de Lunéville, les préliminaires de Londres et la paix d'Amiens, bien loin d'y rien changer, l'ont consolidé.

Aujourd'hui pourquoi tenter ce que l'on n'a pu faire réussir jusqu'à ce jour? Nous croit-on devenus lâches? nous croit-on moins forts que nous l'avons jamais été? Il est plus facile aux vagues de l'Océan de déraciner le rocher qui entrave sa fureur depuis quarante siècles, qu'à la faction ennemie de l'Europe et des hommes de rallumer la guerre et toutes ses fureurs au milieu de l'Occident, et surtout de faire pâlir un instant l'astre du peuple français.

Ce manifeste contient en deux pages toute l'histoire de la Suisse et des événements survenus en 1799.

Saint-Cloud, le 19 frimaire an 11 (10 décembre 1802).

Aux députés des dix-huit cantons de la république helvétique.

Citoyens députés des dix-huit cantons de la république helvétique, la situation de votre patrie est critique. La modération, la prudence et le sacrifice de vos passions sont nécessaires pour la sauver. J'ai pris à la face de l'Europe l'engagement de rendre ma médiation efficace. Je remplirai tous les devoirs que cette fonction m'impose; mais ce qui est difficile sans votre secours, devient simple avec votre assistance et votre influence.

La Suisse ne ressemble à aucun autre État, soit par les événements qui s'y sont succédé depuis plusieurs siècles, soit par sa situation géographique et topographique, soit par les différentes langues, les différentes religions et cette extrême différence de mœurs qui existent entre ses diverses parties.

La nature a fait votre État fédératif; vouloir la vaincre ne peut être d'un homme sage.

Les circonstances, l'esprit des siècles passés, avaient établi chez vous des peuples souverains et des peuples sujets. De nouvelles circonstances, et l'esprit différent d'un nouveau siècle, d'accord avec la justice et la raison, ont rétabli l'égalité de droits entre toutes les portions de votre territoire.

Plusieurs de vos États ont suivi pendant des siècles les lois de la démocratie la plus absolue. D'autres ont vu quelques familles s'emparer du pouvoir, et vous avez eu dans ceux-ci des sujets et des souverains. L'influence et l'esprit général de l'Italie, de la Savoie, de la France, de l'Alsace, qui vous entourent, avaient essentiellement contribué à établir, dans ces derniers temps, cet état de choses. L'esprit de ces divers pays est changé.

La renonciation à tous les priviléges est à la fois la volonté et l'intérêt de votre peuple.

Ce qui est en même temps le désir, l'intérêt de votre nation et des vastes États qui vous environnent, est donc :

1° L'égalité des droits entre vos dix-huit cantons;

2° Une renonciation sincère et volontaire aux priviléges, de la part des familles patriciennes;

3° Une organisation fédérative où chaque canton se trouve organisé selon sa langue, sa religion, ses mœurs, son intérêt, son opinion.

La chose la plus importante, c'est de fixer l'organisation de chacun des dix-huit cantons, en la soumettant aux principes généraux.

L'organisation des dix-huit cantons une fois arrêtée, il restera à déterminer les relations qu'ils devront avoir entre eux, et dès lors votre organisation centrale, beaucoup moins importante en réalité que votre organisation cantonale. Finances, armée, administration, rien ne peut être uniforme chez vous. Vous n'avez jamais entretenu de troupes soldées; vous ne pouvez avoir de grandes finances; vous n'avez jamais eu constamment des agents diplomatiques auprès des différentes puissances. Situés au sommet des montagnes qui séparent la France, l'Allemagne et l'Italie, vous participez à la fois de l'esprit de ces différentes nations. La neutralité de votre pays, la prospérité de votre commerce et une administration de famille, sont les seules choses qui puissent agréer à votre peuple et vous maintenir.

Ce langage, je l'ai toujours tenu à vos députés, lorsqu'ils m'ont consulté sur leurs affaires. Il me paraissait tellement fondé en raison, que j'espérais que, sans concours extraordinaire, la nature seule des choses vous conduirait à reconnaître ce système. Mais les hommes qui semblaient le mieux sentir étaient aussi ceux qui, par intérêt, tenaient le plus au système de privilége et de famille, et qui, ayant accompagné de leurs vœux, et, plusieurs, de leurs secours et de leurs armes, les ennemis de la France, avaient une tendance à chercher hors de la France l'appui de leur patrie.

Toute organisation qui eût été établie chez vous, et qui eût été contraire à l'intérêt de la France, ne pouvait être dans votre véritable intérêt.

Après vous avoir tenu le langage qu'il conviendrait à un citoyen suisse, je vais vous parler comme magistrat de deux grands pays, et ne pas vous déguiser que jamais la France et la république italienne ne pourront souffrir qu'il s'établisse chez vous un système de nature à favoriser leurs ennemis.

Le repos et la tranquillité de quarante millions d'habitants, vos voisins, sans qui vous ne pourriez ni vivre comme individus, ni exister comme État, sont pour beaucoup dans la balance de la justice générale. Que rien à leur égard ne soit hostile chez vous; que tout y soit en harmonie avec eux, et que, comme dans les siècles passés, votre premier intérêt, votre première politique, votre premier devoir, soient de ne rien permettre, de ne rien laisser faire, sur votre territoire, qui, directement ou indirectement, nuise aux intérêts, à l'honneur et en général aux intérêts du peuple français.

Et si votre intérêt, la nécessité de faire finir vos querelles, n'avaient pas été suffisants pour me déterminer à intervenir dans vos affaires, l'intérêt de la France et de l'Italie m'en eût lui seul fait un devoir; en effet vos insurgés ont été guidés par des hommes qui avaient fait la guerre contre nous, et le premier acte de tous leurs comités a été un appel aux priviléges, une destruction de l'égalité, et une insulte manifeste au peuple français.

Il faut qu'aucun parti ne triomphe chez vous. Il faut surtout que ce ne soit pas celui qui a été battu [1]. Une contre-révolution ne peut avoir lieu.

Je me plais à vous entretenir, et souvent je vous répéterai les mêmes choses, parce que ce n'est qu'au moment où vos citoyens en seront convaincus que vos opinions pourront enfin se concilier et votre peuple vivre heureux.

La politique de la Suisse a toujours été considérée comme faisant partie de la politique de la France, de la Savoie et du Milanais, parce que la manière d'exister de la Suisse est entièrement liée à la sûreté de ses États. Le premier devoir, le devoir le plus essentiel du gouvernement français, sera de

[1] C'était en effet la situation de l'aristocratie en Suisse.

veiller à ce qu'un système hostile ne prévale pas parmi vous, et que les hommes dévoués à ses ennemis ne parviennent pas à se mettre à la tête de vos affaires. Il convient non-seulement qu'il n'existe aucun motif d'inquiétude pour la portion de notre frontière qui est ouverte, et que vous couvrez, mais que tout nous assure encore que, si votre neutralité était forcée, le bon esprit de votre gouvernement, ainsi que l'intérêt de votre nation, vous rangeraient plutôt du côté des intérêts de la France que contre eux.

Je méditerai tous les projets, toutes les observations que, collectivement ou individuellement, ou par députation de canton, vous voudrez me faire passer. Les sénateurs Barthélemy, Fouché, Rœderer et Desmeunier, que j'ai chargés de recueillir vos opinions, d'étudier vos intérêts et d'accueillir vos vues, me rendront compte de tout ce que vous désirez qu'ils me disent ou me remettent de votre part.

Le premier Consul, BONAPARTE.

Paris, le 10 pluviôse an 11 (30 janvier 1803).

Note inscrite par le premier Consul en marge d'une délibération du conseil municipal d'Orléans, portant qu'il serait érigé un monument en l'honneur de Jeanne-d'Arc.

Écrire au citoyen Crignon Desormeaux, maire d'Orléans, que cette délibération m'est très-agréable.

L'illustre Jeanne d'Arc a prouvé qu'il n'est pas de miracle que le génie français ne puisse produire dans les circonstances où l'indépendance nationale est menacée.

Unie, la nation française n'a jamais été vaincue; mais nos voisins, plus calculateurs et plus adroits, abusant de la franchise et de la loyauté de notre caractère, semèrent constamment parmi nous ces dissensions d'où naquirent les calamités de cette époque et tous les désastres que rappelle notre histoire.

Paris, le 30 pluviôse an 11 (19 février 1803.)

Aux Suisses.

L'Helvétie, en proie aux dissensions, était menacée de sa dissolution; elle ne pouvait trouver elle-même les moyens de se reconstituer. L'ancienne affection de la nation française pour ce peuple recommandable, qu'elle a récemment défendu par ses armes et fait reconnaître comme puissance par ses traités; l'intérêt de la France et de la république italienne dont la Suisse couvre les frontières; la demande du sénat, celle des cantons démocratiques; le vœu du peuple helvétique tout entier, nous ont fait un devoir d'interposer notre médiation entre les partis qui le divisent. Les sénateurs Barthélemy, Rœderer, Fouché et Desmeunier ont été par nous chargés de conférer avec cinquante-six députés du sénat helvétique et des villes et cantons réunis à Paris. Déterminer si la Suisse, fédérale par sa nature, pouvait être retenue sous un gouvernement central autrement que par la force; reconnaître le genre de constitution qui était le plus conforme au vœu de chaque canton; distinguer ce qui répond le mieux aux idées que les cantons nouveaux se sont faites de la liberté et du bonheur; concilier dans les cantons anciens les institutions consacrées par le temps avec les droits restitués à la masse des citoyens : tels étaient les objets qu'il fallait soumettre à l'examen et à la discussion. Leur importance et leur difficulté nous ont décidé à entendre nous-même dix députés nommés par les deux partis, savoir : les citoyens d'Affry, Glutz, Jauch, Monnot, Reinhart, Sprecher, Stapfer, Ustery, Watteville et Vonflue; et nous avons comparé le résultat de leurs discussions, tant avec les différents projets présentés par les députations cantonales, qu'avec les résultats des discussions qui ont eu lieu entre ces députations et les sénateurs commisisares. Ayant ainsi employé tous les moyens de connaître les intérêts et la volonté des Suisses, NOUS, en qualité de médiateur, sans autre vue que celle du bonheur des peuples sur les intérêts desquels nous avions à prononcer, et sans en-

tendre nuire à l'indépendance de la Suisse, STATUONS ce qui suit, etc.

BONAPARTE.

N. B. Le reste contient l'*acte de médiation fait par le premier Consul de la république française entre les partis qui la divisent.*

Paris, le 2 ventôse an 11 (21 février 1803).

Au Corps législatif.

EXPOSÉ DE LA SITUATION DE LA RÉPUBLIQUE.

Les événements n'ont point trompé les vœux et l'attente du gouvernement. Le Corps législatif, au moment où il reprend ses travaux, retrouve la République plus forte de l'union des citoyens, plus active dans son industrie, plus confiante dans sa prospérité.

L'exécution du concordat, sur laquelle des ennemis de l'ordre public avaient encore fondé de coupables espérances, a donné presque partout les résultats les plus heureux. Les principes d'une religion éclairée, la voix du souverain pontife, la constance du gouvernement, ont triomphé de tous les obstacles. Des sacrifices mutuels ont réuni les ministres du culte. L'Église gallicane renaît par les lumières et la concorde, et déjà un changement heureux se fait sentir dans les mœurs publiques. Les opinions et les cœurs se rapprochent; l'enfant redevient plus docile à la voix de ses parents; la jeunesse plus soumise à la voix des magistrats; la conscription s'exécute aux lieux mêmes où le nom seul de la conscription soulevait les esprits, et servir la patrie est une partie de la religion.

Dans les départements qu'a visités le premier Consul, il a recueilli partout le témoignage de ce retour aux principes qui font la force et le bonheur de la société.

Dans l'Eure, dans la Seine-Inférieure, dans l'Oise, on est fier de la gloire nationale; on sent dans toute leur étendue les

avantages de l'égalité; on bénit le retour de la paix; on bénit le rétablissement du culte public. C'est par tous ces liens que les cœurs ont été rattachés à l'État et à la Constitution.

Le devoir du gouvernement est de nourrir et d'éclairer ces heureuses dispositions.

Les autres cultes s'organisent et les consistoires se composent de citoyens éclairés, défenseurs connus de l'ordre public, de la liberté civile et de la liberté religieuse.

L'instruction publique, cet appui nécessaire des sociétés, est partout demandée avec ardeur. Déjà s'ouvrent plusieurs lycées; déjà, comme l'avait prévu le gouvernement, une multitude d'écoles particulières s'élèvent au rang des écoles secondaires. Tous les citoyens sentent qu'il n'est pas de bonheur sans lumières; que, sans talents ni connaissances, il n'y a d'égalité que celle de la misère et de la servitude.

Une école militaire recevra de jeunes défenseurs de la patrie. Soldats, ils apprendront à supporter la vie des camps et les fatigues de la guerre : par une longue obéissance, ils se formeront à commander, et apporteront aux armées la force et la discipline unies aux connaissances et aux talents.

Dans les lycées comme dans l'école militaire, la jeunesse des départements nouvellement incorporés à la République vivra confondue avec la jeunesse de l'ancienne France. De la fusion des esprits et des mœurs, de la communication des habitudes et des caractères, du mélange des intérêts des ambitions et des espérances, naîtra cette fraternité qui de plusieurs peuples ne fera qu'un seul, destiné par sa position, par son courage, par ses vertus, à être le lien et l'exemple de l'Europe.

L'Institut national a reçu une direction plus utile; et désormais il déploiera, sur le caractère de la nation, sur la langue, sur les sciences, sur les arts, sur les lettres, une influence plus active.

Pour assurer la stabilité de nos institutions naissantes, pour éloigner des regards des citoyens ce spectre de la discorde qui leur apparaissait encore dans le retour périodique des élections à la suprême magistrature, les amis de la patrie appelèrent le consulat à vie sur la tête du premier magistrat. Le peuple, con-

sulté, a répondu à leur appel, et le Sénat a proclamé la volonté du peuple.

Le système d'éligibilité n'a pu résister au creuset de l'expérience et à la force de l'opinion publique.

L'organisation du Sénat était incomplète.

La justice nationale était disséminée dans des tribunaux sans harmonie, sans dépendance mutuelle : point d'autorité qui les protégeât, ou qui pût les réformer ; point de liens qui les assujettissent à une discipline commune.

Il manquait à la France un pouvoir que réclamait la justice même, celui de faire grâce. Combien de fois, depuis douze ans, il avait été invoqué ! Combien de malheureux avaient succombé victimes d'une inflexibilité que les sages reprochaient à nos lois ! Combien de coupables qu'une funeste indulgence avait acquittés, parce que les peines étaient trop sévères !

Un sénatus-consulte a rendu au peuple l'exercice des droits que l'Assemblée constituante avait reconnus, mais il les lui a rendus environnés de précautions qui le défendent de l'erreur ou de la précipitation de son choix, qui assurent le respect des propriétés et l'ascendant des lumières.

Que les premières magistratures viennent à vaquer, les devoirs et la marche du Sénat sont tracés ; des formes certaines garantissent la sagesse et la liberté de son choix, et la souveraineté de ce choix ne laisse ni à l'ambition le moyen de conspirer, ni à l'anarchie le moyen de détruire.

Le ciment du temps consolidera chaque jour cette institution tutélaire. Elle sera le terme de toutes les inquiétudes et le but de toutes les espérances, comme elle est la plus belle des récompenses promises aux services et aux vertus publiques.

La justice embrasse d'une chaîne commune tous les tribunaux ; ils ont leur subordination et leur censure ; toujours libres dans l'exercice de leurs fonctions, toujours indépendants du pouvoir, et jamais indépendants des lois.

Le droit de faire grâce quand l'intérêt de la République l'exige, ou quand les circonstances commandent l'indulgence, est remis aux mains du premier magistrat ; mais il ne lui est remis que sous la garde de la justice même ; il ne l'exerce que

sous les yeux d'un conseil, et après avoir consulté les organes les plus sévères de la loi.

Si les institutions doivent être jugées par leurs effets, jamais institution n'eut un résultat plus important que ce sénatus-consulte organique. C'est à compter de ce moment que le peuple français s'est confié à sa destinée, que les propriétés ont repris leur valeur première, que se sont multipliées les longues spéculations; jusque-là tout semblait flotter encore. On aimait le présent, on doutait du lendemain, et les ennemis de la patrie nourrissaient toujours des espérances. Depuis cette époque il ne leur reste que de l'impuissance et de la haine.

L'île d'Elbe avait été cédée à la France; elle lui donnait un peuple doux, industrieux, deux ports superbes, une mine féconde et précieuse. Mais, séparée de la France, elle ne pouvait être intimement attachée à aucun de ses départements, ni soumise aux règles d'une administration commune. On a fait fléchir les principes sous la nécessité des circonstances; on a établi pour l'île d'Elbe des exceptions que commandaient sa position et l'intérêt public.

L'abdication du souverain, le vœu du peuple, la nécessité des choses, avaient mis le Piémont au pouvoir de la France. Au milieu des nations qui l'environnent, avec les éléments qui composaient sa population, le Piémont ne pouvait supporter ni le poids de sa propre indépendance, ni les dépenses d'une monarchie. Réuni à la France, il jouira de sa sécurité et de sa grandeur. Les citoyens laborieux, éclairés, développeront leur industrie et leurs talents dans le sein des arts et de la paix.

Dans l'intérieur de la France, règne le calme et la sécurité. La vigilance des magistrats, une justice sévère, une gendarmerie fortement constituée et dirigée par un chef qui a vieilli dans la carrière de l'honneur, ont imprimé partout la terreur aux brigands.

L'intérêt particulier s'est élevé jusqu'au sentiment de l'intérêt public. Les citoyens ont osé attaquer ceux qu'autrefois ils redoutaient, lors même qu'ils étaient enchaînés au pied des tribunaux. Des communes entières se sont armées et les ont détruits. L'étranger envie la sûreté de nos routes et cette force pu-

blique qui, souvent invisible, mais toujours présente, veille sur son pays et le protége sans qu'il la réclame.

Dans le cours d'une année difficile, au milieu d'une pénurie générale, le pauvre ne s'est point défié des soins du gouvernement. Il a supporté avec courage des privations nécessaires; et les secours qu'il avait lieu d'attendre, il les a reçus avec reconnaissance.

Le crime de faux n'est plus encouragé par l'espoir de l'impunité. Le zèle des tribunaux chargés de le frapper, et la juste sévérité des lois, ont enfin arrêté les progrès de ce fléau qui menaçait la fortune publique et les fortunes particulières.

Notre culture se perfectionne et défie les cultures les plus vantées de l'Europe. Dans les départements, il est des cultivateurs éclairés qui donnent des leçons et des exemples.

L'éducation des chevaux a été encouragée par des primes; l'amélioration des laines, par l'introduction de troupeaux de races étrangères. Partout les administrateurs zélés recherchent et relèvent les richesses de notre sol, et propagent les méthodes utiles et les résultats heureux de l'expérience.

Nos fabriques se multiplient, s'animent et s'éclairent; émules entre elles, bientôt elles seront les rivales des fabriques les plus renommées dans l'étranger: Il ne manque désormais à leur prospérité que des capitaux moins chèrement achetés. Mais déjà les capitaux abandonnent les spéculations hasardeuses de l'agiotage, et retournent à la terre et aux entreprises utiles. Plus de vingt mille ouvriers français qui étaient dispersés dans l'Europe sont rappelés par les fabricants et vont être rendus à nos manufactures.

Parmi nos fabriques, il en est une plus particulière à la France, que Colbert échauffa de son génie; elle avait été ensevelie sous les ruines de Lyon; le gouvernement a mis tous ses soins à l'en retirer. Lyon renaît à la splendeur et à l'opulence; et déjà, du sein de leurs ateliers, ses fabricants imposent des tributs aux principaux États de l'Europe. Mais le principe de leurs succès est dans le luxe même de la France : c'est dans la mobilité de nos goûts, dans l'inconstance de nos modes, que le luxe étranger doit trouver son aliment; c'est là ce qui doit faire

mouvoir et vivre une population immense, qui sans cela irait se perdre dans la corruption et la misère.

Il y aura à Compiègne, il s'élèvera bientôt sur les confins de la Vendée, des prytanées où la jeunesse se formera pour l'industrie et pour les arts mécaniques. De là nos chantiers, nos manufactures tireront un jour les chefs de leurs ateliers de leurs travaux.

Quatorze millions, produit de la taxe des barrières, et dix millions d'extraordinaire, ont été, pendant l'an 10, employés aux routes publiques. Les anciennes communications ont été réparées et entretenues. Des communications nouvelles ont été ouvertes. Le Simplon, le mont Cenis, le mont Genèvre, nous livreront bientôt un triple et facile accès en Italie. Un grand chemin conduira de Gênes à Marseille. Une route est tracée du Saint-Esprit à Gap; une autre, de Rennes à Brest par Pontivy. A Pontivy, s'élèvent de grands établissements qui auront une grande influence sur l'esprit public des départements dont se composait l'ancienne Bretagne; un canal y portera le commerce et une prospérité nouvelle.

Sur les bords du Rhin, de Bingen à Coblentz, une route nécessaire est taillée dans des rochers inaccessibles. Les communes voisines associent leurs travaux aux efforts du trésor public, et les peuples de l'autre rive qui riaient de la folie de l'entreprise, restent confondus de la rapidité de l'exécution.

De nombreux ateliers sont distribués sur le canal de Saint-Quentin.

Le canal de l'Ourcq vient de s'ouvrir, et bientôt Paris jouira de ses eaux, de la salubrité, et des embellissements qu'elles lui promettent.

Le canal destiné à unir la navigation de la Saône, du Doubs et du Rhin, est presque entièrement exécuté jusqu'à Dôle; et le trésor public reçoit déjà, dans l'augmentation du prix des bois auxquels ce canal sert de débouché, une somme égale à celle qu'il a fournie pour en continuer les travaux.

Les canaux d'Aigues-Mortes et du Rhône, le desséchement des marais de la Charente-Inférieure sont commencés, et donneront de nouvelles routes au commerce, et de nouvelles terres

à la culture. On travaille à rétablir les digues de l'île de Cadsan, celles d'Ostende, celles des côtes du Nord, et à rétablir la navigation de nos rivières. Cette navigation n'est déjà plus abandonnée aux seuls soins du gouvernement. Les propriétaires des bateaux qui les fréquentent ont enfin senti qu'elle était leur patrimoine, et ils appellent sur eux-mêmes les taxes qui doivent en assurer l'entretien.

Sur l'Océan, des forts s'élèvent pour couvrir la rade de l'île d'Aix et défendre les vaisseaux de la République. Partout des fonds sont affectés à la réparation et au nettoiement de nos ports. Un nouveau bassin et une écluse de chasse termineront le port du Havre, et en feront le plus beau port de commerce de la Manche. Une compagnie de pilotes se forme pour assurer la navigation de l'Escaut, et l'affranchir de la science et du danger des pilotes étrangers.

A Anvers, vont commencer les travaux qui doivent rendre à son commerce son ancienne célébrité; et, dans la pensée du gouvernement, sont les canaux qui doivent lier la navigation de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, rendre à nos chantiers, à nos besoins, des bois qui croissent sur notre sol, et à nos fabriques une consommation que des manufactures étrangères leur disputent sur leur propre territoire.

Les îles de la Martinique, de Tabago, de Sainte-Lucie, nous ont été rendues avec tous leurs éléments de prospérité. La Guadeloupe, reconquise et pacifiée, renaît à la culture. La Guyane sort de sa longue enfance et prend des accroissements considérables.

Saint-Domingue était soumis, et l'artisan de ses troubles était au pouvoir de la France. Tout annonçait le retour de sa prospérité; mais une maladie l'a livrée à de nouveaux malheurs. Enfin le fléau qui désolait notre armée a cessé ses ravages; les forces qui nous restent dans la colonie, celles qui y arrivent de tous nos ports, nous garantissent qu'elle sera bientôt rendue à la paix et au commerce.

Des vaisseaux partent pour les îles de France et de la Réunion, et pour l'Inde.

Notre commerce maritime recherche les traces de ses an-

ciennes liaisons, en forme de nouvelles, et s'enhardit par des essais. Déjà une heureuse expérience et des encouragements ont ranimé les armements pour la pêche, qui fut longtemps le patrimoine des Français. Des expéditions commerciales plus importantes sont faites ou méditées pour les colonies occidentales, pour l'Ile de France, pour les Indes.

Marseille reprend sur la Méditerranée son ancien ascendant.

Des chambres de commerce ont été rendues aux villes qui en avaient autrefois; il en a été établi dans celles qui, par l'étendue de leurs opérations et l'importance de leurs manufactures, ont paru les mériter.

Dans ces associations, formées par d'honorables choix, renaîtront l'esprit et la science du commerce. Là se développeront les intérêts toujours inséparables des intérêts de l'État. Le négociant y apprendra à mettre avant les richesses la considération qui les honore, et avant les jouissances d'un vain luxe, cette sage économie qui fixe l'estime des citoyens et la confiance de l'étranger.

Des députés choisis dans ces différentes chambres discuteront sous les yeux du gouvernement les intérêts du commerce et des manufactures, et les lois et règlements qu'exigeront les circonstances.

Dans nos armées de terre et de mer se propagent l'instruction et l'amour de la discipline. La comptabilité s'épure dans les corps militaires; une administration domestique succède au régime dilapidateur des entreprises et des fournitures. Le soldat mieux nourri, mieux vêtu, connaît l'économie; et les épargnes qu'il verse dans la caisse commune l'attachent à ses drapeaux comme à sa famille.

Toutes les sources de nos finances deviennent plus fécondes. La perception des contributions indirectes est moins rigoureuse pour le contribuable. On comptait, en l'an 6, cinquante millions en garnisaires et en contraintes, et les recouvrements étaient arriérés de trois ou quatre années. Aujourd'hui on n'en compte que trois millions, et les contributions sont au courant.

Toutes les régies, toutes les administrations donnent des produits toujours croissants. La régie de l'enregistrement est d'une

fécondité qui atteste le mouvement rapide des capitaux et la multiplicité des transactions.

Au milieu de tant de signes de prospérité, on accuse encore l'excès des contributions directes.

Le gouvernement a reconnu avec tous les hommes éclairés en administration que la surcharge était surtout dans l'inégalité de la répartition. Des mesures ont été prises et déjà s'exécutent pour constater les inégalités réelles qui existent entre les divers départements. Au plus tard dans le cours de l'an 12, des opérations régulières et simultanées nous auront appris quel est le rapport des contributions entre un département et un autre département, et quel est dans chaque département le taux moyen de la contribution foncière. Une fois assuré d'un résultat certain, le gouvernement proposera les rectifications que réclame la justice. Mais dès cette session, et sans attendre les résultats, il proposera une diminution importante sur la contribution foncière.

Des innovations sont proposées encore dans notre système de finances; mais tout changement est un mal s'il n'est pas démontré jusqu'à l'évidence que des avantages certains doivent en résulter. Le gouvernement attendra du temps et des discussions les plus approfondies la maturité de ces projets que hasarde souvent l'inexpérience, qu'on appuie sur l'exemple d'un passé dont les traces sont déjà effacées, pour la plupart, des esprits, et sur la doctrine financière d'une nation qui, par des efforts exagérés, a rompu toutes les mesures des contributions et des dépenses publiques.

Avec un accroissement incalculé de revenus, des circonstances extraordinaires ont amené des besoins qu'il n'avait pas été donné de prévoir. Il a fallu reconquérir deux de nos colonies, et rétablir dans toutes le pouvoir et le gouvernement de la métropole. Il a fallu, par des moyens soudains et trop étendus pour être dirigés avec toute la précision d'une sévère économie, assurer des subsistances à la capitale et à un grand nombre de départements. Mais du moins le succès a répondu aux efforts du gouvernement, et, de ces vastes opérations, il lui reste des ressources pour garantir désormais la capitale du retour de la

même pénurie, et pour se jouer des combinaisons du monopole.

Dans le compte raisonné du ministre des finances, on trouve l'ensemble des contributions annuelles et des diverses branches du revenu public : ce qu'elles ont dû produire dans l'année révolue ; ce qu'on doit en attendre d'amélioration soit des mesures de l'administration, soit du progrès de la prospérité publique ; quels ont été, dans les divers départements du ministère, les éléments de la dépense pour l'an 10 ; quelles sommes sont encore à solder sur cette année et les années antérieures, quelles ressources restent pour les couvrir soit dans les recouvrements à faire pour le passé, soit dans les fonds extraordinaires qui avaient été assignés pour la dépense de cette année, et qui n'ont point encore été consommés ; quel est l'état actuel de la dette publique ; quels en ont été les accroissements ; quelles en ont été les extinctions naturelles ; quelles en ont été enfin celles qu'a opérées la caisse d'amortissement.

Dans le compte du ministre du trésor public, on verra, dans leur réalité, les recettes et les payements exécutés dans l'an 10 ; ce qui appartient aux diverses branches de revenu ; ce qui doit être imputé à chaque année et à chaque partie de l'administration.

Des comptes rendus de ces deux ministres sortira le tableau le plus complet de notre situation financière. Le gouvernement le présente avec une égale confiance à ses amis, à ses détracteurs, aux citoyens et aux étrangers.

Après avoir autorisé les dépenses prévues de l'an 12, et approprié les revenus nécessaires à ces dépenses, des objets du plus grand intérêt occuperont la session du Corps législatif. Il faut rétablir l'ordre dans notre système monétaire ; il faut donner au système de nos douanes une nouvelle force et une nouvelle énergie pour comprimer la contrebande.

Il faut enfin donner à la France ce nouveau Code civil depuis longtemps promis et trop longtemps attendu.

Sur toutes ces matières, des projets de loi ont été préparés sous les yeux du gouvernement et mûris dans des conférences où des commissions du Conseil d'État et du Tribunat n'ont porté que

l'amour de la vérité et le sentiment de l'intérêt public. Le même sentiment, les mêmes principes dirigeront les délibérations des législateurs, et garantissent à la République la sagesse et l'impartialité des lois qu'ils auront adoptées.

Sur le continent, tout nous offre des gages de repos et de tranquillité.

La république italienne, depuis les comices de Lyon, se fortifie par l'union toujours plus intime des peuples qui la composent. L'heureux accord de ceux qui la gouvernent, son administration intérieure, sa force militaire, lui donnent déjà le caractère et l'attitude d'un État formé depuis longtemps; et si la sagesse les conserve, ils lui garantissent une prospérité toujours plus prospère.

La Ligurie, placée sous une constitution mixte, voit à sa tête et dans le sein de ses autorités ce qu'elle a de citoyens les plus recommandables par leurs vœux, par leurs lumières et par leur fortune.

De nouvelles secousses ont ébranlé la république helvétique. Le gouvernement devait son secours à des voisins dont le repos importe au sien, et il fera tout pour assurer le succès de la médiation et le bonheur d'un peuple dont la position, les habitudes, les intérêts, en font l'allié nécessaire à la France.

La Batavie rentre successivement dans les colonies que la paix lui a conservées.

Elle se souviendra toujours que la France ne peut être pour elle que l'amie la plus utile ou l'ennemie la plus funeste.

En Allemagne, se consomment les dernières stipulations du traité de Lunéville.

La Prusse, la Bavière, tous les princes séculiers qui avaient des possessions sur la rive gauche du Rhin, obtiennent sur la rive droite de justes indemnités.

La maison d'Autriche trouve dans les évêchés de Salzbourg, d'Aischtett, de Trente, de Brixen, et dans la plus grande partie de celui de Passau, plus qu'elle n'a perdu dans la Toscane.

Ainsi, par l'heureux concours de la France et de la Russie, tous les intérêts permanents sont conciliés, et, du sein de cette tempête qui semblait devoir l'anéantir, l'empire germanique,

cet empire si nécessaire à l'équilibre et au repos de l'Europe, se relève plus fort, composé d'éléments plus homogènes, mieux combinés, mieux assortis aux circonstances présentes et aux idées de notre siècle.

Un ambassadeur français est à Constantinople, chargé de fortifier et de resserrer les liens qui nous attachent à une puissance qui semble chanceler, mais qu'il est de notre intérêt de soutenir et de rassurer sur ses fondements.

Des troupes britanniques sont toujours dans Alexandrie et dans Malte. Le gouvernement avait le droit de s'en plaindre, mais il apprend que les vaisseaux qui doivent les ramener en Europe sont dans la Méditerranée.

Le gouvernement garantit à la nation la paix du continent, et il lui est permis d'espérer la continuation de la paix maritime. Cette paix est le besoin et la volonté de tous les peuples. Pour la conserver, le gouvernement fera tout ce qui est compatible avec l'honneur national, essentiellement lié à la stricte exécution des traités.

Mais, en Angleterre, deux partis se disputent le pouvoir. L'un a conclu la paix et paraît décidé à la maintenir; l'autre a juré à la France une haine implacable. De là cette fluctuation dans les opinions et dans les conseils, et cette attitude à la fois pacifique et menaçante.

Tant que durera cette lutte de partis, il est des mesures que la prudence commande au gouvernement de la République. Cinq cent mille hommes doivent être et seront prêts à la défendre et à la venger. Étrange nécessité imposée par de misérables passions à deux nations qu'un intérêt et une égale volonté attachent à la paix!

Quel que soit à Londres le sujet de l'intrigue, elle n'entraînera pas d'autres peuples dans des ligues nouvelles; et le gouvernement le dit avec un juste orgueil : seule, l'Angleterre ne saurait aujourd'hui lutter contre la France.

Mais ayons de meilleures espérances, et croyons plutôt qu'on n'écoutera dans le cabinet britannique que les conseils de la sagesse et la voix de l'humanité.

Oui, sans doute, la paix se consolidera tous les jours da-

vantage; les relations des deux gouvernements prendront ce caractère de bienveillance qui convient à leurs intérêts mutuels. Un heureux repos fera oublier les longues calamités d'une guerre désastreuse. La France et l'Angleterre, en faisant leur bonheur réciproque, mériteront la reconnaissance du monde entier.

Il n'y avait pas un an que la paix était conclue, et déjà la guerre recommençait pour ne finir qu'en 1815. Cette paix n'avait jamais été bien affermie. L'Angleterre, ainsi qu'on le verra plus bas, ne l'avait regardée que comme une trêve. De là cette situation si bien définie par le premier Consul dans le message qu'on vient de lire :

« En Angleterre, deux partis se disputent le pouvoir; l'un a conclu « la paix et paraît décidé à la maintenir; l'autre a juré à la France une « haine implacable. De là cette fluctuation dans les opinions et dans les « conseils, et cette attitude à la fois pacifique et menaçante. »

L'attitude pouvait être incertaine, mais il n'y avait pas de fluctuation dans les esprits. Ils étaient résolus. On n'avait pas fait la guerre pendant dix ans pour se contenter de la possession de deux îles, et voir la France plus puissante qu'elle ne l'avait jamais été.

On avait dû céder un moment à la fatigue, mais c'était avec l'espoir et la volonté de recommencer bientôt. Les cabinets avaient pu signer la paix, l'animosité durait toujours; et cette animosité, on avait soin de l'entretenir par un langage irritant, par des diatribes de journaux, par la protection accordée aux complices de toutes les conspirations contre le gouvernement, et même contre la personne du premier Consul. En ce qui touchait les journaux, le ministère anglais ne manquait pas de raisons spécieuses pour répondre aux observations qui lui étaient faites. Il disait qu'il ne dépendait pas de lui de leur imposer un langage plus convenable, encore moins de les faire taire. Mais il dépendait de lui d'exécuter les traités; de rendre Malte et le Cap de Bonne-Espérance, suivant les engagements qu'il avait pris; de ne pas accueillir George Cadoudal et ses amis avec une faveur qui assurément ne témoignait pas de ses dispositions amicales; de ne pas tolérer ces colonies de refugiés qui s'étaient formées à Jersey et qu'il semblait tenir en réserve pour troubler l'ouest à la première occasion. Il eût été juste peut-être de prêter quelque attention aux plaintes du premier Consul à ce sujet. Mais on ne répondait pas, on cherchait à gagner du temps; et, lorsqu'on se jugea prêt, on se déclara. L'Autriche et la Russie se levèrent presqu'en même temps, ce qui prouvait encore une fois

qu'elles n'étaient dans cette guerre que des agents secondaires, ayant, il est vrai, leurs propres passions et combattant pour des intérêts personnels, mais ne combattant qu'à la suite et aux ordres de l'Angleterre. Leurs armées n'étaient autre chose que son armée continentale entretenue à ses frais, ne marchant qu'à sa volonté, ne prenant les armes, ou ne les déposant que lorsqu'il lui plaisait. Il n'y avait au fond que deux adversaires en présence, et c'est entre eux qu'allait encore se décider la querelle.

On a trop perdu de vue les circonstances de cette rupture. Il nous a paru nécessaire de les rappeler. Tous les événements qui depuis ont marqué le règne de l'Empereur remontent à cette cause, et les pièces que nous avons encore à mettre sous les yeux du lecteur ne peuvent être bien comprises que si elle est elle-même aussi connue qu'elle doit l'être. C'est pour cette raison que nous reproduisons ici le travail dont nous avons parlé. Ce travail nous évite la peine d'un nouveau commentaire qui eût été dans tous les cas indispensable. Nous le donnons tel qu'il a été publié, il y a cinq ans.

« Ce système tant préconisé de M. Pitt, dit M. Bignon [1], ne se com-
« posait que de l'idée la plus simple : Abaisser, ruiner la France, ne voir
« de grandeur possible pour l'Angleterre que dans la misère et l'humi-
« liation de la France : voilà M. Pitt sous le rapport de la pensée poli-
« tique. Ses conceptions ne vont pas plus loin. Pour lui tout ce qui con-
« duit à ce but est bon, juste, légitime. Solder en France tous les cri-
« mes, toutes les fureurs ; faire concourir à ses desseins les Bourbons et
« les émigrés ; trahir sans scrupule les émigrés et les Bourbons ; secon-
« der tout ce qui pourrait pousser Louis XVI à l'échafaud, et se refuser
« à dire un mot pour l'y arracher ; conduire à Quiberon les Français
« sous le canon des Français, et se consoler de la mauvaise issue de
« l'expédition en disant que le sang anglais n'a pas coulé ; fournir de
« l'argent et des armes à tous les brigandages, à tous les complots ; en-
« tasser dettes sur dettes, emprunts sur emprunts, pour faire face à
« tous les tarifs de la vénalité continentale ; compter pour rien les flots
« de sang versé dans vingt tentatives malheureuses ; enfin sacrifier l'An-
« gleterre elle-même, et surtout ses alliés, à l'accomplissement d'une
« idée qui fait tout son génie : voilà M. Pitt dans l'exécution. Si une
« persévérance que rien ne peut abattre constitue l'héroïsme, M. Pitt
« est un héros ; mais c'est seulement à ce titre. Du reste, quel homme
« de bon sens oserait contester les rares talents qui distinguèrent ce mi-

[1] Cet article, ainsi que nous l'avons dit, avait pour objet de rendre compte de l'ouvrage de M. le baron Bignon : *Histoire de France depuis le 18 brumaire jusqu'en 1815.*

« nistre? Une brillante éloquence, jointe à une logique pressante; une « connaissance parfaite des moyens de soutenir le crédit public, surtout « une indomptable énergie dans l'application des mesures qu'il avait ju- « gées utiles; un désintéressement qui n'était pas celui de l'abstinence « antique, mais qui léguait à la reconnaissance de son pays le soin d'ac- « quitter ses dettes; une ardeur passionnée pour l'agrandissement de « l'Angleterre et pour l'affermissement de sa domination maritime, ces « sentiments et ces qualités de M. Pitt n'ont eu que le malheur d'être « consacrés à un système erroné et funeste. » .

Il ne faut pas oublier, disions-nous à ce sujet, quelle était, relativement à l'Europe, la situation de la France lorsque le premier Consul prit les rênes du gouvernement. Les puissances du continent, écrasées par nos armes, et hors d'état de nous vaincre par leurs seules ressources, s'étaient effacées derrière l'Angleterre, qui, rompant la neutralité au moment le plus favorable pour ses desseins, était devenue tout à coup notre principal, ou pour mieux dire notre unique adversaire. Ceux qui jusque-là avaient tenu le premier rang dans cette lutte n'étaient plus que des auxiliaires dont le sort, lié à celui de la Grande-Bretagne, allait dépendre désormais de son triomphe ou de sa chute. Depuis la seconde coalition jusqu'en 1815, il n'y eut donc réellement que deux ennemis en présence. C'est de l'Angleterre seule que partirent tous les coups. C'est elle qui nous poursuivait par les armes de la Russie et de l'Allemagne, et c'est elle que nous frappions lorsque nous remportions une victoire sur l'Autriche ou la Russie. On sait que Pitt mourut de la douleur que lui avaient causée nos succès dans la campagne d'Austerlitz, et l'on sait aussi avec quelle joie fut accueillie dans les cours étrangères la nouvelle des désastres d'Aboukir et de Trafalgar.

Venue la dernière sur le champ de bataille, l'Angleterre n'y avait été poussée par aucun des motifs qui dirigeaient les autres nations. Ce n'est pas à des principes qu'elle faisait la guerre, et les nôtres lui importaient peu. Ne songeant qu'à sa prospérité commerciale, elle n'apportait dans la querelle d'autre intérêt qu'un intérêt purement matériel; elle voulait le commerce du monde : c'était assez pour chercher à nous détruire. Son pavillon outragé dans les dernières guerres [1], les colonies d'Amérique soustraites à sa domination par le secours ou du moins à l'aide de nos armes, lui avaient encore appris qu'il n'y avait pour elle de grandeur proportionnée à son ambition que lorsque la France serait anéantie. Il lui sembla que l'occasion était venue de nous rayer de la liste des nations. C'est alors qu'elle intervint, d'autant plus

(1) La guerre de 1774.

inébranlable dans sa résolution, qu'elle était sûre jusqu'à la fin de l'appui de l'Europe, unie avec elle par une communauté de haines, qui, pour tenir à d'autres causes, n'en étaient pas moins ardentes, et d'intérêts qui, quoique différents, se trouvaient cependant confondus avec les siens.

Pitt alors, c'était l'Angleterre, dont il représentait l'implacable acharnement. Quel que fût son système, et de quelque manière qu'on l'apprécie, ce système était celui du pays qu'il gouvernait; il répondait à ses sentiments et à ses vœux. Ce serait même son excuse si cette excuse en pouvait être une aux yeux de la justice et de l'humanité. Ces emprunts énormes, cette dette contractée pour le succès de ses desseins, n'étaient considérés par le ministre anglais que comme des avances dont il espérait bien être un jour dédommagé. La guerre lui offrait déjà une première compensation. Elle avait au moins cet avantage présent, qu'elle assurait à l'Angleterre la supériorité maritime, et lui permettait, par un de ces abus de la force presque sans exemple dans l'histoire du monde, d'ériger en maximes de droit ses étranges prétentions au sujet de la liberté des mers. Ces coalitions soulevées par elle et entretenues à ses dépens, en appelant tous nos efforts du côté du continent, ne nous laissaient ni le temps ni les moyens d'organiser une marine capable de résister à la sienne. C'est ainsi qu'après avoir détruit ce qui nous restait de vaisseaux, elle put s'emparer de nos colonies, et devenir enfin maîtresse de la mer, seul but qu'elle se proposât au milieu des événements qui agitaient l'Europe. Sans crainte pour elle-même depuis la tentative de Boulogne, et payant les souverains pour soutenir chez eux le fardeau de la guerre, il lui importait peu que leurs armées fussent détruites et leurs États dévastés. Les bénéfices de son commerce avec les colonies, que rien n'inquiétait plus, lui rapportaient assez pour solder les armées européennes et acquitter les intérêts de sa dette, en attendant que les dépouillés de la France la missent à même de se dégager tout à fait. Quels que fussent nos succès, elle pensait bien qu'il nous faudrait un jour succomber sous le nombre. C'est ainsi que calculait Pitt, et tel était le principe de cette inébranlable persévérance que lui reconnaît M. Bignon. Que dans l'ensemble ce calcul ait été faux; que les avantages obtenus par l'Angleterre, même après la victoire, n'aient pas répondu aux sacrifices qu'elle a faits sur la foi de son ministre, et qu'aujourd'hui encore, elle se débatte sous le poids de cette dette dont elle a grevé l'avenir en vue de notre destruction, c'est ce que nous n'avons pas à examiner ici. Il suffit de démontrer que, conséquente avec elle-même, et décidée à ne pas déposer les armes, elle a mis l'Empereur dans la nécessité de ne pas les déposer non

plus. A quel prix d'ailleurs aurait-elle fait la paix? Aux conditions où l'on a coutume de la conclure, et qui servent de base à tous les traités. Nous voulons dire au moyen d'échanges, de restitutions consenties de part et d'autre entre les puissances qui se sont fait la guerre. Or quel échange proposer à l'Angleterre? Rien de ce que la victoire avait fait tomber entre nos mains ne lui appartenait. Ce n'était qu'en restituant aux rois qui l'avaient secondée leurs provinces envahies, que nous pouvions lui redemander les colonies qu'elle nous avait enlevées. Ses alliés étaient donc les seuls intéressés à cet accord, qui ne lui offrait à elle d'autre résultat, après avoir pourvu à toutes les dépenses de la guerre, que la nécessité de rendre ses conquêtes pour assurer encore aux puissances qu'elle avait soldées le bénéfice d'une indemnité. Ses alliés eux-mêmes, qui la connaissaient, ne s'y trompaient pas.

« A Londres, écrivait dans une de ses dépêches M. Lombard, secré-« taire du roi de Prusse, on ne sacrifierait pas une hutte de nègres pour « sauver la moitié de notre monarchie. »

En outre, comment faire la paix sans ouvrir la mer aux pavillons des autres nations, sans renoncer aux droits qu'elle prétendait s'arroger? N'était-ce pas pour cela qu'elle avait pris les armes et soudoyé l'Europe? A quoi lui servirait-il d'avoir dissipé ses trésors, si elle devait perdre à la paix ce que lui promettait la guerre? Son gouvernement avait encore un intérêt à prolonger la lutte. C'est cet intérêt commun à toutes les aristocraties, depuis le sénat romain jusqu'à l'aristocratie anglaise, et qui les porte à occuper le peuple au dehors pour détourner son attention des réformes qu'appellent toujours les temps de paix, alors que rien ne distrait les gouvernés du sentiment de leurs misères, et ne les empêche d'apercevoir les abus dont ils ont à se plaindre.

La seule fois que l'Angleterre ait écouté des propositions de paix, c'est lorsque le continent, épuisé d'hommes, lui déclara que, même à l'aide de ses subsides, il était hors d'état, au moins pour un certain temps, de prendre part à la guerre et de réorganiser des armées capables de soutenir le choc de la France. Se voyant seule contre nous, elle se sentit trop faible, et la paix d'Amiens fut conclue. Disons plutôt la trêve d'Amiens, car, de l'aveu d'un des membres du cabinet anglais, lord Hawkesbury, cette paix n'avait été qu'un essai, *an experimental peace*, ainsi qu'il le dit plus tard à la Chambre des lords. On ne voulait que gagner du temps pour se préparer à de nouvelles luttes.

Il est vrai que par cette paix, à laquelle il avait bien fallu se résigner, l'Angleterre se trouvait dans la situation que nous venons de définir, situation trop au-dessous de ses espérances, et nous ajouterons trop nuisible à ses intérêts, pour qu'elle pût s'en contenter. La paix, par cela

même qu'elle n'augmentait pas sa puissance, lui devenait aussi fatale que la défaite. Non-seulement elle perdait le fruit de ses victoires sur les mers, mais elle restait encore sous le poids de ses immenses et inutiles sacrifices. Obligée de nous restituer toutes nos colonies, elle ne conservait, aux termes du traité, que l'île de Ceylan dans les Indes, et celle de la Trinité en Amérique. C'était là le résultat de dix années de guerre. C'était pour cela que, pendant dix ans, le ministère Pitt avait joué la fortune et versé le sang de l'Angleterre, qu'il avait entassé emprunts sur emprunts, et ajouté à la dette une somme de près de quatre milliards!

Mais le plus grand malheur pour l'Angleterre, c'était le coup porté à son industrie. La guerre lui avait donné le monopole du commerce avec l'univers. La paix, en ouvrant un champ libre à la concurrence des autres nations, détruisait ce monopole, et, la forçant de restreindre sa production, la laissait en présence d'une population sans travail et livrée à toutes les suggestions de la misère et de la faim. Comme à Rome, la paix à l'extérieur était chez elle le signal de la guerre civile. Il est triste, pour l'honneur de l'humanité, qu'un peuple se soit placé dans de telles conditions, que sa prospérité ou même son existence ne soient fondées que sur l'abaissement et la ruine des autres. C'était cependant l'état où les nécessités de son ambition avait amené l'Angleterre. Il lui fallait, sous peine de périr en se déchirant elle-même, ressaisir ce sceptre commercial que le traité d'Amiens avait fait tomber de ses mains: sinon c'en était fait d'elle; c'en était fait de la richesse et de la puissance de l'aristocratie qui la gouvernait. Ce vaste empire, comme le disait Chatam, qui depuis tant de siècles pesait d'un si grand poids dans la balance du monde, redescendait au rang inférieur que la nature, par le petit nombre de ses habitants et le peu d'étendue de son sol, semble lui avoir assigné. Il n'était personne en Angleterre qui n'en fût convaincu. Aussi, dans une séance du parlement, M. Windham, attaquant le ministère Addington, s'écriait-il :

« Qu'en signant ce traité, les ministres avaient signé la mort de « l'Angleterre. »

C'est ainsi qu'après deux ans d'une paix mal assurée, l'Angleterre, ayant renoué les fils de la coalition, manifesta de nouveau ses dispositions hostiles.

« Jamais, dit M. Bignon, on ne se donna plus de peine pour rompre « un traité de paix. »

En effet, l'Angleterre n'avait aucun motif sérieux à faire valoir. Il lui fallait inventer des prétextes, imaginer des sujets de plainte, attacher de l'importance à de misérables détails d'exécution, pour prouver que la France n'avait pas apporté de bonne foi dans l'accomplissement du

traité. Ce faible et pâle ministère Addington, qui n'avait succédé à Pitt que pour lui sauver l'humiliation de signer la paix, s'était vu, dès son entrée aux affaires, en butte à l'opposition du parti aristocratique, qui redemandait la guerre avec fureur. C'étaient chaque jour au parlement des injures et des violences auxquelles il résistait à peine, reculant toujours et cédant du terrain, dans l'espoir de se conserver; comme si l'on se conservait par de la faiblesse. On lui reprochait de trahir les intérêts de l'Angleterre, de laisser avilir la dignité nationale, de la prostituer aux pieds de la France. Il avait beau répondre qu'on ne pouvait recommencer la guerre sans motif legitime, ce n'était là que de la raison et de la justice, tandis que ses adversaires avaient pour eux le nombre, la passion et tous les préjugés de l'orgueil national.

« Je ne connais, dit un jour lord Addington, personne qui veuille « mettre l'Angleterre aux pieds de la France; mais j'aperçois dans cer- « taines personnes un vif désir d'enflammer les deux nations l'une contre « l'autre, et de les pousser à la guerre *sans objet défini*.

Ces paroles, où se trahit la conviction des ministres anglais, peuvent faire apprécier la valeur de leurs allégations, lorsque ces mêmes ministres, débordés par le parti tory, et résolus, dans l'intérêt de leur place, à nous faire la guerre, ne trouvaient pas, pour justifier la rupture, de raison meilleure que celle-ci, exprimée par l'organe du lord Hawkesbury :

« Que si aucun des points sur lesquels ils croyaient avoir à se plain- « dre de la France n'était par lui-même une cause de guerre, réunis, ils « formaient une masse d'agressions qui justifiait la conduite des minis- « tres de Sa Majesté. »

L'illustre Fox, à qui l'on ne contestera ni le patriotisme, ni le mérite infiniment plus rare de la probité politique, consacrait en vain les efforts de son admirable éloquence au maintien de la paix.

« Je trouve tout naturel, disait-il, que ceux qui ont désapprouvé la « paix proposent de la rompre; mais ceux qui l'ont approuvée devraient « justifier ce changement de leur opinion.... La France, disent-ils, veut « rivaliser d'industrie avec l'Angleterre! Mais cette rivalité est-elle à « craindre? C'est à l'Angleterre à doubler le pas. Pour faire succéder « l'état de guerre à l'état de paix, il faut avoir à garantir son existence « ou à défendre son honneur outragé. La France attaque-t-elle notre « honneur ou notre existence? La France, a-t-on dit, n'a pas montré des « sentiments conformes à nos désirs et à nos intérêts? Mais devait-on « s'attendre, en traitant avec le premier Consul, qu'il dût devenir pour « nous un ami, et prendre en haute considération nos désirs et nos inté- « rêts? Quelles insultes la France s'est-elle permises envers notre pays?

« Quelle violation de la paix avons-nous à lui reprocher? Assurément la « puissance française est parvenue à un degré dont nul Anglais ne peut « se réjouir. Mais il faut d'autres motifs pour une déclaration de guerre... « On se plaint de l'inexécution de certaines clauses du traité? A quel « lieu, à quel objet s'appliquent ces discussions? Est-ce en Europe, en « Asie, en Afrique ou en Amérique? »

A ces attaques si pressantes et si bien fondées, les ministres ne répondaient rien : que répondre en effet? Toutefois ils n'en suivaient pas moins leur plan de conduite à l'égard de la France, continuant à élever difficultés sur difficultés, à chercher jusque dans les moindres bagatelles un prétexte pour ajouter *à cette agrégation* de motifs, suivant leur langage, dont la réunion leur semblait une cause légitime de guerre. Mais on vient de voir par le discours de Fox quel était, sous ces motifs empruntés, le motif véritable. La France, grâce à la paix, voyait se développer son industrie. C'était là ce qu'il fallait empêcher, dût l'Europe s'abîmer dans de nouvelles tempêtes. Les ministres anglais supposaient sans doute que ce serait une récompense suffisante pour les peuples, et qui les consolerait un jour de leurs malheurs, que d'avoir assuré au prix de vingt-cinq ans de guerre et de désastres le monopole commercial de l'Angleterre. C'est parce que le premier Consul n'avait pas pris en assez grande considération les désirs et les intérêts de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire parce qu'il ne sacrifiait pas les intérêts de la France aux exigences de l'Angleterre, que le sang allait couler de nouveau dans les quatre parties du monde! Et c'est parce qu'il est difficile d'avouer trop hautement de pareils motifs, qu'on était forcé de recourir à des causes simulées, *to simulated causes*, comme le disaient dans leurs feuilles les écrivains ministériels, qui, plus hardis ou plus imprudents que leurs chefs, ne craignaient pas de révéler publiquement le secret de leur parti.

Il n'était aucune des réclamations de l'Angleterre qui, à travers l'embarras des termes, ne laissât percer une menace de guerre. Les ministres n'osaient pas s'exprimer ouvertement; mais on voyait que leur désir était d'amener le premier Consul à quelque acte de colère qui, en les déchargeant de toute responsabilité morale, lui donnât les premiers torts aux yeux de l'Europe lorsque la guerre recommencerait. Pendant longtemps le premier Consul déjoua ce calcul par une franchise dont on trouve peu d'exemples dans les annales de la diplomatie, et à laquelle il faut attribuer cette difficulté d'en venir à une rupture dont parle M. Bignon. Tel était son désir de conserver la paix, que, malgré de trop justes sujets de plainte, il ne lui vint pas à l'idée, jusqu'au dernier moment, de faire une cause de guerre des infractions qu'il avait de son

côté à reprocher à l'Angleterre. C'est ce qui frappe jusqu'à l'évidence lorsqu'on lit ses dépêches, toutes marquées au cachet de la plus extrême modération, et remplies de propositions d'arrangement auxquelles se refusait toujours l'Angleterre. Et cependant, si elle croyait avoir des griefs contre nous, nous en avions contre elle de bien autrement graves que ceux dont elle s'autorisait. Toutes les stipulations du traité d'Amiens avaient été religieusement exécutées par la France. Nous avions dû évacuer Rome et Naples; nous les avions évacuées. L'Angleterre, qui devait nous rendre Malte, Alexandrie et le cap de Bonne-Espérance, non-seulement ne nous les avait pas remis, mais ne voulait pas nous les remettre. Telle fut, comme on le sait, la cause de la guerre. L'Angleterre se fondait sur ce motif que le Piémont ayant été réuni à la France depuis la paix, cette augmentation de puissance, en détruisant l'équilibre, changeait les bases sur lesquelles on avait traité. Elle sollicitait donc des modifications. Mais lesquelles? N'osant pas encore nous signifier sa résolution de garder ce qu'elle retenait au mépris du traité, elle s'expliquait en termes vagues qui, en exprimant ses griefs, ne laissaient pas apercevoir de quelle manière elle voulait être dédommagée. Quelles que fussent ses instances, le premier Consul ne parvint pas à obtenir d'elle une réponse précise. Elle se plaignait encore de l'influence exercée par la France sur les affaires de Suisse, et de la prépondérance que nous avions acquise dans ce pays par suite de la révolution intérieure qui s'y était opérée, et qui venait d'y changer les formes de gouvernement.

Il est à remarquer que le Piémont s'était donné à la France avant la signature du traité d'Amiens. Si la réunion ne fut proclamée que quelques jours après, on n'ignorait pas que c'était déjà, comme on le dit, un fait accompli à l'époque des dernières négociations. L'Angleterre le savait comme toute l'Europe. Il en était de même des événements de la Suisse, qui s'étaient passés également avant la signature du traité. Mais, à défaut de motifs légitimes, n'en fallait-il pas trouver d'apparents, soit pour garder ce qu'on était décidé à ne pas rendre, soit pour obliger la France à reprendre les armes? Et ne disait-on pas plus tard, à propos de Malte et d'Alexandrie, que si on ne les avait pas encore remises, c'est parce qu'il était impossible que le premier Consul eût renoncé à ses projets sur l'Égypte, et qu'on ne pouvait en conséquence lui donner les clefs de ce pays sans être assuré que ces projets n'existaient pas. Étrange motif, pour se soustraire à un traité, que de supposer chez celui qui l'a conclu avec vous, des desseins dont nulle preuve n'atteste la réalité!

Toutefois rien ne faisait encore présager une rupture, malgré ces dif-

ficultés. Le premier Consul était même si convaincu qu'il ne pouvait y avoir d'obstacle sérieux à un arrangement, qu'il avait accrédité un ambassadeur auprès de George III. Tout à coup le ministère anglais, à bout de prétextes et de réponses évasives, fit ouvrir la session du parlement par un discours menaçant, où se révélaient ses intentions de guerre. Il demandait aux chambres les moyens d'augmenter la flotte et les forces de l'armée de terre; demande d'autant plus singulière, quant à la flotte, que lord Addington, répondant à un membre qui l'avait interrogé à ce sujet dans une des séances de la précédente session, avait prouvé que l'Angleterre possédait à elle seule soixante vaisseaux de plus, en état de tenir la mer, que la marine réunie du reste de l'Europe.

« Il lui était impossible, faisait-il dire au roi, de perdre de vue le « sage et antique système qui lie les intérêts de la Grande-Bretagne aux « intérêts des autres nations; il ne pouvait être indifférent aux change- « ments survenus dans leurs forces et leurs positions respectives; sa con- « duite serait invariablement réglée par une juste appréciation de la si- « tuation actuelle de l'Europe, et par une sollicitude vigilante pour le « bien général de ses peuples. »

Si le premier Consul avait pu se flatter jusque-là, ces paroles étaient trop claires pour l'entretenir dans son illusion. C'est alors que, changeant de langage, il somma l'Angleterre d'exécuter les traités, et que l'Angleterre, déposant le masque, déclara qu'elle entendait garder Malte, Alexandrie et le Cap de Bonne-espérance.

Ce n'est pas sans avoir épuisé tous les moyens de conciliation que le Premier Consul se décida à recommencer la guerre.

« Nos intérêts sont conciliables par cela seul qu'ils sont distincts, « faisait-il écrire par M. de Talleyrand; vous êtes les souverains des mers; « vos forces maritimes égalent celles de tous les souverains du monde « réunis. Nous sommes une grande puissance continentale; mais il en « est plusieurs qui ont autant de forces que nous sur terre. Si maîtres « de la mer, vous voulez aussi l'être de la terre par une puissance « combinée, la paix n'est pas possible. »

Mais écrire cela, c'était redemander Malte. Il fallait donc en appeler aux armes. Avant d'y recourir, le premier Consul fit encore une tentative auprès de l'ambassadeur anglais, lord Witworth. Nous ne pouvons, malgré la longueur de ce document, nous dispenser de citer la dépêche où l'ambassadeur rend compte à son gouvernement de l'entrevue qu'il eut avec le premier Consul. Cette dépêche ne montre pas seulement de quel côté vint l'agression; elle montre encore ce qu'il faut penser de ces prétendus rêves de domination universelle auxquels on a dit et tant de fois répété que Napoléon avait sacrifié la France.

« Il me parla longtemps, écrivait lord Witworth. C'était, dit-il, une « chose infiniment chagrinante pour lui, que le traité d'Amiens, au lieu « d'être suivi de conciliation et d'amitié, n'eût produit qu'une jalousie et « une défiance toujours croissantes.... Il fit l'énumération des diverses « provocations qu'il prétendait avoir reçues de l'Angleterre. Il plaça en « première ligne la non-évacuation de Malte et d'Alexandrie. Il parla en « suite des injures répandues avec profusion contre lui dans les papiers « anglais; mais il dit qu'il n'y faisait pas à beaucoup près autant d'atten- « tion qu'à celles qui paraissaient dans les papiers français publiés à « Londres. Il se plaignait de la protection accordée à George Cadoudal « et à d'autres individus de cette espèce. Il avoua que le ressentiment « qu'il éprouvait contre l'Angleterre croissait d'un jour à l'autre, parce « que chaque vent qui soufflait d'Angleterre n'apportait qu'inimitié et « haine contre lui.

« Ne devait-il pas désirer d'entretenir la paix? La chose était évi- « dente. En effet, qu'on lui montrât ce qu'il aurait à gagner en entrant « en guerre avec l'Angleterre. Une descente était le seul moyen offensif « qu'il eût, et il était déterminé à le tenter, en se mettant à la tête de « l'expédition; mais comment pouvait-on supposer qu'après s'être élevé « à la hauteur à laquelle il se trouvait, il voulût risquer sa vie et sa ré- « putation dans une entreprise aussi hasardeuse, à moins qu'il n'y fût « contraint par la nécessité, lorsqu'il était probable que lui et la plus « grande partie de l'expédition iraient se perdre au fond de la mer? Il « parla longtemps sur ces risques, sans affecter de diminuer le danger. « Il convint même qu'il y avait mille à parier contre un qu'il ne réussirait « pas; mais il n'en était pas moins décidé à le tenter, si la guerre devait « être la conséquence de la discussion actuelle.

« Il en revint à l'Égypte, et me dit que, s'il avait eu la plus légère « intention de s'en emparer par la force, il l'aurait pu faire depuis plus « d'un an, en envoyant à Aboukir vingt-cinq mille hommes qui auraient « pris possession de tout le pays, malgré les quatre mille Anglais en gar- « nison à Alexandrie; qu'au lieu d'être un moyen de protéger l'Égypte, « cette garnison lui fournissait un prétexte pour l'envahir. *Il ne le ferait « pourtant pas, quelque désir qu'il pût avoir de la posséder comme « colonie, parce qu'il ne croyait pas qu'elle valût la peine de cou- « rir les risques d'une guerre dans laquelle il serait possible qu'il « fût regardé comme l'agresseur, et qui l'exposerait d'ailleurs à « perdre plus qu'il ne pourrait gagner, puisque tôt ou tard l'Égypte « appartiendrait à la France, soit par la chute de l'empire turc, « soit par quelque arrangement avec la Porte.*

« Il s'étendit alors beaucoup sur la force naturelle des deux contrées. « Deux puissances de cette force, en s'entendant bien, pouvaient gouver- « ner le monde ; mais elles pourraient aussi le bouleverser dans leur lutte. « Il dit que, s'il n'avait pas constamment éprouvé les effets de l'inimitié « du gouvernement britannique depuis le traité d'Amiens, il n'y aurait « rien eu qu'il ne fît pour lui prouver son désir de vivre en bonne intel- « ligence. Il l'aurait admis à participer aux indemnités aussi bien qu'à « l'influence sur le continent ; il aurait fait avec lui des traités de com- « merce, en un mot, tout ce qui aurait pu le satisfaire et lui témoigner « des dispositions amicales. Mais rien n'avait pu vaincre la haine invétérée « du gouvernement anglais, et l'on en était arrivé aujourd'hui à décider « la grande question de la paix ou de la guerre. Pour conserver la paix, « il fallait remplir le traité d'Amiens ; sinon supprimer totalement, du « moins resserrer dans des bornes étroites et borner aux papiers anglais « le système de diffamation suivi dans les papiers publics ; enfin retirer « la protection accordée ouvertement à ses plus cruels ennemis, c'est-à- « dire, Georges Cadoudal et les gens de cette espèce. Voulait-on la « guerre? Il ne fallait que le dire, et se refuser à remplir le traité d'A- « miens. Il dit que ce n'était pas lui rendre justice que de supposer qu'il « se crût au-dessus de l'opinion de son pays ou de l'Europe ; il ne « voudrait pas courir le risque de la réunir contre lui par quelque acte « de violence ou d'agression ; il n'était pas non plus assez puissant « pour déterminer la France à entrer en guerre, à moins qu'il ne lui « en démontrât la nécessité. Il ajouta qu'il n'avait point châtié les Al- « gériens, de peur d'exciter la jalousie des autres puissances ; mais qu'il « espérait que l'Angleterre, la Russie et la France sentiraient un jour « qu'elles ont intérêt à détruire un pareil nid de brigands, et à les for- « cer de vivre plutôt de la culture de leurs propres terres que de pilla- « ges. Et lorsque je lui parlai de l'augmentation d'influence et de terri- « toire gagnée par la France depuis le traité : « Vous voulez probable- « ment parler du Piémont et de la Suisse : ce sont des bagatelles. « D'ailleurs vous auriez dû le prévoir lorsque la négociation était pen- « dante. Vous n'avez pas le droit d'en parler à cette heure... Vous êtes « donc décidés à la guerre, ajouta-t-il ; nous l'avons faite pendant « quinze ans, vous voulez la faire encore quinze années, et vous m'y « forcez. Vous êtes les premiers à tirer l'épée ; je serai le dernier à la « remettre. Vous ne respectez pas les traités ; il faut les couvrir d'un « crêpe noir. Pourquoi des armements? Contre qui des mesures de pré- « caution ? Je n'ai pas un seul vaisseau de ligne dans les ports de France ; « mais si vous voulez armer, j'armerai aussi ; si vous voulez vous battre, « je me battrai aussi. Vous pourrez peut-être tuer la France, mais ja-

« mais l'intimider. Il faut respecter les traités. Malheur à ceux qui « ne respectent point les traités ! Ils en seront responsables à toute l'Eu- « rope. »

Le ministère anglais ne répondit à cette dépêche qu'en envoyant à lord Witworth l'ordre de demander ses passe-ports. Le premier consul fit un dernier effort. Il écrivit au roi d'Angleterre une lettre admirable, digne de celle qu'il avait écrite, au début de sa carrière, à l'archiduc Charles, et de celle qui fut adressée au roi de Prusse en 1806, mais qui devait prouver encore une fois qu'en politique il n'y a que des intérêts, et que la raison et la justice n'ont d'autorité qu'en proportion de la puissance de celui qui les invoque. L'une et l'autre n'ont pas manqué à la France pendant cette longue lutte. Ce qui lui a manqué, c'est une marine supérieure à celle de l'Angleterre. Quels qu'eussent été ses droits, dans ce cas, ou même ses prétentions, on les eût trouvés légitimes. Le premier Consul eût-il en pleine paix et sans provocation dispersé les flottes de l'Angleterre et envahi ses possessions, les cabinets de l'Europe n'y eussent vu qu'un fait aussi naturel que le partage de la Pologne où l'invasion de la Silésie. Il ne faut pas oublier que l'Empereur n'a été régardé comme un usurpateur qu'en 1814 et 1815. Dix ans auparavant, lorsque Louis XVIII adressait à toutes les cours étrangères une protestation pour les empêcher de reconnaître le nouvel empereur, l'Autriche nous fit remettre cette protestation, disant qu'elle nous l'envoyait sans l'avoir lue, et sans vouloir même répondre à celui qui l'avait écrite, et qu'on désignait plus que dédaigneusement par ce titre de : *le prétendant*. Que pouvait donc faire dans les circonstances présentes la lettre du premier Consul au roi George? L'Angleterre espérait être la plus forte. C'était assez pour se dispenser d'exécuter ses engagements, bien assurée de l'approbation et du concours des cabinets européens, dès que les chances sembleraient lui être favorables. Voici cette lettre, qui complète la liste des documents qu'il est nécessaire de connaître pour se former une opinion exacte et dégagée de toute prévention sur ces grands événements :

« Sire, la France et l'Angleterre useut leur prospérité : elles peuvent « lutter pendant des siècles; mais leurs gouvernements remplissent-ils « bien le plus sacré des devoirs? Je n'attache point de déshonneur a « faire le premier pas : j'ai assez, je pense, prouvé au monde que je ne « redoute aucune des chances de la guerre. Elle ne m'offre d'ailleurs au- « cune chance que je doive redouter. La paix est le vœu de mon cœur, « mais la guerre n'a jamais été contraire à ma gloire. Je conjure Votre Ma- « jesté de ne pas se refuser au bonheur de donner elle-même la paix. Elle « a plus gagné depuis dix ans en territoire et en richesses que l'Europe

« d'étendue [1]. Sa nation est au plus haut degré de prospérité. Que veut-
« elle espérer de la guerre? Coaliser quelques puissances du continent [2].
« Le continent restera tranquille ; une coalition ne ferait qu'accroître la
« prépondérance et la grandeur continentale de la France. Renouveler des
« troubles intérieurs ? Les temps ne sont plus les mêmes. Détruire nos
« finances ? Des finances fondées sur une bonne agriculture ne se détrui-
« sent jamais. Enlever à la France ses colonies ? Les colonies sont pour la
« France un objet secondaire, et Votre Majesté n'en possède-t-elle pas
« déjà plus qu'elle n'en peut garder ? Si Votre Majesté veut elle-même y
« songer, elle verra que la guerre est sans but, sans aucun résultat pré-
« sumable pour elle. Eh ! quelle triste perspective de faire battre des
« peuples pour qu'ils se battent ? Le monde est assez grand pour que
« nos deux nations puissent y vivre, et la raison a assez de puissance
« pour qu'on trouve les moyens de tout concilier, si de part et d'autre
« on en a la volonté. »

Cette lettre n'était pas encore parvenue au roi d'Angleterre, que déjà l'épée avait été tirée. Déjà l'on avait attaqué nos vaisseaux et insulté nos côtes. Il fallait encore une fois se défendre, et, quoi qu'on en ait dit, la France n'a fait que cela depuis 1791 jusqu'à 1815.

Peut-être le désir de faire apprécier avec exactitude les causes de cette guerre, qui a été le principe de toutes les autres, nous a-t-il entraîné au delà des bornes d'un article de critique, lequel ne devrait être consacré qu'à l'examen général de l'ouvrage qui en fait l'objet. Mais il nous semble, bien que la plupart des faits et des documents que nous avons cités soient connus, qu'on ne saurait trop revenir sur ce sujet qui touche à l'honneur de notre pays. En effet, malgré les travaux de nos historiens, malgré les preuves les plus évidentes, si souvent reproduites dans leurs ouvrages, il existe encore des préjugés qu'il importe de dissiper. C'est à quoi chacun doit concourir dans sa mesure. On a tant parlé de l'esprit d'envahissement de la France et de l'ambition de l'Empereur, que beaucoup de nos concitoyens eux-mêmes sont encores injustes en croyant n'être qu'impartiaux. Il est donc nécessaire de répéter même ce qui a été dit tant de fois, de le prouver encore, afin que tout le monde le sache bien, ne fût-ce que pour y puiser ce sentiment du droit, qui, dans certains moments de la vie des nations, est une force malgré le mépris qu'on est disposé à en faire quelquefois dans les hautes régions de la politique : c'est à savoir

[1] Le premier Consul fait allusion par cette phrase aux conquêtes des Anglais dans les Indes.

[2] C'est en effet ce qu'espérait l'Angleterre, et les événements prouvèrent bientôt que le premier Consul se trompait.

que, si la France a envahi, c'est parce qu'on l'a forcée de mettre les armes à la main. Elle n'attaquait ni la Prusse ni l'Autriche, lorsque l'Autriche et la Prusse se sont coalisées contre elle en 91. Quant à l'Empereur, il est vrai que le spectacle de toutes ces batailles qui se succédaient sans relâche, de ces royaumes conquis, de ces capitales dont les murailles tombaient devant nos soldats, de ces guerres enfin qui ne cessaient que pour recommencer aussitôt avec plus de fureur, a pu donner le change à l'opinion, outre le sentiment des malheurs qui ont suivi, et dont chacun a eu sa part aux jours de nos revers. Cette dernière impression surtout a été profonde et universelle. Elle s'est pour ainsi dire transmise jusqu'à nous; et comme il est dans la nature humaine de chercher à qui se prendre des maux qu'on éprouve, on a mieux aimé les attribuer à l'ambition d'un homme que d'en étudier les causes: tâche plus longue et plus difficile, car elle demandait de la réflexion et des lumières, lorsque la plupart des hommes n'ont ni le temps de réfléchir, ni assez de lumières pour juger et aller au delà de ce qui les frappe extérieurement. Chaque victoire ajoutant à la gloire de l'Empereur, on a cru que c'était le besoin de renommée qui le poussait sans cesse à de nouvelles guerres. Or, ce qu'on ne saurait trop répéter, nous le disons encore, c'est que Napoléon n'a fait que se défendre, de même que la révolution, dont il était le représentant, et, si nous pouvons nous exprimer ainsi, le légataire. Cela est si vrai, que les souverains le confondaient avec elle, et que le changement opéré en France par le passage de la République à l'Empire ne leur fit jamais illusion. Sous des formes différentes en apparence, ils savaient que c'était encore la révolution qui régnait. La situation était donc la même à leurs yeux. C'est cette situation qui a tout dominé, l'Empereur lui-même, et c'est l'horreur qu'elle inspirait aux puissances étrangères qui les a mises à la suite de l'Angleterre. Si la France a été vaincue, si elle a éprouvé toutes les humiliations et les désastres de la défaite, ce n'est donc pas à l'ambition de Napoléon qu'il le faut attribuer. Lorsqu'elle combattait sous lui, elle ne combattait que pour elle-même et pour repousser l'agression. L'Empereur n'était que son général. Attaqué de tous côtés, il lui fallait proportionner les moyens de défense aux moyens d'attaque. De là ces efforts gigantesques qui ont épuisé le pays, dit-on, mais que le pays eût dû faire quand il n'aurait pas eu l'Empereur pour le commander. Et qui peut assurer que sans lui on n'eût jamais subi le même sort? Lorsqu'il a été vaincu, la France l'a été avec lui; elle ne s'en est que trop aperçue pendant les temps qui ont suivi. Elle a pu voir alors qu'en abandonnant celui qu'elle avait mis à sa tête, elle s'était abandonnée elle-même, et que peut-être

avait elle commis une plus grande faute que celles qui ont été reprochées à l'Empereur, auxquelles on a voulu attribuer sa perte. Il est déjà un point sur lequel l'histoire peut le justifier : c'est ce délire d'ambition qui aurait été la cause de ses guerres. Il n'est pas jusqu'à l'expédition de Russie qui, étudiée de près, ne démontre l'erreur où l'on est tombé à ce sujet. C'est cette erreur, encore une fois, qu'il importe de combattre jusqu'à ce que le temps de la justice soit venu pour celui qui en a été la victime, mais à qui du moins elle n'a rien enlevé de sa gloire, alors qu'elle a été si fatale à notre pays.

Saint-Cloud, le 30 floréal an 11 (20 mai 1803.)

Message au Sénat, au Corps législatif et au Tribunat.

L'ambassadeur d'Angleterre a été rappelé; forcé par cette circonstance, l'ambassadeur de la République a quitté un pays où il ne pouvait plus entendre de paroles de paix.

Dans ce moment décisif, le gouvernement met sous vos yeux, il mettra sous les yeux de la France et de l'Europe ses premières relations avec le ministère britannique, les négociations qui ont été terminées par le traité d'Amiens, et les nouvelles discussions qui semblent finir par une rupture absolue.

Le siècle présent et la postérité y verront tout ce qu'il a fait pour mettre un terme aux calamités de la guerre, avec quelle modération, avec quelle patience il a travaillé à en prévenir le retour.

Rien n'a pu rompre le cours des projets formés pour rallumer la discorde entre les deux nations. Le traité d'Amiens avait été négocié au milieu des clameurs d'un parti ennemi de la paix. A peine conclu, il fut l'objet d'une censure amère : on le représenta comme funeste à l'Angleterre, parce qu'il n'était pas honteux pour la France. Bientôt on sema des inquiétudes, on simula des dangers sur lesquels on établit la nécessité d'un état de paix tel qu'il était un signal permanent d'hostilités nouvelles. On tint en réserve, on stipendia ces vils scélérats qui avaient déchiré le sein de leur patrie, et qu'on destine à le déchirer encore. Vains calculs de la haine ! Ce n'est plus cette France di-

visée par les factions et tourmentée par les orages ; c'est la France rendue à la tranquillité intérieure, régénérée dans son administration et dans ses lois, prête à tomber de tout son poids sur l'étranger qui osera l'attaquer et se réunir aux brigands qu'une atroce politique rejetterait encore sur son sol pour y organiser le pillage et les assassinats.

Enfin un message inattendu a tout à coup effrayé l'Angleterre d'armements imaginaires en France et en Batavie, et supposé des discussions importantes qui divisaient les deux gouvernements, tandis qu'aucune discussion pareille n'était connue du gouvernement français.

Aussitôt des armements formidables s'opèrent sur les côtes et dans les ports de la Grande-Bretagne ; la mer est couverte de vaisseaux de guerre ; et c'est au milieu de cet appareil que le cabinet de Londres demande à la France l'abrogation d'un article fondamental du traité d'Amiens.

Ils voudraient, disaient-ils, des garanties nouvelles, et ils méconnaissent la sainteté des traités, dont l'exécution est la première des garanties que puissent se donner les nations.

En vain la France a invoqué la foi jurée ; en vain elle a rappelé les formes reçues parmi les nations ; en vain elle a consenti à fermer les yeux sur l'inexécution actuelle de l'article du traité d'Amiens, dont l'Angleterre prétendait s'affranchir ; en vain elle a voulu remettre à prendre un parti définitif jusqu'au moment où l'Espagne et la Batavie, toutes deux parties contractantes, auraient manifesté leur volonté ; vainement enfin elle a proposé de réclamer la médiation des puissances qui avaient été appelées à garantir et qui ont garanti en effet la stipulation dont l'abrogation était demandée : toutes les propositions ont été repoussées, et les demandes de l'Angleterre sont devenues plus impérieuses et plus absolues.

Il n'était pas dans les principes du gouvernement de fléchir sous la menace ; il n'était pas en son pouvoir de courber la majesté du peuple français sous des lois qu'on lui prescrivait avec des formes si hautaines et si nouvelles. S'il l'eût fait, il aurait consacré pour l'Angleterre le droit d'annuler, par sa seule volonté, toutes les stipulations qui l'obligent envers la France ; il

l'eût autorisée à exiger de la France des garanties nouvelles à la moindre alarme qu'il lui aurait plu de forger; et de là deux nouveaux principes qui se seraient placés dans le droit public de la Grande-Bretagne à côté de celui par lequel elle a déshérité les autres nations de la souveraineté commune des mers, et soumis à ses lois et à ses règlements l'indépendance de leur pavillon.

Le gouvernement s'est arrêté à la ligne que lui ont tracée ses principes et ses devoirs. Les négociations sont interrompues, et nous sommes prêts à combattre si nous sommes attaqués.

Du moins, nous combattrons pour maintenir la foi des traités et pour l'honneur du nom français.

Si nous avions cédé à une vaine terreur, il eût fallu bientôt combattre pour repousser des prétentions nouvelles; mais nous aurions combattu déshonorés par une première faiblesse, déchus à nos propres yeux et avilis aux yeux d'un ennemi qui nous aurait une fois fait ployer sous ses injustes prétentions.

La nation se reposera dans le sentiment de ses forces. Quelles que soient les blessures que l'ennemi pourra nous faire dans des lieux où nous n'aurons pu ni le prévenir, ni l'atteindre, le résultat de cette lutte sera tel que nous avons droit de l'attendre de la justice de notre cause et du courage de nos guerriers.

Le premier Consul, BONAPARTE.

Paris, le 5 prairial an 11 (25 mai 1803).

Réponse du premier Consul à une députation du Sénat, du Corps législatif et du Tribunat[1].

Nous sommes forcés à faire la guerre pour repousser une injuste agression. Nous la ferons avec gloire. Les sentiments qui animent les grands corps de l'État et le mouvement spontané qui les porte auprès du gouvernement, dans cette importante circonstance, sont d'un heureux présage.

La justice de notre cause est avouée même par nos ennemis,

[1] Ces trois députations avaient été envoyées par leurs corps respectifs pour féliciter le premier Consul sur son énergie dans les affaires d'Angleterre.

puisqu'ils se sont refusés à accepter la médiation offerte par l'empereur de Russie et par le roi de Prusse, deux princes dont la justice est reconnue par toute l'Europe.

Le gouvernement anglais paraît même avoir été obligé de tromper la nation dans la communication officielle qu'il vient de faire. Il a eu soin de soustraire toutes les pièces qui étaient de nature à faire connaître au peuple anglais la modération et les procédés du gouvernement français dans toute la négociation. Quelques-unes des notes que les ministres britanniques ont publiées sont mutilées dans leurs passages les plus importants. Le reste des pièces données en communication au parlement contient l'extrait des dépêches de quelques agents publics ou secrets. Il n'appartient qu'à ces agents de contre dire ou d'avouer leurs rapports, qui ne peuvent avoir aucune influence dans des débats aussi importants, puisque leur authenticité est au moins aussi incertaine que leur véracité.

Le gouvernement anglais a pensé que la France était une province de l'Inde, et que nous n'avions le moyen ni de dire nos raisons, ni de défendre nos justes droits contre une injuste agression. Étrange inconséquence d'un gouvernement qui a armé sa nation, en lui disant que la France voulait l'envahir! On trouve dans la publication faite par le gouvernement anglais une lettre du ministre Talleyrand à un commissaire des relations commerciales : c'est une simple circulaire de protocole qui s'adresse à tous les agents commerciaux de la République. Elle est conforme à l'usage établi en France depuis Colbert, et qui existe aussi chez la plupart des puissances de l'Europe. Toute la nation sait si nos agents commerciaux en Angleterre sont, comme l'affirme le ministère britannique, des militaires. Avant que ces fonctions leur fussent confiées, ils appartenaient pour la plupart, ou au conseil des prises, ou à des administrations civiles.

Si le roi d'Angleterre est résolu de tenir la Grande-Bretagne en état de guerre jusqu'à ce que la France lui reconnaisse le droit d'exécuter ou de violer à son gré les traités, ainsi que le privilége d'outrager le gouvernement français dans les publications officielles ou privées, sans que nous puissions nous en

plaindre, il faut s'affliger sur le sort de l'humanité... Certainement nous voulons laisser à nos neveux le nom français toujours honoré, toujours sans tache... Nous maintiendrons notre droit de faire chez nous tous les règlements qui conviennent à notre administration publique, et tels tarifs de douanes que l'intérêt de notre commerce et de notre industrie pourra exiger...

Quelles que puissent être les circonstances, nous laisserons toujours à l'Angleterre l'initiative des procédés violents contre la paix et l'indépendance des nations, et elle recevra de nous l'exemple de la modération, qui seule peut maintenir l'ordre social.

Le premier Consul, BONAPARTE.

Paris, le 18 prairial an 11 (7 juin 1803).

Note insérée au Moniteur [1].

Le rapport du colonel Sébastiani ne renferme pas un seul mot contre le gouvernement de Sa Majesté; pas un seul mot contre le peuple anglais; pas un seul mot contre l'armée anglaise. Il attaquait, il est vrai, un colonel de cette nation; mais qu'est-ce qu'un individu britannique qui se dit outragé, en regard des grands intérêts des deux gouvernements de France et d'Angleterre? Est-ce dans la balance même de l'Europe qu'il est permis de placer même tous les noms des colonels anglais, passés, présents et futurs? Et le colonel devait-il s'attendre à ce grand honneur d'être vengé par une guerre européenne de quelques paroles prononcées en Afrique et de quelques justes réponses à des outrages faits au héros et à l'armée qui ont défendu le monde par leurs victoires, et qui l'ont rempli par leur renommée? Eh quoi! un officier français ne pourra répondre aux injures proférées par un officier anglais contre l'armée et son chef, sans qu'il faille verser toutes les calamités de la guerre sur le pays offensé? A quoi donc se réduit cette récrimination

[1] Le colonel Sébastiani, envoyé en Orient, avait imprimé dans *le Moniteur* le rapport de son voyage. On avait prétendu à Londres que ce rapport contenait des insinuations malveillantes contre l'Angleterre.

officielle? L'affaire des colonels Sébastiani et Stuart est purement individuelle; elle ne peut, par conséquent, devenir jamais nationale : les lois de l'honneur et les usages militaires sont suffisants pour de tels faits.

Mais convient-il bien au roi d'Angleterre de se plaindre diplomatiquement de la réponse faite par le général Sébastiani aux outrages faits à Bonaparte et à l'armée française par un officier anglais, dans une brochure où il accuse Bonaparte d'avoir empoisonné son armée, brochure que le roi d'Angleterre a reçue de sa main? Le général Sébastiani ne défendait-il pas sa vie contre cet officier qui choisit le moment où ce premier est arrivé au Caire, pour l'accuser auprès du pacha, en lui envoyant un ordre du jour de l'armée d'Égypte, écrit en l'an 7, et excitant contre lui la multitude égarée par des suggestions perfides? Ah! s'il y avait eu des satisfactions à réclamer, elles l'eussent été bien légitimement contre l'odieuse conduite d'un général anglais qui a voulu faire assassiner un officier français, en le livrant aux poignards des Turcs! Nous entrons dans tous ces détails, parce qu'il est essentiel de faire connaître à toute l'Europe la ridicule injustice des plaintes de S. M. Britannique. D'ailleurs rien n'est minutieux quand il s'agit des droits de l'humanité; tout s'agrandit devant l'Europe, juge naturel de cette cause.

Le roi d'Angleterre, toujours ingénieux à chercher des outrages pour remplir son manifeste, en trouve un nouveau dans la communication du premier Consul au Corps législatif.

C'est là que Bonaparte a dit, avec tous les politiques et les militaires de l'Europe, cette grande vérité, que l'Angleterre seule ne peut pas lutter contre la France; mais ce n'est là ni un défi ni une jactance. Il n'y a dans le style d'un grand général et d'un gouvernement célèbre que des aperçus profonds et des résultats politiques.

Lorsque le premier Consul, après avoir présenté au Corps législatif l'état des diverses puissances de l'Europe, a parlé de la Grande-Bretagne comme ne pouvant lutter seule contre la France, il n'en a tiré qu'une conséquence favorable à la pacification générale. Le duc de Clarence n'existe-t-il pas dans

les îles Britanniques pour les préserver de toute attaque de la part des Français? « Je désire, a dit éloquemment ce duc, voir la nation française employer les vastes ressources qu'elle a dans son sein, pour convaincre ce puissant Consul que nous sommes capables de nous mesurer seuls contre la France et contre tous ceux qui se joindront à elle; je désire voir la Grande-Bretagne châtier la France : ce n'est pas la première fois que nous l'aurions fait. »

Non, ce n'est point là un outrage pour la république française de la part du duc de Clarence. Victorieuse de toutes les coalitions, triomphante de tous les crimes et de toutes les intrigues payées par l'or britannique, elle ne peut se croire blessée par les rodomontades d'un jeune lord qui croit qu'on châtie la France, comme la France a châtié le duc d'Yorck et ses soldats à Hondschoote et sur les dunes de Dunkerque. Il sied bien à un jeune prince anglais de braver la belliqueuse France au moment où elle dépose à peine ses armes victorieuses, au moment où l'étoile d'Albion pâlit, au moment où le fisc et la dette menacent d'engloutir l'Angleterre, au moment où l'Inde opprimée est plus près encore du période des révolutions que ne l'est l'Irlande asservie, au moment où la liberté prépare l'expulsion des Anglais des Antilles; au moment où l'Europe continentale, éclairée enfin sur ses vrais intérêts, verra avec joie se briser le trident d'airain qui pèse sur l'univers asservi. Ce jeune prince avait-il oublié les leçons que la France avait fait payer si cher à l'Angleterre? Ignore-t-il que quarante-cinq descentes ont eu du succès dans cette Grande-Bretagne que les peuples barbares se sont tour à tour partagée? ignore-t-il qu'il a suffi d'une poignée de Normands pour châtier les Anglais et leur donner des lois?

Les communications du premier Consul avec le Corps législatif ne sont donc pas des outrages pour le gouvernement anglais, pas plus que les communications du premier Consul avec lord Withwort[1]. 1° Il est constant que cette conversation dont

[1] Il s'agit sans doute d'une autre conversation que celle dont nous avons donné le texte plus haut; cette dernière a été rapportée comme authentique par M. Bignon.

cet ambassadeur a envoyé les détails à son gouvernement, est fausse dans ses principales parties. Elle a été formellement démentie dans le journal officiel. D'ailleurs ce qu'a dit le premier consul, il l'avait dit peu de jours auparavant dans le message au Corps législatif : « L'empire ottoman est ébranlé de tous côtés ; mais l'intérêt de la France est de le soutenir. » 2° Elle est publiée par un gouvernement qui est convaincu d'avoir altéré, mutilé, falsifié sans pudeur les pièces les plus authentiques des dernières négociations, en les présentant imprimées au parlement. 3° Lorsque le premier Consul a voulu favoriser lord Withwort d'une conversation particulière, ce n'était pas sans doute pour fournir des armes contre lui-même au gouvernement machiavélique de Londres, mais bien pour faire connaître ses véritables intentions, ses sentiments modérés, et le désir de la paix qui anime le gouvernement français.

On conçoit enfin qu'il puisse exister un gouvernement stabilisé depuis un siècle, renommé par l'habileté de sa politique et par la régularité de sa diplomatie, qui ne rougit pas de baser une déclaration sur des vues, des idées, des indices, des soupçons, des conjectures, sur des rapports inexacts et vains, sur des conversations fugitives et mal rendues autant que mal interprétées.

C'est cependant d'une autre conversation du premier Consul avec lord Wihtwort, en présence du corps diplomatique, que S. M. veut tirer un nouvel exemple de provocation de la part du gouvernement français, comme si le jour où le premier message du roi d'Angleterre, pour les préparatifs maritimes, fut connu à Paris, il était possible à un gouvernant dont l'honneur et la vérité animent le cœur et la pensée, de se contenir au point de dissimuler la profonde indignation qu'inspirent le mensonge et la déloyauté. Il n'appartient qu'aux hommes flegmatiques et profonds dans l'art perfide et dissimulé des cours de se déguiser ainsi. Le premier Consul fut extrêmement modéré, si nous considérons les conjonctures où il se trouvait placé ; et il montra dans cette circonstance autant d'énergie que d'amour de la paix. Ah ! sans doute, après un message aussi insultant pour le peuple français, après un message royal, fondé sur deux mensonges

évidents, après un message où S. M. Britannique annonce faussement qu'il se fait des armements dans les ports de France, et qu'il y avait des négociations ouvertes entre les deux cabinets, il n'est aucune puissance, aucun gouvernement qui n'ait rompu soudainement toute communication avec un prince capable d'allumer la guerre, en mentant à son pays et à la face de l'Europe.

Comment donc le roi d'Angleterre présenta-t-il aussi à son parlement, comme motif légitime de guerre, une gazette d'Hambourg, dont un article prétendu inséré par l'influence du commissaire français des relations commerciales, propage, selon lui, dans l'Europe les calomnies les plus mal fondées et les plus offensantes contre S. M. et son gouvernement?

S. M. Britannique, en articulant un pareil motif de guerre, a cru qu'il n'était pas permis à un commissaire français de démontrer que S. M. Britannique avait été induite, par ses sages et habiles ministres, à faire à la nation anglaise deux révoltants mensonges dans son premier message au parlement, où il annonce, contre la vérité connue de toute l'Europe, qu'il se faisait des armements considérables dans tous les ports de France, et qu'il y avait des négociations ouvertes entre les deux cabinets. Si prouver l'évidente fausseté de ces deux assertions royales, c'est outrager S. M. Britannique et calomnier son gouvernement, que faudra-t-il donc dire de ce ramas de libelles scandaleux, d'injures grossières et d'amères calomnies consignées dans les journaux anglais, sous l'autorité du roi et de ses ministres; journaux scandaleusement insultants, qui ont inondé l'Europe et provoqué, principalement depuis la paix générale, le chef du gouvernement français? Quel nom faudra-t-il donner au système anglais qui déclare inviolables, ou plutôt impunis, ces calomniateurs périodiques, pourvu qu'ils dénigrent les gouvernants des autres nations, pourvu qu'ils travaillent constamment à décrier les gouvernants étrangers, pourvu qu'ils fassent une guerre vile et honteuse aux hommes célèbres et aux gouvernements éclairés qui ne veulent pas reconnaître la suprématie de l'Angleterre, ni s'humilier devant la raison éminente de son roi et la haute prudence de ses ministres.

C'est aussi, porte la déclaration royale, pour dégrader, avilir et insulter S. M. et son gouvernement, que le gouvernement français a demandé, dans plusieurs occasions, de violer les droits de l'hospitalité à l'égard des personnes qui ont trouvé un asile dans ses États, et contre lesquelles il n'y a pas d'accusation fondée. Il faut être bien dépourvu de raison, ou bien aveuglé dans sa haine, pour prétendre de pareils motifs de guerre : car on aura de la peine à croire que ce même gouvernement, qui se plaint aujourd'hui de ce que le gouvernement français lui demande, au nom de la justice et de la sûreté générale, l'éloignement de quelques empoisonneurs, de quelques assassins, de quelques calomniateurs à gages, honteusement abrités dans les îles Britanniques, est le même gouvernement qui a offert à la France la déportation de ces êtres malfaisants pour prix du consentement à l'occupation de Malte durant dix années. Si donc la France avait voulu violer un traité, l'Angleterre aurait violé l'hospitalité; si la France avait voulu livrer aux Anglais le commerce de toutes les nations, la Grande-Bretagne, reconnaissante, aurait déporté quelques scélérats; mais si la France refuse d'asservir la navigation de la Méditerranée, ces malfaiteurs reconnus ne sont plus pour l'Angleterre que des hommes irréprochables dont elle ne saurait violer l'asile.

Voilà cependant le gouvernement qui se vante de sa morale, de sa modération, de sa justice, et qui se plaint de calomnie, d'outrages et de provocations. Voilà, certes, de nobles et grands motifs d'incendier de guerre toute l'Europe et de mettre aux prises deux nations industrieuses et agricoles.

Quelques paquets de marchandises anglaises, non reçues librement en France, tandis que les Anglais repoussent nos productions territoriales; quelques agents commerciaux qui demandent des sondes de port et des plans de villes imprimés partout, tandis que nous accueillons, sans défiance, des milliers d'Anglais qui viennent chez nous; quelques cantons suisses que la France n'a pas voulu laisser ruiner ou se détruire par des dissensions intestines, ni laisser envahir par une guerre étrangère, tandis que les Anglais y envoyaient des émissaires, des

armes, des munitions, des plans d'extermination civile; quelques troupes françaises stationnées en Hollande, tandis que les Anglais organisaient des plans d'invasion sur cette contrée et sur ses colonies; quelques obstacles apportés par la France à ce que l'Angleterre rallumât la guerre sur le continent par des intrigues diplomatiques, tandis que les Anglais envoient des émissaires dans toutes les parties de l'Europe pour tâcher de légitimer leur fureur de guerroyer encore avec la France; quelques invitations aux Anglais d'évacuer Malte pour exécuter le traité d'Amiens, tandis qu'ils se plaignaient dans lesdits journaux que la France ne l'exécutait pas de son côté; quelques idées que la France désirait encore l'Égypte et les îles Ioniennes, tandis que les Anglais laissaient leurs troupes à Alexandrie un an après le traité d'Amiens, et ne désemparaient pas de Malte; quelques conversations rédigées sans vérité et interprétées sans bonne foi, tandis que les Anglais ne cessent d'outrager la France dans les journaux et d'insulter le chef de son gouvernement: telles sont cependant les causes graves et légitimes de la guerre juste et nécessaire, causes officiellement présentées par S. M. Britannique, qui déclare à la fin de son manifeste: « n'être animée que du sentiment de ce qu'elle doit à l'honneur de son commerce, aux intérêts de son peuple, et du désir d'arrêter les progrès d'un système qui, s'il ne rencontre pas d'obstacles, peut devenir fatal à toutes les parties du monde civilisé.... »

Vous, roi de la Grande-Bretagne, eh quoi! vous parlez de l'honneur de votre couronne pour faire de nouveau la guerre; et vous vous basez sur l'honneur de votre parole royale pour annuler un traité de paix solennel! Vous, vous êtes pénétré des intérêts de votre peuple, qui ne pouvait contenir sa joie lorsque vous signâtes la paix, et vous invoquez encore les intérêts de ce même peuple, quand votre déclaration de guerre contriste toutes les classes pensantes, propriétaires et industrieuses de l'Angleterre! Vous parlez du désir d'arrêter les progrès d'un système qui peut devenir fatal à toutes les parties du monde civilisé; et, pour mieux civiliser le monde, vous lui reportez toutes les calamités de la guerre!

Eh! de quel système voulez-vous parler? Est-ce de ce système de puissance, de domination et d'accroissement dont vos ministres et vos orateurs ministériels ne cessent d'accuser la France, pour masquer aux autres nations la puissance colossale, l'insatiable ambition et l'accroissement perpétuel de l'Angleterre? Entendez-vous parler de l'énergie, de l'ambition et de la vaste politique du premier Consul, que vos journalistes et vos diplomates ne cessent de calomnier auprès des autres gouvernements? Que vos libellistes périodiques, oratoires ou diplomatiques, dépriment tant qu'ils voudront une vie aussi glorieuse et un gouvernement aussi énergique; que, dans leur style injuste et contumélieux, ils appellent la dignité qu'il imprime au peuple français, orgueil; sa suite imperturbable dans le bien, opiniâtreté; son énergie profonde d'exécution, dureté; son désir prononcé de ne jamais laisser outrager la nation française, arrogance; ses vues pour la défense et la sûreté du midi de l'Europe, ambition : de pareilles censures ne prouveront jamais que le génie ne soit le génie; que vouloir la paix par tant de sacrifices ne soit l'amour inaltérable de l'humanité; que résister aux invasions et aux perfidies de l'Angleterre ne soit défendre son pays et maintenir l'Europe; mais elles prouveront seulement que les vues conciliatrices et paisibles de Bonaparte ont été également méconnues et calomniées dans le palais de Windsor et dans les salles de Westminster. Je m'arrête : il ne s'agit ici ni d'homme ni de quelques éloges, il s'agit de la paix du monde.

Mais à quel tribunal doivent se porter de telles questions? C'est à celui de l'Europe entière et de la postérité que la république française citera l'Angleterre. Quelle importante cause que celle où les bienfaits de la paix et les calamités de la guerre sont mis en balance, où la violation des traités et des droits des peuples est mise en question par quelques passions honteuses; où l'on voit deux grands gouvernements pour parties et le monde entier pour tribunal! De quel côté est donc l'esprit d'ambition, d'agrandissement, d'agression et de prééminence universelle?

La France possédait par ses armes toutes les contrées, depuis la mer du Nord jusqu'à la mer Adriatique, et depuis le Danube

jusqu'au canal de Messine. Qu'a-t-elle fait pour la paix générale? Elle rend la Batavie à elle-même; elle restitue à la Suisse son indépendance avec ses anciennes constitutions; elle cède le pays vénitien à l'Autriche. Des indemnités territoriales sont accordées aux électeurs du corps germanique; les îles vénitiennes régularisent la forme de leur gouvernement sous l'influence de la Russie et de la Porte; l'Italie voit s'établir les républiques lucquoise, italienne et ligurienne; les troupes françaises évacuent les États du pape et le royaume de Naples; l'Étrurie reçoit un roi; les troupes françaises, presque aux portes de Vienne, rentrent sur la rive gauche du Rhin; le Portugal est évacué et rendu à son indépendance. Ah! si la France avait eu des projets ambitieux et des vues d'agrandissement, n'aurait-elle pas conservé l'Italie tout entière sous son influence directe? N'aurait-elle pas étendu sa domination sur la Batavie, la Suisse et le Portugal? Au lieu de cet agrandissement facile, elle présente une sage limitation de son territoire et de sa puissance: elle subit la perte de l'immense territoire de Saint-Domingue, ainsi que des trésors et des armées destinés à la restauration de cette colonie.... Elle fait tous les sacrifices pour obtenir la continuation de la paix.

L'Angleterre, au contraire, s'empare entièrement de l'île opulente de Ceylan et de toute la navigation du golfe du Bengale; elle acquiert l'importante possession de la Trinité; elle essaye, par un traité secret avec les Mameloucks, d'envahir l'Égypte, en leur fournissant des armes et des munitions; elle ne quitte Alexandrie que longtemps après l'expiration des délais convenus, et parce que les ravages de la peste l'épouvantent. Elle viole le traité d'Amiens pour garder Malte, pour éloigner les corsaires barbaresques, pour faire le commerce exclusif de l'Adriatique, du Levant, des Dardanelles et de la mer Noire, et pour défendre à toutes les nations la navigation de la Méditerranée; elle réunit tous ses efforts pour faire perdre Saint-Domingue à la France [1] et pour l'empêcher de jouir de la Louisiane; elle excite les dissensions dans les cantons suisses, et fournit des munitions et des armes à leur extermination civile; elle envoie des

[1] Selon le duc de Clarence (séance du 23 mai) c'est aux efforts de la Grande-Bretagne que la France doit attribuer la perte de Saint-Domingue.

escadres dans les mers du Nord, devant le Texel et la Meuse, menaçant d'envahir la Batavie ; elle convoite la Sicile, demande l'île de Lampedouse et occupe la Sardaigne. Les quatre parties du monde, les golfes, les caps, les détroits, les colonies opulentes, ne peuvent satisfaire sa cupidité politique et commerciale. Son avarice et son ambition sont enfin à découvert. Le masque tombe ; l'Angleterre n'assigne plus que trente-six heures à la durée de la paix. Elle a spéculé sur la guerre soudaine pour saisir à la fois sur l'Océan les richesses longtemps déposées que les colonies espagnoles, portugaises et bataves envoient enfin à leurs métropoles, ainsi que les vaisseaux de la République et les bâtiments de son commerce à peine régénéré. L'Angleterre, pour satisfaire quelques passions haineuses et trop puissantes, trouble la paix du monde, viole sans pudeur les droits des nations, foule aux pieds les serments les plus solennels, et fausse la foi jurée, cette foi antique, éternelle, que même les hordes sauvages connaissent, et qu'elles respectent religieusement.

Un seules obstacle l'arrête dans sa marche politique et dans sa course ambitieuse, c'est la France victorieuse, modérée et prospère ; c'est son gouvernement énergique et éclairé ; c'est son chef illustre et magnanime : voilà les objets de son envie délirante, de ses attaques réitérées, de sa haine implacable, de son intrigue diplomatique, de ses conjurations maritimes et de ses dénonciations officielles à son parlement et à ses sujets. Mais l'Europe observe ; la France s'arme : l'histoire écrit : Rome abattit Carthage !

Paris, le 17 brumaire an 12 (9 novembre 1803).

Notes inscrites au Moniteur.

L'Angleterre n'a point de fusils [1]. Qui croirait qu'après avoir déclaré la guerre, provoqué l'arrivée d'une armée française dans son sein, l'Angleterre manque d'armes pour ses défenseurs ? Elle a recours à des piques et des coutelas. Elle a déjà consommé les cinquante mille fusils qu'elle avait en réserve dans la tour de

[1] *Le Merchant*, journal anglais, annonçait qu'à défaut de *fusils*, les braves Bretons allaient se servir de *piques*.

Londres, et l'on sait que dans les levées en masse et les mouvements tumultueux, il faut compter les fusils par millions. Ses agents ont parcouru le nord de l'Allemagne ; ils se sont présentés à Berlin, à Hesse-Cassel, Brunswick, etc., pour avoir des fusils ; ils en ont offert le double et le triple de leur valeur, et ils n'ont pu s'en procurer. Ainsi donc M. Oddington arme son régiment avec des piques ! Peut-il y avoir une plus grande preuve de l'esprit de démence qui s'est emparé des conseils de cette nation...

Pourquoi sommes-nous en guerre[1] ? Parce que le peuple anglais n'a, pour diriger ses affaires, qu'un roi fou, qu'un premier ministre qui a le caractère et l'incertitude d'une vieille gouvernante ; un ministre des affaires étrangères, jeune homme inconsidéré qui, dans la première coalition, voulait arriver à Paris en douze jours, et dont les calculs politiques se ressentent de cette extrême inconsidération.

La paix d'Amiens était honorable à l'Angleterre ; elle eût été solide, puisque l'Angleterre était la seule des puissances coalisées qui, au lieu de perdre, avait accru et consolidé ses domaines de l'Orient et de l'Occident par des acquisitions de la plus grande importance. Mais des ministres incapables ne surent la défendre ni par la force des discours, ni par des mesures sensées. Ils voulaient que la France leur fût en tout favorable, et ils continuèrent à laisser solder sous leurs yeux des hommes qui, sans cesse, méditaient l'assassinat du premier magistrat de France. Ils voulaient, après tant d'orages et de malheurs, fonder la paix des deux nations, et ils n'avaient pas une voie, pas un moyen pour s'opposer au torrent d'injures et de calomnies sans exemple, que les différents partis, pour les embarrasser sans doute, s'étudiaient à vomir contre le gouvernement français.

Ils voulaient diminuer la prévention et l'aigreur naturelle après la guerre acharnée qui avait eu lieu entre les deux États, et l'esprit de méfiance qui avait existé entre les deux gouvernements ; et eux-mêmes ne cessaient de déclarer qu'il fallait un état de paix considérable, qu'il fallait rester sur ses gardes, non qu'ils le pensassent véritablement, mais pour complaire, par

[1] Titre d'une brochure anglaise qui venait de paraître à Londres.

un excès de faiblesse, aux ennemis de leur autorité dans le parlement, sans prévoir que nécessairement le gouvernement français devait, non-seulement en dire, mais en faire autant. Enfin, nous avons la guerre parce que l'Angleterre est sans roi, que ses conseils et son parlement sont divisés par des factions acharnées et puissantes, et que le ministère qui dirige les affaires est sans puissance d'opinion ou de talent. Les événements actuels ont prouvé qu'une nation étrangère ne pourrait traiter avec l'Angleterre que quand elle aurait un roi capable d'une volonté, ou un ministère fort et puissant, capable d'éclairer la nation, de justifier de ce qu'il a fait. Faite par Grenville et l'ancien ministère, la paix eût été solide; elle l'eût été sous le règne du prince de Galles, ou sous le ministère d'hommes forts en talents et en raisonnements, tels que les membres de l'opposition.

Quelques personnes ont essayé de comparer la levée en masse des propriétaires de Londres et de quelques autres comtés, avec la levée en masse du peuple français de 1789. Les hommes que l'inquiétude du gouvernement britannique exporte journellement de son territoire, et les voyageurs impartiaux, ne trouvent guère de ressemblance que dans l'expression.

Celui qui, en 1790, parcourait nos populeux départements, rencontrait partout, non pas quelques corps et métiers ralliés sous des bannières de confrérie, mais des villes entières levées au signal de la patrie menacée, et faisant retentir les airs de chants civiques et d'hymnes à la liberté. L'homme que son zèle et quelquefois sa modestie même plaçait dans les rangs où l'âge, le talent et le mérite se plaisaient à se confondre, savait bien que ce n'était pas pour défendre la vaisselle plate de son capitaine, qu'il abandonnait sa femme et ses enfants, allait exposer sa vie et verser son sang. Un autre motif l'appelait aux armes, le besoin de sortir du néant dans lequel était plongée la France entière, et de disputer à d'insolents et privilégiés héréditaires la considération qui appartenait au mérite seul. Voilà tout ce qui avait soulevé une grande nation, voilà ce qui a recruté pendant longtemps une armée qui d'abord de 1,200,000 hommes, s'est constamment et facilement maintenue à la hauteur des dangers et des besoins de la patrie.

Pour enflammer les soldats de la liberté on n'avait pas recours à de sottes et lâches caricatures contre les ennemis de leurs pays. Il suffisait de leur dire que la révolution qui en faisait des hommes libres était menacée par une ambition impie, et l'on n'était pas réduit à invoquer leur pitié en faveur d'un ordre de choses qui ne garantit à la majorité que sa misère et son opprobre. Aussi la France était la terre de Cadmus, hérissée de piques et couverte de défenseurs. Le soin qu'on a pris en Angleterre de parodier notre levée en masse, n'a servi qu'à prouver la pauvreté des moyens dont on dispose. Une fanfaronnade du gouvernement anglais a fait défendre de recevoir des nouveaux volontaires qui se présentaient en foule; mais pour apprécier cette mesure il faut en connaître les motifs.

La vérité est que le gouvernement, beaucoup plus effrayé que flatté de l'empressement de ceux qui demandaient à être armés, n'a pas trouvé d'autres moyens d'arrêter leur zèle plus que suspect. En outre demander à être volontaire, était un moyen d'éviter d'être enrôlé, et il est aujourd'hui reconnu que beaucoup de volontaires n'ont pas eu d'autre vocation. Tout cet héroïsme a empêché la faible armée anglaise de se compléter, et il lui manque encore plus de dix mille hommes, malgré la ferveur avec laquelle les recruteurs anglais expédient à leurs commettants l'écume du Holstein et de la haute Saxe pour aller défendre les intérêts et la gloire de John Bull ou de sa patrie.

Nous ne dissimulerons pas que le désir de conserver de grands et lourds priviléges ne soit capable de quelque énergie passagère; nous conviendrons, si l'on veut, que les courtauts de Westminster ont assez bonne mine sous leur uniforme rouge; mais si les légions de César ajustent aux visages, gare que cette belle troupe ne s'occupe bientôt de pourvoir à sa sûreté individuelle!

Paris, le 8 frimaire an 12 (1er décembre 1803).

Note insérée au Moniteur en réponse à un message du roi d'Angleterre au parlement, où il assurait que la France voulait sérieusement détruire la constitution, la religion et l'indépendance de la nation anglaise; *mais qu'au moyen des mesures qu'il allait prendre, cette même France ne retirerait de son projet que la* défaite, la confusion et le malheur.

Est-ce bien le roi d'Angleterre, le chef d'une nation maîtresse des mers et souveraine de l'Inde qui tient ce langage? Quoi! nous sommes à peine au sixième mois depuis le jour où la discorde apparut à votre roi, et épaissit sur ses yeux les ténèbres de l'intrigue et de la basse ambition, et lui montra les ports de France et de Hollande remplis de flottes et d'armées, qui méditaient l'invasion de l'Angleterre, depuis ce jour où votre prince, encore abusé par ces perfides illusions, vint au milieu de vous, et dans son effroi, convainquit l'Europe et la France de l'égarement de ses conseils; et déjà nous l'entendons parler de marcher avec son peuple pour la défense de la religion, de vos lois, de votre indépendance. Qui vous a donc réduits à cette extrémité? Si vous aviez perdu les batailles de la Trébie, de Trasimène, de Cannes, tiendriez-vous un autre langage. Cependant la lutte est à peine commencée; vous n'avez essuyé aucun revers, même tout vous a prospéré! et l'alarme est dans vos villes, et vos conseils ont besoin de se rassurer à la voix d'un chef qui déclare qu'il veut périr en marchant à la tête de son peuple? Ceux qui lui dictent ces discours inconsidérés ignorent-ils donc que Harold le Parjure se mit aussi à la tête de son peuple! Ignorent-ils que les prestiges de la naissance, les attributs du pouvoir souverain, le manteau de pourpre qui couvre les rois sont de fragiles boucliers dans ces moments où la mort, se promenant à travers les rangs de l'une et de l'autre armée, attend le coup d'œil du génie et un mouvement inattendu, pour choisir le parti qui doit lui fournir ses

victimes. Le jour d'une bataille tous les hommes sont égaux L'habitude des combats, la supériorité de la tactique et le sang-froid du commandement font seuls les vainqueurs ou les vaincus. Un roi qui, à soixante-trois ans, se mettrait pour la première fois à la tête de ses troupes, serait, dans un jour de combat, un embarras de plus pour les siens, une nouvelle chance de succès pour les ennemis.

Le roi d'Angleterre parle de l'honneur de sa couronne, du maintien de la constitution, de la religion, des lois, de l'indépendance. La jouissance de tous ces biens précieux n'était-elle pas assurée par le traité d'Amiens? On dirait, en lisant ce discours, que ce n'est pas l'ambassadeur d'Angleterre qui a eu la honteuse insolence de donner trente-six heures pour se décider à la guerre, et qu'au contraire l'ambassadeur de France a exigé à Londres que dans trente-six heures on changeât la religion, on abolît la constitution, on déshonorât l'Angleterre. Votre religion, votre constitution, votre honneur ne pouvaient-ils donc exister sans l'*ultimatum* de lord Withworth? Qu'a donc de commun le rocher de Malte et l'île de Lampedouse avec votre religion, vos lois et votre indépendance?

Il n'appartient pas à la prudence humaine de connaître ce que la Providence a arrêté dans sa profonde sagesse pour servir à la punition du parjure et au châtiment de ceux qui soufflent la division, provoquent la guerre, et, pour les vains prétextes ou les secrètes raisons d'une ambition misérable, prodiguent sans ménagement le sang des hommes. Mais nous pouvons présager avec assurance l'issue de cette importante contestation, et dire que vous n'aurez pas Malte, que vous n'aurez point Lampedouse, et que vous signerez un traité moins avantageux que celui d'Amiens.

La défaite, la confusion et le malheur! Si le roi est si sûr de son fait, que n'ordonne-t-il à ses flottes, et à ses croisières de nous laisser pendant quelques jours un libre passage? Nous verrons bientôt si le résultat serait pour les Français la défaite, la confusion et le malheur. Toutes ses rodomontades sont indignes à la fois d'un grand peuple et d'un homme dans son bon sens. Le roi d'Angleterre eût-il remporté autant de victoires

qu'Alexandre, Annibal ou César, ce langage ne serait pas moins insensé. Le destin de la guerre et le sort des batailles tiennent à si peu de choses! La fortune est si souvent inconstante et aveugle, qu'il faut être dépourvu de toute raison pour affirmer que l'armée française qui, jusqu'à ce jour, n'a point passé pour lâche, ne trouverait sur le sol de la Grande-Bretagne que défaite, confusion et malheur.

Quant aux menaces présomptueuses dont le roi d'Angleterre accuse ses ennemis, les ministres seraient embarrassés, sans doute, de les citer. Dans quel temps le premier Consul, qui seul a la direction de toutes les dispositions militaires, a-t-il dit qu'il voulait envoyer une armée en Angleterre? Il a dit jusqu'à présent : « On campera au Texel, à Ostende, à Saint-Omer, à Brest, à Bayonne, » et l'armée y a campé. Ne peut-on donc, lorsqu'on est en guerre, réunir des troupes dans des camps, sans exécuter des menaces présomptueuses?

Vous convenez que l'armée française peut pénétrer au sein de l'Angleterre; vous offrez, dans cette supposition, votre tête et votre bras à votre peuple pour sa défense, et vous assurez, d'un ton prophétique, que le résultat sera, pour l'armée française, la défaite, la confusion et le malheur.... Soit; mais qu'y gagnerez-vous? L'avantage que nous en retirerons sera, dites-vous, la gloire de surmonter les difficultés actuelles : il était bien plus simple de ne pas faire naître ces difficultés. — De repousser un danger immédiat : il était bien plus sûr de ne pas vous exposer à ce danger. — D'établir la sûreté et l'indépendance du royaume sur la base de sa force reconnue : mais le traité d'Amiens avait établi la sûreté et l'indépendance du royaume de la Grande-Bretagne. — Faire de l'épreuve de ses ressources et de son énergie : eh! qui doute que votre peuple, qui règne sur les deux mondes, ne soit riche, brave et plein d'énergie?

Certes ces expressions, *l'épreuve de ses propres ressources et de son énergie,* doivent retentir dans toute l'Europe. Ainsi vous vous battez pour montrer que vous pouvez vous battre; vous accablez vos peuples pour faire connaître que vous êtes riches; vous produisez le malheur des générations actuelles

pour constater cette énergie que personne n'avait envie de vous contester. L'Europe jugera si de pareils sentiments sont le résultat de la grandeur ou de la faiblesse de l'âme, de la sagesse ou de la folie.

Mais si nous admettons que, d'après l'inconstance de la fortune et les vicissitudes de la guerre, l'armée française puisse trouver au sein de la Grande-Bretagne la défaite et le malheur, admettez à votre tour qu'une armée de vétérans, dont chaque soldat a affronté la mort dans tant de batailles, et que conduisent des hommes à qui l'Europe accorde quelque estime, peut, soit par son courage, soit par quelques manœuvres, porter au milieu de vous le malheur, la confusion et la défaite. Quel avantage en résultera pour la France? Ce ne sera pas de surmonter les difficultés actuelles : il n'en existe aucune pour elle; de repousser un danger immédiat : il n'est, dans cette lutte, aucun danger immédiat pour elle; d'établir la sûreté et l'indépendance de l'État sur la base de sa force reconnue, résultant de l'épreuve de ses propres ressources et de son énergie : sa sûreté, son indépendance, sa force, ses propres ressources et son énergie sont comme l'éclat du soleil : il n'est besoin d'aucune preuve pour les constater.

Le résultat serait pour elle de vous arracher ce trident, acquis par cinquante années de bonheur, par les vertus de vos pères, et conservé par la duplicité de votre cabinet; de venger cette Hibernie infortunée, de la restituer aux nations, et de faire luire sur cette terre arrosée de sang et de larmes des jours sereins et prospères... ce serait...

Enfin l'Europe, attentive à la lecture de ce discours, sera frappée d'un seul sentiment. Quoi! les ministres de la Grande-Bretagne sont assez insensés pour mettre dans la bouche de leur roi, et pour proclamer dans un jour solennel, que du sort d'une bataille dépendent les destinées de ce colosse qui pèse sur les deux mondes?

Si du sort d'une bataille avait dépendu celui d'un seul des nouveaux départements acquis par la France, nous sommes assurés qu'elle eût fait la paix, qu'elle n'eût pas repoussé vos injustes prétentions, qu'elle eût cédé Malte. Cette conduite

aurait été conforme aux devoirs imposés à tous les hommes, chefs ou ministres, dont les volontés influent sur le sort des nations.

Paris, le 25 nivôse an 12 (16 janvier 1804).

Au Corps législatif.

EXPOSÉ DE LA SITUATION DE LA RÉPUBLIQUE.

Le République a été forcée de changer d'attitude, mais elle n'a point changé de situation ; elle conserve toujours, dans le sentiment de sa force, le gage de sa prospérité. Tout était calme dans l'intérieur de la France lorsqu'au commencement de l'année dernière nous entretenions encore l'espoir d'une paix durable. Tout est resté calme depuis qu'une puissance jalouse a rallumé les torches de la guerre ; mais, pendant cette dernière époque, l'union des intérêts et des sentiments s'est montrée plus pleine et plus entière ; l'esprit public s'est développé avec plus d'énergie.

Dans les nouveaux départements que le premier Consul a parcourus [1], il a entendu, comme dans les anciens, les accents d'une indignation vraiment françaises ; il a reconnu, dans leur haine contre un mouvement ennemi de notre prospérité, mieux encore que dans les élans de la joie publique et d'une affection personnelle, leur attachement à la patrie, leur dévouement à sa destinée.

Dans tous les départements, les ministres du culte ont usé de l'influence de la religion pour consacrer ce mouvement spontané des esprits. Des dépôts d'armes que des rebelles fugitifs avaient confiés à la terre pour les reprendre dans un avenir que leur forgeait une coupable prévoyance, ont été révélés au premier signal du danger, et livrés aux magistrats pour en armer nos défenseurs.

Le gouvernement britannique tentera de jeter, et peut-être il a déjà jeté sur nos côtes quelques-uns de ces monstres qu'il a nourris pendant la paix pour déchirer le sol qui les a vus

[1] Ceux de la Belgique.

naître ; mais ils n'y retrouveront plus ces bandes impies qui furent les instruments de leurs premiers crimes ; la terreur les a dissoutes, ou la justice en a purgé nos contrées. Ils n'y retrouveront ni cette crédulité dont ils abusèrent, ni ces haines dont ils aiguisèrent les poignards. L'expérience a éclairé tous les esprits ; la sagesse des lois et l'administration a réconcilié tous les cœurs.

Environnés partout de la force publique, partout atteints par les tribunaux, ces hommes affreux ne pourront désormais ni faire des rebelles, ni recommencer impunément leur métier de brigands et d'assassins.

Tout à l'heure une misérable tentative a été faite dans la Vendée ; la conscription en était le prétexte. Mais, citoyens, prêtres, soldats, tout s'est ébranlé pour la défense commune. Ceux qui, dans d'autres temps, furent des moteurs de troubles, sont venus offrir leurs bras à l'autorité publique, et, dans leurs personnes et dans leurs familles, des gages de leur foi et de leur dévouement.

Enfin, ce qui caractérise surtout la sécurité des citoyens, le retour des affections sociales, la bienfaisance se déploie tous les jours davantage ; de tous côtés on offre des dons à l'infortune, et des fondations à des établissements utiles.

La guerre n'a point interrompu les pensées de la paix ; et le gouvernement a poursuivi avec constance tout ce qui tend à mettre la constitution dans les mœurs et dans le tempérament des citoyens, tout ce qui doit attacher à sa durée tous les intérêts et toutes les espérances.

Ainsi, le Sénat a été placé à la hauteur où son institution l'appelait. Une dotation telle que la constitution l'avait déterminée l'entoure d'une grandeur imposante.

Le Corps législatif n'apparaîtra plus qu'environné de la majesté que réclament ses fonctions ; on ne le cherchera plus vainement hors de ses séances. Un président annuel sera le centre de ses mouvements, et l'organe de ses pensées et de ses vœux dans ses relations avec le gouvernement. Ce corps aura enfin cette dignité qui ne pouvait exister avec des formes mobiles et indéterminées.

Les colléges électoraux se sont tenus partout avec ce calme, cette sagesse, qui garantissent les heureux choix.

La Légion d'honneur existe dans les parties supérieures de son organisation, et dans une partie des éléments qui doivent la composer. Combien de traits honorables a révélés l'ambition d'y être admis! Que de trésors la République aura dans cette institution pour récompenser les services et les vertus!

Au conseil d'État, une autre institution prépare aux choix du gouvernement des hommes pour toutes les branches supérieures de l'administration; des auditeurs s'y forment dans l'atelier des règlements et des lois; ils s'y pénètrent des principes et des maximes de l'ordre public. Toujours environnés de témoins et de juges, souvent sous les yeux du gouvernement, souvent dans des missions importantes, ils arriveront aux fonctions publiques avec la maturité de l'expérience, et avec la garantie que donnent un caractère, une conduite et des connaissances éprouvées.

Des lycées, des écoles secondaires s'élèvent de tous côtés, et ne s'élèvent pas encore assez rapidement au gré de l'impatience des citoyens. Des règlements communs, une discipline commune, un même système d'instruction y vont former des générations qui soutiendront la gloire de la France par des talents, et ses institutions par des principes et des vertus.

Un prytanée unique, le prytanée de Saint-Cyr, reçoit les enfants des citoyens qui sont morts pour la patrie; déjà l'éducation y respire l'enthousiasme militaire.

A Fontainebleau, l'école spéciale militaire compte plusieurs centaines de soldats qu'on ploie à la discipline, qu'on endurcit à la fatigue, qui acquièrent, avec les habitudes du métier, les connaissances de l'art.

L'école de Compiègne offre l'aspect d'une vaste manufacture, où cinq cents jeunes gens passent de l'étude dans les ateliers, des ateliers à l'étude. Après quelques mois, ils exécutent avec la précision de l'intelligence des ouvrages qu'on n'en aurait pas obtenus après des années d'un vulgaire apprentissage; et bientôt le commerce et l'industrie jouiront de leur travail et des soins du gouvernement.

Le génie, l'artillerie, n'ont plus qu'une même école et une institution commune.

La médecine est partout soumise au nouveau régime que la loi a prescrit. Dans une réforme salutaire, on a trouvé le moyen de simplifier la dépense et d'ajouter à l'instruction.

L'exercice de la pharmacie a été mis sous la garde des lumières et de la probité.

Un règlement a placé entre le maître et l'ouvrier des juges qui terminent leurs différents avec la célérité qu'exigent leurs intérêts et leurs besoins, et avec l'impartialité que commande la justice.

Le Code civil s'achève, et dans cette session pourront être soumis aux délibérations du Corps législatif les derniers projets de lois qui en complètent l'ensemble.

Le Code judiciaire, appelé par tous les vœux, subit en ce moment les discussions qui le conduiront à sa maturité.

Le Code criminel avance, et du Code de commerce les parties que paraissent réclamer le plus impérieusement les circonstances sont en état de recevoir le sceau de la loi dans la session prochaine.

De nouveaux chefs-d'œuvre sont venus embellir nos musées ; et, tandis que le reste de l'Europe envie nos richesses, nos jeunes artistes vont encore, au sein de l'Italie, échauffer leur génie à la vue de ses grands monuments, et respirer l'enthousiasme qui les a enfantés.

Dans le département de Marengo, sous les murs de cette Alexandrie qui sera un des plus puissants boulevards de la France, s'est formé le premier camp de nos vétérans. Là ils conserveront le souvenir de leurs exploits et l'orgueil de leurs victoires. Ils inspireront à leurs nouveaux concitoyens l'amour et le respect de cette patrie qu'ils ont agrandie et qui les a récompensés ; ils laisseront dans leurs enfants des héritiers de leur courage, et de nouveaux défenseurs de cette patrie dont ils recueilleront les bienfaits.

Dans l'ancien territoire de la République, dans la Belgique, d'antiques fortifications qui n'étaient plus que d'inutiles monuments des malheurs de nos pères ou des accroissements progres-

sifs de la France, seront démolies. Les terrains qui avaient été sacrifiées à leur défense seront rendus à la culture et au commerce, et avec les fonds que produiront ces démolitions et ces terrains, seront construites de nouvelles forteresses sur nos nouvelles frontières.

Sous un meilleur système d'adjudication, la taxe d'entretien des routes a pris de nouveaux accroissements; des fermiers d'une année étaient sans émulation; des fermiers de portions trop morcelées étaient sans fortune et sans garantie.

Des adjudications triennales, des adjudications de plusieurs barrières à la fois, ont appelé des concurrents plus nombreux, plus riches et plus hardis.

Le droit de barrière a produit en l'an XI quinze millions; dix de plus ont été consacrés dans la même année à l'entretien et au perfectionnement des routes.

Les routes anciennes ont été entretenues et réparées; des routes ont été liées à d'autres routes par des constructions nouvelles. Dès cette année les voitures franchissent le Simplon et le mont Cenis.

On rétablit au pont de Tours trois arches écroulées.

De nouveaux ponts sont en construction à Corbeille, à Roanne, à Nemours, sur l'Isère, sur le Roubion, sur la Durance, sur le Rhin.

Avignon et Villeneuve communiqueront par un pont entrepris par une association particulière.

Trois ponts avaient été commencés à Paris avec des fonds que des citoyens avaient fournis; deux ont été achevés en partie avec les fonds publics, et les droits qui s'y perçoivent assurent, dans un nombre déterminé d'années, l'intérêt et le remboursement des avances.

Un troisième, le plus intéressant de tous (celui du Jardin des Plantes) est en construction et sera bientôt terminé. Il dégagera l'intérieur de Paris d'une circulation embarrassante, se liera avec une place superbe, depuis longtemps décrétée, qu'embelliront des plantations et les eaux de la rivière d'Ourcq, et sur laquelle aboutiront en ligne directe la rue Saint-Antoine et celle de son faubourg.

Le pont seul formera l'objet d'une dépense que couvriront rapidement les droits qui y seront perçus. La place et tous ses accessoires ne coûteront à l'État que l'emplacement et les ruines sur lesquelles elle doit s'élever.

Les travaux du canal de Saint-Quentin s'opèrent sur quatre points à la fois. Déjà une galerie souterraine est percée dans une étendue de mille mètres; deux écluses sont terminées, huit autres s'avancent; d'autres sortent des fondations, et cette vaste entreprise offrira dans quelques années une navigation complète.

Les canaux d'Arles, d'Aigues-Mortes, de la Saône et de l'Yonne; celui qui unira le Rhône au Rhin; celui qui, par le Blavet, doit porter la navigation au centre de l'ancienne Bretagne, sont tous commencés, et tous seront achevés dans un temps proportionné aux travaux qu'ils exigent.

Le canal qui doit joindre l'Escaut, la Meuse et le Rhin, n'est déjà plus dans la seule pensée du gouvernement; des reconnaissances ont été faites sur le terrain; des fonds sont déjà prévus pour l'exécution d'une entreprise qui nous ouvrira l'Allemagne, et rendra à notre commerce et à notre industrie des parties de notre propre territoire que leur situation livrait à l'industrie et au commerce des étrangers.

La jonction de la Rance à la Vilaine unira la Manche à l'Océan, portera la prospérité et la civilisation dans des contrées ou languissent l'agriculture et les arts, où les mœurs agrestes sont encore étrangères à nos mœurs. Dès cette année, des sommes considérables ont été affectées à cette opération.

Le desséchement des marais de Rochefort, souvent tenté, souvent abandonné, s'exécute avec constance. Un million sera destiné cette année à porter la salubrité dans ce port, qui dévorait nos marins et ses habitants. La culture et les hommes s'étendront sur les terrains voués depuis longtemps aux maladies et à la dépopulation.

Au sein du Cotentin, un desséchement non moins important, dont le projet est fait, dont la dépense, largement calculée, sera nécessairement remboursée par le résultat de l'opération, transformera en riches pâturages d'autres marais d'une vaste

étendue, qui ne sont aujourd'hui qu'un foyer de contagion toujours renaissant.

Les fonds nécessaires à cette entreprise sont portés dans le budget de l'an XII. En même temps un pont sur la Vire liera le département de la Manche au département du Calvados, supprimera un passage toujours dangereux et souvent funeste, et abrégera de quelques myriamètres la route qui conduit de Paris à Cherbourg.

Sur un autre point du département de la Manche, un canal est projeté, qui portera le sable de la mer et la fécondité dans une contrée stérile, et donnera aux constructions civiles et à la marine des bois qui périssent sans emploi à quelques myriamètres du rivage.

Sur tous les canaux, sur toutes les côtes de la Belgique, les digues, minées par le temps, attaquées par la mer, se réparent, s'étendent et se fortifient.

La jetée et le bassin d'Ostende sont garantis des progrès de la dégradation; un pont ouvrira une communication importante à la ville, et l'agriculture s'enrichira d'un terrain précieux reconquis sur la mer.

Anvers a vu arrêter tout à coup un port militaire, un arsenal et des vaisseaux de guerre sur le chantier. Deux millions assignés sur la vente des biens nationaux situés dans les départements de l'Escaut et des Deux-Nèthes, sont consacrés à la restauration et à l'agrandissement de son ancien port. Sur la foi de ce gage, le commerce fait des avances, les travaux sont commencés, et dans l'année prochaine ils seront conduits à leur perfection.

A Boulogne, au Havre, sur toute cette côte que nos ennemis appellent désormais *une côte de fer*, de grands ouvrages s'exécutent ou s'achèvent.

La digue de Cherbourg, longtemps abandonnée, longtemps l'objet de l'incertitude et du doute, sort enfin du sein des eaux; et déjà elle est un écueil pour nos ennemis et une protection pour nos navigateurs. A l'abri de cette digue, au fond d'une rade immense, un port se creuse, où, dans quelques années, la République aura ses arsenaux et ses flottes.

A la Rochelle, à Cette, à Marseille, à Nice, on répare avec des fonds assurés les ravages de l'insouciance et du temps. C'est surtout dans nos villes maritimes, où la stagnation du commerce a multiplié les malheurs et les besoins, que la prévoyance du gouvernement s'est attachée à créer des ressources dans des travaux utiles ou nécessaires.

La navigation intérieure périssait par l'oubli des principes et des règles; elle est désormais soumise à un régime salutaire et conservateur. Un droit est consacré à son entretien, aux travaux qu'elle exige, aux améliorations que l'intérêt public appelle. Placée sous la surveillance des préfets, elle a encore, dans les chambres de commerce, des gardiens utiles, des témoins et des censeurs de la comptabilité des fonds qu'elle produit; enfin des hommes éclairés qui discutent les projets formés pour la conserver et pour l'étendre.

Le droit de pêche dans les rivières navigables est redevenu ce qu'il dut toujours être, une propriété publique. Il est confié à la garde de l'administration forestière; et des adjudications triennales lui donnent, dans des fermiers, des conservateurs encore plus actifs, parce qu'ils sont plus intéressés.

L'année dernière a été une année prospère pour nos finances; les régies ont heureusement trompé les calculs qui en avaient d'avance déterminé les produits. Les contributions directes ont été perçues avec plus d'aisance. Les opérations qui doivent établir les rapports de la contribution foncière de département à département marchent avec rapidité. La répartition deviendra invariable; on ne verra plus cette lutte d'intérêts différents qui corrompait la justice publique, et cette rivalité jalouse qui menaçait l'industrie et la prospérité de tous les départements.

Des préfets, des conseils généraux ont demandé que la même opération s'étendît à toutes les communes de leur département pour déterminer entre elles les bases d'une répartition proportionnelle. Un arrêté du gouvernement a autorisé ce travail général devenu plus simple, plus économique par le succès du travail partiel. Ainsi, dans quelques années, toutes les communes de la République auront chacune, dans une carte particulière, le plan de leur territoire, les divisions, les rapports

des propriétés qui le composent; et les conseils généraux et les conseils d'arrondissement trouveront, dans la réunion de tous ces plans, les éléments d'une répartition juste dans ses bases et perpétuelle dans ses proportions.

La caisse d'amortissement remplit avec constance, avec fidélité, sa destination. Déjà propriétaire d'une partie de la dette publique, chaque jour elle accroît un trésor qui garantit à l'État une prompte libération. Une comptabilité sévère, une fidélité inviolable, ont mérité aux administrateurs la confiance du gouvernement et leur assurent l'intérêt des citoyens.

La refonte des monnaies s'exécute sans mouvements, sans secousses : elle était un fléau quand les principes étaient méconnus; elle est devenue l'opération la plus simple depuis que la foi publique et les règles du bon sens en ont fixé les conditions.

Au trésor, le crédit public s'est soutenu au milieu des secousses de la guerre et des rumeurs intéressées.

Le trésor public fournissait aux dépenses des colonies, soit par des envois directs de fonds, soit par des opérations sur le continent de l'Amérique. Les administrateurs pouvaient, si les fonds étaient insuffisants, s'en procurer par des traites sur le trésor public, mais avec des formes prescrites et dans une mesure déterminée.

Tout à coup une masse de traites (quarante-deux millions) a été créée à Saint-Domingue, sans l'aveu du gouvernement, sans proportion avec les besoins actuels, sans proportion avec les besoins à venir.

Des hommes sans caractère les ont colportées à la Havane, à la Jamaïque, aux États-Unis; elles y ont partout été exposées sur les places à de honteux rabais, livrées à des hommes qui n'avaient versé ni argent ni marchandises, ou qui ne devaient en fournir la valeur que quand le payement en aurait été effectué au trésor public. De là un avilissement scandaleux en Amérique et un agiotage plus scandaleux en Europe.

C'était pour le gouvernement un devoir rigoureux d'arrêter le cours de cette imprudente mesure, de sauver à la nation les pertes dont elle était menacée, de racheter surtout son crédit par une juste sévérité.

Un agent du trésor public a été envoyé à Saint-Domingue, chargé de vérifier les journaux et la caisse du payeur général; de constater combien de traites avaient été créées, par quelle autorité et sous quelles formes; combien avaient été négociées, et à quelles conditions; si pour des versements réels, si sans versements effectifs, si pour éteindre une dette légitime, si pour des marchés simulés.

Onze millions de traites qui n'étaient pas encore en circulation ont été annulés. Des renseignements ont été obtenus sur les autres.

Les traites dont la valeur intégrale a été reçue ont été acquittées avec les intérêts du jour de l'échéance au jour du payement; celles qui ont été livrées sans valeur effective sont arguées de faux, puisque les lettres de-change portent *pour argent, versé* quoique le procès-verbal de payement constate qu'il n'a rien été versé : elles seront soumises à un sévère examen. Ainsi le gouvernement satisfera à la justice qu'il doit aux créanciers légitimes et à celle qu'il doit à la nation dont il est chargé de défendre les droits.

La paix était dans les vœux comme dans les intérêts du gouvernement. Il l'avait voulue au milieu des chances encore incertaines de la guerre; il l'avait voulue au milieu des victoires. C'est à la prospérité de la République qu'il avait désormais attaché toute sa gloire. Au dedans, il réveillait l'industrie, il encourageait les arts, il entreprenait ou des travaux utiles, ou des monuments de grandeur nationale. Nos vaisseaux étaient dispersés sur toutes les mers, et tranquilles sur la foi des traités.

Ils n'étaient employés qu'à rendre nos colonies à la France et au bonheur. Aucun armement dans nos ports, rien de menaçant sur nos frontières.

Et c'est là le moment que choisit le gouvernement britannique pour alarmer sa nation, pour couvrir la Manche de vaisseaux, pour insulter notre commerce par des visites injurieuses, nos côtes et nos ports, les côtes et les ports de nos alliés par la présence des forces menaçantes.

Si, au 17 ventôse de l'an XI (8 mars 1803), il existait aucun

armement imposant dans les ports de France et de Hollande, s'il s'y exécutait un seul mouvement auquel la défiance la plus ombrageuse pût donner une interprétation sinistre, nous sommes les agresseurs; le message du roi d'Angleterre et son attitude hostile ont été commandés par une légitime prévoyance, et le peuple anglais a pu croire que nous menacions *son indépendance*, sa religion, sa constitution.

Mais si les assertions du message étaient fausses, si elles étaient démenties par la conscience de l'Europe, comme par la conscience du gouvernement britannique, ce gouvernement a trompé sa nation; il l'a trompée pour la précipiter sans délibération dans une guerre dont les terribles effets commencent à se faire sentir en Angleterre, et dont les résultats peuvent être si décisifs pour les destinées futures du peuple anglais.

Toutefois l'agresseur doit seul répondre des calamités qui pèsent sur l'humanité.

Malte, le motif de cette guerre, était au pouvoir des Anglais; c'eût été à la France d'armer pour en assurer l'indépendance, et c'est la France qui attend en silence la justice de l'Angleterre, et c'est l'Angleterre qui commence la guerre, et qui la commence sans la déclarer.

Dans la dispersion de nos vaisseaux, dans la sécurité de notre commerce, nos pertes devaient être immenses; nous les avions prévues, et nous les eussions supportées sans découragement et sans faiblesse : heureusement elles ont été au-dessous de notre attente. Nos vaisseaux de guerre sont rentrés dans les ports de l'Europe; un seul, qui, depuis longtemps était condamné à n'être plus qu'un vaisseau de transport, est tombé au pouvoir de l'ennemi.

De 200 millions que les croiseurs anglais pouvaient ravir à notre commerce, plus de deux tiers ont été sauvés : nos corsaires ont vengé nos pertes par des prises importantes, et les vengeront par de plus importantes encore.

Tabago, Sainte-Lucie étaient sans défense, et n'ont pu que se rendre aux premières forces qui s'y sont présentées; mais nos grandes colonies nous restent, et les attaques que nos ennemis ont hasardées contre elles ont été vaines.

Le Hanovre est en notre pouvoir : vingt-cinq mille hommes des meilleures troupes ennemies ont posé les armes, et sont restés prisonniers de guerre. Notre cavalerie s'est remontée aux dépens de la cavalerie ennemie, et une possession chère au roi d'Angleterre est, entre nos mains, le gage de la justice qu'il sera forcé de nous rendre.

Chaque jour le despotisme britannique ajoute à ses usurpations sur les mers. Dans la dernière guerre, il avait épouvanté les neutres, en s'arrogeant, par une prétention inique et révoltante, le droit de *déclarer des côtes entières en état de blocus*. Dans cette guerre, il vient d'augmenter son code monstrueux, du prétendu droit de *bloquer des rivières, des fleuves*.

Si le roi d'Angleterre a juré de continuer la guerre jusqu'à ce qu'il ait réduit la France à ces traités déshonorants que souscrivirent autrefois le malheur et la faiblesse, la guerre sera longue. La France a consenti dans Amiens à des conditions modérées; elle n'en reconnaîtra jamais de moins favorables; elle ne reconnaîtra surtout jamais, dans le gouvernement britannique, le droit de ne remplir de ses engagements que ce qui convient aux calculs progressifs de son ambition, le droit d'exiger encore d'autres garanties après la garantie de la foi donnée. Et si le traité d'Amiens n'est point exécuté, où seront, pour un traité nouveau, une foi plus sainte et des serments plus sacrés !

La Louisiane est désormais associée à l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Nous conservons là des amis que le souvenir d'une commune origine attachera toujours à nos intérêts, et que des relations favorables de commerce uniront longtemps à notre prospérité.

Les États-Unis doivent à la France leur indépendance; ils nous devront désormais leur affermissement et leur grandeur.

L'Espagne reste neutre.

L'Helvétie est rassise sur ses fondements, et sa constitution n'a subi que les changements que la marche du temps et des opinions lui a commandés. La retraite de nos troupes atteste la sécurité intérieure et la fin de toutes ses divisions. Les an-

ciennes capitulations ont été renouvelées, et la France a retrouvé ses premiers et ses plus fidèles alliés.

Le calme règne dans l'Italie ; une division de l'armée de la république italienne traverse en ce moment la France pour aller camper avec les nôtres sur les côtes de l'Océan. Ces bataillons y trouveront partout des vestiges de la patience, de la bravoure et des grandes actions de leurs ancêtres.

L'empire ottoman, travaillé par les intrigues souterraines, aura, dans l'intérêt de la France, l'appui que d'anciennes liaisons, un traité récent et sa position géographique lui donnent droit de réclamer.

La tranquillité, rendue au continent par le traité de Lunéville, est assurée par les derniers actes de la diète de Ratisbonne. L'intérêt éclairé des grandes puissances, la fidélité du gouvernement à cultiver avec elles les relations de bienveillance et d'amitié, la justice, l'énergie de la nation et les forces de la République en répondent.

Le premier Consul BONAPARTE.

Paris, le 26 pluviôse an 12 (16 février 1804).

Réponse du premier Consul à une députation du Sénat[1].

Depuis le jour où je suis arrivé à la suprême magistrature, un grand nombre de complots ont été formés contre ma vie. Nourri dans les camps, je n'ai jamais mis aucune importance à des dangers qui ne m'inspirent aucune crainte.

Je ne puis pas me défendre d'un sentiment profond et pénible, lorsque je songe dans quelle situation se trouverait aujourd'hui ce grand peuple, si le dernier attentat avait pu réussir ; car c'est principalement contre la gloire, la liberté des destinées du peuple français que l'on a conspiré.

J'ai depuis longtemps renoncé aux douceurs de la condition privée ; tous mes moments, ma vie entière, sont employés à remplir les devoirs que mes destinées et le peuple français m'ont imposés.

[1] Au sujet de la conspiration de George et de Pichegru.

Le ciel veillera sur la France et déjouera le complot des méchants. Les citoyens doivent être sans alarmes : ma vie durera tant qu'elle sera nécessaire à la nation. Mais ce que je veux que le peuple français sache bien, c'est que l'existence, sans sa confiance et sans son amour, serait pour moi sans consolation, et n'aurait plus aucun but.

Le premier consul BONAPARTE.

Saint-Cloud, le 28 floréal an 12 (18 mai 1804).

Réponse du premier Consul au Sénat[1].

Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie est essentiellement lié à mon bonheur.

J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation.

Je soumets à la sanction du peuple la loi de l'hérédité.

J'espère que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environnera ma famille.

Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus avec ma postérité, le jour où elle cesserait de mériter l'amour et la confiance de la grande nation. BONAPARTE.

[1] Le Sénat s'était rendu en corps à Saint-Cloud, pour présenter au premier Consul le sénatus-consulte organique décrété dans le jour, par lequel Napoléon Bonaparte était déclaré empereur, et la dignité impériale rendue héréditaire dans sa famille.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

EMPIRE.

Depuis le 2 décembre 1804, jour de l'avénement à l'Empire, jusqu'à la bataille d'Austerlitz le 2 décembre 1805, et au traité de Prague, conclu avec l'Autriche.

Paris, le 10 frimaire an 13 (1er décembre 1804).

Réponse de l'Empereur au Sénat, venu en corps pour le remercier d'avoir accepté la dignité d'empereur.

Je monte au trône où m'ont appelé les vœux unanimes du Sénat, du peuple et de l'armée, le cœur plein du sentiment des grandes destinées de ce peuple, que du milieu des camps j'ai, le premier, salué du nom de grand.

Depuis mon adolescence, mes pensées tout entières lui sont dévolues; et, je dois le dire ici, mes plaisirs et mes peines ne se composent plus aujourd'hui que du bonheur ou du malheur de mon peuple.

Mes descendants conserveront longtemps ce trône, le premier de l'univers.

Dans les camps, ils seront les premiers soldats de l'armée, sacrifiant leur vie pour la défense de leur pays.

Magistrats, ils ne perdront jamais de vue que le mépris des lois et l'ébranlement de l'ordre social ne sont que le résultat de la faiblesse et de l'incertitude des princes.

Vous, sénateurs, dont les conseils et l'appui ne m'ont jamais manqué dans les circonstances les plus difficiles, votre esprit se

transmettra à vos successeurs; soyez toujours les soutiens et les premiers conseillers de ce trône si nécessaire au bonheur de ce vaste empire. NAPOLÉON.

Paris, le 14 frimaire an 13 (5 décembre 1804).

Paroles de l'Empereur en distribuant les aigles impériales aux différentes armes de l'armée.

Soldats, voilà vos drapeaux! Ces aigles vous serviront toujours de point de ralliement; ils seront partout où votre Empereur les jugera nécessaires pour la défense de son trône et de son peuple.

Vous jurez de sacrifier votre vie pour les défendre, et de les maintenir constamment par votre courage sur le chemin de l'honneur et de la victoire. Vous le jurez.

NAPOLÉON.

Paris, le 6 nivôse an 13 (27 décembre 1804).

Discours prononcé par l'Empereur à l'ouverture du Corps législatif.

Messieurs les députés des départements au Corps législatif, messieurs les tribuns et les membres de mon conseil d'État, je viens présider à l'ouverture de votre session. C'est un caractère plus imposant et plus auguste que je veux imprimer à vos travaux. Princes, magistrats, citoyens, soldats, nous n'avons tous dans notre carrière qu'un seul but, l'intérêt de la patrie. Si ce trône, sur lequel la Providence et la volonté de la nation m'ont fait monter, est cher à mes yeux, c'est parce que seul il peut défendre et conserver les intérêts les plus sacrés du peuple français. Sans un gouvernement fort et paternel, la France aurait à craindre le retour des maux qu'elle a soufferts. La faiblesse du pouvoir suprême est la plus affreuse calamité des peuples. Soldat ou premier consul, je n'ai eu qu'une pensée; empereur, je n'en ai pas d'autre : les prospérités de la France. J'ai été assez heureux pour l'illustrer par des victoires, pour la

consolider par des traités, pour l'arracher aux discordes civiles et y préparer la renaissance des mœurs, de la société et de la religion. Si la mort ne me surprend pas au milieu de mes travaux, j'espère laisser à la postérité un souvenir qui serve à jamais d'exemple ou de reproche à mes successeurs.

Mon ministre de l'intérieur vous fera l'exposé de la situation de l'Empire; les orateurs de mon conseil d'État vous présenteront les différents besoins de la législation. J'ai ordonné qu'on mît sous vos yeux les comptes que mes ministres m'ont rendus de la gestion de leur département. Je suis satisfait de l'état prospère de nos finances. Quelles que soient les dépenses, elles sont couvertes par les recettes. Quelque étendus qu'aient été les préparatifs qu'a nécessités la guerre dans laquelle nous sommes engagés, je ne demanderai à mon peuple aucun nouveau sacrifice.

Il m'aurait été doux, à une époque aussi solennelle, de voir la paix régner sur le monde; mais les principes politiques de nos ennemis, leur conduite récente envers l'Espagne, en font connaître les difficultés. Je ne veux pas accroître le territoire de la France, mais en maintenir l'intégrité. Je n'ai point l'ambition d'exercer en Europe une plus grande influence, mais je ne veux pas déchoir de celle que j'ai acquise. Aucun État ne sera incorporé dans l'Empire; mais je ne sacrifierai pas mes droits, les liens qui m'attachent aux États que j'ai créés.

En me décernant la couronne, mon peuple a pris l'engagement de faire tous les efforts que requerraient les circonstances pour lui conserver cet éclat qui est nécessaire à sa prospérité et à sa gloire comme à la mienne. Je suis plein de confiance dans l'énergie de la nation et dans ses sentiments pour moi. Ses plus chers intérêts sont l'objet constant de mes sollicitudes.

Messieurs les députés des départements au Corps législatif, messieurs les tribuns et les membres de mon conseil d'État, votre conduite pendant la session précédente, le zèle qui vous anime pour la patrie, pour ma personne, me sont garants de l'assistance que je vous demande, et que je trouverai en vous pendant le cours de cette session. NAPOLÉON.

L'Angleterre avait repris les armes; mais elle était seule. Il fallait à tout prix décider les puissances à essayer d'une nouvelle coalition. Les défaites précédentes, et particulièrement la bataille de Marengo, avaient singulièrement diminué leur ardeur. Ce n'était qu'avec de l'argent qu'on pouvait la réveiller. Le ministère anglais en demanda au parlement. Il se fit allouer une somme de 5,000,000 de livres sterling, *pour engager les puissances du continent à contracter une alliance avec le roi d'Angleterre*, car il ne déguisait pas son but. C'est à ce sujet que l'Empereur écrivit la note suivante, insérée au *Moniteur*. Toutefois l'Empereur se trompait; il croyait, ou du moins il affectait de croire, que les efforts du ministère anglais seraient vains. Pitt connaissait mieux l'esprit des cabinets. Il avait mieux jugé de l'efficacité de ses ressources, et de la puissance de ses offres, auxquelles nul ne résista. Il était si sûr de leur effet, que six mois à l'avance, et sans avoir pris la peine de pressentir ses futurs alliés, il annonçait que l'alliance était conclue.

Paris, le 10 ventôse an 13 (1er mars 1705).

Note insérée au Moniteur.

M. Pitt n'avait pas besoin de ce vote de 5,000,000 livres sterling. On sait très-bien depuis deux ans que, s'il est un prince assez ennemi de sa maison, de son trône, de ses peuples, pour vouloir vendre son repos, les destins futurs de sa famille et le sang de ses sujets, l'Angleterre est là pour les lui payer avec cet or acquis par le monopole aux dépens de tous les peuples de l'Europe. Le gouvernement anglais donne au monde le spectacle odieux de la plus grande immoralité. Ses agents parcourent, la bourse à la main, tous les cabinets, et partout les puissances rejettent avec horreur cet argent de la corruption qui ne peut produire que le remords et le malheur. Que l'Angleterre soit disposée à fournir plusieurs centaines de millions aux puissances qui voudront recommencer la lutte, c'est une chose connue qu'il n'était pas nécessaire de proclamer de nouveau. Ce que le vote de M. Pitt manifeste avec une égale évidence, c'est cet état d'aveuglement qui ne lui permet pas de voir que l'Europe veut le repos, et que si ceux qui cherchent à la faire rentrer dans une mer d'incertitude et de sang étaient renversés à leur tour, ils tomberaient aux acclamations de tous les peuples.

L'argent est utile aux coalitions, on ne l'ignore pas; mais ce n'est point avec de l'argent qu'on fait les coalitions. Quelle est celle des grandes puissances de l'Europe qui ne dépense dans une campagne active le double et le triple de ce que vous pouvez lui offrir? Elle répand, de plus, le sang de ses sujets; mais cet élément n'entre jamais dans vos calculs.

C'est en suivant cette politique sage et mesurée, en ayant de la prévoyance dans la prospérité, en se montrant prêts à secourir ses amis dans le malheur, et à faire des sacrifices pour leur avantage, qu'on a des alliés. Cet usage n'est pas le vôtre; votre seule politique, le grand Frédéric l'a dit il y a longtemps, est d'aller frapper à toutes les portes, une bourse à la main. Mais les funestes effets de cette politique ont été démontrés par l'expérience. Gardez donc votre or; et, pour peu que vous soyez animés par l'intérêt de votre patrie, faites la paix, et prenez dans la paix des principes modérés. Vous aurez le temps de payer votre dette et de vous assurer la possession de ces richesses immenses que vous accumulez, de ces immenses Indes qui gémissent sous votre domination.

On a fait au-devant de vous les premiers pas pour la paix, et comment avez-vous répondu à ces avances? En mettant, à l'ouverture du parlement, des injures dans la bouche de votre roi, en violant enfin le secret de vos négociations, ce qui a donné le caractère le plus évident à l'intention où vous étiez qu'elles n'eussent aucune suite.

Paris, le 12 prairial an 13 (1er juin 1705).

Notes insérées au Moniteur, en réponse à un article du Morning-Chronicle, rapportant comme certaine une alliance entre l'Angleterre, la Russie et la Suède.

Les Anglais ne perdent point l'habitude d'inventer des nouvelles, de les répandre chez eux et de les propager ensuite dans toute l'Europe. Ils sont trop attachés à cette ressource pour ne pas en user sans cesse. Il est vrai que huit ou dix jours après la

[1] On a vu plus haut, à propos de la rupture du traité d'Amiens, la lettre écrite par l'Empereur au roi d'Angleterre.

publication d'une fausse nouvelle, ils la contredisent eux-mêmes ; mais ces huit ou dix jours se sont écoulés, le change s'est soutenu, et l'occasion arrive de mettre au jour une nouvelle fausseté qu'ils accréditent même par des pièces très-officielles ; ainsi de suite pour tous les mois, pour toutes les semaines de l'année. Ce système de mensonge a beaucoup de rapport avec le système de finances tant vanté en Angleterre. On est obligé de dépenser dix-huit millions, et l'on n'a que neuf millions de revenu. On fait un emprunt ; mais on affecte le payement de cet emprunt sur une branche de revenu, ce qui diminue d'autant le revenu des années suivantes. Il est vrai que, l'année qui suit, on n'augmente pas davantage les recettes directes de l'échiquier ; mais on fait de nouveaux emprunts et l'on crée un autre déficit pour les autres années. On va de la sorte tout aussi longtemps que l'on peut aller, et l'on ira en effet jusqu'à l'inévitable catastrophe qui fera sentir au peuple anglais le vide et les conséquences funestes d'un tel système. Mais revenons à l'article curieux dont ces observations nous ont écartés.

Lorsque l'Empereur, au sortir même de la métropole de Paris, fit des propositions de paix au roi d'Angleterre, le roi d'Angleterre les éluda, et osa dire en plein parlement que les traités qui le liaient avec la Russie l'obligeaient, avant de répondre, de s'entendre avec cette puissance. Nous dîmes alors ce que nous pensions de cette assertion, et les six mois qui viennent de s'écouler ont assez justifié notre opinion. Toute l'Europe est maintenant convaincue que l'Angleterre n'avait pas d'alliance avec la Russie ; qu'elle avait employé dans cette circonstance un véritable subterfuge, tout aussi faux que celui dont S. M. Britannique se servit dans son message du 7 mars, lorsqu'elle assura que les ports de France et de Hollande étaient pleins d'armements et de troupes destinées à envahir l'Angleterre. Aujourd'hui que le cabinet de Saint-Pétersbourg a refusé d'adopter les vues de l'ambassadeur Woronzow, qui réside à Londres pour la Russie, et qui est beaucoup moins Russe qu'Anglais ; aujourd'hui que l'empereur Alexandre a déclaré qu'il voulait être neutre, ne prendre part ni pour la France ni pour l'Angleterre, mais intervenir dans leur querelle, pour aider autant qu'il

sera possible le rétablissement de la paix générale [1]; aujourd'hui enfin que ce souverain a fait demander des passe-ports pour un de ses chambellans qu'il envoie en France, le gouvernement anglais craint le mauvais effet que de telles dispositions feraient

[1] L'empereur de Russie, en effet, avait fait cette déclaration, qui témoignait de son incertitude. Mais cette incertitude cachait une grande ambition. La Russie, au fond, voulait imposer sa médiation aux deux puissances, et par là devenir l'arbitre de l'Europe. C'est pour cette raison qu'elle allait tantôt de la France à l'Angleterre et tantôt de l'Angleterre à la France, persuadée, par une confiance très-prématurée, qu'il dépendait d'elle de faire pencher la balance, et de fixer les destins suivant le parti qu'il lui conviendrait de prendre. Cette prétention, il est vrai, s'est trouvée justifiée, quinze ans plus tard. Mais il fallait passer auparavant par Austerlitz et Friedland. C'est ce que le gouvernement russe n'apercevait pas à l'époque où cette note fut écrite. Il espérait arriver à son but par ces apparences de neutralité. Toutefois, comme il est difficile de rester neutre au milieu de semblables événements sans renoncer à toute espèce d'influence et de rôle à venir, il vint un moment où il fallut s'expliquer. Il fallut bien faire connaître à quel prix on estimait sa modération, et de quels avantages on entendait la faire payer. Il ne s'agissait rien moins que d'un remaniement complet de l'Europe, et par conséquent de l'univers, opéré sous l'œil et l'inspiration de la Russie. Elle se constituait le juge suprême et sans appel des deux puissances belligérantes. C'était elle qui déterminait ce que chacune devait garder, ce que chacune devait rendre. Il n'est pas besoin de dire de quelle manière pouvait être accueillie cette singulière conception présentée à l'Empereur, cependant, en termes assez hautains pour ne pas lui laisser de choix entre la guerre, si elle devait être la conséquence de son refus, ou l'étrange soumission qu'on exigeait de lui.[1] Il convient d'ajouter, et on le croira sans peine, que le ministère anglais de son côté, n'était pas plus disposé à se prêter aux chimères du cabinet russe, tout en ayant l'air de les approuver. Mais il y avait là des subsides, et c'est ce qui dans tous les cas eût décidé la Russie. Ce qu'il y avait par dessus tout, c'était ce sentiment d'envie, de jalousie personnelle, il faut bien le dire, qu'inspirait la gloire de l'Empereur, et qui, aux yeux de tout lecteur attentif et disposé à se rendre compte par un examen approfondi, fut l'une des principales causes, sinon la première et peut-être l'unique, de la guerre de 1812 et de la rupture du traité de Tilsitt.

[1] « Au moindre mot que M. de Novositzoff ferait entendre de ménaces, d'insultes, « ou de traités hypothétiques avec l'Angleterre, il ne serait plus écouté. Si la « Russie ou toute autre puissance du continent veut intervenir dans les affaires « du moment, et peser également sur la France et sur l'Angleterre, l'Empereur ne « le trouvera pas mauvais, et fera avec plaisir des sacrifices. L'Angleterre, de son « côté, doit en faire d'équivalents: Si, au contraire, on n'exigeait des sacrifices que de « la France seule, alors, quelle que fût l'union des puissances, l'Empereur se servi- « rait, dans toute leur étendue, de son bon droit, de son génie, de ses armées. » (Lettre écrite par M. de Talleyrand à M. de Laforest, ministre de France à Berlin, d'après l'ordre de l'Empereur, le 4 juin 1805.)

à Londres, dans un moment surtout où la faiblesse et l'ineptie de son système de guerre deviennent sensibles pour tous les habitants de la Grande-Bretagne. Il suppose aussitôt un traité d'alliance offensive et défensive avec la Russie. Il prétend que, si l'empereur Alexandre envoie auprès de l'empereur Napoléon, c'est pour notifier un *ultimatum* et tracer le cercle de Popilius. Rien n'est plus faux que tout cela; mais aussi rien n'est plus conforme aux nobles habitudes du cabinet de Londres. C'est en dire assez sur cet objet. Il nous paraît convenable de saisir cette occasion de revenir sur le passé, et d'apprendre aux Anglais que si, lorsque le jeune lord Withworth eut l'impertinence de dire que s'il n'avait pas une réponse dans trente-six heures il quitterait la France, l'Empereur, alors premier Consul, ne le fit pas prendre, jeter dans une chaise de poste, et reconduire à Calais, c'est que chaque jour de délai faisait rentrer quelques-uns de nos vaisseaux de commerce. Il n'y eut pas alors un moment d'hésitation, et la guerre était décidée depuis l'instant où le roi d'Angleterre avait insulté la nation française dans son parlement.

Il fallait être aussi dépourvu de sens ou aussi aveuglé que l'était alors le ministère britannique, pour penser que l'Empereur, dont le caractère est assez connu en Europe, aurait la faiblesse de laisser outrager impunément la nation. Il est temps que l'Angleterre s'accoutume enfin au nouvel état de choses, et qu'elle se mette bien dans la pensée qu'une nation qui a des côtes si étendues, dont la population est quatre fois plus considérable que la sienne, dont les habitants sont au moins aussi braves, ne consentira jamais à se laisser déshériter du commerce de l'univers. La France combattra avec les mêmes armes qu'on emploiera contre elle. Si son gouvernement est attaqué par les papiers anglais, les journaux français diront au gouvernement anglais des vérités qu'il n'aimera sûrement pas entendre. Si le roi, dans ses discours au parlement, se fait l'écho de ses ministres pour insulter encore la France, on sera forcé de lui répondre, et par les exposés de la situation de l'Empire, et par les discours que nos orateurs prononcent dans le sein de nos principales autorités. Si enfin l'Angleterre nous combat

par les priviléges exclusifs, nous la combattrons par les priviléges exclusifs; si c'est par des actes de navigation, nous lui répondrons par des actes de navigation; mais, tant que nous aurons des bois dans nos forêts; tant que notre population se renouvellera sur nos côtes, que l'Angleterre ne compte pas de notre part sur une lâche condescendance. Une paix réelle et solide entre elle et nous ne peut avoir lieu que quand elle renoncera au projet tout à fait au-dessus de sa puissance de nous exclure du commerce de l'univers. Assurément on ne peut accuser d'ambition immodérée une nation de quarante millions d'hommes qui ne demande qu'à vivre l'égale d'une nation de dix millions.

. . . . . .

[1] Ce sont autant de rêveries que les assertions de ce long paragraphe. L'ambition de la France, qui, deux fois, a évacué la moitié de l'Allemagne et les États vénitiens, ne peut effrayer personne. Si on lui faisait des propositions accompagnées de menaces, ce ne serait pas l'Empereur qui ne voudrait pas la paix, mais ceux qui, la menace à la bouche, auraient profané ce nom sacré.

Non, assurément, l'Empereur ne rétrogradera jamais, et ne s'éloignera pas des principes qu'il a adoptés. Sa politique est ouverte et franche. La maison de Bourbon occupait le royaume de Naples et le duché de Parme, et tout le monde sait que Venise était sous l'influence française. A présent Venise appartient à l'Autriche; Naples est gouverné par des sentiments ennemis des Français et dévoués à l'Angleterre; le royaume d'Italie ne rétablit pas l'équilibre, car l'on sait fort bien que, loin de valoir à lui seul ces pays, qui étaient sous l'influence de la maison de Bourbon, il ne vaut pas même les Deux-Siciles.

Quant à la Hollande, il est vrai que la France exerce sur elle cette influence naturelle et inévitable d'un voisin puissant sur

[1] Réponse à un article du *Lloyd's Evening-Post*, où le journaliste proposait de faire au chef du gouvernement français des ouvertures de paix, accompagnées de prétentions exagérées; *moyen excellent*, ajoutait-il, *pour démontrer à toute l'Europe et à la France même l'ambition démesurée de Bonaparte.*

un faible voisin ; que cette influence ne pourrait cesser que si la Belgique passait sous une autre domination ; et sans doute les ministres anglais, dans leur profonde sagesse, n'en sont pas à vouloir nous priver de la Belgique. Il serait tout aussi sensé de recommencer les diatribes de M. Burke, et de dire que la France est effacée de la carte du monde. Mais les intérêts de la France ne se composent pas uniquement de ce qui tient au continent. Vous parlez de justice, d'équilibre et d'indépendance de l'Europe ; mais commencez donc par renoncer au droit de blocus. N'est-il pas ridicule de penser que le port de Cadix était en état de blocus lorsque deux escadres se combinaient librement dans ses eaux ! Ici, ce sont des rivières que vous mettez en état de blocus ; là, ce n'est pas moins que cent lieues de côtes [1]. Il est évident qu'un pareil ordre de choses n'est que le droit de piller les neutres, érigé en système. Il est évident qu'en se l'arrogeant, l'Angleterre place toutes les mers sous la même domination qu'elle exerce sur un de ses comtés. Il y a lieu à l'exercice du droit de blocus quand une place est bloquée de tous côtés par terre et par mer, et qu'elle est constituée en état d'être prise. Mais lorsqu'une place n'est point attaquée par terre ; que des vaisseaux tiennent à quelques lieues en mer une station qui s'approche ou disparaît selon que lui commandent les vents ou les marées, il est absurde de la considérer comme étant en état de blocus.

L'état de blocus est un fait et non une déclaration : bloquer, veut dire renfermer de tous côtés. Une tour, une maison, ne sont pas bloquées lorsqu'on ne garde qu'une issue, et qu'on

[1] L'amirauté anglaise, en effet, avait trouvé un moyen bien simple de bloquer les ports qu'il lui convenait de considérer comme ennemis, sans y employer ses flottes, qui n'eussent pas suffi, si nombreuses qu'elles fussent. C'était de déclarer le port en état de blocus et d'annoncer qu'elle regarderait comme ennemie toute nation dont les bâtiments marchands ou autres communiqueraient avec ce port, bien qu'il n'y eût pas un seul vaisseau anglais pour en défendre l'entrée et témoigner de l'état de guerre. L'Empereur répondit à cette mesure par le système continental. Encore attendit-il jusqu'en 1806. Ce n'était qu'une représaille ; ce qui n'empêcha pas de dire, et ce qui aujourd'hui encore n'empêche pas de croire qu'il était l'agresseur.

peut y entrer et en sortir librement. En définissant ainsi le droit de blocus, vous donnerez une preuve que vous respectez l'indépendance de l'Europe ; vous mériterez qu'on ajoute foi à vos paroles, et la France, voyant que vous admettez pour quelque chose le repos et l'indépendance de l'Europe, fera des sacrifices sans regrets, si elle en a à faire.

Vous demandez l'équilibre de l'Europe ; mais l'équilibre de l'Europe est rompu lorsqu'une puissance en soutire tout l'argent, et triple, quintuple ses moyens naturels ; et, lorsque c'est le résultat d'un système de conquête qui a envahi l'Inde, il est clair qu'on ne peut parler de l'équilibre de l'Europe sans parler aussi de l'équilibre des Indes. En resserrant vos limites, vous ferez une chose juste, qui sera agréable à l'Europe et utile à vous-mêmes, car plus vous concentrerez votre domination, plus vous serez assurés de conserver vos côtes.

Enfin, il y a deux moyens de faire la paix, c'est ou de souscrire uniquement, entièrement, le traité d'Amiens, ou de consentir, soit sur les affaires du continent, soit sur celles de l'Inde, soit sur le droit maritime, et celui de blocus, des compensations, des restitutions réciproques dont il n'était pas question dans ce traité.

L'Europe ne veut plus se laisser endormir par des mots ; les puissances en sont venues à un point où elles ne peuvent plus s'en imposer. Ce n'est que par une modération véritable qu'on parvient à la paix. Des sentiments opposés ne mèneraient à aucun résultat. Et, comme l'a dit l'Empereur dans sa réponse au roi d'Angleterre, le monde n'est-il pas assez grand pour contenir en même temps les deux nations ? Quant à une coalition, elle est impossible ; mais dût-elle se réaliser, elle ferait autant de mal à l'Angleterre que la séparation même de l'Irlande. Ceci ne paraîtra peut-être pas clair ; cependant quiconque voudra y penser, comprendra fort bien ce que nous voulons dire.

En résumé, tous les bruits que peuvent faire courir les Anglais d'une coalition continentale sont faux, n'ont pour but que de relever leur change, et d'opposer quelques prestiges aux nouvelles qu'ils reçoivent et qu'ils vont recevoir des deux Indes.

. . . . . .

[1] Ici nous devons une observation sur ce M. André Hammond, qui est un courtier d'intrigues les plus basses et les plus déshonorantes. C'est par lui que tous les fonds qui ont été envoyés à Pichegru et à Georges ont passé; et l'époque du 9 février est remarquable. Une grande partie de ces fonds à servi à ourdir les trames criminelles que le droit de la guerre et le sentiment de l'honneur réprouvent. Quant à cette expédition de pierres, nous en appelons au jugement de tous les marins de l'Europe, conçut-on jamais rien d'aussi bête. Qu'on cherche à combler un port de la Méditerranée, cela se conçoit; mais un port sujet aux marées, qu'en trois marées sèches on aurait déblayé, c'est le comble de l'extravagance. Un esprit de vertige s'est emparé de la nation, la folie dirige ses conseils. Après la grande expédition des pierres est venue celle des brûlots à tourne-broches, tout aussi mal conçue et tout aussi inutile. Aujourd'hui c'est le tour des globes de compression. C'est dommage que l'enfer ne soit pas à la disposition de l'Angleterre, elle le vomirait sur tout l'univers.

. . . . . .

Paris, le 18 messidor an 13 (7 juillet 1805).

Notes insérées au Moniteur en réponse à un message du roi d'Angleterre au parlement.

Ainsi, S. M. Britannique avoue après six mois que ce ne sont pas des liaisons avec les puissances du continent qui l'ont empêché, comme le disaient ses ministres par leur lettre au ministre des relations extérieures, de répondre aux ouvertures de paix faites par l'Empereur des Français. Ces liaisons qui paraissaient alors si étroites qu'on ne pouvait se dispenser de consulter les puissances avec lesquelles on les avait contractées, ne

[1] Le ministère anglais avait donné à M. André Hammond la commission de combler le port de Boulogne au moyen de globes de compression. Cette commission venait d'être trouvée sur un bâtiment anglais capturé par la flottille de Boulogne.

sont plus que des communications qui n'ont point encore acquis un degré de maturité qui permette d'entrer avec le gouvernement français dans des explications ultérieures. La réponse faite par les ministres, il y a six mois, n'était donc qu'une défaite ; et si l'on n'avait pas de liaisons alors, l'on n'en a pas davantage aujourd'hui. S. M. Britannique ajoute : qu'il pourrait être d'une importance essentielle qu'il fût en son pouvoir de profiter de toutes les conjonctures favorables pour effectuer avec d'autres puissances tel accord qui pût lui procurer les moyens de résister à l'ambition désordonnée de la France. C'est une question qu'il est difficile de résoudre. Quoi qu'il en soit, S. M. aurait été beaucoup plus franche, et se serait mise dans une position plus simple, si elle avait dit qu'elle ne voulait pas traiter avant d'avoir fait cinq à six campagnes avec les puissances coalisées. Encore faudrait-il savoir à qui demeurerait l'avantage après ces cinq ou six campagnes, et si cet avantage serait en proportion avec le sacrifice de deux à trois millions d'hommes immolés pour le bon plaisir du roi d'Angleterre. S. M. Britannique laisse entrevoir en vérité, et nous devons en cela admirer sa prudence, que si elle ne parvient point à former une coalition et à se procurer le plaisir de voir, du fond de son île et de la terrasse de son château de Windsor, les malheurs du continent, elle se résoudra à faire la paix. La paix, objet de la juste ambition de tous les gouvernements sages, n'est, si l'on veut parler ainsi, qu'un véritable pis-aller pour S. M. Britannique. Elle recommande à ses fidèles communes de la mettre en état de prendre des mesures afin de voir si quelque capitan, quelque espèce de chef de condottieri ou de ces bandes célèbres en différents temps, voudrait, pour l'appât d'un sordide gain, faire cause commune avec elle. Qui ne formera des vœux pour que l'Angleterre trouve l'Europe sourde à tous projets de coalition ? Qui ne priera pour le succès des armes d'une nation qui ne veut que la paix, tandis que l'Angleterre, son ennemie, appelle à grands cris le retour des désastres qui ont si longtemps affligé l'Europe ?

S. M. Britannique a cru qu'elle pouvait tirer parti de la lettre de l'Empereur des Français pour prouver au continent qu'il

avait peur de l'Angleterre, et faire penser qu'il craignait la guerre, puisqu'il désirait la paix, et amener ainsi quelque puissance à entrer dans une coalition nouvelle. Le cabinet de Londres n'aura pas oublié d'appuyer d'offres de subsides de si faibles raisonnements; mais il se sera aperçu qu'il ne mettait pas à un assez haut prix de tels services, et qu'il fallait payer plus cher. Le parlement avait accordé cinq millions sterling; on lui a en demandé encore autant; nous verrons si la générosité des marchands rendra le marché plus facile.

Toutes les paroles, toutes les mesures de ce gouvernement portent les caractères du désordre et de la déraison. C'est une étrange déclaration politique que les ministres mettent dans la bouche du roi, lorsqu'ils lui font dire assez clairement qu'il ne fera la paix que lorsqu'il sera forcé de ne plus faire la guerre. Il en résultera nécessairement que, quand il voudra la paix, on jugera qu'il est contraint de la faire, et qu'on pourra se croire alors autorisé à se montrer plus exigeant.

Que conclure donc d'un tel passage? C'est que le rétablissement de la tranquillité de l'Europe est loin encore, puisque le gouvernement anglais ne sera disposé qu'au moment où il sera convaincu qu'aucune puissance ne veut concourir à alimenter l'incendie, et qu'il n'y a plus de ministres ou d'intrigants qu'il puisse espérer d'acheter.

On ferait un recueil très-curieux des sept ou huit discours du roi d'Angleterre à son parlement, rangés à la suite les uns des autres, et par ordre de date. Nous laissons à nos lecteurs le soin de faire ce rapprochement, qui n'échappera pas à l'histoire.

Paris, le 25 messidor an 13 (14 juillet 1805).

Note insérée au Moniteur.

Il y a déjà longtemps qu'on s'est plu à répandre que l'Empereur avait des vues pour marier le prince Eugène avec la reine d'Étrurie, et ceci avait été fait malicieusement pour faire penser que l'Empereur voulait réunir la Toscane au royaume d'Italie; cependant cette idée n'est pas heureuse. La reine d'E-

trurie a des enfants, et par conséquent ne peut pas apporter en dot le royaume d'Étrurie. Cette seule observation fait sentir tout le ridicule et l'absurdité de cette nouvelle. On a dit aussi qu'il était question de marier un prince de la famille impériale avec une fille de la reine de Naples. Cette nouvelle est plus absurde encore; mais c'est un des inconvénients des hautes places et du haut rang des princes, que chacun fasse des gloses sur les affaires les plus délicates.

On a bien aussi mis dans nos propres journaux une généalogie aussi ridicule que plate de la maison Bonaparte[1]. Ces recherches sont bien puériles; et à tous ceux qui demanderont de quel temps date la maison de Bonaparte, la réponse est bien facile : elle date du 18 brumaire. Comment, dans le siècle où nous sommes, peut-on être assez ridicule pour amuser le public de pareilles balivernes? Et comment peut-on avoir assez peu de sentiment des convenances et de ce qu'on doit à l'empereur, pour aller attacher de l'importance à savoir ce qu'étaient ses ancêtres? Soldat, magistrat et souverain, il doit tout à son épée et à l'amour de son peuple. Nous ne voulons pas voir de la malveillance dans cette espèce de comparaison avec la maison de Suède, maison souveraine depuis plusieurs siècles. Si c'est un écrivain qui a voulu faire sa cour à l'Empereur par cet article, c'est bien le cas de dire : Il n'y a rien de dangereux comme un sot ami.

De mon camp impérial de Boulogne, le 25 thermidor an 13 (13 août 1805).

Lettre au président du Corps législatif du royaume d'Italie.

Monsieur le président Taverna, je reçois la lettre du 1er août, que vous m'écrivez au nom du Corps législatif. Les assurances de son attachement me sont d'autant plus agréables, que sa conduite pendant la session m'a démontré qu'il ne marchait pas dans la même direction que moi, et qu'il avait d'autres projets et un autre but que ceux que je me proposais. Il est

[1] On a beaucoup parlé des prétentions généalogiques de l'Empereur : on voit par cette note ce qu'il en faut penser.

dans mes principes de me servir des lumières de tous les corps intermédiaires, soit conseil des consulteurs, soit conseil législatif, soit corps législatif, soit même des différents colléges, toutes les fois qu'ils auront la même direction que moi. Mais, toutes les fois qu'ils ne porteront dans leur délibérations qu'un esprit de faction et de turbulence, ou des projets contraires à ceux que je puis avoir médités pour le bonheur et la prospérité de mes peuples, leurs efforts seront impuissants, la honte leur en restera tout entière, et, malgré eux, je remplirai tous les desseins, je terminerai toutes les opérations que j'aurai jugées nécessaires à la marche de mon gouvernement et à l'exécution du grand projet que j'ai conçu de reconstituer et d'illustrer le royaume d'Italie. Ces principes, monsieur le président, je les transmettrai à mes descendants, et ils apprendront de moi qu'un prince ne doit jamais souffrir que l'esprit de cabale et de faction triomphe de son autorité; qu'un misérable esprit de légèreté et d'opposition déconsidère cette autorité première, fondement de l'ordre social, exécutrice du Code civil, et véritable source de tous les biens des peuples. Lorsque les corps intermédiaires seront animés d'un bon esprit, suivront le même but que moi, je serai empressé de prêter l'oreille à leurs observations, et de suivre leurs avis, soit dans la modification, soit dans la direction de ces vues. En finissant, Monsieur, je ne veux vous laisser aucun doute sur la vérité de mes sentiments pour le plus grand nombre des membres du Corps législatif, dont je connais le mérite et l'attachement pour ma personne. Réunis en assemblée, ils n'ont point senti la légèreté qu'ils ont portée dans leurs opérations; mais j'espère qu'appréciant mieux l'ordre et le bonheur de la société, ils sentiront l'avantage de rester rangés constamment autour du trône, de ne marquer dans l'opinion que par leurs propres témoignages de fidélité et d'obéissance, et de ne point ébranler l'attachement et l'amour des sujets par une opposition ouverte et inconsidérée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

NAPOLÉON.

Paris, le 25 thermidor an 13 (11 août 1805).

Note insérée au Moniteur, en réponse à un article d'un journal anglais.

Nous ne sommes pas étonnés que les mouvements de troupes que fait l'Autriche fassent penser à l'Angleterre qu'elle veut se coaliser contre la France [1]. Mais nous avons meilleure opinion des sentiments pacifiques de l'empereur d'Allemagne. L'expérience du passé prouve que la Russie verrait avec plaisir la France et l'Angleterre s'affaiblir par une longue guerre, pour envahir, à la faveur des circonstances, Constantinople et la Perse; et nous disons qu'elle le verrait avec plaisir, parce qu'elle n'a manqué aucune occasion d'aigrir les affaires au lieu de les raccommoder. On se souvient de la conduite de M. Marcoff à l'époque de la rupture de la paix d'Amiens. Si la Russie avait voulu intervenir, la guerre n'eût pas eu lieu. Comme la conduite de M. Marcoff a été approuvée par son souverain, il faut en conclure qu'elle était dans le système du cabinet.

On se souvient avec quel acharnement la Russie, intervenant depuis à Ratisbonne, jetait le gant à la France, et faisait tous ses efforts pour pousser le corps germanique à la guerre. Le corps germanique fut plus sage; il sentit que le champ de bataille serait en Allemagne et en Italie. Il se ressouvint que la conduite des puissances du nord avait été constamment de s'agrandir et de se consolider par l'affaiblissement et les divisions des puissances du Midi. Il resta calme, laissa dans l'oubli les notes russes, et se serra davantage à la France.

Dans cette dernière circonstance, les Anglais ont eu recours à la Russie. Si leur conduite n'a eu pour but que de donner un nouvel aliment à l'ambition de cette puissance, et d'accroître son animosité contre la France, ils ont réussi. M. de Novosilzoff s'en est retourné (c'était une chose toute simple); mais il a

[1] Elle le voulait en effet, et ces mouvements de troupes n'étaient autre chose que les premiers préparatifs, démentis hautement, il est vrai, par l'ambassadeur d'Autriche, en ce qui touchait les intentions de son gouvernement.

remis en partant au cabinet de Berlin une note inconvenante, et M. d'Alopeus s'est empressé de la faire imprimer dans les journaux du Nord. Si au contraire l'Angleterre était de bonne foi, et voulait sincèrement la paix, la démarche de la Russie a déjoué ce projet, puisqu'elle n'a porté que passion et haine où il fallait du calme et de l'impartialité.

Il reste à savoir aujourd'hui quelle est celle des deux puissances de la Prusse et de l'Autriche qui se déclarera contre la France. La Prusse a déclaré hautement qu'elle ne partageait pas la haine furibonde des Anglais; qu'elle ne voyait pas à quoi pouvaient aboutir ses démarches inconsidérées, irritantes; et qu'enfin, sous aucun prétexte, elle ne prendrait les armes contre la France. Si la Russie, élevant le ton, voulait l'entraîner à la guerre contre la France, l'opinion du vieux Mollendorf, de ce compagnon du grand Frédéric, est que la Prusse n'a rien à redouter de la France, mais tout à craindre de la Russie; et que, par sentiment de justice, elle doit plutôt joindre cent mille Prussiens à cent mille Français pour défendre son indépendance, et tenir en respect cette puissance moitié européenne et moitié asiatique, qui, séparée de l'Europe par des déserts, pèse, lorsqu'elle le veut, avec tant d'arrogance sur tous ses voisins, et peut, lorsqu'elle le veut aussi, se mettre à l'écart de toutes les tempêtes qu'elle a suscitées.

Il dépend actuellement de la cour de Vienne de décider la question. La paix ou la guerre est dans ses mains. Si l'Angleterre la croit aussi ferme dans son système pacifique qu'elle sait que l'est la Prusse, elle sentira que, puisque le continent ne peut pas être troublé, elle doit mettre un terme à sa haine, et satisfaire le vœu de tous les peuples en concluant de bonne foi, sans ruse comme sans vain partage, une paix juste et bonne.

Si l'Autriche est bien aise de voir la France et l'Angleterre s'entre-déchirer, elle fera marcher des troupes, fera des dispositions qui encourageront le parti de la guerre en Angleterre, et par là aura la triste gloire de prolonger les anxiétés et les inquiétudes de deux grandes nations.

Mais, si les Anglais se trompent, cette politique ne peut guider la conduite d'un prince aussi franc et aussi honnête homme

que l'empereur François II. Il n'est, pour les princes comme pour les particuliers, qu'un chemin qui conduit à l'honneur. Si ce prince était dans des sentiments hostiles, il lèverait l'étendard. Il a une armée brave et une population nombreuse; il est convaincu qu'une guerre sourde est indigne de lui et de sa nation.

Nous ne doutons pas que l'Autriche veuille avoir la gloire de contribuer à la paix maritime; et elle y a son intérêt, puisque ce moment peut seul faire la séparation des couronnes de France et d'Italie, qu'il peut éloigner les Russes de Corfou et de la Morée, et les Anglais de la Méditerranée, trois choses également avantageuses à l'Autriche. Si elle le veut, disons-nous, elle a un moyen qui est simple : qu'elle persuade l'Angleterre de ce que la Prusse lui a persuadé, et que les journaux ministériels n'aient plus de prétextes pour faire penser que, peu à peu, on parviendra à amener l'Autriche à devenir bien imprudemment le plastron de l'Angleterre.

Mais est-il de l'intérêt de l'Angleterre de prolonger la guerre, même avec le secours de l'Autriche? Un Anglais éclairé disait, dans une circonstance solennelle, que le cabinet de Saint-James était dans une fausse direction quand il désirait vouloir acheter par des sacrifices pécuniaires une coalition. Il observait que la première coalition avait livré à la France la Belgique et la Hollande; que la seconde lui avait donné le Piémont et l'Italie; que la troisième pourrait lui donner de nouvelles côtes et de nouveaux ports. Cette leçon de politique, qui n'est point suspecte dans la bouche d'un citoyen anglais, pourrait l'être dans ce journal; elle n'en est pas moins vraie. Dans les circonstances actuelles, il n'y a d'avantageux pour l'Angleterre, et de profitable pour son commerce, qu'une paix juste et raisonnable.

Que l'Angleterre se persuade bien que les Français d'aujourd'hui, élevés et endurcis dans les camps, ne sont plus les Français du temps de Louis XV; que le temps où elle imposait un traité de commerce au cabinet de Versailles est presque aussi loin de nous que le temps où elle avait un commissaire à Dunkerque. L'Empereur l'a très-bien dit au roi d'Angleterre : Le monde est assez grand pour les deux nations; disons mieux, pour tous les peuples.

Cent mille hommes se trouvaient réunis sur la plage de Boulogne, s'exerçant tous les jours sur une innombrable quantité de petits bâtiments construits exprès, et destinés par leur petitesse à échapper à l'action des gros vaisseaux.

Plusieurs fois des escadres anglaises s'étaient présentées pour détruire ces petits bâtiments, dont le feu avait su les éloigner. Nelson lui-même avait dû se retirer avec l'humiliation d'un échec.

On sait quel effroi causa en Angleterre ce projet de descente, si près de réussir, si infaillible plutôt, si l'Empereur avait eu à bord de ses flottes un seul officier, nous ne dirons pas l'égal de Nelson, mais de capacité suffisante pour exécuter les instructions qui lui étaient données.

La preuve que ces instructions n'avaient rien qui dépassât les bornes d'une opération ordinaire, c'est que jamais on n'a pu se rendre compte du motif qui empêcha l'amiral Villeneuve de les remplir jusqu'à la fin, alors qu'il n'y avait plus aucun obstacle, après en avoir accompli heureusement la partie la plus difficile.

L'Empereur avait si parfaitement prévu toutes choses, que tout avait réussi jusque dans les moindres détails et les circonstances les plus indifférentes du plan indiqué par lui. Il n'y avait absolument qu'à suivre. Il n'était pas jusqu'au caractère, au degré d'énergie ou de capacité de ceux qui devaient exécuter ce plan, qui ne fussent entrés dans ses calculs, et n'eussent modifié ses combinaisons.

Peut-être est-il nécessaire de rappeler en quelques mots quel était son dessein. La flotte française, la flotte espagnole et la flotte hollandaise, divisées en escadres, devaient partir chacune de leurs ports pour aller inquiéter les possessions de l'Angleterre dans le nouveau monde, et attirer ses flottes du côté des colonies, ce qui arriva en effet. Cet objet étant rempli, chaque division avait ordre de revenir rapidement en Europe en dérobant sa marche aux Anglais; ordre qui n'avait rien d'extraordinaire, vu la difficulté de se rencontrer en mer. Des points étaient indiqués pour le ralliement des divisions. Arrivés près de l'Europe, on devait se réunir en une masse de soixante vaisseaux de ligne, masse effrayante à laquelle nulle force ne pouvait résister, et qu'on n'avait jamais vue sur les mers. Aussitôt on devait entrer dans la Manche, et, après avoir balayé les dix ou quinze vaisseaux anglais qui s'y trouvaient, protéger, à la faveur du nombre, un débarquement qui s'opérait alors sans obstacle.

Tout s'était passé, on le répète, comme l'avait prévu l'Empereur. Villeneuve lui-même avait rempli sa mission. Il avait attiré Nelson, puis lui avait échappé. Il était de retour en Europe : il était devant Cadix, n'ayant plus qu'un pas à faire, et pas un vaisseau devant lui pour

l'empêcher de le faire, rien, nul obstacle, une mer libre comme en temps de paix. C'est alors que, saisi on ne sait de quel vertige, il s'arrête tout à coup. Il reste devant Cadix, tourmenté uniquement par la crainte de rencontrer Nelson, et cependant il était brave de sa personne. Il semble retenu par une force supérieure; rien ne peut le faire sortir de son immobilité ou plutôt de sa torpeur, et lorsqu'enfin il se détermine à donner un ordre, c'est celui de rentrer dans Cadix.

Il y resta près d'un mois avec la meilleure partie de la flotte d'expédition, sans que les ordres qu'il recevait de toutes parts, du ministre de la marine, de l'Empereur, dévoré d'impatience sur la plage de Boulogne, pussent le tirer de l'état inexplicable où il était tombé et auquel l'Angleterre allait devoir son salut. Après s'être enfermé dans le port de Cadix pour éviter Nelson, tant que Nelson n'était pas là, il devait en sortir un mois après pour le rencontrer, pour se faire vaincre à Trafalgar, et attacher son nom à l'un des plus grands désastres qu'ait éprouvés notre pavillon.

L'Angleterre cependant, épouvantée et sachant qu'il y allait de son existence, avait redoublé d'efforts auprès des souverains. Elle avait eu le temps de les engager de nouveau dans sa querelle, de les réunir encore contre nous. La coalition était prête. L'Autriche et la Russie avaient profité de ces retards fatals pour déclarer la guerre et mettre leurs troupes en mouvement : elles espéraient nous surprendre. Elles ne soupçonnaient pas que cette armée qu'elles voyaient rangée le long des rivages de l'Océan pût accourir tout à coup, leur apparaître comme par miracle, et les écraser encore une fois, après avoir traversé plus de la moitié de l'Europe en moins de vingt jours.

L'Angleterre toutefois avait réussi. Cette diversion la sauvait. En présence d'une invasion imminente, il n'y avait plus à songer de notre côté à un débarquement. Elle avait eu le temps de réunir ses flottes. La fatale inaction de Villeneuve avait décidé du sort de l'expédition. Le moment avait été perdu et ne s'est pas retrouvé depuis.

La note qu'on va lire se rapportant à l'expédition de Boulogne, on a dû la faire précéder de cet avertissement qui explique aussi en quelles circonstances fut formée la troisième coalition.

Paris, le 27 thermidor an 13 (15 août 1805).

Note insérée au Moniteur, en réponse à cette phrase d'un journal anglais : « Que l'ennemi vienne (les Français) quand « il voudra; il nous trouvera préparés à châtier sa témérité,

« et à changer son audacieuse entreprise en une destruction « certaine pour lui-même. »

Et pourquoi l'ennemi ne vient-il pas? Nous verrions de qui l'événement châtierait la témérité. Nous connaissons votre généralissime; nous l'avons vu à Hondschoot et en Hollande. Le tiers de l'armée de Boulogne suffirait pour changer ses audacieuses entreprises en une destruction certaine; mais, quoi que vous en disiez, vous savez comme nous ce que vous pouvez attendre d'une lutte sur terre. Quant à la guerre de mer, vous avez acquis sans doute, et vous conservez jusqu'à ce jour une véritable supériorité, mais vous ne l'avez due, mais vous ne la devez qu'à la trahison. C'est la trahison qui vous a livré trente vaisseaux français à Toulon; la trahison du prince d'Orange vous a valu douze vaisseaux hollandais; la trahison enfin a détruit à Quiberon tout ce qui existait des officiers de notre ancienne marine. Malgré ces avantages si odieusement obtenus, et que nous ne vous contestons pas, nos escadres vous attaquent sur vos propres côtes; le Shannon est bloqué, non par de petits bâtiments comme vous le dites, mais par une bonne et belle escadre. Vos colonies avaient déjà rédigé leur capitulation et envoyé des agents à Villeneuve pour traiter; mais ce n'était point là l'objet de sa mission, et malgré les contrariétés qu'il a éprouvées en revenant en Europe, quoique sa navigation eût été de plus de cinquante jours; quoique les vents contraires lui en eussent fait perdre vingt, il a marché sur le corps de vos escadres et opéré sa jonction. Son objet n'était pas d'attaquer votre commerce, et il vous a fait pour vingt millions de dommages. Dans les Indes, une seule division française a fait sur vous des prises pour une valeur encore plus considérable. Un seul brick du côté des Orcades a capturé tout un convoi de Terre-Neuve. Nos frégates parcourent toutes les mers; il n'y a pas de jours qu'il n'en rentre quelqu'une dans nos ports, et vous n'en avez pas encore pris une seule. Enfin, vous vous vantiez d'empêcher la jonction de nos flottilles, elles sont toutes réunies; et quand vous avez voulu vous opposer à leur marche, elles vous ont battus; vous vous vantiez d'attaquer notre ligne d'embossage, et c'est elle qui, plusieurs

fois, a attaqué vos croisières, loin des batteries jusqu'à mi-canal, et de manière que vos vaisseaux, vos frégates, vos corvettes, ont cherché leur sûreté dans la supériorité de leur marche. Mais il y a deux ans qu'on prépare la descente, et la descente n'arrive pas? Elle arrivera si vous ne faites pas la paix. Elle arrivera peut-être dans un an, peut-être dans deux, peut-être dans trois; mais, avant que les cinq années soient expirées, quelque événement qui puisse survenir, nous aurons raison de votre orgueil, et de cette supériorité que des trahisons vous ont donnée. Quant au continent, ne croyez pas que vous ayez des alliés. Vous êtes l'ennemi de tous les peuples, et tous les peuples se réjouissent de votre humiliation. Mais parvinssiez-vous à corrompre quelques femmes, quelques ministres, les résultats ne seraient pas pour vous; nous aurions sûrement acquis de nouvelles côtes et de nouveaux ports, de nouvelles contrées, et nous réduirions vos alliés à un tel point que nous pourrions ensuite nous livrer tout entier à la guerre maritime. C'est un singulier orgueil qui vous fait penser que nous prétendions en un jour, en un mois, en un an, venir à bout de votre puissance colossale. Le temps est un des moyens, un des éléments de nos calculs. Ayez recours, dans une telle position, à des complots, à des assassinats, à la bonne heure. Cette sorte de guerre ne vous est point étrangère. On dit déjà que Drake songe à revenir à Munich, Spencer-Smith à Stuttgard, et Taylord à Cassel. La France ne souffrira pas qu'ils mettent le pied, non-seulement sur le continent, mais dans les lieux ou, en cinq à six marches, peuvent se porter ses armées. Les diplomates assassins sont hors du droit des gens.

Nous nous étions attendus à des malheurs quand vous avez déclaré la guerre. Nous pouvions perdre la Martinique, la Guadeloupe, les îles de France et de la Réunion; qu'avez-vous fait? Vous êtes réduits à un triste système de blocus qui n'empêche pas nos escadres de parcourir les mers. Persistez à bloquer nos ports, mais ayez les yeux fixés sur les signaux de vos côtes, et vivez dans de perpétuelles alarmes.

Si votre nation indignée, continuant à être dupe de quelques hommes qui se sont partagé le gouvernement de l'Angleterre, ne

parvient pas à obliger vos oligarques à faire la paix et à leur persuader enfin que nous ne sommes plus ces Français si longtemps vendus et trahis par des ministres faibles, des rois fainéants ou des maîtresses avides, vous marcherez vers une inévitable et funeste destinée.

Nous désirons la paix du continent, parce qu'il se trouve placé comme nous voulions qu'il le fût. Nous aurions pu augmenter notre puissance et affaiblir celle de nos rivaux, si nous l'avions trouvé convenable. S'il est quelque État qui veuille encore troubler le continent, il sera la première victime, et sa défaite, retombant sur vous-mêmes, rendra vos périls plus imminents et votre chute plus assurée.

Nous le répétons : une paix juste et raisonnable peut seule vous sauver. Un de nos adages est déjà prouvé, et, puisque vous n'espérez de salut que dans le concours d'une puissance du continent, seuls vous ne pouvez donc rien contre la France, et la France ne souffrira pas que, seule, vous ayez des vaisseaux sur les mers; les mers sont le domaine de tous les peuples.

C'est une opinion répandue que l'Empereur ne s'occupait pas de la marine. Ces trois lettres montreront jusqu'à quel point on a eu raison de le croire.

Saint-Cloud, 21 avril 1804 (1er floréal an 12).

Au ministre de la marine.

Il me paraît tout à fait convenable qu'une cérémonie imposante soit faite pour poser la première pierre de l'arsenal d'Anvers; mais il me paraît aussi assez convenable de ne point démolir de bâtiment sous le prétexte de régularité. Il suffit de ne rien bâtir contre le plan général de régularité. Insensiblement le reste s'établira. Lorsqu'on a à démolir, on démolit ce qui n'est pas régulier; mais je dois vous répéter ce que je vous ai dit dernièrement: je ne puis être satisfait des travaux d'Anvers, puisqu'il n'y a qu'un vaisseau sur le chantier et 500 ouvriers. Je désirerais qu'avant le 1er messidor, il y eût au moins trois vaisseaux de 74 sur le chantier; qu'avant le 1er vendémiaire

an XIII, il y en eût six, et avant le 1er nivôse, neuf; et tout cela ne peut se faire avec la petite quantité d'ouvriers que vous y avez. Il y a beaucoup d'ouvriers en Provence qui ne sont pas occupés; il va beaucoup y en avoir du côté de Bayonne et de Bordeaux; ainsi donc réunissez 3,000 ouvriers à Anvers. Marchandises du Nord, bois, fer, tout arrive là facilement. La guerre n'est pas un obstacle pour construire à Anvers. Si nous étions trois ans en guerre, il faudrait là construire vingt-cinq vaisseaux. Partout ailleurs cela est impossible. Il nous faut une marine, et nous ne pourrons être censés en avoir une que lorsque nous aurons cent vaisseaux. Il faut les avoir en cinq ans. Si, comme je le pense, on peut construire des vaisseaux au Hâvre, il faut en faire mettre deux en construction. Il faut aussi s'occuper d'en mettre deux nouveaux à Rochefort et deux autres à Toulon. Je crois que, ces derniers, il faut les faire tous les quatre à trois ponts.

Je désirerais aussi avoir mes idées fixées sur le port de Dunkerque. Je désire que vous me fassiez une petite note pour savoir combien la mer monte à la laisse de basse-mer.

La flottille va bientôt être construite partout. Il faut donc qu'à Nantes, Bordeaux, Honfleur, Dieppe, Saint-Malo, etc., on donne de l'occupation à cette grande quantité d'ouvriers. Il faut donc mettre en construction des frégates, des gabares, des bricks. Il faut, sous le point de vue de l'esprit, que les ouvriers des côtes ne meurent point de faim, et que les départements qui bordent la mer, qui ont été les moins favorables à la Révolution, s'aperçoivent ainsi que le temps viendra où la mer sera aussi notre domaine. St-Domingue vous coûtait deux millions par mois; les Anglais l'ont prise, il faut mettre les deux millions par mois rien que pour des constructions. Mon intention est d'y mettre la même activité que pour la flottille, hormis que, n'étant point pressé, on y mettra plus d'ordre. Je ne suis point pressé sur l'époque, mais je demande que l'on commence beaucoup.

Je vous prie de me présenter, la semaine prochaine, un rapport qui me fasse connaître la situation actuelle de notre marine, de nos constructions, ce qu'il faudrait construire, dans quels ports, et ce que cela coûterait par mois, en partant du principe

que j'aime mieux que vous mettiez dix-huit mois à faire un vaisseau et que vous me fassiez le tiers de plus.

Quant aux vaisseaux, je voudrais les construire sur le même plan, les frégates sur le modèle de l'*Hortense* ou de la *Cornélie*, qui paraissent bonnes; pour les vaisseaux, prendre les meilleurs vaisseaux, et partout faire des vaisseaux de 80 et à trois ponts, hormis à Anvers, où il me paraît plus prudent de commencer d'abord par des vaisseaux de 74.

Saint-Cloud, 28 avril 1804 (8 floréal an 12).

Au ministre de la marine.

Je signe aujourd'hui un arrêté relatif aux constructions. Je n'admettrai aucune espèce d'excuse. Faites-vous rendre compte deux fois par semaine des ordres que vous donnez, et veillez à leur exécution : s'il faut des mesures extraordinaires, faites-les-moi connaître. Je n'admettrai aucune raison valable, car, avec une bonne administration, je ferais trente vaisseaux de ligne en un an, si cela était nécessaire. Dans un pays comme la France, on doit faire tout ce que l'on veut. Il ne vous échappera pas que mon intention est de commencer beaucoup de constructions, hormis à Brest, où je ne veux plus rien construire. Mon intention est d'avoir à l'eau, avant vendémiaire an XIV, vingt-six vaisseaux de guerre : bien entendu que la dite mise à l'eau dépendra surtout du cas où d'ici à ce temps-là nous aurions la paix. Mais, désormais tous les vaisseaux de 74 doivent être faits à Anvers. C'est à Anvers que doit être notre grand chantier. C'est là seulement que devient possible en peu d'années la restauration de la marine française.

Avant l'an XV nous devons avoir cent vaisseaux de guerre.

2 juillet 1804.

A M. de Latouche-Tréville.

Par le retour de mon courrier, faites-moi connaître le jour où il vous sera possible, abstraction faite du temps, de lever

l'ancre ; instruisez-moi de ce qu'a fait l'ennemi, et où se tient Nelson.

Méditez sur la grande entreprise dont vous êtes chargé, et, avant que je signe définitivement vos derniers ordres, faites-moi connaître la manière que vous pensez être la plus avantageuse de les remplir.

Je vous ai nommé grand-officier de l'Empire, inspecteur des côtes de la Méditerranée ; mais je désire beaucoup que l'opération que vous allez entreprendre me mette à même de vous élever à un tel degré de considération et d'honneur que vous n'ayez plus rien à souhaiter.

L'escadre de Rochefort, composée de 5 vaisseaux, dont un à trois ponts, et de 4 frégates, est prête à lever l'ancre : elle n'a devant elle que 5 vaisseaux ennemis.

L'escadre de Brest est de 21 vaisseaux. Ces vaisseaux viennent de lever l'ancre pour harceler l'amiral Cornwallis, et obliger les Anglais à avoir là un grand nombre de vaisseaux. Les ennemis tiennent aussi 6 vaisseaux devant le Texel, pour bloquer l'escadre hollandaise, composée de 5 vaisseaux, de 4 frégates, et d'un convoi de 80 bâtiments.

Le général Marmont a son armée embarquée. Entre Étaples, Boulogne, Wimereux et Ambleteuse, deux nouveaux ports que j'ai fait construire, nous avons 270 chaloupes canonnières, 534 bâtiments canonniers, 396 péniches, en tout 1,200 bâtiments, portant 120,000 hommes et 10,000 chevaux. Soyons maîtres du détroit six heures, et nous sommes maîtres du monde.

Les ennemis ont aux Dunes, ou devant Boulogne et devant Ostende, 2 vaisseaux de 74, 3 de 60 ou 64 et 2 ou 3 de 50. Jusqu'ici Cornwallis n'a eu que 15 vaisseaux ; mais toutes les réserves de Plymouth et de Portsmouth sont venues le renforcer. Les ennemis tiennent aussi à Cork, en Irlande, 4 ou 5 vaisseaux de guerre. Je ne parle pas des frégates et petits bâtiments, dont ils ont une grande quantité.

Si vous trompez Nelson, il ira ou en Sicile, ou en Egypte, ou au Ferrol. Je ne pense pas qu'il faille se présenter devant le Ferrol. Des 5 vaisseaux qui sont dans ces parages, 4 sont prêts ;

le 5me le sera en fructidor. Mais je pense que le Ferrol est trop indiqué; et il est si naturel que l'on suppose, si votre armée de la Méditerranée entre dans l'Océan, qu'elle est destinée à débloquer le Ferrol! Il paraîtrait donc meilleur de passer très au large, d'arriver devant Rochefort, ce qui vous compléterait une escadre de 16 vaisseaux et de 11 frégates, et alors, sans perdre un instant, sans mouiller, soit en doublant l'Irlande très au large, soit en exécutant le premier projet, arriver devant Boulogne. Notre escadre de Brest de 28 vaisseaux aura à son bord une armée, et sera tous les jours à la voile, de manière que Cornwallis sera obligé de serrer la côte de Bretagne pour tâcher de s'opposer à sa sortie. Du reste, j'attends pour fixer mes idées sur cette opération, qui a des chances, mais dont la réussite offre des résultats si immenses, le projet que vous m'avez annoncé par le retour du courrier.

Il faut embarquer le plus de vivres possible, afin que, dans aucune circonstance, vous ne soyez gêné par rien.

A la fin de ce mois, on va lancer un nouveau vaisseau à Rochefort et à Lorient. Celui de Rochefort ne donne lieu à aucune question; mais s'il arrivait que celui de Lorient fût en rade, et n'eût pas la faculté de se rendre avant votre apparition devant l'île d'Aix, je désire savoir si vous pensez que vous dussiez faire route pour le rejoindre; toutefois je pense que, sortant par un bon mistral, il est préférable à tout de faire l'opération avant l'hiver. Car, dans la mauvaise saison, il serait possible que vous eussiez plus de chances pour arriver, mais il se pourrait qu'il y eût plusieurs jours tels qu'on ne pût profiter de votre arrivée. En supposant que vous puissiez partir avant le 10 thermidor (29 juillet), il n'est pas probable que vous n'arriviez devant Boulogne que dans le courant de septembre, moment où les nuits sont raisonnablement longues, et où les temps ne sont pas longtemps mauvais.

Paris, le 1er vendémiaire an 14 (23 septembre 1805).

Discours de l'Empereur au sein du Sénat [1].

Sénateurs,

« Dans les circonstances présentes de l'Europe, j'éprouve le besoin de me trouver au milieu de vous, et de vous faire connaître mes sentiments.

« Je vais quitter ma capitale pour me mettre à la tête de l'armée, porter un prompt secours à mes alliés, et défendre les intérêts les plus chers de mes peuples.

« Les vœux des éternels ennemis du continent sont accomplis : la guerre a commencé au milieu de l'Allemagne. L'Autriche et la Russie se sont réunies à l'Angleterre, et notre génération est entraînée de nouveau dans toutes les calamités de la guerre. Il y a peu de jours, j'espérais encore que la paix ne serait point troublée ; les menaces et les outrages m'avaient trouvé impassible ; mais l'armée autrichienne a passé l'Inn, Munich est envahie, l'électeur de Bavière est chassé de sa capitale ; toutes mes espérances se sont évanouies.

« C'est dans cet instant que s'est dévoilée la méchanceté des ennemis du continent. Ils craignaient encore la manifestation de mon violent amour pour la paix ; ils craignaient que l'Autriche, à l'aspect du gouffre qu'ils avaient creusé sous ses pas, ne revînt à des sentiments de justice et de modération ; ils l'ont précipitée dans la guerre. Je gémis du sang qu'il va en coûter a l'Europe ; mais le nom français en obtiendra un nouveau lustre.

« Sénateurs, quand sur votre aveu, à la voix du peuple français tout entier, j'ai placé sur ma tête la couronne impériale, j'ai reçu de vous, de tous les citoyens, l'engagement de la maintenir pure et sans tache. Mon peuple m'a donné dans toutes les circonstances des preuves de sa confiance et de son amour. Il volera sous les drapeaux de son empereur et de son armée, qui dans peu de jours auront dépassé les frontières.

[1] A la première nouvelle de l'agression de l'Autriche, l'Empereur avait quitté Boulogne et s'était rendu à Paris.

« Magistrats, soldats, citoyens, tous veulent maintenir la patrie hors de l'influence de l'Angleterre, qui, si elle prévalait, ne nous accorderait qu'une paix environnée d'ignominie et de honte, et dont les principales conditions seraient l'incendie de nos flottes, le comblement de nos ports, et l'anéantissement de notre industrie.

« Toutes les promesses que j'ai faites au peuple français, je les ai tenues. Le peuple français, à son tour, n'a pris aucun engagement avec moi qu'il n'ait surpassé. Dans cette circonstance si importante pour sa gloire et la mienne, il continuera de mériter ce nom de grand peuple dont je le saluai au milieu des champs de bataille.

« Français, votre empereur fera son devoir, mes soldats feront le leur; vous ferez le vôtre. » NAPOLÉON.

Au quartier général de Strasbourg, le 7 vendémiaire an 14 (29 septembre 1805).

Proclamation de l'Empereur à l'armée.

Soldats!

La guerre de la troisième coalition est commencée. L'armée autrichienne a passé l'Inn, violé les traités, attaqué et chassé de sa capitale notre allié..... Vous-mêmes vous avez dû accourir à marches forcées à la défense de nos frontières. Mais déjà vous avez passé le Rhin : nous ne nous arrêterons plus que nous n'ayons assuré l'indépendance du corps germanique, secouru nos alliés et confondu l'orgueil des injustes agresseurs. Nous ne ferons plus de paix sans garantie : notre générosité ne trompera plus notre politique.

Soldats, votre empereur est au milieu de vous. Vous n'êtes que l'avant-garde du grand peuple. S'il est nécessaire, il se lèvera tout entier à ma voix pour confondre et dissoudre cette nouvelle ligue qu'ont tissue la haine et l'or de l'Angleterre.

Mais, soldats, nous aurons des marches forcées à faire, des fatigues et des privations de toute espèce à endurer. Quelques obstacles qu'on nous oppose, nous les vaincrons; et nous ne prendrons de repos que nous n'ayons planté nos aigles sur le territoire de nos ennemis. NAPOLÉON.

En moins d'un mois l'Empereur, faisant partir son armée de Boulogne, l'avait transportée au cœur de l'Allemagne. Elle avait détruit une partie de l'armée autrichienne que l'autre partie la croyait encore à deux cents lieues de distance. L'Empereur, comprenant la nécessité d'empêcher la jonction des troupes russes et autrichiennes, les avait déjà coupées par une de ces manœuvres qui lui étaient familières et qu'il appartenait à lui seul de concevoir et d'exécuter. Au lieu de se porter sur le Rhin pour attendre les Autrichiens et leur disputer le passage; de Boulogne, il avait remonté d'un seul trait jusqu'au Danube, tombant comme la foudre sur un ennemi pris à revers et enveloppé avant d'avoir soupçonné sa présence. C'était Marengo renouvelé sur un autre terrain. L'Empereur était parti de Strasbourg le 29 septembre 1805. Il arrivait à son camp dans les premiers jours d'octobre. Le 6 l'armée passait le Danube, le 18 elle avait battu les Autrichiens à Donauwerth, à Wertingen, à Gunsburg, à Landsberg, à Halsbach, à Elchingen, à Memingen.

L'Autriche ne comptait déjà plus dans la coalition. Le fameux Mack son général, au génie duquel elle avait confié ses destinées, accablé et la tête perdue, n'avait trouvé d'autre moyen que de se réfugier à Ulm avec trente-trois mille hommes qui lui restaient et qui se rendirent au bout de quelques jours, obligés de défiler devant l'armée française en mettant bas les armes. — Jamais les annales militaires n'avaient fourni l'exemple d'un fait semblable. Cette première campagne avait duré vingt jours. En vingt jours on avait dispersé une armée de quatre-vingt mille hommes, fait soixante mille prisonniers, pris deux cents pièces de canon, cinq mille chevaux, tout le matériel et les bagages de l'ennemi, enlevé quatre-vingts drapeaux. Ce prodigieux succès nous avait coûté tout au plus deux mille hommes.

De mon camp impérial d'Elchingen, le 26 vendémiaire an 14 (18 octobre 1805).

Au Sénat conservateur.

Sénateurs,

Je vous envoie quarante drapeaux conquis par mon armée dans les combats qui ont eu lieu depuis celui de Wertingen. C'est un hommage que moi et mon armée faisons aux sages de l'Empire; c'est un présent que des enfants font à leurs pères.

« Sénateurs, voyez-y une preuve de ma satisfaction pour la manière dont vous m'avez constamment secondé dans les affai-

res les plus importantes de l'empire. Et vous, Français, faites marcher vos frères; faites qu'ils accourent combattre à nos côtés, afin que, sans effusion de sang, sans efforts, nous puissions repousser loin de nous toutes les armées que forme l'or de l'Angleterre, et confondre les auxiliaires des oppresseurs des mers. Sénateurs, il n'y a pas encore un mois que je vous ai dit que votre empereur et son armée feraient leur devoir. Il me tarde de pouvoir dire que mon peuple fait le sien. Depuis mon entrée en campagne, j'ai dispersé une armée de cent mille hommes: j'en ai fait près de la moitié prisonniers; le reste est tué, blessé, ou déserté, ou réduit à la plus grande consternation. Ces succès éclatants, je les dois à l'amour de mes soldats, à leur constance à supporter les fatigues. Je n'ai pas perdu quinze cents tués ou blessés. Sénateurs, le premier objet de la guerre est déjà rempli. L'électeur de Bavière est rétabli sur son trône. Les injustes agresseurs ont été frappés comme par la foudre, et, avec l'aide de Dieu, j'espère, dans un court espace de temps, triompher de mes autres ennemis.

NAPOLÉON.

Elchingen, le 26 vendémiaire an 14 (18 octobre 1805).

Sixième bulletin de la grande armée.

La journée d'Ulm a été une des plus belles journées de l'histoire de France. La capitulation de la place est ci-jointe, ainsi que l'état des régiments qui y sont enfermés. L'Empereur eût pu l'enlever d'assaut; mais vingt mille hommes, défendus par des ouvrages et des fossés pleins d'eau, eussent opposé de la résistance, et le vif désir de S. M. était d'épargner le sang. Le général Mack, général en chef de l'armée, était dans la ville. C'est la destinée des généraux opposés à l'empereur d'être pris dans des places. On se souvient qu'après les belles manœuvres de la Brenta, le vieux feld-maréchal Wurmser fut fait prisonnier dans Mantoue, Mélas le fut dans Alexandrie, Mack l'est dans Ulm.

L'armée autrichienne était une des plus belles qu'ait eues

l'Autriche. Elle se composait de quatorze régiments d'infanterie formant l'armée dite de Bavière, de treize régiments de l'armée du Tyrol, et de cinq régiments venus en poste d'Italie, faisant trente-deux régiments d'infanterie, et de quinze régiments de cavalerie.

L'Empereur avait placé l'armée du prince Ferdinand dans la même situation où il plaça celle de Mélas. Après avoir hésité longtemps, Mélas prit la noble résolution de passer sur le corps de l'armée française, ce qui donna lieu à la bataille de Marengo. Mack a pris un autre parti : Ulm est l'aboutissant d'un grand nombre de routes. Il a conçu le projet de faire échapper ses divisions par chacune de ces routes, et de les réunir en Tyrol et en Bohême. Les divisions Hohenzollern et Werneck ont débouché par Memmingen. Mais l'Empereur, dès le 20, accourut d'Augsbourg devant Ulm, déconcerta sur-le-champ les projets de l'ennemi, et fit enlever le pont et la position d'Elchingen, ce qui remédia à tout.

Le maréchal Soult, après avoir pris Memmingen, s'était mis à la poursuite des autres colonnes. Enfin il ne restait plus au prince Ferdinand d'autre ressource que de se laisser enfermer dans Ulm, ou d'essayer, par des sentiers, de rejoindre la division de Hohenzollern ; ce prince a pris ce dernier parti ; il s'est rendu à Aalen avec quatre escadrons de cavalerie.

Cependant le prince Murat était à la poursuite du prince Ferdinand. La division Werneck a voulu l'arrêter à Langeneau ; il lui a fait trois mille prisonniers, dont un officier général, et lui a enlevé deux drapeaux. Tandis qu'il manœuvrait par la droite à Heydenheim, le maréchal Lannes marchait par Aalen et Nordlingen. La marche de la division ennemie était embarrassée par cinq cents chariots, et affaiblie par le combat de Langeneau. A ce combat, le prince Murat a été très-satisfait du général Klein. Le vingtième de dragons, le neuvième d'infanterie légère et les chasseurs de la garde impériale se sont particulièrement distingués. L'aide de camp Brunet a montré beaucoup de bravoure.

Ce combat n'a pas retardé la marche du prince Murat. Il s'est porté rapidement sur Neresheim, et le 25, à cinq heures

du soir, il est arrivé devant cette position. La division de dragons du général Klein a chargé l'ennemi. Deux drapeaux, un officier général et mille hommes ont été de nouveau pris au combat de Neresheim. Le prince Ferdinand et sept de ses généraux n'eurent que le temps de monter à cheval. On a trouvé leur dîner servi. Depuis plusieurs jours ils n'ont aucun point pour se reposer. Il paraît que le prince Ferdinand ne pourra se soustraire à l'armée française qu'en se déguisant, ou en fuyant avec quelques escadrons, par quelques routes détournées d'Allemagne.

L'Empereur traversant une foule de prisonniers ennemis, un colonel autrichien témoignait son étonnement de voir l'empereur des Français trempé, couvert de boue, autant et plus fatigué que le dernier tambour de l'armée. Un de ses aides de camp lui ayant expliqué ce que disait l'officier autrichien, l'Empereur lui fit répondre : « Votre maître a voulu me faire ressouvenir que j'étais un soldat; j'espère que la pompe et la pourpre impériale ne m'ont pas fait oublier mon premier métier. »

Le spectacle que l'armée offrait dans la journée du 23 était vraiment intéressant. Depuis deux jours la pluie tombait à seaux. Tout le monde était trempé; le soldat n'avait pas eu de distribution. Il était dans la boue jusqu'aux genoux; mais la vue de l'Empereur lui rendait sa gaieté, et du moment qu'il apercevait des colonnes entières dans le même état, il faisait retentir le cri de *vive l'Empereur!*

On rapporte aussi que l'Empereur répondit aux officiers qui l'entouraient, et qui admiraient comment, dans le moment le plus pénible, les soldats oublient toutes leurs privations, et ne se montrent sensibles qu'au plaisir de le voir : « Ils ont raison : c'est pour épargner leur sang que je leur fais essuyer de si grandes fatigues. »

L'Empereur, lorsque l'armée occupait les hauteurs qui dominent Ulm, fit appeler le prince de Lichtenstein, général-major, enfermé dans cette place, pour lui faire connaître qu'il désirait qu'elle capitulât, lui disant que, s'il la prenait d'assaut, il serait obligé de faire ce qu'il avait fait à Jaffa, où la garnison fut passée au fil de l'épée; que c'était le triste droit de la guerre;

qu'il voulait qu'on lui épargnât et à la brave nation autrichienne la nécessité d'un acte aussi effrayant; que la place n'était pas tenable; qu'elle devait donc se rendre. Le prince insistait pour que les officiers et soldats eussent la faculté de retourner en Autriche. « Je l'accorde aux officiers et non aux soldats, a répondu l'Empereur; car qui me garantira qu'on ne les fera pas servir de nouveau ? » Puis, après avoir hésité un moment, il ajoute : « Eh bien, je me fie à la parole du prince Ferdinand. S'il est dans la place, je veux lui donner une preuve de mon estime, et je vous accorde ce que vous me demandez, espérant que la cour de Vienne ne démentira pas la parole d'un de ses princes. Sur ce que M. Lichtenstein assura que le prince Ferdinand n'était point dans la place. Alors je ne vois pas, dit l'Empereur, qui peut me garantir que les soldats que je vous renverrai ne serviront pas. »

Une brigade de quatre mille hommes occupe l'une des portes de la ville d'Ulm.

Dans la nuit du 24 au 25 il y a eu un ouragan terrible; le Danube est tout à fait débordé et a rompu la plus grande partie de ses ponts; ce qui nous gêne beaucoup pour nos subsistances.

Dans la journée du 23, le maréchal Bernadotte a poussé ses avant-postes jusqu'à Wasserbourg et Haag sur la chaussée de Braunau; il a fait encore quatre ou cinq cents prisonniers à l'ennemi, lui a enlevé un parc de dix-sept pièces d'artillerie de divers calibres; de sorte que, depuis son entrée à Munich, sans perdre un seul homme, le maréchal Bernadotte a pris quinze cents prisonniers, dix-neuf pièces de canon, deux cents chevaux et un grand nombre de bagages.

L'Empereur a passé le Rhin le 9 vendémiaire, le Danube le 14, à cinq heures du matin, le Lech le même jour, à trois heures après midi, ses troupes sont entrées à Munich le 20, ses avant-postes sont arrivés sur l'Inn le 23. Le même jour il était maître de Memmingen, et le 25 d'Ulm.

Il avait pris à l'ennemi, aux combats de Wertingen, de Güntzbourg, d'Elchingen, aux journées de Memmingen et d'Ulm, et aux combats d'Albeck, de Langenau et de Neresheim, quarante mille hommes, tant infanterie que cavalerie,

plus de quarante drapeaux, et un très-grand nombre de pièces de canon, de bagages, de voitures; et, pour arriver à ces grands résultats, il n'avait fallu que des marches et des manœuvres.

Dans ces combats partiels, les pertes de l'armée française ne se montent qu'à cinq cents morts et à mille blessés. Aussi le soldat dit-il souvent : L'Empereur a trouvé une nouvelle méthode de faire la guerre : il ne se sert que de nos jambes, et pas de nos baïonnettes. Les cinq sixièmes de l'armée n'ont pas tiré un coup de fusil, ce dont ils s'affligent, mais tous ont beaucoup marché, et ils redoublent de célérité quand ils ont l'espoir d'atteindre l'ennemi.

On peut faire en deux mots l'éloge de l'armée : Elle est digne de son chef.

On doit considérer l'armée autrichienne comme anéantie. Les Autrichiens et les Russes seront obligés de faire beaucoup d'appels, de recrues, pour résister à l'armée française, qui est venue à bout d'une armée de cent mille hommes, sans éprouver, pour ainsi dire, aucune perte.

Elchingen, 27 vendémiaire an 14 (19 octobre 1805).

Extrait du septième bulletin.

Aujourd'hui, à deux heures après midi, l'Empereur a accordé une audience au général Mack. A l'issue de cette audience, le général Berthier a signé avec le général Mack une addition à la capitulation, qui porte que la garnison d'Ulm évacuera la place demain 28. Il y a dans Ulm vingt-sept mille hommes, trois mille chevaux, dix-huit généraux, et soixante ou quatre-vingts pièces de canon attelées. La moitié de la garde de l'Empereur était déjà partie pour Augsbourg; mais S. M. a consenti de rester jusqu'à demain pour voir défiler l'armée autrichienne. Tous les jours on est de plus en plus dans la certitude que, de cette armée de cent mille hommes, il n'en sera pas échappé vingt mille; et cet immense résultat est obtenu sans effusion de sang.

L'Empereur n'est pas sorti aujourd'hui d'Elchingen; les fa-

tigues et la pluie continuelle que depuis huit jours il a essuyées ont exigé un peu de repos. Mais le repos n'est pas compatible avec la direction de cette immense armée. A toute heure du jour et de la nuit, il arrive des officiers avec des rapports, et il faut que l'Empereur donne des ordres. Il paraît fort satisfait du zèle et de l'activité du général Berthier.

Demain 28, à trois heures après midi, vingt-sept mille soldats autrichiens, soixante pièces de canon, dix-huit généraux, défileront devant l'Empereur et mettront bas les armes. L'Empereur a fait présent au Sénat des drapeaux de la journée d'Ulm. Il y en aura le double de ce qu'il annonce, c'est-à-dire quatre-vingts.

Pendant ces cinq jours, le Danube a débordé avec une violence qui était sans exemple depuis cent ans. L'abbaye d'Elchingen, dans laquelle est établi le quartier général de l'Empereur, est situé sur une hauteur d'où l'on découvre tout le pays.

On croit que, demain au soir, l'Empereur partira pour Munich. L'armée russe vient d'arriver sur l'Inn.

Elchingen, le 28 vendémiaire an 14 (20 octobre 1805).

Huitième bulletin de la grande armée.

L'Empereur a passé aujourd'hui 28, depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du soir, sur la hauteur d'Ulm, où l'armée autrichienne a défilé devant lui. Trente mille hommes, dont deux mille de cavalerie, soixante pièces de canon et quarante drapeaux ont été remis aux vainqueurs. L'armée française occupait les hauteurs. L'Empereur, entouré de sa garde, a fait appeler les généraux autrichiens; il les a tenus auprès de lui jusqu'à ce que les troupes eussent défilé; il les a traités avec les plus grands égards. Il y avait sept lieutenants généraux, huit généraux et le général en chef Mack. On donnera dans le bulletin suivant les noms des généraux et des régiments.

On peut donc évaluer le nombre des prisonniers faits depuis

le commencement de la guerre à soixante mille, le nombre des drapeaux à quatre-vingts, indépendamment de l'artillerie et des bagages, etc. Jamais victoires ne furent plus complètes et ne coûtèrent moins.

On croit que l'Empereur partira dans la nuit pour Augsbourg et Munich, après avoir expédié ses courriers.

Elchingen, le 29 vendémiaire an 14 (21 octobre 1805).

Neuvième bulletin de la grande armée.

A midi, S. M. est partie pour Augsbourg.

On a enfin le compte exact de l'armée renfermée dans Ulm; elle se monte à trente-trois mille hommes, ce qui, avec trois mille blessés, porte la garnison prisonnière à trente-six mille hommes. Il y avait aussi dans la place soixante pièces de canon, avec leur approvisionnement et cinquante drapeaux.

Rien ne fait un contraste plus frappant que l'esprit de l'armée française et celui de l'armée autrichienne. Dans l'armée française, l'héroïsme est porté au dernier point; dans l'armée autrichienne, le découragement est à son comble. Le soldat est payé avec des cartes; il ne peut rien envoyer chez lui, et il est très-maltraité. Le Français ne songe qu'à la gloire. On pourrait citer un millier de traits comme le suivant : Brard, soldat du soixante-seizième régiment, allait avoir la cuisse amputée; il avait la mort dans l'âme. Au moment où le chirurgien se préparait à faire l'opération, il l'arrête : « Je sais que je n'y survivrai pas, mais n'importe; un homme de moins n'empêchera pas le soixante-seizième de marcher, la baïonnette en avant, et sur trois rangs, à l'ennemi. »

L'Empereur n'a à se plaindre que de la trop grande impétuosité des soldats. Ainsi le dix-septième d'infanterie, arrivé devant Ulm, se précipita dans la place; ainsi, pendant la capitulation, toute l'armée voulait monter à l'assaut, et l'Empereur fut obligé de déclarer fermement qu'il ne voulait pas d'assaut.

La première colonne des prisonniers faits dans Ulm part dans ce moment pour la France.

Voici le nombre de nos prisonniers, du moins de ceux actuellement connus, et les lieux où ils se trouvent : dix mille à Augsbourg ; trente-trois mille dans Ulm ; douze mille à Donawerth, et douze mille qui sont déjà en marche pour la France. L'Empereur dit dans sa proclamation que nous avons fait soixante mille prisonniers. Il est probable qu'il y en aura davantage. Il porte le nombre des drapeaux pris à quatre-vingt-dix ; il est probable aussi que nous en aurons davantage.

L'Empereur a dit aux officiers généraux autrichiens qu'il avait appelés près de lui pendant que l'armée ennemie défilait : « Messieurs, votre maître me fait une guerre injuste. Je vous le dis franchement, je ne sais pas pourquoi je me bats ; je ne sais ce que l'on veut de moi.

« Ce n'est pas dans cette seule armée que consistent mes ressources. Cela serait-il vrai, mon armée et moi ferions bien du chemin. Mais j'en appelle aux rapports de vos propres prisonniers qui vont bientôt traverser la France ; ils verront quel esprit anime mon peuple, et avec quel empressement il viendra se ranger sous mes drapeaux. Voilà l'avantage de ma nation et de ma position : avec un mot, deux cent mille hommes de bonne volonté accourront près de moi, et en six semaines seront de bons soldats ; au lieu que vos recrues ne marcheront que par force, et ne pourront qu'après plusieurs années faire des soldats.

« Je donne encore un conseil à mon frère l'empereur d'Allemagne : qu'il se hâte de faire la paix. C'est le moment de se rappeler que tous les empires ont un terme ; l'idée que la fin de la dynastie de Lorraine serait arrivée doit l'effrayer. Je ne veux rien sur le continent : ce sont des vaisseaux, des colonies, du commerce, que je veux ; et cela vous est avantageux comme a nous. » M. Mack a répondu que l'empereur d'Allemagne n'aurait pas voulu la guerre, mais qu'il y a été forcé par la Russie. En ce cas, a répondu l'Empereur, vous n'êtes donc plus une puissance.

Du reste, la plupart des officiers généraux ont témoigné com-

bien cette guerre leur était désagréable et avec quelle peine ils voyaient une armée russe au milieu d'eux.

Ils blâmaient cette politique assez aveugle pour attirer au cœur de l'Europe un peuple accoutumé à vivre dans un pays inculte et agreste, et qui, comme ses ancêtres, pourrait bien avoir la fantaisie de s'établir dans de plus beaux climats.

L'Empereur a accueilli avec beaucoup d'affabilité le lieutenant général Klenau, qu'il avait connu commandant le régiment Wurmser ; les lieutenants généraux Giulay, Gottesheim, Ries ; les princes de Lichtenstein, etc.

Il les a consolés de leur malheur, leur a dit que la guerre a ses chances, et qu'ayant été souvent vainqueurs, ils pouvaient être quelquefois vaincus.

. . . . . .

Un bataillon de la garde impériale est entré aujourd'hui à Augsbourg. Quatre-vingts grenadiers portaient chacun un drapeau. Ce spectacle a produit sur les habitants d'Augsbourg un étonnement que partagent les paysans de toutes ces contrées.

. . . . . .

On ne se fait pas une idée de la misère de l'armée autrichienne ; elle est payée en billets qui perdent quarante pour cent. Aussi nos soldats appellent-ils plaisamment les Autrichiens des soldats de papier. Ils sont sans aucun crédit. La maison d'Autriche ne trouverait nulle part à emprunter 10,000 fr. Les généraux eux-mêmes n'ont pas vu une pièce d'or depuis plusieurs années. Les Anglais, du moment qu'ils ont su l'invasion de la Bavière, ont fait à l'empereur d'Autriche un petit présent qui ne l'a pas rendu plus riche. Ils se sont engagés à lui faire remise des quarante-huit millions qu'ils lui avaient prêtés pendant la dernière guerre. Si c'est un avantage pour la maison d'Autriche, elle l'a déjà payé bien cher.

Du quartier impérial d'Elchingen, le 29 vendémiaire an 14 (21 octobre 1805).

Proclamation à l'armée.

Soldats de la grande armée,

En quinze jours nous avons fait une campagne. Ce que nous nous proposions est rempli ; nous avons chassé les troupes de la maison d'Autriche de la Bavière et rétabli notre allié dans la souveraineté de ses États. Cette armée qui, avec autant d'ostentation que d'imprudence, était venue se placer sur nos frontières, est anéantie. Mais qu'importe à l'Angleterre ? son but est atteint. Nous ne sommes plus à Boulogne, et son subside ne sera ni plus ni moins grand.

De cent mille hommes qui composaient cette armée, soixante mille sont prisonniers. Ils iront remplacer nos conscrits dans les travaux de nos campagnes. Deux cents pièces de canon, tout le parc, quatre-vingt-dix drapeaux, tous les généraux sont en notre pouvoir ; il ne s'est pas échappé de cette armée quinze mille hommes. Soldats, je vous avais annoncé une grande bataille ; mais, grâce aux mauvaises combinaisons de l'ennemi, j'ai pu obtenir les mêmes succès sans courir les mêmes chances ; et, ce qui est inconcevable dans l'histoire des nations, un si grand résultat ne nous affaiblit pas de plus de quinze cents hommes hors de combat.

Soldats ! ce succès est dû à votre confiance sans bornes dans votre Empereur, à votre patience à supporter les fatigues et les privations de toute espèce, à votre rare intrépidité.

Mais nous ne nous arrêterons pas là. Vous êtes impatients de commencer une seconde campagne. Cette armée russe, que l'or de l'Angleterre a transportée des extrémités de l'univers, nous allons lui faire éprouver le même sort.

« A ce combat est attaché plus spécialement l'honneur de l'infanterie ; c'est là que va se décider, pour la seconde fois, cette question qui l'a déjà été en Suisse et en Hollande : Si l'infanterie française est la seconde ou la première de l'Europe?

Il n'y a pas là de généraux contre lesquels je puisse avoir de la gloire à acquérir. Tout mon soin sera d'obtenir la victoire avec le moins possible d'effusion de sang : mes soldats sont mes enfants.

NAPOLÉON.

Aussitôt après la capitulation d'Ulm, l'Empereur s'était porté sur Vienne, où il était entré sans résistance. La cour s'était enfuie à son approche.

. . . . . .

Nous avons trouvé dans Vienne plus de deux mille pièces de canon ; une salle d'armes garnie de cent mille fusils ; des munitions de toutes espèces ; enfin, de quoi former tout l'équipage de trois ou quatre armées.

Le peuple de Vienne a paru voir l'armée avec amitié.

L'Empereur ordonne qu'on porte le plus grand respect aux propriétés, et que l'on ait les plus grands égards pour le peuple de cette capitale, qui a vu avec peine la guerre injuste que l'on a faite, et qui nous témoigne, par sa conduite, autant d'amitié qu'il montre de haine pour les Russes, peuple qui, par ses habitudes et ses mœurs barbares, doit inspirer les mêmes sentiments à toutes les nations policées.

NAPOLÉON.

. . . . . .

Le palais de Schœnbrünn, dans lequel l'Empereur est logé, a été bâti par Marie-Thérèse, dont le portrait se trouve dans presque tous les appartements.

Dans le cabinet où travaille l'Empereur, est une statue de marbre qui représente cette souveraine. L'Empereur, en la voyant, a dit que, si cette grande reine vivait encore, elle ne se laisserait point conduire par les intrigues d'une femme telle que madame Colloredo. Constamment environnée, comme elle le fut toujours, des grands de son pays, elle aurait connu la volonté de son peuple ; elle n'aurait pas fait ravager son pays par les Cosaques et les Moscovites ; elle n'aurait pas consulté, pour se résoudre à faire la guerre à la France, un courtisan comme ce Cobentzel, qui, trop éclairé sur les intrigues de la cour, craint de désobéir à une femme étrangère, investie du

funeste crédit dont elle abuse ; un scribe comme ce Collembach ; un homme enfin aussi universellement haï que Lamberty. Elle n'aurait pas donné le commandement de son armée à des hommes tels que Mack, désigné non par la volonté du souverain, non par la confiance de la nation, mais par l'Angleterre et la Russie. C'est en effet une chose remarquable que cette unanimité d'opinions dans une nation tout entière contre les déterminations de la cour; les citoyens de toutes les classes, tous les hommes éclairés, tous les princes même se sont opposés à la guerre. On dit que le prince Charles, au moment de partir pour l'armée d'Italie, écrivit encore à l'Empereur pour lui représenter l'imprudence de sa résolution, et lui prédire la destruction de la monarchie. L'électeur de Saltzbourg, les archidues, les grands, tinrent le même langage. Tout le continent doit s'affliger de ce que l'empereur d'Allemagne, qui veut le bien, qui voit mieux que ses ministres, et qui, sous beaucoup de rapports, serait un grand prince, ait une telle défiance de lui-même et vive si constamment isolé. Il apprendrait des grands de l'empire, qui l'estiment, à s'apprécier lui-même; mais aucun d'eux, aucun des hommes considérables qui jugent et chérissent les intérêts de la patrie, n'approchent jamais de son intérieur. Cet isolement, dont on accuse l'influence de l'impératrice, est la cause de la haine que la nation a conçue contre cette princesse. Tant que cet ordre de choses existera, l'Empereur ne connaîtra jamais le vœu de son peuple, et sera toujours le jouet des subalternes que l'Angleterre corrompt, et qui le circonviennent de peur qu'il ne soit éclairé. Il n'y a qu'une voix à Vienne comme à Paris : les malheurs du continent sont le funeste ouvrage des Anglais.

. . . . . .

Le maréchal Ney avait eu la mission de s'emparer du Tyrol : il s'en est acquitté avec son intelligence et son intrépidité accoutumées. Il a fait tourner les forts de Scharnitz et de Neustark, et s'en est emparé de vive force. Il a pris dans cette affaire dix-huit cents hommes, un drapeau et seize pièces de canon de campagnes attelées.

Le 16, à cinq heures après midi, il a fait son entrée à Ins-

pruck; il y a trouvé un arsenal rempli d'une artillerie considérable, seize mille fusils et une immense quantité de poudre. Le même jour, il est entré à Hall, où il a aussi pris de très-grands et très-riches magasins, dont on n'a pas encore l'inventaire. L'archiduc Jean, qui commandait en Tyrol, s'est échappé par Luchsthall. Il a chargé un colonel de remettre tous les magasins aux Français, et de recommander à leur générosité douze cents malades qui sont à Inspruck.

A tous ces trophées de gloire est venue se joindre une scène qui a touché l'âme de tous les soldats. Pendant la guerre dernière, le soixante-seizième régiment de ligne avait perdu deux drapeaux dans les Grisons; cette perte était depuis longtemps pour ce corps le motif d'une affliction profonde. Ces braves savaient que l'Europe n'avait point oublié leur malheur, quoiqu'on ne pût en accuser leur courage. Ces drapeaux, sujets d'un si noble regret, se sont trouvés dans l'arsenal d'Inspruck; un officier les a reconnus; tous les soldats sont accourus aussitôt. Lorsque le maréchal Ney les leur a fait rendre avec pompe, des larmes coulaient des yeux de tous les vieux soldats. Les jeunes conscrits étaient fiers d'avoir servi à reprendre ces enseignes enlevées à leurs aînés par les vicissitudes de la guerre. L'Empereur a ordonné que cette scène touchante fût consacrée par un tableau. Le soldat français a pour ses drapeaux un sentiment qui tient de la tendresse. Ils sont l'objet de son culte, comme un présent reçu des mains d'une maîtresse.

Le général Klein a fait une incursion en Bohême avec sa division de dragons. Il a vu partout les Russes en horreur : les dévastations qu'ils commettent font frémir. L'irruption de ces barbares appelés par le gouvernement lui-même, a presque éteint dans le cœur des sujets de l'Autriche toute affection pour leur prince. « Nous et les Français, disent les Allemands, nous sommes les fils des Romains; les Russes sont les enfants des Tartares. Nous aimons mieux mille fois voir les Français armés contre nous, que des alliés tels que les Russes. » A Vienne, le seul nom d'un Russe inspirait la terreur. Ces hordes de sauvages ne se contentent pas de piller pour leur subsistance; ils enlèvent, ils détruisent tout. Un malheureux paysan

qui ne possède dans sa chaumière que ses vêtements, en est dépouillé par eux. Un homme riche, qui occupe un palais, ne peut espérer de les assouvir par ses richesses : ils le dépouillent et le laissent nu sous ses lambris dévastés.

Sans doute, c'est pour la dernière fois que les gouvernements européens appelleront de si funestes secours. S'ils étaient capables de le vouloir encore, ils auraient à payer ces alliés du soulèvement de leur propre nation. D'ici à cent ans, il ne sera en Autriche au pouvoir d'aucun prince d'introduire des Russes dans ses États. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ses armées un grand nombre d'officiers dont l'éducation a été soignée, dont les mœurs sont douces et l'esprit éclairé. Ce qu'on dit d'une armée s'entend toujours de l'instinct naturel de la masse qui la compose.

Znaïm, le 27 brumaire an 14 (18 novembre 1805).

Vingt-sixième bulletin de la grande armée.

Le prince Murat, instruit que les généraux russes, immédiatement après la signature de la convention, s'étaient mis en marche avec une portion de leur armée sur Znaïm, et que tout indiquait que l'autre partie allait la suivre et nous échapper, leur a fait connaître que l'Empereur n'avait pas ratifié la convention, et qu'en conséquence il allait attaquer. En effet, le prince Murat a fait ses dispositions, a marché à l'ennemi, et l'a attaqué le 25, à quatre heures après midi, ce qui a donné lieu au combat de Juntersdorff, dans lequel la partie de l'armée russe qui formait l'arrière-garde a été mise en déroute, a perdu douze pièces de canon, cent voitures de bagages, deux mille prisonniers et deux mille hommes restés sur le champ de bataille. Le maréchal Lannes a fait attaquer l'ennemi de front; et tandis qu'il le faisait tourner par la gauche par la brigade de grenadiers du général Dupas, le maréchal Soult le faisait tourner par la droite par la brigade du général Levasseur, de la division Legrand, composée des troisième et dix-huitième régiments de ligne. Le général de division Walther a charge

les Russes avec une brigade de dragons, et a fait trois cents prisonniers.

La brigade de grenadiers du général Laplanche-Mortière s'est distinguée. Sans la nuit, rien n'eût échappé. On s'est battu à l'arme blanche plusieurs fois. Des bataillons de grenadiers russes ont montré de l'intrépidité : le général Oudinot a été blessé ; ses deux aides de camp, chefs d'escadron Demangeot et Lamotte, l'ont été à ses côtés.

C'était aux Russes maintenant à se mesurer contre les Français. Ils ne se souvenaient plus de Zurich. Les désastres de l'armée autrichienne, cette succession de revers si rapides et si imprévus, leur avaient inspiré une grande estime d'eux-mêmes et le plus grand mépris pour leurs alliés. Ils les attribuaient à la lâcheté des soldats autrichiens, et à l'incapacité des officiers. Le moment était venu de montrer leur supériorité. L'Empereur ne les attendit pas plus qu'il n'avait attendu les Autrichiens. Il avait quitté Ulm le 21 octobre. Il était resté à Vienne pendant les premiers jours de novembre, puis s'était remis en marche, poussant devant lui les premières divisions ennemies et les battant par ses lieutenants à Dirnstein, à Znaïm, à Hollabrunn; arrivant enfin en face de la grande armée russe qu'il eut l'art d'attirer par une retraite simulée, et des apparences de craintes qui augmentaient encore la confiance de celle-ci, jusqu'à ce champ d'Austerlitz où elle allait être ensevelie.

Au bivouac d'Austerlitz, le 10 frimaire an 14 (1er décembre 1805).

Proclamation à la grande armée.

Soldats,

L'armée russe se présente devant vous pour venger l'armée autrichienne d'Ulm. Ce sont ces mêmes bataillons que vous avez battus à Hollabrunn, et que depuis vous avez constamment poursuivis jusqu'ici.

Les positions que nous occupons sont formidables, et pendant qu'ils marcheront pour tourner ma droite, ils me présenteront le flanc.

Soldats, je dirigerai moi-même tous vos bataillons : je me tiendrai loin du feu si, avec votre bravoure accoutumée, vous

portez le désordre et la confusion dans les rangs ennemis ; mais si la victoire était un moment incertaine, vous verriez votre Empereur s'exposer aux premiers coups, car la victoire ne saurait hésiter, dans cette journée surtout, où il y va de l'honneur de l'infanterie française, qui importe tant à l'honneur de toute la nation.

Que, sous prétexte d'emmener les blessés, on ne désorganise pas les rangs, et que chacun soit bien pénétré de cette pensée, qu'il faut vaincre ces stipendiés de l'Angleterre, qui sont animés d'une si grande haine contre notre nation.

Cette victoire finira notre campagne, et nous pourrons reprendre nos quartiers d'hiver, où nous serons joints par les nouvelles armées qui se forment en France, et alors la paix que je ferai, sera digne de mon peuple, de vous et de moi.

NAPOLÉON.

Austerlitz, le 12 frimaire an 14 (2 décembre 1805).

Trentième bulletin de la grande armée.

Le 6 frimaire, l'Empereur, en recevant la communication des pleins pouvoirs de MM. de Stadion et de Giulay, offrit préalablement un armistice, afin d'épargner le sang, si l'on avait effectivement envie de s'arranger et d'en venir à un accommodement définitif.

Mais il fut facile à l'Empereur de s'apercevoir qu'on avait d'autres projets ; et, comme l'espoir du succès ne pouvait venir à l'ennemi que du côté de l'armée russe, il conjectura aisément que les deuxième et troisième armées étaient arrivées, ou sur le point d'arriver à Olmutz, et que les négociations n'étaient plus qu'une ruse de guerre pour endormir sa vigilance.

Le 7, à neuf heures du matin, une nuée de Cosaques, soutenue par la cavalerie russe, fit plier les avant-postes du prince Murat, cerna Vischau, et y prit cinquante hommes à pied du sixième régiment de dragons. Dans la journée, l'empereur de

Russie se rendit à Vischau, et toute l'armée ruse prit position derrière cette ville.

L'Empereur avait envoyé son aide de camp, le général Savary, pour complimenter l'empereur de Russie dès qu'il avait su ce prince arrivé à l'armée. Le général Savary revint au moment où l'Empereur faisait la reconnaissance des feux de bivouac ennemis placés à Vischau. Il se loua beaucoup du bon accueil, des grâces et des bons sentiments personnels de l'empereur de Russie, et même du grand-duc Constantin, qui eut pour lui toute espèce de soins et d'attentions; mais il fut facile de comprendre, par la suite des conversations qu'il eut pendant trois jours avec une trentaine de freluquets qui, sous différents titres, environnent l'empereur de Russie, que la présomption, l'imprudence et l'inconsidération régnaient dans les décisions du cabinet militaire, comme elles avaient régné dans le cabinet politique.

Une armée ainsi conduite ne pouvait tarder à faire des fautes. Le plan de l'Empereur fut dès ce moment de les attendre et d'épier l'instant d'en profiter. Il donna sur-le-champ l'ordre de retraite à son armée, se retira de nuit, comme s'il eût essuyé une défaite, prit une bonne position à trois lieues en arrière, fit travailler avec beaucoup d'ostentation à la fortifier et à y établir des batteries.

Il fit proposer une entrevue à l'empereur de Russie, qui lui envoya son aide de camp le prince Dolgorouki. Cet aide de camp put remarquer que tout respirait dans la contenance de l'armée française la réserve et la timidité. Le placement des grand'-gardes, les fortifications que l'on faisait en toute hâte, tout laissait voir à l'officier russe une armée à demi battue.

Contre l'usage de l'Empereur, qui ne reçoit jamais avec tant de circonspection les parlementaires à son quartier général, il se rendit lui-même à ses avant-postes. Après les premiers compliments, l'officier russe voulut entamer les questions politiques. Il tranchait sur tout avec une impertinence difficile à imaginer. Il était dans l'ignorance la plus absolue des intérêts de l'Europe et de la situation du continent. C'était, en un mot, un jeune trompette de l'Angleterre. Il parlait à l'Empereur

comme il parle aux officiers russes, que depuis longtemps il indigne par sa hauteur et ses mauvais procédés. L'Empereur contint toute son indignation; et ce jeune homme, qui a pris une véritable influence sur l'empereur Alexandre, retourna plein de l'idée que l'armée française était à la veille de sa perte. On se convaincra de tout ce qu'a dû souffrir l'Empereur, quand on saura que, sur la fin de la conversation, il lui proposa de céder la Belgique et de mettre la couronne de fer sur la tête des plus implacables ennemis de la France. Toutes ces différentes démarches remplirent leur effet. Les jeunes têtes qui dirigent les affaires russes se livrèrent sans mesure à leur présomption naturelle. Il n'était plus question de battre l'armée française, mais de la tourner et de la prendre : elle n'avait tant fait que par la lâcheté des Autrichiens. On assure que plusieurs vieux généraux autrichiens, qui avaient fait des campagnes contre l'Empereur, prévinrent le conseil que ce n'était pas avec cette confiance qu'il fallait marcher contre une armée qui comptait tant de vieux soldats et d'officiers du premier mérite. Ils disaient qu'ils avaient vu l'empereur, réduit à une poignée de monde, dans les circonstances les plus difficiles, ressaisir la victoire par des opérations rapides et imprévues, et détruire les armées les plus nombreuses; que cependant ici on n'avait obtenu aucun avantage; qu'au contraire, toutes les affaires d'arrière-garde de la première armée russe avaient été en faveur de l'armée française; mais à cela cette jeunesse présomptueuse opposait la bravoure de quatre-vingt mille Russes, l'enthousiasme que leur inspirait la présence de leur empereur, le corps d'élite de la garde impériale de Russie, et, ce qu'ils n'osaient probablement pas dire, leur talent, dont ils étaient étonnés que les Autrichiens voulussent méconnaître la puissance.

Le 10, l'Empereur, du haut de son bivouac, aperçut, avec une indicible joie, l'armée russe commençant, à deux portées de canon de ses avant-postes, un mouvement de flanc pour tourner sa droite. Il vit alors jusqu'à quel point la présomption et l'ignorance de l'art de la guerre avaient égaré les conseils de cette brave armée. Il dit plusieurs fois : « Avant demain au soir cette armée est à moi. » Cependant le sentiment de l'en-

nemi était bien différent : il se présentait devant nos grand'-gardes à portée de pistolet : il défilait par une marche de flanc sur une ligne de quatre lieues, en prolongeant l'armée française, qui paraissait ne pas oser sortir de sa position : il n'avait qu'une crainte, c'était que l'armée française ne lui échappât. On fit tout pour confirmer l'ennemi dans cette idée. Le prince Murat fit avancer un petit corps de cavalerie dans la plaine; mais tout d'un coup il parut étonné des forces immenses de l'ennemi, et rentra à la hâte. Ainsi, tout tendait à confirmer le général russe dans l'opération mal calculée qu'il avait arrêtée. L'Empereur fit mettre à l'ordre la proclamation ci-jointe. Le soir, il voulut visiter à pied et incognito tous les bivouacs; mais à peine eut-il fait quelques pas qu'il fut reconnu. Il serait impossible de peindre l'enthousiasme des soldats en le voyant. Des fanaux de paille furent mis en un instant au haut de milliers de perches, et quatre-vingt mille hommes se présentèrent au devant de l'Empereur, en le saluant par des acclamations; les uns pour fêter l'anniversaire de son couronnement, les autres disant que l'armée donnerait le lendemain son bouquet à l'Empereur. Un des plus vieux grenadiers s'approcha de lui et lui dit : « Sire, tu n'auras pas besoin de t'exposer. Je te promets, au nom des grenadiers de l'armée, que tu n'auras à combattre que des yeux, et que nous t'amènerons demain les drapeaux et l'artillerie de l'armée russe pour célébrer l'anniversaire de ton couronnement. »

L'Empereur dit en entrant dans son bivouac, qui consistait en une mauvaise cabane de paille sans toit que lui avaient faite les grenadiers : « Voilà la plus belle soirée de ma vie; mais je regrette de penser que je perdrai bon nombre de ces braves gens. Je sens, au mal que cela me fait, qu'ils sont véritablement mes enfants; et, en vérité, je me reproche quelquefois ce sentiment, car je crains qu'il ne me rende inhabile à faire la guerre. » Si l'ennemi eût pu voir ce spectacle, il eût été épouvanté. Mais l'insensé continuait toujours son mouvement, et courait à grands pas à sa perte.

L'Empereur fit sur le champ toutes ses dispositions de bataille. Il fit partir le maréchal Davoust en toute hâte, pour se

rendre au couvent de Raygern. Il devait, avec une de ses divisions et une division de dragons, y contenir l'aile gauche de l'ennemi, afin qu'au moment donné elle se trouvât enveloppée. Il donna le commandement de la gauche au maréchal Lannes, de la droite au maréchal Soult, du centre au maréchal Bernadotte, et de toute la cavalerie, qu'il réunit sur un seul point, au prince Murat. La gauche du maréchal Lannes était appuyée au Santon, position superbe que l'Empereur avait fait fortifier, et où il avait fait placer dix-huit pièces de canon. Dès la veille, il avait confié la garde de cette belle position au dix-septième régiment d'infanterie légère, et certes elle ne pouvait être gardée par de meilleures troupes. La division du général Suchet formait la gauche du maréchal Lannes; celle du général Caffarelli formait sa droite, qui était appuyée sur la cavalerie du prince Murat. Celle-ci avait devant elle les hussards et chasseurs sous les ordres du général Kellermann, et les divisions de dragons Valther et Beaumont; et en réserve les divisions de cuirassiers des généraux Nansouty et d'Hautpoult, avec vingt-quatre pièces d'artillerie légère.

Le maréchal Bernadotte, c'est-à-dire le centre, avait à sa gauche la division du général Rivaud, appuyée à la droite du prince Murat, et à sa droite la division du général Drouet.

Le maréchal Soult, qui commandait la droite de l'armée, avait à sa gauche la division du général Vandamme, au centre la division du général Saint-Hilaire, à sa droite la division du général Legrand.

Le maréchal Davoust était détaché sur la droite du général Legrand, qui gardait les débouchés des étangs, et des villages de Sokolnitz et de Celnitz. Il avait avec lui la division Friant et les dragons de la division du général Bourcier. La division du général Gudin devait se mettre de grand matin en marche de Nicolsburg, pour contenir le corps ennemi qui aurait pu déborder la droite.

L'Empereur, avec son fidèle compagnon de guerre le maréchal Berthier, son premier aide de camp le colonel général Junot, et tout son état-major, se trouvait en réserve avec les dix bataillons de sa garde et les dix bataillons de grenadiers du géné-

ral Oudinot, dont le général Duroc commandait une partie.

Cette réserve était rangée sur deux lignes, en colonnes par bataillons, à distance de déploiement, ayant dans les intervalles quarante pièces de canon servies par les canonniers de la garde. C'est avec cette réserve que l'Empereur avait le projet de se précipiter partout où il eût été nécessaire. On peut dire que cette réserve valait une armée.

A une heure du matin, l'empereur monta à cheval pour parcourir ses postes, reconnaître les feux des bivouacs de l'ennemi, et se faire rendre compte par les grand'-gardes de ce qu'elles avaient pu entendre des mouvements des Russes. Il apprit qu'ils avaient passé la nuit dans l'ivresse et des cris tumultueux, et qu'un corps d'infanterie russe s'était présenté au village de Sokolnitz, occupé par un régiment de la division du général Legrand, qui reçut ordre de le renforcer.

Le 11 frimaire, le jour parut enfin. Le soleil se leva radieux; et cet anniversaire du couronnement de l'Empereur, où allait se passer l'un des plus beaux faits d'armes du siècle, fut une des plus belles journées de l'automne.

Cette bataille, que les soldats s'obstinent à appeler *la journée des trois empereurs*, que d'autres appellent *la journée de l'anniversaire*, et que l'Empereur a nommée *la journée d'Austerlitz*, sera à jamais mémorable dans les fastes de la grande nation.

L'Empereur, entouré de tous les maréchaux, attendait, pour donner les derniers ordres, que l'horizon fût bien éclairci. Aux premiers rayons du soleil, les ordres furent donnés, et chaque maréchal rejoignit son corps au grand galop.

L'Empereur dit en passant sur le front de bandière de plusieurs régiments : Soldats, il faut finir cette campagne par un coup de tonnerre qui confonde l'orgueil de nos ennemis. Aussitôt les chapeaux au bout des baïonnettes et les cris de *vive l'Empereur!* furent le véritable signal du combat. Un instant après la canonnade se fit entendre à l'extrémité de la droite, que l'avant-garde ennemie avait déjà débordée; mais la rencontre imprévue du maréchal Davoust arrêta l'ennemi tout court, et le combat s'engagea.

Le maréchal Soult s'ébranle au même instant, se dirige sur

les hauteurs du village de Pringen avec les divisions des généraux Vandamme et Saint-Hilaire, et coupe entièrement la droite de l'ennemi, dont tous les mouvements devinrent incertains. Surprise par une marche de flanc pendant qu'elle fuyait, se croyant attaquante et se voyant attaquée, elle se regarde à demi battue.

Le prince Murat s'ébranle avec sa cavalerie; la gauche, commandée par le maréchal Lannes, marche en échelons par régiments, comme à l'exercice. Une canonnade épouvantable s'engage sur toute la ligne; deux cents pièces de canon, et près de deux cent mille hommes, faisaient un bruit affreux : c'était un véritable combat de géants. Il n'y avait pas une heure qu'on se battait, et toute la gauche de l'ennemi était coupée. Sa droite se trouvait déjà arrivée à Austerlitz, quartier général des deux empereurs, qui durent faire marcher sur le champ la garde de l'empereur de Russie, pour tâcher de rétablir la communication du centre avec la gauche. Un bataillon du quatrième de ligne fut chargé par la garde impériale russe à cheval, et culbuté; mais l'Empereur n'était pas loin : il s'aperçut de ce mouvement; il ordonna au maréchal Bessières de se porter au secours de sa droite avec ses invincibles, et bientôt les deux gardes furent aux mains.

Le succès ne pouvait être douteux : en un moment la garde russe fut en déroute. Colonel, artillerie, étendards, tout fut enlevé. Le régiment du grand-duc Constantin fut écrasé; lui-même ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Des hauteurs d'Austerlitz, les deux empereurs virent la défaite de toute la garde russe. Au même moment le centre de l'armée, commandé par le maréchal Bernadotte, s'avança; trois de ses régiments soutinrent une très-belle charge de cavalerie. La gauche, commandée par le maréchal Lannes, donna trois fois. Toutes les charges furent victorieuses. La division du général Caffarelli s'est distinguée. Les divisions de cuirassiers se sont emparées des batteries de l'ennemi. A une heure après midi la victoire était décidée; elle n'avait pas été un moment douteuse. Pas un homme de la réserve n'avait été nécessaire et n'avait donné nulle part. La canonnade ne se soutenait plus

qu'à notre droite. Le corps de l'ennemi, qui avait été cerné et chassé de toutes ses hauteurs, se trouvait dans un bas-fond et acculé à un lac. L'Empereur s'y porta avec vingt pièces de canon. Ce corps fut chassé de position en position, et l'on vit un spectacle horrible, tel qu'on l'avait vu à Aboukir; vingt mille hommes se jetant dans l'eau et se noyant dans les lacs.

Deux colonnes, chacune de quatre mille Russes, mettent bas les armes et se rendent prisonniers; tout le parc de l'ennemi est pris. Les résultats de cette journée sont quarante drapeaux russes, parmi lesquels sont les étendards de la garde impériale; un nombre considérable de prisonniers; l'état-major ne les connaît pas encore tous; on avait déjà la note de vingt mille; douze ou quinze généraux; au moins quinze mille Russes tués, restés sur le champ de bataille. Quoiqu'on n'ait pas encore les rapports, on peut, au premier coup d'œil, évaluer notre perte à huit cents hommes tués et à quinze ou seize cents blessés. Cela n'étonnera pas les militaires, qui savent que ce n'est que dans la déroute qu'on perd des hommes, et nul autre corps que le bataillon du quatrième n'a été rompu. Parmi les blessés sont le général Saint-Hilaire, qui, blessé au commencement de l'action, est resté toute la journée sur le champ de bataille; il s'est couvert de gloire; les généraux de division Kellermann et Walther; les généraux de brigade Valhubert, Thiébaut, Sébastiani, Compan et Rapp, aide de camp de l'Empereur. C'est ce dernier qui, en chargeant à la tête des grenadiers de la garde, a pris le prince Repnin, commandant les chevaliers de la garde impériale de Russie. Quant aux hommes qui se sont distingués, c'est toute l'armée qui s'est couverte de gloire. Elle a constamment chargé aux cris de *vive l'Empereur!* et l'idée de célébrer si glorieusement l'anniversaire du couronnement animait encore le soldat.

L'armée française, quoique nombreuse et belle, était moins nombreuse que l'armée ennemie, qui était forte de cent cinq mille hommes, dont quatre-vingt mille Russes et vingt-cinq mille Autrichiens. La moitié de cette armée est détruite; le reste a été mis en déroute complète, et la plus grande partie a jeté ses armes.

Cette journée coûtera des larmes de sang à Saint-Pétersbourg. Puisse-t-elle y faire rejeter avec indignation l'or de l'Angleterre! Et puisse ce jeune prince, que tant de vertus appelaient à être le père de ses sujets, s'arracher à l'influence de ces trente freluquets que l'Angleterre solde avec art, et dont les impertinences obscurcissent ses intentions, lui font perdre l'amour de ses soldats, et le jettent dans les opérations les plus erronées! La nature, en le douant de si grandes qualités, l'avait appelé à être le consolateur de l'Europe. Des conseils perfides, en le rendant l'auxiliaire de l'Angleterre, le placeront dans l'histoire au rang des hommes qui, en perpétuant la guerre sur le continent, auront consolidé la tyrannie britannique sur les mers et fait le malheur de notre génération. Si la France ne peut arriver à la paix qu'aux conditions que l'aide de camp Dolgorouki a proposées à l'Empereur, et que M. de Novozilzof avait été chargé de porter, la Russie ne les obtiendrait pas, quand même son armée serait campée sur les hauteurs de Montmartre.

Dans une relation plus détaillée de cette bataille, l'état-major fera connaître ce que chaque corps, chaque officier, chaque général, ont fait pour illustrer le nom français et donner un témoignage de leur amour à leur Empereur.

Le 12, à la pointe du jour, le prince Jean de Lichtenstein, commandant l'armée autrichienne, est venu trouver l'Empereur à son quartier général, établi dans une grange. Il en a eu une longue audience. Cependant nous poursuivons nos succès. L'ennemi s'est retiré sur le chemin d'Austerlitz à Godding. Dans cette retraite il prête le flanc; l'armée française est déjà sur ses derrières, et le suit l'épée dans les reins.

Jamais champ de bataille ne fut plus horrible. Du milieu de lacs immenses, on entend encore les cris de milliers d'hommes qu'on ne peut secourir. Il faudra trois jours pour que tous les blessés ennemis soient évacués sur Brünn. Le cœur saigne. Puisse tant de sang versé, puissent tant de malheurs retomber enfin sur les perfides insulaires qui en sont la cause! Puissent les lâches oligarques de Londres porter la peine de tant de maux!

Austerlitz, le 14 frimaire an 14 (4 décembre 1805).

Trente-unième bulletin de la grande armée.

L'Empereur est parti hier d'Austerlitz, et est allé à ses avant-postes près de Saruschitz, et s'est là placé à son bivouac. L'empereur d'Allemagne n'a pas tardé à arriver. Ces deux monarques ont eu une entrevue qui a duré deux heures. L'empereur d'Allemagne n'a pas dissimulé, tant de sa part que de la part de l'empereur de Russie, tout le mépris que leur inspirait la conduite de l'Angleterre. « Ce sont des marchands, a-t-il répété, qui mettent en feu le continent pour s'assurer le commerce du monde. »

Ces deux princes sont convenus d'un armistice et des principales conditions de la paix, qui sera négociée et terminée sous peu de jours.

L'empereur d'Allemagne a fait également connaître à l'Empereur, que l'empereur de Russie demandait à faire sa paix séparée, qu'il abandonnait entièrement les affaires de l'Angleterre, et n'y prenait plus aucun intérêt.

L'empereur d'Allemagne répéta plusieurs fois dans la conversation : « Il n'y a point de doute; dans sa querelle avec l'Angleterre, la France a raison. » Il demanda aussi une trêve pour les restes de l'armée russe. L'Empereur lui fit observer que l'armée russe était cernée, que pas un homme ne pouvait échapper : « Mais, ajouta-t-il, je désire faire une chose agréable à l'empereur Alexandre; je laisserai passer l'armée russe, j'arrêterai la marche de mes colonnes; mais Votre Majesté me promet que l'armée russe retournera en Russie, évacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne et prussienne. » — « C'est l'intention de l'empereur Alexandre, a répondu l'empereur d'Allemagne; je puis vous l'assurer : d'ailleurs, dans la nuit, vous pourrez vous en convaincre par vos propres officiers. »

On assure que l'Empereur a dit à l'empereur d'Allemagne, en le faisant approcher du feu de son bivouac : « Je vous reçois dans le seul palais que j'habite depuis deux mois. » L'em-

pereur d'Allemagne a répondu en riant : « Vous tirez si bon parti de cette habitation qu'elle doit vous plaire. » C'est du moins ce que l'on croit avoir entendu. La nombreuse suite des deux princes n'était pas assez éloignée pour qu'elle ne pût entendre plusieurs choses.

L'Empereur a accompagné l'empereur d'Allemagne à sa voiture, et s'est fait présenter les deux princes de Lichtenstein et le général prince de Schwartzenberg. Après cela il est revenu coucher à Austerlitz.

On recueille tous les renseignements pour faire une belle description de la bataille d'Austerlitz. Un grand nombre d'ingénieurs lèvent le plan du champ de bataille. La perte des Russes a été immense. Les généraux Kutuzow et Buxhowden ont été blessés ; dix ou douze généraux ont été tués : plusieurs aides de camp de l'empereur de Russie et un grand nombre d'officiers de distinction ont été tués. Ce n'est pas cent vingt pièces de canon qu'on a prises, mais cent cinquante. Les colonnes ennemies qui se jetèrent dans les lacs furent favorisées par la glace ; mais la canonnade la rompit, et des colonnes entières se noyèrent. Le soir de la journée, et pendant plusieurs heures de la nuit, l'Empereur a parcouru le champ de bataille et a fait enlever les blessés : spectacle horrible s'il en fut jamais ! L'Empereur, monté sur des chevaux très-vites, passait avec la rapidité de l'éclair, et rien n'était plus touchant que de voir ces braves gens le reconnaître sur-le-champ. Les uns oubliaient leurs souffrances et disaient : Au moins la victoire est-elle bien assurée? Les autres : Je souffre depuis huit heures, et depuis le commencement de la bataille je suis abandonné, mais j'ai bien fait mon devoir. D'autres : Vous devez être content de vos soldats aujourd'hui. A chaque soldat blessé l'Empereur laissait une garde qui le faisait transporter dans les ambulances. Il est horrible de le dire : quarante-huit heures après la bataille, il y avait encore un grand nombre de Russes qu'on n'avait pu panser. Tous les Français le furent avant la nuit. Au lieu de quarante drapeaux, il y en a jusqu'à cette heure quarante-cinq, et l'on trouve encore les débris de plusieurs.

Rien n'égale la gaieté des soldats à leur bivouac. A peine

aperçoivent-ils un officier de l'Empereur, qu'ils lui crient : L'Empereur a-t-il été content de nous?

En passant devant le vingt-huitième de ligne, qui a beaucoup de conscrits du Calvados et de la Seine-Inférieure, l'Empereur lui dit : « J'espère que les Normands se distingueront aujourd'hui. » Ils ont tenu parole; les Normands se sont distingués. L'Empereur, qui connaît la composition de chaque régiment, a dit à chacun son mot; et ce mot arrivait et parlait au cœur de ceux auxquels il était adressé, et devenait leur mot de ralliement au milieu du feu. Il dit au cinquante-septième : « Souvenez-vous qu'il y a bien des années que je vous ai surnommé *le Terrible*. » Il faudrait nommer tous les régiments de l'armée; il n'en est aucun qui n'ait fait des prodiges de bravoure et d'intrépidité. C'est là le cas de dire que la mort s'épouvantait et fuyait devant nos rangs, pour s'élancer dans les rangs ennemis; pas un corps n'a fait un mouvement rétrograde. L'Empereur disait : « J'ai livré trente batailles comme celle-ci, mais je n'en ai vu aucune où la victoire ait été si décidée, et les destins si peu balancés. » La garde à pied de l'Empereur n'a pu donner; elle en pleurait de rage. Comme elle demandait absolument à faire quelque chose : « Réjouissez-vous de ne rien faire, lui dit l'Empereur : vous devez donner en réserve; tant mieux si l'on n'a pas besoin de vous aujourd'hui. »

Trois colonels de la garde impériale russe sont pris avec le général qui la commandait. Les hussards de cette garde ont fait une charge sur la division Caffarelli. Cette seule charge leur a coûté trois cents hommes qui restèrent sur le champ de bataille. La cavalerie française s'est montrée supérieure et a parfaitement fait. A la fin de la bataille, l'Empereur a envoyé le colonel Dallemagne avec deux escadrons de sa garde en partisans, pour parcourir à volonté les environs du champ de bataille, et ramener les fuyards. Il a pris plusieurs drapeaux, quinze pièces de canon, et fait quinze cents prisonniers. La garde regrette beaucoup le colonel des chasseurs à cheval Morland, tué d'un coup de mitraille en chargeant l'artillerie de la garde impériale russe. Cette artillerie fut prise; mais ce brave colonel trouva la mort. Nous n'avons eu aucun général tué. Le

colonel Mazas, du quatorzième de ligne, brave homme, a été tué. Beaucoup de chefs de bataillon ont été blessés. Les voltigeurs ont rivalisé avec les grenadiers. Les cinquante-cinquième, quarante-troisième, quatorzième, trente-sixième, quarantième et dix-septième...; mais on n'ose nommer aucun corps, ce serait une injustice pour les autres; ils ont tous fait l'impossible. Il n'y avait pas un officier, pas un général, pas un soldat qui ne fût décidé à vaincre ou à périr.

Il ne faut point taire un trait qui honore l'ennemi : le commandant de l'artillerie de la garde impériale russe venait de perdre ses pièces; il rencontra l'Empereur : Sire, lui dit-il, faites-moi fusiller, je viens de perdre mes pièces. « Jeune homme, lui répondit l'Empereur, j'apprécie vos larmes; mais on peut être battu par mon armée, et avoir encore des titres à la gloire. »

Nos avant-postes sont arrivés à Olmutz; l'impératrice et toute sa cour s'en sont sauvées en toute hâte.

Le colonel Corbineau, écuyer de l'Empereur, commandant le cinquième régiment de chasseurs, a eu quatre chevaux tués; au cinquième il a été blessé lui-même après avoir enlevé un drapeau. Le prince Murat se loue beaucoup des belles manœuvres du général Kellermann, des belles charges des généraux Nansouty et d'Hautpoult, et enfin de tous les généraux; mais il ne sait qui nommer, parce qu'il faudrait les nommer tous.

Les soldats du train ont mérité les éloges de l'armée. L'artillerie a fait un mal épouvantable à l'ennemi. Quand on en a rendu compte à l'Empereur, il a dit : « Ces succès me font plaisir, car je n'oublie pas que c'est dans ce corps que j'ai commencé ma carrière militaire. »

L'aide de camp de l'Empereur, le général Savary, avait accompagné l'empereur d'Allemagne après l'entrevue, pour savoir si l'empereur de Russie adhérait à la capitulation. Il a trouvé les débris de l'armée russe sans artillerie ni bagages et dans un épouvantable désordre. Il était minuit; le général Meerfeld avait été repoussé de Godding par le maréchal Davoust; l'armée russe était cernée; pas un homme ne pouvait s'échapper. Le prince Czartorinski introduisit le général Savary près de

l'Empereur. « Dites à votre maître, lui cria ce prince, que je m'en vais; qu'il a fait hier des miracles; que cette journée a accru mon admiration pour lui; que c'est un prédestiné du ciel; qu'il faut à mon armée cent ans pour égaler la sienne. Mais puis-je me retirer avec sûreté? Oui, Sire, lui dit le général Savary, si V. M. ratifie ce que les deux empereurs de France et d'Allemagne ont arrêté dans leur entrevue. — Eh qu'est-ce? — Que l'armée de V. M. se retirera chez elle par les journées d'étape qui seront réglées par l'Empereur, et qu'elle évacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne. A cette condition, j'ai l'ordre de l'Empereur de me rendre à nos avant-postes qui vous ont déjà tourné, et d'y donner ses ordres pour protéger votre retraite, l'Empereur voulant respecter l'ami du premier Consul. — Quelle garantie faut-il pour cela? — Sire, votre parole. — Je vous la donne. — Cet aide de camp partit sur-le-champ au grand galop, se rendit auprès du maréchal Davoust, auquel il donna l'ordre de cesser tout mouvement et de rester tranquille. Puisse cette générosité de l'empereur des Français ne pas être aussitôt oubliée en Russie que le beau procédé de l'Empereur qui renvoya six mille hommes à l'empereur Paul avec tant de grâce et de marques d'estime pour lui. Le général Savary avait causé une heure avec l'empereur de Russie, et l'avait trouvé tel que doit être un homme de cœur et de sens, quelques revers d'ailleurs qu'il ait éprouvés. Ce monarque lui demanda des détails sur la journée. Vous étiez inférieurs à moi, lui dit-il, et cependant vous étiez supérieurs sur tous les points d'attaque. Sire, répondit le général Savary, c'est l'art de la guerre et le fruit de quinze ans de gloire; c'est la quarantième bataille que donne l'Empereur. — Cela est vrai; c'est un grand homme de guerre. Pour moi, c'est la première fois que je vois le feu. Je n'ai jamais eu la prétention de me mesurer avec lui. — Sire, quand vous aurez de l'expérience, vous le surpasserez peut-être. — Je m'en vais donc dans ma capitale. J'étais venu au secours de l'empereur d'Allemagne; il m'a fait dire qu'il est content. Je le suis aussi.

A son entrevue avec l'empereur d'Allemagne, l'Empereur lui a dit : « M. et M^me^ Colloredo, MM. Paget et Rasumowki ne

font qu'un avec votre ministre Cobentzel : voilà les vraies causes de la guerre, et si V. M. continue à se livrer à ces intrigants, elle ruinera toutes ses affaires et s'aliénera le cœur de ses sujets, elle cependant qui a tant de qualités pour être heureuse et aimée ! »

Un major autrichien s'étant présenté aux avant-postes, porteur de dépêches de M. Cobentzel pour M. de Stadion à Vienne, l'Empereur a dit : « Je ne veux rien de commun avec cet homme qui s'est vendu à l'Angleterre pour payer ses dettes, et qui a ruiné son maître et sa nation, en suivant les conseils de sa sœur et de M^me^ Colloredo. »

L'Empereur fait le plus grand cas du prince Jean de Lichtenstein ; il a dit plusieurs fois : « Comment, lorsqu'on a des hommes d'aussi grande distinction, laisse-t-on mener ses affaires par des sots et des intrigants? » Effectivement le prince de Lichtenstein est un des hommes les plus distingués, non-seulement par ses talents militaires, mais encore par ses qualités et ses connaissances.

On assure que l'Empereur a dit, après sa conférence avec l'empereur d'Allemagne : « Cet homme me fait faire une faute, car j'aurais pu suivre ma victoire, et prendre toute l'armée russe et autrichienne ; mais enfin quelques larmes de moins seront versées. »

Austerlitz, le 16 frimaire an 14 (6 décembre 1805).

Trente-troisième bulletin de la grande armée.

Le général en chef Buxhowden a été tué avec un grand nombre d'autres généraux russes dont on ignore les noms. Nos soldats ont ramassé une grande quantité de décorations ; le général russe Kutusow a été blessé, et son beau-fils, jeune homme de grand mérite, a été tué.

On a fait compter les cadavres : il en résulte qu'il y a dix-huit mille Russes tués, six cents Autrichiens et neuf cents Français. Nous avons sept mille blessés russes. Tout compte fait, nous avons trois mille blessés Français ; le général Roger Valhubert

est mort des suites de ses blessures. Il a écrit à l'Empereur une heure avant de mourir : « J'aurais voulu faire plus pour vous; je meurs dans une heure : je ne regrette pas la vie, puisque j'ai participé à une victoire qui vous assure un règne heureux. Quand vous penserez aux braves qui vous étaient dévoués, pensez à ma mémoire. Il me suffit de vous dire que j'ai une famille; je n'ai pas besoin de vous la recommander. »

Les généraux Kellermann, Sébastiani et Thiébaut sont hors de danger.

Les généraux Marisy et Demont sont blessés, mais beaucoup moins grièvement.

On sera sans doute bien aise de connaître les différents décrets que l'Empereur a rendus successivement en faveur de l'armée; ils sont ci-joints.

Le corps du général Buxhowden, qui était à la gauche, était de vingt-sept mille hommes : pas un n'a rejoint l'armée russe. Il a été plusieurs heures sous la mitraille de quarante pièces de canon, dont une partie servie par l'artillerie de la garde impériale, et sous la fusillade des divisions des généraux Saint-Hilaire et Friant. Le massacre a été horrible; la perte des Russes ne peut s'évaluer à moins de quarante-cinq mille hommes, et l'empereur de Russie ne s'en retournera pas chez lui avec plus de vingt-cinq mille hommes.

Puisse cette leçon profiter à ce jeune prince et lui faire abandonner le conseil qu'a acheté l'Angleterre! Puisse-t-il reprendre le véritable rôle qui convient à son pays et à son caractère, et secouer enfin le joug de ces vils oligarques de Londres! Catherine la Grande connaissait bien le génie et les ressources de la Russie, lorsque dans la première coalition elle n'envoya point d'armée, et se contenta de secourir les coalisés par ses conseils et par ses vœux. Mais elle avait l'expérience d'un long règne et du caractère de sa nation. Elle avait réfléchi sur les dangers des coalitions. Cette expérience ne peut être acquise à vingt-quatre ans.

Lorsque Paul, son fils, fit marcher des armées contre la France, il sentit bientôt que les erreurs les plus courtes sont les meilleures, et, après une campagne, il retira ses troupes. Si

Woronzow, qui est à Londres, n'était pas plus anglais que russe, il faudrait avoir une bien petite idée de ses talents pour supposer qu'il eût pu penser que soixante, quatre-vingt, cent mille Russes parviendraient à déshonorer la France, à lui faire subir le joug de l'Angleterre, à lui faire abandonner la Belgique, et à forcer l'Empereur à livrer sa couronne de fer à la race dégénérée des rois de Sardaigne.

Les troupes russes sont braves, mais beaucoup moins braves que les troupes françaises. Leurs généraux sont d'une inexpérience, et les soldats d'une ignorance et d'une pesanteur qui rendent leurs armées, en vérité, peu redoutables. Et d'ailleurs, en supposant des victoires aux Russes, il eût fallu dépeupler la Russie pour arriver au but insensé que lui avaient prescrit les oligarques de Londres.

La bataille d'Austerlitz a été donnée sur le tombeau du célèbre Kaunitz. Cette circonstance a fait la plus grande impression sur la tête des Viennois. A force de prudence et de bonne conduite, et en la maintenant toujours en bonne harmonie avec la France, il avait porté l'Autriche à un haut degré de prospérité.

Voici les noms des généraux russes faits prisonniers : beaucoup d'autres sont morts sur le champ de bataille. Il y a en outre quatre ou cinq cents officiers, dont vingt majors ou lieutenants-colonels, et plus de cent capitaines : Prebiszenski, Wimpfen, Muller Zakoumsky, Muller, Berg, Selechow, Strysy, Szlerliahow, le prince Repnin, le prince Sibersky, Adrian, Lagonon, Salima, Mezenkow, Woycikoff.

L'Empereur a mandé à Brunn M. de Talleyrand, qui était à Vienne. Les négociations vont s'ouvrir à Nicolsbourg.

M. Maret avait joint à Austerlitz S. M., qui y a signé le travail des ministres et du conseil d'État.

L'Empereur a couché ce soir à Brunn.

De notre camp impérial d'Austerlitz, le 16 frimaire an 14 (6 décembre 1805)

Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1er Les veuves des généraux morts à la bataille d'Aus-

terlitz jouiront d'une pension de six mille francs leur vie durant; les veuves des colonels et des majors, d'une pension de deux mille quatre cents francs; les veuves des capitaines d'une pension de douze cents francs; les veuves des lieutenants et sous-lieutenants, d'une pension de huit cents francs; les veuves des soldats, d'une pension de deux cents francs.

2. Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera mis à l'ordre du jour de l'armée et inséré au Bulletin des lois.

NAPOLÉON.

De notre camp impérial d'Austerlitz, le 16 frimaire an 14 (6 décembre 1805).

Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1er. Nous adoptons tous les enfants des généraux, officiers et soldats français morts à la bataille d'Austerlitz.

2. Ils seront tous entretenus et élevés à nos frais, les garçons dans notre palais impérial de Rambouillet, et les filles dans notre palais impérial de Saint-Germain. Les garçons seront ensuite placés, et les filles mariées par nous.

3. Indépendamment de leurs noms de baptême et de famille, ils auront le droit d'y joindre celui de Napoléon. Notre grand juge fera remplir à cet égard toutes les formalités voulues par le Code civil.

4. Notre grand maréchal du palais et notre intendant général de la couronne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera mis à l'ordre du jour de l'armée et inséré au Bulletin des lois.

Brünn, le 19 frimaire an 14 (9 décembre 1805).

Trente-quatrième bulletin de la grande armée.

L'Empereur a reçu aujourd'hui M. le prince Repnin, fait prisonnier à la bataille d'Austerlitz à la tête des chevaliers-gardes, dont il était le colonel. S. M. lui a dit qu'elle ne voulait pas

priver l'empereur Alexandre d'aussi braves gens, et qu'il pouvait réunir tous les prisonniers de la garde impériale russe et retourner avec eux en Russie. S. M. a exprimé le regret que l'empereur de Russie eût voulu livrer bataille, et a dit que ce monarque, s'il l'avait cru la veille, aurait épargné le sang et l'honneur de son armée.

M. le prince Jean de Lichtenstein est arrivé hier avec de pleins pouvoirs. Les conférences entre lui et M. de Talleyrand sont en pleine activité.

Le premier aide de camp Junot, que S. M. avait envoyé auprès de l'empereur d'Allemagne et de Russie, a vu à Holitz l'empereur d'Allemagne, qui l'a reçu avec beaucoup de grâce et de distinction. Il n'a pu continuer sa mission, parce que l'empereur Alexandre était parti en poste pour Saint-Pétersbourg, ainsi que le général Kutusow.

S. M. a reçu à Brünn M. d'Haugwitz, et a paru très-satisfaite de tout ce que lui a dit ce plénipotentiaire, qu'elle a accueilli d'une manière d'autant plus distinguée qu'il s'est toujours défendu de la dépendance de l'Angleterre, et que c'est à ses conseils qu'on doit attribuer la grande considération et la prospérité dont jouit la Prusse. On ne pourrait en dire autant d'un autre ministre qui, né en Hanovre, n'a pas été inaccessible à la pluie d'or. Mais toutes les intrigues ont été et seront impuissantes contre le bon esprit et la haute sagesse du roi de Prusse. Au reste, la nation française ne dépend de personne, et cent cinquante mille ennemis de plus n'auraient fait autre chose que de rendre la guerre plus longue. La France et la Prusse, dans ces circonstances, ont eu à se louer de M. le duc de Brunswick, de MM. de Mollendorff, de Knobelsdorff, Lombard, et surtout du roi lui-même. Les intrigues anglaises ont souvent paru gagner du terrain; mais comme, en dernière analyse, on ne pouvait arriver à aucun parti sans aborder de front la question, toutes les intrigues ont échoué devant la volonté du roi. En vérité, ceux qui les conduisaient abusaient étrangement de sa confiance : la Prusse peut-elle avoir un ami plus solide et plus désintéressé que la France?

La Russie est la seule puissance en Europe qui puisse faire

une guerre de fantaisie : après une bataille perdue ou gagnée, les Russes s'en vont : la France, l'Autriche, la Prusse, au contraire, doivent méditer longtemps les résultats de la guerre : une ou deux batailles sont insuffisantes pour en épuiser toutes les chances.

Les paysans de Moravie tuent les Russes partout où ils les rencontrent isolés. Ils en ont déjà massacré une centaine. L'Empereur des Français a donné des ordres pour que des patrouilles de cavalerie parcourent les campagnes, et empêchent ces excès. Puisque l'armée ennemie se retire, les Russes qu'elle laisse après elle sont sous la protection du vainqueur. Il est vrai qu'ils ont commis tant de désordres, tant de brigandages, qu'on ne doit pas s'étonner de ces vengeances. Ils maltraitaient les pauvres comme les riches : trois cents coups de bâton leur paraissaient une légère offense. Il n'est point d'attentats qu'ils n'aient commis! Le pillage, l'incendie des villages, le massacre, tels étaient leurs jeux. Ils ont même tué des prêtres jusque sur les autels! Malheur au souverain qui attirera un tel fléau sur son territoire! La bataille d'Austerlitz a été une victoire européenne, puisqu'elle a fait tomber le prestige qui semblait s'attacher au nom de ces *barbares*. Ce mot ne peut s'appliquer cependant ni à la cour, ni au plus grand nombre des officiers, ni aux habitants des villes, qui sont au contraire civilisés jusqu'à la corruption.

Brünn, le 20 frimaire an 14 (10 décembre 1805).

Trente-cinquième bulletin de la grande armée.

L'armée russe s'est mise en marche le 17 frimaire sur trois colonnes, pour retourner en Russie. La première a pris le chemin de Cracovie et Therespol : la seconde, celui de Kaschau, Lemberg et Brody, et la troisième, celui de Cizrnau, Wotrell et Hussiatin. A la tête de la première, est parti l'empereur de Russie avec son frère le grand-duc Constantin.

Indépendamment de l'artillerie de bataille, un parc entier de cent pièces de canon a été pris aux Russes avec tous leurs caissons.

L'Empereur est allé voir ce parc ; il a ordonné que toutes les

pièces prises fussent transportées en France. Il est sans exemple que, dans une bataille, on ait pris cent cinquante à cent soixante pièces de canon, toutes ayant fait feu et servi dans l'action.

Lettre de S. M. l'Empereur et Roi à M. le cardinal archevêque de Paris.

Mon cousin, nous avons pris quarante-cinq drapeaux sur nos ennemis, le jour de l'anniversaire de notre couronnement, de ce jour où le Saint-Père, ses cardinaux et tout le clergé de France firent des prières dans le sanctuaire de Notre-Dame, pour la prospérité de notre règne. Nous avons résolu de déposer lesdits drapeaux dans l'église de Notre-Dame, métropole de notre bonne ville de Paris. Nous avons ordonné, en conséquence, qu'ils vous soient adressés, pour la garde en être confiée à votre chapitre métropolitain. Notre intention est que, tous les ans, audit jour, un office solennel soit chanté dans ladite métropole, en mémoire des braves morts pour la patrie dans cette grande journée; lequel office sera suivi d'actions de grâce pour la victoire qu'il a plu au Dieu des armées de nous accorder. Cette lettre n'étant pas à une autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

NAPOLÉON.

Schœnbrunn, le 25 frimaire an 14 (15 décembre 1805).

Trente-sixième bulletin de la grande armée.

Ce sera un recueil d'un grand intérêt, que celui des traits de bravoure qui ont illustré la grande armée.

Un carabinier du 10e régiment d'infanterie légère a le bras gauche emporté par un boulet de canon : *Aide-moi*, dit-il à son camarade, *à ôter mon sac, et cours me venger : je n'ai pas besoin d'autres secours.* Il met ensuite son sac sur son bras droit, et marche seul vers l'ambulance.

Le général Thiébaut, dangereusement blessé, était transporté par quatre prisonniers russes; six Français blessés l'aperçoivent,

chassent les Russes et saisissent le brancard, en disant : *C'est à nous seuls qu'appartient l'honneur de porter un général français blessé.*

Le général Valhubert a la cuisse emportée d'un coup de canon, quatre soldats se présentent pour l'enlever : « Souvenez-« vous de l'ordre du jour, leur dit-il d'une voix de tonnerre, et « serrez vos rangs. Si vous revenez vainqueurs, on me relèvera « après la bataille ; si vous êtes vaincus, je n'attache plus de « prix à la vie. »

Ce général est le seul dont on ait à regretter la perte ; tous les autres généraux blessés sont en pleine guérison.

Schœnbrunn, le 6 nivôse an 14 (27 décembre 1805).

Proclamation à la grande armée.

Soldats,

La paix entre moi et l'empereur d'Autriche est signée[1]. Vous avez, dans cette arrière-saison, fait deux campagnes ; vous avez rempli tout ce que j'attendais de vous. Je vais partir pour me rendre dans ma capitale ; j'ai accordé de l'avancement et des récompenses à ceux qui se sont le plus distingués : je vous tiendrai tout ce que je vous ai promis. Vous avez vu votre Empereur partager avec vous vos périls et vos fatigues ; je veux aussi que vous veniez le voir entouré de la grandeur et de la splendeur qui appartiennent au souverain du premier peuple de l'univers. Je donnerai une grande fête, aux premiers jours de mai, à Paris ; vous y serez tous, et, après, nous irons où nous appelleront le bonheur de notre patrie et les intérêts de notre gloire.

Soldats, pendant ces trois mois qui vous seront nécessaires

[1] C'était la paix de Presbourg. L'Autriche payait à la France 40 millions pour les frais de la guerre. Elle lui abandonnait l'État de Venise, le Frioul, l'Istrie, la Dalmatie, Trieste et les bouches du Cattaro. L'Italie nous appartenait tout entière. Le vaincu perdait jusqu'au Tyrol, cette antique possession de l'empire autrichien, et qui passait sous la domination de la Bavière, alliée de la France.

pour retourner en France, soyez le modèle de toutes les armées. Ce ne sont plus des preuves de courage et d'intrépidité que vous êtes appelés à donner, mais d'une sévère discipline. Que mes alliés n'aient pas à se plaindre de votre passage; et, en arrivant sur ce territoire sacré, comportez-vous comme des enfants au milieu de leur famille : mon peuple se comportera avec vous comme il le doit envers ses héros et ses défenseurs.

Soldats, l'idée que je vous verrai tous, avant six mois, rangés autour de mon palais, sourit à mon cœur, et j'éprouve d'avance les plus tendres émotions. Nous célébrerons la mémoire de ceux qui, dans ces deux campagnes, sont morts au champ d'honneur, et le monde nous verra tous prêts à imiter leur exemple, et à faire encore plus que nous n'avons fait, s'il le faut, contre ceux qui voudraient attaquer notre honneur ou qui se laisseraient séduire par les corrupteurs des éternels ennemis du continent.

NAPOLÉON.

Schœnbrunn, le 6 nivôse an 14 (27 décembre 1805).

Proclamation aux habitants de Vienne.

Habitants de la ville de Vienne,

J'ai signé la paix avec l'empereur d'Autriche. Prêt à partir pour ma capitale, je veux que vous sachiez l'estime que je vous porte, et le contentement que j'ai de votre bonne conduite pendant le temps que vous avez été sous ma loi. Je vous ai donné un exemple inouï, jusqu'à présent, dans l'histoire des nations. Dix mille hommes de votre garde nationale sont restés armés, ont gardé vos portes; votre arsenal tout entier est resté en votre pouvoir; et, pendant ce temps-là, je courais les chances les plus hasardeuses de la guerre. Je me suis confié en vos sentiments d'honneur, de bonne foi, de loyauté : vous avez justifié ma confiance.

Habitants de Vienne, je sais que vous avez tous blâmé la guerre que des ministres vendus à l'Angleterre ont suscitée sur le continent. Votre souverain est éclairé sur les menées de ces

ministres corrompus ; il est livré tout entier aux grandes qualités qui le distinguent, et désormais j'espère pour vous et pour le continent des jours plus heureux.

« Habitants de Vienne, je me suis peu montré parmi vous, non par dédain ou par un vain orgueil ; mais je n'ai pas voulu distraire en vous aucun des sentiments que vous deviez au prince avec qui j'étais dans l'intention de faire une prompte paix. En vous quittant, recevez, comme un présent qui vous prouve mon estime, votre arsenal intact, que les lois de la guerre ont rendu ma propriété ; servez-vous en toujours pour le maintien de l'ordre. Tous les maux que vous avez soufferts, attribuez-les aux malheurs inséparables de la guerre ; et tous les ménagements que mon armée a apportés dans vos contrées, vous les devez à l'estime que vous avez méritée.

NAPOLÉON.

On sait dans quel état d'abjection était tombée la cour de Naples, gouvernée par un roi imbécile, une reine éhontée, et une espèce d'aventurier devenu le favori de celle-ci, et jouant à Naples le rôle de Godoï à Madrid. Deux fois ce misérable gouvernement nous avait donné lieu de le châtier pour sa conduite envers nous, et deux fois l'Empereur l'avait sauvé. Un dernier traité avait été signé à Portici, par lequel le roi de Naples s'était engagé à rester neutre. A peine la troisième coalition est-elle formée, qu'il se joint à elle. Il ordonne la levée d'une armée de soixante mille hommes. Les Français sont insultés, massacrés, suivant l'usage, avant toute déclaration d'hostilités. Les ports des Deux-Siciles s'ouvrent aux flottes anglaises et russes. Les troupes de ces deux nations sont reçues, fêtées ; des proclamations furibondes sont répandues ; on ne parle que de la destruction des Français. Il fallait en finir avec cette cour, aussi bête, pour nous servir de l'expression de l'Empereur, qu'elle était faible et perfide. La patience de l'Empereur était à bout. Le 15 janvier les Français entraient à Naples et l'ordre de l'Empereur était exécuté. Les Anglais et les Russes qui avaient poussé cette malheureuse reine à sa ruine, la laissèrent seule au moment du danger, ayant eu soin de quitter la baie de Naples avec leurs troupes et leurs vaisseaux avant l'arrivée des Français.

De mon camp impérial de Schœnbrunn, le 6 nivôse an 14 (27 décembre 1805).

Proclamation de la grande armée.

Soldats,

Depuis dix ans, j'ai tout fait pour sauver le roi de Naples; il a tout fait pour se perdre.

Après la bataille de Dego, de Mondovi, de Lodi, il ne pouvait m'opposer qu'une faible résistance. Je me fiai aux paroles de ce prince, et fus généreux envers lui.

Lorsque la seconde coalition fut dissoute à Marengo, le roi de Naples, qui le premier avait commencé cette injuste guerre, abandonné à Lunéville par ses alliés, resta seul et sans défense. Il m'implora; je lui pardonnai une seconde fois.

Il y a peu de mois, vous étiez aux portes de Naples. J'avais d'assez légitimes raisons, et de suspecter la trahison qui se méditait, et de venger les outrages qui m'avaient été faits. Je fus encore généreux. Je reconnus la neutralité de Naples; je vous ordonnai d'évacuer ce royaume; et, pour la troisième fois, la maison de Naples fut raffermie et sauvée.

Pardonnerons-nous une quatrième fois? Nous fierons-nous une quatrième fois à une cour, sans foi sans honneur et sans raison? Non! non. La dynastie de Naples a cessé de régner; son existence est incompatible avec le repos de l'Europe et l'honneur de ma couronne.

Soldats, marchez; précipitez dans les flots, si tant est qu'ils vous attendent, ces débiles bataillons des tyrans des mers. Montrez au monde de quelle manière nous punissons les parjures. Ne tardez pas à m'apprendre que l'Italie est tout entière soumise à mes lois ou à celles de mes alliés; que le plus beau pays de la terre est affranchi du joug des hommes les plus perfides; que la sainteté des traités est vengée, et que les mânes de mes braves soldats égorgés dans les ports de Sicile à leur retour d'Égypte, après avoir échappé aux périls des naufrages, des déserts et de cent combats, sont enfin apaisés.

Soldats, mon frère marchera à votre tête, il connaît mes projets; il est le dépositaire de mon autorité; il a toute ma confiance; environnez-le de toute la vôtre.

NAPOLÉON.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

CAMPAGNE D'ITALIE.

Mars. 1796 — octobre 1797.

PRÉFACE.

PREMIÈRE CAMPAGNE.

Page

Notice historique. 1
Proclamation du général Bonaparte à l'armée. 3
Rapport au Directoire exécutif sur l'état de l'armée à Nice. . 4
Idem. — Bataille de Millesimo. 5
Idem. — Armistice de Cherasco. 8
Idem. — Conditions à imposer au roi de Sardaigne, si l'on fait la paix. — Plan d'opérations. 10
Proclamation aux soldats, après la campagne du Piémont. . . . 11

DEUXIÈME CAMPAGNE.

Notice. 12
Rapport à Carnot. — État de l'armée. — Premières opérations. — Envoi de tableaux et d'argent. 13
Rapport au Directoire exécutif. — Traité avec le duc de Parme. — Envoi de la *Communion de saint Jérôme* du Corrége. 14
Lettre à Carnot. — Lodi. — Nouvelle de la bataille annoncée au Directoire. — Plan pour opérer de concert avec l'armée d'Allemagne. *ib.*
Rapport au Directoire exécutif. — Refus de partager l'armée et de commander avec Kellermann. — Lettre à Carnot. . . . 15
Lettre à Oriani pour l'assurer de la protection du gouvernement français. 18
Lettre au sénat de Venise pour annoncer l'entrée des troupes françaises sur le territoire de la République. 19
Rapport au Directoire exécutif. — Opérations après la bataille de Lodi. — Combat de Borghetto. — Passage du Mincio. . . . *ib.*

Pages.

Lettre au sénat de Gênes. — Demande d'explications. — Mesures au sujet de l'assassinat des soldats français. 22
Lettre au gouverneur de Novi. — Même sujet. 24
Idem. — *Au Directoire exécutif.* — Expédition contre Modène, Urbain, Ferrare. — Envoi de collections et de tableaux. — Entrevue avec Oriani. . . . . *ib.*

TROISIÈME CAMPAGNE.

Notice. 26
Instructions au général Vaubois, commandant de Livourne. . . *id.*
Lettre au citoyen Garrau, commissaire du gouvernement, ancien représentant du peuple. — Réprimande. 28
Lettre au général Vaubois. — Réprimande. 29
Rapport au Directoire exécutif sur la situation militaire et administrative à Livourne. — Dilapidations. — Plaintes contre les agents du Gouvernement. 30
Idem. — Combats de Salo, Dezenzano, Lonado. 32
Idem. — Sur les différents généraux de l'armée d'Italie. — Appréciation de leur caractère, de leurs talents. 38
Idem. — Sur les dispositions des cours de Rome et de Naples. — Mesures contre le roi de Naples. 39

QUATRIÈME CAMPAGNE.

Notice. 41
Proclamation aux habitants du Tyrol pour les empêcher de se réunir aux troupes autrichiennes. 42
Rapport au Directoire sur les opérations militaires. 43
Combat de Cerea. 44
id. de Castellaro. 45
id. de Porto-Legnago. 46
id. de Due-Castelli. . . . . *ib.*
id. de Saint-George. . . . . *ib.*
Rapport au Directoire exécutif. — Plan d'opérations après ces divers combats. 49
Idem. — Expédition dans le Tyrol. — Marche sur Trente. — 51
Idem. — Passage des gorges de la Brenta. 54
Idem. — Bataille de Bassano. 55
Lettre au roi de Sardaigne. — Plaintes sur l'inexécution des traités. 58
Lettre au ministre des affaires étrangères de Sardaigne. — Même sujet. 59

Pages.
Lettre à l'empereur d'Allemagne pour l'engager à la paix. . . 60
Lettre au Directoire pour assurer les artistes français de la bienveillance de l'état-major. . . . . *ib.*

CINQUIÈME CAMPAGNE.

Notice historique. 61
Lettre au Directoire. — Demande de secours. — Plaintes de ce qu'on n'en envoie pas. — Premières opérations de la campagne. — Échecs. 62
Rapport au Directoire. — Bataille d'Arcole. 65
Lettre au directeur Carnot. — Même sujet. 69
Lettre au général Clarke. — Sur la mort de son neveu, tué à Arcole. 69
Lettre à M. Paul Greppi, citoyen de Milan. — Assurance de protection. Mesures sevères contre tous les Français militaires ou non, qui opprimeraient les habitants. 70
Rapport au Directoire. — Siége de Mantoue. — Plaintes sur le dénûment où l'on a laissé l'armée d'Italie. — Point de renforts envoyés. — Nombre des soldats qui composaient l'armée. — Toujours très-faible. . . . . *ib.*

SIXIÈME CAMPAGNE.

Notice historique. 74
Rapport au Directoire. — Combats de la Favorite, de Saint-Michel, de la Corona, d'Anghiari, de Saint-George. — Bataille de Rivoli. . . . . *ib.*
Idem. — Reddition de Mantoue.— Capitulation honorable accordée à Wurmser. — Justice rendue à ses talents et à son caractère. 76
Proclamation aux soldats, après la prise de Mantoue. 77

SEPTIÈME CAMPAGNE.

Notice historique. 79
Lettre à l'archiduc Charles, pour l'engager à la paix. 80
Rapport au Directoire exécutif.— Premières opérations. — Passage de la Piave. — Combat de Longara. — De Sacile. — Journée du Tagliamento. 81
Idem. — Passage de l'Isonzo et prise de Gradiska. 84

Pages

Rapport au Directoire exécutif. — Entrée à Goritz. 86
Idem. — Objets trouvés à Goritz et envoyés au Directoire. . . . 87
Idem. — Combat de Pufero. — Entrée à Trieste. . . . . *ib.*
Idem. — Combats de Tarwis. — Affaire de la Chiusa. 88
Idem. — Combat de Clagenfurth. 89
Idem. — Combat du Lawis, — de Tramen; — de Clausen. . . 90
Proclamation aux habitants de la Carinthie. — Assurances pacifiques. 92
Rapport au Directoire. — Combat de Burk. . . . . *ib.*
Idem. — Combat des gorges de Neumarck. 93
Idem. — Proposition d'armistice de la part de l'Archiduc. — Préliminaires de Léoben. — Détails de la négociation. — Projets débattus et soumis au Directoire. 95
Idem. — Signature des préliminaires de Léoben. — Raisons pour signer. — État de l'Italie. — Réponses à des bruits malveillants. 99
Lettre au Directoire. — Envoi de vingt-deux drapeaux pris dans les dernières affaires. — Le général Serrurier chargé de les porter. — Opinion favorable exprimée sur lui. 103
Lettre au ministre de l'intérieur. — Envoi d'un manuscrit de Flavius Josèphe. . . . . *ib.*
Lettre au citoyen Ant. Carruchio, astronome. — 4,000 livres d'indemnité pour les pertes qu'il a subies. — Somme de 10,000 livres accordée pour augmenter le fonds de la Société italienne. 104
Proclamation aux soldats, au sujet des factions qui s'agitent à Paris. — Promesse de soutenir le gouvernement. . . . . *ib.*
Lettre au Directoire. — Plaintes contre les journaux de Paris, à l'occasion de faux bruits répandus par eux. 105
Idem. — Même sujet. 107
Lettre aux inspecteurs du Conservatoire de musique de Paris. — On copie la musique demandée par eux. . . . . *ib.*
Lettre au ministre des relations extérieures. — Conseils sur la conduite à tenir. — Politique générale. . . . . *ib.*
Idem. — Premier plan d'expédition en Égypte. 109
Idem. — Négociation de Campo-Formio — Incidents. 110
Idem. — Politique générale. — Réflexions sur la constitution anglaise. — Lois qui conviennent à l'Italie. 111
Idem. — Lettre en faveur de Clarke, tombé en disgrâce auprès du gouvernement. 114
Idem. — Négociation de Campo-Formio. — Envoi du projet pre-

Pages.

senté par les négociateurs autrichiens. — Difficulté de fonder un État en Italie. — Opinion défavorable sur le caractère des Italiens. 115

Lettre au Directoire. — Négociation de Campo-Formio. — Le traité prêt à être signé. — Envoi du projet définitif et motifs qui déterminent le Général à conclure. 118

Idem. — Refus de révolutionner l'Italie, conformément aux instructions du gouvernement. — Demande de se retirer, fondée sur l'état de santé. 121

Idem. — Envoi du traité de paix signé. — Éloge de Monge et de Berthier, porteurs du traité. . . . . *ib.*

Lettre au ministre des relations extérieures. — Réponse aux attaques dont le traité pourra être l'objet. 122

Lettre au Directoire. — Envoi du drapeau donné par la Convention à l'armée d'Italie. — Éloge des généraux Joubert et Andréossy, chargés de le remettre. 125

Discours au Directoire à Paris, en présentant le traité. 126

Lettre au ministre de la guerre.— Remercîments pour le drapeau et le sabre offerts au Général par le gouvernement. 127

Lettre au général Lannes. — Le Général lui fait don du drapeau qu'il vient de recevoir. . . . . *ib.*

Lettre au général Brune, nommé au commandement de l'armée d'Italie. — Instructions. 128

AFFAIRES DE ROME.

Notice historique. 128

Lettre au cardinal Mattei. — Mauvaises dispositions de la cour de Rome. — Désir d'éviter une rupture qui lui serait fatale. — Invitation au cardinal de voir le pape pour l'exhorter à la paix. 129

Idem. — Guerre avec la cour de Rome. — Regrets d'y avoir été forcé. — Hostilités dénoncées. 130

Lettre au Directoire. — Conquête de la Romagne, du duché d'Urbin et de la marche d'Ancône. 132

Lettre au cardinal Mattei. — Conditions de paix offertes à la cour de Rome. . . . . *ib.*

Proclamation aux soldats, au moment d'entrer sur le territoire du Pape. 133

Opérations militaires sur le territoire du Pape. 134

Pages.

Lettre à l'évêque de Côme. — Plaintes. — Réprimande. — Rappel aux principes de l'Évangile. 136

AFFAIRES DE VENISE.

Notice historique. 136
Lettre au Directoire. — Griefs contre le sénat de Venise. . . . 141
Idem. — Rapport sur les dispositions des différents États d'Italie, Rome, Naples, Venise, le Piémont, etc. 142
Lettre au provéditeur général de la République de Venise. — Réponse vive à une note du sénat, écrite dans des intentions peu favorables. 145
Lettre à M. Battaglia, provéditeur de la République de Venise à Brescia. — Plaintes contre le gouvernement. — Motifs qui ont obligé les Français à occuper Bergame. 147
Rapport au Directoire. — Entrevue avec un envoyé vénitien au sujet de l'occupation de Bergame et de Brescia. 149
Lettre au doge de la république de Venise. — Soldats français assassinés. — Réparations exigées. — Menaces. 150
Lettre au citoyen Lallemant, ministre de France à Venise. — Dispositions de la République de Venise dénoncées au ministre. — Résolution du sénat de faire la guerre. — Mesures prises ouvertement dans ce but. — Assassinat des Français. — Ordre au ministre d'avoir dans les douze heures une explication catégorique. 151
Idem. — Ordre de quitter Venise. — Étonnement de ce qu'il y soit encore après le meurtre de Laugier. 154
Lettre aux envoyés du sénat de Venise. — Refus de les entendre. — Ils ne pourront être reçus qu'après avoir livré le commandant qui a tiré sur Laugier. . . . . *ib.*
Lettre au Directoire. — Rapport sur les événements de Venise. 155
Manifeste contre la République de Venise, ... 157
Rapport au Directoire. — Sur les événements de Vérone. . . 160
Idem. — Fin de la guerre avec Venise. — Chute du sénat. . . . 162

AFFAIRES DE GÊNES.

Notice historique. 163
Lettre au doge de Gênes. — Réparation demandée pour les mau-

Pages.

vais traitements exercés contre les Français à Gênes. — Ménaces d'hostilités. 163

Lettre au Directoire. — Contre les fournisseurs de l'armée d'Italie. — Dilapidations commises. — Désignation des coupables. — Punitions sévères demandées. 165

Lettre au commissaire du gouvernement. — Réprimandes sur son service. 168

Lettre au citoyen Auzou, fournisseur. — Motifs pour lesquels il a été arrêté. 169

Lettre aux citoyens Peregaldo, Flachat et compagnie, fournisseurs. — Menace de les considérer comme banqueroutiers, s'ils n'acquittent pas une traite tirée sur eux. 170

Lettre au chef d'état-major. — Ordre de faire passer devant le conseil de guerre différents fournisseurs. 171

Lettre au Directoire. — Sur le même sujet. 172

Lettre au Directoire. — Même sujet. 174

Arrêté relatif aux dilapidations qui se commettent. — Ordre de faire mettre en prison tous les agents contre lesquels s'élèvent des charges 175

Au chef de l'état-major. — Ordre de faire arrêter un garde-magasin. 175

DEUXIÈME ÉPOQUE.

CAMPAGNE D'ÉGYPTE.

(Mai 1798. — Août. — 1799.)

Notice historique. 177

Proclamation aux soldats, au moment d'appareiller pour l'Égypte 181

Note remise au Directoire. — Plan pour une descente en Angleterre. 182

MALTE.

Notice historique sur l'île. 184

Rapport au Directoire. — Prise de Malte. 186

Ordres donnés pour l'occupation de l'île. 188

Lettre au Directoire. — Envoi du grand drapeau de l'ordre de Malte. — Le général Baraguay-d'Hilliers chargé de le porter. —

Pages.

Éloge de ce général. 189
Ordres donnés pour l'occupation. — *Arrêtés* qui organisent l'administration française. 190
Noms des Chevaliers de Malte français qui ont fait des dons pour la descente en Angleterre. 196
Ordre du jour, au moment du débarquement en Égypte, pour régler la conduite des soldats dans le pays. 205

DÉBARQUEMENT A ABOUKIR.

Proclamation à l'armée. 206
Notice historique sur l'Égypte et son gouvernement à l'époque de l'expédition.—Organisation des Mamelouks. 207
Lettre au Pacha d'Égypte pour lui annoncer l'arrivée de l'armée française. — Protestations amicales. — Les Français ne font la guerre qu'aux Mamelouks. 209
Lettre au commandant de la caravelle turque. — Même sens que la précédente. 209
Proclamation au peuple d'Égypte. — L'armée française vient pour le délivrer des Mamelouks. — Les Égyptiens n'ont rien à craindre. 210
Ordre du jour à l'armée. — Le nom des soldats tués à Alexandrie sera inscrit sur la colonne de Pompée. 212
Rapport au Directoire. — Prise d'Alexandrie. . . . . *ib.*
Débarquement des Français. — Prise d'Alexandrie. (*Extrait des Mémoires de l'Empereur*). 215
Marche sur le Caire. — Proclamation au peuple du Caire. — Combat de Ramaniéh. — Bataille de Chebreis. 221
Bataille des Pyramides. 223
Extrait des Mémoires de l'Empereur. — Effet produit sur les Mamelouks par les premiers combats. 227
Marche sur le Caire. — État moral de l'armée en traversant le désert. — (*Extrait des Mémoires de l'Empereur*). 228
Description du désert. — (*Extrait des Mémoires de l'Empereur*). 231
Description du Caire. — *id*. 232
Rapport au Directoire. — Entrevue du général Bonaparte avec plusieurs muphtis et imans dans l'intérieur de la grande Pyramide. 235
Cantique chanté par les imans en l'honneur du Général. 241

Pages.

Rapport au Directoire. — Bataille d'Aboukir. — Destruction de la flotte française. . . . . 241 *et suiv.*

Lettre à madame Brueys sur la mort de son mari, tué à Aboukir. 248

Paroles du Général pour relever le courage de l'armée. — Réponse de Kléber. 249

Fête au Caire pour l'anniversaire de la fondation de la République. — Proclamation à l'armée. — *Ordre du jour*. . . . . 249 *et suiv.*

Lettre au vice-amiral Thevenard sur la mort de son fils, tué à Aboukir. 252

Extrait des Mémoires de l'Empereur sur l'expédition de la haute Égypte. 253

Rapport au Directoire. — Combat de Rémeryeh. 254

Combat de Djémyleh. 255

id. de Myt-Qamar. 255

Bataille de Sedyman. 256

EXPÉDITION DE LA HAUTE ÉGYPTE.

Rapport du général Desaix au général en chef Bonaparte. . 257

Combat de Saouaki. 259

id. de Soheidje et de Tahtah. . . . . *ib.*

Affaire de Samhoud. 260

Combat de Thèbes. 264

id. de Kénéh. 265

id. d'Aboumanah. 267

id. d'Esné. 269

id. de Saouamah 270

id. de Coptos. — Bénout ou Benouthah. 271

id. de Byr el Barr. 275

id. de Bardis et de Girgeh. 277

id. de Théméh 278

id. de Beny-Adin. 279

id. d'Abou-Girgeh. 280

id. de Syène. 281

id. de Cosseyr. 282

Lettre du général Bonaparte à Desaix. — Il lui envoie un sabre d'honneur, après l'expédition de la haute Égypte. 283

Lettre au général Marmont. — Révolte du Caire. 284

Pages.

Rapport au Directoire. — Même sujet. 285
Proclamation aux habitants du Caire après la révolte. 290
Arrêté en faveur du couvent du Mont-Sinaï. 291

EXPÉDITION DE SYRIE.

Notice. — *Proclamation* aux habitants de la Syrie. 293
Proclamation aux cheiks et ulémas de Jérusalem. — Aux cheiks de Naplouse 294
Lettre à Djezzar-Pacha, pour l'exhorter à la paix. 295
Rapport au Directoire sur l'expédition de Syrie. 296
Combat d'El-Arich. — Attaque de nuit. — Siége du fort d'El-Arich. 297
Combat de Gaza. 298
Siége de Jaffa. 299

SIÉGE DE SAINT JEAN D'ACRE.

Notice. 301
Proclamation aux cheiks, orateurs de mosquée, etc., du pachalik d'Acre. — Promesse d'épargner ceux qui se soumettront. — Menaces contre ceux qui résisteront. 302
Lettre au fils d'Omar Daher. — Le Général le nomme cheik de la Tibériade. 303
Lettre à l'émir Béchir. — Promesse de protection à la nation druse. — Le Général engage l'émir à venir lui-même pour s'entendre. 304
Rapport au Directoire, sur l'expédition de Syrie. — Affaire de Kakoun. 305
Combat de Caiffa. . . . . *id.*
Combat de Nazareth. — De Cana. 306
Bataille du mont Thabor. — Combat de Ssafet. 307
Proclamation à l'armée après l'expédition de Syrie. 309
Rapport au Directoire. — Bombardement d'Acre. 310
Idem. — Sur les événements qui se sont passés dans la Basse Égypte pendant l'expédition de Syrie. — Révolte de Benéçouef. — Bombardement d'Alexandrie. — Flottille de la mer Rouge. 312
Charqyéh. — Arabes du grand désert de Gisèh. — Révolte de

Pages.

l'émir Hhadjy. 313
L'Ange el-Mohdy. — Canonnade de Suez. — Combat sur le canal de Moyse. 314
et suiv.
Rapport au Directoire sur l'expédition de Desaix dans la haute Égypte. 316
Idem. — Sur l'état de l'armée. — Peste d'Alexandrie et de Jaffa. — Détails de pertes éprouvées. — Besoin de renforts. — Situation de l'armée. — Satisfaisante. — Établissement de plus en plus solide en Égypte. 321
Lettre au sultan de Darfour 323
Révolte de la province de Bahhireh. — Proclamation aux habitants. — Pardon accordé aux révoltés. 324

BATAILLE D'ABOUKIR.

Notice. 324
Lettre au divan du Caire pour l'instruire du succès de la bataille. 325
Lettre au général Desaix; même sujet. 326
Rapport au Directoire, id. 327
Idem. — Siége du fort d'Aboukir. 330
Lettre au général Desaix. — Réprimande sur ses opérations pendant les derniers événements. 331
Lettre au grand vizir pour l'inviter à la paix. — Motifs d'union entre la Porte et la France. — La même politique commandée à toutes deux par la conformité des intérêts. 332

DÉPART DU GÉNÉRAL POUR LA FRANCE.

Lettre au général Kléber, pour l'investir du commandement. . 335
Réponse de l'Empereur aux accusations dirigées contre lui au sujet de son retour en France avant le 18 brumaire. — Explication de sa conduite. — Motifs qui l'ont décidé à quitter l'Égypte (*Extrait des Mémoires de l'Empereur*). 339
Réflexions générales sur l'expédition d'Égypte. — Importance de cette conquête pour la France. — Ce que serait devenue la

Pages.

colonie au bout de cinquante ans. (*Extrait des Mémoires de l'Empereur.*). 341

TROISIÈME ÉPOQUE.

CONSULAT. — 18 BRUMAIRE.

(Novembre 1799 — Décembre 1804.)

Notice historique. 343
Proclamation aux soldats de l'armée de Paris. — Le Général annonce que le Conseil des Anciens vient de le nommer commandant de l'armée de Paris. 344
Journée du 18. — Notice. — Apostrophe à Bottot, secrétaire de Barras. — Discours au Conseil des Anciens. 345
19 *brumaire.* — Proclamation au peuple français. — Relation de ce qui s'est passé à Paris et à Saint-Cloud. 349

INSTALLATION DU CONSULAT.

Première proclamation des Consuls. 351
Proclamation du premier Consul. — Programme de gouvernement. — Comment il entend exercer le pouvoir qui lui est confié. 352
Idem. — Aux soldats. 353
Idem. — A l'armée d'Italie. 354

PROPOSITION DE PAIX AU ROI D'ANGLETERRE.

Notice historique. 355
Lettre au roi d'Angleterre. 357
Proclamation aux habitants de l'Ouest pour les inviter à rester calmes et à se soumettre au gouvernement. — Offre de pardon à ceux qui rentreront dans le devoir. — Résolution de sévir contre les autres. 358
Lettre au sénat de Hambourg. — Le sénat à livré deux Français aux Anglais. — Vifs reproches. 360
Proclamation à l'armée de l'Ouest envoyée pour réprimer les insurrections de la Vendée. 361
Lettre du premier Consul à Léon Aune, sergent de grenadiers de la 32me demi-brigade. — Il se souvient de lui, et veut le voir. 362

Pages.

Lettre du sergent Anne au premier Consul, ayant donné occasion à la précédente. 362

TROISIÈME COALITION. — CAMPAGNE DE MARENGO.

(Mars 1800 — février 1801)

Proclamation du premier Consul, annonçant la reprise des hostilités. 363

Circulaire aux préfets des départements. — Appel à leur zèle et à leur activité pour stimuler l'ardeur des habitants pendant la guerre. 364

Lettre au ministre de l'intérieur. — Le premier Consul annonce que le Saint-Bernard est franchi. 366

Proclamation aux soldats. — Premier succès. — L'ennemi déjà repoussé. . . . . *ib.*

Lettre au citoyen Pétiet. — Échec du général autrichien Ott, annoncé dans cette lettre. 367

Lettre aux Consuls. — Nouvelle de la capitulation signée par le général Mélas, après Marengo. 368

Lettre au préfet de la Vendée. — Bonne conduite de plusieurs habitants pendant les descentes des Anglais. — Le premier Consul veut voir ceux qui se sont le plus distingués. — Il demande qu'on les envoie à Paris. 368

Arrêté portant qu'une statue sera élevée aux généraux Kléber et Desaix. 369

Lettres aux fonctionnaires publics envoyés dans les départements pour les informer que les préliminaires de la paix ont été signés entre la France et l'Autriche. . . . . *id*

Réponse à une députation du département de la Seine, venue pour exprimer les sentiments de la ville de Paris au sujet de l'attentat du 3 nivôse (machine infernale). 371

Message au Corps législatif. — Campagne de l'armée du Rhin. — Victoire de Hohinlinden. 372

Événements arrivés en Égypte après le départ du général Bonaparte : *Notice.* 373

Message au Corps législatif. — Situation politique en Orient et en Europe. — Égypte. — Bataille d'Héliopolis. — Mort de Kléber. — État de la colonie. — Négociations ouvertes à Lunéville avec l'Autriche. 374

Pages.

Message au Corps législatif et au Tribunat. — La paix signée à Lunéville. 377

Proclamation aux soldats du 1^er^ régiment d'artillerie. — Actes de sédition dans ce régiment. — Il est cassé. 379

SAINT-DOMINGUE.

(Octobre 1801.)

Notice historique. 380

Lettre à Toussaint-Louverture pour lui annoncer l'arrivée du général Leclerc et des troupes françaises à Saint-Domingue. — Ordres. — Conseils indirects. — Le premier Consul espère que Toussaint ne démentira pas ses promesses de fidélité. 381

PAIX D'AMIENS. — OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS.

(Octobre 1801.)

Notice. 384

Proclamation au peuple français. — Préliminaires de la paix d'Amiens signés. 385

Message au Corps législatif. — Exposé de la situation de la République pendant l'année 1801. 386

Note insérée au Moniteur. — Réponse à des journaux anglais de l'opposition. 401

Rétablissement des autels. — Conclusion du Concordat. — Proclamation à ce sujet. 402

CONSULAT A VIE.

(Août 1802 — Décembre 1804.)

Réponse à la députation venue pour donner lecture du décret au premier Consul. 404

Réponse à une députation du clergé de Lyon. — Divisions dans le clergé. — Conseils de modération. 405

Note insérée au Moniteur. — Réponse aux journaux anglais de l'opposition. 406

Idem. 409

Discours aux députés de la Confédération suisse, ayant demandé la médiation du premier Consul. 411

Pages.
Note en marge d'une délibération prise à Orléans au sujet d'une statue à élever à Jeanne-d'Arc. 414
Affaires de Suisse. — Préambule de l'acte de médiation. 415
Exposé de la situation de la République pendant l'année 1802. . . 416

RUPTURE DE LA PAIX D'AMIENS.

(Mai 1803.

Notice historique. 428
Message au Sénat pour annoncer la rupture de la paix d'Amiens. — Efforts tentés pour prévenir cette rupture. 443
Réponse du premier Consul aux députations du Sénat, du corps législatif et du Tribunat. — Motifs qui ont déterminé la rupture de la paix d'Amiens. — Exposé de la conduite du premier Consul. 445
Note insérée au Moniteur, en réponse à des journaux anglais. . 447 *et suiv.*
Message au Corps législatif. Exposé de la situation de la République pendant l'année 1803. 464
Députation du Sénat, au sujet de la conspiration de Pichegru et de Georges Cadoudal. — Réponse du premier Consul. 476
Réponse à la députation du Sénat, chargée de présenter le décret relatif à l'établissement de l'empire. 477

QUATRIÈME ÉPOQUE.

EMPIRE.

1804 — 1814.

Réponse aux félicitations du Sénat. 479
Distribution des aigles. — Paroles de l'Empereur en remettant les drapeaux. 480
Discours d'ouverture de la session de 1805 au Corps législatif. *ib.*
Note insérée au Moniteur à propos d'un vote du Parlement à Londres. — Réponse à des journaux anglais. . . . . 482 *et suiv.*
Lettre au Président du Corps législatif du royaume d'Italie. — Mauvaises dispositions de ce corps. — L'Empereur exprime son mécontentement. 493
Note insérée au Moniteur, réponse à des journaux anglais. . . . 495

Pages.

EXPÉDITION DE BOULOGNE.

— 1805. —

Notice historique. 498
Note insérée au Moniteur. — Réponse à des journaux anglais. 499
Lettre au Ministre de la marine. — Ordres relatifs aux travaux de l'arsenal d'Anvers, — de l'expédition de Boulogne. 502
Idem.— Pour presser la construction des vaisseaux. 504
Lettre à M. Latouche-Tréville, commandant de la flotte à Boulogne. — Signature des derniers ordres pour l'expédition. — Instructions à l'amiral. 504

TROISIÈME COALITION.

(Septembre 1805.)

Discours au Sénat. — Guerre avec l'Autriche. — L'Empereur informe le Sénat des hostilités commises par cette puissance. . . 507
Proclamation à l'armée, avant de partir pour la campagne d'Autriche. 508
Lettre au Sénat. Envoi de 40 drapeaux pris dans les premiers combats contre l'armée autrichienne. 509
Bulletin de la grande armée. — Siége et capitulation d'Ulm. . 510
Idem. — Mouvement de l'armée. 515
Idem. — Defilé de la garnison autrichienne devant les Français, après la capitulation d'Ulm. . . . . *ib*.
Idem. — Même sujet. — Entretiens de l'Empereur avec les officiers autrichiens. 516
Proclamation à l'armée. — Résumé des précédentes opérations. 519
Bulletin. — Séjour à Vienne. — Prise d'Inspruck. — Entrée en Bohême. 520
Idem. — Combat de Znaim. 523
Proclamation la veille d'Austerlitz. 524
Bulletin de la grande armée. — Austerlitz. 525
Idem. — Événements après Austerlitz. — Entrevue avec l'Empereur d'Autriche.—L'Empereur de Russie laissé libre de se retirer. 534
Idem. — Suites de la bataille d'Austerlitz. — Nombre des morts. — État des deux armées. — Détails. 538
Décret instituant des pensions pour les veuves des généraux, officiers et soldats morts à Austerlitz. 541
Idem.— L'Empereur adopte tous les enfants des généraux, officiers et soldats morts à Austerlitz. 542

Pages.

Bulletin de la grande armée. — Suites de la bataille d'Austerlitz. — Détails. 542

Idem. — Même sujet. 544

Lettre de l'Empereur à l'archevêque de Paris. — Envoi de 45 drapeaux pour être suspendus à Notre-Dame. — Un service sera célébré tous les ans, le 2 décembre, en mémoire des soldats morts à Austerlitz. 545

Bulletin de la grande armée. — Traits de courage de plusieurs soldats et officiers. . . . . *ib.*

Proclamation a l'armée. — Résumé de la campagne. — L'Empereur annonce que la paix est signée avec l'Autriche. — Conditions. — Résultats de la victoire. 546

Proclamation aux habitants de Vienne. — Signature de la paix annoncée. — Bonnes dispositions de l'Empereur pour les habitants de Vienne. — L'arsenal rendu à la ville. 547

RENVERSEMENT DU ROI DE NAPLES.

(Décembre 1805.)

Notice historique. 548

Proclamation à l'armée. — Une division envoyée contre Naples. — Perfidie de cette cour. — Exposé de sa conduite envers la France. — La dynastie napolitaine a cessé de régner. 549

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

54656126

LIBRAIRIE DE **FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie**, RUE JACOB, 56.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Grand in-18, format anglais avec portraits, notices et commentaires.

PRIX : TROIS FRANCS LE VOLUME.

vol.

AZAÏS, Traité des compensations. 1
BEAUMARCHAIS, son Théâtre complet. 1
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. Paul et Virginie, Chaumière indienne, Café de Surate et autres écrits. 1
— Études de la nature. 1
BOILEAU, Poésies complètes. 1
BOSSUET, Oraisons funèbres, et choix de Fléchier et de Mascaron. 1
— Histoire universelle. 1
— Sermons choisis. 1
BUFFON, Histoire des animaux. 1
— Époques de la nature, discours académiques, histoire de l'homme. 1
CHATEAUBRIAND, Atala, René, les Abencerrages, voyage en Amérique. 1
— Génie du christianisme. 2
— Les Martyrs. 1
— Les Natchez. 1
— Itinéraire de Paris à Jérusalem. Notes sur la Grèce. 2
— Études historiques. 1
— Analyse de l'histoire de France. 1
— Les quatre Stuarts. Mélanges. 1
CERVANTÈS, Don Quichotte, traduit par Florian. 1
CORNEILLE, Œuvres complètes. 2
COURIER (Paul-Louis). Pamphlets, Daphnis et Chloé Correspondance. 1
CUVIER, Discours sur les révolutions du globe, avec planches et notes. 1
D'AGUESSEAU (le chancelier). Mercuriales. . . 1
DE FOË, Robinson Crusoé. 1
DELILLE, Géorgiques, Jardins, Homme des champs. Malheur et Pitié. 1
DIDEROT, Œuvres choisies, avec une préface de M. Génin. 1
FÉNELON, Télémaque et Fables. 1
— Éducation des filles. Dialogues. 1
— Traité de l'existence de Dieu. 1
FLORIAN, Fables, suivies de ses poèmes et des fables de *Lamothe*. 1
FROISSARD, Choix de mémoires. 1
HAMILTON, Mémoires du chevalier de Grammont. 1
GENOUDE, Vie de Jésus-Christ. 1
LA BRUYÈRE et Théophraste. Caractères. . . . 1
— Id. par M. Walckenaër. 2
LA FONTAINE, Fables. Notes de Walckenaër. . 1
LA ROCHEFOUCAULD, MONTESQUIEU ET VAUVENARGUES, Maximes, Pensées. 1
LE SAGE, Gil Blas. 1
LOUIS RACINE, Poème de la religion. Notice par son petit-fils, l'abbé de la Roque. 1
MALHERBE, J. B. ROUSSEAU, LEBRUN. . 1
MARMONTEL, Éléments de littérature. 1
MASSILLON, Petit Carême. Sermons. 1
MAURY, Éloquence de la chaire. 1
MOLIÈRE, son Théâtre, avec notes. 1
MONTESQUIEU, Grandeur des Romains. Lettres persanes. Temple de Gnide. 1
— Esprit des lois, avec commentaires. . . 1
PASCAL, Provinciales. Notices sur sa vie, par Bordas Dumoulin. 1
— Pensées. Vie de Pascal, par Mme Périer, sa sœur. Pensées de Nicole. 1
PASQUIER (Étienne), Recherches sur l'Histoire de France, 4 4 fr. le volume. 2
RACINE, Théâtre complet. 1
REGNARD, Théâtre. Voyages. Poésies. 1
ROLLIN, Traité des études. 3

vol.

ROLLIN, Histoire ancienne. 10
ROUSSEAU, Nouvelle Héloïse. 1
— Émile. 1
— Confessions. 1
— Contrat social. Discours. 1
SAINT-ÉVREMOND, Choix. Correspondance. . 1
SARRAZIN, DE RETZ, DE BESSE, DE VERTOT, SAINT-RÉAL, RULHIÈRE.
— Petits chefs-d'œuvre historiques. . . . 2
SCRIBE, son Théâtre, cinquante-quatre pièces. . 5
SÉVIGNÉ, Nouveau choix de lettres. 1
— Lettres complètes, avec commentaires. 6
STAËL (Mme de), Corinne ou l'Italie. 1
— De l'Allemagne. 1
SILVIO PELLICO, Mes Prisons, traduct. 1
VOLTAIRE, Henriade et poèmes choisis. 1
— Théâtre. Discours sur la tragédie. . . . 1
— Contes, satires, épîtres. 1
— Siècle de Louis XIV. 1
— Siècle de Louis XV. Parlement de Paris. 1
— Charles XII. Pierre le Grand. Anecdotes. 1
— Commentaires sur Corneille. 1
— Romans. 1
WALCKENAËR, Mémoires touchant la vie et les écrits de Madame de Sévigné. . . 5

THÉATRE.

TRAGIQUES. — **ROTROU**, Crébillon, la Fosse, Saurin, de Belloy, Chénier, Ducis, Lemercier. 2
COMIQUES. — **SCARRON**, Montfleury, Boursault, Baron. 1
DANCOURT, Dufresny. 1
BRUEYS ET PALAPRAT, le Sage, la Chaussée. 1
DESTOUCHES, Racan, Boissy. 1
MARIVAUX, Piron, Gresset, Voltaire, Rousseau. 1
DESMAHIS, de la Noue, Saurin, Poinsinet. . . 1
SEDAINE, Marmontel, Collé, Andrieux, etc. . . 1
COLLIN D'HARLEVILLE, Fabre d'Églantine, Desforges, Lemercier. 1

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

PÉTRARQUE.

Le Rime, memorie sulla vita del poeta, i saggi di Ugo Foscolo, le dichiarazioni de' migliori commentarj. 3 fr. 1
— Sonnets. Texte et traduction en regard. 5 fr. 1

DANTE.

La Divina Commedia, con spiegazioni tratte dai migliori commenti, e colla vita di Dante da Giovanni Boccaccio. 3 fr. 1
— Traduction nouvelle par M. le chevalier Artaud. 3e édition avec notes. 3 fr. 1

TASSE.

La Gerusalemme liberata, e l'Aminta, colla vita del poeta. 3 fr. 1

ARIOSTE.

L'Orlando furioso. 3 fr. 2

BOCCACE.

Il Decamerone, spiegazioni tratte dai migliori commentarj. 3 fr. 2

GOLDONI.

Commedie scelte. 3 fr. 1

CAMOENS.

Os Lusiadas, nova edição por Moura, com as notas e vida do autor pelo mesmo, etc. 3 fr. 1

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).